



HAL
open science

La métropole-village(s) de Ouagadougou : explorer les potentiels d'un territoire, supports de processus de projet architectural

Halimatou Mama Awal

► To cite this version:

Halimatou Mama Awal. La métropole-village(s) de Ouagadougou : explorer les potentiels d'un territoire, supports de processus de projet architectural. Architecture, aménagement de l'espace. Université Grenoble Alpes, 2015. Français. NNT : 2015GREAH005 . tel-01370335

HAL Id: tel-01370335

<https://theses.hal.science/tel-01370335>

Submitted on 22 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Architecture**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Halimatou MAMA AWAL

Thèse dirigée par **Catherine MAUMI**

préparée au sein du **Laboratoire Les Métiers de l'Histoire de l'Architecture : édifices-villes-territoires**
dans l'**École Doctorale 454 Sciences de l'Homme du politique et du Territoire**

La Métropole-village(s) de Ouagadougou Explorer les potentiels d'un territoire, supports de processus de projet architectural

Thèse soutenue publiquement le **12 janvier 2015**,
devant le jury composé de :

Monsieur Jean ATTALI

Professeur, ENSA Paris-Malaquais, (Rapporteur)

Monsieur Hubert GUILLAUD

Professeur, ENSA Grenoble (Président du jury)

Monsieur Pierre-Claver HIEN

Professeur, INSS Ouagadougou (Membre)

Monsieur Alan MABIN

Professeur, Université de Pretoria (Membre)

Madame Catherine MAUMI

Professeur, ENSA Grenoble (Directrice de thèse)

Madame Dominique ROUILLARD

Professeur, ENSA Paris-Malaquais, (Rapporteur)



Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Grenoble
Spécialité : Architecture

Présentée et soutenue publiquement par
Halimatou MAMA AWAL
le 12 janvier 2015

Directrice de thèse :
Catherine MAUMI

LA METROPOLE-VILLAGE(S) DE OUAGADOUGOU

Explorer les potentiels d'un territoire, supports de processus de projet architectural

Jury

M. Jean ATALI

Professeur, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais

M. Hubert GUILLAUD

Professeur, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

M. Pierre-Claver HIEN

Professeur, Institut des Sciences des Sociétés de Ouagadougou

M. Alan MABIN

Professeur, Université de Pretoria

Mme Catherine MAUMI

Professeur, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

Mme Dominique ROUILLARD

Professeur, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais

UNIVERSITE DE GRENOBLE

*A la mémoire de mes grands-parents,
Bako Mahaman Nagambo (1937– 2013) et Shétu Yakubu Mami (1942 – 2014)*

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je souhaite remercier Madame Catherine Maumi pour sa confiance, ses conseils, qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Egalement merci à Madame Dominique Rouillard et à Monsieur Jean Atali pour avoir accepté d'être les rapporteurs de ce travail, puis Monsieur Hubert Guillaud, Monsieur Pierre-Claver Hien, Monsieur Alan Mabin et Madame Catherine Maumi, de m'avoir fait l'honneur de constituer ce jury.

Un grand merci à tous les membres du laboratoire Les Métiers de l'Histoire de l'Architecture, édifices-villes-territoires où la synergie et les échanges entre chercheurs ont contribué au fur à mesure du chemin à alimenter ce travail. Particulièrement Madame Françoise Very et Monsieur Patrick Thépot, qui, dès le début de l'aventure, lors du Projet de Fin d'Etudes, nous ont encouragés à mieux saisir les enjeux du projet architectural dans le contexte burkinabé. Je remercie les chercheurs du laboratoire, Madame Aysegul Cankat, Monsieur Guy Desgrandchamps, Mademoiselle Stéphanie Diètre, Monsieur Bruno Queysanne, Madame Sophie Paviol et Monsieur Francis Sidot.

Je remercie l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, ses enseignants, son équipe administrative et le centre de documentation. Ainsi que le Collège doctoral de l'Université de Grenoble et l'Ed 454.

Je remercie le Bureau de la recherche architecturale urbaine et paysagère de la Direction de l'architecture et du patrimoine du Ministère de la Culture et de la Communication de m'avoir accordé une allocation d'études spécialisées. Ainsi que la Région Rhône-Alpes pour m'avoir accordé une bourse de mobilité.

Merci à l'Institut des Sciences des Sociétés, à l'agence d'architecture Yaam international et à Soayouba Tiemtore, pour m'avoir accueillie lors de mes séjours à Ouagadougou.

Je remercie les Archives Nationales d'Outre-mer d'Aix-en-Provence et les Archives Nationales de Ouagadougou.

Je remercie Monsieur Diébédo Francis Kéré pour les échanges et les documents fournis pour

mieux comprendre son travail. Et Monsieur Marc Barani pour les échanges enrichissants pour la lecture du territoire de Ouagadougou.

Je remercie les étudiants, Damien Bechon, Flore Fatien, Anne Gippet, Neil Nammouni, Jean-Paul Houndeffo, Laura Jacquemin, Maud Laronze, Gwenaëlle LE BRIS, Manon Longeville, Iris Maligot, Mathilde Manent, Sara Meunier, Clara O'neill, Marine Tessieux, Marion Tousson, Mamour Toure, leurs réflexions menées lors des Projet de Fin d'Etudes sur le Burkina Faso ont considérablement alimenté mon regard.

Je remercie ma famille d'Afrique et d'Europe, particulièrement mes parents, pour m'avoir encouragée dans ce travail, Mama Awal Oumarou et Mama Awal Patoumatou, mes soeurs Fatou, Aicha et mon frère Aoudou, pour toute leur bienveillance et leur patience.

Merci à mes amis pour le soutien et les discussions enrichissantes, particulièrement Zeynep Sener pour l'intérêt qu'elle porte à l'Afrique et l'aide précieuse pour la mise en forme des relevés. Merci à Delphine Lachenal pour son soutien durant toutes ces longues années et à Abdel Pitroipa, journaliste burkinabé, éveillant à chaque fois mon regard sur des faits d'actualité.

Résumé de thèse vulgarisé pour le grand public en français

La ville africaine s'étale et intègre les villages environnants en devenant métropole. Que ce soit le mouvement des ruraux vers les villes ou bien de la ville vers la campagne, ces phénomènes inquiètent les spécialistes. Quels sont les outils qui nous permettront de lire ces nouvelles réalités? Pour nos études, nous considérons Ouagadougou comme un véritable «observatoire» pour apprendre des lieux d'initiatives où se construisent de nouveaux modes de vie dans des dynamiques imprévues. Dans ce contexte, le « village » entendu dans sa dimension sociale et communautaire devient en milieu urbain générateur d'espaces communs. Les structures communautaires testent les possibles et inventent la métropole au quotidien : elles rendent flexible toute forme de planification. Ainsi, nous formulons l'hypothèse que l'étude de la « Métropole-village(s)» de Ouagadougou peut amener à de nouvelles connaissances permettant la création d'outils de compréhension de territoires urbanisés contemporains.

Résumé de thèse vulgarisé pour le grand public en anglais

The African city spreads and incorporates the surrounding villages becoming metropolis. Whether the migration from rural to urban or from the city to the countryside, these phenomena became a concern for specialists. What are the tools that allow us to read these new realities? “? For our research, we consider Ouagadougou as a true observatory. The objective is to learning places of initiatives, which build new lifestyles in unexpected dynamics. In this context, the “village” understood in its social and community dimension becomes an urban environment generating shared spaces. Communal structures are questioning what is possible and redefine what a metropolis is every day: they make flexible any form of planning. Thus, we hypothesize that the study of “Metropolis village (s)” of Ouagadougou may lead to new knowledge to the creation of tools for understanding contemporary urbanized territories.

LA METROPOLE-VILLAGE(S) DE OUAGADOUGOU

Explorer les potentiels d'un territoire, supports de processus de projet architectural

Mots-clés : Ouagadougou, Villes d'Afrique subsaharienne, Village, Espaces partagés, architecture spontanée

La ville africaine s'étale et intègre les villages environnants en devenant métropole. Que ce soit le mouvement des ruraux vers les villes ou bien de la ville vers la campagne, ces phénomènes inquiètent les spécialistes. La pensée traditionnelle du monde qui opposait ville-campagne, ville-village, ville-brousse, n'est plus d'actualité. Les réalités du territoire sont devenues autres. Quels sont les outils qui nous permettent de lire ces nouvelles réalités? Comment opérer ce changement de «lunettes» que nous propose Bernardo Secchi pour lire et écrire la «ville contemporaine»?

Pour nos recherches, nous considérons Ouagadougou comme un véritable observatoire. L'objectif est d'apprendre des lieux d'initiatives où se construisent de nouveaux modes de vie dans des dynamiques imprévues. Aujourd'hui, la capitale burkinabé est caractérisée par une double identité foncière. Une organisation foncière publique importée de la pensée coloniale dite « lotie », et une organisation foncière informelle issue de la culture villageoise dite « non-lotie ». À force de coexistence, le développement de métropole n'a-t-il pas engendré d'autres phénomènes, avec des degrés et des intensités variés de planification et de spontanéité? La rencontre des deux modes opératoires ne définit pas un rapport dual, mais un intervalle. Dans ce contexte, le « village » entendu dans sa dimension sociale et communautaire devient, en milieu urbain, générateur d'espaces communs. Les structures communautaires testent les possibles et inventent la métropole au quotidien : elles rendent flexible toute forme de planification. Ainsi, nous formulons l'hypothèse que l'étude de la « Métropole-village(s) » de Ouagadougou peut amener à de nouvelles connaissances permettant la création d'outils de compréhension des territoires urbanisés contemporains.

OUAGADOUGOU : THE CONTEMPORARY CITY-VILLAGE(S)

Exploring the territory's potential, supports's architectural project's process

Keywords: Ouagadougou, Sub-Saharan African cities, Village, Shared spaces, Spontaneous architecture

The African city spreads and incorporates the surrounding villages becoming metropolis. Whether the migration from rural to urban or from the city to the countryside, these phenomena became a concern for specialists. Traditional thinking of the world that opposed city-countryside, city-village, city-bush, is no longer valid. Territory's realities became different. What are the tools that allow us to read these new realities? How can we proceed to a change of "glasses" that Bernardo Secchi is proposing in order to read and write the "contemporary city"?

For our research, we consider Ouagadougou as a true observatory. The objective is to learning places of initiatives, which build new lifestyles in unexpected dynamics. Today, the capital of Burkina Faso is characterized by a dual identity of the land. Public land organization imported from the colonial thinking called "lotie" (subdivided area) and an informal tenure arrangements after the village culture called "non-lotie" (non-subdivided area). To force to coexistence, hasn't the metropolis generated new phenomena, with different degrees and intensities of planification and spontaneity? The meeting of the two procedures does not define a dual report, but an interval. In this context, the "village" understood in its social and community dimension becomes an urban environment generating shared spaces. Communal structures are questioning what is possible and redefine what a metropolis is every day: they make flexible any form of planning. Thus, we hypothesize that the study of "City-village(s)" of Ouagadougou may lead to new knowledge to the creation of tools for understanding contemporary urbanized territories.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	17
L'objet d'étude : La région de Ouagadougou	19
Historique de l'urbanisation	25
Des conditions environnementales extrêmes	29
Problématique	33
Une ville générique en Afrique subsaharienne	34
L'habitat informel généralisé	37
Le « village » dans la « ville »	41
Hypothèses	48
Méthodologie	51
Corpus	54
Structure	57
I. HISTOIRES MULTIPLES DE LA RÉGION DE OUAGADOUGOU	59
<i>Chapitre premier</i>	
LE MOOGO INDÉPENDANT ET LA FORMATION DU NATENGA DE WOGDOGO	61
1. « Ville » et « village » chez les Haoussa, chez les Bambara, chez les Moose	65
1.1 Les « Cités-Etats » haoussa : penser la ville-réseau	67
1.2 La ville bambara : du village au gros village	71
1.3 La ville chez les Moose : un territoire conquis sur l'espace des morts	73
2. La structuration spatiale du natenga de Wogdogo	79
2.1 L'échelle domestique de la concession traditionnelle moaga : le « <i>yiri</i> » :	87
2.2 La « <i>zaca</i> » (quartier) : échelle de structuration politique	92
2.3 « <i>Tenga</i> » et ses modalités territoriales	100

Chapitre 2

LA « VILLE » COLONIALE DE OUAGADOUGOU 105

1. La prise de Ouagadougou par la France 106

1.1 Missions d'explorations européennes et traités (1887-1896) 106

1.2 L'idée coloniale 108

1.3 Protectorat français : Organisation administrative et territoriale de Ouagadougou 111

2. Plans d'aménagements et « outillage colonial » 115

2.1 Le Cercle de Ouagadougou dans la colonie du Haut-Sénégal et Niger 115

2.2 Plan d'aménagement de 1920 : Du camp militaire à la « bancoville » 116

2.3 « Zoning » et « lotissement » généralisé de 1932 à 1957 121

2.4 Le concept de ville-village : système gradient 129

Chapitre 3

LA CAPITALE DE LA NOUVELLE NATION (DE 1960 À NOS JOURS) 133

1. De la « ville rurale » à la « ville moderne » 135

1.1 Facteurs de modernisation 135

1.2 Les modèles internationaux 141

2. Vision théorique de la révolution de 1983 145

2.1 Parcours et formation du Capitaine Thomas Sankara 145

2.2 Discours d'orientation politique : « la révolution comme théorie » 147

3. Démarche pratique : égalitarisme social et spatial du territoire 149

3.1 La réforme agraire foncière (RAF) 149

3.2 Ouvrages révolutionnaires à Ouagadougou 151

4. La Capitale contemporaine 160

4.1 Enjeux de la capitale contemporaine 160

4.2 Le projet de « Métropole-village(s) » 165

II. CONSTRUIRE AVEC LA « COMMUNAUTÉ » EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE	175
<i>Chapitre premier</i>	
L'INTRODUCTION DE LA MODERNITÉ EUROPÉENNE DU XXe SIÈCLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE	177
1. Contexte : Un nouveau monde d'échange entre l'Afrique et l'Europe	179
1.1 Entre primitivisme et technique moderne	179
1.2 Naissance d'une « nouvelle architecture » en Afrique subsaharienne	183
2. Construire «pour la communauté »	188
2.1 La notion de communauté dans le projet architectural	188
2.2 Le Plan « <i>Kultur</i> » de Kampala d'Ernst May	194
2.3 La théorisation du « <i>village unit</i> » de Jane Drew et Maxwell Fry	199
<i>Chapitre 2</i>	
Le projet « <i>Operndorf Afrika</i> » : un « village-opéra » au Burkina Faso	205
1. L'école de Gando comme « prototype »	209
1.1 Parcours de l'architecte Diébédo Fancis Kéré	209
1.2 Le projet de l'école de Gando	210
2. L'utopie du « village-opéra »	214
2.1 La vision du scénographe Christoph Schlingensief	214
2.2 La recherche d'un site idéal	217
2.3 <i>Via Intolleranza II</i> : l'action scénique comme outil de projet	222
3. Le village-opéra comme dispositif de vie	223
3.1 Du concept à la proposition contextualisée	223
3.2 Modularité, variation typologique et espace d'entre-deux	227
3.3 L'utopie comme attitude de projet	231

Chapitre 3

**LE PROJET « CEINTURE VERTE DE OUAGADOUGOU »,
UNE INFRASTRUCTURE TERRITORIALE POUR PENSER LE « GRAND OUAGA »** **237**

1. Procédé de « lecture » multiple du territoire **240**

1.1 Lecture géographique et cartographie dynamique 243

1.2. Lecture narrative : le film documentaire 248

1.3 Lecture projectuelle : le projet comme hypothèse 255

1.4 Lecture prospective : la rencontre des acteurs 264

2. L'infrastructure territoriale **267**

**III. LES « FIGURES » DU TERRITOIRE POUR LE PROJET DE LA MÉTROPOLE-VILLAGE(S)
DE OUAGADOUGOU** **271**

Chapitre premier

LA « FIGURE » COMME OUTIL DE LECTURE DU TERRITOIRE **273**

1. Trouver la « nouvelle richesse » dans la « nouvelle pauvreté » **273**

1.1 La construction et les linéaments selon Alberti 273

1.2 La traduction 277

1.3 L'expérience du choc 278

2. L'outil conceptuel « figure » **283**

2.1 « *Reading* » le territoire 283

2.2 L'outil conceptuel « figure » 287

Chapitre 2

FIGURE-PROCESSUS **291**

1. Le « jardin » : un régénérateur d'artefact vert **291**

1.1 Définition du « jardin » 291

1.2 Représenter l'idée du « jardin » 293

2. Le « non-loti » : un système alternatif au lotissement **301**

2.1 La définition du « non-loti » 301

2.2 Représenter l'idée du « non-loti » 307

<i>Chapitre 3</i>	
FIGURE-INTERVALLE	317
1. La « cour » : une interface dedans-dehors	317
1.1 Définition de la « cour »	317
1.2 Représenter l'idée de la « cour »	325
2. Le « 6 mètres » : une rue partagée	339
2.1 La définition du « 6 mètres »	339
2.2 Représenter l'idée du « 6 mètres »	343
3. Le « goudron » : une artère structurante de l'économie marchande	351
3.1 La définition du « goudron »	351
3.2 Représenter l'idée du « goudron »	353
CONCLUSION	387
GLOSSAIRE	397
ANNEXE	403
BIBLIOGRAPHIE	435

INTRODUCTION

Ce travail de thèse a pour origine différentes expériences architecturales, enquêtes de terrain et élaboration de projets, qui ont fait émerger des questionnements sur les territoires urbanisés en Afrique subsaharienne. Ce fut tout d'abord la découverte lors d'un voyage d'étude¹ de trois villes en Afrique de l'Ouest. L'itinéraire Bamako-Gao-Ouagadougou est à l'origine de mon premier étonnement. En effet, j'ai perçu au Mali l'intensité et la densité d'une métropole dont toute l'attractivité était dirigée vers un centre : le marché central. A Bamako les mouvements de populations sont selon les moments de la journée orientés des périphéries vers le centre-ville, ou du centre-ville vers les périphéries. A tel point que l'organisation des circulations suit ces grandes tendances, ainsi le Pont des Martyrs fonctionne selon cette tendance : la circulation alterne sens unique et double sens. Après avoir vécu la force marchande de cette capitale, ma deuxième escale fut au nord du Mali à Gao, ville légendaire s'articulant autour de vestiges du passé tels que les ruines du palais de Kankou Moussa² ou le tombeau des Askia³. Gao, auparavant, avait été le centre du royaume Songhaï où religieux, intellectuels, et marchands venaient échanger. On imagine ces lieux de discussions, d'apprentissages et de marchandages, mais à l'époque contemporaine les interactions sont invisibles : Gao ne grouille plus. Enfin, j'arrive à la fin de mon itinéraire : Ouagadougou. Il régnait une poésie villageoise. Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres au monde. Et pourtant cette poésie rend la précarité moins accablante. La force vitale de ce territoire est l'esprit positif qui produit une multiplicité de scénarios de vies. Il y a une quiétude, on respire à Ouagadougou.

¹ Stage de Master 1 d'une durée de deux mois, effectué en 2007, avec le laboratoire CRATERRE (ENSAG) dans le cadre d'un programme UNESCO.

² Kankou Moussa succéda à son oncle, Sonjiata Keita (fondateur de l'empire du Mali), au début du XIV^e siècle. C'est lors de son règne de 25 ans que l'empire du Mali sera le plus étendu.

³ Askia Muhammad (1443-1528), fondateur de la dynastie des Askia. Soumettant des tribus (Mandingue, Peulh, Haoussa), il crée l'empire Songhaï à la fin du XV^e siècle.

Le souvenir de ces lieux de quiétude me permit de faire l'hypothèse pour mon Projet de Fin d'Etudes d'Architecture⁴ de la nécessité d'espaces urbains où la ville respire. Les questions théoriques sur la densité de la ville devinrent ainsi des outils efficaces pour penser des spécificités de vie urbaine. Ouagadougou est une ville dilatée et poreuse⁵. Elle donne la sensation d'« être au village ». Il a fallu saisir les enjeux de la métropole, en comprendre les dimensions globales pour ensuite les confronter aux réalités locales, souvent très dures par la précarité des populations et très contraignantes par les moyens économiques très limités. Grâce au diplôme, je fis l'expérience de tester mon apprentissage d'architecte européen au service des conditions de vie africaines. Comment, avec nos réflexes projectuels européens, pouvons-nous répondre aux spécificités locales de Ouagadougou, souvent « hors norme », par rapport à ce dont nous avons l'habitude? En réalité, il a fallu créer de nouveaux outils et inverser le regard⁶. La réflexion s'est poursuivie dans le cadre du Concours d'architecture et d'urbanisme de l'Académie d'architecture où la proposition d'une ingénierie foncière pour les territoires informels à Ouagadougou a été primée par le Prix Tony Garnier 2009⁷. La proposition « De l'habitat spontané au projet de sol » prenait en compte les « possibles » des lieux. Elle intégrait les processus et les techniques de mise en valeur des ressources, dans le but de conforter un écosystème existant qui deviendra par la suite le socle environnemental déclencheur de la pensée pour un développement territorial.

La thèse propose de mener une réflexion sur les territoires urbanisés en Afrique

⁴ Le Projet de Fin d'Etudes intitulé *Réinventer le village à Ouagadougou métropole du troisième millénaire: Apprendre de l'habitat spontané - Planification inversée grâce à la pharmacopée*, avec Sayouba Tiemtore, a été soutenu en juin 2008. Le travail proposait une planification inversée grâce à la culture pharmacopée et la création d'outils de projet par l'apprentissage de systèmes informels.

⁵ VIGANO Paola, *Les territoires de l'urbanisme ; Le projet comme producteur de connaissance*, MétisPresses, Vicenza, 2012. Traduction de *I territori dell'urbanistica. Il progetto come produttore di conoscenza*, Officina Edizioni, 2010. « La porosité fait référence à la densité, aux distances, à la prise en compte d'éléments de rationalité écologique, mais elle a aussi des implications sociales profondes. Au sens large, le « fantasme » de la porosité est mis en mouvement par des réflexions qui ont rapport avec la soutenabilité de nos actes, de nos projets et de nos décisions ; c'est un thème complexe, riche d'ambiguïtés qui traite simultanément des questions écologiques, sociales et économiques », p. 148.

⁶ Etant d'origine camerounaise, je suis arrivée en France à l'âge de trois ans. J'ai donc effectué mon cursus scolaire et ma formation d'architecte en France. A plusieurs reprises, j'ai eu la chance de redécouvrir mon pays natal, ce qui témoigne de ma double culture.

⁷ En 2009, le projet « De l'habitat spontané au projet de sol. Réinventer le village à Ouagadougou, Métropole du III^e millénaire » de MAMA AWAL Halimatou et TIEMTORE Sayouba obtint le premier prix d'urbanisme, « Prix Tony Garnier » décerné par l'Académie d'Architecture.

subsaharienne. Il s'agit à partir d'une étude de cas, Ouagadougou, de construire des éléments de compréhension permettant d'appréhender la complexité des métropoles contemporaines. Tout d'abord considérer une réalité multiple du « fait urbain »⁸ telle Aldo Rossi le définit. Le « fait urbain » intègre des dimensions multiples: minérale, végétale, organique, sociale, politique, mécanique ainsi que des différences d'échelle déjà perçues et énoncées par Giorgio Piccinato, Vieri Quilici et Manfredo Tafuri en 1962⁹. L'histoire du Burkina Faso, ancienne Haute Volta, nous apprend que les territoires urbanisés de Ouagadougou sont marqués à la fois par des cultures traditionnelles ancestrales, par la culture moderne issue de la pensée technique occidentale lors de la colonisation, ainsi que par celle des mouvements indépendantistes, notamment la révolution Sankariste¹⁰ et récemment par celle de la « débrouille » due à la paupérisation des populations. Ainsi, sont encore perceptibles quatre formes de fabrication de la ville de Ouagadougou : le royaume précolonial du pays Moogo, la colonie de la Haute-Volta, la nation du Burkina Faso, et celui des populations répondant à la carence d'équipements par des systèmes informels généralisés. Ces différentes cultures révèlent la nécessaire transformation dans les manières de penser et de projeter l'architecture pour répondre à la complexité des modes de vie.

L'OBJET D'ÉTUDE : LA RÉGION DE OUAGADOUGOU

Ouagadougou est la capitale du Burkina Faso, pays enclavé de l'Afrique subsaharienne. Sur une superficie de 274 200 km², on estime la population du pays à plus de 16 millions d'habitants dont 26 % est urbaine¹¹. Avec un revenu par habitant de 480 USD en 2008¹², le

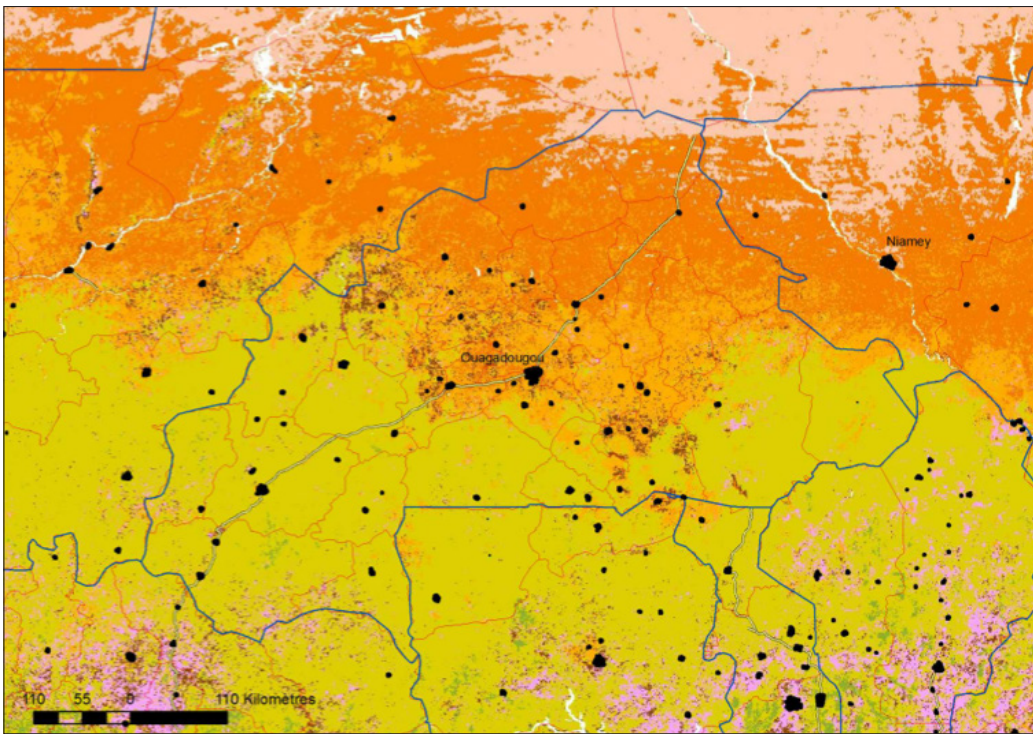
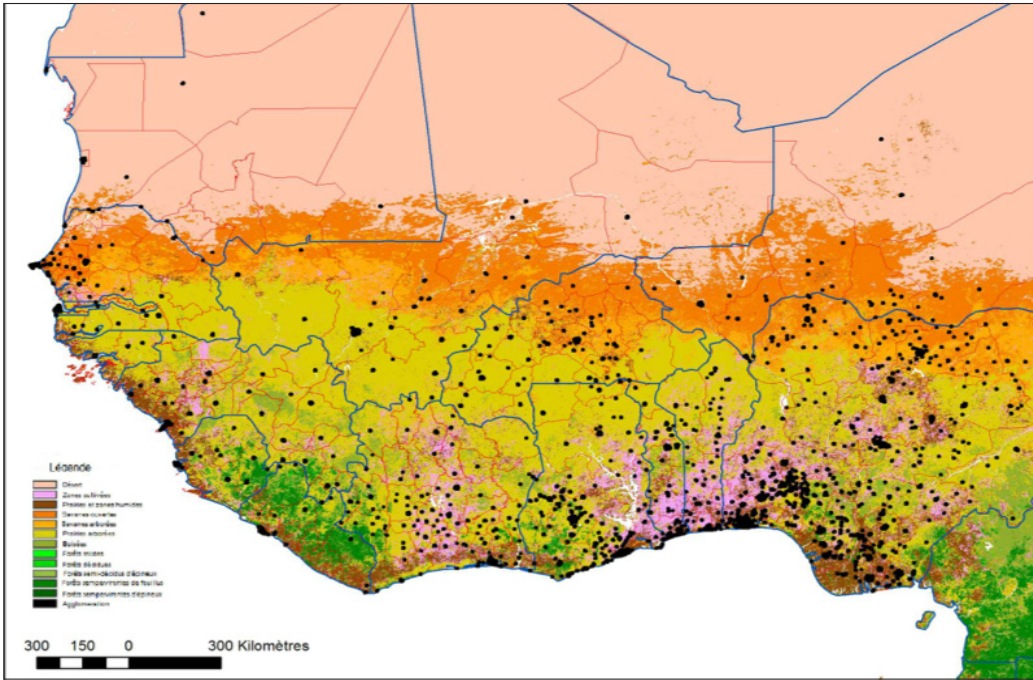
⁸ ROSSI Aldo, *L'architecture de la ville*, Paris, L'équerre, 1981 (Traduction Françoise Brun éd. or. : Milan, Clup, 1978).

⁹ PICCINATO G., QUILICI V., TAFURI M., «La città territorio, Verso una nuova dimensione», in *Casabella-Continuità*, 1962.

¹⁰ SANKARA Thomas incarne et dirigea la révolution burkinabé du 4 août 1983 jusqu'à son assassinat. COMPAORE Blaise prit la succession le 15 octobre 1987.

¹¹ United Nations Department of Economic and Social Affairs (UNDESA), *Urban Population, Development and the Environment*, 2011.

¹² Banque mondiale, *indicateurs mondiaux de développement*, 2010.



1. Carte : Milieux naturels et agglomérations en Afrique de l'ouest

2. Carte : Le Burkina Faso dans la bande d'urbanisation sud-sahélienne

Source : *Africapolis database SEDET/AFD, July 2008 ©Guèye & Thiam, Dakar, Senegal, August 2010*

pays est l'un des plus pauvres du monde¹³. Disposant d'une position stratégique à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou est situé au carrefour des anciens chemins de commerces. Historiquement, la ville était traversée par le chemin menant au nord au pays Yatenga et à Tombouctou, au sud chez les Gourounsi, les chemins menant à l'ouest chez les Haoussa, et à l'est chez les Kibirsi. Aujourd'hui, Ouagadougou est au terminus de la voie ferrée venant d'Abidjan (Côte d'Ivoire) entouré de grandes métropoles telles Bamako (Mali), Niamey (Niger), Abidjan, Accra (Ghana), Lomé (Togo), Cotonou (Bénin), la métropole constitue une rotule commerciale à l'échelle de la sous-région de l'Afrique de l'ouest. Au niveau national, son attractivité fait de la capitale le principal centre économique, elle concentre 70 % de l'activité industrielle du pays¹⁴. Comme pour de nombreuses grandes villes en Afrique subsaharienne, l'attractivité économique engendre une population urbaine qui ne cesse d'augmenter. Constatant que l'on prévoit la stabilisation de la croissance de Lagos (Nigeria), ce sont les villes telles qu'Abuja (Nigeria), Bamako (Mali), Luanda (Angola), Lubumbashi (République Démocratique du Congo), Nairobi (Kenya), Dar es Salaam (Tanzanie), Kampala (Ouganda), Mbuji-Mayi (République Démocratique du Congo), et Niamey (Niger) qui vont croître de 47,3 à 56,7 % au cours de la décennie¹⁵. Avec un taux de 81 %, les prévisions de croissance urbaine pour l'agglomération de Ouagadougou dépasse nettement les autres villes. Aujourd'hui, avec une population de plus de 2 millions d'habitants, on estime sa superficie à 316 km². Ce qui correspond environ à trois fois la superficie de la commune parisienne pour une population à peu près équivalente. Ouagadougou se situe au centre du pays dans la province Kadiogo, sur une vaste pénéplaine qui descend en pente douce du sud vers le nord. Il n'y aucune barrière naturelle et physique à l'étalement de la ville. L'ampleur de l'étalement urbain et de l'accroissement de la population accentue les difficultés jusqu'alors rencontrées pour subvenir aux besoins des populations urbaines. La précarité a

¹³ Selon les rapports mondiaux sur le Développement Humain Durable du PNUD, son Indicateur de Développement Humain (IDH) est l'un des plus faibles au monde. Avec 0,343, le pays se plaçait au 183^{ème} rang sur 187 pays en 2012.

¹⁴ Selon une étude réalisée par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 2000, *Profil Urbain de Ouagadougou*, Programme des Nations unies pour les Établissements Humains, 2007.

¹⁵ World Urbanisation Prospects, The 2009 Revision, DESA, United Nations, New York, 2010. « La croissance urbaine ne se mesure pas seulement en termes absolus; on peut aussi la traduire sous forme de croissance *proportionnelle*, c'est-à-dire l'expansion démographique rapportée aux dernières statistiques de la population urbaine ».

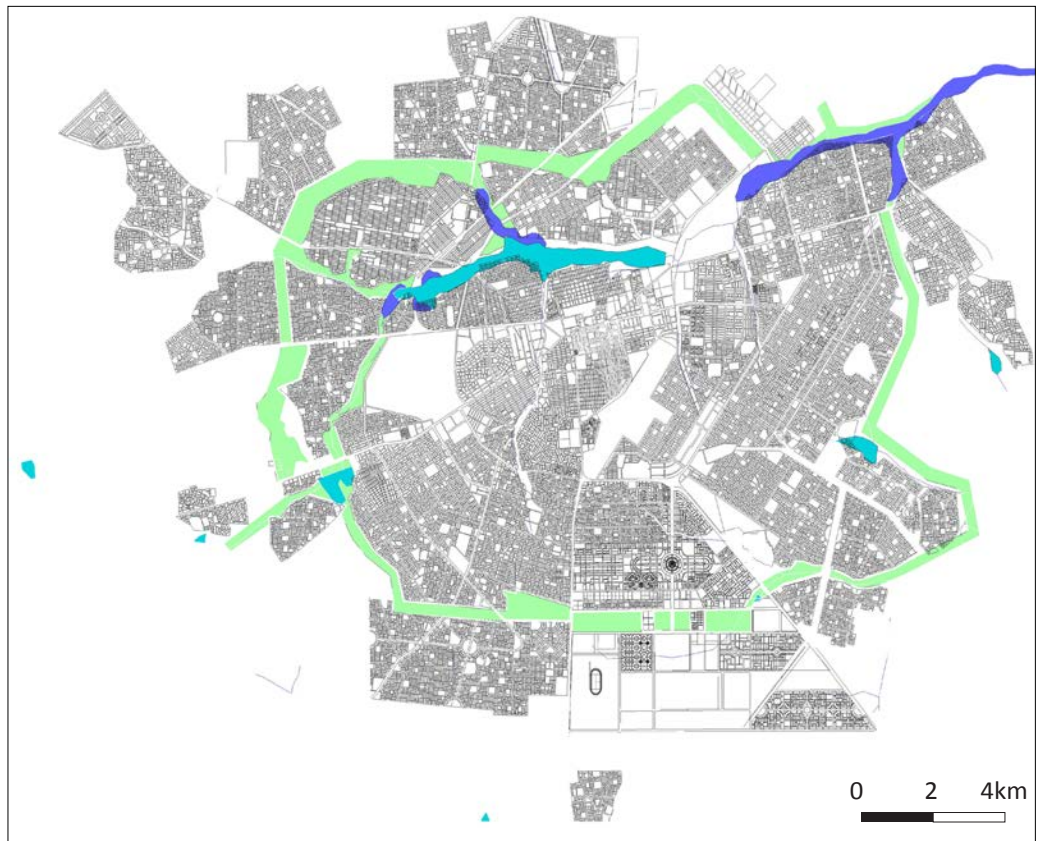
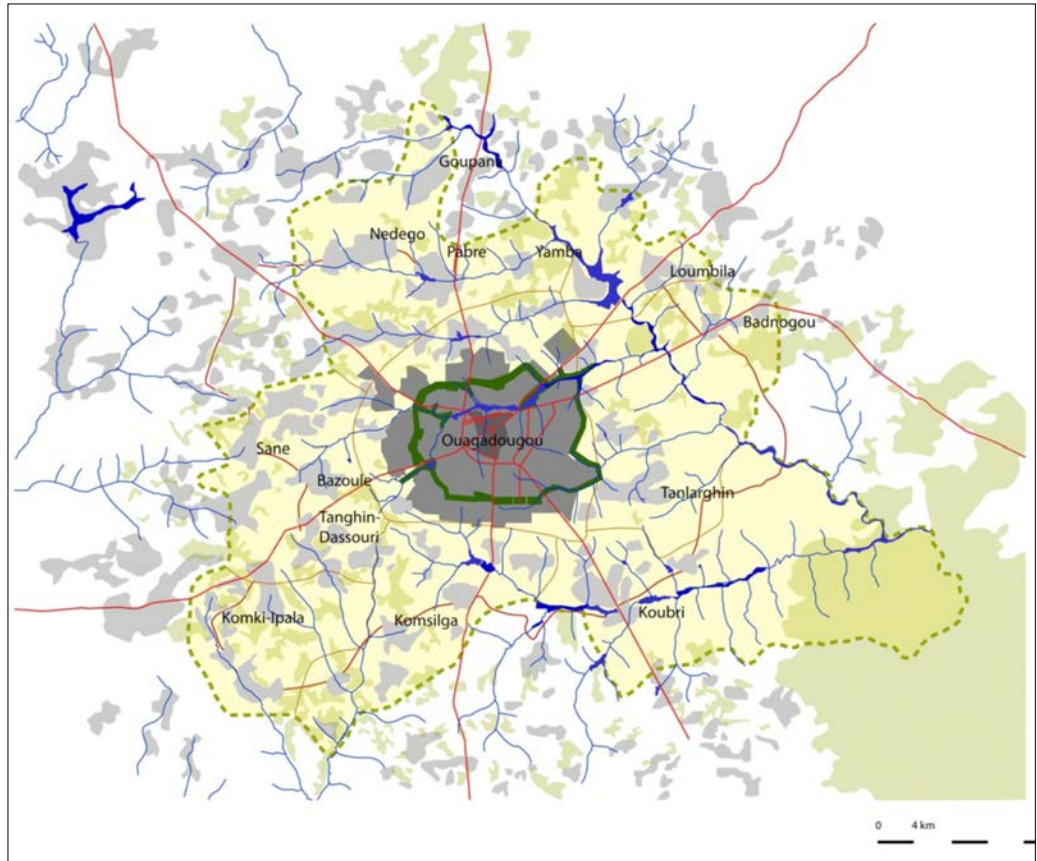


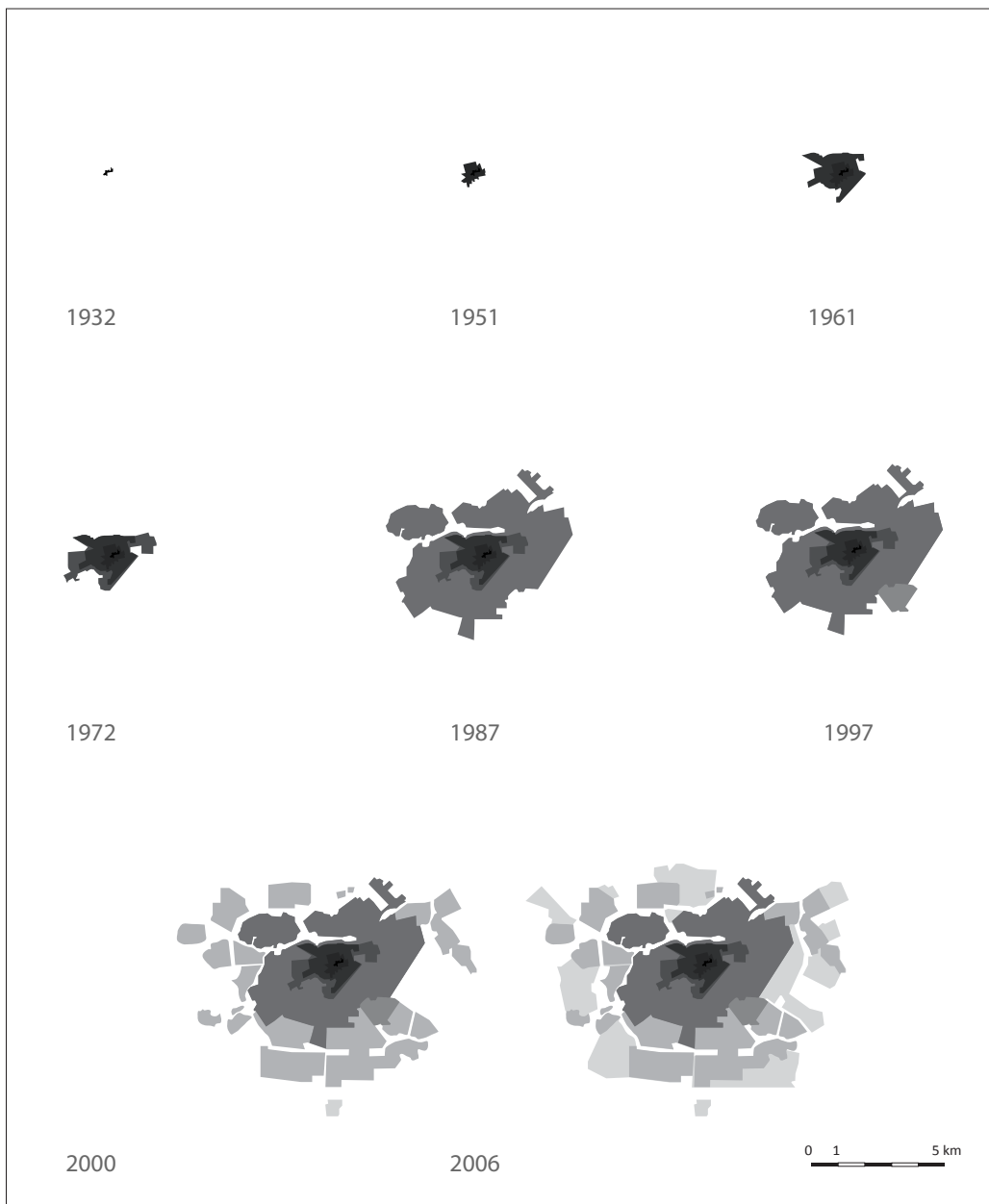
3. Vue aérienne : La région du Grand Ouaga - *BING Map*

4. Vue aérienne : La ville de Ouagadougou - *BING Map*

5. Carte : Grand Ouaga - redessiné par TOURE M. , JACQUEMIN L., HOUDEFFO J.P. d'après le SDAGO

6. Carte : Ville de Ouagadougou - *Rapport Stratégie Horizon 2025 de G2 Conception.*





7. Evolution urbaine de Ouagadougou
redessiné par l'auteur d'après le rapport Stratégie Horizon 2025 de G2 Conception

tendance à s'aggraver¹⁶. Les processus d'urbanisation à venir soulignent l'urgence pour les aménageurs de la ville de renforcer les capacités à répondre à la demande de logements, de services et de moyens de subsistance. L'absence de relief amène une consommation quasi-totale des territoires de la commune, la ville s'étale et englobe petit-à-petit les terroirs ruraux environnants. Ces dynamiques démographiques entraînent les politiques et les planificateurs à repenser le fonctionnement urbain. Le Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga (SDAGO) de 1999 projette un réseau périphérique de villages-centre¹⁷ offrant des « trames d'accueil » de lotissement. Elles permettront d'installer les nouveaux arrivants et de maintenir les ruraux dans les villages intégrés dans l'extension métropolitaine. C'est ce que Jean-Marc Ela nomme « villagisation¹⁸ ». Ces aménagements élargiront l'aire métropolitaine de Ouagadougou à 3304 km², soit d'environ 10 fois la superficie de la commune urbaine.

HISTORIQUE DE L'URBANISATION

La commune urbaine a fait l'objet récemment d'un découpage administratif. Autrefois organisée en 5 arrondissements¹⁹, 30 secteurs et 17 villages, depuis la loi n° 066-2009/an du 22 décembre 2009, elle compte 12 arrondissements, 55 secteurs et 17 villages (voir cartes Annexe 1). Une structuration administrative qui montre encore cette histoire complexe. La métropole ouagalaise a été l'instrument de trois pouvoirs étatiques : le Moogo, la Haute-Volta, le Burkina Faso. C'est à partir de 1495 que *Wogdogo* devient le *Natenga*²⁰, la métropole centralisant le pouvoir traditionnel Moose. En 1896, le royaume Moaga, devient colonie française, *Wogdogo* devient Ouagadougou²¹, centre administratif colonial. Entre ville

¹⁶ UN-HABITAT, Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages, 2009. « Notons que la pauvreté touchait au Burkina Faso 44% de la population totale, soit 50 % dans les zones rurales et 20 % dans les zones urbaines ». <http://www.un-habitat.org>.

¹⁷ L'urbanisation dépassant les limites administratives de la commune, les planificateurs projettent des villages-centres. Cela consiste à raccorder les villages environnants pour constituer une aire métropolitaine : le « Grand Ouaga ».

¹⁸ ELA Jean-Marc, *La ville en Afrique noire*, Karthala, Paris, 1983.

¹⁹ Les cinq arrondissements étaient Baskuy, Bogodogo, Boulmigou, Nongremasson et Signoghin.

²⁰ Dans la langue moré *natenga* est la capitale, le lieu de résidence du chef coutumier, le *Mogho naba*. «na» signifiant chef et «tenga» signifiant terre.

²¹ Toponyme hérité de la colonisation française, ainsi « Ouagadougou » serait une déformation due à la difficulté des colons à prononcer « *Wogdogo* » ou « *Ouor'odor'o* ».



8. Vue aérienne de Ouagadougou vers 1930
Ouagadougou (Upper Volta, now Burkina Faso) in late December 1930 or early January 1931.
Air photo taken by Swiss pilot and photographer Walter Mittelholzer (1894-1937).

Source : MITTELHOLZER Walter, *Tschadseeflug*, published in 1932 in Switzerland

européenne et ville indigène, l'espace urbain devient dual. On observe d'un côté les tracés réguliers hérités d'une pensée technique occidentale et de l'autre une organisation diffuse en concessions perpétuée par une culture traditionnelle et locale. En 1960, Ouagadougou devient capitale de la Haute-Volta indépendante et à partir de 1984 elle prend le rôle de capitale de la nouvelle nation que Thomas Sankara renomme Burkina Faso²².

L'introduction de la technique de planification liée aux nouvelles formes de l'urbanisation moderne occidentale remonte à 1896 quand le pouvoir colonial s'implante. Cette urbanisation a également renforcé les lieux de pouvoirs coutumiers en s'appuyant sur l'organisation des quartiers préexistants. Dans l'organisation précoloniale chaque quartier est affilié à une fonctionnalité dans la pyramide des pouvoirs coutumiers. Ainsi le pouvoir colonial se base sur l'organisation spatiale du royaume Moose. La ville de Ouagadougou est devenue le centre du royaume Moose en 1495 et résidence permanente du *Mogho Naba* en 1691²³. Le palais du roi est au centre des « quartiers de pouvoirs ». La politique coloniale introduisant des outils de planification européenne installe une réalité bicéphale. La « ville européenne » se juxtapose à la « ville indigène ». D'un côté, l'instauration de zones planifiées avec des délimitations de parcelles précises et, de l'autre côté, la prolifération de concessions traditionnelles.

Le premier plan d'aménagement du centre-ville établi en 1919 affirme la « centralité », les lieux de pouvoirs militaires, et les quartiers religieux²⁴. L'aménagement se poursuit orienté par des idéaux hygiénistes en organisant des « zonages » délimités et réglementés. La photo de 1930 (Fig. 8) nous montre le tracé des îlots planifiés des concessions traditionnelles. A partir de cette époque, trois phases d'urbanisation montrent des bouleversements démographiques. Jusqu'en 1945, date à laquelle la colonie de la Haute-Volta est démantelée et où l'on tente de déplacer le centre colonial, la population alors en baisse est de 17 000 habitants²⁵. On assiste

²² L'appellation « Burkina Faso » a été instaurée par Thomas Sankara en 1984. « Burkina Faso » composé de deux langues (Moré/ Bambara) se traduit : « Pays des hommes intègres ». Avec le suffixe « bè », une troisième langue, le Peulh, permet de donner la dénomination des populations : « les burkinabè ».

²³ HIEN Pierre-Claver, COMPAORE Maxime, *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, DIST/CNRST, deuxième édition, 2006, p. 33.

²⁴ D'après le *Diagnostic urbain de Ouagadougou*, établi par l'agence d'architecture et d'urbanisme basée à Ouagadougou G2 CONCEPTION en 2006, p. 16.

²⁵ *ibid.*, p. 16.

à une stagnation des procédures de lotissements et des projets d'équipements urbains. C'est en 1947 avec la reconstruction de la Haute-Volta que la période de grands aménagements²⁶ débute. On assiste au lancement de grands chantiers tels que le nouveau palais pour le Mogho Naba, un ensemble administratif pour le gouverneur, l'extension de l'aérodrome avec des travaux de bitumage, le centre hospitalier Yalgado Ouedrago, la gare avec l'arrivée du chemin de fer en 1954, et des établissements scolaires. De grands travaux répondant à une augmentation de la population qui alors s'élève à 57 952 habitants²⁷. De 1961 à 1972, la ville s'étale considérablement avec des « zones non-loties ²⁸ » en périphérie. On estime la population à 282 000 habitants en 1980²⁹.

La période 1983-1987 est marquée par la politique urbaine de Thomas Sankara. Ouagadougou devenant la capitale de la nouvelle nation, renommée le Burkina Faso, fut l'instrument de la « révolution » que menait Thomas Sankara. Il instaure les « secteurs » pour se détacher de l'appartenance de quartiers régis autrefois par un statut coutumier et colonial. Les opérations de lotissement dites « commando³⁰ » sont opérées dans l'ensemble du territoire urbain. La ville multiplie sa surface par 3,5. Le processus de lotissement est aussi accompagné par des équipements urbains : des cités réservées aux fonctionnaires, le grand marché central, secondé par des marchés de secteurs, accentuant la volonté d'une partition égalitaire de l'aire urbaine. Avec La Réforme Agraire Foncière (RAF), le sol devient la propriété de l'Etat. La ville était à ce moment-là à 70 % irrégulière, ce qui équivaut à une superficie de 45 km². Environ 60 % de la population, soit 180 000 personnes vivent dans

²⁶ « Après 1947, dans le cadre du Plan de modernisation, « Bancoville » s'effaça au profit d'un Ouagadougou de béton et de ciment ». DULUCQ Sophie, *La France et les villes d'Afrique noire francophone : quarante ans d'intervention (1945-1985). Approche générale et études de cas : Niamey, Ouagadougou et Bamako*, Harmattan, Paris, 1997, p. 309.

²⁷ G2 CONCEPTION, *op. cit.*, p. 16.

²⁸ Les zones « non-loties » concernent les parcelles n'ayant pas fait l'objet d'attribution et de bornage parcellaire, ce sont des territoires qui ne sont pas équipés en réseau : eau, électricité, téléphone, réseau viaire, ou tous autres équipements publics. On retrouve ces zones en périphérie de la ville. Le statut foncier précaire, engendre un investissement minima des citoyens vis-à-vis de leurs constructions car le risque d'expulsion est imminent. Contrairement au « zones loties » qui sont des portions du territoire dont un tracé parcellaire a été effectué. Des lots sont attribués aux ménages, ce sont des territoires qui sont équipés en réseau d'équipements publics. C'est une procédure qui s'effectue autant sur les terrains déjà habités que vierges.

²⁹ G2 CONCEPTION, *op. cit.*, p. 16.

³⁰ FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *Ouagadougou (1850-2004). Une urbanisation différenciée*, IRD éditions, Marseille, 2008, p. 42.

des zones non-loties³¹. Pour remédier à ces conditions de vies précaires, Thomas Sankara instaure l'égalitarisme social et spatial. Il prônait le slogan : « un ménage / une parcelle puis un ménage / un toit », ce qui donne le droit à tous les citoyens de bénéficier d'une parcelle en zone lotie. Une contribution financière très faible était demandée, plus symbolique qu'autre chose, elle permettait aux plus démunis de s'en acquitter. A l'époque, l'acquisition d'une parcelle était presque gratuite. Au fil du temps, l'idéologie de cet égalitarisme social et spatial sera détournée au profit de spéculateurs fonciers.

La période post-révolutionnaire est marquée par le lancement d'un processus de « décentralisation », et l'augmentation des zones non-loties est générée soit par l'exode rural soit par la pression spéculative foncière (maison alibi)³². Une période qui se caractérise par l'apparition de nouveaux acteurs de l'immobilier par les politiques de cités privées en périphérie. Par la suite, le projet ZACA Phase I et Phase II projette un centre d'affaires voué à amener de nouveaux investisseurs dans le but de dynamiser le secteur économique de la capitale. Puis un autre centre résidentiel, Ouaga 2000 où toute l'administration publique ainsi que la présidence sont déplacées. Dans ce quartier privilégié, les ouagalais nantis acquièrent les parcelles les plus spacieuses et plus coûteuses du marché foncier. C'est dans ces terrains d'expérimentation (ZACA et OUAGA 2000) que les architectes produisent les projets contemporains qualifiés de « modernes ».

DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES EXTRÊMES

La région se caractérise par un climat sahélien alterné selon deux saisons pluviométriques : une saison des pluies et une saison sèche. La saison des pluies s'étalant de mai à septembre avec la présence de la Mousson, un vent frais et parfois violent, maintient une température moyenne de 25°. La saison sèche s'étalant d'octobre à avril, avec l'influence de l'Harmattan, vent asséchant couvrant la ville de poussière avec une hausse des températures jusqu'à 45°. Ces

³¹ G2 CONCEPTION, *op. cit.*, p. 16.

³² « on note la présence de maisonnettes alibis, inhabitées, qui marquent l'appropriation du sol par les familles ; elles sont la projection matérielle de la revendication foncière », PRAT Alain, « Ouagadougou, capitale sahélienne : croissance urbaine et enjeu foncier » in *Mappemonde*, n°1/1996, p. 23.



9. Quartier non-loti - Taptenga



10. Quartier non-loti - Taptenga - Logement



11. Quartier non-loti - Taptenga - Ruelle



12. Quartier - Taptenga - Carrière de briques de terre crue



13. Barrage intra-urbain

Photos MAMA AWAL H.



14. Avenue Kwame N'Krumah - ZACA



15. Avenue Kwame N'Krumah - ZACA



16. Quartier loti - Dapoya



17. Quartier loti - Ouaga 2000 - Maison individuelle



18. Boulevard Charles de Gaulle



19. Quartier loti - Zogona - 6 mètres (rue en terre battue)



20. Parc Urbain Bangr Wegoo



21. Quartiers non-loti - Boulmigou - Jardin potager

dernières années, nous constatons une augmentation des températures. Ce réchauffement climatique est dû d'une part aux phénomènes généralisés de la planète et d'autre part à la concentration humaine et aux activités qui en résultent. Aussi la diminution du couvert végétal contribue-t-il à ce réchauffement. Nous observons que la préservation des espaces végétaux dans la ville se justifie par des nécessités alimentaires, seules les espèces utilitaires tels les arbres fruitiers et les plantes de pharmacopée subsistent. La préservation a également été induite par les croyances ancestrales. Ainsi la forêt classée (Bangr-Weogo) est considérée comme une composante sacrée du territoire de Ouagadougou. Par ailleurs une Ceinture verte a été instaurée en 1976 par les planificateurs pour protéger la ville des vents asséchants, de la poussière, pour contrôler l'étalement urbain et lutter contre la désertification. Malgré les initiatives des planificateurs pour intégrer des composantes vertes tels que les « jardins » ou les arbres le long de certaines voiries, les infrastructures végétales sont en régression dans la ville. Comment concilier ce besoin de végétalisation que les politiques développent avec « Ouaga la verte » avec une idée d'« embellissement » et les besoins fonctionnels des populations : bois de cuisson des aliments, ombre, agriculture urbaine.

À l'origine, l'implantation de la ville s'est faite stratégiquement sur un site marécageux dans le but de dissuader des éventuels envahisseurs et pour avoir une réserve d'eau à proximité. Aujourd'hui, les quatre marigots qui traversent le territoire du sud vers le nord sont aménagés en canaux réalisés ou prévus. Nous notons quatre barrages intra-urbains dont trois alimentent la ville en eau potable. Les marigots, les barrages et les fortes pluies diluviennes entraînent de grands risques d'inondation pour les populations riveraines de ces infrastructures. Ainsi le problème des inondations dû au changement climatique devient l'un des premiers paramètres de gestion de territoire. La région présente des conditions extrêmes liées à l'eau. D'un côté la rareté de l'eau génère des risques permanents de sécheresse, de l'autre côté les pluies de plus en plus violentes et abondantes en saison humide, induisent des dangers d'inondation et de dégradation des constructions. On distingue principalement 4 types de sols : les sols ferrugineux lessivés, les sols minéraux bruts, les sols hydromorphes et les solnetz La particularité géologique de la ville de Ouagadougou pourrait se résumer aux contraintes liées à la rareté des ressources en eau, à la faible capacité d'infiltration des sols ainsi qu'aux difficultés de drainage des eaux pluviales dues à l'absence de relief. Ainsi, l'imperméabilisation croissante des sols rend l'infiltration des eaux de pluies de plus en plus difficile. De plus, les petites infrastructures, tels que les caniveaux dans les zones d'habitats

sont insuffisantes. Ces conditions de gestion de l'eau accentuent les risques d'inondation. Nous nous rappelons des dégâts occasionnés à Ouagadougou lors des inondations du 1^{er} septembre 2009. Des territoires ont été submergés entièrement par l'eau. Les lieux les plus sinistrés ont été classés officiellement en zones inondables, ils sont donc désormais inhabitables. Les populations sinistrées ont été déplacées vers de nouvelles trames d'accueil notamment à Yagma, un village situé à 20 km du centre de Ouagadougou. Ces délocalisations pointent l'urgence de la gestion du territoire ouagalais. Comment la Ville accompagne-t-elle les populations pour une installation plus sûre de leur habitat mais aussi pour une insertion professionnelle vers ces nouvelles trames d'accueil pour l'instant démunies de toutes les infrastructures de base³³ ? Le paradoxe habituel, rareté de l'eau et eau comme danger, positionne la réflexion dans une ambiguïté des approches environnementales et des stratégies territoriales qui doivent être repensées dans leur ensemble.

PROBLÉMATIQUE

Comment comprendre et lire les territoires urbanisés contemporains ? La thèse questionne le rôle de l'architecte sur ces nouveaux territoires. Nous considérons Ouagadougou comme un véritable observatoire. L'objectif est de saisir la complexité des territoires métropolitains intégrant la subtilité du langage villageois et l'ingéniosité des systèmes informels. Il s'agit de mettre en relief les figures spécifiques de la région de Ouagadougou qui témoignent des interactions entre « ville-village » et « formel-informel ».

³³ Selon les chiffres de l'ONU-Habitat en 2003, 74,7 % des Ouagalais ont accès à l'eau potable. Les moyens d'approvisionnement varient. 40 % y ont accès par des bornes fontaines, 35 % par des forages privés et 5,24% à partir de puits traditionnels. Les problèmes d'assainissement des territoires spontanés sont au cœur des préoccupations des aménageurs.

UNE VILLE GÉNÉRIQUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Qu'est qu'une ville en Afrique subsaharienne? Même si nous savons que «tous les chemins ne mènent pas à Tombouctou³⁴ » comme nous le démontre René de Maximy en interpellant sur l'inexistence d'un paradigme de la ville africaine, cependant il existe bien des points de convergence. En « recopiant » un texte de D. Roche, «*Le peuple de Paris*» au XVIIe siècle, René de Maximy propose une écriture de la ville de Kinshasa (République Démocratique du Congo), selon lui reconnaissable autant par des Africains que des Européens. A la suite de cet exercice, il écrit : «Naturellement, il s'agissait pour moi de tester une description qui paraissait à première vue très ciblée et très spécifique, mais que j'ai trouvée tout à fait passe-partout³⁵». Par cette manipulation d'analyse structurelle, René de Maximy met en relief des caractères génériques de la description de la ville au-delà même du contexte africain.

Des études et des observations nous permettent toutefois d'observer des points de convergence sur les territoires en Afrique. Déjà nous observons des points de corrélation dans l'histoire partitionnée en quatre moments forts. Une première période est celle de la culture traditionnelle ethnique induisant une culture d'habiter et des modes constructifs par la relation homme-environnement. Par exemple, les peuples nomades du désert comme les Touaregs, habitent une immensité dans un processus de mobilité ou la tente démontable est une unité de base de l'habitat. Les Moose, peuples de la savane, sont quant à eux sédentarisés et utilisent la terre et la paille pour construire leurs cases, l'unité de base qui formera par des processus de duplications et d'agencements des concessions familiales. Et les Ahizo, peuple pêcheur du Bénin, étendent le territoire sur l'eau avec des systèmes constructifs en pilotis. Une deuxième période est le temps colonial qui introduit le dualisme entre culture européenne et cultures locales. Quand les cultures locales ne sont pas totalement effacées, c'est un espace bicéphale qui fabrique les centres urbains. Une troisième période est le temps des mouvements indépendantistes avec la construction d'une nouvelle nation, dont les villes sont fortement marquées par des idéologies nationalistes. Une quatrième période est la ville

³⁴ MAXIMY René de, «Tous les chemins ne mènent pas à Tombouctou» in COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Processus d'urbanisation en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 1988, (Villes et Entreprises). ISBN 2-7384-0081-7 Fonds documentaire IRD, pp. 11-25.

³⁵ *ibid.*, p. 25.

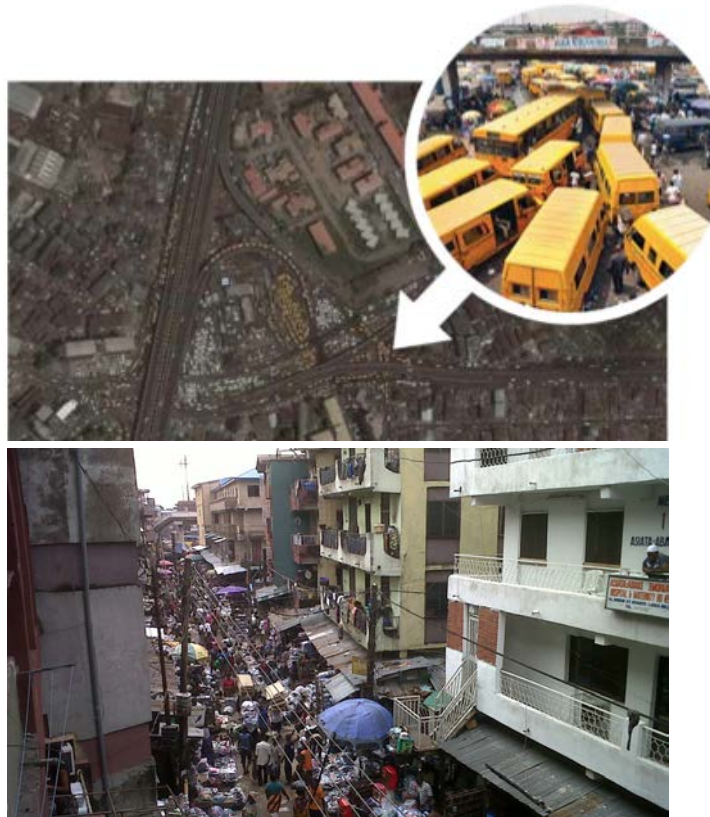
contemporaine avec la relation ville-villages générée par les migrations des villages vers la ville mais aussi par le phénomène de métropolisation englobant les villages environnants. De nos jours, les modes de vies de subsistance des populations créent un vocabulaire informel construit sur la base de nouveaux processus de systèmes alternatifs. Ces faits isolés ne constituent pas des spécificités des territoires urbanisés en Afrique subsaharienne car nous pouvons les retrouver dans d'autres contextes plus ou moins nuancés. Le caractère générique de la ville est la manière dont les territoires urbanisés se fabriquent et se renouvellent³⁶. Des phénomènes surgissant de différentes natures et provenances sont constamment intégrés dans un processus territorial. Même si la reconnaissance de ces nouveaux phénomènes n'est pas officielle pour l'ensemble des territoires tels que des espaces non-planifiés générés par des pratiques informelles, elles sont cependant vécues. Ce mécanisme d'intégration perpétuelle de nouvelles modalités induit un renouvellement constant de la pensée des territoires urbanisés en Afrique subsaharienne. C'est cette nouvelle manière de gestion du territoire que Rem Koolhaas développe dans sa description de la ville générique :

«En général, la Ville Générique a été «planifiée», non pas au sens ordinaire où quelque organisation bureaucratique contrôlait son développement, mais comme si des échos variés, des spores, des tropes, des graines, étaient tombés au hasard sur le sol, comme dans la nature, avaient pris racine - en exploitant la fertilité du terrain - et formaient à présent un ensemble : un échantillon générique arbitraire, qui produit parfois des résultats saisissants³⁷».

Dans son texte, Rem Koolhaas décrit la ville comme un organisme vivant, en constante éclosion avec la fertilité du terrain, les germes du «déjà-là», et des graines tombées au hasard, nouvellement arrivées. L'intelligence de cet organisme repose sur l'activité humaine et l'énergie qui en résulte. Comment comprendre les processus de fabrication des territoires contemporains, résultant d'une complexité historique, et de nouveaux phénomènes émergents?

³⁶ Rem KHOOLAAS affirme que « la Ville Générique renouvelle constamment son architecture, comme un reptile se débarrasse de sa peau » dans l'entretien « L'architecture tourne le dos à la ville », propos recueillis par Jean-Louis MONTESQUIOU, Books numéro 39, janvier 2013.

³⁷ KHOOLAAS Rem, «La Ville Générique» in *Junkspace. Repenser radicalement l'espace urbain*, Payot & Rivages, Paris, 2011, p 58.



22. Lagos wide & clos interactive journey into an exploding city , film documentaire de Rem Koolhaas, 2001

23. Quartier Jumata, Lagos - MAMA AWAL H., 2011

24. Rencontre zone lotie / zone non-lotie
Vue Aérienne périphérique de Ouagadougou - Google earth (2009)



L'HABITAT INFORMEL GÉNÉRALISÉ

En 2006, Mike Davis avec son ouvrage « *Planet of slums*³⁸ » met en relief une réalité de l'habitat informel généralisé à l'échelle de la sphère planétaire. Esquissant un état des lieux de nombreuses villes s'étalant avec la prolifération de territoires informels en périphérie, et soulignant la vitesse à laquelle le phénomène se globalise, Mike Davis dévoile l'urgence de la situation. Certes, c'est le portrait d'un monde terrifiant qu'il décrit, où l'écart entre les riches et les pauvres est de plus en plus croissant, mais aussi l'exploitation des pauvres par des pauvres. Davis annonce un clivage inquiétant, il faut adopter un réel changement. L'invasion et la vitesse de prolifération rendent obsolète le mode opératoire de la « table rase » des territoires des *slums*. Il devient utopiste de penser un mode de planification classique. Nous observons des implantations dangereuses pour les populations avec des conditions d'insalubrité extrême. Les populations envahissant dans certains contextes des territoires écologiquement fragiles, les institutions sont face à des risques environnementaux généralisés.

Toutefois, ces dernières années, les recherches ont mis en évidence l'ingéniosité de ces espaces à caractère informel. Dans cette perspective, Vyjayanthi Rao critique la vision antagoniste formel/informel, et mène des réflexions sur la théorie des bidonvilles : « *Slums as theory*³⁹ ». La démarche propose de nouvelles méthodes de lecture des territoires urbanisés dans le but de comprendre ce dysfonctionnement, toutefois « fonctionnel » des villes du sud. Ainsi peut-on poser un regard différent sur Jakarta, Mumbai, Johannesburg, Lagos, Douala, Ouagadougou, et bien d'autres villes, plutôt que de considérer leur « état pathologique ». Comme Rem Koolhaas l'avait observé à Lagos, pour Vyjayanthi Rao, il existe une interdépendance entre ville formelle et ville informelle. Ces espaces croisant formel-informel constituent une réelle thématique dans le domaine de la recherche scientifique pour penser le devenir de la ville

³⁸ DAVIS Mike, *Planet of Slums*, Verso, Londres-New York, 2006. Traduction française, *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, La Découverte, Paris, 2006.

³⁹ VYJAYANTHI Rao, « Slum as theory: the South/Asian city and globalization », *International Journal of Urban and Regional Research*, Volume 30, Issue 1, mars 2006, pp. 225–232.

contemporaine⁴⁰.

Aujourd'hui, ce caractère d'interdépendance entre ville spontanée et ville planifiée est renforcé par une double identité foncière de la capitale burkinabé. Une organisation foncière publique importée de la pensée coloniale dite « zone lotie », et une organisation foncière informelle fabriquée entièrement par les populations dite « zone non-lotie ». Cependant le langage informel de la métropole de Ouagadougou n'est pas spécifique aux zones non-loties. Nous constatons que des systèmes informels infiltrent les espaces urbanisés tant dans le domaine du logement que dans le domaine des activités économiques de subsistance. À partir de ce constat, la région de Ouagadougou peut être considérée comme un territoire d'interrelation entre phénomènes planifiés et spontanés. Les zones non-loties sont des territoires organisés avec un fort degré de spontanéité, à l'inverse les zones loties, sont des territoires organisés avec un fort degré de planification. Que nous soyons en territoires formels ou informels, ce qui varie est le degré de spontanéité et de planification. La difficulté de penser des réalités multiples, et parfois antagonistes, nécessite de ne plus vouloir tout contrôler, ou tout réparer. L'avenir de nos métropoles ne se situe pas selon une unique trajectoire mais selon de multiples trajectoires orientées par des vecteurs intrinsèques et extrinsèques au territoire. A partir de la définition proposée par André Corboz, le « territoire » entendu comme une entité physique et mentale⁴¹, comment projeter des environnements qui permettent aux êtres vivants (humain, animal, végétal) de constituer un écosystème? Comment faire du projet extra-urbanistique (au-delà de....) mais intra-territorial (naissant de...)?

L'investigation empirique permet d'illustrer nos propos. A Ouagadougou, l'activité marchande dans le secteur informel constitue une base de subsistance d'une majorité de la population. En prenant l'image du marché africain comme l'image de la ville en Afrique subsaharienne, nous observons que les « marchés » offrent de multiples possibilités

⁴⁰ SECCHI Bernardo, «La ville européenne contemporaine», in CHALAS Yves, *L'imaginaire aménageur en mutation*, L'Harmattan, 2004. « La ville contemporaine est la ville que l'on a sous les yeux, celle qui nous est contemporaine et prend forme, après le second conflit mondial, au cours de la deuxième moitié du XXe siècle. Cette rupture nous autorise à parler d'un avant et d'un après et requiert, d'habitude, pour être interprétée un changement de «lunettes», c'est-à-dire des outils et des catégories, à travers lesquels on observe le monde», p. 122.

⁴¹ CORBOZ André, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, les éditions de l'imprimeur, 2001, pp. 211-229.

d'implantation aux acteurs de l'économie informelle. Selon des moyens propres à chaque investisseur, les vendeurs pourront bénéficier d'un panel de scénarios adéquats à leurs besoins. Généralement, l'entité du « marché » est constituée d'une structure planifiée combinant un corps de bâti de boutiques et un hangar⁴². Le corps de bâti de boutiques représente la figure la plus statique dans l'espace et le temps. Quand au hangar il abrite aussi bien des structures fixes que flexibles. Le corps de bâti et le hangar représentent le socle planifié. Dans cette structure, s'installent des structures planifiées tels que les étalages fixes, semi-planifiées tels que les étalages mobiles, et spontanées tels que les étalages à terre ou les vendeurs ambulants. L'existence de ces degrés de spontanéité et de planification, révèle que ces deux modes opératoires sont interdépendants. La ville serait ce territoire d'interrelation qui offre une multitude de possibilités de scénarios intercalés entre les concepts « planifiés » et « spontanés » ; « formel » et « informel » ; « légal » et « illégal ».

Aussi, la rentabilité du « marché » est déterminée par ses capacités à se rendre attractif. L'espace devient un point d'ancrage diffusant son activité : les lisières du marché sont investies, l'activité marchande s'infiltré dans les rues mitoyennes. Ces appropriations rendent floues les limites de l'équipement, et grâce aux vendeurs ambulants, sillonnant les allées et les abords, s'infiltrant dans les rues mitoyennes, l'espace devient élastique. Ce sont les notions d'élasticité, d'ajustabilité, de flexibilité et de porosité que nous théorisons par le concept de « territoire d'intersection ». Inversement du côté du consommateur, la satisfaction d'un besoin dans l'instantané ne constitue pas la priorité. Mais avant tout il s'agit de bénéficier des canaux d'informations de l'activité marchande. On n'attendra pas du vendeur d'avoir immédiatement les produits souhaités. Les compétences du vendeur sont relatives à sa capacité à se débrouiller pour satisfaire un besoin. Le vendeur peut alors se transformer en intermédiaire et, par son canal, satisfaire le besoin. Il est non détenteur du produit mais actionnera son réseau pour satisfaire le besoin du consommateur, le vendeur est à la fois vendeur et intermédiaire. Ce sont ces métiers d'intermédiaire qui donnent vitalité aux secteurs économiques. Venant de l'occident, on peut se sentir un peu perturbé par ces « personnes-ressource » servant d'intermédiaires, s'insérant dans les réseaux et s'adaptant aux besoins du consommateur en proposant de multiples services : taxi, carte téléphonique,

⁴² abris sommaires couverts mais non clôturés

change, cigarette, etc. D'ailleurs leur rémunération est aussi très aléatoire, il dépend de la double négociation entre le fournisseur et l'acheteur, et souvent, simplement de la générosité du consommateur. Ces phénomènes et pratiques se rapportent à une nouvelle solidarité de la société basée sur une interdépendance entre individus. Une régulation sociale construite sur la base de partenariat entre acteurs consommateurs –intermédiaires – vendeur. Observable à l'échelle urbaine nous remarquerons qu'elle s'applique aussi dans la relation de bon voisinage. Le débordement de l'espace privé sur l'espace public, et inversement, qui génère des lieux que l'on peut ni qualifier de publics, ni de privés, mais des espaces négociés et partagés entre différents acteurs⁴³. Ainsi, dans le contexte des villes d'Afrique subsaharienne, les conditions extrêmes s'attachent aux réalités locales et produisent des systèmes ingénieux. La « débrouille » issue des conditions de vies minimales produit des scénarios de vies multiples à des échelles économiques, sociales et spatiales très diversifiées, avec des modalités d'habiter le territoire différenciées. Si les chiffres nous révèlent des écarts de plus en plus élevés entre les classes riches et les plus pauvres, les populations en s'adaptant, créent des systèmes alternatifs permettant de vivre avec des moyens très différents.

Rappelons-nous René de Maximy déclarant que la spécificité des villes en Afrique subsaharienne tient au fait qu'elles « demeurent peuplées par des Africains »⁴⁴. Prenons ce propos à la lettre en nous interrogeant sur la spécificité des communautés urbaines africaines. Jacques Binet décrit la culture traditionnelle urbaine africaine comme « urbanisme en grappe⁴⁵ » basé sur une « philosophie clanique », à savoir un groupement de clans de parenté. Aujourd'hui les sphères communautaires en ville, ne sont plus uniquement basées sur des relations de parenté, mais intrinsèquement liées à l'usage. Chaque individu intervient comme élément de multiples sphères sociales liées à ses lieux de résidence, de travail, de loisirs, il intervient dans une multiplicité de communautés à des échelles variées : ma région, ma ville, ma maison, ma rue, mon quartier... Comment les sphères d'appartenance sociale liées fabriquent-elles les territoires contemporains ?

⁴³ FOUCHARD Laurent, « La rue de Lagos : espaces disputés/espaces partagés », *Métropolis / Flux*, 2006/4-2007/1 - n° 66-67, pp. 62-72.

⁴⁴ MAXIMY René de, *op cit.*, p. 17.

⁴⁵ BINET Jacques, «Urbanisme et langage dans la ville africaine», OSTROM (actuel IRD), Fonds documentaire, 1983, N°380lex1 Cote B, p. 90.

LE « VILLAGE » DANS LA « VILLE »

Lagos fut à l'origine de mon deuxième étonnement durant mon parcours d'architecte-chercheur. À première vue, Lagos pourrait être l'antithèse de Ouagadougou. La métropole nigériane a une population spectaculaire, des infrastructures gigantesques, un territoire consommé dans sa totalité, des usages hyper-diversifiés et hyper-multiples, des flux (de personnes, de marchandises) hyper-intenses. Lagos est cette machine étrange symbolisant pour les populations d'Afrique de l'ouest l'archétype de la ville du « laisser-faire ». Ainsi, l'action populaire a eu raison des institutions, elle contrôle et fabrique l'avenir de la métropole. Il est difficile d'imaginer ce que Lagos pourrait être demain : comment projeter avec des formes inconnues et incertaines ? C'est une hyper-ville où toutes choses semblent avoir atteint leur maximum, et pourtant la métropole continue à survivre et à produire de nouveaux usages et des spatialités fonctionnelles alternatives. Lagos se construit sur des réalités contemporaines : elle absorbe, intègre, inclut et accepte les changements et les bouleversements de la société actuelle. L'expérience de Lagos permet de voir autrement Ouagadougou. Finalement, les usages que l'on stigmatise d'« appropriation villageoise⁴⁶» en contexte urbain à Ouagadougou, sont devenus de réelles infrastructures métropolitaines à Lagos. La métropole démontre les potentiels de ces pratiques dites «non-urbaines». Grâce à Lagos, les préjugés construits sur des modèles manichéens (nord-sud) de stigmatisation des contextes dit « sous-développés » et englobés dans un paradigme de la bidonvilisation s'effacent, nous pouvons penser autrement la métropole de demain. Même si le « villageois » de Lagos sera à Ouagadougou un « ultra urbain », notre propos n'est pas une analyse philosophico-sociologique de l'individu dans différents contextes urbains⁴⁷ mais la relation que chaque métropole entretient avec l'arrière pays, c'est-à-dire la spécificité du rapport ville-territoire. Dans ce contexte, comment pouvons-nous définir les modalités villageoises qui viennent constituer la ressource culturelle et écologique du territoire du Grand Ouaga ?

⁴⁶ entendue au sens de territoires ruraux.

⁴⁷ Comme a pu le faire Georg SIMMEL dans «Die Grossstädte und das Geistesleben», publié en 1903 et dont on trouve un extrait traduit pour la première fois en français, «Les grandes villes et la vie de l'esprit», in *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Seuil, 1965, p. 409-421.

L'interaction entre métropole⁴⁸ et arrière-pays est indéniable car dans la majorité des cultures ancestrales africaines, le village recentre toutes les valeurs humaines. En ville, on apprend à connaître une personne en lui demandant : « De quel village es-tu ? », cela nous renseigne sur ses origines ethniques, son affiliation communautaire, et on entend souvent : « je vais me ressourcer au village » ; l'expression révèle que l'on entend voir la famille, bénéficier des conseils, des expériences de la sagesse des anciens. Etre au village, c'est tout d'abord retrouver un organisme social d'origine. C'est aussi acquérir les bienfaits de la tradition. Considérant que la tradition n'est pas nécessairement des *habitus* figés mais évolutifs, comme le définit Hassan Faty : « la tradition est l'aboutissement de l'expérience pratique de maintes générations face à un même problème⁴⁹ ». De plus, les flux constants entre la métropole renforcent très fortement les liens avec le village. Mais le village peut être également un quartier de la métropole s'étant fait englober par l'urbanisation.

Les fortes migrations des campagnes vers les villes, ainsi que l'étalement urbain sans fin qui absorbe les terroirs villageois nous interroge sur les conditions de possibilité des établissements humains pour inventer une nouvelle forme de civilisation urbaine grâce à la culture villageoise. Dans les écrits de Michael Young et Peter Willmott, il est démontré qu'existe un réseau communautaire basé sur les parentés et la famille, « *le village dans la ville*⁵⁰ », qui réinvente des pratiques communautaires à partir de la tradition mais aussi du nouveau contexte, dans ce cas le milieu urbain industrialisé de Londres dans les années 1950. Ainsi, les populations massives venant de milieux ruraux inventant des réseaux et de nouvelles pratiques communautaires en milieu urbain inspirèrent des études sociologiques et ethnographiques pour la requalification de taudis en milieux urbains industrialisés. Pour nos recherches, le « village » est entendu dans sa dimension sociale et communautaire. Dans

⁴⁸ MAUMI Catherine in TOPALOV Christian, COUDROY DE LILLE Laurent, DEPAULE Jean-Charles, MARIN Brigitte (sous la direction de), *L'aventure des mots sur la ville. A travers le temps, les langues, les sociétés*, éditions Robert Laffont, Paris, 2010. « Métropole. [...] Il nous vient des Grecs. Ils entendaient par Métropole une ville mère, c'est-à-dire, d'où sortaient des colonies qui allaient habiter d'autres terres, &c. Les villes de ces colonies étaient comme les filles de la ville mère. Dans la suite les Romains appelèrent Métropole la ville principale ou capitale d'une province».

⁴⁹ FATY Hassan, *Construire avec le peuple*, actes sud, 1996, p. 57. (Traduit de l'anglais par Yana KORNEL Première publication Sindbad, 1970).

⁵⁰ YOUNG Michael et WILLMOTT Peter, *Le village dans la ville*, Centre Georges Pompidou, CCI, Paris, 1983. Traduit de l'anglais *Family and Kindship in East London*, Londres 1957 par Anne GOTTMAN avec la collaboration de Bernard d'HELLENCOURT.

l'imaginaire des citadins ouagalais, la notion est rattachée à de fortes croyances ancestrales, le « village » recentre toutes les valeurs humaines. Il se réfère à la notion de « communauté ».

Dans un premier temps, nous avons choisi de reprendre la terminologie «ville-village(s)⁵¹» comme une nouvelle forme de civilisation urbaine qui serait ni ville, ni village. Le terme « ville-village(s) » nous a permis de parler de métropoles contemporaines en Afrique subsaharienne en considérant les similitudes d'organisation entre des métropoles de taille très différente. La « ville-village(s) » contemporaine n'est pas entendue dans une dichotomie entre les terminologies « urbain » et « rural ». Le « village », artefact de fabrication du territoire précolonial, deviendra le référent d'une culture locale et indigène à l'arrivée des colonisateurs. Il donne l'image de cultures locales multiples et imbriquées. Ce qui définit la « ville-village(s) » contemporaine comme un territoire d'interrelation entre la culture locale et la culture mondiale. Aujourd'hui, le « village » est une structure sociale de la ville. Cette structure sociale est productrice de systèmes informels créant de nouveaux espaces urbanisés. Le « village » devient en milieu urbain un générateur d'espace commun et partagé.

Dans un deuxième temps, en prenant conscience de l'histoire du territoire de Ouagadougou et de l'élargissement de l'aire métropolitaine avec la vision futuriste du « Grand Ouaga », le passage à la Métropole-village(s) contemporaine s'est opéré. Ce glissement de la ville-village(s) à la métropole-village(s) propose en premier lieu le changement du rapport au « territoire ». Il permet de penser le devenir de la métropole dans une multitude d'échelles. Tant spatiales que temporelles, les échelles se déclinent entre le local et le global, le temps court et le temps long. Ce changement de rapport au territoire nous permet aussi de considérer la « ville » et le « village » comme des modalités du territoire de la métropole-village(s) contemporaine de Ouagadougou.

Avec l'exemple de Ouagadougou, nous ambitionnons de mettre en relief une nouvelle manière de « cohabiter », qui, pour nous, est spécifique par la complexité des échelles de

⁵¹ BINET Jacques, *op. cit.*, « Il faut d'abord relever l'opposition « ville-village » faite par les Blancs plus souvent que par les noirs : ville désignant le centre et les quartiers riches, village s'appliquant aux quartiers africains, alors que l'énormité de leur population rend une telle appellation dérisoire. », p. 109. Aujourd'hui, l'usage de l'expression « ville-villages » est courante pour qualifier les villes d'Afrique subsaharienne.

vie communautaire. C'est-à-dire que l'individu dans la métropole contemporaine à des appartenances multiples se référant à des échelles de vie multiples. Proche du sens de « co-habitation » de Michel Lussault qui définit ce qu'habiter veut dire :

« L'habitat se mue en concept fondamental pour la géographie, car il dénote le cadre de vie spatial des hommes en société, à toutes les échelles, du corps (premier niveau scalaire de l'habitat) au Monde. Et l'habiter s'impose comme tout ce qui renvoie à la spatialité typique des individus et des groupes. Que fait l'être humain ? Il *habite*, il organise ce composé subtil de matière et d'idées qu'est son habitat, son milieu spatial de vie, si l'on préfère. Plus exactement d'ailleurs, il co-habite avec tous les autres humains, en permanence. Cette co-habitation, qui exploite les cadres matériels et idéels préexistants et qui en édifie de nouveaux, alimente le mouvement perpétuel qui humanise la planète et sociabilise la terre en instaurant le Monde. Le Monde procède de ce que la co-habitation (celle de chacun d'entre nous et celle des collectifs que nous formons) a produit depuis que la planète a commencé à s'humaniser »⁵².

Dans le projet de « Métropole-villages », comment la vie collective fabrique t-elle des espaces urbanisés ?

LA NOTION DE COMMUNAUTÉ

Lors d'une conférence⁵³, l'architecte Diébédo Francis Kéré⁵⁴ nous dit que pour lui «le village c'est la notion de communauté» (*Community*). Au village, Francis Kéré construit des projets avec la communauté, c'est-à-dire avec la société villageoise. Ce concept de «communauté» s'apparente à l'infrastructure humaine qu'Abdou Maliq Simone conceptualise avec «*People*

⁵² LUSSAULT Michel, *L'avènement du Monde, Essai sur l'habitation humaine de la terre*, éditions du Seuil, Paris, Février 2013, p. 26-27.

⁵³ Conférence de Diébédo Francis KERE du 13 décembre 2013 à Arc en rêve (Bordeaux), «*Bridging the gap*».

⁵⁴ Architecte burkinabé installé à Berlin (Allemagne).

*as infrastructure*⁵⁵» ou « *Cityness*⁵⁶ ». Dans son article, Simone décrit comment dans les bidonvilles de Johannesburg aux allures de village, est fabriquée une infrastructure sociale fortement urbanisée ensevelie sous les ruines de la ville moderne. La notion d'infrastructure se réfère aux activités des gens en ville. Pour lui, les espaces informels fabriqués par des collaborations d'acteurs, offrent une multiplicité de scénarios de vies, à partir d'un ensemble minimum de ressources les populations produisent des résultats optimums. Une dimension collaborative que nous retrouvons dans la définition de communauté qui se définit comme un « état, caractère de ce qui est commun », la communauté est un « groupe social dont les membres vivent ensemble, possèdent des biens communs, ont des intérêts, un but commun ». Ainsi, la notion de « commun » fait référence à un principe de vie collective où la collaboration est la base de la structure sociale.

Dans le champ de l'architecture, la notion de « communauté » a été abordée dans la « recherche d'un nouvel humanisme⁵⁷» conduisant le groupe d'architectes des Team 10, à élaborer leur propre manifeste de *Doorn*. Mettant en avant la notion de « communauté », il insiste sur les relations des habitants entre eux et avec les autres échelles de la société⁵⁸. S'inscrit dans cette vision, l'expérience d'Aldo Van Eyck observant les villages du peuple dogon (Mali). Il s'intéresse moins à la dimension plastique et esthétique qu'à une dimension symbolique et sensible de la communauté. Il observe comment les gens vivent ensemble et comment se structure l'espace social. Les travaux d'Alison et Peter Smithson sont aussi à la recherche d'une convivialité perdue, comme autrefois des lieux matérialisant l'échange et l'interaction entre habitants :

« Ce sont de véritables « lieux », lieux d'échanges et de commerce entre habitants : « Dans

⁵⁵ SIMONE Abdou Maliquialim, «People as infrastructure. Intersecting fragment in Johannesburg», *Public Culture*, Volume 16, Number 3, Fall 2004, pp. 407-429.

⁵⁶ SIMONE Abdou Maliquialim, *City Life from Jakarta to Dakar*, Routledge, New York, 2010. «For Simone, cityness captures those elements of city life that cannot be captured, least of all by the organizing categories of modern social science. Cityness is about surprises – contradictions that are the source of human enterprise, absurdly illegal activities about which the most ordinary people possess the finest detailed knowledge, the visibility below surface appearances of, yes, terrible human misery but also of people working together in order to live», Charles LEMERT in Series Editor's Foreword.

⁵⁷ DAL CO Francesco, TAFURI Manfredo, *Architecture contemporaine*, Gallimard/Electa, Milano, 1991, p. 334. Première édition en 1976, traduit de l'italien par ASLAN Carlo et JOLY Pierre.

⁵⁸ COHEN Jean-Louis, *L'architecture au futur depuis 1889*, Phaidon, Paris, 2012, p. 312.

les banlieues et les taudis, la relation vitale entre la maison et la rue survint, les enfants courent les rues, les gens s'y arrêtent et parlent, y garent et réparent leur véhicule ; dans le jardin arrière il y a les pigeons et les animaux domestiques, et les magasins sont à l'angle des rues ; vous connaissez le laitier, vous êtes à l'intérieur de votre maison et de votre rue⁵⁹ » .

L'analogie entre la description du véritable lieu d'échange d'autrefois et de notre expérience vécue à Ouagadougou nous a fait prendre conscience de la qualité et du potentiel des espaces de subsistance produit spontanément par les populations. A l'époque, Alison et Peter Smithson conceptualisent des lieux où s'affirme la communauté. Des «services de partages⁶⁰», dispositifs spatiaux proposant une ville relationnelle ou une ville-réseau associant des échelles très variées d'appartenance sociale. Aujourd'hui, à Ouagadougou, comment réactiver cette démarche de la ville relationnelle avec la lecture et la compréhension des dispositifs architecturaux communautaires ? Comment lire et analyser les systèmes producteurs d'espace commun, lieu où s'affirme la communauté ?

APPRENDRE DE LA PRATIQUE VERNACULAIRE POUR UNE CULTURE SAVANTE

Des recherches récentes proposent de « désoccidentaliser la pensée urbaine⁶¹ ». Il s'agit de se détacher de l'opposition villes occidentales / villes du tiers-monde et de proposer un nouveau regard sur les métropoles émergentes du sud. Dans cette perspective, la contribution philosophique africaine, nous oriente sur l'exercice de «décolonisation conceptuelle» qui consiste à construire la philosophie africaine par le rejet ou l'incorporation des traditions étrangères ou occidentales en interrogeant la provenance et la validité⁶². Une approche que Diébédo Francis Kéré, architecte burkinabé décrit comme : « *Brindging the gap*⁶³ », où le monde occidental et le monde africain se croisent, où savoirs savants et vernaculaires

⁵⁹ ROUILLARD Dominique, *Superarchitecture ; le futur de l'architecture 1950-1970*, Editions de la Villette, Paris, 2004, p. 26.

⁶⁰ ROUILLARD Dominique, *op. cit.*, p. 26.

⁶¹ CHOPLIN Armelle, « Désoccidentaliser la pensée urbaine », *Métropolitiques*, 2 novembre 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Desoccidentaliser-la-pensee.html>.

⁶² WIREDU Kwame. Critique n°771-772, *Philosopher en Afrique*, les éditions de minuit, Paris, 2011, p.635.

⁶³ Exposition de la démarche et des projets de Diébédo Francis Kéré, « *Brindging the gap* » à Arc-en-rêve, de novembre 2012 à Avril 2013.

proposent un nouveau vocabulaire architectural. L'exercice de «décolonisation conceptuelle», déconstruit le réel pour mieux saisir la complexité des substrats qui le constitue dans le but de détenir les éléments permettant de penser un devenir. L'expérience de l'espace vécu et la dimension architecturale de nos réflexions nécessite de mettre en relation un espace matériel et un espace perçu. L'articulation entre ces deux mondes, celui du tangible et de l'intangible rend difficile la compréhension de la dimension architecturale, et faire une « géométrie du vécu⁶⁴ » relève de l'impossible selon Jacques Derrida. L'expérience du vécu reste indéniablement une affaire de « rigueur » étant donné qu'on ne peut accéder qu'à l'« anexacte ⁶⁵», les formes du sensible ne peuvent se définir avec la géométrie où des lois avec un nombre « fini » de concepts peuvent faire comprendre toutes les possibilités de configurations spatiales. Le décryptage de la formation de l'ensemble de l'organisme vivant qu'est le territoire, se construit en dévoilant une collection de concepts architecturaux extraits du réel. « Le pro-duire fait passer de l'état caché à l'état non caché⁶⁶ », Heidegger signifie par ces mots, l'acte de dévoilement, l'*aletheia* des Grecs que les Romains traduisirent par *veritas*. Le destin d'un dévoilement étant la technique. Prenant la technique au sens heideggérien, qu'elle soit vernaculaire ou savante, pour nous il s'agit essentiellement de considérer la technique comme « art au sens élevé⁶⁷ », la technique est création. Nous axons nos recherches sur les techniques mises en œuvre pour la fabrication des territoires de la métropole de Ouagadougou. Quelles sont les conditions techniques du vernaculaire et qu'est-ce que les usagers nous enseignent ? Quelles sont les conditions techniques de la culture savante et qu'est-ce que le projet architectural nous enseigne ? Déconstruire le territoire c'est aborder ces deux questions en parallèle, ainsi pour le reconstruire par la suite devons-nous établir une dialectique architecturale technique vernaculaire / technique savante que les philosophes nous permettent d'énoncer.

⁶⁴ DERRIDA Jacques, « Genèse et structure » dans *L'écriture et la différence*, Editions du Seuil, 1967, p. 241.

⁶⁵ *ibid.*, p. 241.

⁶⁶ HEIDEGGER Martin, « La questions de la technique » dans *Martin Heidegger Essais et conférence*, traduit de l'allemand par André Préau, Gallimard, 1993, p. 17.

⁶⁷ *ibid.*, p. 18..

HYPOTHÈSES

Grâce à Félix Guattari et à son concept d'« écosophie » fondant l'approche écologique selon trois dimensions : l'environnement, les rapports sociaux et la subjectivité humaine⁶⁸, la lecture des territoires urbanisés de Ouagadougou – considérant le « village » comme régulateur de subjectivité humaine – nous permettra la compréhension de territoires d'intersection comme matérialisation dans l'espace physique des échelles communautaires de l'infrastructure villageoise. Ces territoires d'intersection pourront amener à de nouvelles connaissances permettant la création d'outils de compréhension de la ville contemporaine. Pour cela, il est nécessaire de retenir deux enjeux fondamentaux de la recherche qui seront souvent croisés dans les différentes investigations se rapportant au sujet d'étude:

- une production épistémologique spécifique : ainsi les conditions extrêmes de subsistance ont créé des espaces économes en ressources mobilisées, la reconnaissance des spécificités de ces territoires et leur représentation systématisée permettra d'en penser un devenir plus soutenable.

- une production méthodologique : pour nous l'étude de «micro-organisations» dans l'espace permet de reconstruire le territoire dans ses réalités hypertextuelles, en référence à l'hyperville d'André Corboz⁶⁹. Il s'agit de conceptualiser «l'intersection» de ces « micro-organisations » comme outil de compréhension de systèmes organiques complexes comprenant une diversité et une multiplicité d'appropriation.

APPROCHE

Selon Leon Battista Alberti (1404-1472), l'architecture est tout ce qui touche à l'environnement de l'homme, elle se doit d'être au service du « plus noble usage de l'homme ». Alberti explique dans son *De Re Aedificatoria* : « Faut-il enfin rappeler qu'en taillant la roche, transperçant

⁶⁸ GUATTARI Félix., *Les trois écologies*, Galilée, Paris, 1989, p. 12-13.

⁶⁹ CORBOZ André, « La Suisse comme hyperville » in *Le visiteur. Ville, territoire, paysage, architecture, Société français des architectes*, Paris, 2000.

les montagnes, comblant les vallées, endiguant la mer et les lacs, drainant les marais, armant les navires, rectifiant le cours des fleuves, repoussant l'ennemi, construisant des ponts et des ports, l'architecte non seulement pourvoit aux besoins quotidiens des hommes, mais leur ouvre aussi l'accès à toutes les provinces du monde ?⁷⁰». La définition rappelle deux dimensions essentielles à l'architecture et fondamentale à la pensée du projet architectural. Tout d'abord la nécessité de penser les échelles multiples de l'aedification⁷¹. Puis, la pensée de la ville et la pensée du territoire demandent des outils de pensée spécifiques. Depuis le *De Architectura* de Vitruve l'aspect pluridisciplinaire de l'approche architecturale est mis en avant. Toutefois l'approche pluridisciplinaire ne doit pas cacher la spécificité de l'outil premier de l'architecte : « l'architecte regarde pour projeter »⁷². Imaginant le devenir des espaces qui l'entourent, le projet est omniprésent dans le regard de l'architecte. Toutefois l'architecte-chercheur à partir de l'expérience du vécu, des données autant techniques que sensibles, oriente sa récolte des matériaux nécessaires à la construction de l'histoire du lieu, c'est-à-dire l'historiographie, pour la compréhension du territoire dans ses multiples dimensions. Grâce au « regard instruit⁷³ », qui est constitué de la culture architecturale et de sa reconstruction permanente nous accédons à une lecture prospective. Cependant il faut également suivre le conseil de Bernardo Secchi, avec un « regard ingénu », en opérant un changement de lunette afin de s'abstraire des préjugés préconçus pour lire et écrire sur la ville contemporaine⁷⁴.

Le cadre du doctorat en architecture requiert de s'interroger sur le statut du « projet ». Des travaux de recherche du laboratoire MHAevt conjugués à des expériences projectuelles de diplômés d'architecte, expérimentant et vérifiant comment des analyses d'un phénomène sur un territoire spécifique nous ont amené à mieux comprendre, par différence, ce phénomène sur d'autres territoires. Par exemple le combat traditionnel contre l'eau dans des territoires

⁷⁰ ALBERTI Leon Battista, *L'art d'édifier*, édition du Seuil, 2004, texte traduit du latin, présenté et annoté par CAYE Pierre et CHOAY Françoise, p.49.

⁷¹ Cette dimension d'échelles multiples expérimentée dans le cadre du Master : « Aedification, villes, territoires » de l'ENSAG.

⁷² Se référer à DE CARLO Giancarlo, *Architecture et Liberté*, Édition Du Linteau, 2003. « Il faut lire avec un esprit de projet », p. 8.

⁷³ VERY Françoise, « Interaction binaire-multiple dans la conception architecturale », SCAN'07, Liège, 2007.

⁷⁴ « Marcher, relever, écouter, construire les analyses techniquement pertinentes, reculer le moment de l'explication, consacrer plus de place et de temps à la description ingénue ». SECCHI Bernardo, *op. cit.*, p. 123.

submersibles cambodgiens, la réalité transfrontalière Suisse-France dans le bassin Genevois, les déchets et la dimension du recyclage au Chili, les territoires « *guececoundu* » à Istanbul, etc. Le territoire est entendu comme système de transformation en acte, c'est-à-dire comme système vivant conjuguant nature et artifice. Afin de mieux discerner les relations entre organisation physique et organisations sociales, économiques, et institutionnelles, il est essentiel de croiser les différentes modalités du territoire. Les relations entre objets d'étude se font par une même démarche : l'attitude de projet comme questionnement, ce qui met en jeu par cet acte cognitif, avant d'être opérationnel, un processus de questionnement du territoire.

La thèse a été élaborée au sein du laboratoire les Métiers de l'Histoire de l'Architecture: édifices-villes-territoires (MHAevt) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG), rattaché à l'Ecole Doctorale : «Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire» de l'Université de Grenoble en bénéficiant durant trois années d'une allocation spécialisée du Ministère de la Culture et de la Communication et d'une bourse de mobilité de la région Rhône-Alpes qui a permis un séjour de six mois à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) à Ouagadougou. L'immersion dans ce travail de terrain s'est tout d'abord faite grâce à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) et à la pluridisciplinarité qu'il pratique. Ce caractère pluridisciplinaire de l'Institut a permis d'enrichir la réflexion en échangeant avec des chercheurs locaux. L'INSS est composé de cinq départements⁷⁵. J'ai été affiliée au département des Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration (DSJPA), sous la direction du directeur de département, Monsieur Pierre-Claver Hien. Un tiers du temps a été consacré à un travail *in situ*. Les séjours entrepris ont permis d'alimenter le regard, par le biais de savoirs et d'expertises locales. Ils ont permis de comprendre les multiples dimensions qui caractérisent le territoire de Ouagadougou en forçant à la précision et à la reformulation de la problématique et des hypothèses de travail.

⁷⁵ Les cinq départements sont : Département Sciences de l'Education, Département Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration (DSJPA), Département Sciences de la Population (DSP), Département Socio-économie et Anthropologie du Développement (DSEAD) et le Département de Linguistique et des Langues Nationales (DLLN). D'après le site internet: <http://www.cnrst.bfinss.html>.

MÉTHODOLOGIE

Les premières observations définissant intuitivement une « poésie villageoise » de la métropole de Ouagadougou, firent émettre l'hypothèse qu'il existait un lien entre le « village » et le caractère informel des espaces urbanisés. Nous désirons grâce à la lecture historique définir la notion de « Métropole-village(s) » d'une part et d'autre part créer les outils d'analyse et de compréhension des espaces produits par la Métropole-village(s) contemporaine afin de dépasser l'impression d'« informel » liée à l'illégalité de leur statut. « Informels » selon la loi, ils ont une forme architecturalement intéressante liée à la subtilité de leur organisation spatiale.

L'investigation sur Ouagadougou est vaste. Bien que l'objet d'étude soit délimité géographiquement (l'aire métropolitaine de la région de Ouagadougou), la période d'étude reste cependant vaste puisqu'elle propose la lecture de la métropole de sa fondation à nos jours. Pour ce faire, nous focaliserons notre discours sur l'apparition de la structure « village » dans l'histoire de la ville, puis sa matérialisation dans l'espace. La méthodologie de recherche s'articule en trois « dimensions » : l'histoire, le projet, le vécu :

- *Lecture historique :*

Nous partons du constat que la notion de « communauté » s'appréhende selon deux approches, d'une part par l'approche culturaliste et d'autre part par l'approche historique. « Quelle que soit l'importance de la relation qu'elle entretient avec le territoire, la communauté trouve le principe de son existence dans l'histoire⁷⁶ ». Il s'agit d'interroger dans le temps et l'espace l'histoire des espaces communautaires qui ont fabriqué la capitale burkinabé sur la vaste période de la fondation du pays Moogo à nos jours. Cela a permis de comprendre la complexité de la métropole contemporaine. La lecture historique s'est focalisée sur les articulations entre les quatre moments figurant des changements dans la pensée et la fabrication des territoires : du *natenga* du pays *moogo*, à la ville coloniale de la Haute-Volta, à la capitale de la nation du Burkina Faso, à la métropole contemporaine de Ouagadougou. C'est-à-dire appréhender tout d'abord la coexistence à la façon Moose : comment le royaume précolonial

⁷⁶ BONTE Pierre et IZARD Michel (sous la direction), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Quadrige / PUF, 2012, p. 166

s'organisait-il ? Puis, quelle nouvelle communauté donna naissance à l'établissement de la ville coloniale de Ouagadougou ? Enfin, l'indépendance amenant de nouvelles idéologies communautaires, quelles sont les structures qui se fabriquèrent et qui donnèrent l'image de la capitale d'une nouvelle nation ? La lecture historique du territoire permet ainsi de proposer une définition générique Métropole-village(s) contemporaine.

L'approche historique nous a permis aussi de comprendre l'introduction du projet architectural en tant que culture technique savante en Afrique subsaharienne. Les outils techniques occidentaux de planification accompagnèrent des expériences d'architectes européens dans le continent. Ce contexte donne naissance à une « nouvelle architecture » en Afrique subsaharienne selon Udo Kulterman⁷⁷. Une architecture essentiellement basée sur la nécessité de mener des réflexions sur la notion de communauté et de proposer des modes d'établissement adéquats à la diversité des environnements. Des démarches d'architectes qui s'attachèrent aux échelles communautaires que nous essaierons de décrire afin que l'on puissent « mieux appréhender la multitude des dispositifs spatiaux productrice d'espaces communs.

- L'analyse de projets d'architecture

L'analyse de démarches projectuelles nous a permis de faire le passage de « construire pour la communauté » à « construire avec la communauté ». Les processus de projet analysés mettent en évidence des échelles communautaires variées et les dispositifs architecturaux qui en résultent. Nous avons choisi d'éclairer notre réflexion à partir des travaux d'Alison et Peter Smithson sur les « scale association », d'explorer l'expérience d'Aldo Van Eyck sur la communauté Dogon, d'analyser le projet de Fry et Drew au Ghana, avec la théorisation du « village unit », et le plan de Kampala d'Ernst May. Ce champ de démarches projectuelles nous permet de mieux saisir la portée des arguments d'Udo Kulterman, quand en 1962, il analyse et recense des projets d'architectes qui selon lui sont les signes d'une « nouvelle architecture » émergente en Afrique.

Dans un deuxième temps, nous avons choisi d'analyser des projets contemporains à

⁷⁷ KULTERMAN Udo, *Architecture Nouvelle en Afrique*, Editions Albert Morancé, Paris, 1963.

Ouagadougou : le projet Ceinture verte de Ouagadougou et le Village-opéra de Francis Kéré. Le processus de questionnement qu'apportent les projets ouvre de nouvelles perspectives pour le rôle de l'architecte au XXI^e siècle. Ainsi, les propositions et les méthodes d'investigation nous permettent d'introduire la nécessité de « construire avec la communauté ».

- L'expérience du vécu

Devant la difficulté de définir des limites précises entre le formel et de l'informel, tout en constatant que ce qui nous intéresse est la complexité d'un territoire d'interdépendance entre des systèmes planifié-spontané, légal-illégal, formel-informel, nous en venons à proposer d'analyser les dispositifs spatiaux à différentes échelles qui permettent la fabrication d'un territoire d'interrelation. Pour nous, à chaque dispositif d'interrelation correspond une échelle de vie communautaire. Les multiples échelles communautaires sont ce que nous nommons « infrastructure villageoise ». Tout comme le schéma traditionnel de nombreuses cultures ancestrales représente un monde imbriqué dans des « auréoles conceptuelles » du plus humanisé au monde plus vaste des esprits, aujourd'hui pour nous il se traduit par un schéma qui va du plus approprié au moins approprié, du plus intime au plus partagé, au commun.

Le relevé dans ses multiples dimensions a été un outil essentiel de la démarche. Des récits recueillis sur de petites installations du territoire de Ouagadougou, nous ont permis de déclencher une méthodologie d'écriture. En s'inspirant de la métaphore de « l'hypertexte » à la manière d'André Corboz, il s'agissait d'amorcer la constitution d'une base de données recueillant les dispositifs où se manifeste l'« infrastructure villageoise ». Dans cette perspective de croiser les couches conceptuelles, le travail s'est axé sur l'invention d'outils de représentation pour comprendre ce que nous nommons « territoires d'intersections ». Les « figures »⁷⁸ émergentes dans la méthode d'interprétation grâce au re-dessin⁷⁹ facilitent la construction d'une clé de lecture pour rendre déchiffrable la métropole de Ouagadougou.

⁷⁸ Nous entendons par « figure », l'effet de signification produit par une construction particulière. L'exemple de la figure rhétorique en littérature à la fois science et art, nous permet de croiser les différentes couches à la fois techniques et sensibles.

⁷⁹ La partie III est la lecture du territoire contemporain de la métropole Ouagadougou. Une méthode de lecture spécifique à partir de la notion de « figure » et du re-dessin est développée.

Tout au long du travail, le dessin et le re-dessin ont été un outil majeur de déconstruction et d'écriture du réel. Le schéma nous aide à synthétiser les idées et à voir l'essentiel. Le dessin conceptuel nous permet d'accéder à un processus d'abstraction, à partir du réel, il permet de passer à un autre niveau de compréhension de l'espace. Autant dans la reconstitution de la complexité historique et dans la restitution de phénomènes contemporains, l'outil du dessin a été privilégié dans le but de proposer des représentations du territoire. En paraphrasant, Paola Vigano, « la perception visuelle est une activité génératrice de connaissances⁸⁰ », ainsi le processus de description du réel nous permet de formuler des hypothèses de représentation donc de conceptualisation du territoire.

CORPUS

Pour pouvoir choisir et interpréter les cas d'études, un corpus textuel a été constitué. Corpus double qui se fonde d'une part sur une bibliographie de la ville en Afrique subsaharienne et plus spécifiquement sur Ouagadougou et d'autre part sur des écrits théoriques d'architectes spécialisés dans les questions urbaines qui s'appuient sur les changements de société comme matériaux de réflexion. La décolonisation intellectuelle nécessaire aujourd'hui est un de nos enjeux pour l'exercice du métier d'architecte.

La première partie du corpus textuel s'alimente des travaux spécialisés sur le fait urbain africain. De nombreuses études historiques ont été réalisées à l'échelle du continent, tels que les écrits de Catherine Coquery-Vidrovitch, ou bien des chercheurs de l'OSTROM⁸¹ René de Maximy, Jacques Binet, et plus récemment d'équipes pluridisciplinaires, où les géographes sont majoritaires, de l'Institut de Recherche et de Développement (IRD) tels que Florence Boyer, Daniel Delaunay, Florence Fournet, Aude Meunier-Nikiema, Gérard Salem⁸². L'historiographie de la ville de Ouagadougou est assez récente, le discours se basera sur les travaux de l'INSS, des historiens tels que Pierre-Claver Hien et Maxime Compaore,

⁸⁰ VIGANO Paola, *Comment j'ai dessiné certains de mes desseins*, ENSA Paris-Malaquais, 2009.

⁸¹ OSTROM est l'actuel IRD, l'Institut de Recherche et Développement

⁸² FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *Ouagadougou (1850-2004). Une urbanisation différenciée*, éditions IRD, Paris, 2008.

mais aussi de prédécesseurs comme Michel Izard. Nous repartirons aussi sur des sources primaires tels que les récits de l'explorateur Binger, premier français à découvrir le royaume de Ouagadougou en 1888, mais aussi sur des rapports ethnographiques rédigés pendant la période coloniale comme ceux de Dim Delobsom en 1932.

La deuxième partie du corpus textuel repose sur des écrits théoriques. Des traités d'architecture nous alimentent sur les fondements de la discipline, des plus anciens, Vitruve, Alberti, aux textes contemporains sur la ville tels qu'Olmsted, ou de Le Corbusier, s'appuyant sur les changements de société pour formuler de nouveaux modes d'habiter la terre. Plus récemment les postures méthodologiques, « voir autrement la métropole contemporaine », de Rem Koolhaas (*Generic city*), de Bernardo Secchi (*La ville contemporaine*), proposent un glissement conceptuel de manière de voir, de penser et de projeter les territoires en transformation. André Corboz avec ses formules de « territoire comme palimpseste » et d'« hyperville » a donné les outils pour énoncer les nouvelles réalités des territoires contemporains.

L'architecture moderne du XX^e siècle a pu dans de nombreux pays d'Afrique expérimenter ses principes. Toutefois à Ouagadougou ses réalisations sont peu lisibles. Il va falloir repérer les signes de l'histoire multiple des territoires urbanisés de Ouagadougou où le temps de la colonisation tisse un dialogue entre pensée occidentale et pensée africaine et aujourd'hui entre culture locale et culture globale. Ce qui nous amène à investiguer le champ des architectes expérimentateurs ayant édifiés sur le continent. Européens tels Marcel Lods à Ouagadougou, Prouvé à Dakar et Niamey, Fry et Drew au Ghana, Ernst May en Ouganda, ou bien Aldo Van Eyck, reformulant une architecture moderne en s'inspirant des cultures primitives. Nous nous intéresserons aussi à l'approche d'architectes locaux comme Hassan Fathy qui s'inspire des techniques constructives traditionnelles pour proposer une architecture moderne d'habitat social en Egypte. Cette visibilité du monde moderne dans le continent africain relevée par l'architecte néerlandais Udo Kultermann en 1963 a été plus récemment abordée par Anthony Folkers avec son ouvrage « Modern African architecture » en 2011. Des études spécifiques sont encore à mener.

La démarche empirique fait du terrain d'étude un objet alimentant le corpus. La réalité du territoire contemporain nous fournit des données à analyser. A partir de la vue aérienne,

du dessin à la main et numérique, de la photographie et de la vidéo, nous produisons des données, recueillies et interprétées, elles constitueront un corpus spécifique. Le relevé dans ses multiples dimensions nous a permis de saisir dans l'espace des données qui nous permettent de constituer une base de données à analyser pour une meilleure compréhension du fait contemporain.

PRÉCISIONS

Une première précision concerne le découpage administratif de la ville de Ouagadougou. Depuis la loi n° 066-2009/an du 22 décembre 2009, la commune a fait l'objet d'une réorganisation administrative, de 12 arrondissement à 30 secteurs, elle s'organise aujourd'hui en 12 arrondissements et 55 secteurs. Le travail ayant été amorcé avant ce nouveau découpage, les études et recherches feront référence à l'ancien découpage.

Une deuxième précision se rapporte à l'orthographe des mots issus de la langue moré. Dans les textes et écrits, nous retrouvons une variété de versions : *mogho naba*, *moogo naaba*, *ou mossi*, *moose*, et bien d'autres. Devant cette difficulté, nous choisissons de privilégier l'orthographe proposée par les chercheurs de l'INSS. Cependant, nous préserverons l'orthographe proposée par les auteurs dans les citations.

Une troisième précision s'applique aux mots employés pour nommer ou qualifier la ville de Ouagadougou. Ainsi, nous retenons le toponyme « Wogdogo » quand il s'agit du royaume du Moogo indépendant, c'est-à-dire avant la colonisation, et nous emploierons « Ouagadougou » à partir de l'installation des colons, terminologie qui se perpétue jusqu'à nos jours. Dans cette recherche, la notion de « ville-village », est également celle de la ville du temps colonial et la « ville-village(s) » est la vision contemporaine de la ville que nous proposons aujourd'hui. Le pluriel de « village » conférant à l'expression la dimension multiple de l'infrastructure villageoise.

STRUCTURE

Restituer les matériaux nécessaires à la construction d'une histoire architecturale du territoire métropolitain de Ouagadougou nous a conduit à regrouper les chapitres selon trois regards :

Le premier regard, partie I de la thèse, celui de l'étude historiographique nous amène à considérer « L'héritage multiple de l'histoire de la région de Ouagadougou ». Il s'agit de comprendre la genèse du territoire et ses transformations selon trois périodes. Tout d'abord, « *Le natenga* de Wogdogo dans le Moogo indépendant » (Chapitre I), ensuite, « La ville coloniale de Ouagadougou » (Chapitre II), et enfin « La capitale de la nouvelle nation (de 1960 à nos jours) » (Chapitre III).

Le deuxième regard, partie II, se concentre sur « La production savante architecturale en Afrique subsaharienne ». Il permet de comprendre comment on passe de « construire pour la communauté » à « construire avec la communauté ». Pour ce faire, il propose de comprendre « L'introduction de la modernité Européenne du XXe siècle en Afrique Subsaharienne » (Chapitre I). Puis, deux exemples, le projet « *Operndorf Afrika* », un « Village-opéra » au Burkina Faso (Chapitre II) et le projet Ceinture verte de Ouagadougou (Chapitre III), comme des expériences qui s'appuient sur des réalités locales qui sont celles de la subsistance et sont en cela importantes pour nous. Grâce à ces deux projets interrogeant les outils de pensée et de fabrication du territoire contemporain, on espère apprendre des faits et ainsi produire des connaissances sur la base de ces expériences.

Le troisième regard, partie III, « Les « figures » du territoire pour le projet de la métropole-village(s) de Ouagadougou » apporte une nouvelle lecture. Comme nous l'enseigne Manfredo Tafuri, il s'agira de « trouver la richesse dans la nouvelle pauvreté » (Chapitre I) grâce à l'outil « figure ». Nous verrons par la suite comment les « figures-intervalle » (Chapitre II), et les « figure-processus » (Chapitre III) peuvent devenir sources de connaissances scientifiques pour le fait urbain contemporain.

I.

HISTOIRES MULTIPLES

DE LA RÉGION DE OUAGADOUGOU

Chapitre 1

LE MOOGO INDÉPENDANT ET LA FORMATION DU NATENGA DE WOGDOGO

La lecture historique est fondamentale pour comprendre les successions de gouvernances. Ouagadougou a été l'instrument de trois pouvoirs : le Moogo, la Haute-Volta, le Burkina Faso. Un processus de fabrication du territoire marqué (ou interrompu) par des changements de politiques extrêmes. La capitale contemporaine est cette représentation de couches historiques selon trois pensées fortes contribuant à sa complexité structurelle et fonctionnelle. Comprendre les superpositions et les coexistences de modèles d'organisation territoriale dans le temps et l'espace permettra d'enclencher une lecture contemporaine de la métropole du XXI^{ème} siècle dans son épaisseur historique héritée.

Pour nous, il est nécessaire de décrire la formation de l'espace métropolitain de Ouagadougou à l'époque précoloniale : le royaume *Wogdogo*. Comment les spécificités territoriales de *Wogdogo* représentent-elles le pouvoir traditionnel moaga ? L'étude de la dimension architecturale du royaume de *Wogdogo* implique de se baser sur des études ethnographiques et historiques, largement explorées par nos prédécesseurs¹. Notre discours se focalise sur une territorialité articulée sur des dimensions politiques, économiques, sociales, dont la dimension spatiale que nous privilégions est le réceptacle de ces multiples modalités. Elle se matérialise ainsi en architecture.

¹ Telles que les études sur l'Afrique Occidentale Française de Maurice DELAFOSSE, les travaux sur le Pays Moogo de Michel IZARD, et la monographie de Ouagadougou sous la direction de Pierre-Claver HIEN et Maxime COMPAORE.

Selon les explications de M. Dim Delobsom², la formation des Moose est un métissage des conquérants et des autochtones avant l'arrivée des envahisseurs au pays Moogo. Le peuple Moaga serait « métis³ » ; c'est-à-dire de père et de mère de différente race. En partant de cette idée de métissage : « des races s'unissant », puis de la description de la diversité des relations entre les territoires d'origine et les territoires de conquête, produites par des mariages, des offrandes, des échanges, des visites, des guerres, nous ambitionnons de comprendre la coexistence à la manière des Moose. Pour cela, les textes ethnographiques de M. Dim Delobsom ont permis de construire un discours architectural, dans la mesure où l'auteur restitue des éléments complexes de la culture moaga. L'administrateur colonial dispose d'une éducation européenne qui lui permet d'avoir des outils d'analyse, d'observation et de restitution spécifiques. Toutefois sans préjugés vis-à-vis des Moose, puisque c'est sa propre culture d'origine qu'il observe, il prend de la distance et il essaye de porter un regard scientifique. Il est évident que la démarche civilisatrice des entreprises coloniales l'influencera dans certains de ses propos. Nous retenons pour notre étude les descriptions très précises du rapport à l'espace que les Moose entretiennent avec leur environnement: la case, la cour, la concession, les alentours, les cultures vivrières, les systèmes constructifs, les principes d'implantations. Ce qui est remarquable dans son témoignage est la précision des descriptions sur les changements entre les modes d'habiter antérieurs et pendant l'occupation coloniale française. Ainsi, les textes de M. Dim Delobsom constituent une source précieuse décrivant ce qu'à l'époque on entendait par « coutume ». Ce témoignage privilégié sera complété par celui du Capitaine Binger⁴, officier d'infanterie de marine française, qui découvrit en 1888 *Wogdogo*, il accompagna même ses descriptions d'une représentation du royaume par un « croquis de Waghadougou ». L'étude de ce croquis et des textes de Binger nous permettra d'accéder à une analyse cartographique et géographique de *Wogdogo* dans la mesure où l'explorateur français nous renseigne sur un contexte général géographique, tel que des données sur une situation physique, les conditions hydrographiques, l'organisation spatiale

² DIM DELOBSOM Antoine, est un « noir évolué », c'est-à-dire un indigène ayant fréquenté l'école régionale française de Ouagadougou et l'école des fils des chefs à Kayes durant l'époque coloniale. Il appartient à la caste des nabas (nobles) du pays Moogo, fonctionnaire noir de l'Afrique Occidentale Française, il rédigea des rapports sur des points ethnographiques sur l'histoire et la coutume de son pays.

³ DIM DELOBSOM Antoine, *L'empire du Mogho-Naba. Coutumes des Mossi de la Haute-Volta*, Les éditions Domat-Montchrestien, Paris, 1932. « Le terme « Mossé » des « Dagombas » serait alors synonyme de « métis », le père et la mère étant de deux races différentes. », p. 10.

⁴ Capitaine BINGER Louis-Gustave, *Du Niger au golfe de Guinée*, 1888.

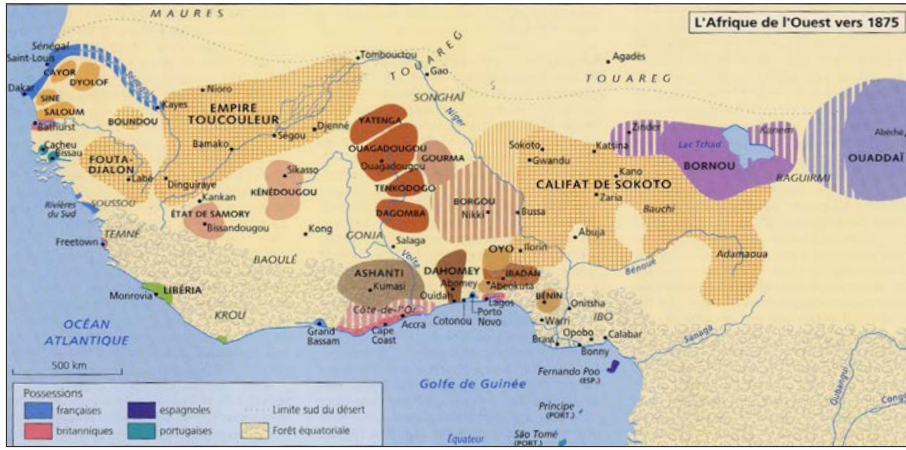
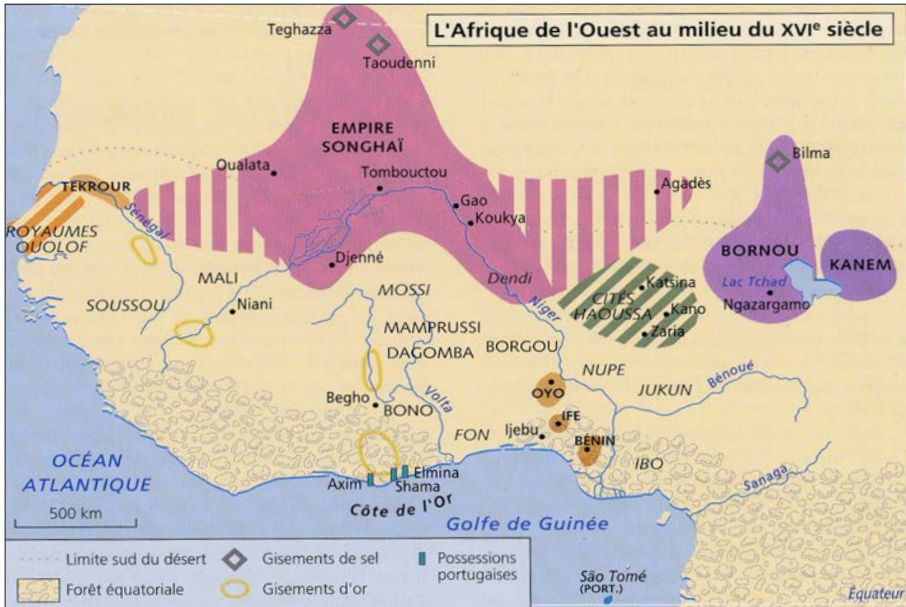
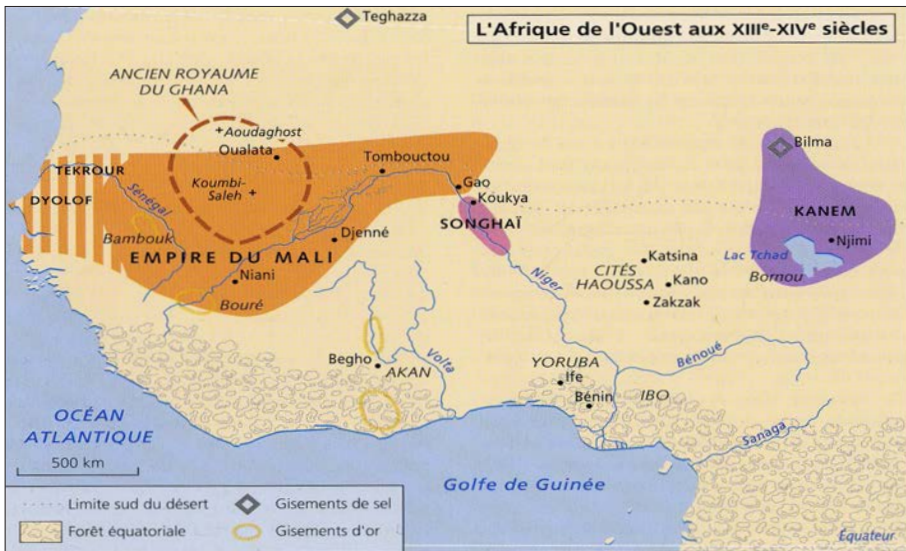
des cases et des regroupements de cases, les données démographiques avec la composition ethnique des populations, allant même jusqu'à l'échelle du détail en nous décrivant le trône du souverain moaga. Ces sources primaires complétées par les travaux d'historiens tels que Maurice Delafosse, Michel Izard, Pierre-Claver Hien et Maxime Compaore, permettront de construire les bases pour une histoire architecturale de *Wogdogo*.

Cette histoire du Moogo indépendant se structure en trois axes. Nous commençons par interroger à l'échelle du grand territoire de l'Afrique de l'Ouest, la validité des terminologies « ville » et « village » pour définir les espaces du Moogo indépendant. Est-ce que *Wogdogo* est une ville à cette époque ? Pourquoi selon des témoignages, *Wogdogo* aurait des allures villageoises, comme d'ailleurs d'autres centres de royaume à cette époque ? Pour cela, nous proposons une étude comparative des notions « ville » et « village », chez les Haoussa, chez les Bambara et chez les Moose. Cette étude des mots à travers les langues est alimentée d'un travail de redessin cartographique, qui permet grâce à la schématisation d'accéder à une lecture des processus de fabrication des pays Haoussa, Bambara et Moogo. Comment les croyances et mythes moose qui révèlent les logiques de formation, d'expansion et de gouvernance du territoire *Moogo* nous permettront d'accéder à une lecture spatiale du Royaume de *Wogdogo* ? Un territoire caractérisé par son développement en rhizome, où la traçabilité des origines successives tient peu d'importance, l'essentiel est de savoir l'origine immédiate, à savoir le *tenga*⁵ précédent. Les différentes modalités territoriales spécifiques au mode d'habiter des Moose, nous amène à déceler cinq échelles d'appartenance ou communautaire du peuple Moaga:

- Le pays *Moogo* : l'ensemble de l'aire culturelle *moaga*.
- Le *natenga* : le royaume ayant deux modèles de genèse territoriale obéissant aux règles d'expansion « du centre vers la périphérie » ou de la « périphérie vers un centre ».
- Le *zaca*⁶, le quartier : terminologie réservée à un territoire du *natenga*. Le quartier a une fonction dans l'instauration de la hiérarchie du pouvoir moaga
- Le *tenga* : territoire conquis sur la brousse grâce à la notion de *Naam* (pouvoir de commandement). Le croisement entre matérialité physique et dimension politique

⁵ Nous verrons dans l'étude que *tenga* est l'unité fondamentale de la formation des territoires moose.

⁶ Sing. *zaca*, pl. *zakse*.



1. L'Afrique de l'Ouest aux XIII^e-XIV^e siècles
2. L'Afrique de l'Ouest au milieu XVI^e siècles
3. L'Afrique de l'Ouest vers 1875

Source : SELLIER Jean, *Atlas des peuples d'Afrique*, La découverte, Paris, 2002, première édition 1991.

constitue la matière de ce que l'on appelle « *tenga* » traduit par « village ».

- Le *yiri* : concession qui définit l'unité primaire de l'habitat de la famille élargie.

Nous aborderons ces modalités selon deux dimensions : l'échelle domestique et l'échelle de la structuration politique. Aussi, nous verrons qu'à différentes échelles, l'établissement humain s'opère selon deux temps : le temps « temporaire » et le temps « définitif ».

1. « VILLE » ET « VILLAGE » CHEZ LES HAOUSSA, CHEZ LES BAMBARA, CHEZ LES MOOSE

Natenga, est la grande ville, la métropole chez les Moose⁷. A travers le temps, les langues et les sociétés, nous proposons de comprendre les mots dans leurs cultures. L'exemple de trois langues de l'Afrique de l'Ouest : le bambara⁸, l'haoussa⁹ et le mooré¹⁰, nous révèle que le concept de « ville » diffère selon l'héritage ethnique. La ville chez les Bambara se caractérise selon la taille, le village devient ville en s'agrandissant. Chez les Haoussa, la ville est le lieu de civilisation par opposition au village comme lieu non-civique. Chez les Moose, la ville est un territoire qui représente le pouvoir, le centre du royaume. Cette étude comparative vise à comprendre le concept de ville à Ouagadougou, de contextualiser le *natenga* dans l'histoire des territoires de l'Afrique de l'ouest. Le parti d'élargir l'aire de réflexion au-delà de la culture moaga et de se détacher permet d'interroger les mots dans leurs spécificités culturelles. Les mots sont extraits de différents contextes et prennent un autre sens, ils révèlent ainsi des spécificités d'organisation territoriale. La démarche de va-et-vient, entre immersion et détachement d'un contexte se construit pour mieux comprendre

⁷ *moaga* (singulier), *moose* (pluriel) : peuple majoritaire du Burkina Faso. Les Moose sont à l'origine de la fondation du pays moogo. Connus sous l'appellation « mossi », la terminologie a été déformée et imposée lors de la période coloniale.

⁸ langue des Bambara, du groupe des Mandé (empire du Mali). Le bambara est la langue nationale du Mali, d'autres pays voisins (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée) parlent aussi la langue ou des dérivés dialectiques comme le malinké et le dioula.

⁹ langue de l'ethnie Haoussa. Le haoussa est principalement parlé au Nigeria et au Niger, mais aussi dans certaines parties du Ghana, du Tchad, du Cameroun, et du Soudan. Aujourd'hui, nous retrouvons la langue dans des grandes villes commerciales tel que Ouagadougou, Abidjan, Lomé, Dakar, Cotonou, Yaoundé, Bangui... Nous pouvons considérer l'haoussa comme une langue véhiculaire pour le commerce de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique centrale.

¹⁰ langue de l'ethnie Moaga. Aujourd'hui, c'est la langue véhiculaire au Burkina Faso.

la spécificité du *Natenga*. L'objectif n'étant pas de trouver une traduction littérale, l'étude construit une clé de lecture pour comprendre le mot dans toutes ses multiples dimensions (historiques, géographiques, politiques...). L'accent a été mis sur l'étymologie des mots car en Afrique, le plus souvent, les mots gardent leur première signification.

Les territoires d'Afrique de l'ouest ancienne se divisaient en trois catégories: les peuples de la savane occidentale, les peuples de la savane centrale, les peuples de la forêt¹¹. Nous retrouvons les Bambara du groupe des Mandé, les Moose du groupe voltaïque, les Songhoï dans les peuples de la savane occidentale. Les Haoussa et les Kanem sont les deux groupes principaux formant les peuples de la savane centrale. Les peuples de la forêt sont constitués des populations que l'on regroupe sous le nom de Kwa, (ancêtres des Akan, Yoroba, Ibo), et le petit groupe Krou. Ainsi, l'aire culturelle de réflexion s'inscrit sur les territoires d'influence de l'empire du Mali, des cité-états haoussa, du royaume du Moogo dans l'Afrique de l'ouest ancienne. Les Bambara et les Haoussa sont des populations qui, dans l'histoire des territoires, ont toujours eu des relations avec les Moose, soit en conflits pour la conquête de territoire, soit en échanges commerciaux, soit en coexistence. Nous verrons que dans l'aire culturelle définie précédemment, il semble important de comprendre dans chaque culture les relations que la ville entretient avec le village. Nous entendons souvent que la ville africaine ressemble à un gros village. En effet, la dimension villageoise est le lieu de l'identité des citoyens d'Afrique de l'ouest. De nos jours, par l'exode rural, des modes de vie villageois sont créateurs de nouveaux territoires urbains. Ainsi lorsque le Capitaine Binger découvrit en 1888 Ouagadougou, il qualifia le « natenga » de : « gros village ¹² ». Et quand les comptoirs coloniaux vinrent s'implanter, on qualifia les villes d'Afrique subsaharienne de «ville-village». La «ville» faisant référence à la culture occidentale et le «village» à la culture locale (celle dite indigène). Comme si la culture urbaine avait été importée par les colons. Les trois exemples choisis n'argumentent pas sur l'existence de ville en Afrique de l'ouest précoloniale, des recherches d'historiens ont déjà démontré ces propos¹³. Le présent travail entend mettre en relief les spécificités du fait urbain des villes anciennes en Afrique. Notons

¹¹ SELLIER Jean, *Atlas des peuples d'Afrique*, La découverte, Paris, 2003. Nouvelle Edition consultée de 2011, p. 89.

¹² Capitaine BINGER, *op. cit.*, p. 459.

¹³ Se référer notamment aux travaux de COQUERY-VIDROVICH Catherine, *Histoire des villes d'Afrique noire ; Des origines à la colonisation*, Albin Michel, Paris, 1993.

que les trois exemples (Haoussa, Bambara, Moose), ont la spécificité d'être des peuples sédentaires où les mobilités en Afrique de l'ouest ancienne étaient pour des conquêtes de territoires ou des déplacements des commerçants. Pour mieux comprendre les trois visions territoriales, notre lecture à travers le vocabulaire est introduite par les mythes de fondation des royaumes et empires étudiés.

1.1 LES « CITÉS-ETATS¹⁴ » HAOUSSA : PENSER LA VILLE-RÉSEAU

Les cités qu'édifièrent les Haoussa représentent ce qui se rapprochent le plus de l'image de la ville aux regards des premiers explorateurs occidentaux. Dès la première moitié du II^e millénaire, les cités-états haoussa se sont installées entre la grande courbure nord du Niger et du lac Tchad, (nord de l'actuel Nigeria). La légende raconte qu'un groupe de sept « cités-mères » liées, *haoussa bakwai* (les sept haoussa), ont été fondées par une famille. Un homme nommé Bayejida se rendit à Daura, où il tua un serpent qui avait depuis longtemps terrorisé la communauté. Grâce à cet acte héroïque, il eut le privilège de se marier avec la reine de Daura et devint le nouveau monarque du pays. Biram, un fils de Bayejida, fut le fondateur de Gurum-Gabas (aujourd'hui la ville porte le nom de son fondateur, Biram). Bawo, un autre fils de Bayejida, était le père des fondateurs des autres cités : Gazaura à Daura, Kumaiyu à Katsina, Baganda à Kano, Zamagari à Rano, Gunguma à Zaria et Duma à Gobir. A la tête de chaque cité-état gouvernait un *sarki kasa* (chef du pays). Les Haoussa pensaient la cité comme des édifices politiques. Les cités distantes de 50 à 100km, fonctionnaient en réseau, elles étaient interdépendantes. Chaque cité, à l'origine avait sa spécialisation : Gobir en frange du désert était le poste de garde du pays, Zaria au sud du pays était le comptoir qui fournissait des esclaves, on attribua à Daura et Katsina le rôle de distribution, de centres commerciaux, et Kano et Rano dédiés à l'artisanat, fonctionnaient comme des centres industriels. Entre les cités interagissaient des échanges commerciaux et culturels intenses. Kano était la maison mère, la capitale avait la particularité d'avoir un centre cosmopolite, d'être mieux fortifiée que les autres cités, et de bénéficier d'une protection de défense

¹⁴ *ibid.*, p.132.

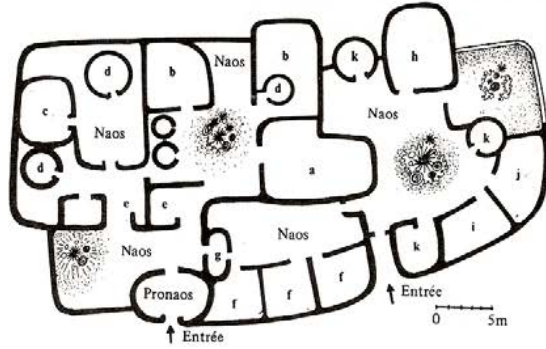


FIG. 37. Zaria. Habitation haoussah

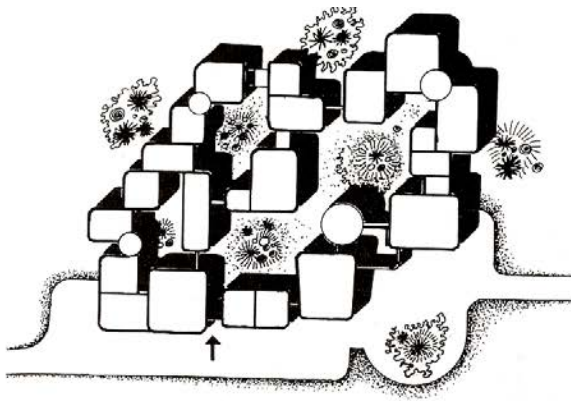
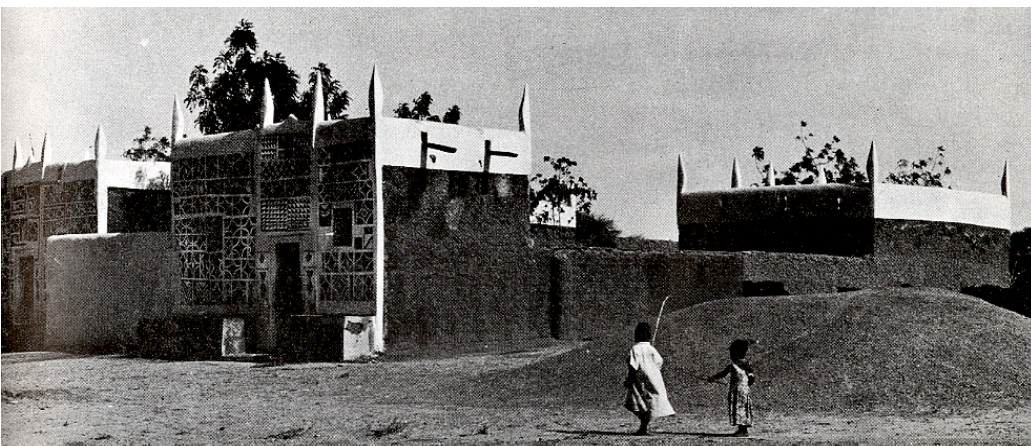


FIG. 36. Kano. Principe de groupement d'habitations haoussah



4. Plan d'une habitation haoussa et principe de regroupement de l'habitat haoussa
5. Habitation haoussa

Source : MASUDI Alabi Fassassi, *L'architecture en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris, 1978.

spéciale : « political power¹⁵».

Avant la fondation de la cité, *birni*¹⁶ en haoussa, les populations vivaient dans des petites communautés agricoles, sous l'appellation de *kauyé*¹⁷. Les dictionnaires consultés¹⁸, nous révèlent que dans la langue haoussa, la « ville », se traduit par « *gàri* », le « village » par « *kauyé* », et la « cité » par « *birni* ». Ainsi, chacune des terminologies est indépendante. Il n'y a pas de racine commune. Les formes des villes sont distinctes des formes du village comme les terminologies sont distinctes. Dans les travaux sur l'histoire du peuple Haoussa, les recherches font en général abstraction du village haoussa. Nous verrons que chez les Bambara et les Moose, le village est très présent : on ne parle presque pas de ville sans évoquer la dimension du « village ». Chez les Haoussa la ville a été instaurée comme un concept nouveau, induisant de nouveaux modes de vies. *Birni* s'est construite indépendamment de *kauyé*, voire en opposition. La cité se devait d'être un lieu civique, un espace référent de civilisation, où l'on retrouve divers échanges commerciaux, culturels et intellectuels. Le mur d'enceinte est une condition *sine qua non*, de la cité haoussa. Par conséquent, la cité prend l'appellation de *birni*, (traduction littérale de mur ou fortification) qui jusqu'alors est d'usage courant pour définir les villes haoussa. Quand la cité s'agrandissait, d'autres murailles succédaient. De nos jours, les cités sont marquées par la gradation des murs d'enceinte, chaque enclos symbolisant une époque de l'histoire du territoire urbain. Jusqu'à nos jours, nous pouvons voir et toucher l'ancienne fortification qui délimite la vieille ville. En plus, du rôle protecteur des fortifications, le mur doté de portes incarnait l'acceptation de l'étranger dans la communauté : nous rentrons dans la cité par des portes, le passage joue un rôle d'intégration. *Birni* est composée de multiples espaces de transitions. Ainsi, Masudi Alabi Fassassi réinterprète ses espaces de transition haoussa : pour accéder à la maison le

¹⁵ MOUGHTIN J.C., *Hausa Architecture*, Ethnographica, London, 1985, «(...) behind the protection of its defences, it developed into the seat of a new kind of political power, which it exercised over the population in surrounding dependent lands. This political power was managed by a complicated local government consisting of a hierarchy of officials with specialized functions», p. 21.

¹⁶ sing. *Birni*, pl. *birane*.

¹⁷ sing. *kauyé*, pl. *kauyuka*.

¹⁸ CARON Bernard et AMFONI Ahmed H., *Dictionnaire Français-Haoussa*, IFRA-KHARTALA, Paris 1997. WESTAFRICANISCHE STUDIEN – Frankfurter Beiträge Sprach- und Kulturgeschichte, Neil SkunnerRüdiger Köppe Verlag. Köln, 1996.

NEWMAN Roxana Ma, *An English-Haoussa Dictionary*, Yale University Press New Haven and London, 1990.



- 6. Village malien
- 7. Mosquée de Tombouctou
- 8. Ville de Mopti

Source : MASUDI Alabi Fassassi, *L'architecture en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris, 1978.

passage de la rue à la concession se fera par le franchissement du *pronaos*¹⁹, ensuite puis nous acheminerons dans une cour donnant sur le *naos*²⁰.

L'appellation, *gàri*²¹ est utilisée autant pour définir une ville qu'un village. Dans un sens général, *gàri* est un territoire habité à différentes échelles.

1.2 LA VILLE BAMBARA : DU VILLAGE AU GROS VILLAGE

Les villes construites durant l'apogée de l'empire du Mali sont parmi les plus connues dans l'histoire du continent africain. Les villes mandingues sont célèbres grâce à leurs remarquables édifices religieux qui sont l'origine de la fondation de la ville. Nous évoquons l'exemple de Tombouctou, Djenné, Gao et bien d'autres. A l'époque, les villes sont des référents de centres religieux et de centres intellectuels, où savants et érudits de tous les territoires de l'Afrique de l'ouest ancienne effectuaient des pèlerinages. Le rayonnement des villes mandingue atteignait le Magreb et les pays d'Arabie. De nos jours, la mémoire traverse l'atlantique, ainsi la légendaire Tombouctou fait l'objet de plusieurs études dans les pays occidentaux.

L'origine de l'empire Mandingue remonte au temps de Soundiata Keita, il se rend maître des pays mandingue en rassemblant différents petits royaumes. Il prend le titre de mansa (« chef suprême » ou « chef des chefs »). Lors de son intronisation, on proclame la charte du Manden qui abolit l'esclavage (1240)²², ce qui constitue une des premières déclarations des droits de l'homme dans l'histoire de l'humanité. L'empire a pour cœur la vallée du Niger ; qui s'élargit en un delta intérieur, plaine inondable très fertile. Les principales villes sont, la capitale Niani, en pays malinké, Djenné, grand carrefour commercial, et les trois ports

¹⁹ MASUDI Alabi Fassassi, *L'architecture en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris, 1978. Le *pronaos* est l'élément ouvert, courrette servant de seuil, d'espace intermédiaire entre la rue et la maison : c'est une zone d'arrêt et de détente pour le visiteur, FIG. 37 : Zaria. Habitation haoussah, p. 75.

²⁰ *ibid.*, p. 75. Le *naos* est l'élément fermé, la maison.

²¹ *gàri* (m. pl. *gàrùruwà*) ; *alkaryà* (f. pl. *alkàryù*). *Dictionnaire Français-Haoussa*, CARON Bernard et AMFONI Ahmed H., IFRA-KHARTALA, Paris 1997, p. 337.

²² NANTET Bernard, *Dictionnaire de l'Afrique*, Larousse, 1999. Edition consultée de 2006, p. 210. On estime approximativement en 1240, la domination des royaumes par Soundiata Keita.

sahariens de Oualata, Tombouctou, et Gao.

Nous observons que dans les dictionnaires consultés²³, la ville se traduit « *dougouba* », et le village « *dougou* » dans la langue bambara. On utilise *dougou* pour définir le sol, la terre, le pays, la région, le village²⁴. Ainsi, se dénote une racine commune « *dougou* », qui détermine un champ sémantique autour du mot village. Le radical ajouté du suffixe crée un lexique se rapprochant au village : *dougouden* (village - enfant) est le villageois, *dougoukene* (village - place) est la place du village ou place publique. *Dougou* avec le suffixe, *ba* signifiant gros ou grand, donne naissance à la ville chez les Bambara. La ville, *dougouba* serait un gros village. La distinction entre la ville et le village, se fait par un critère de taille et de dimensionnement : le village s'accroît et devient ville. La racine *dougou* est aussi la base des mots ou notions faisant référence à un regroupement d'individus. *Dougoulen* est l'habitant ou autochtone, *dougoulenya* définit la citoyenneté. Cependant, des cas nous montrent que certains *dougou* deviennent très vite *dougouba*. C'est l'exemple des grands centres religieux comme Tombouctou, ainsi la monumentalité de leur centre de culte exprimait l'ambition de bâtir une grande ville. La destinée de Tombouctou a toujours été d'être *dougouba*. La construction d'un édifice de culte représente le niveau supérieur des regroupements de familles. Il semble que l'association de plusieurs familles ou tribus forment le *dougouba*.

A l'image de la cité antique que nous décrit Fustel de Coulanges, nous citons : « Ainsi la cité n'est pas un assemblage d'individus : c'est une confédération de plusieurs groupes qui étaient constitués avant elle et qu'elle laisse subsister ²⁵ ». *Dougouba* se forme par l'agrandissement et l'association de famille, de phratrie, de tribu. Dans la phratrie Bambara, les familles ont leurs fonctions spécifiques en corrélation avec des castes sociales, nous retrouvons les familles des marabouts, des griots, des forgerons et autres.

²³ DUMESTRE Gérard, *Dictionnaire Bambara-Français*, (d) Fascicule 2, 1983.

BAILLEUL (Le père) de la société des missionnaires d'Afrique, *Dictionnaire Français-Bambara*, DONNIYA, Bamako, 1998.

TRAVELE Moussa, *Petit Dictionnaire Français- Bambara et Bambara-Français*, Librairie orientaliste Paul GEUTHNER, 1954.

²⁴ DUMESTRE Gérard, *op. cit.*, « *an kà dugu dān* » : c'est notre village, p. 337.

²⁵ FUSTEL DE COULANGES Numa Denis, *La cité antique*, Flammarion, Paris, 2009, p. 186. Première édition en 1984.

Dans la langue et dans les coutumes bambara, tout vient du village, même la ville. L'embryon primaire, le village, donne son sens aux territoires bambara. La ville existe parce que le village a préexisté. Ainsi pour décrire des concepts urbains très contemporains, comme le terme de citoyen, Dougoulé²⁶. Jusqu'alors, Niani, l'une des anciennes capitales de l'empire *manden* est restée un petit village. De nos jours, le village est omniprésent dans les villes du Mali. C'est une âme, elle reflète autant la vie en communauté au village que l'urbanité en ville.

1.3 LA VILLE CHEZ LES MOOSE : UN TERRITOIRE CONQUIS SUR L'ESPACE DES MORTS²⁷

L'origine de l'appellation Ouagadougou ou Wogdogo²⁸ reste toujours un mystère, il existe de nombreuses versions. Le Capitaine Binger, évoque deux versions pour la signification de Ouagadougou, celle des bambara où nous retrouvons la racine dougou : « Waghadougou veut dire en mandé : village de la brousse ou, encore, pays des paniers²⁹ », et celle des Moose : « Ouor'odor'o, en mossi, veut dire : beaucoup de cases : ouor'o, beaucoup ; dor'-o, case³⁰ ». Au-delà des versions rapportées par le Capitaine Binger, taxées de fantaisistes par la communauté scientifique, il existe de nombreuses hypothèses formulées par des linguistes³¹. Deux interprétations basées sur la tradition orale, sont les moins contestées. On raconte que par la sympathie des autochtones qui se soumettent à Wubri, le fondateur légendaire de Ouagadougou³², lors de l'invasion, Wubri nomma le lieu *Wogdogo*, ce qui signifie « respect » en moore. La deuxième version se fonde sur l'existence d'un marché qui se nommait *Wogdogo* avant l'arrivée de Wubri et pourrait fonder aussi la provenance du toponyme. Jusqu'alors le toponyme *Wogdogo* reste sujet à débat. Ce qui nous interpelle

²⁶ TRAVELE Moussa, *op. cit.*, p. 34.

²⁷ MADIEGA Yenouyaga Georges et NAO Oumarou (Sous la direction de), *Burkina Faso Cent ans d'histoire*, Tome I, Kathala, Paris, 2003, p. 178.

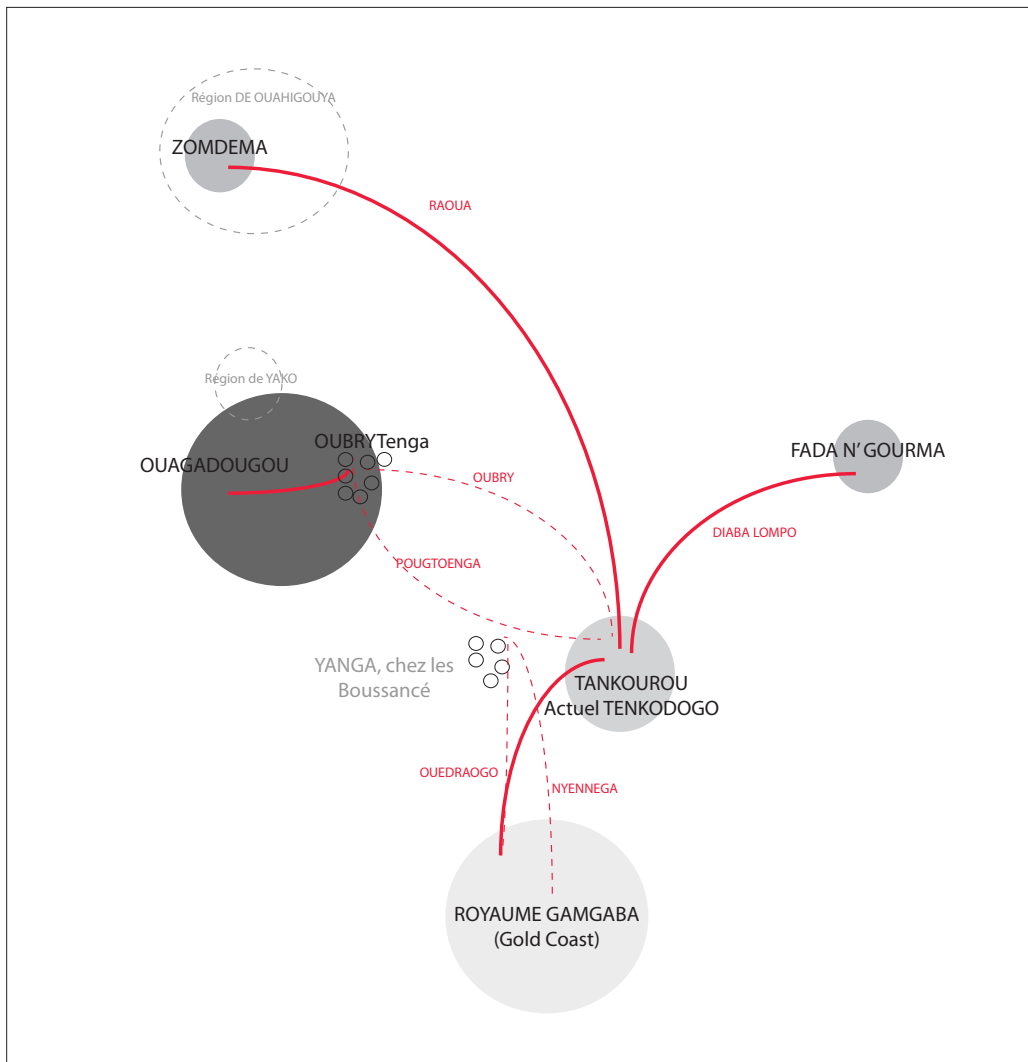
²⁸ Selon les différents textes et sources consultées, nous notons qu'il existe plusieurs orthographes : *Wogdogo*, *Wogodogo*, *Ouoghodogo*, *Waghadougou*, *Oué'odro...*

²⁹ Capitaine BINGER Louis-Gustave, *op. cit.*, p. 460.

³⁰ *ibid.*, p. 460.

³¹ HIEN Pierre-Claver, COMPAORE Maxime, *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, DIST/CNRST, deuxième édition, 2006, pp. 34-39.

³² *ibid.*, p. 35.



9. Hypothèse de schématisation de la formation du Pays Moogo

Source : D'après le texte de DIM DELOBSOM Antoine, *L'empire du Moou-Naba, Coutumes des Mossi de Haute-Volta*, Les éditions Dormat-Montchrestien, Paris, 1932.

sur les deux traductions données par le Capitaine Binger, c'est qu'elles ont le point commun d'associer Ouagadougou à un regroupement de cases. Et pourtant dans la langue moré, les terminologies terre, pays, région, cité, village se traduisent par le même mot : *tenga*³³. Comprendre le sens de *tenga* chez les Moose implique de replacer le mot dans l'histoire de la fondation du pays *Moogo*. Chez les Moose, l'histoire qui renseigne sur l'origine de la fondation d'un village, d'une cité, d'un ensemble territorial, est le *yelle*. Ainsi «le *yelle* marque le temps zéro de l'histoire locale³⁴ ». Il existe plusieurs versions de *yelle* : celle des griots, des livres d'enfants, et bien d'autres. Nous choisissons de nous référer aux textes de M. Dim Delobsom pour raconter le *yelle* du pays Moogo. Dans son ouvrage : «Historique de la formation de l'empire Mossi », M. Dim Delobsom raconte qu'au X^{ème} siècle, la fille du roi de Gambaga (Gold-Coast), Nyennega eut une relation intime avec un homme du royaume et tomba enceinte. Le roi voulut la mettre à mort. Elle s'enfuit alors du domicile paternel à cheval accompagné de fidèles. La fuite en cheval lui fit perdre l'enfant. Elle atteignit la région de Yanga, habitée par une population peu dense. Elle s'arrêta en brousse où elle vit une case solitaire, la demeure du chasseur d'éléphants Ryare. Nyennega et Ryare eurent un fils Ouedraogo (étalon). Lorsque l'enfant eut quinze ans, Nyennega envoya son fils rendre visite à son grand-père qui le combla de richesses (quatre chevaux et une cinquantaine de bœufs). Le pays Gambaga était très dense lorsque Ouedraogo repartit, ainsi plusieurs Dagombas, habitants de Gambaga, le suivirent. Il fonda dans un emplacement libre un village qu'il nomma Tankourou (actuellement Tenkodogo, vieux pays). La puissance ne fit que s'accroître, des Dagombas venaient par milliers se grouper sous son autorité. Les populations voisines très peu denses et surtout très divisées durent se soumettre à Ouedraogo et reconnaître son autorité. C'est de cette histoire qu'est né le premier royaume moaga : Tenkodogo. Ensuite, le naaba Wubri venu de Tenkodogo, fonda celui de Wogdogo.

Le *yelle* nous révèle que la création d'un nouveau territoire se fait par des relations de parenté, principalement celle de Père/Fils et de Aîné/Cadet. Seuls les déplacements de fils de naaba peuvent donner naissance à un nouveau village, à une création d'autels dédiés à

³³ ALEXANDRE R.P., *La langue Moré*, TOME 1, IFAN-DAKAR, 1953 (Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire) : terre p.395, pays p.351, région p. 370, cité p.252, village p. 404.

³⁴ BRUYER Annie dans MADIEGA Yenouyaga Georges et NAO Oumarou, *Burkina Faso Cent ans d'histoire*, *op. cit.*, p. 177.

Wende, dieu des Mosse. La création d'un nouveau territoire habité ne signifie pas que c'est la création d'une nouvelle société. Bien au contraire : « Le fils quitte la maison de son père pour se rendre dans un lieu vierge, il devient « chef ». Mais il demeure soumis à son père, représentant d'une chefferie plus puissante que la sienne ³⁵». En effet, l'histoire d'un *tenga* se contente de connaître l'origine du village et de savoir que son fondateur descend de la chefferie quittée et où sont demeurés les ancêtres et les autels. Telle est l'identité de chaque *tenga* : une origine secondaire au déplacement du fondateur et un nom. Ainsi, « La cohérence de leur point de vue est d'abord villageoise et locale. *Tenga*, le village est tout ce qui sert de référence à l'organisation hiérarchique de l'ensemble. ³⁶», « Le village devient un territoire pris sur la brousse (...) l'espace-temps des vivants et morts³⁷ ». Nous ne pouvons traduire *tenga*, ni par ville, ni par village. *Tenga*, c'est simplement autre chose : une pensée spécifique du territoire chez les Moose. Tout comme *town*, nous reprenons les mots de Keith Lilley : *tenga* « se situe entre ville et village ³⁸».

Le mot *tenga* (terre, village), avec l'affixe *na* (chefferie ou chef), nous donne le mot *natenga*, c'est-à-dire le lieu de résidence du Moogo Naaba, le roi du village³⁹. Village, ville, quartier, peu importe, c'est le lieu où réside le souverain des Moose. Nous citons : «Dans le lexique moaga, Ouagadougou était un *natenga* (terre du roi en moore). Le terme désignait le village résidentiel du souverain, et par extension sa capitale. Loin d'avoir connu un emplacement fixe, ce site fut voué à une rotation liée aux besoins de conquête et d'extension du royaume. La fixation définitive de la capitale à Ouagadougou serait intervenue sous Naaba Zombre, 21^{ème} Moog-Naaba ⁴⁰». Peut-on parler de ville quand en 1495, Ouagadougou devint *natenga*? L'apparition du mot ville a été instaurée lors de l'arrivée des premiers colonisateurs occidentaux. Ce qui a donné naissance à l'expression ville-village : la ville faisant référence à la culture occidentale importée et le village à la culture locale déjà existante. Par conséquent,

³⁵ MADIEGA Yénouyaga Georges et NAO Oumarou, *op. cit.* p. 166.

³⁶ *ibid.*, p. 183.

³⁷ *ibid.*, p. 178.

³⁸ TOPALOV Christian, COUDROY DE LILLE Laurent, DEPAULE Jean-Charles et MARIN Brigitte (Sous la direction de), *L'aventure des mots sur la ville. A travers le temps, les langues, les sociétés*, éditions Robert Laffont, Paris, 2010, p. 1227.

³⁹ Sing. *Naaba*, pl. *Nanamse*. Chez les Moose, le moogo naaba est le roi du royaume.

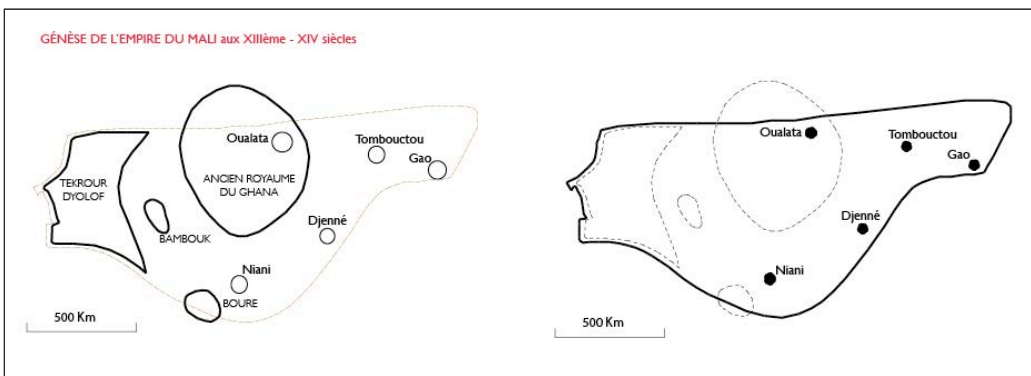
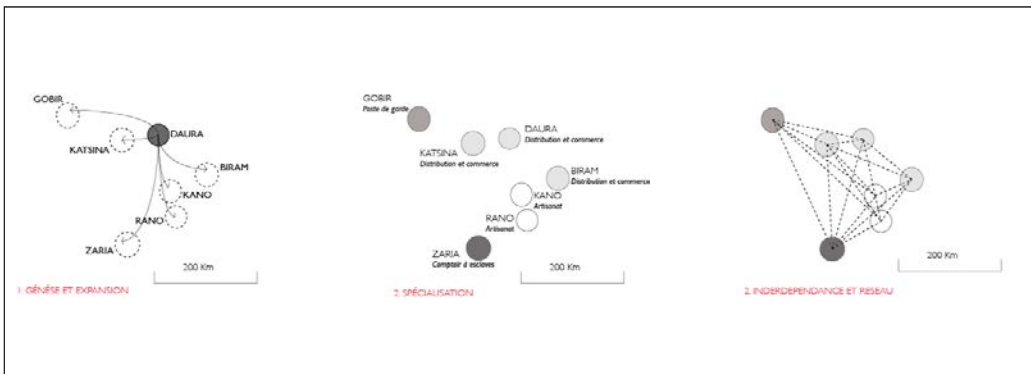
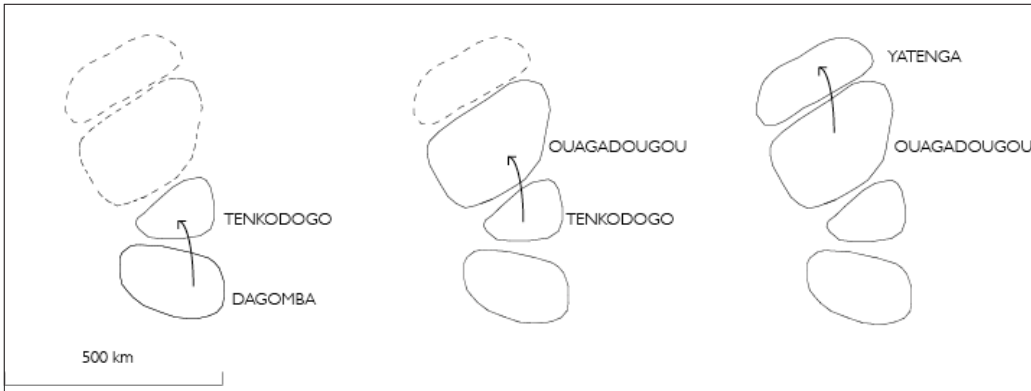
⁴⁰ GOMGNIMBOU Moustapha, COMPAORE Maxime et HIEN Pierre-Claver, *Monographie de Koulouba : recherche sur l'origine et l'évolution de la chefferie*, Editeur Scientifique CNRST/INSS, Ouagadougou, novembre 1999, p. 10.

on assiste à un changement de sens par transposition, autant dans les terminologies que dans la fabrication des territoires. Ainsi, la grande ville ou métropole en Afrique subsaharienne a été planifiée au XX^e siècle sur le modèle de la «ville» au sens occidental. Or, en reprenant la définition de la métropole chez les Grecs que nous propose Catherine Maumi, la métropole est « une ville mère (...) d'où sortaient des colonies qui allaient habiter d'autres terres⁴¹ ». Ouagadougou était bien une métropole. D'ailleurs son influence et son pouvoir a permis qu'elle le reste et devienne capitale de la Haute Volta, puis du Burkina Faso.

La richesse des vocabulaires dans les langues africaines pour désigner « ville » ou « village » que déjà Catherine Coquery-Vidrovich avait soulevée, nous montre qu'il existe des spécificités. Ainsi, certains peuples ne font pas de distinction entre les mots de « ville » ou de « village ». Nous observons ces caractéristiques chez les *Oualof* (Sénégal) : *deuk*, chez les Bobo (Burkina Faso) : *kuy*, chez les Moose (Burkina Faso) : *teng*. Ces terminologies font référence à un territoire habité et humanisé. D'autres peuples font référence à une matérialité. Dans les cités Bamoum (Cameroun) : *nti nsom*, dont la traduction littérale est « à l'intérieur du mur », préfigure l'organisation regroupée en unités résidentielles. Chez les Haoussa : *birni* se traduit littéralement par « fortification », en opposition avec les enclos villageois qui étaient construits avec des débris végétaux. Chez les Bambara, la notion de taille, le village *dougou* s'accroît pour devenir *dougouba*, ou le grand village. Chez les gourounsi (Burkina Faso) : *tyo-pio*.

Nous observons que les trois exemples développés ci-dessous peuvent former des catégories, car d'autres contextes requièrent les mêmes spécificités, à savoir l'inexistence des terminologies ville ou village dans le vocabulaire local, ou bien la ville faisant référence à la traduction d'une matérialité physique, ou encore la ville se spécifiant par la condition de taille.

⁴¹ LAMARRE Christine et MAUMI Catherine : « Métropole vient du mot grec signifiant « ville mère », qui désignaient les villes fondatrices de colonies. Il évoque sur cette base, une relation protectrice et de commandement par rapport à un environnement rural et urbain », in TOPALOV Christian, COUDROY DE LILLE Laurent, DEPAULE Jean-Charles et MARIN Brigitte, *op. cit.*, p. 750.



10. Hypothèse de schématisation du système territorial

Le pays Moogo
 Les cités-états Haoussa
 L'empire du Mali

2.. LA STRUCTURATION SPATIALE DU NATENGA DE WOGDOGO

Le *Moogo* est l'ensemble des territoires précoloniaux du peuple moaga. D'après la cartographie du Moogo (Fig. 11) et des explications de Michel Izard, décrivant le territoire à la fin du XIX^{ème}, le Moogo se situe dans la partie centrale de l'Afrique de l'Ouest, cela correspond « approximativement au bassin de la Volta Blanche⁴² ». Le territoire est divisé en *riungu* (royaume) qui constitue l'échelle de gouvernance politique la plus importante. Les royaumes sont théoriquement indépendants et gouvernés par un *dima*⁴³ (roi). On compte trois principaux royaumes : Tenkodogo, Ouagadougou et Yatenga. Dans l'espace Moogo, la coexistence conquérants-autochtones est un jeu de rôle perpétuel dans la mesure où tout conquérant devient par la suite autochtone et *vice versa*. C'est dans ce contexte de coexistence conquérants-autochtones que la société moaga préfigure une représentation binaire⁴⁴. A l'origine, les « gens de la terre », *Teng demba*⁴⁵, sont les autochtones. Ils sont les détenteurs des forces occultes : prêtres de la terre et maîtres des vents. Les « gens du pouvoir », *Nakombse*⁴⁶ sont les conquérants. Ils sont les descendants agnatiques de l'ancêtre *Naaba Wedraogo*, regroupés sous l'appellation de *moos buudu*. Ces derniers sont titulaires de la force : le *panga* et du pouvoir politique et militaire : le *naam*. Théoriquement, l'exogamie entre les partenaires *moos buudu* masculins et les partenaires féminins *teng demba* contribue à l'échange et l'ouverture du monde moaga, qui est la coexistence des « gens de la terre » et des « gens du pouvoir ». Cependant tous les *tenga* ne bénéficient pas de cette union entre « gens de la terre » et « gens du pouvoir ». Selon Michel Izard, l'organisation lignagère chez les Moose est basée sur un système segmentaire. Un mode d'organisation que l'on retrouve dans de nombreuses sociétés africaines et arabes. La société segmentaire désigne

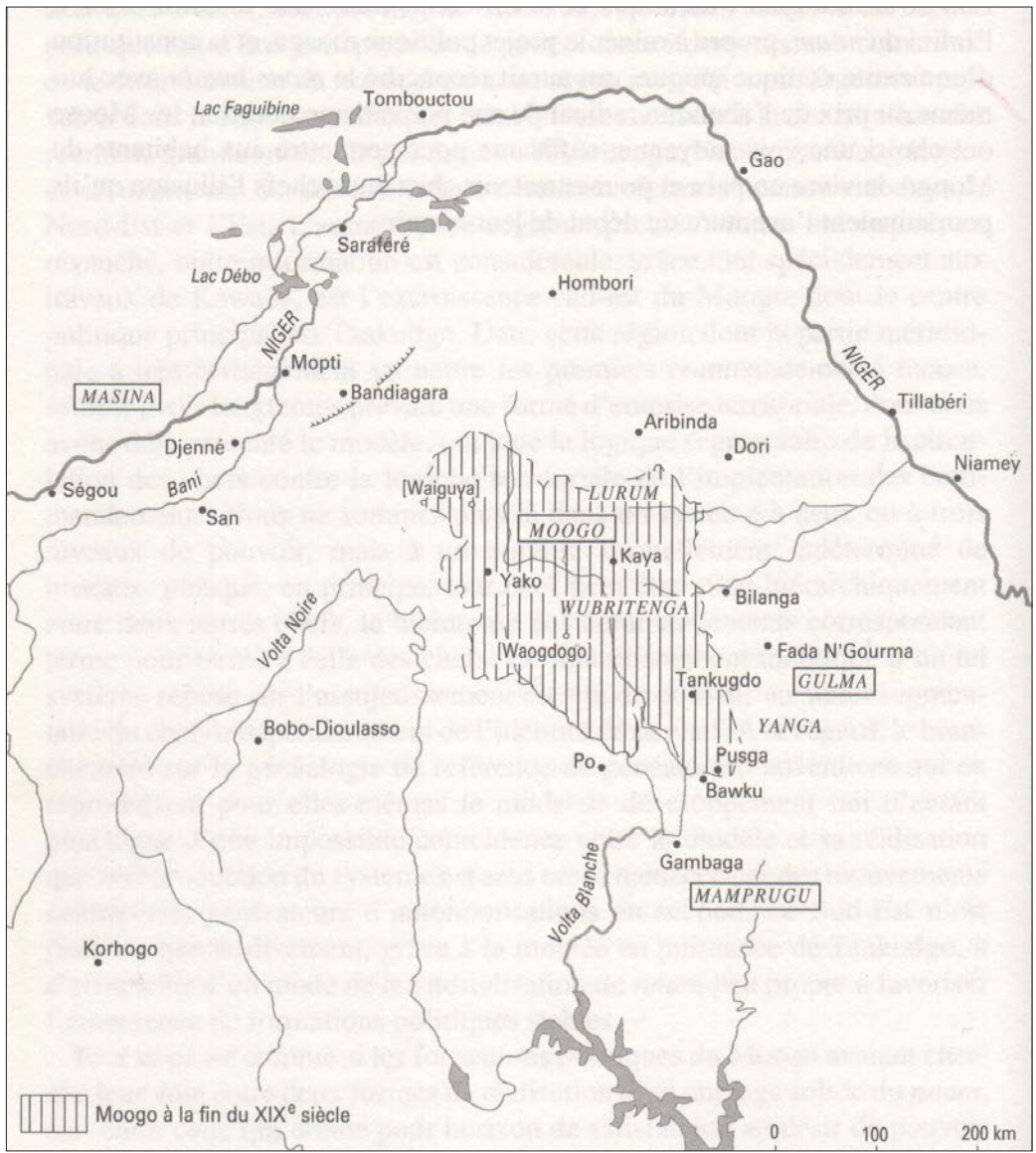
⁴² IZARD Michel, *Moogo. L'émergence d'un espace étatique ouest-africain au XVI^e siècle*, éditions Karthala, 2003. « D'une superficie de d'environ 63 500 km², l'espace du Moogo correspond approximativement au bassin de la Volta Blanche, non comprise la région méridionale bisa de Garango-zabré, et une partie (rive gauche) du bassin de la Volta Rouge. Dans sa plus grande dimension, ce territoire s'organise autour d'un axe sensiblement sud-est-nord-ouest, qui part, au sud-est, des confins du Ghana et du Burkina (11^e parallèle), pour aboutir, au nord-ouest, dans la plaine du Gondo, à la frontière séparant le Burkina du Mali (14^e parallèle) ». p. 70.

⁴³ sing. *dima*, pl. *dimdemba*.

⁴⁴ DEVERIN Yveline, « Société, environnement et représentation binaire de l'espace en pays mossi (Burkina Faso) », in *Le voyage inachevé, à Joël Bonnemaïson*, sous la direction de GUILLAUD Dominique, SEYSSET Maorie et WALTER Annie éditions ORSTOM, 1998, p. 149.

⁴⁵ *tenga* : terre ; *demba* : gens.

⁴⁶ sing. *Nakombga*, pl. *nakombse*.



11. Le pays Moogo

Source : IZARD Michel, *Moogo. L'émergence d'un espace étatique ouest-africain au XVI^e siècle*, éditions Karthala, 2003, p. 114.

« des sociétés fondées sur un certain type de solidarité, « communautaire » chez F.Tönnies, « mécanique » chez E. Durkheim [...] la structure sociale se présente comme une coordination et une subordination d'éléments différenciés et hiérarchisés ⁴⁷ ». Dans la société moaga, cela se traduit par la multiplicité de *buudu*⁴⁸. Le pays Moogo, s'organise ainsi selon l'idée de *buudu* maximal, c'est-à-dire l'ensemble des descendants du Naaba Wedraogo, au *buudu* minimal « qu'est le patrilignage qui intervient comme unité exogame dans les échanges matrimoniaux ⁴⁹ ». Le *buudu* minimal est représenté par un ancêtre localisé dans les quartiers de village. Le pouvoir est inscrit spatialement par une « maison des ancêtres ». Ainsi, le quartier, le *zakse*, l'unité territoriale monolignagère⁵⁰ la plus large est subdivisé en unité familiale, le *yiiri*⁵¹. Nous décelons donc trois niveaux de lignage : *buundu*, *zakse* et *yiiri*, et distinguons trois termes qui structure l'espace local chez les Moose : *tenga* « village », *saka*, « quartier », et *yiiri*, « cour » ou « habitation ». Les niveaux lignagères se matérialisant spatialement, le « *tenga* » serait le territoire créé par les *buudu moos*.

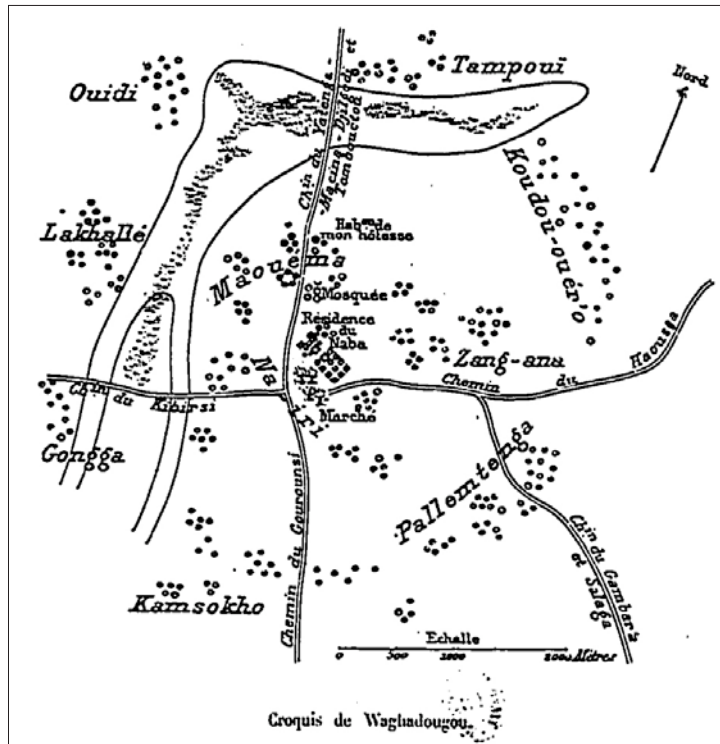
⁴⁷ BONTE Pierre et IZARD Michel (sous la direction de), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Presse Universitaire de France, Paris, 2010, p. 655. Première édition en 1991.

⁴⁸ *buudu* (inv.).

⁴⁹ IZARD Michel, *op. cit.*, p. 77.

⁵⁰ *ibid.*, p. 77.

⁵¹ sing. *yiiri*, plur. *yiiya*.



12. Croquis du royaume de Wogdogo dressé par le Capitaine BINGER
 13. Palais royal - Gravure du de RIOU d'après les croquis du Capitaine BINGER
 14. Trône royale - Gravure du de RIOU d'après les croquis du Capitaine BINGER

Source : BINGER Louis-Gustave, *Du Niger au golfe de Guinée*, 1888.

A partir de 1495, Naaba Wubri installa définitivement sa résidence⁵², le royaume *Wogdogo* devient le centre du pays *Moogo*. C'est lors d'une alliance militaire⁵³ entre les peuples *Pusga* et *Yonyôose*, qui était en ce temps en conflit avec les *Ninsi*, que *Wedraogo* (chef des *Pusga*) accepta l'union de *Zungrana* (fils de *Wedraogo*) et *Potoenga* (fille de *Yonyôose*). Une union qui donna naissance à *Wubri*, qui fonda le royaume de *Wogdogo*. Lorsque le Capitaine Binger⁵⁴ découvrit *Wogdogo* en 1888, la déception de l'explorateur fut grande. Il écrit : « Je m'attendais à trouver quelque chose de mieux que ce qu'on voit d'ordinaire comme résidence royale dans le Soudan, car partout on m'avait vanté la richesse du *naba*, le nombre de ses femmes et de ses eunuques⁵⁵ ». En voyageant sur la partie « vide » des cartes éditées à l'époque, c'est-à-dire l'Afrique soudanaise encore inexplorée, il parcourut le pays Kong et le pays moaga de 1887 à 1889. Lors de sa mission, Binger ne découvrit pas l'architecture monumentale des mosquées et des palais de cités tels que Djenné ou Tombouctou comme d'autres de ses prédécesseurs⁵⁶. Il traversa des petits villages, des gros villages et visita de modestes palais. Quand il arriva à *Wogdogo*, il constata que le royaume tant vanté ne

⁵² DIM DELOBOSOM Antoine, *op. cit.*, c'est au « 15^e successeur de OUBRY, que Ouagadougou devint la capitale des empereurs Mossi », p. 7.

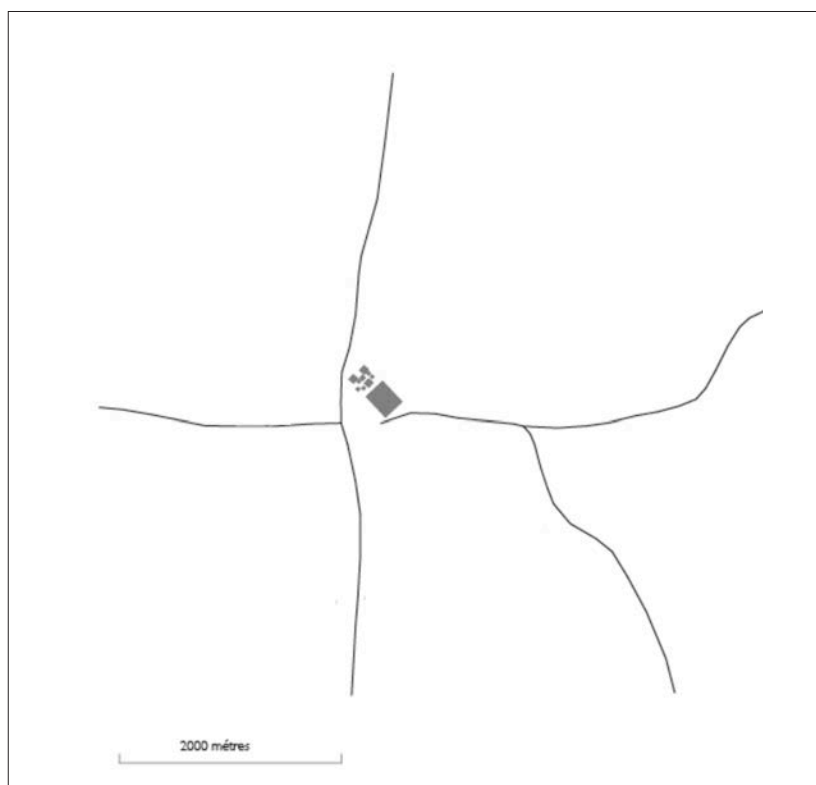
⁵³ SIMPORE Lassina et NACANABO Dominique, « La mise en place du peuplement et des institutions politiques » in *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, HIEN Pierre-Claver et COMPAORE Maxime, *op. cit.* p. 33. Se réfèrent aux textes de KIETHEGA J.-B. et al., « Trame historique de l'épopée des Moosé », U.O ; FLASHS ; DHA ; p. 49-50. « c'est alors que *Wedraogo* était chef de *Pusga* que les *Yonyôose*, victimes des continuelles razzias de leurs voisins *Ninsi*, cherchèrent à nouer des relations avec ce chef dont la renommée leur était parvenue. Ils lui donnèrent une de leurs filles. *Wedraogo* la destina à son fils *Zunrana*. Mais la fille *Yônyôaga*, *Potoenga* (femme à barbe) était loin d'avoir la beauté de la princesse *Yennega*. Elle n'attirait guère *Zungrana* et celui-ci se gardait bien de l'approcher. Informés de la situation, les *Yonyôose* vinrent au secours de leur sœur en utilisant leur arme favorite, le vent.

Lors d'un orage, un vent violent, commandé par les « maîtres du vent » que les *Yonyôose*, enleva les toits de toutes les habitations de la cour royale. A la recherche d'un abri, *Zungrana* et *Potoenga* se retrouvèrent dans une bergerie (*Wubri* en mooré) dont le toit avait été épargné. Le couple s'unit et de leur union naquit un fils qu'on nomma *Wubri* en souvenir du lieu de sa conception. Par la suite, les *Yônyôose* sollicitèrent *Zungrana* pour qu'il leur envoie un chef. Il leur offrit la possibilité d'en choisir un parmi ses enfants et ils portèrent leur choix sur *Wubri*, leur neveu. Etant encore très jeune et afin de le reconnaître plus tard, les *Yônyôose* le rendirent boiteux grâce à leur magie. Devenu grand, *Wubri* se rendit chez ses parents maternels accompagné de groupe de *Dagomba* et de *Bisa*. Il est très bien accueilli. Guerrier courageux, il vainquit les *Ninsi*. Versé dans la magie, usant tour à tour de la force et de la ruse, il conquiert un vaste territoire allant de *Guilongu* à *Koudougou* et fonda ainsi le royaume de *Wogdogo* vers 1495 ».

⁵⁴ Louis-Gustave Binger (1856-1936) est un officier d'infanterie de marine française, et l'un des premiers explorateurs européens à parcourir l'Afrique de l'ouest. Son voyage partant du cours supérieur du Niger jusqu'à la côte de Guinée est décrit dans son ouvrage en deux volumes, *Du Niger au Golfe de Guinée*, Paris, 1891.

⁵⁵ Capitaine BINGER Louis-Gustave, *op.cit.*, p. 460.

⁵⁶ Les cités légendaires de Tombouctou et de Djenne avaient été explorées par René Caillié en 1828.



15. Chemins et le palais formant le cardos decumanus

16. Dispersion centrifuge des cases

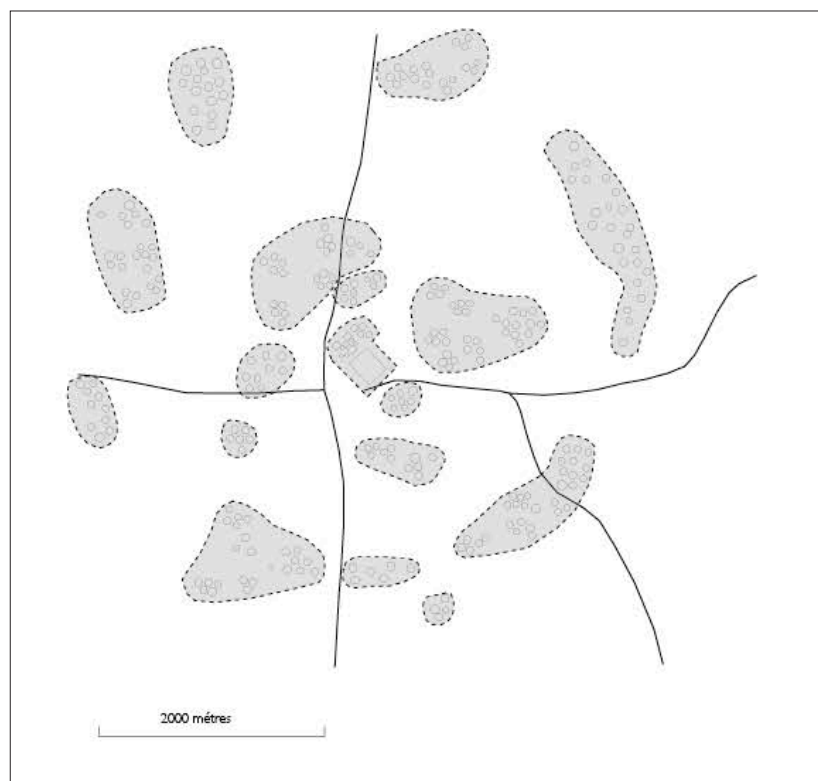
Source : Redessin à partir du croquis du Capitaine BINGER, 1888.

matérialisait pas par son patrimoine bâti, la grandeur du *Moogo naaba*. Les Moose redoutés grâce à leurs cavaliers conquérants étendant la puissance des royaumes, s'abritaient dans de petites cases dispersées autour d'un palais qui selon les descriptions de Binger étaient des « groupes de misérables cases entourées de tas d'ordures autour desquelles se trouvent des paillotes servant d'écurie et de logements pour les captifs et les griots ⁵⁷ ». Qu'est-ce qui représentait alors richesse, pouvoir et prospérité chez les Moose ?

L'exercice de redessin du « croquis de Waghadougou » de Binger (fig. 12) nous donne les premiers éléments spécifiques à l'établissement des Moose à Wogdogo. Nous pouvons énoncer la lecture du territoire en quatre couches conceptuelles. Une première couche est matérialisée par la croix des chemins principaux (nord-sud et est-ouest) et au centre, le palais du Moogo naaba. Une deuxième couche constituée par la dispersion centrifuge des cases. Une troisième couche par le regroupement en petites concessions, appelées *yiri*. Le *yiri* constitue un regroupement de modules bâtis autour d'une cour. Le palais du Moogo naaba est organisé selon la même structuration spatiale du *yiri*. La gravure du Palais de Riou (Fig. 14) faite à partir d'un croquis de Binger illustre la distinction opérée entre le palais du Moog naaba et les cases des citoyens. Une distinction d'une part par la typologie de bâti différente, rectangulaire et non circulaire, et d'autre part par un espace de cour nettement plus important. La quatrième couche conceptuelle par les regroupements des concessions en *zaca*, distingué par leurs noms tels des quartiers de ville. L'ensemble des *yiri* forme des *zaca*, c'est-à-dire des quartiers destinés à des fonctions métropolitaines spécifiques. L'organisation spatiale de ces quartiers nous fait comprendre le fonctionnement socio-politique à l'échelle du royaume de Wogdogo.

Ainsi, les quatre niveaux d'interprétation ont soulevé l'intérêt de l'analyse de l'échelle domestique et de l'échelle de la structuration politique pour nous permettre de comprendre les imbrications d'échelles d'appartenance du *natenga*. Ensuite, ce sera la notion de « *tenga* » qui sera interrogée dans ses modalités différentes : politique, sociale et foncière.

⁵⁷ Capitaine BINGER Louis-Gustave, *op .cit.*, p. 460.



17. L'échelle domestique des petits regroupements

18. L'échelle politique di «grands regroupements»

Source : Redessin à partir du croquis du Capitaine Binger, 1888.

2.1 L'ÉCHELLE DOMESTIQUE DE LA CONCESSION TRADITIONNELLE MOAGA : LE « YIRI » :

Selon Yveline Deverin⁵⁸, l'habitat traditionnel moaga se constitue de trois dimensions : une affective (là où j'habite), une spirituelle (là où est mon lignage : *buudu*), et une matérielle qui décomposent la concession en trois entités spatiales : la *zaka* (cour intérieure), et le *samandé* (cour extérieure) le *kamanga* (champ de case). L'espace *zaka* est délimité par des murs d'enceinte en briques de banco ou de nattes de paille. L'espace *samandé* ne dispose d'aucune limite construite et se rend visible en saison des pluies par l'absence de culture et de végétation. Le *kamanga* est l'espace cultivé qui constitue une fonction nourricière de la concession⁵⁹. L'ensemble de ces éléments constitue le *Yiri*, la concession où un certain nombre de familles (*yiisa*) résident.

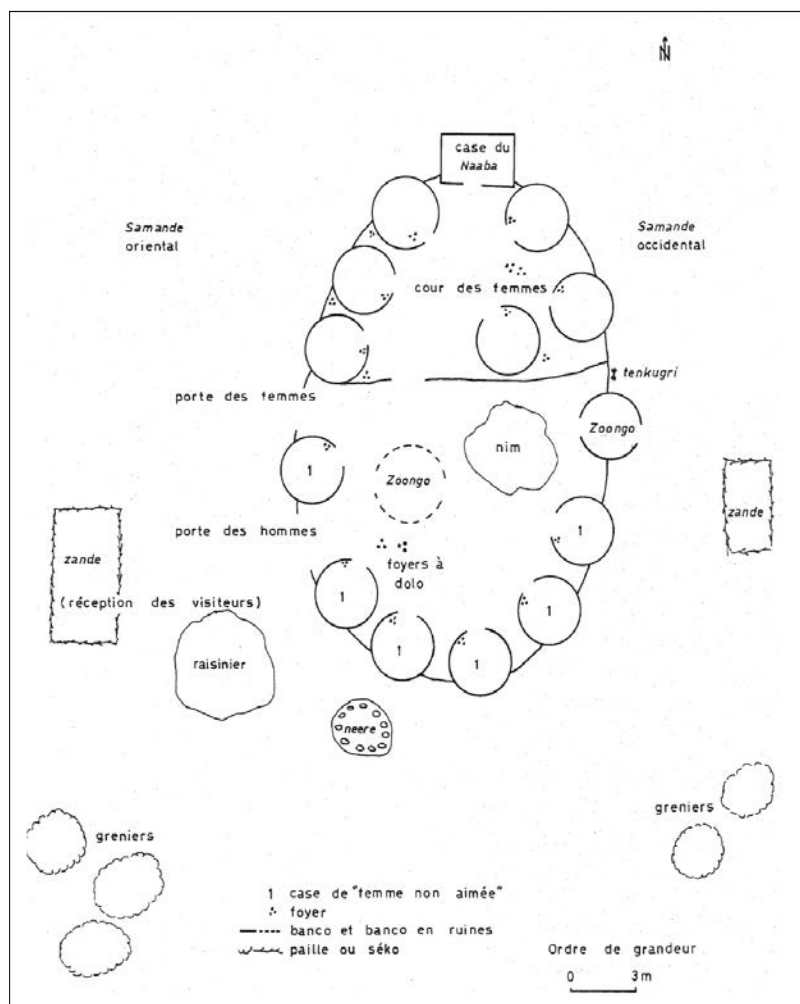
Dans la langue moré, *yiri* est un lieu perçu à différentes échelles : la maison, le foyer, le village. Se référant toujours à un lieu d'origine et d'appartenance, la notion de *yiri* représente un espace communautaire. *Yiri* désignant la concession moaga, est un espace composé de trois éléments fondamentaux emboîtés⁶⁰, allant du plus intime au plus partagé : la *zaka*, le *samandé* et le *kamanga*. Le palais du Moogo *naaba* est aussi composé des trois espaces complémentaires (*zaka-samandé-kamanga*). Ces trois éléments se distinguent par des limites plus ou moins claires : tantôt souples, tantôt marquées fermement. Le *yiri* est un espace élastique s'ajustant dans le temps selon la taille de la communauté. La concession, plus petite unité communautaire, matérialise la vie sociale et économique, elle se réfère à une échelle domestique.

Pour tous citoyens et même pour les *naaba*, l'implantation d'un *yiri* se fait en deux phases. Tout d'abord une installation provisoire qui consiste pour « un jeune mari, en une paillette sans agrément, composée des branches d'un arbre appelé « *randega* » piquées en terre, attachées au sommet par une ligature, entourées à la base de nattes Mossi (*Sougzakpinri*) ;

⁵⁸ DEVERIN Yveline, « De la concession rurale à la parcelle urbaine. Mutations de l'habitat en pays mossi (région de Ouagadougou, Burkina Faso) », in *Paysages en ville*, Les annales de la recherche urbaine n° 85, décembre 1999, pp.132-139.

⁵⁹ « Les Mossi opposent champs de case à champs de brousse : les champs de case appartiennent au monde des hommes, à *yiri* », DEVERIN Yveline, *ibid.*, p. 132.

⁶⁰ DEVERIN Yveline, *ibid.*, p. 132.



19. Schéma de la cour du chef Ziga

Source : DEVERIN Yveline, « De la concession rurale à la parcelle urbaine. Mutations de l'habitat en pays mossi (région de Ouagadougou, Burkina Faso) », in *Paysages en ville, Les annales de la recherche urbaine* n° 85, décembre 1999, pp.132-139.

le tout est couvert d'une toiture de chaume⁶¹ ». Ce temps transitoire est plus long pour un nouveau naaba. Ainsi « la coutume exige que tout nouveau naaba habite, pendant les trois premières années de son avènement, des « songolo », c'est-à-dire des cases tout en paille ⁶²». Après ce temps transitoire, l'installation définitive s'opère, elle consiste selon les moyens de construire des « cases en argile, reliées entre elles par des murs plus ou moins réguliers⁶³ ».

L'importance de ces deux temporalités, le temps transitoire et le temps définitif est instaurée par les croyances communautaires. Pour chacune de ces installations (provisoire ou définitive), le lieu choisi pour l'implantation fait toujours l'objet de consultation des devins de la terre, culte exercé par les *teng demba* (gens de la terre). L'installation temporaire est opérée afin de vérifier l'acceptation des esprits de la terre. Au terme de ce temps transitoire, d'autres consultations sont faites pour confirmer l'installation définitive. Dim Delobsom nous décrit avec précision les modes d'implantation et de construction de l'installation définitive.

« Installation définitive. Travaux. – Un an après l'installation provisoire, si les moyens du nouveau mari lui permettent, il procède à son établissement définitif, c'est-à-dire qu'il construit des cases en argile, reliées entre elles par des murs plus ou moins réguliers.

Pour cela il faut d'abord creuser le sol, détremper la terre qu'on a tirée du trou, puis la pétrir et faire des boules de mortier. On trace sur le terrain une circonférence avec une corde attachée à un piquet central ; ensuite, les fondations sont aménagées dans le sol ; elles ont une profondeur de 0 m 20 environ. On y jette du mortier et on commence l'édification du mur qui a toujours une forme circulaire et dont la dimension est plus ou moins grande. On laisse sécher le mortier avant de se remettre au travail et la construction se poursuit ainsi jusqu'à son achèvement complet, c'est-à-dire lorsqu'elle atteint 1m65 environ. La maison est d'abord bâtie sans aucune ouverture, mais lorsque les murs sont achevés, on y pratique une porte basse en forme d'ogive. L'intérieur de beaucoup de cases mossi est barré par une murette appelée « *kogré* », ce qui rend la case extrêmement obscure. On pratique aussi quelques petits trous avec le manche d'un daba. Ce sont, avec la porte basse, les seules

⁶¹ DIM DELOBSOM Antoine, *op. cit.*, p. 218.

⁶² *ibid.*, p. 216.

⁶³ *ibid.*, p. 218.

ouvertures et c'est par ces minuscules ouvertures que le Moaga tirait des flèches en cas de guerre. Avant de poser la toiture, les murs sont recouverts de cendre mouillée. Cette pratique assure la santé des nouveaux habitants.

La toiture est conique ; elle se compose de perches fortement attachées au sommet par des lianes. Sur ces perches, on place des nattes rigides appelées « *zarsé* » retenues par des fibres et au dessus de la paille tressée. Il faut une vingtaine de personnes pour poser la toiture. La construction est terminée. Il ne reste plus qu'à crépir. Les femmes ramassent à cet effet une terre spéciale, le « *boalga* » qu'elles mélangent avec de la bouse de vache ou du crottin de cheval ; elles enduisent les murs avec cela. Cette opération terminée, elles étendent du ferrugineux sur le sol, répandent un peu d'eau et dament à l'aide de morceau de bois plats appelés « *silpama* ». Après le damage on fait le « *sasgo* » : cela consiste à verser au sol uni une matière gluante « *boundou* » mélangée de charbon broyé. On passe et repasse là-dessus des tessons de bouteilles et de pierres spéciales « *sassega* ». Cette couche noire vernie empêche le ferrugineux de salir les vêtements. Pour rendre cet enduit résistant d'autres l'arrose de « *kanmé* », c'est-à-dire d'une infusion préparée avec l'écorce du fruit du néré.⁶⁴ ».

Le savoir-faire est précis et minutieux. Il se transmet de génération en génération, il n'y a pas de corps de métier dédié à la construction des habitations. Comme pour l'édification, l'entretien et les réparations de la maison se font uniquement par les membres de la famille, sans recours à des personnes étrangères.

« La terre est tirée d'un trou pratique non loin de la maison et appelé « *tan-nako* » (de *tando* : terre ; *nako* ; trou). Cette excavation est comblée, plus tard, avec toutes les saletés provenant des débris du ménage, des ordures de la cour, etc... le *tan-nako*, bien fumé par ce moyen, est semé de maïs et ce champ se nomme « *kamanga* »⁶⁵. Ainsi ce que Binger décrivait comme « tas d'ordures » qui entourait les cases d'habitations est le « *tampuure* », c'est-à-dire un tas de déchets ménagers réservé comme engrais pour les champs de culture. Le *tampuure* représente la richesse d'une concession, étant donné qu'il donne une indication de la taille des champs de culture d'une famille.

⁶⁴ *ibid.*, pp. 218-219.

⁶⁵ *ibid.*, p. 220.

Les cases, en moré les « *rogo* », sont disposées de sorte de former avec les murs d'enceinte, l'enclos. Cela permet de libérer la *zaca* (la cour intérieur) dédiée à des travaux domestiques. Le *rogo* est considéré comme un lieu de retrait, de confidentialité familiale, c'est un dortoir servant aussi à se protéger des intempéries. Aussi, la configuration de l'habitat traditionnel moaga ne déterminant pas un espace réservé à la cuisine : « Il est rare – très rare – de voir au Mossi une case spécialement affectée à la cuisine. La chambre à coucher d'une femme lui sert en même temps de cuisine⁶⁶ ». Nous retrouvons des mobiliers spécifiques aux hommes et aux femmes dans le *rogo*. L'espace des hommes est caractérisé par : « une natte ou un secco fin, un traversin fait avec des bandes de cotons ou du kapock, le carquois, le casse-tête, des flèches, l'arc, un grand couteau « zangoégo » et une lance. Çà et là, des petits sacs à grigris et d'autres amulettes pendent au mur. Le « pilgou » (sorte de corbeille ovale, faite de paille) sert à enfermer les habits⁶⁷ ». L'espace des femmes est caractérisé par : « d'un bout à l'autre de la case on trouve des « billi » (petits morceaux de bois piqués au mur et destinés à recevoir les calabasses, les écuelles (lensé), les lassés (cuvettes de terre), les soustissi (louches). Au fond de la pièce, des mottes de terre sèche, creusées au milieu, reçoivent les vases « yuiya », les marmites « dougdo » servant à la fois de malles pour les habits et de greniers pour les produits vivriers provenant de la récolte des champs particuliers des femmes⁶⁸ ».

La *zaca* est l'espace de vie de l'habitat, conjuguant différents usages domestiques. On retrouve fréquemment dans la *zaca* une « *une petite paillote pour la volaille* » ou « *une petite case ronde en terre sert de bergerie aux chèvres et aux moutons*⁶⁹ ». Des espaces sont privilégiés par leur qualité ombragée, sous un arbre on peut converser et s'atteler à des activités de journée. Comme on observe avec l'exemple de la cour du chef Ziga (Fig. 19), l'espace de la cour intérieure peut être divisé en courette, on y distingue ainsi la cour des femmes du chef avec les autres. La division de l'espace entre les hommes et les femmes correspond à des configurations de familles polygames. Le chef de famille habite tout seul et appelle ses femmes à tour de rôle. Nous retrouvons la concession partitionnée en plusieurs spatialités. D'un côté de l'enclos, les cases de femmes et de l'autre celle du maître de la

⁶⁶ *ibid.*, p. 221.

⁶⁷ *ibid.*, p. 220.

⁶⁸ *ibid.*, p. 220-221.

⁶⁹ *ibid.*, p. 222.

maison⁷⁰. Et à l'extérieur de l'enclos, des cases dispersées qui sont ceux des jeunes hommes⁷¹.

La concession (*yiri*) constitue l'unité primaire de la famille. Le dispositif de la concession est diffus. Le rapport au grand territoire se traduit par la prolifération des cases des jeunes hommes (hors de l'enclos), et par la création de nouvelles concessions lors de l'établissement d'une nouvelle famille généré par le mariage. La succession « *zaka-samandé-kamanga* » et la division de la *zaca* en différentes spatialités d'usage ou en courette renforce une lecture d'emboîtement d'intériorité, c'est-à-dire une gradation de cours affiliées à des microcellules : du chef, des femmes, des jeunes hommes. On peut même observer que dans certaines configurations⁷², chaque femme bénéficie de sa courette. Aussi, des variantes proposent une distinction d'accessibilité avec une porte réservée aux hommes et une porte réservée aux femmes. Au fur et à mesure du parcours menant de la brousse (espace le plus sauvage et ouvert) au *rogo* (espace le plus humanisé et fermé), on accède à différents relations avec l'environnement. Hors de l'enclos familial, un espace est réservé pour la « réception des visiteurs », le *zande*. Plus on accède à l'intérieur du *yiri*, plus nos relations avec les habitants révèlent d'autres statuts (parenté, amical, commerce). Du plus sauvage au plus domestiqué, c'est une succession de modalités territoriales traversées. Des modalités territoriales générées par les différentes relations entre individus-environnement physique (*samandé-tampure*) et des relations entre individus-individus (*zande-zaca-rogo*).

2.2 LA « ZACA » (QUARTIER) : ÉCHELLE DE STRUCTURATION POLITIQUE

Le redessin du croquis de Binger et l'observation de la quatrième couche d'interprétation qui

⁷⁰ *ibid.*, p. 221. « À l'entrée de chaque maison, les cases qui se trouvent à gauche sont celles des femmes, celles du maître de la maison sont situées à droite. Les femmes cohabitent avec leurs enfants en bas âge ou avec les fiancées de leur mari en attendant, bien entendu, que ces dernières aient aussi leur propre case ».

⁷¹ *ibid.*, p. 221. « Tout à fait à l'extérieur de la maison, une ou deux paillottes dans le genre de celle que nous avons déjà décrite, servent de chambre à coucher aux « dakompa » (jeune gens de sexe masculin) ».

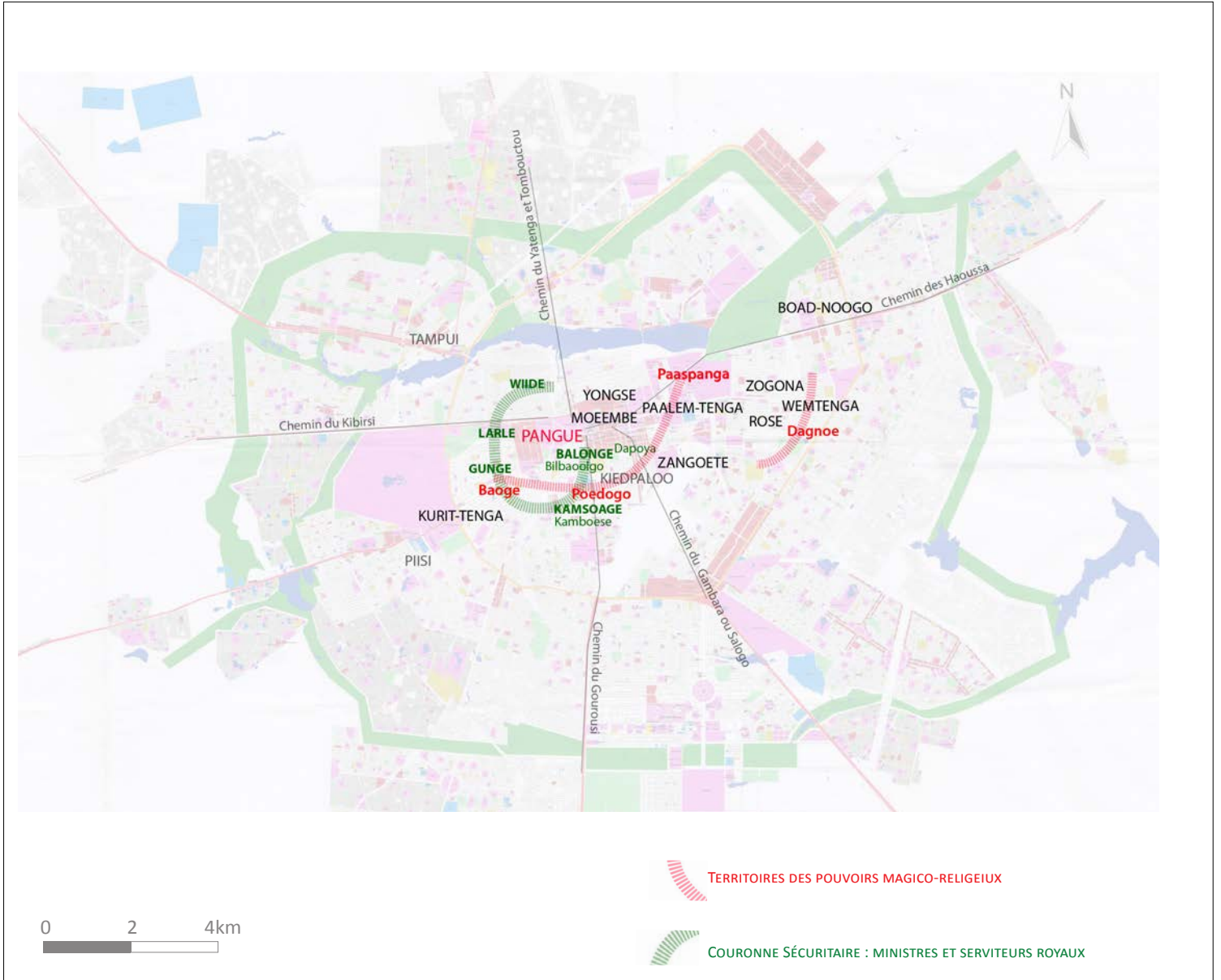
⁷² L'exemple du schéma de la cour du chef Ziga (Fig. 19).

est celle des « grands regroupements », associée aux caractéristiques démographiques ⁷³de *Wogdogo* nous renseigne sur les appartenances sociales et politiques de l'organisation en quartiers, décrite par les historiens de l'INSS. Dans cette démarche, la recomposition du territoire ancien de *Wogdogo* en le localisant par rapport à la ville contemporaine nous aide à comprendre les logiques spatiales. Nous pourrions ainsi grâce à ces données localisées, faire des hypothèses schématisées de l'organisation territoriale de *Wogdogo*. La schématisation nous permet de comprendre les différents quartiers de la représentation binaire « gens de la terre » et « gens du pouvoir » d'une part mais aussi la complexité du fonctionnement étatique et stratégique de protection du royaume. Ainsi, le système de lecture met en relief une répartition des quartiers en auréoles successives autour du palais du Moogo naaba. Une première auréole forme un bouclier sécuritaire de quartiers dirigés chacun par un chef de pouvoir. Une deuxième auréole correspond aux quartiers des détenteurs des pouvoirs magico-religieux. Puis une troisième auréole héberge des gens de métier (les artisans et commerçants). Et enfin les quartiers de peuplement de personnes n'ayant pas de fonctions spécifiques au palais.

Au centre de l'organisation spatiale de *Wogdogo*, *Pange* est le quartier abritant le *Moogo naba*. Le palais est entouré de hangars abritant les *sogone*⁷⁴ et de grands espaces vides pour accueillir les grands rassemblements et les rites coutumiers. A l'origine le premier palais se situait au secteur 9 (sur l'actuel site du stade du 4 août) avant qu'il ne soit déplacé (secteur 1). Le palais est au centre de l'organisation spatiale du *natenga*. Se succèdent des imbrications d'auréoles basées sur une stratégie de protection construite à partir des statuts fonctionnels des « *naaba* » de quartiers. On peut utiliser la terminologie de quartier dans la mesure où elle fait référence à une division du territoire inscrite dans un système de gouvernance globale (division administrative d'une ville) ou à une affiliation à une communauté sociale formant une unité. La notion de « *hamlet* » se traduisant par « hameau » a été proposée

⁷³ BINGER Louis-Gustave, *op. cit.*, « Waghadougu proprement dit comprend : la résidence du naba, le groupe de village musulmans (d'origine mandé), le groupe nommé Zang-ana, habité par des Marenga (Songhay), des Zang_ouér'o ou Zang-ouéto (Haoussa), quelques Tchilmigo (Foulbé), et d'autres groupes de Mossi non musulmans. Cependant on est convenu de comprendre dans Waghadougu les sept villages qui l'entourent qui se nomment : Tampouï, Koudououér'o, Pallemtenga, Kamsokho, Gongga, Lakhallé et Ouidi. Ils ont chacun leur propre naba. J'estime que la population de tous ces groupes ne doit pas dépasser 5000 habitants », p. 459

⁷⁴ sing. *sogone* pl. *sogone* signifie les serviteurs et pages de la cour royale.



20. Superposition du plan de Ouagadougou et données historiques

Source : dessin d'après la carte de Ouagadougou en 2010 de IGB, les travaux de l'INSS et le Croquis de BINGER

par Elliott P. Skinner dans son étude en 1974. Toutefois, l'auteur souligne l'importance des unités politiques moose développées sur la base d'une structure administrative hiérarchique et complexe⁷⁵, un propos qui renforce l'usage d'employer la terminologie de « quartier », empruntée et en continuité avec des travaux antérieurs⁷⁶.

Le croisement des sources des chercheurs de l'INSS⁷⁷, des travaux de Oumarou Dao⁷⁸ et le croquis du Capitaine Binger sur la composition des quartiers anciens de *natenga* de *Wogdogo* a permis de faire l'hypothèse d'un schéma d'organisation spatiale du royaume ancien de *Wogdogo* (Fig. 20 et 21). Le travail s'est d'abord attaché à localiser des anciens quartiers sur une cartographie actuelle⁷⁹. Se basant sur les principaux chemins dessinés par Binger, il s'agissait de retrouver les chemins d'origine qui sont aujourd'hui des axes structurant de la ville contemporaine. Ainsi, les chemins du Kibirsi et le chemin des Haoussa nous permet de poser l'axe est-ouest et le chemin des gourounsi et le chemin du Yatenga et de Tombouctou nous permet de poser l'axe nord-sud. Comme nous avons évoqué précédemment, le palais étant au centre de l'organisation spatiale du *natenga*, le quartier de *Pangé* hébergeant le palais royal se situe donc au centre de l'organisation. L'orientation nord-sud des axes, créant une centralité avec le palais, lieu de résidence du *mogho naaba*, représentant de l'autel dédié au dieu « Wende », nous révèle des analogies avec le système romain du *cardos decumanus*.

La structure spatiale du *natenga* se décompose en groupement de quartiers affiliés selon la pyramide des pouvoirs de la chefferie moaga. La première auréole héberge les quartiers des dignitaires de la cour. Les quartiers les plus proches du palais étant ceux des *kug-ziindba*⁸⁰, disposant d'une pierre dans le *samande* de la cour royale, aujourd'hui on les appelle

⁷⁵ SKINNER Elliott P., *African Urban Life. The transformation of Ouagadougou*, Princeton University Press, 1974, « The important Mossi political units developed complex hierarchical administrative structure which extended the power of the Mogho Naba (king of the world) into the smallest villages and funneled goods and services back to them », p.16.

⁷⁶ Notamment DAO Oumarou et les chercheurs de l'INSS.

⁷⁷ SIMPORE Lassina et NACANABO Dominique, « La mise en place du peuplement et des institutions politiques », in *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, HIEN Pierre-Claver et COMPAORE Maxime, *op. cit.* pp. 27-67.

⁷⁸ DAO Oumarou, *Ouagadougou. Etudes urbaines*, thèse de troisième cycle sous la direction de Raymond DUGRAND, décembre 1972.

⁷⁹ Carte : Ville de Ouagadougou de 2010, Institut de Géographie du Burkina Faso (IGB).

⁸⁰ Les *Kug-ziindba* assimilés à des ministres du Moogo-naaba.

communément ministre. Ce sont les quartiers de *Wiide*, *Larlé*, *Gungê*, *Balongê*, et *Kamsaogê*. Le *wiid-naaba* considéré comme le premier ministre était responsable de l'écurie et de la cavalerie⁸¹. C'est un descendant venu du pays Dagomba avec *Naaba Wubri*. Le quartier de *Wiid-naaba* se situe approximativement sur l'actuel secteur 11 de la commune. Le *Larl-naaba* succède au *Wiid-naaba* dans le protocole, il est responsable militaire. Le quartier de *Larlé* se situe actuellement à cheval entre le secteur 10 et le secteur 11. Le *Tansoaba*, est le premier dans le protocole de la cour royale, on peut l'assimiler à « un commandant en chef des armées⁸² », il réside à *Tansobentenga* à 30 km à l'Est de la capitale. Il est secondé par le *Gung-naaba*, chef des archers, son patronyme est *Tapsoaba* (propriétaire de l'arc, spécialiste du tir à l'arc), il réside à *Gungê*. Le quartier *Gungê* est étalé entre les secteurs 8, 9 et 18. Le *Kamsaog-Naaba* et *Balm-Naaba* sont les ministres du palais. Le *Balm-Naaba* est le principal administrateur du palais. On l'assimile à un ministre des finances. Il peut pénétrer à tout moment dans le palais, il fait la gestion quotidienne du personnel et des domestiques (*sogone*), il est le secrétaire de *Moog-naaba*. Il réside à *Balongê*. Le quartier *Balongê* est situé sur l'actuel secteur 2 de la commune. Le *Kamsaog-Naaba* est le « chef d'état major particulier ». Chargé de la discipline au sein du palais, il est le chef des *dapopi* (homme de gourdin) et des *Kamboese* (fusillers). A l'origine, le premier *Kamsaog-Naaba* est le seul des *kug-ziindba* qui était d'origine étrangère. On raconte qu'il fut d'origine gurenga. Ainsi le quartier où il réside, *Kamsaogê* abritait des étrangers, principalement des esclaves Gurense (Gourounsi) et Bisanon (Bissa) et des criminels qui ont trouvé grâce et refuge chez le *Moog-naaba*. Le quartier *Kamsaogê* est situé sur l'actuel secteur 7 de la commune.

Un deuxième degré avec les quartiers de *Bilbalgo*, *Kamboesê* et *Dapoya* où résident les serviteurs royaux et les gardes renforce les quartiers des dignitaires de la cour en créant une sécurité rapprochée. Le quartier de *Bilbalgo* se localisant au niveau du secteur 2, abrite des *Bilbase* chargés de la surveillance du palais et de la sécurité de sa majesté. Il existe deux quartiers de *Dapoya*. A l'origine le premier, *Dapoya I* au secteur 1 abrite le palais actuel du *Dapoe-naaba*, messenger du *Moogo naba* et *Dapoya II* où l'on retrouvait des palais

⁸¹ DAO Oumarou nous explique que le mot *Ouidi* (*Wiide*) signifie « cheval » en moore. Observant que l'on retrouve cette racine dans le nom du fondateur de la chefferie moaga indépendante : Ouidiraogo (cheval mâle) devenu par contraction Ouedrago. Le cheval est donc un signe de distinction de noblesse chez les Moose.

⁸² SIMPORE Lassina et NACANABO Dominique, *op. cit.*, p. 51.

précoloniaux. Ils étaient presque exclusivement peuplé d'esclaves ou de captifs affranchis (les *dapopi*), rôle de la garde des reliques royales et veillaient à la bonne organisation des cérémonies au palais. Les *dapopi* étaient aussi chargés d'exécuter les personnes dont la mort était ordonnée. C'est pour cette raison qu'on les nomme « hommes de gourdin », car ils paraient avec des gourdins et des massues. *Kamboesê* situé au secteur 7 abritant des *Kamboensê*, une population principalement d'esclaves affranchis formait la garde des fusilliers. Les quartiers des dignitaires de la cour et des serviteurs royaux et les gardes formaient une auréole sécuritaire autour du palais du *Moog-naaba*.

Parmi les gens du métier, on retrouve les détenteurs des pouvoirs magico-religieux qui sont localisés dans les quartiers de Paspanga (secteur 4), Poedogo (secteur 2), Dagnoe (secteur 29), et Baoge (secteur 9). La dimension magico-religieuse des quartiers nous conduit à relever la signification étymologique qui dans certains cas révèle une dimension signifiante du pouvoir magico-religieux étant l'un des piliers des royautes africaines⁸³. Paspanga vient du verbe « *pass* » se traduisant par ajouter, augmenter ou accroître en mooré et du nom « *panga* » se traduisant par force ou pouvoir en mooré⁸⁴, ainsi Paspanga est « le lieu où on y ajoute la force ⁸⁵ ». C'est pour cette raison que le quartier recevait tout *Moog-naaba* après sa nomination. Poedogo, vient du verbe « *poésé* » se traduisant par faire l'épreuve ou découvrir par l'eau en mooré. Les Poésé, grâce à leurs pouvoirs magico-religieux, « regardaient la surface de l'eau d'une petite jatte, le « *laga* » en vue de découvrir les « mangeuses d'âme » et les sorciers⁸⁶. Dagnoe signifie « porte de maison ⁸⁷ », le Dagnoe naaba détenait le rôle de gardien des cases des fétiches du palais, aussi chargé de confectionner les nattes nécessaires pour fermer les portes. Baoge abritait le Baoge naaba, le grand prêtre des sacrifices royaux. Nous observons que Paspanga (secteur 4), Poedogo (secteur 2), et Baoge (secteur 9) forme un arc complétant l'auréole sécuritaire. Tandis que le quartier de Dagnoe est isolé.

⁸³ HIEN Pierre-Claver, « Koulouba, un quartier du Moogo fondé au XXe siècle », in GOMGNIMBOU Moustapha, COMPAORE Maxime et HIEN Pierre-Claver, *Monographie de Koulouba : Recherche sur l'origine et l'évolution de la chefferie*, CNRST/INSS, Ouagadougou, 1999, p. 18.

⁸⁴ DAO Oumarou, *op. cit.*, p. 24.

⁸⁵ SIMPORE Lassina et NACANABO Dominique, *op. cit.*, p. 56.

⁸⁶ DAO Oumarou, *op. cit.*, p. 26.

⁸⁷ SIMPORE Lassina et NACANABO Dominique, *op. cit.*, p. 58. « Le toponyme Dagnoe est construit sur le terme dagnore. La particule dag dérive de dogo (case, maison) tandis que noe dérive de noore (porte, ouverture ou fenêtre). Dagnoe signifie donc « porte de la maison ».

Les quartiers des détenteurs pouvoirs magico-religieux formaient la deuxième auréole de protection autour du palais du *Moog-naaba*. La société moaga se compose de gens dont la mission principale était d'intercéder en faveur d'un fautif auprès du Moog-naaba afin d'obtenir sa clémence⁸⁸. Une population localisée dans les quartiers des intercesseurs, c'est-à-dire les quartiers de Wemtenga (secteur 29) et Kurit-tenga (secteur 21). Spatialement, les quartiers des intercesseurs sont positionnés en retrait de la couronne sécuritaire mais tout deux à proximité d'un quartier de pouvoir magico-religieux, respectivement Dagnoe et Baoge. La dimension socioprofessionnelle avec les « gens de métiers⁸⁹ » est un aspect de la formation de quartiers dans l'organisation spatiale du *Natenga*. Les « gens du métier » se regroupent sur un même territoire et construisent une appartenance à partir de leur fonction socioprofessionnelle dans la société moaga. Reconnaisable par leur affiliation ethnique, les « gens de métier » sont les Yarse, les Haoussa et les Yongse. On retrouve les commerçants Yarse dispersés dans les quartiers de Zoag-na (Zogona), Baod-noogo, Rose, Palemtenga et Moeembe. Jadis, Zoag-na (Zogona) occupait l'enceinte de l'hôpital de Yalgado Ouédraogo, le quartier sera ensuite déplacé au secteur 13. Baod-noogo, actuel Bogodogo est situé au secteur 13. Le quartier de Rose, localisé au secteur 14 occupait l'emplacement de la cité 1200 logements. Nous retrouvons au secteur 4, le quartier de Palemtenga. Et Moeembe à l'origine au secteur de la mosquée des Bagyan, sera délocalisé au secteur 3. La population Yongse, se démarquait comme des fondeurs spécialisés dans le travail du cuivre et du bronze. Leur quartier, Yongse est localisé au secteur 12. Et les commerçants haoussa résidaient à Zongoeté, anciennement « Haoussa Koré » selon Joseph Ki-Zerbo⁹⁰. Le quartier de Zangoeté se situait à l'origine aux environs de la gare ferroviaire, il a été déplacé ensuite au secteur 5.

Les « yumba » ou « gens du gombe » sont une catégorie présente dans la composition de la population du royaume. Les « yumba » sont des musiciens, « compositeur spécialisés d'une musique de cour⁹¹ » que l'on retrouve à toute échelle de la structure politique moaga. Chaque chef possède un « yumba » dont le rôle est de narrer « des circonstances précises, la généalogie des chefs et des autres personnages importants du cercle du pouvoir⁹² ». Ce rôle

⁸⁸ SIMPORE Lassina et NACANABO Dominique, *op. cit.*, p. 59.

⁸⁹ SIMPORE Lassina et NACANABO Dominique, *op. cit.*, p. 60.

⁹⁰ KI-ZERBO, J., *Histoire de l'Afrique noire d'hier demain*, Paris, Hâtier, 1978, p. 173.

⁹¹ SIMPORE Lassina et NACANABO Dominique, p. 58., p. 65.

⁹² *ibid.*, p. 65.

de proximité avec les chefs sur des territoires diffus engendrait que les « yumba » n'étaient pas regroupés sur un quartier spécifique mais dispersés dans plusieurs quartiers. On note les quartiers n'ayant pas de fonctions spécifiques dans la structure politique du royaume de *Wogdogo*. Ce sont les quartiers de peuplement dont la fondation est plus récente, étant donné que ce sont des territoires créés au fur de l'accroissement de la population. Dans cette catégorie, nous retrouvons Kiendpalgo au secteur 1 et 2, c'est-à-dire le site actuel de la ZACA. Le quartier de Tampui est réparti sur les secteurs 20, 21 et 22 et le quartier Piisi se localise au secteur secteur 17.

En résumé, notons que l'échelle du quartier nous amène à comprendre l'organisation pyramidale de la structure étatique du *natenga* de Wogdogo. Une organisation structurée sur des quartiers fonctionnels constitués d'une population multiethnique : quartiers des détenteurs des pouvoirs magico-religieux, quartiers de gens de métier et les quartiers de peuplement. Spatialement, on observe une dimension de territoire « partitionné » et « spécialisé » selon des « statuts » se rapportant à la structuration politique et à une stratégie de protection. Même si, selon des témoignages d'explorateurs, le royaume précolonial avait des allures de village dues aux modes de vie en concession, la chefferie moaga nous démontre une pensée territoriale très structurée à une grande échelle. Le réseau de « quartier » montrait cette volonté de gouvernance globale. L'efficacité de cette gouvernance a été démontrée dans l'histoire avec la difficulté des colonisateurs à s'octroyer le Pays Moogo, ensuite c'est le protectorat qui se basera sur les structures traditionnelles de chefferie pour mettre l'appareillage de gouvernance coloniale. Et plus tard, lors de la politique révolutionnaire de Thomas Sankara, le découpage de la ville opéré a procédé à un démembrement des quartiers de pouvoirs, exception faite du quartier de Wemtenga.

L'intérêt de la double lecture de l'échelle domestique et de l'échelle politique nous a permis de voir les différentes échelles spatiales d'appartenance sociale : communauté familiale, communauté de quartier et la communauté du royaume.

2.3 «TENGA» ET SES MODALITÉS TERRITORIALES

Nous avons vu lors de l'étude des vocabulaires africains que chez les Moose, *tenga* est la portion de territoire humanisé en opposition à la nature sauvage divinisée et mystique (la brousse). La dichotomie village/brousse se retrouve dans beaucoup de cultures africaines. Avec l'exemple du peuple Dogon (Mali), Susan Denyer⁹³ décrit le monde à travers trois notions : la « nature », la « culture », la « brousse ». La nature est le « monde physique et spirituel » que l'homme n'a pas créé. La culture étant la « totalité de ce que les humains ont réussi à façonner à partir de cette nature ». La brousse, lieu sans habitations, à l'abondance végétale non altérée, est opposée à l'espace humanisé, le village. La limite du village est définie culturellement, derrière les concessions par la présence d'un autel, qui protège l'univers des humains du monde sauvage, c'est-à-dire des esprits. Le territoire est représenté comme une succession d'auroles concentriques. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du village, on assiste à une diminution progressive des activités humaines. Le système est gradient : du plus humanisé au moins humanisé. La brousse profonde reflète une perte de repère, le danger des animaux sauvages, des ethnies hostiles et des puissances surnaturelles. Les dogons définissent des gradations (modalités) du territoire : le village – la zone humanisée (champs-jardins) - la zone traversée (parc arboré, contact avec les ethnies ou groupes voisins et/ou ennemis) - zone lointaine (parfois colonies de peuplement) - zone sauvage (brousse profonde : domaines des ancêtres et des génies). Les espaces extrêmes sont réservés à des « spécialistes » : devins, guérisseurs, chasseurs, de véritables médiateurs entre le village et la brousse, le naturel et le surnaturel. Dans le village, la nature peut pénétrer mais en étant humanisée. Le village est le territoire le plus humanisé dans la nature.

Ainsi, *tenga* se rapproche de cette dichotomie village/brousse. Michel Izard écrit : « En effet *tenga*, c'est d'abord la « terre », à la fois corps plein et instance spirituelle individualisée en une figure divine féminine – par définition - , Napaaga Tenga (*naa paaga*, « épouse du chef ») qui fait couple avec la figure divine masculine céleste qu'est le Naaba Wende. La notion de corps plein n'est pas séparable de celle de sol, soit ce qui fait support de la vie des hommes, des animaux et des plantes, le retour au registre spirituel ou divin s'opérant par

⁹³ DENYER Susan, *African traditional architecture*, London, Heinemann, 1978, p. 16..

l'articulation entre la « terre » dispensatrice de ressources et la « terre » instance suprême de contrôle social, qui gage l'octroi de ses bienfaits sur le respect de la norme sociale. C'est par un glissement sémantique conduisant de la notion de sol à celle de territoire que l'on peut conjoindre la conception d'une relation organique du sol aux humains qui l'occupent et celle d'un morcellement de l'étendue qui rend compte de la répartition des hommes en unités locales discrètes⁹⁴ ».

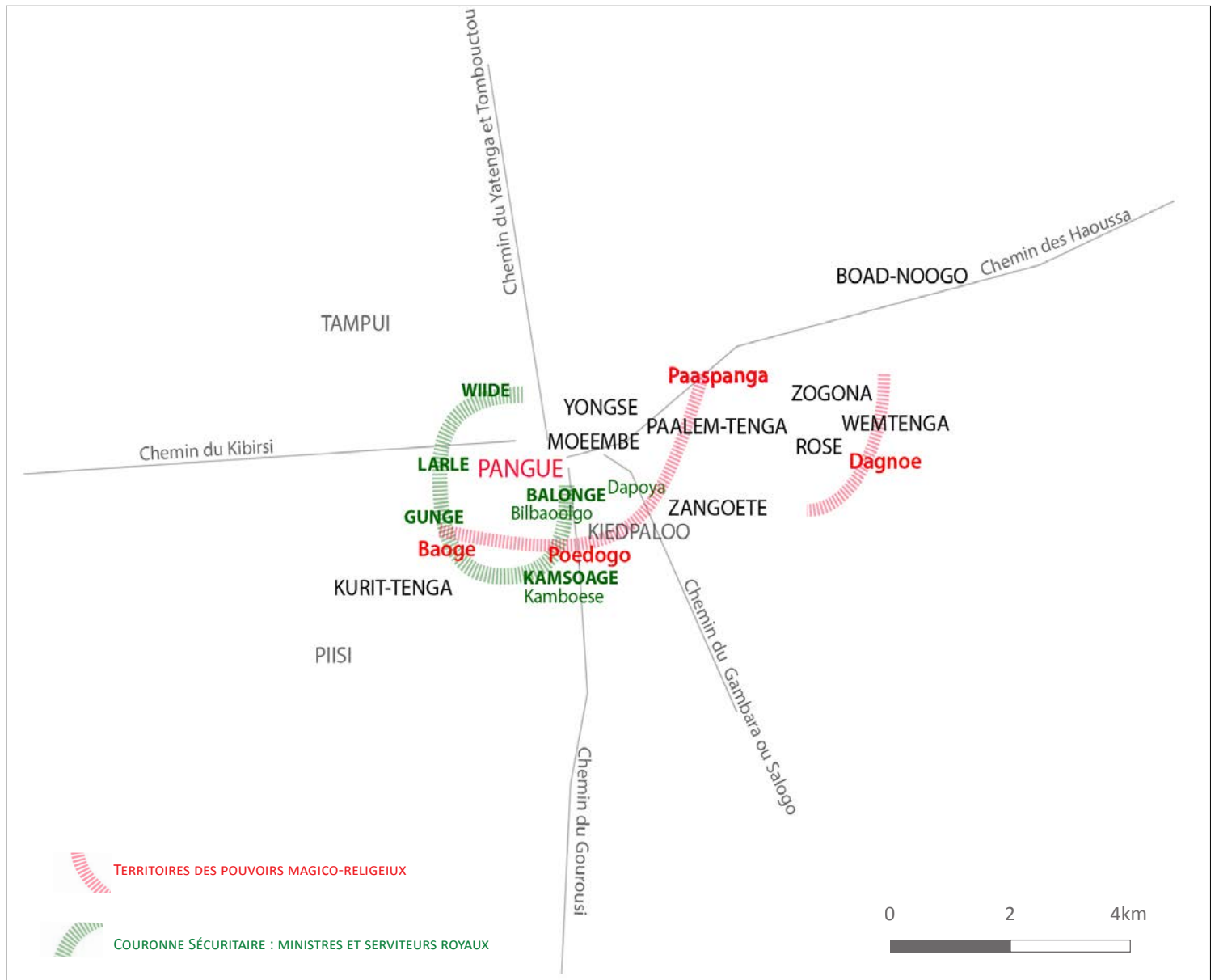
L'ensemble des *yiri* (concession) forme les quartiers « sakse », les quartiers crée le *tenga*. Cette description fait référence à la structure fondatrice des villes d'Afrique subsaharienne d'après les hypothèses formulées par Jacques Binet⁹⁵. Ainsi, l'auteur décrit la culture traditionnelle urbaine africaine comme « urbanisme en grappe » basé sur une « philosophie clanique », à savoir un groupement de clans de parenté. *Tenga* ne peut être traduit par « village » au sens occidental, à savoir une « agglomération rurale⁹⁶ », car dans la culture moaga, ce n'est pas la ruralité qui spécifie le village mais avant tout une dimension communautaire. La carte politique du Moogo serait une dispersion de territoires (*tenga*) associés à des formations politiques autonomes. Michel Izard dit : « tout se passe comme si tout royaume était à lui-même son propre Moogo⁹⁷ ». A la différence de l'échelle communautaire du quartier, le *tenga* est l'« espace politique le plus large, assise territoriale au Royaume, désignant un « pays », l'exemple du Yatenga, et nous retrouvons de nombreux toponymes moose avec le suffixe *tenga*, succédant un ancêtre fondateur, Wogdogo est souvent nommé Wubritenga ». Or, le quartier est une notion monosémique. Il est associé à un toponyme codé, identité collective soit par le biais du statut du chef de quartier ou liée à leurs domaines de compétences ou liée à l'origine ethnique. Le quartier est régi d'un commandement supérieur. On parle des quartiers du natenga de Wogdogo. Les chefs de quartiers sont inscrits dans un schéma hiérarchique de la pyramide des pouvoirs du royaume de Wogdogo.

⁹⁴ IZARD Michel, *op. cit.*, p. p. 83.

⁹⁵ BINET Jacques, *Urbanisme et langage dans la ville africaine*, OSTROM, Fonds documentaire, 1983, N°380lexl Cote B, p 90 à 113.

⁹⁶ « Agglomération rurale ; groupe d'habitations assez importante pour former une unité administrative. [...] « Franç. d'Afrique. Loc. *aller au village*: aller dans son village natal (opposé à aller en brousse) [...] En français d'Afrique le village à une forte valeur symbolique; il désigne « l'origine, lieu privilégié et le garant des valeurs traditionnelles africaines les plus authentiques [...] la patrie spirituelle » (I.F.A). LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE, Editions VUEF, Paris, 2001, p. 1840.

⁹⁷ IZARD Michel, *op. cit.*, p. 80



21. Schématisation des « anciens quartiers » de Wogdogo

Source : dessin d'après la carte de Ouagadougou en 2010 de IGB, les travaux de l'INSS et le Croquis de BINGER

Le *tenga* est une notion polysémique qui vient des différentes variantes de la relation gens de la terre et gens du pouvoir. Tenga sera Teng soba, chef de terre ou Teng naaba chef de la communauté. Quand tenga au village est une structure politique sociale, il se réfère aussi à une appartenance à un terroir, celui d'une localité physique, le village. La notion de « tenga » associe une liberté et une autonomie du chef de village. Ainsi c'est un pouvoir local indépendant de l'échelle du royaume. Dans le cas du Teng naaba (prince) qui bénéficie d'un commandement autonome, il reconnaît sa descendance royale et aristocratique mais ne sera pas un exécutant du natenga et du Moog-naaba. Du côté des conquérants- *Nakombse*, tenga est le territoire pris sur l'espace des morts, en rajoutant un commandement de lignage. Tous ces multiples rapports nous révèlent que le concept de « tenga », le village chez les Moose est à l'image du système du rhizome par sa faculté de multiplication végétative, *tenga* est « une sorte d'artefact ».⁹⁸ Proliférant, prenant différentes modalités selon l'environnement. Il détient une dimension foncière, la terre tant physique que spirituelle. Il détient une dimension sociale, un « tenga » est avant tout un espace humanisé et approprié, c'est-à-dire une communauté. Il détient une dimension politique et de gouvernance, quand il devient *natenga* il centralise le pouvoir de la chefferie, et des échelles plus petites quand il hiérarchise et structure ce pouvoir.

⁹⁸ « En d'autres termes, le territoire fait l'objet d'une construction. C'est une sorte d'artefact. Dès lors, il constitue également un produit. (...) Car la portion de croûte terrestre qualifiée de territoire fait d'ordinaire l'objet d'une relation qui n'est pas uniquement de nature physique, mais qui tout au contraire met en oeuvre diverses intentions, mythiques ou politiques». CORBOZ André, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, Besançon, Ed. de l'imprimeur, 2001. p. 214.

Chapitre 2 :

LA « VILLE » COLONIALE DE OUAGADOUGOU

Selon Catherine Coquery-Vidrovich¹, il est préférable d'employer l'expression « villes anciennes » plutôt que « ville précoloniale » pour renforcer l'idée des villes africaines antérieures à l'influence occidentale d'une part et d'autre part pour rappeler que bien avant la colonisation le modèle portugais d'installations côtières était déjà présent. La périodisation proposée par madame Coquery-Vidrovich est articulée selon quatre phases. Une première phase étant celle des villes anciennes, qui comme pour toute forme d'urbanisation est en corrélation avec le monde rural. Ainsi, dans l'exemple des villes bantou « l'ensemble ville/campagne joue un corps solidaire ² ». Puis une deuxième période où les villes naissent de l'influence de l'islam et de l'invasion des arabes. L'introduction du modèle portugais sur les côtes atlantiques constitue une troisième phase. Enfin la quatrième phase, phase de colonisation par les européens qui s'étend à l'échelle du continent. C'est lors de cette quatrième phase que le concept de «ville» va apparaître au pays Moogo avec l'introduction des outils urbanistiques occidentaux.

En partant des explications de Jacques Binet rappelant que la ville africaine nommée « ville-village »³ à l'époque coloniale se rapportait à la coexistence du modèle de ville européenne et des villages indigènes, le chapitre se consacre à comprendre la conjonction de ces deux modes différents d'habiter le territoire. La prise de Ouagadougou par les Français a nécessité plus d'efforts que prévu face à la résistance du pouvoir traditionnel. Comment

¹ COQUERY-VIDROVICH Catherine, *Histoire des villes d'Afrique noire ; Des origines à la colonisation*, Albin Michel, Paris, 1993, p. 107.

² *ibid.* p. 107.

³ BINET Jacques, «Urbanisme et langage dans la ville africaine», OSTROM, Fonds documentaire, 1983, N°380lex1 Cote B, p. 109.

l'établissement du pouvoir colonial s'est opéré dans le royaume de *Wogdogo* ? Comment le protectorat imposé par les colonisateurs a été organisé ? A l'aide des plans d'aménagement et d'extension, nous verrons quel urbanisme a contribué à la fabrication de la ville coloniale de Ouagadougou. La démarche propose de mettre en évidence les rouages de gouvernance et les échelles spatiales de la gestion territoriale coloniale. Ainsi nous situerons cette action dans la pensée urbanistique des idéologies formées en Europe à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Pour ce faire, le descriptif de « l'outillage colonial⁴ » urbanistique (plan damier, zonage, lotissement, équipements, dimension foncière) à Ouagadougou par les plans d'aménagement de 1920 à 1957, facilitera la compréhension des choix planificateurs du territoire.

1.. LA PRISE DE OUAGADOUGOU PAR LA FRANCE

1.1 MISSIONS D'EXPLORATIONS EUROPÉENNES ET TRAITÉS (1887-1896)

Le pays Moogo situé dans l'hinterland de l'Afrique de l'ouest faisait partie des territoires inexplorés par les européens. C'est lors des rencontres de Berlin entre novembre 1884 et février 1885 que les puissances européennes et les Etats-Unis fixent les règles de colonisation progressive du continent. Pour cela, des missions d'explorateurs sont engagées, il s'agissait d'établir de nouveaux protectorats « par le truchement de traités avec les indigènes ⁵ ». La règle est d'occuper les lieux et de le notifier aux autres puissances européennes. Ces missions contribueraient à définir des « sphères d'influence ⁶ » qui permettront par la suite de délimiter les nouvelles frontières des colonies d'Outre-Mer. Ainsi, de 1885 à 1897, les européens sillonnèrent les vastes territoires du Burkina Faso actuel. Au Moog-naaba Sasem a succédé le Moog-naaba Boukary Kankou qui militait pour un Moogo indépendant. Ce furent les

⁴ VACHER Hélène, *Projection coloniale et ville rationalisée. Le rôle de l'espace coloniale dans la constitution de l'urbanisme en France, 1900-1931*, Publications of the department of languages and intercultural studies, AALBORG UNIVERSITY, VOL. 17, 1997.

⁵ HIEN Pierre-Claver, « Ouagadougou et les suites de la conférence de Berlin : exploration, conquête/occupation et résistance (1886-1904) » in *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, deuxième édition DIST/CNRST, Ouagadougou, 2006, p. 129.

⁶ *ibid.*, p. p. 129.

Allemands qui visitèrent en premier le pays voltaïque. Heinrich Barth en 1853 suivi d'autres explorateurs allemands⁷. C'est en 1886, qu'une mission scientifique dirigée par G. A. Krause pénétra pour la première fois à *Wogdogo* le 24 septembre⁸. Ensuite, le 15 juin 1888⁹, le Capitaine Binger fut le premier militaire français à atteindre Ouagadougou. Cependant il ne put signer aucun traité avec le Moog-naaba Boukary Kankou. Malgré de nombreuses tentatives de militaires français, le Lieutenant Spitzer, le Capitaine Quiquandon, le Docteur Crozat n'obtint qu'un accord verbal. Moog-naaba Boukary Kankou accorda aux français de la possibilité de commercer en leur imposant de ne pas être trop nombreux. C'est lors du dernier échec du Capitaine Monteil, que les français prirent conscience du fait qu'il allait falloir user de stratégies moins pacifistes pour la conquête du territoire Moogo.

Bien qu'un traité fut signé par le mulâtre Georges E. Fergusson, missionnaire anglais, en 1894¹⁰, les Français sous le commandant Destanave menaient une attaque militaire pour s'emparer de la capitale de Ouagadougou que le Capitaine Voulet conquiert le 1er septembre 1896 par une bataille. Ainsi, la technique moderne des fusils eut raison des armes primitives, flèches et lances des combattants moose. Une victoire due aussi à l'instabilité politique qui régnait en ce temps-là dans le royaume. Cependant l'exil du *Moog-naaba* Boukary Kankou, qui ne capitula pas, créa un vide juridique. Ce fut le prince Kouka (frère de l'ancien souverain) qui fut proclamé *Moog naaba*.

Cependant lors de la délimitation des territoires coloniaux en 1896 à Paris, Français et Britanniques contestaient l'octroi des traités respectifs. Les Britanniques demandaient l'annulation du traité français puisqu'il y avait déjà un traité britannique antérieur. Les Français soulignaient l'invalidité du traité britannique dans la mesure où il s'agissait d'un

⁷ L'Allemand H. Barth effectua un court séjour dans le Sahel voltaïque en 1853. BARTH H., *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855*. Traduit de l'allemand par Paul Ithies, Paris 1861, 4 tomes. Le tome 3 traite du Sahel voltaïque. Puis, G. A. Krause en 1886, Curt von François en 1888, le docteur von Grüner le succèdent.

⁸ MADIEGA Yénouyaga Georges et NAO Ouamarou (Sous la direction de), « La conquête du royaume mossi de Ouagadougou par la France 1887-1896 » dans *Burkina Faso; Cent ans d'histoire, 1895-1995. Actes du premier colloque international sur l'histoire du Burkina*, Ouagadougou 12-17 décembre 1996, Tome1, Karthala, Paris, 2003, p. 424.

⁹ HIEN Pierre-Claver, « Ouagadougou et les suites de la conférence de Berlin : exploration, conquête/occupation et résistance (1886-1904) », *op. cit.*, p. 131.

¹⁰ *ibid.*, p. 137.

Treaty of Friendship and freedom of trade contrairement au *Treaty of Friendship and Protection* signé en Gold Coast (actuel Ghana). Le second fondait une présence en tant que protectorat, comme les règles de conquête l'avaient stipulé lors des rencontres à Berlin.

Bien que le Moog-naaba Boukary Kankou fut déchu et exilé, ce dernier redoublait d'effort pour reconquérir son territoire. Après maintes tentatives, il adopta la stratégie d'engager un accord avec les Britanniques implantés en Gold Coast pour renverser l'autorité française qui s'était installée à Ouagadougou et annuler l'investiture de son frère devenu représentant traditionnel des Moose. Les Britanniques et le *Moog-naaba* Boukary Kankou trouvaient leur intérêt dans cet accord. Les Britanniques de la Gold Coast se mirent en marche pour Ouagadougou avec le *Moog-naaba*, mais la négociation en cours à Paris interrompit cette aventure. A Paris, Français et Britanniques se mirent d'accord pour céder le territoire de Ouagadougou aux Français en échange d'autres territoires. L'armée britannique de Gold Coast rebroussa chemin et le *Moog-naaba* s'exila. Craignant un retour du *Moog-naaba* résistant, l'annonce de sa mort rendra la conquête de Ouagadougou effective. Le 20 janvier 1897, le traité fut signé entre les Moose du Royaume de *Wogdogo* et les Français.

La convention de partage franco-britannique signée à Paris le 14 juin 1898 fit du pays Moose un territoire de l'aire d'influence de la France ¹¹. Les conventions de partage entre les conquérants rendent obsolètes les traités indigènes, ce qui transféra tous pouvoirs aux mains des européens, « pour les Africains les traités coloniaux s'apparentèrent à des fictions juridiques¹² ».

1.2 L'IDÉE COLONIALE

La « Course au clocher ¹³» que les puissances européennes menèrent pour le partage de l'hinterland africain, contribua à construire l'idée coloniale¹⁴. Une vision qui trouvait son

¹¹ MADIEGA Yénouyaga Georges et NAO Ouamarou *op. cit.*, p. 419.

¹² *ibid.*, p. 517.

¹³ *ibid.*, p. 420.

¹⁴ GIRARDET Raoul, *L'idée colonial en France. De 1871 à 1962*, La table ronde, Paris, 1972.

fondement dans les principes de colonisation que de nombreux politiciens et intellectuels français développaient. Ainsi, Jules Ferry soulevait trois arguments justifiant l'investissement de colonisation. Le premier argument d'ordre humanitaire, s'appuyait sur le droit et le devoir des « races supérieures » ayant atteint un degré de développement technique et moral, ils se devaient une action civilisatrice auprès des « races inférieures ». L'argument politique proposait de rayonner dans l'ensemble du globe pour rester une grande nation. L'argument économique, le plus pertinent selon de nombreux économistes de l'époque, Jules Ferry déclarant « la politique coloniale (...), est fille de la politique industrielle¹⁵ ». Le continent africain regorgeait de matières premières à exploiter pour alimenter l'expansion industrielle des pays européens. L'organisation de Congrès Colonial dès 1900, lieu où s'esquissait la « science coloniale¹⁶ », ainsi se décidaient « des sciences et méthodes coloniales », mettant explicitement l'accent sur « l'outillage colonial¹⁷ ». Le programme des congrès s'organisait autour des thèmes tels que la « mise en valeur » des colonies par la construction des voies de communication, la disposition des colons pour parvenir à « mettre l'indigène au travail », les « régimes des terres », des actions qui permettaient par une exploitation : « méthodique, savante et rémunératrice de notre domaine colonial », affirmait Jules Ferry pour « une mise en valeur rationnelle¹⁸ ». La vision pour les colonies françaises selon le plan Sarraut de 1920 est de considérer l'Afrique Occidentale Française (AOF) comme un grand réservoir de matière première, pour ce faire est privilégiée l'amélioration du réseau de transports dans l'empire, dans le but de valoriser la pénétration commerciale¹⁹. Une stratégie liée à l'exploitation des ressources observée dans le croquis du Lieutenant Lucien Marc de la région (Fig.2) localisant les ressources potentiellement exploitables avec la prise du pays Moogo par les européens.

Outre la perspective de connecter les territoires du Soudan et du Niger détenus avant la conquête du plateau moose pour constituer le territoire de l'Afrique Occidentale Française (AOF), le pays Moogo était considéré comme une position stratégique (au cœur de l'hinterland), une terre d'exploitation agricole et une ressource de force de travail grâce à

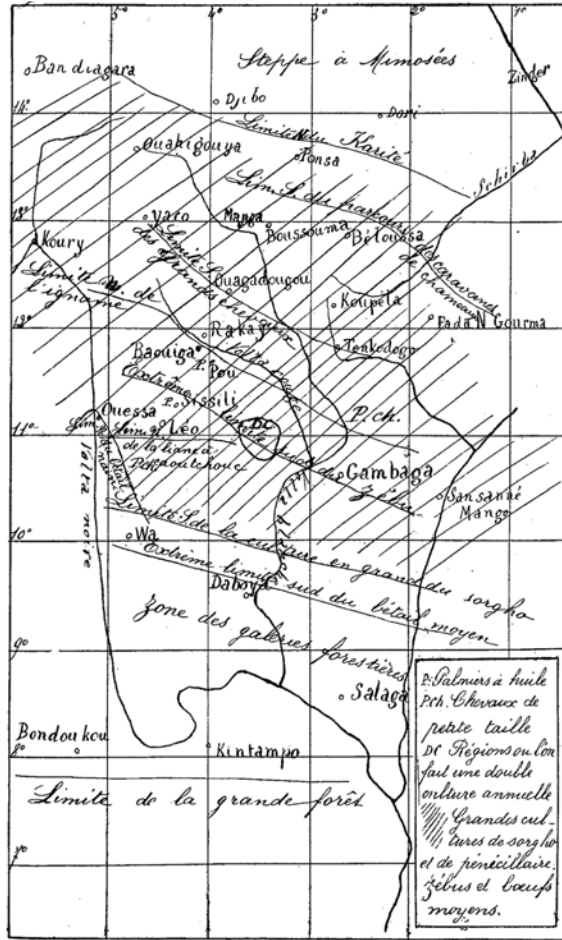
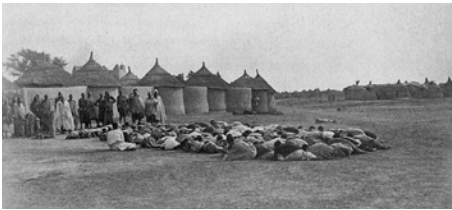
¹⁵ *ibid.*, p. 47.

¹⁶ VACHER Hélène, *op. cit.*, p. 50.

¹⁷ *ibid.*, p.49.

¹⁸ *ibid.*, p. 49.

¹⁹ *ibid.*, p. 58.



1. Photographie du pays Moogo vers 1906.
2. Carte d'arpentage dressée par le Lieutenant MARC en 1909.

Source : MARC Lucien (lieutenant), *Le Pays Mossi*, Larose, Paris, 1909.

ses habitants²⁰ par ses envahisseurs. La période coloniale, de la prise de Ouagadougou par les Français en 1896 à l'indépendance de la Haute-Volta en 1960, constitue une période de bouleversement pour la ville de Ouagadougou. Le pouvoir traditionnel déchu, la conjoncture mondiale et la recomposition des territoires coloniaux français fera que la ville connaîtra trois statuts différents vis-à-vis de l'autorité française. Ces changements s'observent dans le développement inégal des infrastructures urbaines dans le temps, voire par moment un arrêt des chantiers. Dans l'Afrique Occidentale Française (AOF), Ouagadougou appartiendra à la colonie du Soudan dont Kayes est le principal chef-lieu de 1887 à 1919, puis deviendra le principal chef-lieu de la colonie de la Haute-Volta jusqu'en 1932. La suppression de la Haute-Volta et son annexion aux territoires de la colonie de Côte d'Ivoire et de la colonie du Niger, de 1932 à 1947, fera de Ouagadougou un centre délaissé par les autorités coloniales. Enfin, la recomposition de la colonie de la Haute-Volta, de 1947 jusqu'en 1960, année de l'indépendance, redonnera un essor à l'aménagement de la capitale de la colonie reconstituée.

1.3 PROTECTORAT FRANÇAIS : ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE DE OUAGADOUGOU

D'après le traité de janvier 1897, un protectorat est instauré. Sous tutelle de la colonie du Soudan français dont Kayes (dans l'actuel Mali) est chef-lieu, un capitaine-résident est chargé de veiller à la sécurisation. De 1897 à 1904, de nombreuses reconfigurations du territoire ont lieu. Lors du décret du 17 octobre 1899²¹, la colonie du Soudan est divisée en deux territoires militaires. Bobo-Dioulasso devient le chef lieu de la deuxième région militaire. Ce n'est qu'en 1904 que Ouagadougou prend une place plus importante dans l'administration coloniale. Quand la France crée la colonie du Haut-Sénégal-Niger, Ouagadougou devient chef-lieu du cercle de Ouagadougou. La ville compte alors une population de plus de 8 000 habitants avec seulement 12 européens²².

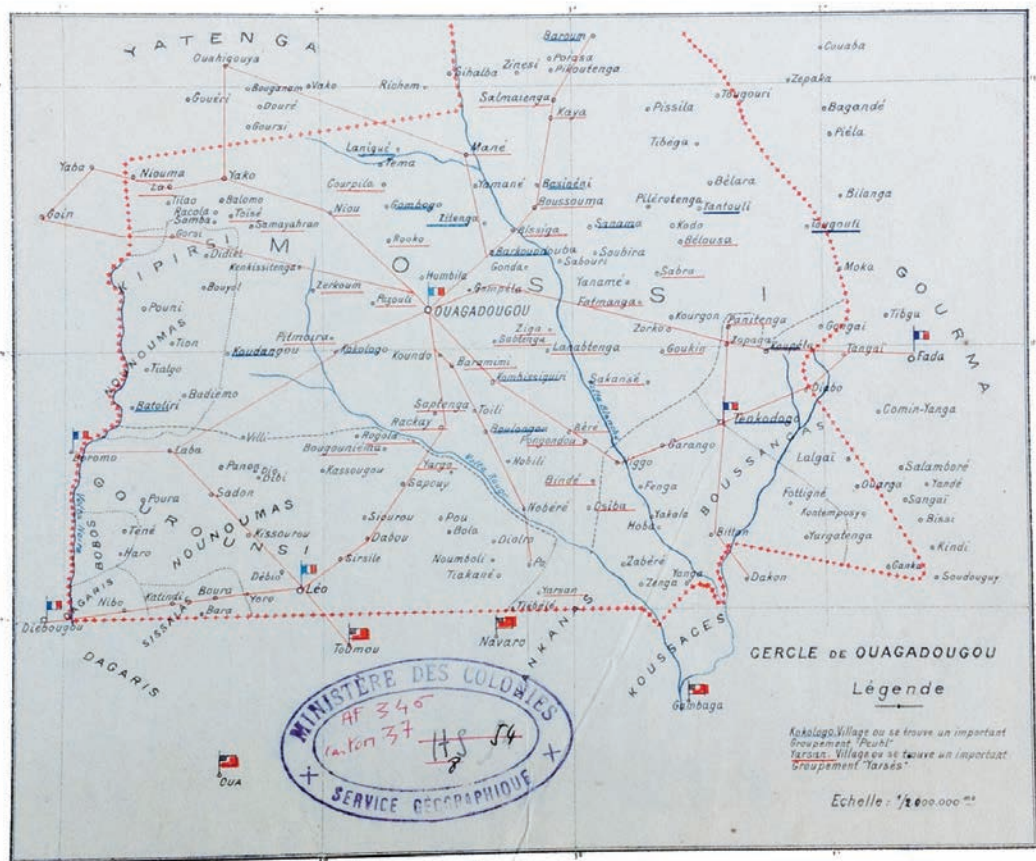
Le centre devient chef-lieu du « bloc mossi »²³ avec l'arrêté du 01 mai 1904 au moment de la création de la colonie du Haut-Sénégal-Niger. On entendait par « bloc mossi »,

²⁰ *ibid.*, p. 58.

²¹ HIEN Pierre-Claver, « L'organisation administrative et territoriale de Ouagadougou » in *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, deuxième édition DIST/CNRST, Ouagadougou, 2006, p.154.

²² SKINNER Elliott P., *African Urban life. The transformation of Ouagadougou*, Princeton University Press, Princeton (New Jersey), 1974, pp. 25-26.

²³ Dans ce cas particulier nous choisissons l'orthographe donnée par les européens, « mossi », car dans de nombreux manuscrit de l'époque nous retrouvons l'expression « bloc mossi ».



3. Cercle de Ouagadougou

Source :Archives nationales d'outre-mer d'Aix-en-provence, COTE : AF 346.

les territoires du Moogo sous influence du pouvoir coutumier, ainsi du Moog-naaba qui résidait à Ouagadougou. Ouagadougou devenait chef-lieu du « cercle mossi » ou « cercle de Ouagadougou »²⁴ (Fig.3), une unité administrative et territoriale affiliée à un modèle d'organisation importé par les colonisateurs français, l'Etat nation « né dans l'Europe du 18^e siècle, après plusieurs siècles d'incubation²⁵ ». Avec la rencontre de sociétés autochtones, le modèle se formalisait par une « hiérarchisation et la centralisation à outrance des structures administratives²⁶ » dans l'Afrique Occidentale Française (AOF). Ainsi en partant de la plus petite unité, « plusieurs villages administratifs forment un canton ; plusieurs cantons peuvent former une province ou une subdivision en fonction de l'importance de la localité concernée, un ensemble de subdivisions forment un cercle. Plusieurs cercles enfin forment un territoire militaire ou une colonie²⁷ ». Une organisation centralisée en métropole par le Ministre des colonies, ayant sous son autorité le gouverneur général de l'AOF, puis le gouverneur local de la Colonie, et l'administrateur-mixte de la commune mixte. Le 15 septembre 1907 Ouagadougou passe de l'administration militaire à une administration civile.

Le pays Moogo était auparavant doté d'une structure de chefferie hiérarchisée et structurée. L'administration française était « incapable de communiquer valablement avec des populations dont elle ignorait les « dialectes »²⁸ ». A cause également de l'insuffisance de cadres européens, elle entreprit « de transplanter le système de la chefferie²⁹ ». Un nouveau rôle est attribué aux chefs coutumiers. Un rôle qui, selon Nobila Christophe Ouedraogo, évoluera. Avant la deuxième guerre mondiale, les chefferies sans aucun statut légal, serviront à l'administration coloniale pour mener leur entreprise de colonisation. Agents auxiliaires de l'administration coloniale dont les missions seront de faire exécuter les ordres et décisions. La

²⁴ « L'étendue du cercle, correspondait en 1904 à la sphère d'influence morale du Moog-naaba à laquelle il convient d'ajouter son ancienne zone d'influence ou de convoitise formée par les pays gourounsi et bisca », HIEN Pierre-Claver, *op. cit.* p.157.

²⁵ HIEN Pierre-Claver, *op. cit.*, p.153.

²⁶ *ibid.*, p. 153.

²⁷ HIEN Pierre-Claver, *op. cit.*, p. 153, citant CHRETIEN, Y. P., , in *Etat et société en Afrique noire* (extrait des débats). R.F.H.O.M. n° 250-253 p.456, Paris, 1981.

²⁸ MASSA Gabriel et MADIEGA Y. Georges, « La chefferie coutumière moaga à l'épreuve de la colonisation » in *La Haute-Volta colonial. Témoignages, recherches, regards*. Karthala, Paris, 1995. p. 69.

²⁹ *ibid.*, p. 69.

majeure partie de leur tâche consistait à la « perception des taxes et impôts de capitation³⁰ », aux « travaux routiers, construction et entretien des routes carrossables et pistes, plantations d'arbres en bordure des voies », au « recrutement des élèves comme soldats », aux « travaux de construction des campements, bâtiments administratifs (résidences, écoles, dispensaires), le transport des matériaux (poutres, pierres, banco), au « recrutement de la main d'œuvre » pour des travaux de grands territoires tels que le chemin de fer, les plantations de café, cacao, palmiers en Côte-d'Ivoire, et à la « collecte des produits de rente (bourse de kapok, arachide, coton, sésame, amandes de karité) ». Le chef coutumier était chargé de gérer ces obligations dans le cadre du travail forcé administré par la nouvelle gouvernance française. Après la deuxième guerre mondiale, l'arrêté du 20 décembre 1955 par le gouverneur de la Haute-Volta définira un nouveau statut au chef coutumier. L'organisation de la chefferie traditionnelle sera ainsi reconnue du point de vue juridique. La loi reconnaît cinq catégories de chefs : les chefs supérieurs, les chefs de provinces, les chefs de canton, les chefs de village et les chefs de quartiers. Ce nouveau statut des chefs reconnaissait la présence d'une structure coutumière, légitimait les obligations assignées par la politique coloniale. Ils étaient indemnisés pour leurs services rendus³¹. La structure coutumière moose, fortement hiérarchisée et organisée permettait le fonctionnement d'un système d'administration indirecte qui, selon les observations de Pierre-Claver Hien, avec l'exemple de l'impôt de capitation, nous démontrait l'efficacité de la chefferie moaga pour la gestion et la rentabilité du cercle de Ouagadougou. Ainsi, en 1907, quand le pouvoir colonial décida d'affaiblir le rôle de la chefferie, ce fut une crise qui éclata jusqu'en 1911, moment de la réinstauration de l'ancien système se basant sur les chefs moose pour la perception des impôts. Le pouvoir colonial instaurait une organisation administrative et territoriale de Ouagadougou en prenant racine et base sur le pouvoir existant de la chefferie Moaga. Dans ce contexte, la chefferie devenait un « partenaire incontournable » pour la « mise en valeur » du cercle, et aussi pour la « paix coloniale »³². Selon Pierre-Claver Hien, le modèle colonisateur appliqué au territoire du Pays Moogo, a dû « réinventer une nouvelle grille administrative et spatiale à

³⁰ L'impôt de capitation où pour les populations « la dette du blanc », consistait à percevoir par les colonisateurs français une redevance par tête d'habitants. HIEN Pierre-Claver., *op. cit.*, p. 156.

³¹ Les chefs supérieurs, les chefs de province et les chefs de canton bénéficient d'un solde fixe, une remise d'impôt, une prime de rendement, une indemnité forfaitaire de tournée, une indemnité de représentation. Quant aux chefs des villages et des quartiers il bénéficient seulement d'une remise d'impôt.

³² HIEN Pierre-Claver, *op. cit.*, p.159.

partir de la rencontre de deux modèles de sociétés ³³». C'est ce que nous allons à présent analyser à l'échelle de la ville de Ouagadougou. Quels sont les outils mis en œuvre pour la valorisation du chef-lieu et pour l'établissement des européens et de leurs alliés³⁴ ? Comment la coexistence entre « ville » européenne et « villages » indigènes s'est-elle opérée ? Pour cela, nous disposons du plan d'aménagement de la ville de 1920, du plan de situation en 1932, du plan d'aménagement de 1940 proposé par le géomètre Pietrera, et le plan de situation en 1957.

2. PLANS D'AMÉNAGEMENTS ET « OUTILLAGE COLONIAL »

2.1 LE CERCLE DE OUAGADOUGOU DANS LA COLONIE DU HAUT-SÉNÉGAL ET NIGER

En 1896, le Colonel Voulet prit le pouvoir militaire au royaume de Wogdogo. Il affirma son autorité en brûlant le palais royal et les principaux hameaux de la chefferie moose. Il installa le camp militaire en lieu et place du pouvoir traditionnel, prenant ainsi une position centrale. Un nouveau palais sera reconstruit plus tard à un kilomètre au sud de la ville³⁵. A côté du camp militaire, ont été construites une garnison, une prison et une place d'armes. L'ancien marché rasé, on construisit un marché colonial, ce dernier jouxtant la place d'armes. Un nouvel axe est-ouest³⁶ est créé avec l'installation des centres religieux et éducatifs³⁷.

Les commandants Lambert, Carrier, Vidal, et Arbousier qui se succèdent, entreprennent des travaux. La première entreprise est un nouveau complexe de bâtiments à côté de la place d'armes et de Bilbalgo. Puis les voiries sont aménagées, des arbres plantés,

³³ HIEN Pierre-Claver, *op. cit.*, p. 153.

³⁴ Nous entendons par alliés les personnes et les communautés, autochtone ou étranger ayant contribué à l'établissement et au fonctionnement de l'organisme urbain colonial.

³⁵ FOURCHARD Laurent, *De la ville colonial à la cour africain. Espace, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta) fin 19^{ème} - 1960*, l'Harmattan, 2001. p. 48.

³⁶ FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *Ouagadougou (1850-2004). Une urbanisation différenciée*, IRD éditions, Marseille, 2008, p.29.

³⁷ En 1901, les premières missions catholiques avec les Pères Blancs fondèrent leur première école. DULUCQ Sophie, *La France et les villes d'Afrique noire francophone : quarante ans d'intervention (1945-1985). Approche générale et études de cas : Niamey, Ouagadougou et Bamako*, Harmattan, Paris, 1997, p. 198.

l'approvisionnement en eau potable est rendu possible par l'implantation de barrages à l'emplacement des anciens marigots³⁸. Les Haoussa s'installent spécifiquement dans le quartier de Zanguettin. On assiste à une croissance rapide de Ouagadougou. En 1914 la population est de 19344 habitants³⁹, point de collecte et de garnison des soldats africains recrutés pour la première guerre mondiale. Ouagadougou se caractérise à l'échelle de la région comme un centre avec des flux permanents, centre de recrutement de soldats et centre de commerce. La création de l'aéroport confirme ce rôle « cosmopolite ».

Vers 1903, un nouveau marché a été ouvert sur la rive droite du marigot à proximité de la nouvelle mosquée⁴⁰. Selon Laurent Fourchard elle serait le centre d'un premier plan de lotissement dessiné en 1911⁴¹. De 1907 à 1908, une partie des commerçants itinérants de Salaga et Tombouctou ne trouvant plus la rentabilité d'autrefois qu'avaient connue les Haoussa et les Yoroba, en tant que vendeurs de noix de kola, de sel ou de chiffon, s'étaient installée à Ouagadougou renforçant la plateforme commerciale. La Compagnie Française de la Côte-d'Ivoire (CFCI) implante un magasin à Ouagadougou avec un territoire dédié à la construction des habitations pour leurs greffiers en 1909. Tous les immeubles construits à cette époque sont réalisés par les soins du Moogo naaba, sur la demande de l'administration et de la mission catholique installée à Ouagadougou depuis 1901 (camp militaire, marché, église)⁴². Ces premières constructions forment le premier noyau de l'installation européenne.

2.2 PLAN D'AMÉNAGEMENT DE 1920 : DU CAMP MILITAIRE À LA « BANCOVILLE »

Bien que Ouagadougou ait eu le statut de commune civile en 1907, jusqu'en 1920 l'aménagement est en continuité avec son statut militaire d'origine. Avec peu d'investissement, il s'agissait de marquer la présence de la nouvelle autorité sur le territoire conquis. Ainsi, le noyau colonial avec le camp militaire, le marché colonial, le centre éducatif et le centre religieux coexistaient avec la vie indigène. Ce fut pour Ouagadougou une période avec très

³⁸ SKINNER Elliott P., *op. cit.*, p. 26.

³⁹ SKINNER Elliott P., *op. cit.*, p. 27. Table 1. « *Population Growth of Ouagadougou from 1914-62* ».

⁴⁰ FOURCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 49.

⁴¹ FOURCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 48.

⁴² SKINNER Elliott P., *op. cit.*, p. 26.

peu d'investissements. Les installations des Français vont être sommaires étant donné que l'intérêt sera plus porté sur l'aménagement du chef-lieu de la colonie, Bamako⁴³. Lors du décret du 1^{er} mars 1919, créant la colonie de la Haute-Volta, Ouagadougou devient chef-lieu et prend le statut d'une commune mixte, c'est-à-dire une localité autonome sous tutelle d'un administrateur-maire nommé par le gouverneur local.

La mise en valeur de la colonie et de la capitale de la Haute-Volta est rendue possible avec d'une part la perception des impôts de capitation, et d'autre part grâce au « travail d'intérêt général »⁴⁴ ou celui des « Champs collectifs obligatoires »⁴⁵. L'arrêté du 15 octobre 1920 institue aux abords des agglomérations des périmètres pour l'installation des indigènes. Cette proximité sert pour le recrutement de la main d'œuvre et donne lieu à des opérations de « déguerpissement »⁴⁶. Cependant, les populations européennes sont confrontées aux « problèmes d'épidémies et de maladies [qui] devenaient récurrents : il fallait protéger santé et modes de vie européens⁴⁷ ». La tolérance vis-à-vis de la coexistence entre européens et indigènes disparaîtra.

De 1919 à 1926, la population européenne était passée de 75 à 223 habitants⁴⁸. Le règlement urbain se préoccupait exclusivement des arrivants fonctionnaires et des marchands européens. Pour ce faire, le premier plan d'aménagement est dressé en 1920 (Fig. 4) sous la gouvernance de Frédéric Charles Edouard Hesling (1869-1934) qui a été de mai 1919 au 31 décembre 1927 le premier gouverneur de la colonie de la Haute-Volta. Edouard Hesling, fonctionnaire de 50 ans, premier lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta, arrive à Ouagadougou le 9 novembre 1919. Il ambitionnait de doter Ouagadougou d'infrastructures nécessaires pour une capitale de colonie. Il commença par aménager un nouveau complexe administratif à

⁴³ FOURCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 48.

⁴⁴ *ibid.*, p. 58.

⁴⁵ *ibid.*, p. 59.

⁴⁶ Le « déguerpissement » est une opération mettant dans l'obligation des occupants à être expropriés de leur terre pour des raisons d'utilité publique. Les réglementations foncières coloniales ne reconnaissant pas l'acquisition de terre par les autorités coutumières, inscrivent les opérations de déguerpissement comme usage nécessaire pour planifier la ville. Une procédure devenue courante dans la gestion du territoire de Ouagadougou et qui perdure de nos jours.

⁴⁷ *ibid.*, p. 60.

⁴⁸ SKINNER Elliott P., *op. cit.*, p. 27. Table 1. Population Growth of Ouagadougou from 1914-62.

l'emplacement de l'actuel quartier de Koulouba, ainsi nommé en référence à son homologue de Bamako⁴⁹. Il entreprend en 1920 les premières constructions administratives importantes avec l'instauration d'un service de Travaux Publics. Un plan d'aménagement est dressé par le service des Travaux Publics, premier plan d'aménagement de l'administration française. Les premiers chantiers se localisent à l'est de la ville. Ce choix de l'emplacement du premier quartier administratif est fait pour des raisons stratégiques. En prenant en considération l'environnement géographique, surélévation qui facilite l'écoulement des eaux de ruissellement, la volonté de se préserver des maladies tropicales de la ville indigène, il opta pour ce terrain vague habité par les Haoussa « déguerpis » en février 1921.

Sur 67 hectares est dressé un plan privilégiant une trame orthogonale. Un plan régulier étendant la ville sur des parcelles de 1 hectare par 1,5 hectare. Les parcelles sont séparées par des rues de 25 mètres de largeur. Le palais du gouverneur au centre de l'organisation, la centralité est renforcée par les deux avenues centrales (Nord-Sud et Est-Ouest) de 60 mètres de largeur se coupant à angle droit sur la place du gouverneur, face à l'hôtel du gouverneur⁵⁰. Le paysage dessinait des maisons alignées en « banco ». Le palais du gouverneur d'une architecture monumentale est aussi construit en briques de terre crue. Le « banco », en l'absence de matériaux « en dur⁵¹ », donna le surnom au chef-lieu de « bancoville⁵² ». La structure administrative et la réorganisation du territoire du nouveau chef-lieu créent un noyau administratif qui donne l'idée que l'on peut se rapprocher du modèle de centre-ville européen. « Le tracé de la ville administrative se fit dans l'urgence, sans réglementation, ni plan préétabli et selon les conceptions personnelles du gouverneur Hesling⁵³ ».

Le travail d'analyse nous montre que le noyau administratif instauré avec le plan de 1920 peut se décomposer selon trois principes urbanistiques. En premier lieu, la restructuration des axes avec l'alignement des constructions, puis la planification d'îlots dédiés pour les

⁴⁹ GOMGNIMBOU Moustapha, COMPAORE Maxime et HIEN Pierre-Claver, *Monographie de Koulouba : recherche sur l'origine et l'évolution de la chefferie*, Editeur Scientifique CNRST/INSS, Ouagadougou, novembre 1999, p. 24.

⁵⁰ FOURCHARD Laurent, *op cit.*, p. 63.

⁵¹ Se dit couramment du ciment un matériau « en dur ».

⁵² « *However, since these majestic buildings were constructed out of sun-dried bricks (banco), the town was jocularly referred to throughout French West Africa as Bancoville* », SKINNER Elliott P., *op. cit.*, p. 30.

⁵³ FOURCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 61.

divers équipements, enfin l'instauration de places. Il s'agissait d'implanter les nouveaux équipements publics nécessaires au bon fonctionnement du centre urbain. Pour ce faire, nous relevons dans la légende que les éléments programmatiques sont principalement des services pour l'administration coloniale tels que des services de santé, des travaux publics, de l'enseignement, du trésor et les logements pour fonctionnaires. Seulement trois éléments sont réservés aux indigènes, le tribunal des indigènes, les logements indigènes et les villages indigènes. Un urbanisme que l'on peut qualifier de « secteur » ou de « zoning » : administratif, militaire, commerciale. On procède au lotissement commercial en 1921, avec le nouveau marché en 1924.

Dès 1925, chaque chef-lieu constitue des équipes sanitaires pour la planification. A Ouagadougou, de nouveaux plans d'alignement⁵⁴ sont dressés et au sud on installe les premières résidences principales des fonctionnaires. Le Gouverneur Hesling argumentant l'essor économique de la colonie de la Haute-Volta grâce à la culture du coton, fait de Ouagadougou un point de rassemblement des récoltes. Ouagadougou devient commune mixte en 1927, à savoir une localité qui peut s'autogérer. Dès lors Ouagadougou est gouverné par un administrateur-maire nommé par le gouverneur local. Les premières opérations de cadastre de 1926-27 sont menées par le géomètre Le Bot. La circulaire du gouverneur du 14 avril 1926 légitime l'aménagement ségréatif, un procédé qui était déjà d'usage étant donné que les communautés s'isolaient avec les directives hygiénistes diffusées. La circulaire proposait : « Dans chaque centre urbain, le quartier dit européen (qui pourra être habité par des évolués) formera le centre de l'agglomération urbaine et devra être séparé des quartiers indigènes par un boulevard de cinquante mètres si possible que l'on plantera d'arbres. Réservez sur un des côtés un espace vaste sur lequel on prélèvera au besoin des lots à construire ⁵⁵ ». En 1928, on voit apparaître dans les textes de réglementations foncières des statuts différents selon une catégorisation des indigènes. Le gouverneur Hesling distingue les indigènes non évolués et les indigènes semi-évolués et instaure l'organisation des quartiers indigènes en deux zones. L'un se rapportant à la catégorie des semi-évolués et l'autre à la catégorie des autres indigènes non évolués. Cela permettait d'encourager l'accession à la

⁵⁴ FOUCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 66.

⁵⁵ Journal Officiel de Haute-Volta, circulaire du 14/4/1926 au sujet des instructions pour la concession des permis d'occupation cité par FOURCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 68.



- | | | | | |
|-------------------------------|--------------------|----------------------|---------------------|--------------------------|
| 1 Gouvernement | 11 groupe scolaire | 41 Justice de paix | 50 Place d'armes | 60 Cimetière |
| 2 Secrétariat général | 12 Bureaux | 42 Cercle | 51-52 Logements | 61-62 Villages indigènes |
| 3 Commandant Militaire | 13-17 Logements | 43 Subdivision | 53 Dispensaire | 63 Ecuries |
| 4 Service de santé | 18 Garage | 44 Poste | 54 Mission | 64 Logements indigènes |
| 5 Direction des PTT | 19 Magasin | 45 Tribunal indigène | 55 Menuiserie | 65 Logements chauffeurs |
| 6 Service de l'enseignement | 20 Logement | 46 Terrain militaire | 56 Cie Soudan | 66 prison |
| 7 Service vétérinaire | 21-37 Lots à bâtir | 47 Ancienne écoles | 57 Jardin | |
| 8 Service des travaux publics | 38 Bassin | 48 Logement | 58 Abattoir | |
| 9 Trésor | 39 Marché | 49 Ancien marché | 59 Ancien cimetière | |
| 10 Chef de cabinet | 40 Lots commerce | | | |

4. Plan du centre-ville de Ouagadougou en 1920

Source : FOURCHARD Laurent, *De la ville coloniale à la cour africain. Espace, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta) fin 19 ème - 1960*, l'Harmattan, 2001, p. 62.

propriété pour les indigènes semi-évolués.

Avec l'augmentation de la population européenne, les lotissements se poursuivent. Les opérations se concentrent sur l'extension de la « ville européenne » et des territoires des alliés (commerçants, indigènes évolués etc). Ce sont des « îlots de civilisation occidentale⁵⁶ » qui sont aménagés pour permettre aux premiers européens installés de bénéficier de services et commodités liés à leur mode de vie spécifique avec également l'idée d'une action civilisatrice pour les populations indigènes⁵⁷. Les barrières de bâtiments au nord de la ville (hôpital, enseignement, PTT, stade, camp militaire) et au sud de la ville (mission catholique, nouveau cimetière et une série de lots non attribués) formèrent des « espaces tampons » entre ville européenne et ville indigène. Avec ces premiers aménagements et réglementations, la ségrégation entre européens et indigènes s'installe et l'apparition des « zones d'isolement » observables plus tard sur le plan du géomètre Pietrera de 1940 (Fig. 5). Un modèle urbanistique que l'on retrouve dans la majorité des villes de l'AOF et AEF. On peut même faire l'hypothèse que ce sont des modes de vies séparés avec leurs propres commerces et propres centralités.

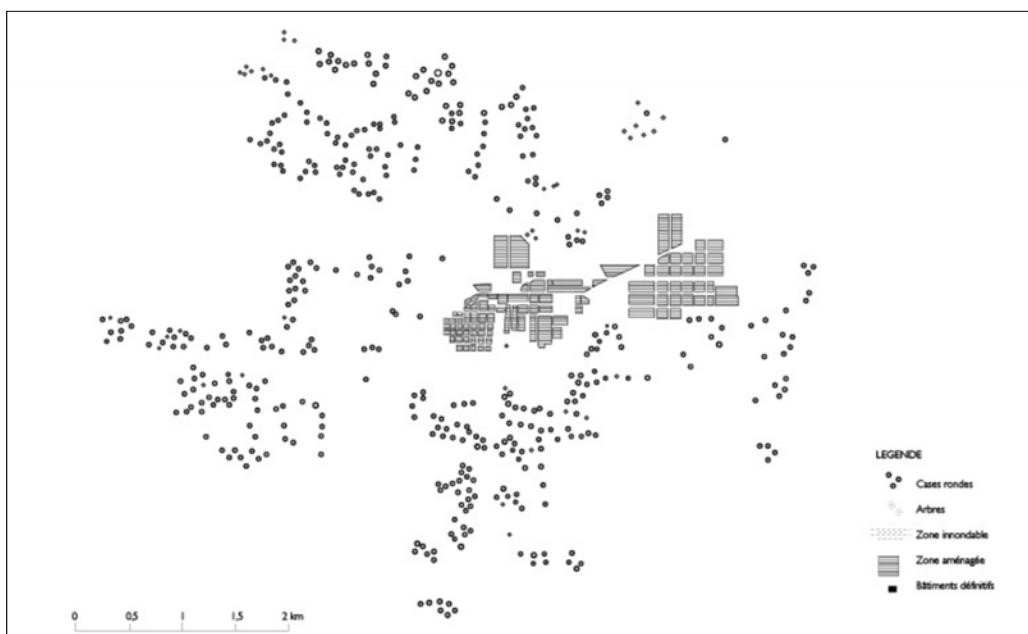
2.3 « ZONING » ET « LOTISSEMENT » GÉNÉRALISÉ DE 1932 À 1957

Jusqu'en 1932, à Ouagadougou contrairement à d'autres exemples africains, on ne planifie pas la partie indigène de la ville. Ce sont des opérations exclusivement réservées aux européens et à leurs alliés, et les « zones tampon » sont soigneusement respectées soit en tant que boulevards, comme le préconise Hesling, soit en tant que front bâti d'infrastructures publiques. La ségrégation opérée est nettement observable sur le plan de la situation de la ville en 1932. Un plan montrant les résultantes des principes et règlements urbanistiques qui sont opérés pendant que Ouagadougou est la capitale de la Haute-Volta.

Le description et l'exercice de re-dessin de la cartographie de 1932 fait apparaître les couches d'analyse des principes et des fondements de l'aménagement de la ville de Ouagadougou dans

⁵⁶ FOURCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 58.

⁵⁷ VACHER Hélène, *op. cit.*, p. 51.



5. Situation de la ville de Ouagadougou en 1932

6. Zones planifiées et cases des concessions traditionnelles en 1932

Source : re-dessin à partir du "plan de la ville en 1932", in HIEN Pierre-Claver, COMPAORE Maxime, *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, DIST/CNRST, deuxième édition, 2006, p. 198..

cette première phase de son histoire coloniale. La décomposition du plan de 1932 montre nettement cette dualité entre le centre administratif européen et les territoires indigènes périphériques. Un tracé au centre et un système de concessions diffus en périphérie. Ainsi, l'affirmation du centre-ville, densifié par les équipements de l'administration publique coloniale. Les grands axes structurants, se rapportant à la fois à une organisation à l'échelle locale et à une structuration à une échelle du grand territoire, reliant la ville à d'autres chefs-lieux.

Le plan nous a amené à la dualité planifié/spontané, d'un côté le tracé de la ville en damier et de l'autre les concessions « organiques » du village (Fig. 6). Une opposition qui donne naissance au concept de « ville-village », un processus de fabrication que toute ville coloniale d'Afrique noire opérait. C'est à partir de cette opposition ou dualité que l'on observe une ségrégation spatiale entre colonisateurs et indigènes.

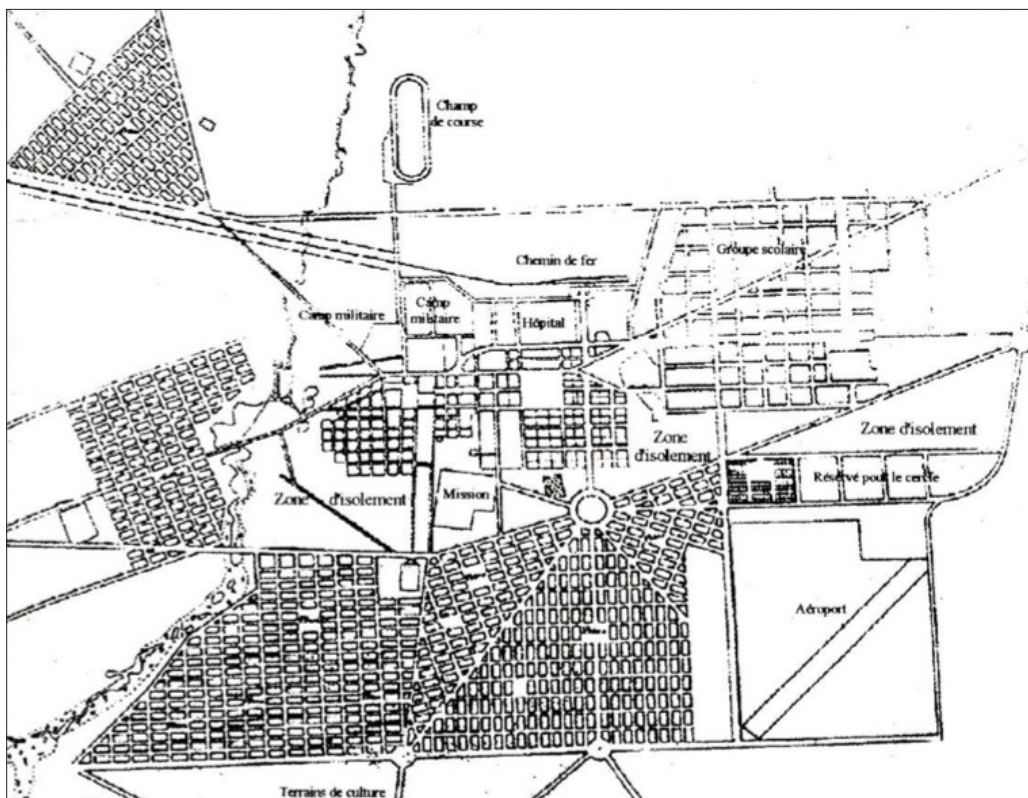
La crise économique de 1929 chasse les petits commerçants européens et les grandes firmes⁵⁸. Devenue peu rentable la colonie de la Haute-Volta sera annexée en 1932 à la colonie de Côte d'Ivoire et à la colonie du Niger. Ouagadougou perd son statut de capitale. Jusqu'à la réinstauration de la colonie de la Haute-Volta en 1947, on assiste à un arrêt des aménagements urbains⁵⁹. Il faut même attendre jusqu'en 1950 pour de nouveaux chantiers. La ville se développe sans aucun contrôle colonial, des bâtiments tombent en ruine et l'habitat indigène investit même les « zones tampon » rendant floues les limites de la ville européenne.

La loi métropolitaine sur l'urbanisme aux colonies, propose une politique de « plan d'ensemble » pour les centres urbains des colonies⁶⁰. Ce plan d'ensemble se préoccupe des zones et villages indigènes dans les villes. Outre les « zones tampon », de mise à distance pour la préservation sanitaire des quartiers européens, on préconise d'aménager les zones habitées par les indigènes, notamment avec des places pour permettre une ventilation du territoire appropriée par la politique d'aménagement hygiéniste. Selon les préconisations

⁵⁸ FOURCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 60.

⁵⁹ FOURCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 77.

⁶⁰ FOURCHARD Laurent, *op. cit.*, p.77.



7. Plan d'aménagement de la ville de Ouagadougou par le géomètre Pietrera (1940).

Source : FOURCHARD Laurent, *De la ville colonial à la cour africain. Espace, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta) fin 19 ème - 1960*, l'Harmattan, 2001, p. 89.

et orientations des médecins coloniaux, une proposition renforce la ségrégation par la programmation de « zones d'isolement » (allant de 200 à 500 mètres) pour une vision hygiéniste fondée sur la zone de propagation de l'anophèle (moustique tropical) et d'autre part pour ne pas perturber les modes de vie des populations indigènes. Pour la ville de Ouagadougou un plan d'aménagement et d'extension⁶¹ du géomètre Pietrera, sera dressé le 2 mars 1940. Cependant, par faute de moyens, ces tracés resteront théoriques et ne seront pas réalisés. Pietrera dessine un plan mettant en application les principes de la planification coloniale. Il argumente la nécessité des zones d'isolement⁶² et préconise des formes urbaines :

« Il serait préférable d'appliquer le plan en étoile ou en éventail avec des villages indigènes en damier judicieusement disposés de part et d'autre des artères principales qui forment l'éventail. L'orientation des voies publiques est en partie conditionnée par celle des vents... les locaux et terrains destinés à une occupation diurne par l'indigène (école, dispensaires, maternités, terrains de sport et jeux) pourront être installés sur les zones d'isolement à proximité des villages indigènes [...] au point de vue hygiène et principalement dans les quartiers indigènes, la place contribue à l'aération, c'est le poumon de la ville. Dans un plan d'aménagement, nous aurons une place par quartier ⁶³».

Bien que le plan d'aménagement dessiné par le géomètre Pietrera ne fût pas adopté, des travaux de restructuration seront réalisés à la même époque. Ainsi, le « Bois de Boulogne » (l'actuel parc Brangr Weogoo), l'« avenue des Champs-Élysées » (avenue de l'indépendance), le collège moderne et le centre d'apprentissage de la zone scolaire, sont aménagés à la fin des années 1940.

⁶¹ La notion de « plan d'aménagement et d'extension » était apparue pour la gestion des villes de l'AOF depuis le décret du 29 septembre 1928, FOURCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 90.

⁶² « En Afrique noire, où l'indigène est encore loin du stade de la civilisation de l'Arabie, cette séparation (entre Européens et Africains) est plus impérieuse encore. Cette ségrégation doit être complétée par l'aménagement des zones d'isolement de 200 à 500 mètres suivant les possibilités et la topographie du lieu. Les médecins coloniaux, membres des commissions d'urbanisme, ont toujours préconisé la zone d'isolement de 500 mètres. Il est en effet prouvé que l'anophèle ne s'éloigne jamais de plus de 500 mètres de son lieu de naissance. Question aussi de politique indigène. Le noir craint encore le contact du blanc et l'administration française a le désir de permettre aux indigènes de suivre leurs coutumes en toute tranquillité... », M.A.T.S., K2, note du 13/2/1940 du géomètre Pietrera au sujet de l'urbanisme des colonies, *in* FOURCHARD Laurent., *op. cit.*, p. 90.

⁶³ M.A.T.S., K2, note du 13/2/1940 du géomètre Pietrera au sujet de l'urbanisme des colonies, *in* FOURCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 90.

Les années où Ouagadougou a perdu son statut de capitale avec la suppression de la Haute-Volta, la ville a subi un déclin en terme d'aménagement du territoire. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle politique économique et sociale, se souciant d'une montée du nationalisme, on assiste au rétablissement de la colonie de la Haute-Volta le 4 septembre 1947. Cette décision est prise par la France en mesure de représailles contre le mouvement de Houphouët-Boigny et du Rassemblement Démocratique Africain ⁶⁴. Ce nouveau statut pour la ville, permit à la ville grâce à de nouveaux fonds d'investissement d'entreprendre de grands travaux. Ainsi, lors de la conférence de Brazzaville (janvier-février 1944), est décidé une participation directe de la France aux territoires d'Outre-Mer. Ainsi, fut créé le FIDES (Fonds d'Investissements pour le Développement Economique et Social), dont les ressources provenaient de la métropole et des colonies. Le FIDES met en place des programmes d'aménagement d'infrastructure, de développement de l'agriculture, d'équipements scolaires et sanitaires. « Après 1947, dans le cadre du Plan de modernisation, « Bancoville » s'effaça au profit d'un Ouagadougou de béton et de ciment ⁶⁵ ». La création du FIDES aida au financement de la majorité des aménagements de Ouagadougou. Cependant, la croissance spectaculaire de Ouagadougou entre 1946 et 1951, due à l'exode rural et au retour des migrants de la Gold Coast et de la Côte d'Ivoire amena des investissements dans le domaine de l'aménagement. L'absence de plan directeur jusqu'aux indépendances, génère des opérations menées « coup par coup ⁶⁶ », en empruntant les mots de C. Sissao.

En 1950, Ouagadougou redevient commune mixte par l'installation d'un groupe de fonctionnaires européens. Ce qui amena un flux important d'argent public. Puis en 1955, comme pour Bobo-Dioulasso, elle devient commune de plein exercice. C'est-à-dire des municipalités à commission municipale élue au suffrage universel avec un maire élu par le conseil communal. Les premières élections eurent lieu en 1957.

⁶⁴ SKINNER Elliott P., *op. cit.*, p. 33.

⁶⁵ DULUCQ Sophie, *op. cit.*, p. 309.

⁶⁶ SISSAO Claude, « Ouagadougou et les centres urbains du Burkina Faso », in *Les investissements publics dans les villes africaines. Habitats et transports (1930-1985)*, Laboratoire Tiers-Monde/Afrique, L'Harmattan, 1989, p. 72.

Dans le cadre du plan 1953-1957, c'est la construction d'un premier groupe à proximité des nouveaux bâtiments administratifs de logements pour les fonctionnaires, d'abord réservés aux européens et ensuite, après 1956, pour des dignitaires africains. Puis un deuxième groupe construit réservé aux fonctionnaires africains surnommé « camp fonctionnaire ». En 1953, l'ensemble administratif édifié propose un nouveau bâtiment pour le gouverneur. La même année un nouveau palais est construit pour le Moogo-naaba. Le plan de 1953-1957 permit de débiter de grands travaux tels que l'extension de l'aérodrome avec des travaux de bitumage, et l'hôpital Yalgado Ouedraogo (nom du premier président de l'assemblée territoriale issue des élections de 1957) de Ouagadougou dont les travaux démarrèrent en octobre 1954, opérationnel en 1960. En 1954, la gare de Ouagadougou est terminée ce qui permit au chemin de fer d'arriver à Ouagadougou. L'arrivée du chemin de fer eut un effet important dans l'aménagement de la ville, d'une part par les infrastructures qui l'accompagnèrent et d'autre part par le coût des matériaux qui baissa. Ce sont des équipements qui renforcent le centre dans une dynamique internationale et régionale reliant Ouagadougou à Paris grâce à l'aéroport et à Abidjan, pôle économique de la Côte d'Ivoire par le chemin de fer. C'est à partir de là que des constructions d'immeubles à 3 ou 4 étages, l'ancienne présidence devenue premier ministère, et les ministères constituèrent la trame urbaine du quartier administratif moderne. La fin des années 50 se caractérise par la tentative de modernisation de la ville. Ouagadougou ayant rattrapé son retard, équivaut à Niamey ou Bamako. Cependant, on assiste à un endettement massif jusqu'aux indépendances. Jusqu'en 1960, l'année de l'indépendance, les investissements du FIDES sont plus dédiés aux équipements administratifs qu'à l'industrie ou au commerce.

La période est aussi marquée par les revendications des Africains « évolués » qui réclamaient en 1948 un aménagement d'ensemble tant pour les européens que pour les indigènes. Aussi, les représentants des chefferies demandèrent-ils de grands travaux pour l'assainissement des quartiers africains. On assiste alors à un changement de vocabulaire dans les documents administratifs. On ne fait plus apparaître la distinction « ville européenne » d'un côté et « villages indigènes » de l'autre, les territoires seront nommés par rapport à leurs fonctions, on retrouve les quartiers administratifs, les quartiers commerciaux, les quartiers militaires et les quartiers résidentiels. Les villages africains sont nommés « habitations autochtones ou

habitations traditionnelles⁶⁷ ». Le lotissement généralisé et le zoning urbain opéré fera peu à peu disparaître les zones tampon, *non aedificanti* qui deviendront des réserves foncières pour des équipements publics.

La seconde moitié des années 1950 fera apparaître la construction « en dur » à Ouagadougou. Pour une vision sécuritaire et hygiéniste, le lotissement généralisé fera disparaître les villages indigènes. La matérialité du banco révélait une distinction dans le paysage urbain. La construction « en dur » représentant le mode de vie européen et la construction en banco⁶⁸ le mode de vie indigène. C'est lors de cette décennie que la majorité des quartiers indigènes vont être lotis. Le système de lotissement et les normes appliquées étaient considérablement consommateur de territoire. Les autorités françaises décident d'économiser sur l'emprise des voiries en instaurant le dispositif du « 6 mètres ». Tout en gardant la taille des parcelles, le dispositif propose de réduire l'emprise des voiries à 6 mètres de largeur :

« La solution adoptée fut de réduire la surface de voirie en adoptant les « six mètres » (ruelles larges de cinq à six mètres). Cette solution, préconisée dès 1952 par le service fédéral de l'habitat de Dakar, fut adoptée à Niamey, pour quelques quartiers de Bobo-Dioulasso (Accart, ville, Bolomakoté) et pour tous les quartiers de la première couronne de Ouagadougou. Le « six mètres » devait permettre de reloger l'essentiel de la population des quartiers les plus denses des années quarante (quartiers sud de la ville : Tiedpalogo, Mission, Zangouettin) sans réduire la taille des parcelles⁶⁹».

D'après le plan de situation de Ouagadougou en 1957 (Fig. 8), on peut observer le début d'une certaine idée de modernisation de la ville. Nous observons l'expansion considérable du lotissement. Un système d'îlots en damier venant structurer la ville. Les îlots contenant des parcelles, conférant à chaque occupant un statut spécifique. Le réseau de voiries accompagne le lotissement et projette des aires de lotissement futures. Des espaces sont réservés aux zones militaires, industrielles et commerciales. Des équipements de villes sont programmés : l'aéroport, barrages aménagés, équipements sportifs.

⁶⁷ FOUCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 99.

⁶⁸ brique de terre crue fabriquée avec un mélange d'argile, de paille et d'eau.

⁶⁹ FOUCHARD Laurent, *op. cit.*, p. 103.

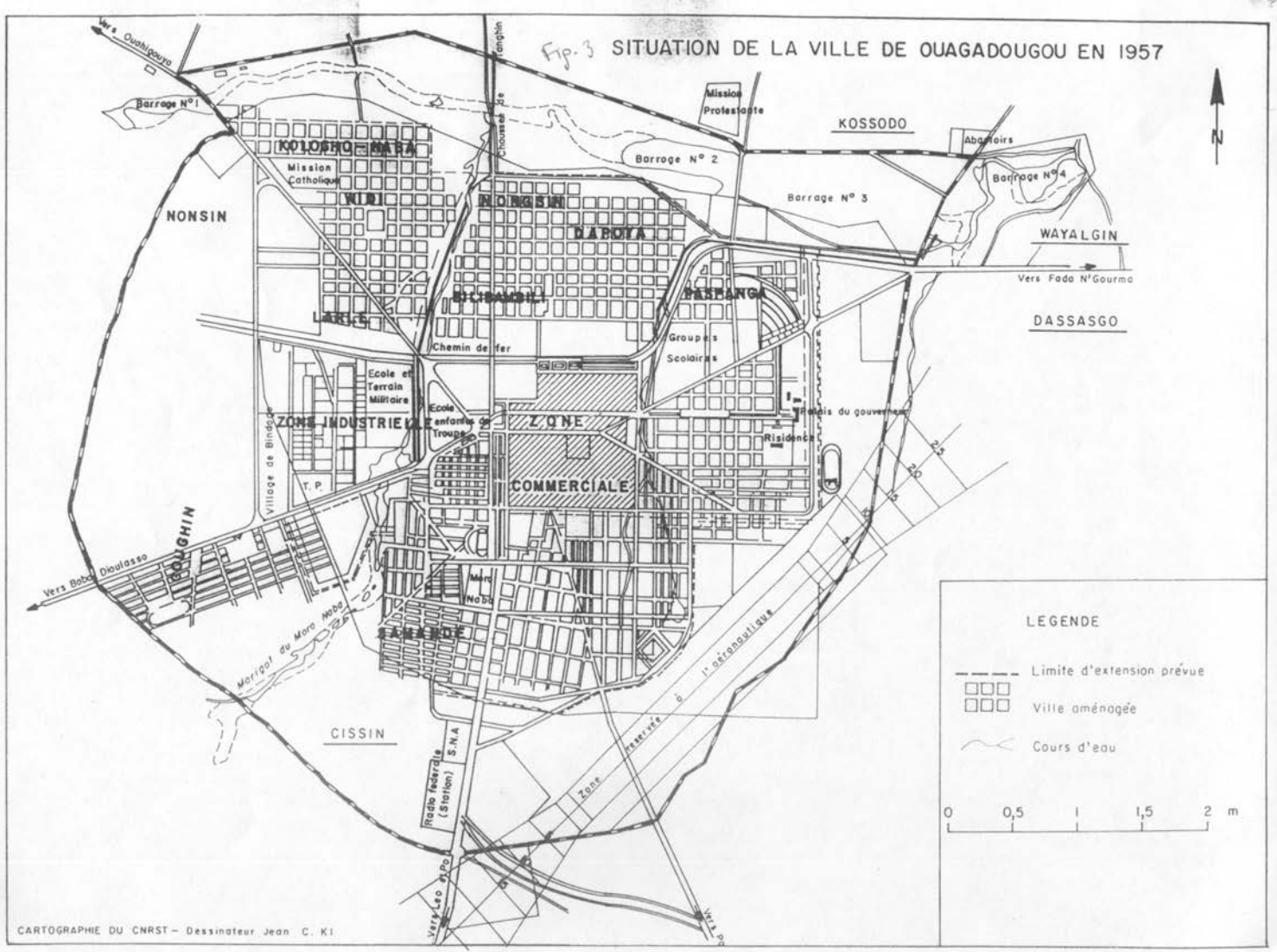
2.4 LE CONCEPT DE VILLE-VILLAGE : SYSTÈME GRADIENT

Que peut-on conclure ? La mise en valeur du territoire pour faire travailler les indigènes ne peut se faire sans négociation avec les chefs traditionnels. On peut donc nuancer l'image de ville-village de Jacques Binet. Ce système double, avec ses multiples échanges, crée une nouvelle société, une nouvelle forme politique de gestion des territoires fondée sur des consensus et des compromis entre autorités coutumières et autorités françaises. Pour l'aménagement urbain naît un système que nous qualifierons de « gradient ». Entre les images de « villes européennes » et « villages indigènes » s'intercalent des niveaux intermédiaires qui correspondent à la diversité des populations. L'idée de « ville » et l'idée de « village » ne se croisent-elles pas dans l'expression « Bancoville » ?

C'est un système qui va de l'Européen, à ses alliés (les commerçants), aux indigènes « évolués », « semi-évolués », à l'indigène « non-évolué ». Un système qui sans doute révèle des typologies d'habiter et des modes d'habiter intermédiaires ou métissés. Une image que l'on peut associer à l'image du palais du gouverneur et à l'expression « bancoville ». Faute de moyens, le palais du gouverneur représentant la force coloniale est en « banco ». Cet édifice esquisse un métissage architectural où la présence des Français et la culture occidentale s'affirment par la monumentalité, mais les matériaux, ainsi le « banco », donnent un autre « style » à ce palais.

Quand « ville » et « village » se rencontrent, c'est implicitement l'entrée dans une nouvelle réalité unique, même si matériellement Ouagadougou ne constitue pas l'exemple d'un centre colonial marqué fortement par des édifices et une architecture représentative du pouvoir colonial. Faute de moyens, les colonisateurs ont construit la ville modestement, à minima, pour le cadre administratif des populations européennes et de ses alliés. Quand il s'agit de s'occuper du sort des Indigènes, à la demande des indigènes évolués ou par précautions sanitaires, on crée un lotissement basique, en économisant sur les espaces de voirie en instaurant les « six mètres », une réponse à la densité de population et à la demande de parcelles loties. Tout en garantissant une superficie de parcelle équivalente aux lotissements précédents.

Le concept de ville-village de Ouagadougou, c'est-à-dire la ville coloniale, nous révèle la



8. Situation de la ville de Ouagadougou en 1957

Source : OUATTARA Ardjouna, « Les enjeux de la dynamique des extensions périurbaines à Ouagadougou (BURKINA FASO) » in Dynamiques périurbaines : population, habitat et environnement dans les périphéries des grandes métropoles, fig. 3. http://www.ceped.org/cdrom/dynamiques_periurbaines/html/Docs%20Ouattara/Fig%203.JPG

complexité de l'organisme urbain colonial, construite sur des rapports : industrie- matière première, métropole-colonie, ainsi l'introduisant déjà dans un réseau d'économie globale et généralisé à l'échelle planétaire. Le chapitre a argumenté ainsi l'inscription de la ville-village coloniale dans une culture monde, ainsi l'entrée dans le paradigme de la ville-monde⁷⁰. Au croisement de la technique moderne et de la découverte des peuples primitifs sur l'ensemble du globe, la colonisation contribua à alimenter le domaine de la science et à donner un essor à la modernité issue de la révolution industrielle tant dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire que dans le domaine de l'architecture. Point essentiel de notre étude que nous approfondirons dans la deuxième partie reliant le discours politico-historique des territoires en Afrique à la dimension projectuelle de l'architecture.

⁷⁰ VACHER Hélène, *op. cit.*, p. 20.

Chapitre 3 :

LA CAPITALE DE LA NOUVELLE NATION (DE 1960 À NOS JOURS)

L'indépendance de la Haute-Volta est proclamée le 5 août 1960. Ouagadougou devient capitale de la nouvelle nation. Les outils de planification restent en continuité avec ceux de la période de colonisation. De 1960 à 1970, les architectes et urbanistes français continueront à produire les études et les documents pour l'aménagement de la capitale de la Haute-Volta indépendante. De nombreux auteurs parlent d'un urbanisme de « coup par coup¹ » ou de « laisser-faire² », à l'image de l'instabilité que vit le pays. Notons que la Haute-Volta indépendante a connu des coups d'état et des soulèvements populaires donnant lieu à trois changements de régime. Maurice Yameogo (1921-1993) a été le premier président de 1959 à 1966. Puis le lieutenant-colonel Aboubacar Sangoulé Lamizana, chef d'état-major le succéda lors du soulèvement populaire du 3 janvier 1966. Il sera le président de la République de la Haute-Volta indépendante jusqu'à l'organisation des élections de mai 1978 où il sera réélu. Il restera au pouvoir jusqu'au coup d'état du 25 novembre 1980 où le colonel Saye Zerbo lui succédera. Le colonel Saye Zerbo (1932-2013) est président de la Haute-Volta indépendante du 25 novembre 1980 au 7 novembre 1982, date à laquelle le médecin militaire Jean-Baptiste Ouédraogo accède au pouvoir après un coup d'état. Quelques mois plus tard, Thomas Sankara prend le pouvoir, suite aussi à un coup d'état. Le 4 août 1983 débute la « période révolutionnaire ». La ville de Ouagadougou est l'objet de projets proposés par les régimes politiques qui se succèdent. Chaque régime propose « la construction d'un quartier

¹ JAGLIN Sylvie, p. 953. « C'est au nom de ce principe que les autorités dénoncent la multiplication des projets « hors plan », laquelle cristallise progressivement les dissensions entre la population des secteurs et leurs partenaires institutionnels, qui ne goûtent guère le fait d'être « contraints » à une gestion au coup par coup ». p. 953.

² FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *Ouagadougou (1850-2004). Une urbanisation différenciée*, IRD éditions, Marseille, 2008, p. 35.

moderne comme une vitrine des relations entre autorités et élites du moment³ ».

La période révolutionnaire est un repère dans l'histoire urbaine de Ouagadougou, moment dit de « rupture » dans le paysage politique de 1960 à nos jours. Il est souvent difficile de saisir cette chronologie partitionnée en trois temps : pré-sankariste, révolution sankariste, post-sankariste. En effet, la période s'étalant de la décolonisation à la révolution sankariste manque de caractérisation politique. Les années de 1960 à 1983 donnent l'impression dans le domaine de l'aménagement de Ouagadougou d'un terrain d'improvisation. La « période révolutionnaire » de 1983 à 1987, se caractérise par le foisonnement et l'accélération des projets urbains. Puis, de 1987 à nos jours, c'est la fabrication d'une métropole contemporaine basée sur des héritages multiples. Nous formulons l'hypothèse que l'indépendance enclenche un processus de modernisation de la ville, avec des moments où l'on peut plus au moins saisir les composantes de cette modernité en construction et des périodes plus manifestes comme l'ère de la révolution. Comment le processus de modernisation s'enclenche-t-il ? Quels sont les composants de cette modernité contemporaine ? Ainsi, l'indépendance reflète la recherche d'une image d'une nouvelle nation avec des volontés de modernité. Les villes et plus spécifiquement la capitale de Ouagadougou seront les vitrines d'une modernité architecturale et urbaine par le biais de grands projets d'aménagement territoriaux. Dans cette perspective, pour les autorités, il sera nécessaire de trouver les capitaux et les savoir-faire techniques pour la réalisation de ce projet. C'est dans ce contexte que de nouvelles coopérations seront créées avec des institutions internationales. La modernisation de la capitale sera portée et financée essentiellement par des programmes de la Banque mondiale, des Pays-Bas et des coopérations ayant des connivences avec les objectifs « révolutionnaires » que prône Thomas Sankara. Ainsi, des pays communistes comme la Chine financeront des projets⁴. Notons que les relations internationales débiteront bien avant l'avènement au pouvoir de Thomas Sankara et se perpétueront avec le nouveau régime qui apportera plus particulièrement soutien et réussite aux expériences néerlandaises.

³ *ibid.*, p. 35.

⁴ BIEHLER Alexandra, DUPUIS Blaise, LEU Pierrick et SÖDERSTRÖM Ola, *La mondialisation des formes urbaines à Ouagadougou*. Troisième partie, rapport de recherche établi par Fonds National Suisse de la recherche scientifique, subsidie FN 100013-122411/1, p. 209.

1. DE LA « VILLE RURALE » À LA « VILLE MODERNE »

1.1 FACTEURS DE MODERNISATION

Des années soixante au début des années quatre-vingts, on assiste à une accélération de la croissance urbaine à l'échelle nationale⁵. Ouagadougou, premier centre urbain, subit une explosion démographique et une extension spatiale considérable. Le double phénomène de l'accroissement naturel et des migrations urbaines venant des villages environnants ou de contrées lointaines contribue à une augmentation considérable de la population de la ville. De 1962 à 1985 Ouagadougou passe de 57 952 à 441 514 habitants⁶. Et pourtant la surface des zones planifiées de la ville reste modeste. De 1961 à 1983, seuls 1000 hectares sont lotis, ce qui engendre la prolifération de l'habitat spontané en périphérie. Un mode de gestion du territoire qui selon Sylvie Jaglin est régi selon un « pacte foncier », c'est-à-dire un « pacte tacite ou explicite entre l'administration étatique, les instances municipales et les chefs de terres périphériques ⁷ ». L'institution publique, reconnaissant son incapacité à produire des territoires conférant un statut légal aux populations, légitime la création de quartiers spontanés et illégaux grâce à une gestion parallèle des terres par les chefs coutumiers.

De la ville coloniale à la période révolutionnaire, le paysage de Ouagadougou donnait l'image d'une « ville rurale ⁸ ». Les périphéries de la ville étaient constituées de zones non-loties, un établissement informel mélangeant des typologies de la concession rurale et de cours de modules « 6 tôles » générant une sorte de trame, puisque la logique du « pacte foncier » se

⁵ JAGLIN Sylvie, *Pouvoirs urbains et gestion partagée à Ouagadougou. Equipements et services de proximité dans les périphéries*. Tome I, thèse de doctorat, Paris, 1991. Selon un recensement de 1975, une classification des agglomérations a été effectuée pour déterminer ce que l'on classe dans la catégorie de centres urbains et de centres semi-urbains. Les villes sont au nombre de cinq : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Banfora. Les critères retenus sont « les agglomérations de plus de 10 000 habitants disposant d'un minimum d'infrastructures (écoles, dispensaires, services administratifs réseau d'eau et d'électricité) et comportant des activités secondaires et tertiaires, tandis que la catégorie des centres semi-urbains (13 en 1975) comprend les chefs-lieux de départements de plus de 10 000 habitants [...] et les sous-préfectures de plus de 8 000 habitants ». Ainsi, le taux d'urbanisation était de 6,4% si l'on compte seulement les 5 villes et de 9% si l'on considère centres semi-urbains, p. 40-41.

⁶ *ibid.*, p. 41.

⁷ JAGLIN Sylvie, *ibid.*, p. 67. Citant Jean-François TRIBILLON.

⁸ FOLKERS Anthoni, *Modern Architecture in Africa*, SUN Architecture, Amsterdam, 2010, p. 107-108.

présentait comme une forme de pré-lotissement. L'allure villageoise de la capitale burkinabé s'observait aussi avec la carence d'infrastructures urbaines dans l'ensemble du territoire. Ainsi, la vitesse de l'étalement urbain, conséquence d'une part des territoires non-loties construits spontanément par les populations et d'autre part des opérations de lotissement opérées par les autorités ne permettait pas d'équiper la ville en infrastructure de base. Pour ces deux raisons, l'habitat informel (zones spontanées) et le manque d'infrastructures renforçaient l'idée d'une « ville rurale ».

Bien que l'idée de la modernité ait été introduite lors de la période coloniale avec la création d'un centre-ville et d'opérations de lotissement, le passage d'une ville dite « rurale » à une ville « moderne » se manifestera fortement de 1960 à 1983. Des opérations ponctuelles comme le regroupement des ambassades permettra de réaffirmer le centre administratif créé lors de la période coloniale. L'aménagement de lotissements réservés à une partie élitiste de la population⁹, créera les nouveaux quartiers de la Zone du Bois et de Gandin (nommé Petit Paris). Le contraste avec la précarité des zones non-loties de la périphérie accentue la logique ségrégative des interventions. Dans la même période, des projets tels que la zone industrielle et le camp militaire, feront l'objet d'investissements pour renforcer les capacités de la capitale. Au début des années 1980, seuls le lotissement et la viabilisation de Wogdogo-Nossin à l'est de Larlé seront effectués en ce qui concerne les quartiers populaires.

Le processus de modernisation résulte selon Anthoni Folkers¹⁰ de trois facteurs. Le statut foncier avec la création du Permis d'Habiter Urbain (PHU), constitue le premier facteur de modernisation. C'est à partir de 1960 que la « structure » de la ville devient lisible grâce à la loi permettant aux habitants d'acquiescer un Permis d'Habiter Urbain (PHU). La condition requise pour les habitants installés en zones loties est d'avoir une parcelle où était construit un habitat qui se devait d'être couvert d'au moins douze tôles (une tôle ondulée mesurant 1,2 par 2,4 mètres) et équipé d'un sanitaire. C'est ainsi que tous résidents de la partie lotie de la ville bénéficiaient d'un PHU, cependant ce facteur juridique qui amène peu à peu à la modernisation de Ouagadougou ne concernait pas les zones non-loties de la ville, des territoires qui continuaient à croître considérablement.

⁹ FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *op. cit.*, p. 35.

¹⁰ FOLKERS Anthoni, *op. cit.*, p. 107-108.

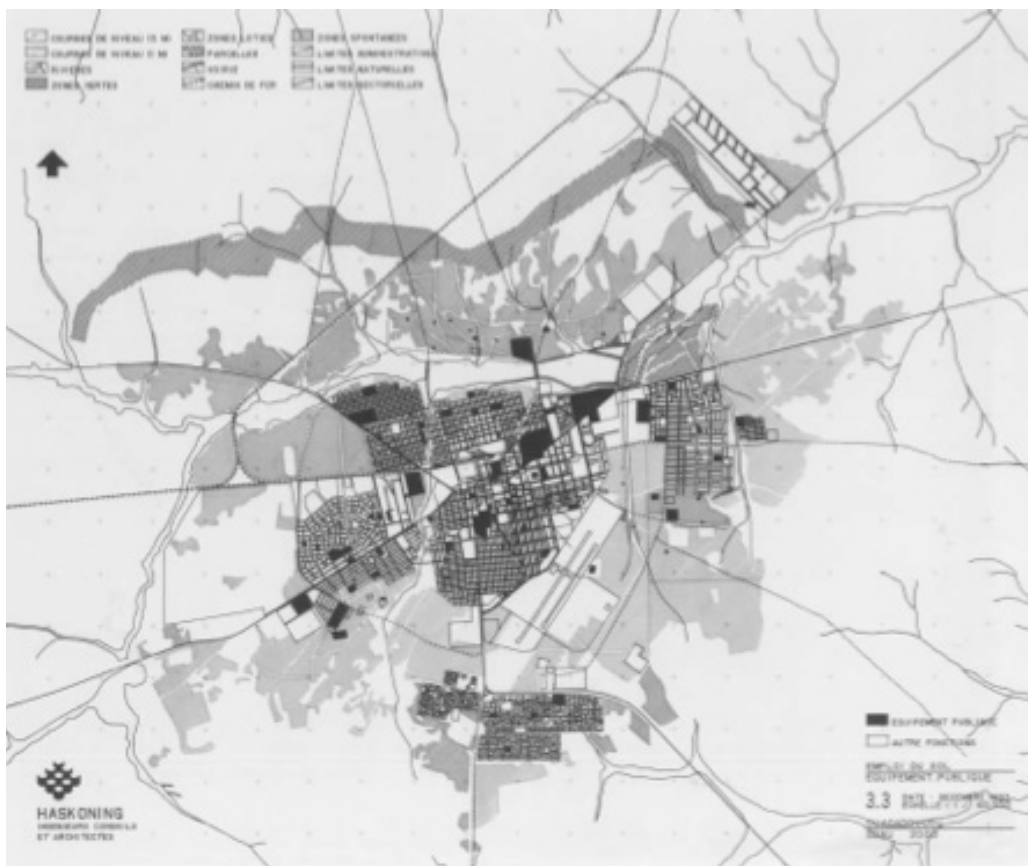
Ce changement dans les modes d'appropriation du territoire pour les citoyens creusait le fossé entre ceux possédant un statut légal dans les zones loties de la ville et ceux ayant un statut précaire dans les zones non-loties de la ville. La crise du logement ne trouve pas de solutions même avec les opérations immobilières de la SIV¹¹ et la SOPROGIM¹² qui réalisent des villas, des lotissements du quartier Zogona loti en 1971-1972 et du quartier de la Patte d'Oie en 1978. Les outils d'urbanisation en continuité avec la période de colonisation deviennent alors obsolètes. La croissance désordonnée de la capitale amènera les autorités à chercher des méthodes plus efficaces.

Grâce aux relations internationales les outils d'intervention sur les territoires vont progressivement évoluer vers des méthodes adéquates au contexte burkinabé. Il s'agit du deuxième facteur de modernisation. Le programme de la Banque mondiale et la méthode hollandaise marqueront ainsi les outils d'urbanisation de l'époque. Le lotissement classique opéré jusqu'alors sera remis en cause pour la lenteur de ses procédures. Ainsi, la loi 77/60/AN du 12 juillet 1960 « prévoyait entre autre qu'après l'établissement du plan provisoire de lotissement, qui déterminait notamment les fameuses « zones d'affectation » (résidentielles, traditionnels et commerciales) à la base d'une ségrégation urbaine singulièrement anachronique, il fallait réaliser une enquête commodo et incommodo afin de procéder à la purge des droits coutumiers, puis faire alors approuver le plan par décret du Président de la République lui-même, et enfin engager des procédure d'immatriculation du périmètre à lotir au nom de l'état. Ces différentes étapes étaient en réalité fort longues puisque la durée moyenne de la procédure, jusqu'à l'implantation des bornes, était de cinq ans ¹³». Pour remédier à l'incapacité à produire un nombre suffisant de parcelles, des projets soutenus par des programmes internationaux permettront de réfléchir à des méthodes de lotissement et d'accès aux logements pour le plus grand nombre dans des temporalités plus accélérées. En parallèle, la stratégie de l'état sera de prévoir des documents pour anticiper de l'étalement urbain, le lotissement étant très consommateur de sol. Les préoccupations de la période se caractérisent sur la nécessité d'élaborer un plan global de stratégie pouvant projeter l'avenir de la capitale. En 1965, un schéma directeur d'aménagement de la ville sera dessiné par

¹¹ Société Immobilière de la Volta (SIV).

¹² Société de Promotion et de gestion Immobilière (SOPROGIM).

¹³ JAGLIN Sylvie, *op. cit.*, p. 88.



Survey for the master plan SDAU for Ouagadougou by Haskoning (1984).



Sketch proposal for the master plan of Ouagadougou by Haskoning.

1 historic centre with two cores
2 satellite cores



OUAGADOUGOU schéma de structure

Proposed schematic diagram for the development of Ouagadougou by Haskoning (1984).
Source: Haskoning Archive

1. Travaux sur le schéma structure de Ouagadougou par l'agence Haskoning

FOLKERS Anthoni, *Modern Architecture in Africa*, SUN Architecture, Amsterdam, 2010, p. 126.

l'équipe de l'architecte Henri Chomette, le « plan Chomette » ne sera jamais approuvé. Puis en 1973, un bureau d'études français élabore un « schéma structure » de la ville de Ouagadougou, approuvé en 1975¹⁴, il sera taxé d'utopiste principalement par manque de moyens économiques. Malgré des tentatives, aucun plan de stratégie et d'aménagement de la ville ne sera mis en œuvre. La seule initiative d'une pensée planificatrice d'ensemble de la ville de Ouagadougou est la loi du 24 juillet 1963 qui ébauche une stratégie de réserve des terres en prévision d'aménagements publics, projet inscrit dans un plan cadre allant de 1966 à 1970. Il faudra attendre la « période révolutionnaire » pour qu'un schéma directeur officiel soit approuvé en 1986. Ce premier Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) sera élaboré par un bureau d'étude néerlandais (Haskoning) sur un financement néerlandais.

Le changement progressif du mode de vie en concession traditionnelle à la cour-villa, constitue le troisième facteur de modernisation de la ville. La réglementation de 1990 conforte l'idée du glissement d'un système d'organisation traditionnelle à un système d'organisation spatiale qui résulte des nouveaux modes de vies urbains. Dorénavant, avec la loi de 1990, l'implantation des bâtiments devra prévoir un dégagement de 1,5 mètres minimum de la limite parcellaire, afin d'éviter les risques d'incendie et d'obstruction de la lumière et l'air frais¹⁵. Parallèlement, les autorités seront plus exigeantes sur la restriction à l'appropriation privée des espaces publics, dorénavant les rues ne pourront plus être l'extension de la maison pour le *samande*. Les schémas de Folkers « *the transition from the niri and the zaka in the suburban* » (Fig 3), nous montre les trois typologies évoluant avec la contrainte de la parcelle, et l'impact de la loi de 1990 imposant un retrait du bâti aux limites parcellaires. La nouvelle typologie de la cour-villa invente une configuration spatiale réinterprétant la concession traditionnelle. Par conséquent, le *samande* intégré à l'intérieur de la parcelle deviendra un espace transitoire servant de lieu de réception, pouvant être segmenté par des seuils : de la cour libre et ouverte, à la véranda (*zande* ou hangar) pour accéder à l'intérieur de la maison. On retrouvera la *zaka* ou cour intérieure en arrière-cour avec la cuisine et d'autres services domestiques, reflétant un lieu plus intime et privilégié pour les gens de la maison. La nouvelle typologie ne permettant pas de perpétuer le mode de vie de famille élargie, le système amène peu à peu les citoyens à privilégier le modèle de la famille nucléaire.

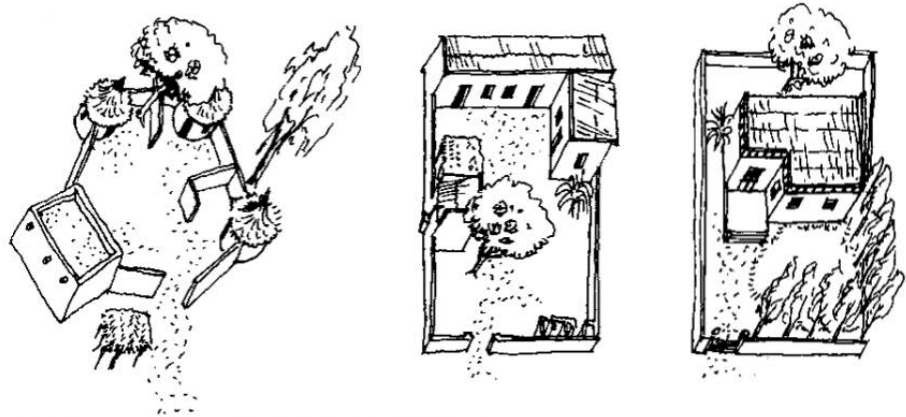
¹⁴ *ibid*, p. 70. SEURA, « Schéma structure » de la ville de Ouagadougou, 15 juillet 1973.

¹⁵ FOLKERS Anthoni, *op. cit.*, pp., 122-124.



- Na-yiri* the *cour* of the extended family
- Zaka* the inner court
- Samande* the outer court
- Zande* canopy
- Tampure* rubbish heap
- Tenkugri* two large tombstones which symbolize the duality of life
- Bundu Yabramboa* the meeting of the ancestors – tombs
- Greniers* storage silos (for grain, maize, cassava, etc.)
- Celibataires* young bachelors
- Kamanga* fields and kitchen gardens near the *na-yiri*
- Prese sig* fields held in common and allocated by the *chef coutumier*

Traditional land division of the Mossi.



The transition from the *niri* and the *zaka* in the suburban villa.

2. Système de la concession traditionnelle`
3. Transition de la concession traditionnelle à la cour en milieu urbain.

FOLKERS Anthoni, *Modern Architecture in Africa*, SUN Architecture, Amsterdam, 2010, p. 123..

1.2 LES MODÈLES INTERNATIONAUX

L'expérience des projets de la Banque mondiale et du PNUD¹⁶

Les programmes internationaux se focaliseront sur l'idée d'un logement social adéquat pour la Haute-Volta indépendante. L'idéal étant de produire des logements dans le but de permettre aux citoyens de bénéficier d'une construction « clefs-en-main » va être remplacé par des solutions de « parcelles viabilisées ». Cette stratégie a comme avantage de réduire et de permettre le recouvrement des coûts d'aménagement. Pour ce faire, le gouvernement va entreprendre deux programmes de restructuration en 1973 avec « Cissin pilote » et en 1974 « Cissin restructuré ». Les projets ont comme objectif de lutter contre le développement « anarchique » de l'espace urbain et la « sur-précarité » des populations vivant en zone non-lotie. Le projet sera dessiné et mis en œuvre par des experts du PNUD en collaboration avec les services techniques de la ville.

Le « Projet Cissin » dans le cadre de « projet habitat » durera de 1973 à 1977. L'objectif étant d'offrir 600 parcelles, de restructurer 8 hectares d'un noyau villageois et de faciliter l'installation de réseaux d'infrastructures¹⁷. La méthode adoptée sera de conserver un maximum du patrimoine bâti avec l'implantation des infrastructures urbaines. L'une des difficultés a été lors de la phase d'attribution des parcelles. Il a fallu faire appel au Moogho naaba afin d'identifier les « vrais propriétaires terriens » pour l'indemnisation des chefs coutumiers et établir pour les populations des règles d'éligibilité pour l'accession à une parcelle. En 1974, pour être éligible, les candidats ne devaient pas posséder d'autres lots en ville et avoir un revenu inférieur à 36 000 CFA par mois. Ensuite, il a fallu avoir recours au tirage au sort, la demande de parcelle excédant l'offre. Le maintien de l'habitat pré-existant a donné un parcellaire irrégulier, ce qui amena une protestation des habitants pour la différence considérable des surfaces de parcelles, bien que les prix étaient proportionnels à la taille des parcelles. En 1981, des études ont révélé que les ménages les plus pauvres avaient revendu leurs lots, seul 53,5 % des parcelles étaient encore détenues par les propriétaires

¹⁶ Programmes des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

¹⁷ JAGLIN Sylvie, *op. cit.*, p. 88.

d'origine¹⁸. De plus, le projet n'ayant pas pris en compte les exploitations agricoles, les occupants agricoles, n'ayant pas de permis d'exploiter, se sont vu déposséder de leurs terres et ainsi de leur moyen de subsistance,.

Le projet « Cissin restructuré » commença en 1974. C'est une attitude opposée au premier projet précédent. La méthode proposera un plan de parcellisation équipé en infrastructures, sans tenir compte de l'existant, le projet se formalise comme une « *tabusa rasa* » des formes produites par les habitants des quartiers non-lotis. Les ménages bénéficiant d'une « parcelle viabilisée » devront s'acquitter d'une redevance pour l'obtention d'un statut légal, redevance calculée selon le remboursement du prêt octroyé auprès de la Banque mondiale¹⁹. La méthode se manifeste comme rapide et simple à mettre en œuvre, cependant la méthode bulldozers contribuera à créer un traumatisme chez les citoyens. Aussi, on dénote l'accentuation des phénomènes de spéculation, des résidents ayant perdu leurs constructions lors de la démolition des habitats se sont fait hébergés dans la famille et ont revendu leur parcelle²⁰.

La méthode Hollandaise

De 1973 à 1989, la coopération hollandaise²¹ contribuera à élaborer des documents d'urbanisme et de stratégie territoriale permettant de renouveler les outils d'intervention. En 1978, tirant des leçons des expériences de Cissin, Beeker et R. Scheffer développe des recherches en collaboration avec le ministère des Travaux publics, des Transports et de l'Urbanisme se focalisant sur des réflexions apportant des idées pour le futur développement de la capitale. Grâce aux documents d'urbanisme et de planification élaborés par l'équipe néerlandaise coordonnée par Coen Beeker²², une méthode progressive de lotissement est développée pour penser le devenir de la métropole. « Le projet de réaménagement des quartiers de la ville

¹⁸ *ibid.*, p. 90.

¹⁹ Un coût qui n'est pas réaliste par rapport au niveau de vie des ménages, ce qui produisit des émeutes à Cissin.

²⁰ JAGLIN Sylvie, *op. cit.*, p. 114.

²¹ *ibid.*, p. 172. C'est à partir de la sécheresse de 1973, que les premiers capitaux étrangers vont considérablement augmenter.

²² Coen Beeker est un urbaniste du Département de la planification de l'Université d'Amsterdam, et plus tard de l'Institut de Planification et de la démographie de l'Université d'Amsterdam. FOLKERS Anthoni, *op. cit.*, p. 108.

de Ouagadougou », coordonné par l'urbaniste Coen Beeker de 1978 à 1989 se focalise sur une méthode de parcellisation. Parallèlement, la réflexion sera menée selon deux échelles, l'élaboration de « schéma structure de la ville » pour penser le devenir et une vision globale de la métropole et une recherche aléatoire de sites expérimentaux dans les espaces non-loties de la ville. Observant que l'urbanisation de la ville est le résultat d'une planification aléatoire à l'échelle des districts, donnant l'image de fragments projetés au 1/ 2000 sans cohérence globale. Compte tenu de l'histoire des dernières décennies des Pays-Bas, le modèle est basé sur l'idéologie néerlandaise de la nécessité d'une « ville compacte²³ ». La préoccupation sur la densité de la ville amena l'équipe à noter que la ville de Ouagadougou était peu dense. Tant les parcelles planifiées que les concessions en zones non-loties étaient d'une superficie en moyenne de 500 m². D'une part, elle observe qu'une forte densité aurait comme avantage de faciliter l'accès à des équipements et infrastructures urbains (eau/route/électricité) et réduirait les distances parcourues par les habitants entre lieux de résidence et lieux de travail. D'autre part, elle remarque qu'elle pourrait constituer un inconvénient dans la capacité à maintenir des modes de vie traditionnelle, notamment le concept de la famille élargie qui perdurait jusqu'alors, ainsi que de maintenir des liens sociaux préexistants entre famille et voisins. L'équipe tranche sur la réduction des parcelles à 300 m² par ménage.

Pour les spécialistes hollandais et burkinabé, il faudra mener une réflexion sur les matériaux et systèmes constructifs locaux. Car selon l'étude hollandaise, les habitants des zones loties de la ville n'ont pas forcément plus de moyens financiers que les habitants des zones non-loties de la ville, conséquence observée sur le terrain que la majorité des constructions en zones loties de la ville étaient en banco, voir en banco amélioré. La dimension juridique préoccupait les spécialistes dans la mesure où les chefs coutumiers exerçaient toujours le rôle du partage des terres. Les chefs de terres constituaient le premier niveau d'accession à la propriété, en délivrant un terrain en non-loti, ils permettaient au citoyen d'avoir la légitimité de réclamer un statut foncier légal. « Le projet de réaménagement des quartiers de la ville de Ouagadougou », financé à hauteur de 5 millions de florins (plus de 14 millions francs français)

²³ STEIGENGA Willem, « L'urbanisation moderne des Pays-Bas » dans *Annales de Géographie*. 1963, t. 72, n°391. pp. 303-313. « Spatialement, les Pays-Bas ne comptaient en 1880 que 120 habitants au km² ; en 1950, 342. En 1980, la densité sera supérieure à 450 », p. 306.

par un don, proposait un plan directeur de la ville, le schéma directeur de l'aménagement urbain (SDAU), un plan de développement urbain et des plans d'aménagement de trois zones : Wogadogo-Nossin , Tampouy et Goughin sud. Le projet dura dix ans et fut finalisé en 1989.

Un projet complémentaire, à vocation de développement économique vient se greffer pour créer le Fonds de roulement; renommé plus tard Fonds d'Aménagement Urbain (FAU). L'objectif du FAU est de pouvoir équiper les trames d'accueil d'une d'infrastructure d'assainissement, d'aider ainsi à la professionnalisation de la direction générale de l'urbanisme et de la topographie (DGUT). Le FAU est alimenté par la perception d'impôt grâce à la vente de parcelles permettant peu à peu une autogestion et une autonomie financière des pouvoirs locaux. Cependant l'instabilité politique traversée n'a pas permis de réaliser cet objectif d'autonomie. Les projets hollandais ne prendront leur essor que grâce au soutien de Thomas Sankara. C'est dans cette ère que seront élaborés et amendés des documents présentant une vision globale et future de la ville. Le projet d'expérimentation « Larlé-extension » sera mis en œuvre. Son succès donnera suite à une période de parcellisations fructueuses.

Les méthodes expérimentées par la Banque mondiale et par les Hollandais résidaient sur l'implication des populations concernées. Nous verrons plus précisément avec le projet Larlé-extension la réussite de la méthode hollandaise grâce au dialogue créé entre les techniciens de l'aménagement du territoire et les habitants.

L'indépendance du pays ne constitue donc pas réellement une rupture en matière d'aménagement urbain. Le changement se fera lors de la prise du pouvoir par Thomas Sankara. Ce n'est pas tant la création de nouveaux outils de planification, issus de l'enseignement d'une révolution populaire et démocratique, mais l'accélération et l'intensification du processus de fabrication du territoire qui constituent un grand changement dans l'histoire de la ville²⁴. Les réformes urbaines que Thomas Sankara mène constitueraient un temps de changement majeur dans le processus de fabrication du territoire de Ouagadougou. Après la colonisation, la révolution sankariste sera une deuxième rupture. Partant des idéologies communistes, Thomas Sankara

²⁴ JAGHIN Sylvie, *op. cit.*, p. 23.

propose de réaliser l'égalitarisme spatial et social.

Pour comprendre le passage de la Haute-Volta, colonie française, à l'idéologie sankariste, nous aborderons dans un premier temps, la vision théorique de la révolution de 1983 avec la formation et le parcours qui mena le Capitaine Thomas Sankara à la présidence le 4 août 1983. Une vision théorique qui sera complétée avec l'étude du discours d'orientation politique du 2 octobre 1983. Dans un second temps, nous verrons comment cette vision théorique se matérialise dans la pratique avec la Réforme Agraire Foncière (RAF) et les projets et ouvrages révolutionnaires réalisés. Enfin, la mise en relief des éléments issue de l'héritage de la révolution de Thomas Sankara permettra de comprendre la fabrication de la métropole contemporaine et des enjeux qui en résultent. Une période qui fera basculer l'espace urbain de Ouagadougou dans l'ère contemporaine que nous connaissons actuellement et façonnera le paysage ouagalais au cours de ces 30 dernières années.

2.. VISION THÉORIQUE DE LA RÉVOLUTION DE 1983

2.1 PARCOURS ET FORMATION DU CAPITAINE THOMAS SANKARA

Thomas Isidore Noël Sankara naît le 21 décembre 1949 à Yako, une petite ville située au nord du pays à une centaine de kilomètres de Ouagadougou. Son père, Sambo Joseph Sankara est un ancien combattant et prisonnier de la deuxième Guerre Mondiale. Thomas Sankara est de l'ethnie des silmimandé ou « mossi-peul ». Il fit son enseignement primaire à Gaoua et ses études secondaires au lycée Ouezzin Coulibaly à Bobo-Dioulasso. En 1966, sa formation militaire débuta à Ouagadougou au lycée Prytanée Militaire de Kadiogo (PMK). De 1971 à 1972, il se forma en tant qu'officier à l'académie militaire d'Antsirabe à Madagascar. Il prolongea son séjour pour faire son service civil en milieu rural où l'armée assume des tâches d'éducation et d'animateur de développement. Dès son retour au Burkina Faso, il est déterminé à opérer un changement dans la formation de la nouvelle génération des jeunes officiers. L'armée, comme dans d'autres domaines est encore dirigée par des officiers issus du gouvernement colonial. Il intègre et forme des regroupements d'officiers pour d'abord élaborer des revendications pour l'amélioration de leur condition. Il organise

ensuite des « structures clandestines proches des militants civils marxistes ²⁵ ». En 1976, il dirige le nouveau centre national d'entraînement situé à Pô dans province de Nahouri, la ville est située à 150 kilomètres au sud de Ouagadougou. C'est lors de cette année qu'il se lie d'amitié avec Blaise Compaoré²⁶, l'actuel président de la république du Burkina Faso lors d'un stage au Maroc. En septembre 1981, Thomas Sankara est nommé Secrétaire d'Etat à l'Information dans le gouvernement du colonel Saye Zerbo²⁷, en désaccord avec la politique menée il démissionna le 21 avril 1982 en déclarant en direct à la télévision : « Malheur à ceux qui bâillonneront le peuple ²⁸ ». Le 7 novembre 1982, le médecin militaire Jean-Baptiste Ouédraogo accède au pouvoir après un coup d'état. La carrière politique de Thomas Sankara se poursuit après des « luttes internes aboutissant à sa nomination comme premier ministre en janvier 1983 ²⁹ ». Ce nouveau statut l'amena à effectuer de nombreux voyages, où il alla à la rencontre d'autres dirigeants du « tiers-monde³⁰ », cultivant ainsi la naissance d'idées promouvant l'anti-impérialiste international. Il sera mis aux arrêts le 17 mai pour des raisons restant toujours hypothétiques³¹. Son emprisonnement provoqua de nombreuses manifestations dans la capitale. Ces protestations contraignent le gouvernement à sa libération. Cependant il fut mis en résidence surveillée. Il activa alors un réseau de protestataires tant civils que militaires. Avec l'aide d'organisations clandestines civiles, et de son compatriote Blaise Compaoré au commandement des commandos de Pô, un coup d'état amènera Thomas Sankara le 4 Août 1983 à la présidence de la Haute-Volta indépendante. Elle sera ensuite renommée « Burkina Faso », association de trois langues (le moré, le bambara, le peul) signifiant « pays des hommes intègres ».

²⁵ JAFFRE Bruno, « Biographie de Thomas Sankara », <http://www.thomassankara.net/spip.php?article1219>.

²⁶ Blaise COMPAORE a pris le pouvoir du Burkina Faso lors de la mort de Thomas Sankara en 1987. Il a été élu président de la république du Burkina Faso en 1991, et réélu en 1998, en 2005 et en 2010.

²⁷ Le colonel Saye ZERBO (1932-2013) fut président de la Haute-Volta indépendante du 25 novembre 1980 au 7 novembre 1982.

²⁸ JAFFRE Bruno, *op. cit.* <http://www.thomassankara.net/spip.php?article1219>.

²⁹ *ibid.*, <http://www.thomassankara.net/spip.php?article1219>.

³⁰ L'expression « Tiers-monde » ou « Tiers Monde » apparaît en 1952 dans une chronique de l'économiste démographe français, Alfred Sauvy, en référence au tiers état français de l'Abbé Sieyès sous l'ancien Régime. Le terme est utilisé pour spécifier l'ensemble des pays des quatre continents (africains, asiatiques, océaniens, américain) ayant une carence en développement. Suscitant de nombreux débats, la terminologie est depuis 1971 remplacée par « pays les moins avancés (PMA) ».

³¹ L'événement coïnciderait avec la visite à Ouagadougou de Guy Penne, conseiller de François Mitterrand. Pour Thomas Sankara et ses militants révolutionnaires il existe un lien entre les deux événements.

2.2 DISCOURS D'ORIENTATION POLITIQUE ³² : « LA RÉVOLUTION COMME THÉORIE »

Le 2 octobre 1983, le Capitaine Thomas Sankara s'adresse à ses camarades³³ (le peuple) pour le discours d'orientation politique. Un discours prononcé et diffusé à la radio-télévision deux mois après la prise du pouvoir du 4 août 1983, date à laquelle après une intensification des révoltes durant les deux derniers mois précédents qui donne lieu à la fin du processus révolutionnaire.

« La révolution comme théorie³⁴ » une expression qui révèle la portée pédagogique du discours. Thomas Sankara définit un objet d'étude : « la révolution ». Le récit historique lui permet d'apporter de la consistance à la définition de « la révolution » et de développer les concepts extraits de l'enseignement du passé. Une révolution « populaire » et « démocratique », des notions qui donnent matière pour penser le devenir de la nouvelle nation. Partant de « l'action spontanée » des masses, ainsi des groupes communautaires s'étant formés pendant la révolution, Thomas Sankara propose de s'inspirer des expériences accumulées pour fonder une organisation officielle, il s'agit d'institutionnaliser les logiques révolutionnaires.

Le discours se structure en trois temps : le passé, le présent, le futur. Pour le passé, Thomas Sankara rappelle les événements antérieurs de la lutte contre « l'impérialisme international », qui selon ses propos est enraciné dans un long processus déjà enclenché lors des soulèvements populaires du 3 janvier 1966 qui mettait fin à la première république de la Haute-Volta indépendante. Le président Maurice Yaméogo³⁵ est remplacé par le colonel Lamizana³⁶. Ou bien, les luttes populaires qui se sont déroulées aux dates de décembre 1975,

³² C.N.R : Discours d'Orientation politique, prononcé le 2 octobre 1983 à la radio-télévision nationale par le Capitaine Thomas Sankara. Ministère de l'Information de la République de Haute-Volta, 1983.

³³ Fondant son idéologie sur le patriotisme et la camaraderie, Thomas SANKARA s'adressait toujours au peuple en tant que camarade.

³⁴ C.N.R : Discours d'Orientation politique, *op. cit.*, « La révolution comme théorie juste pour détruire l'ordre ancien et, en lieu et place, édifier une société d'un type nouveau ne saurait être menée que par ceux qui y ont intérêt », p. 25.

³⁵ Maurice YAMEOGO (1921-1993) a été le premier président de la république de la Haute-Volta indépendante de 1959 à 1966.

³⁶ Le lieutenant-colonel Aboubacar Sangoulé LAMIZANA a été président de 1966 jusqu'au coup d'état du 25 novembre 1980.

de mai 1979, d'octobre 1980, d'avril 1982 et de mai 1983. Selon le chef d'état, le succès de la révolution réside dans la « détermination de tout un peuple et de toute une jeunesse qui se sont mis debout pour affronter concrètement les forces de domination d'exploitation impérialistes³⁷ ». Avec des chiffres accablants, il dénonce vingt-trois années de domination néo-coloniale produisant des carences dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la technologie. Les campagnes délaissées, l'exode rural engendrant et aggravant une précarité urbaine. Il pointe ensuite les ennemis, la « bourgeoisie voltaïque³⁸ », qu'il faudrait éradiquer. Il distingue une nouvelle communauté formée par des résistants populaires, le « peuple voltaïque » en spécifiant leurs diversités par le biais des catégories socio-professionnelles : la classe ouvrière, la petite bourgeoisie, la paysannerie, le lumpen-prolétariat³⁹.

Selon l'auteur, l'empreinte singulière de la révolution est son caractère double à la fois « démocratique » et « populaire ». Les deux notions nous mènent à considérer l'état présent du pays dans le but de projeter des perspectives à venir, ainsi construire le futur avec des idéaux de démocratie pour tous. Pour mettre en marche cette nouvelle ère démocratique, dès le 4 août 1983 était déjà instaurée le Conseil National de la Révolution (CNR). Un conseil qui permet de produire un mécanisme de renversement en faisant accéder le « peuple au pouvoir », et de ce fait contribuer à la « souveraineté du peuple dans l'exercice du pouvoir révolutionnaire ».

L'« inspiration marxiste⁴⁰ » est présente dans le discours. En parcourant le *Manifeste du parti communiste* écrit par Karl Marx et Friedrich Engels en 1848⁴¹, nous observons des analogies. Ainsi, Thomas Sankara propose d'« avoir continuellement à l'esprit que l'intérêt des masses populaires prime sur l'intérêt personnel nous préservera de tout égarement⁴² ». La « lutte de classes révolutionnaire⁴³ » lutte contre l'impérialisme international, la bourgeoisie, c'est-à-

³⁷ C.N.R : Discours d'Orientation politique, *op. cit.*, p. 4.

³⁸ *ibid.*, p. 15-16. Définissant trois types de bourgeoisie : la bourgeoisie d'Etat, la bourgeoisie commerçante et la bourgeoisie moyenne.

³⁹ Karl MARX l'utilise également dans le manifeste du parti communiste.

⁴⁰ FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *op. cit.*, p. 39.

⁴¹ MARX Karl et ENGELS Friedrich, *Manifeste du parti communiste*, traduction de l'allemand de Gérard Cornillet de la première édition en 1848, pour l'édition de messidor / éditions sociales, Paris, 1986.

⁴² C.N.R : Discours d'Orientation politique, *op. cit.*, p. 29.

⁴³ C.N.R : Discours d'Orientation politique, *op. cit.*, p. 15-16. Définissant trois types de bourgeoisie : la bourgeoisie d'Etat, la bourgeoisie commerçante et la bourgeoisie moyenne.

dire le monde capitaliste. Sankara s'inscrit dans un contexte mondial des pays résistants. Ne faisant pas directement référence au courant idéologique du communisme, il l'affirmera plus tard lors de son discours pour l'ONU⁴⁴ où il fait référence à des alliés comme Fidel Castro. Une position révélée aussi lors du discours en hommage à Che Guevara, prononcé à Ouagadougou le 8 octobre 1987 auprès d'une délégation venue de Cuba, avec le fils du Che révolutionnaire, Camilo Guevara March, à ses côtés⁴⁵. D'ailleurs une voirie prendra le nom du révolutionnaire « le boulevard Che Guevara » sera ensuite remplacé par « l'avenue du Moogo Naba Zombre » en 2006⁴⁶.

Ainsi, Ouagadougou sera l'instrument de la représentation des nouvelles idéologies nées de la révolution. Nous allons nous pencher plus spécifiquement sur les outils d'urbanisation utilisés durant la période révolutionnaire de Thomas Sankara qui fut courte puisqu'il fut assassiné le 15 octobre 1987 et enterré au cimetière de Wemtenga.

2. DÉMARCHE PRATIQUE : ÉGALITARISME SOCIAL ET SPATIAL DU TERRITOIRE

2.1 LA RÉFORME AGRAIRE FONCIÈRE (RAF)⁴⁷

Les propositions du discours d'orientation politique se partitionnent en trois catégories : l'armée, l'émancipation de la femme et l'édification de l'économie. Dans ce dernier axe, nous retrouvons quatre réformes dont la Réforme Agraire Foncière (RAF) qui concerne directement les mesures d'aménagement de Ouagadougou. La Réforme Agraire Foncière est le texte officiel produit pour une gestion communautaire du territoire national. Ce texte va permettre de mettre en pratique la création de cette nouvelle société basée sur un égalitarisme social et spatial. L'objectif révolutionnaire promouvant l'autosuffisance alimentaire et le logement pour tous se basera essentiellement sur ce texte pour réaliser ses ambitions. La réforme s'axe sur le développement des filières agricoles et des conditions de travail des

⁴⁴ Discours du 4 août 1987.

⁴⁵ http://www.thomassankara.net/article.php3?id_article=0133

⁴⁶ FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *op. cit.*, p. 43.

⁴⁷ Textes portant Réorganisation agraire et foncière. Ordonnance n° 84 – 050/CNR/PRES du 4 Aout 1985. Décret n° 85 404/CNR/PRES du 4 Aout 1985. Ouagadougou, juillet 1987.

paysans, étant donné que 90 % de la population occupe le secteur primaire. En reprenant les mots de Thomas Sankara, il s'agit de « promouvoir l'économie de notre pays à partir de ses ressources propres et d'améliorer les conditions physiques de toutes les masses laborieuses ⁴⁸».

La Réforme Agraire Foncière crée le Domaine Foncier National (DFN). L'article 3 du Titre I précise : «Le Domaine Foncier National est de plein droit propriété exclusive de l'Etat ⁴⁹». Ce processus de nationalisation du territoire nécessite d'instaurer de nouveaux statuts d'occupation du sol. Ainsi, il y définit six titres d'occupation du Domaine Foncier National (DFN). En premier lieu, « l'arrêté d'affectation⁵⁰ » est le titre dédié pour l'installation des services publics. Les autres titres sont destinés aux personnes physiques ou morales désirant s'établir sur le territoire national. « Le permis d'occuper⁵¹ » permet d'installer des activités lucratives, cependant il ne permet pas d'édifier en matériaux définitifs. L'installation temporaire conditionne l'occupant à un statut précaire. « Le permis urbain d'habiter⁵² » réservé pour édifier des constructions durables tels que de l'habitat et ses dépendances permet d'accéder à un titre de jouissance permanent. « Le permis d'exploiter⁵³ », est créé pour l'établissement d'habitats et d'activités lucratives permanent en milieu rural. Le « permis de prospection⁵⁴ » concerne des activités relatives aux mines, carrières et hydrocarbures. Le « bail ⁵⁵» est un titre auquel on confère une occupation à durée déterminée ou indéterminée du domaine foncier national.

L'aménagement du Domaine Foncier National pourra se réaliser grâce à l'élaboration de documents cartographiques qui traiteront différentes échelles et différentes modalités du territoire. Le domaine foncier national fera l'objet de la mise en place d'un cadastre pour tout territoire, qu'il soit urbain ou rural. Selon des échelles de gouvernance territoriale, une série de schémas d'aménagement seront élaborés. Détaillant trois niveaux de réflexion, il s'agit du

⁴⁸ C.N.R : Discours d'Orientation politique, *op. cit.*, p. 27.

⁴⁹ *ibid.*, p. 8. Préambule, Titre I – de la consistance DU D.F.N, article 3.

⁵⁰ *ibid.*, p. 27.

⁵¹ *ibid.*, p. 27.

⁵² *ibid.*, p. 27.

⁵³ *ibid.*, p. 27.

⁵⁴ *ibid.*, p. 27.

⁵⁵ *ibid.*, p. 28.

schéma national d'aménagement, des schémas provinciaux d'aménagement et des schémas directeurs d'aménagement concernant une ou plusieurs provinces regroupées.

Les aménagements urbains se projettent par le biais de trois types de document. Le schéma directeur d'urbanisme, les plans d'urbanisme de détail et les plans d'urbanisme opérationnel. La procédure de lotissement du territoire est réglementée en trois étapes. L'état de lieu et le rapport d'enquête du géomètre constituent la première phase. Puis, un avant-projet dessiné par un urbanisme sera « soumis à une Commission Technique dans laquelle sont représentés les autorités administratives locales et le bureau C.D.R de la ville ou localité », pour enfin qu'un plan définitif de lotissement soit adopté par un arrêté ministériel. Dans les cas où le territoire est déjà occupé par de l'habitat spontané, le site fera l'objet d'un recensement des habitants, l'un des critères d'obtention étant d'être propriétaire d'une parcelle en zones non-loties. Les attributaires d'une parcelle lotie devront s'acquitter d'une redevance et auront l'obligation de la mise en valeur du bien foncier dans un délai de trois années⁵⁶.

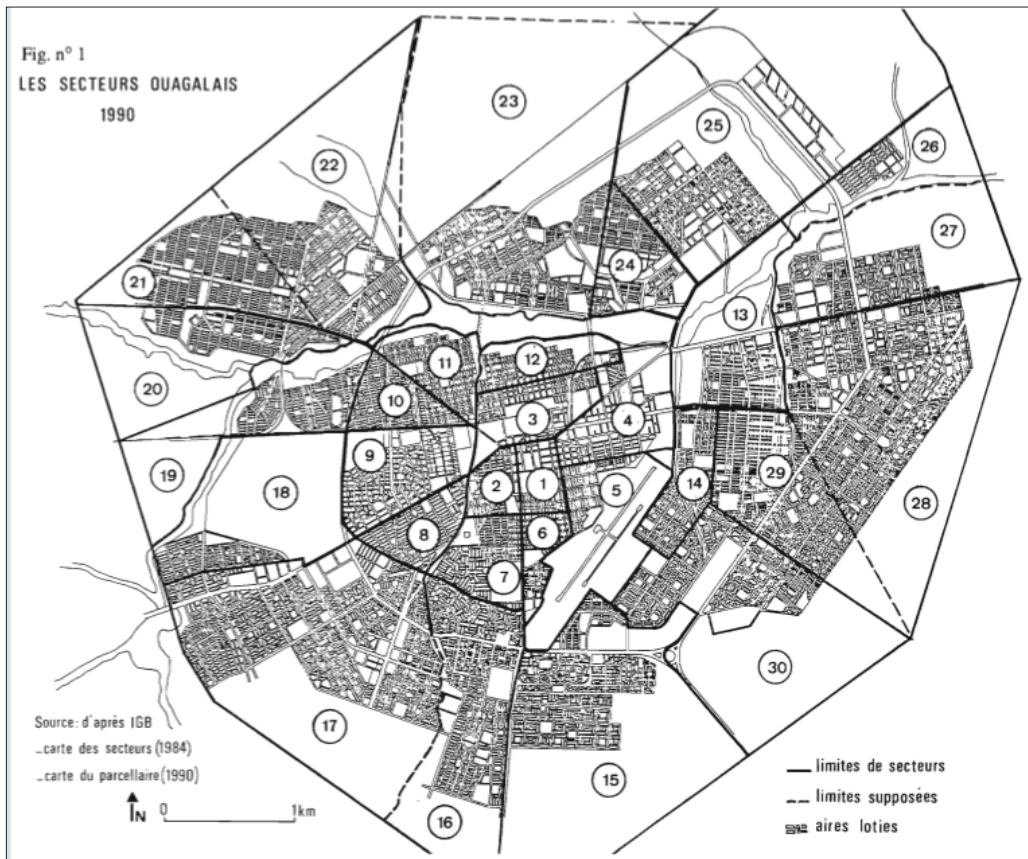
Les textes de la Réforme Agraire Foncière présentent une vision générale de la gestion du domaine foncier national. Comment la réforme se traduit-elle sur le territoire métropolitain de Ouagadougou ? La capitale devient le « laboratoire urbain⁵⁷ » d'une politique urbaine volontariste et autoritaire.

2.2 OUVRAGES RÉVOLUTIONNAIRES À OUAGADOUGOU

Ouagadougou adoptera une nouvelle forme de gestion territoriale, la ville sera dotée d'un nouveau découpage en secteurs. La capitale comptait soixante-dix quartiers, la nouvelle organisation découpera la ville en 30 secteurs désignés par des numéros (Fig. 4). Un découpage qui représente la sédimentation de l'établissement traditionnel moose, et la disparition des toponymes d'origine faisant disparaître toute identité coutumière. Sous peine d'amende,

⁵⁶ « Les ménages bénéficiaires d'une nouvelle parcelle doivent borner leur terrain et payer des taxes de recouvrement et de jouissance qui serviront ensuite à viabiliser les espaces en cours d'aménagement. Ils ont aussi des obligations et des délais de mise en valeur de la parcelle par la construction en dur », FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *op. cit.*, p. 42.

⁵⁷ *ibid.*, p. 39.



4. Découpage de Ouagadougou en 30 secteurs

Source : JAGLIN Sylvie, *Pouvoirs urbains et gestion partagée à Ouagadougou. Equipements et services de proximité dans les périphéries*. Tome I, thèse de doctorat, Paris, 1991, Fig.1.

il sera strictement interdit pour tout citoyen de prononcer les noms des anciens quartiers, dorénavant on devra uniquement se référer aux numéros. Les voiries seront dans le même principe désignées par des numéros. Pour offrir aux populations un nouveau mode de repérage urbains et faciliter le fonctionnement des équipements publics. La gestion du territoire se basant sur des idéologies de gestion participative, du développement communautaire et de la participation populaire, il sera mis en place pour chaque secteur des Comités de Défense de la Révolution (CDR)⁵⁸ élus et à l'écoute des besoins des populations, ils devront s'assurer du bon fonctionnement de la gestion territoriale. Les litiges seront traités et jugés par les tribunaux populaires révolutionnaires. Conformément à l'égalité territoriale, chaque secteur est équipé d'infrastructure primaires : écoles, borne-fontaine, établissements sanitaire. Ce système d'organisation accentuant l'autonomie des secteurs s'apparenterait à une forme de gouvernance décentralisée.

La gestion du territoire métropolitain devient une urgence dans la mesure où les territoires habités d'une manière spontanée, les zones non-loties représentent 4 525 hectares pour seulement 2 380 hectares pour les zones loties. Sur la population estimée à environ 445 000 habitant, 60 % vivraient dans des conditions précaires d'habitat informel dans les périphéries de la ville. Pour faire face à l'accroissement de la ville irrégulière, trois documents de gestion territoriale seront élaborés. Un schéma directeur de l'aménagement et de l'urbanisme (SDAU) est projeté et adopté en 1986 et un schéma d'aménagement de la banlieue de Ouagadougou (SABO) qui a comme vocation de contrôler l'immigration des ruraux s'installant dans les parties irrégulières de la ville (approuvé en 1990). Une vision de la grande échelle qui sera perpétuée même après l'ère révolutionnaire de Thomas Sankara avec le projet d'aménagement du grand Ouagadougou (PAGO) qui sera approuvé en 1990. Le schéma proposera de maintenir les populations dans les villages environnants comme Saaba. Les gros villages périurbains seront projetés selon le modèle proposé par

⁵⁸ Les Comités de défense de la révolution (CDR) seront remplacé par la suite par des Comités révolutionnaires (CR).



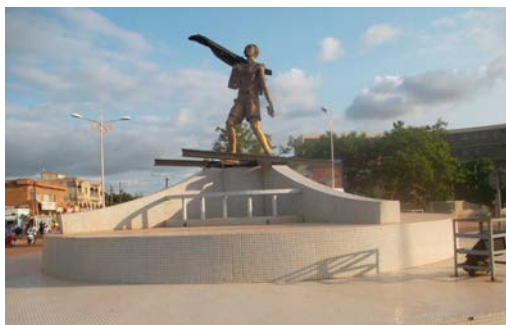
Immeubles de la cité AN III



Quartiers 1200 Logements



Place de la révolution



Place de la Bataille du rail

5. Héritage de la période révolutionnaire

Source : MAMA AWAL H.

Hägerstrand⁵⁹. Ce modèle articule l'espace-temps dans les déplacements et interactions entre les individus. Hägerstrand élabore la théorie des lieux qui sont des domaines où s'exercent des interactions sociales. Le projet Ceinture verte⁶⁰ initié depuis 1976, sera intégré dans cette nouvelle gestion du territoire que propose la révolution. Une ceinture de reboisement et d'agriculture autour de la capitale qui aurait comme fonctions principales de freiner et de contenir l'étalement urbain, aussi un « poumon vert » permettant d'avoir une biodiversité naturelle entourant la ville.

L'idée du changement ambitionne de faire accéder au citoyen à la modernité. Pour ce faire, la réalisation de « logements sociaux pour les classes moyennes sous la forme de location-ventes⁶¹ » représentera cette modernité. Le projet de modernisation axera ses objectifs sur des préoccupations sanitaires tant à l'échelle du grand territoire qu'à l'échelle de l'édifice. Les quartiers de Bilibambili et de Zangouettin seront réhabilités. Pour les cités (Fig.5), on dénombre des cités centrales (An III) et péricentrales (AN IV, 1200 logements), de nouvelles typologies d'habitats modernes qui associeront de petites villas et de petits immeubles seront construits. Trois projets majeurs naîtront de cette volonté de modernisation : le nouveau marché central, le projet ZACA et Ouaga 2000. L'ancien marché dessiné par l'architecte Marcel Lods en 1955 sera remplacé par un nouveau projet dessiné par le bureau d'architecte français DLM. L'infrastructure, incendié en 2003, sera de nouveau reconstruite et inauguré le 16 avril 2009⁶². Le projet a été dessiné et mis en œuvre par le bureau d'architecture local Answer architectes. Aujourd'hui, le marché central Rood Woko « occupe une parcelle de près de quatre hectares. Cette construction monumentale est constitué d'une superstructure centrale orientée nord-sud et comporte un étage en mezzanine. Le plancher de ce niveau repose sur des poteaux en béton de 45 cm de diamètre. L'ensemble est couvert par une toiture supportée par une charpente indépendante dont la hauteur varie de 8 à 15 mètres. Les parties

⁵⁹ Torsten HAGERSTRAND (1916-2004) était un géographe suédois qui mena des recherches sur la « géographie temporelle ». La théorie des lieux développée par Hagerstrand proposait de comprendre les pratiques des individus et des groupes sociaux dans une dialectique espace-temps. Il se base sur les migrations des populations selon différentes temporalités, des déplacements d'un lieu à un autre, des besoins quotidiens (travailler, manger) ou dans des temporalités plus longue comme lors des migrations de populations en fonction des période de leur vies. FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *op. cit.*, p. 42.

⁶⁰ Nous verrons plus précisément lors de la Partie II- chapitre 3 l'analyse du projet : « Ceinture verte ».

⁶¹ FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *op. cit.*, p. 43.

⁶² BIEHLER Alexandra, DUPUIS Blaise, LEU Pierrick et SÖDERSTRÖM Ola, *op. cit.*, p. 228.

est et ouest sont composées de deux plateformes inclinées sur lesquelles sont aménagés des boutiques⁶³ ». Le projet ZACA est une zone d'activité commerciale et administrative projetée dans l'ancien quartier de Zangouettin. Ouaga 2000 est un nouveau quartier résidentiel, où plus tard la présidence et les ministères seront délocalisés. Des monuments au centre-ville dédiés à la mémoire de la révolution donneront selon Déverin-Kouanda⁶⁴ le premier signe d'une « vraie capitale ». Ainsi, l'aménagement de la place du discours du 2 octobre 1983, la place de la bataille du Rail ou le boulevard Che Guevara seront représentatifs de cette nouvelle image construite sous la révolution⁶⁵.

La vision égalitaire prônée par le gouvernement en place pour permettre à chaque citoyen de bénéficier d'un logement décent, porté par le slogan: « un ménage, une parcelle, un toit ⁶⁶» amènera les autorités à répondre à une demande de parcelles accrue à Ouagadougou. Pour répondre à cet idéal, on aura recours une fois de plus au lotissement. La nouveauté qu'apportent ces procédures de lotissement « commando⁶⁷ » est la présence des autorités militaires et la rapidité des opérations de lotissement. On y retrouve dans le Schéma Directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme (SDAU), l'outil du lotissement systématiquement opéré. Sur le terrain, on développe la Méthode d'Aménagement Progressif (MAP), qui consiste en la simplification des procédures de lotissement en allégeant et en accélérant les démarches administratives. Dans un appel à contribution des bénéficiaires pour une gestion plus raisonnée du temps, les habitants auront un mois pour se délocaliser vers des « trames d'accueil ». La procédure permettait au plus démunis d'accéder à un statut foncier légal, cependant les trames d'accueil restaient sous-équipées car la rapidité des opérations avait comme conséquence l'incapacité des autorités de viabiliser les nouveaux territoires lotis.

⁶³ *ibid.*, p. 226-227

⁶⁴ *ibid.*, p. 29.

⁶⁵ FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *op. cit.*, p. 43.

⁶⁶ *ibid.*, p. 42.

⁶⁷ *ibid.*, p. 42.

LE PROJET « LARLÉ-EXTENSION »

La politique d'aménagement hollandaise avec le contexte de la révolution sankariste a marqué le paysage. Le projet « Larlé-extension » est un terrain d'expérimentation pour lequel René van Veen travaille en proposant trois variantes (Fig. 7) qui prennent en compte l'existant : le bâti et les espaces de cour appropriés par les résidents, les lieux et les composantes sacrées telles que les lieux de cérémonies, les tombes, et les arbres sacrés. Les trois attitudes se formalisent ainsi :

- La première variante propose de garder le tissu urbain préexistant. Les rues principales seront élargies, ainsi de l'espace supplémentaire sera alloué à l'usage public. Cette configuration, préservant 85 % du parc immobilier, projette un tissu souvent irrégulier se caractérisant par une différence de surface entre les parcelles⁶⁸.
- La deuxième variante, propose également de garder le tissu urbain préexistant tout en introduisant un tracé qui permettrait l'accessibilité à la rue pour chaque parcelle. Une option qui rendrait le tissu praticable aux automobiles. Les surfaces des parcelles restant inchangées, cependant 40 % des bâtiments devront être remplacé si cette option est choisie⁶⁹.
- La troisième variante où 70 % des bâtiments devront être remplacé, projette une nouvelle grille qui créerait un découpage parcellaire uniforme garantissant l'accès au réseau routier pour chacune parcelle⁷⁰.

Les trois propositions seront présentées aux populations résidentes qui adopteront la proposition 3⁷¹. La mise en œuvre sera faite grâce à l'aide du CDR, une méthode douce qui donne aux résidents une année pour, soit adopter une installation définitive sur le site de projet en fonction des restructurations spatiales, soit délocaliser vers des trames d'accueil pour ceux ne bénéficiant pas de parcelle sur le site en projet.

L'idée de développement progressif prit une importance (ou s'accéléra) avec le soutien de Thomas Sankara en 1984. Avec le projet Larlé-extension c'est une réelle démonstration qui

⁶⁸ FOLKERS Anthoni, *op. cit.*, p. 114-117.

⁶⁹ *ibid.*, p. 117.

⁷⁰ *ibid.*, p. 117.

⁷¹ *ibid.*, p. 117.



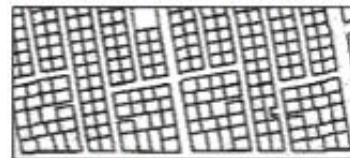
Plan of Larlé-Extension in 1984.



Adjustments with minimal changes to the existing structure



Redevelopment in which all parcels can be reached by vehicles



Re-alotment based upon an orthogonal grid



6. Plan d'aménagement de Larlé-extension en 1984
7. Trois variantes de restructuration de Larlé-Extension proposées
8. Planche d'analyse de Larlé extension en 1984

FOLKERS Anthoni, *Modern Architecture in Africa*, SUN Architecture, Amsterdam, 2010, p. 116 et p. 120-121..

est opérée et expérimentée pour la réhabilitation et la parcellarisation de quartiers spontanés. Le projet est considéré comme une réussite et entraînera de grands projets de lotissement généralisé et accéléré. Des mouvements de populations vers de gigantesques trames d'accueil dus aux opérations de « déguerpissement », caractériseront cette période de l'aménagement de la capitale. Les opérations inverseront la tendance, un tiers seulement du territoire est loti à la veille de la révolution. On passera à 1/3 des territoires restant à lotir. Le décompte nous révèle que la « période de révolution » fut pour Ouagadougou un grand changement du paysage urbain, moment où la ville régulière gagne de l'avance sur la ville irrégulière. L'aire lotie sera multipliée par 3,5, on compte 64 231 unités loties. Les réflexions de Beeker seront marquées par la proposition d'un SDAU en 1984, un plan qui ne sera adopté que deux années plus tard (1986). La méthode hollandaise pour l'amélioration des conditions de vies dans les zones non-loties, la maîtrise de leur extension, la création de trames d'accueil pour les ménages déplacés, l'arrêt de la spéculation et la modernisation de l'armature commerciale du centre ville⁷².

D'après l'analyse d'Alain Marie⁷³, l'urbanisme révolutionnaire serait de type « classicisme très occidental-centrique », conjuguant quatre modèles issus de la pensée urbaine. Le modèle « haussmannien » déployant un quadrillage aéré pour assurer un contrôle de l'espace. Le modèle de la « cité-ouvrière » exemplifiant une typologie d'habitat basée sur une idéologie hygiéniste, le modèle « technocratique », une bureaucratie où la ville se réduit à son cadastre, puis le modèle « révolutionnaire » en corrigeant l'espace urbain pour recomposer la société sous le contrôle exclusif de l'Etat.

On peut se questionner sur ce dernier propos. L'idéologie participative avec les emprises locales dans les 30 secteurs de la ville des Comités Révolutionnaires (CR) composées de citoyens ayant des statuts socio-professionnels variés qui participaient aux commissions techniques d'élaboration des avant-projets, intervenaient dans le processus de décision des aménagements territoriaux. Comme dans l'exemple du projet des quartiers de Wogdo-

⁷² AUNIS 1999 p. 45. (à compléter) Marie, Alain. 1989. Politique urbaine: une révolution au service de l'Etat. in: PoA 33, pp. 27-38. /// Marie, A. 1989a: L'État contre la société : révolution et politique urbaine au Burkina Faso, 1983-1987. Paris: ORSTOM.

⁷³ BIEHLER Alexandra, DUPUIS Blaise, LEU Pierrick et SÖDERSTRÖM Ola, *op. cit.*, p. 27.

nonssin avec le projet expérimental de Larlé-extension (méthode hollandaise), les comités avaient le rôle d'intermédiaire entre la commune, les techniciens et les populations. Et paradoxalement, la mise en œuvre était orchestré par les CDR avec l'intervention militaire pour les « déguerpissements » et les « opérations commando » sur des délais courts.

La période révolutionnaire se caractérise par l'introduction d'outils de planification intégrant l'implication des populations. C'est d'une part, l'introduction de pouvoirs décisionnels locaux dans le domaine de l'aménagement du territoire et d'autre part la participation des populations au projet. Avec l'exemple du quartier de Cissin, les populations participent financièrement avec la création d'une caisse pour équiper leur quartier, avec l'exemple du projet de Larlé-extension, une concertation est proposée aux populations pour choisir l'une des variantes d'aménagement projeté. C'est en quelque sorte, l'émergence de la préoccupation pour trouver des solutions pour le plus grand nombre tout en les faisant accéder à une certaine modernité. Se souciant d'un égalitarisme social et spatial, chaque quartier était doté d'infrastructure de base. La naissance de « trame d'accueil », la création de cités pour les fonctionnaires, la construction d'équipements urbains tels que le marché central et de grands projets révélait l'ambition créer une capitale moderne à l'image de la nouvelle nation.

3. LA CAPITALE CONTEMPORAINE

3.1 ENJEUX DE LA CAPITALE CONTEMPORAINE

De nos jours l'héritage de la période révolutionnaire est très visible dans la capitale burkinabé. De 1987 à nos jours, les outils de planification se sont inscrits en continuité avec les procédures révolutionnaires. Notons que la Réforme agraire foncière a été réactualisée avec une nouvelle version en 1991 et en 1996. Toutefois les lignes directrices de la première version restent présentes, la gestion du territoire a toujours recours à l'outil de lotissement et de trame d'accueil. En 1988, pour une meilleur gouvernance de la capitale, Ouagadougou sera découpé en cinq arrondissements : Baskuy situé au centre, Bogodogo au sud-est, Nongremassom au nord-est, Boulmiougou au sud-ouest et Sig-Noghin au nord-est. Ouagadougou devient une collectivité décentralisée avec une municipalité centrale et des

maires d'arrondissement élus pour la première fois en 1995, ont la charge de gestion des arrondissements. Le SDAU perdure comme ligne directrice de l'aménagement territorial de l'espace métropolitain de Ouagadougou. Un nouveau document de stratégie est adopté en 1999 et réactualisé en 2009⁷⁴ le Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga SDAGO. Les « village-centres » localisés dans le SDAGO sont au centre des préoccupations. L'espace communal étant presque planifié dans sa totalité, la projection des trames d'accueil en ces lieux est prévu. Le SDAGO a pour objectif de contrôler l'expansion de la région ouagalaise en proposant un équilibre entre la commune centrale et des pôles secondaires qui constituent les communes périurbaines⁷⁵. A l'échelle de la commune urbaine de Ouagadougou un Plan d'Occupation des Sols (POS) est en construction. Ces deux documents devraient aider à la gestion du territoire car selon la *Stratégie de développement urbain de l'agglomération de Ouagadougou Horizon 2025*, du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, Ouagadougou est caractérisé par des « équipements insuffisants et inadaptés, marginalisation des populations démunies, destruction du patrimoine naturel, forte croissance démographique ⁷⁶». Ainsi, le phénomène du non-loti reste toujours d'actualité, la ville s'étale toujours de manière informelle. La question du logement pour le plus grand nombre est toujours un problème ouvert aux propositions, aux études et aux débats contemporains dans un pays considéré comme l'un des plus pauvres au monde.

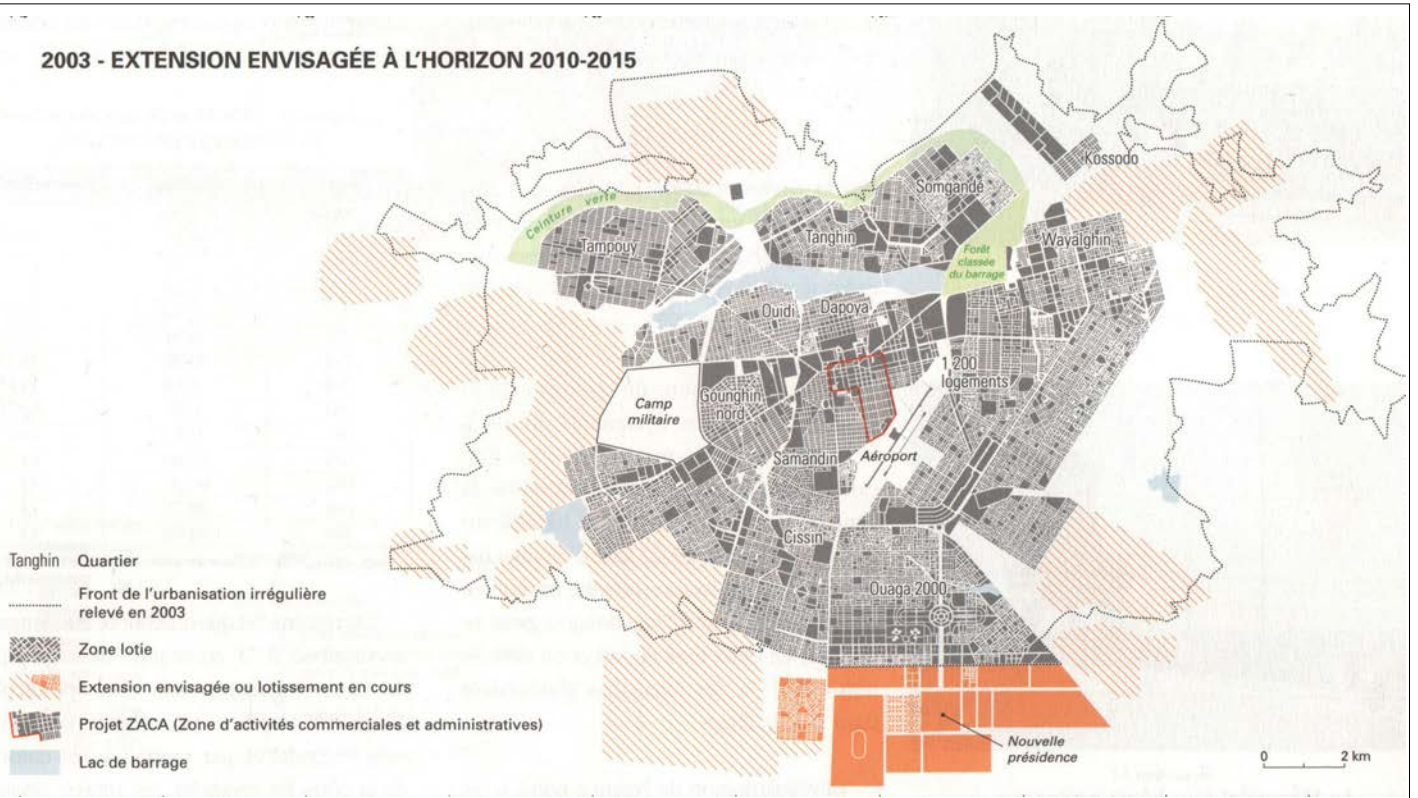
La conséquence du souhait d'être propriétaire, amena un accroissement de l'habitat spontané. La priorité accordée aux occupants des territoires non-lotis amène peu à peu une spéculation foncière, bien qu'en 1985 une loi soit votée annulant les loyers pour freiner la spéculation dans l'ensemble du territoire. L'urbanisation spontanée va s'accroître. L'étalement de la ville irrégulière sur des territoires où le droit foncier traditionnel était jusqu'alors opérant, engendrera des autorités coutumières une forme de pré-lotissement informel de manière à garantir des terres aux occupants quand surviendra la procédure de lotissement. Ainsi, l'ambiguïté entre droit moderne et droit traditionnel dans ce domaine montrera de plus en

⁷⁴ Le nouveau SDAGO propose en 2009 est toujours en instance de validation par le gouvernement.

⁷⁵ BOYER Florence et DELAUNAY Daniel (sous la direction de), « *OUAGA. 2009* ». *Peuplement de Ouagadougou et Développement urbain*, rapport provisoire, 2009, IRD, p. 141.

⁷⁶ Rapport final élaboré par l'agence G2 CONCEPTION, *Stratégie de développement urbain de l'agglomération de Ouagadougou Horizon 2025*, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, Décembre 2009, p. 8.

2003 - EXTENSION ENVISAGÉE À L'HORIZON 2010-2015



9. Extension envisagée de Ouagadougou à l'horizon 2010-2015

Sources : FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *Ouagadougou (1850-2004). Une urbanisation différenciée*, IRD éditions, Marseille, 2008, p. 45.

plus le vide juridique du système proposé et instaurera un « droit foncier intermédiaire ⁷⁷ ». Il s'agit pour tout citoyen de s'acquitter d'une première redevance auprès des chefs coutumiers dans le but de s'installer en territoire non-loti, et légitimer de ce fait le droit d'octroyer une parcelle par le système légal. Cette augmentation des territoires non-lotis aggrave la précarité urbaine au sein de la capitale.

Malgré les tentatives de réduire les espaces non-lotis de la ville, avec des méthodes progressives ou radicales⁷⁸, le phénomène non-loti perdure dans les territoires de la capitale Burkinabé. L'étude d'Alain Prat⁷⁹ révèle que la spéculation foncière ne cesse de s'accroître. Pour remédier à ce système ne trouvant pas de solution à long terme, ne faisant qu'encourager l'expansion du non-loti, en avril 2008, la Ville de Ouagadougou décide de suspendre toutes procédures de lotissement à partir du 31 décembre 2008⁸⁰.

Le problème de la planification à Ouagadougou a toujours été observé du point de vue du couple loti/non-loti. Un antagonisme perpétuel où l'on décrit d'un côté l'idée d'une ville ordonnée et légale avec le loti et de l'autre côté le rejet d'une ville désordonnée et illégale avec le non-loti, donnant l'impression d'une représentation chaotique. Comme si les processus d'installation du non-loti ne pouvait pas aider à penser des nouveaux modes d'urbanisation. Or considérer le territoire comme un écosystème intégrant la dialectique loti/non-loti est un enjeu pour les territoires contemporains de Ouagadougou. Il est nécessaire d'interroger les « normes » d'urbanisation actuelle et de dépasser les préjugés de « bons usages ». De plus, pour des raisons de sécurité, tant dans les conditions de vie générale (précarité urbaine, inondation, assainissement) qu'à l'échelle de l'édifice (danger des systèmes constructifs⁸¹), il devient urgent d'intervenir dans ces lieux de précarité extrême. De plus, la dimension

⁷⁷ FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *op. cit.*, p. 46.

⁷⁸ Banque mondiale ou hollandaise

⁷⁹ PRAT A., « Ouagadougou, capitale sahélienne : croissance urbaine et enjeu foncier », *Mappemonde*, numéro 1/96, 1996, p. 22.

⁸⁰ BOYER Florence et DELAUNAY Daniel (sous la direction de), « OUAGA. 2009 ». *Peuplement de Ouagadougou et Développement urbain*, rapport provisoire, 2009, IRD, p. 151.

⁸¹ Je me souviens lors de mes excursions dans ces territoires non-lotis, qui m'inspire, une quiétude, une poésie, générateur d'imaginaires pour une architecte. Une famille m'invite à m'asseoir à l'ombre d'un hangar construite de branchages de bois et de paille. Cette installation tant agréable et qu'utile dans le quotidien des habitants s'effondra sur nous et écorcha le front d'un un enfant. Un accident très grave cependant qui doit être sans doute être très fréquent dans la vie des citoyens.

informelle à Ouagadougou n'est pas qu'une spécificité des non-loti. On retrouve des pratiques et appropriations informelles dans l'ensemble du territoire. Le système de « débrouille » étant un moyen de subsistance des populations de la capitale. L'informel crée des solutions alternatives tant dans le domaine de l'habitat que dans la création d'emplois et d'espace de loisirs au sein de la ville. On retrouve de petits marchés de quartiers, des petits commerces bordant les voiries, des jardins vivriers individuels ou collectifs, et bien d'autres. L'intérêt sur des dispositifs à une échelle plus domestique qui inventent de nouvelle typologie d'habitat comme nous le décrit Deverin, avec le glissement de la cour traditionnelle à la cour urbaine en quartier loti. Mais ce sont aussi des phénomènes contemporains comme le phénomène des célibatérium tant en territoire loti que non-loti qui a créé une nouvelle de location et de cohabitation en milieu urbain. L'étude de ces phénomènes dits « informels » au sein de la ville, est nécessaire pour penser le devenir de la capitale. Comment projeter en s'inspirant de l'action populaire ? Comment projeter avec la communauté ?

L'étude sur *La mondialisation des formes urbaines à Ouagadougou*⁸² propose la notion de cosmopolite pour définir le paysage ougalais. On retrouve des « gestes » architecturaux ou des formes urbaines dites « de standard international » : quartier d'affaire (ZACA) composé d'immeubles à étages, objet monumental, équipement de prestige (centre de conférence, hôtel de luxe, échangeurs)⁸³ ». Ainsi, pour attirer de riches investisseurs, le projet ZACA (centre d'affaire) et « Ouaga 2000 », (nouveau quartier résidentiel haut standing) ont été planifiés et construits. On peut avancer qu'essentiellement les « architectes ne construisent qu'à Ouaga 2000 ou à la ZACA ». Le marché économique conditionne les architectes à projeter pour des milieux aisés, Ouaga étant une population de propriétaires, et tous les propriétaires n'ont pas les moyens économiques de bénéficier de l'expertise de l'architecte. L'auto-construction est l'une des spécificités locales à prendre en compte. Comment un glissement peut s'opérer pour élargir les domaines de compétences de l'architecte ? Comment penser le projet pour le plus nombre dans un contexte où cette nécessité devient une urgence ? Comment penser la diversité des niveaux et des modes de vies au sein du territoire du Grand Ouaga ?

⁸² Rapport de recherche établi par Blaise DUPUIS, Pierrick LEU, Ola SÖDERSTRÖM et Alexandra BIEHLER, Fonds National Suisse de la recherche scientifique, subside FN 100013-122411/1.

⁸³ *ibid.*, p 278.

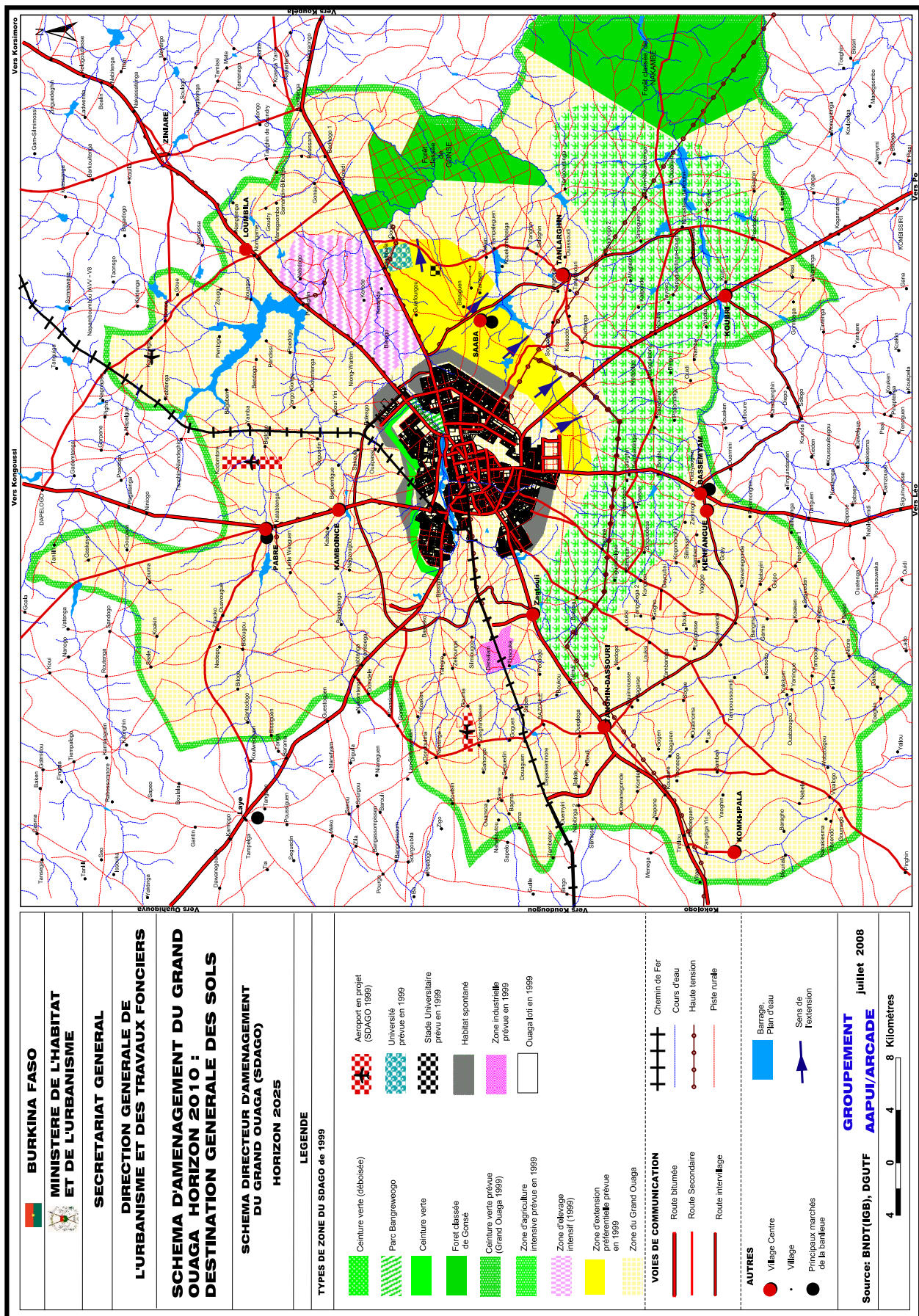
L'histoire nous a rapporté les trois dimensions qui ont contribué à la modernisation de Ouagadougou : juridique, méthodologique, et usagère. L'invention et la création de nouveaux outils sont conditionnés par ces trois dimensions. Il est nécessaire de se préoccuper de l'évolution des usages, être attentifs aux mutations des pratiques urbaines pour produire des méthodes innovantes dans l'opérationnel. Ces méthodes pourront ainsi réquisitionner les outils juridiques.

3.2 LE PROJET DE « MÉTROPOLE-VILLAGE(S) »

L'étude du *natenga* de *Wogdogo*, nous a amené à proposer la notion de métropole selon la définition d'origine provenant des Grecs, « ville-mère » ayant « une relation protectrice et de commandement par rapport à un environnement rural et urbain ⁸⁴». A cette métropole, se superpose la ville coloniale de Ouagadougou. La « ville-village » coloniale introduit une dualité entre deux gestions du territoire, dessinant le territoire comme un système gradient. La capitale contemporaine de Ouagadougou élargit son aire d'influence en proposant le projet du « Grand Ouaga ». Le Schéma propose une aire métropolitaine élargie de 3304 km², soit d'environ 10 fois la superficie de la commune urbaine. La stratégie du « Grand Ouaga » intègre autant les villages d'expansions où cultures rurales et urbaines imbriquées ont créé de nouvelles formes d'habitats que de nouveaux villages-centre où les formes d'urbanisation sont encore à inventer (Fig .10). Nous nous questionnons sur les outils de gestion territoriale à l'échelle du « Grand Ouaga » ? Quelles sont les nouvelles formes d'urbanisation à projeter ?

Dans l'histoire du territoire, la notion de « village » a pris différentes formes. *Tenga*, se traduisant par village, est une unité territoriale dans le Moogo. C'est un terme polysémique associant dimension foncière, sociale et politique. *Tenga* est l'unité d'interaction qui matérialise la gestion de la société au travers de communautés structurées socialement et politiquement. Le village associe les « gens de la terre » et les « gens du pouvoir ». Puis,

⁸⁴ TOPALOV Christian, COUDROY DE LILLE Laurent, DEPAULE Jean-Charles, MARIN Brigitte (sous la direction de), *L'aventure des mots sur la ville. A travers le temps, les langues, les sociétés*, éditions Robert Laffont, Paris, 2010. p. 750.



10. Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga (SDAGO)

Sources : Direction de la Communication et de la Presse Ministerielle du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme du Burkina Faso

lors de la période coloniale, le « village » est la négation du modèle que les européens mettent en place. Le « village » représente les cultures indigènes locales. Dans ce contexte, la coexistence de la « ville » et du « village » crée un système gradient : la « ville-village ». Du point de vue des Européens, partant du centre vers la périphérie est créé un système allant du plus moderne au plus primitif. Du point de vue des autochtones, partant des périphéries au centre, cela pourrait être perçu du plus local au plus mondial. Aujourd'hui, le village en ville, fait référence d'une part aux pratiques rurales en ville et d'autres part à une appartenance communautaire.

L'image de Ouagadougou comme territoire d'interrelation combinant et faisant interférer une multitude de possibilités de scénarios de vie mélangeant les concepts « planifiés » et « spontanés » ; « formel » et « informel » ; « légal » et « illégal » ; « ville » et « village », nous conduit à proposer le projet de «Métropole-villages». La notion de « projet » permet d'enclencher un processus de description et de questionnements sur le territoire contemporain.

Le projet de «Métropole-villages» active un palimpseste territorial⁸⁵ se basant sur la notion de métropole et d'autre part en intégrant le village dans cette nouvelle réalité métropolitaine. Le village entendu comme structure sociale, une communauté. Comment construire avec la communauté ? Le projet de Métropole-village(s) demande de comprendre la notion de « projet » dans le contexte d'Afrique subsaharienne, ainsi, d'analyser les processus de conception du projet architectural. Comment accéder à une clé de lecture des phénomènes populaires, des figures émergentes de la « Métropole-village(s) » ?

Dans la notion de « Métropole-village(s)», le «village» fait tout d'abord référence à la structure sociale du territoire constituée d'une multiplicité d'échelles communautaires, puis grâce au SDAGO à un inversement du regard. Il s'agit de penser le devenir de la métropole à partir des villages : tant des villages-centre, du terroir conservateur de la tradition, des productions liées à la ruralité projetant des aires agricoles dans la trame dense lotie ou l'invention de dispositifs informels reconfigurant le paysage. Ainsi, le «village» change le rapport au territoire. Le projet de «Métropole-village(s)» consiste à repenser les nouvelles

⁸⁵ En référence à CORBOZ André, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, les éditions de l'imprimeur, 2001, pp. 211-229.

modalités du territoire à partir de l'échelle de la région de Ouagadougou, inscrit dans une complexité faisant interférer fragments urbains et fragments ruraux. C'est appréhender le territoire dans ces multiples dimensions : économique, sociale et environnementale.

A partir du concept de « *generic city*⁸⁶ » de Rem Koolhaas, nous proposons une définition générique de la « Métropole-village(s) ». L'objectif de la définition est de questionner le territoire contemporain de Ouagadougou. Il s'agit de mettre en relief les spécificités de la grande ville : les récurrences, les spécificités locales et globales, les substrats paysagers...

Cela nous permet d'enclencher un processus de questionnement nécessaire pour le paradigme de l'écologie et des territoires soutenable, ainsi permettant de redéfinir de nouvelle relation culture-nature, homme-environnement. Le sens générique de la ville réside sur le fait que l'on se pose les mêmes questions par rapport au devenir des territoires. Les réponses proviennent de la ville générique, cet organisme vivant, générant l'énergie de la convergence, c'est-à-dire une expérience hyper locale peut grâce à l'essor de la ville générique s'exporter et devenir hyper mondiale ailleurs. L'énergie de la ville générique provienne du fait qu'elle se déplace. La «perte d'identité» des villes que Rem Koolhaas énonce dans le concept de ville générique, se situe moins dans une dimension matérielle ou formelle produisant des « lieux de patrimonialisation », mais plutôt dans la mémoire du processus, témoin de la création d'un produit, de « résultats saisissants ». Comme une épave, la Ceinture verte de Ouagadougou qui n'est pas tout à fait verte, les trous béants des carrières, le phénomène du non-loti, accidents à partir desquels on peut impulser de nouvelles dynamiques futures. Comment lire et saisir le territoire de la « Métropole-village(s) »?

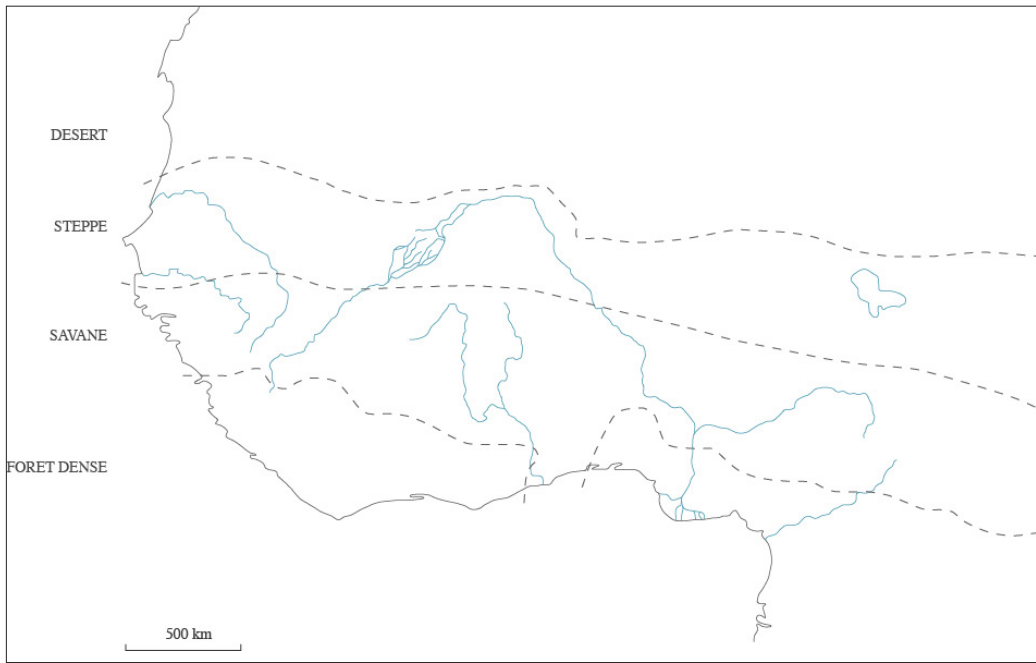
On retrouve la « Métropole-village(s) » dans l'hémisphère sud. Dans ces centres urbains où la population se renouvelle par l'immigration des ruraux, réinventant des modes de vie, de subsistance en contexte urbain où les conditions de précarité et de pauvreté atteignent un stade de résignation. Le centre : « En tant que « lieu le plus important », il doit paradoxalement être à la fois le plus ancien et le plus neuf, le plus fixe et le plus dynamique ; il subit l'adaptation la plus intense et la plus continue qui soit, mais qui est aussi compromise et compliquée par le

⁸⁶ KHOOLAAS Rem, «La Ville Générique» in *Junkspace. Repenser radicalement l'espace urbain*, Payot & Rivages, Paris, 2011, pp. 43-77.

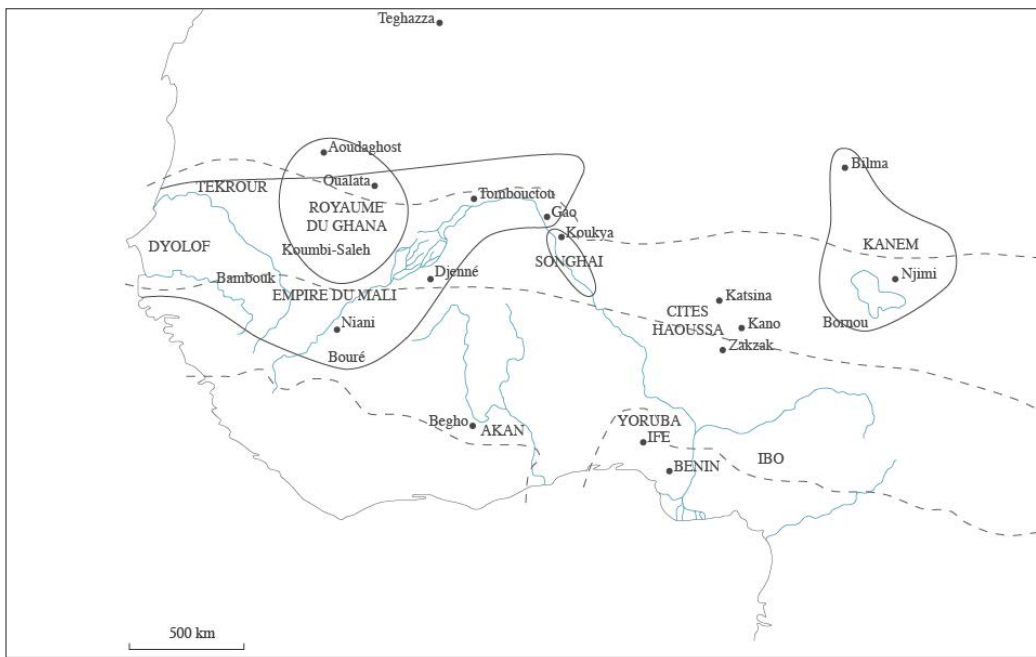
fait que cette transformation doit demeurer inaperçue, invisible à l'œil nu⁸⁷ ». Implicitement, il s'agirait de considérer le renouvellement du territoire et de se questionner sur la nécessité de partir de la périphérie pour penser le devenir? Pour la «métropole-village(s)», il s'agit de partir des villages et des populations.

A partir de fragments nostalgiques, nous observons les lieux où se rassemble la communauté, où les individus se rencontrent, marchandent et échangent. La lecture des dispositifs où se manifeste la communauté, nous permet de définir un nouveau cadre du «vivre ensemble». Des dispositifs qui concilient le partage, réactive la solidarité contemporaine, des partenariats où chacun a besoin de l'autre. C'est l'idée d'une gille conceptuelle accueillant l'improvisation et l'imprévu dans un temps court ou long. Des installations qui s'affacent ou perdurent et se cristallisent pour devenir ensuite des référents et repère du paysage. Des dispositifs par essence éphémères générés par la débrouille et l'improvisation deviennent à leur tour des dispositifs «fixes», proposant un nouveau socle environnemental. La « Métropole-village(s) » répond à une offre et à une demande. Tantôt d'un style international, tantôt d'un style local, tantôt libre, tantôt contraint, elle s'invente et se ré-invente à chaque instant. Elle produit des alternatives à la planification pour répondre aux besoins de logements avec le non-loti et le besoin de logements collectifs avec les célibatériums. Elle produit de l'emploi avec les activités de subsistance marchande ou agricole. Faisant coexister haut standing des villas de Ouaga 2000 et abris temporaires dans les quartiers spontanés, elle propose une infinité de choix. La «métropole-village(s)» est un organisme vivant généré par des figures génériques, des dispositifs multi-fonctionnels, à multi-usage selon différentes échelles. Le dialogue entre politique et population est l'essence de la «métropole-village(s)». Elle est accessible, comment comprendre la porosité du territoire ? Comment comprendre des « dispositifs flexibles et élastiques » qui résultent de cette fabrication informelle du territoire? Comment projeter la «métropole-village(s)»?

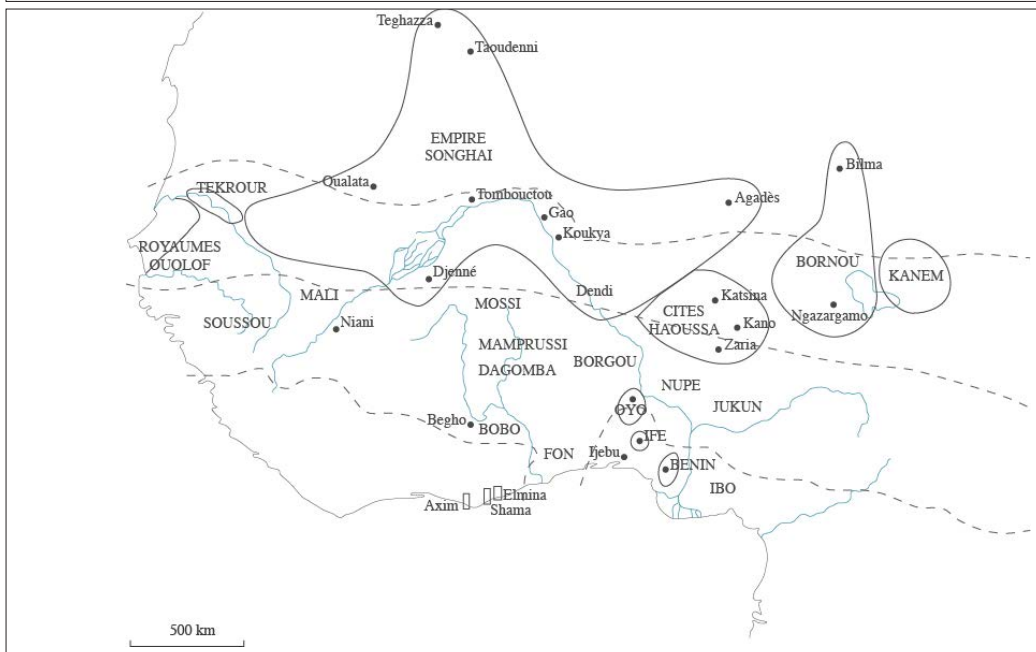
⁸⁷ KOOLHAAS Rem, Junkspace, *op. cit.*, p. 48



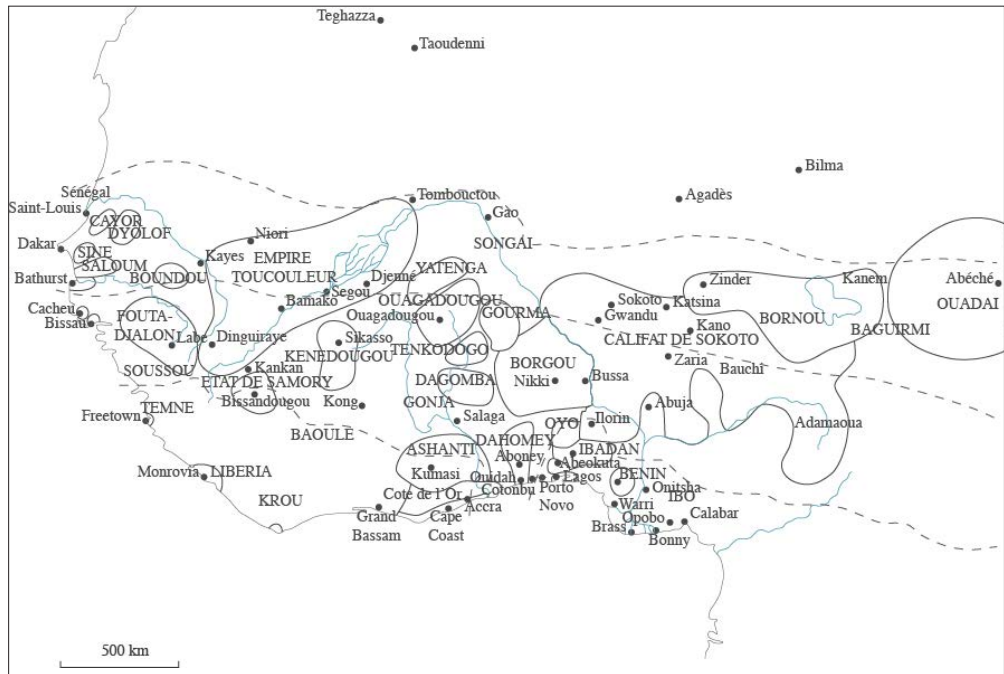
Climat - Hydrographie



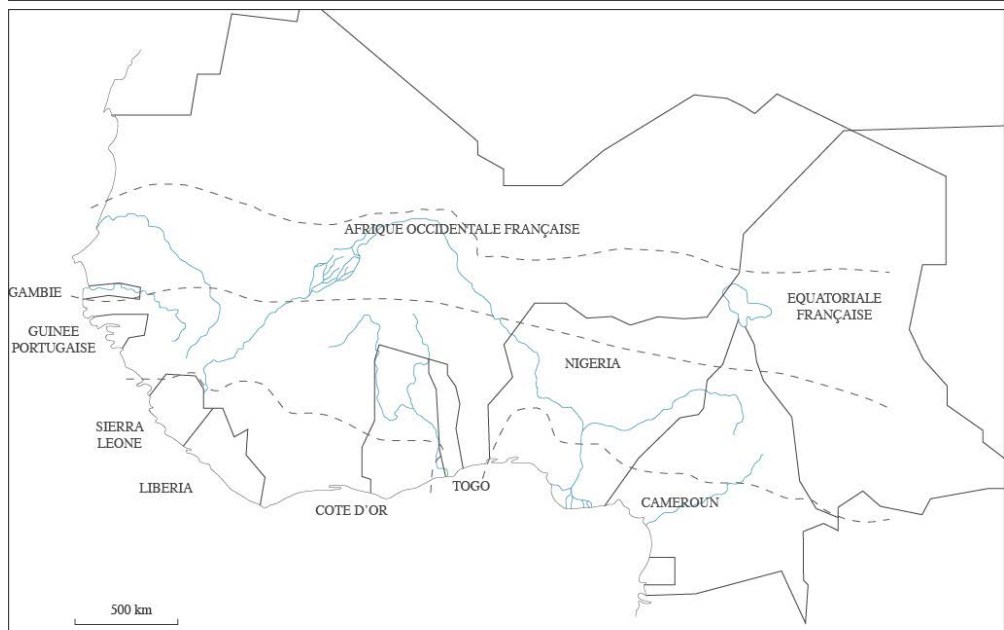
Au XII^e - XIV^e siècle



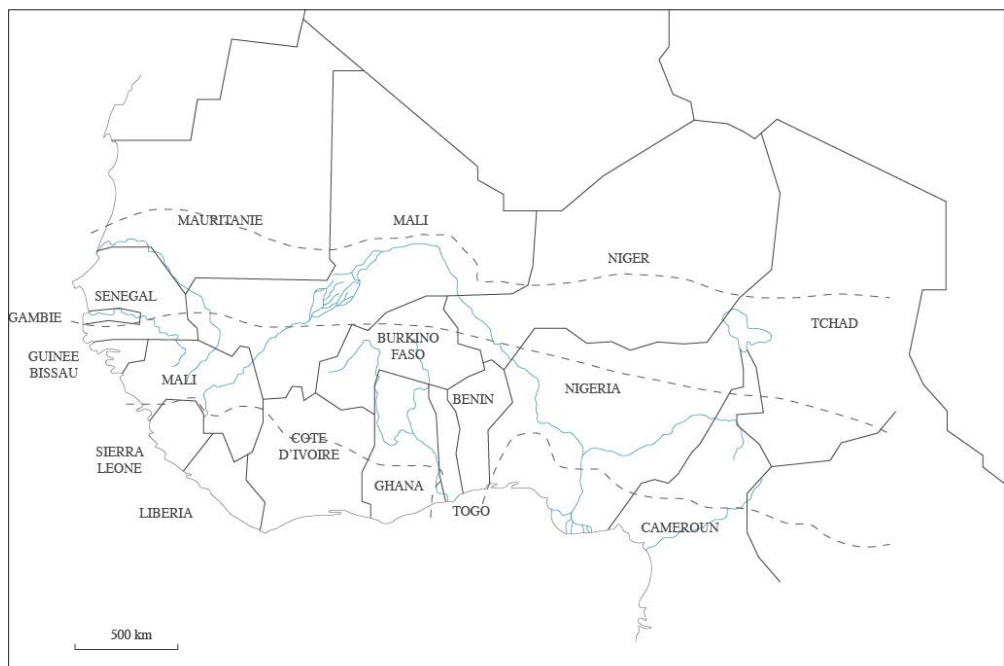
Milieu du XVI^e siècle



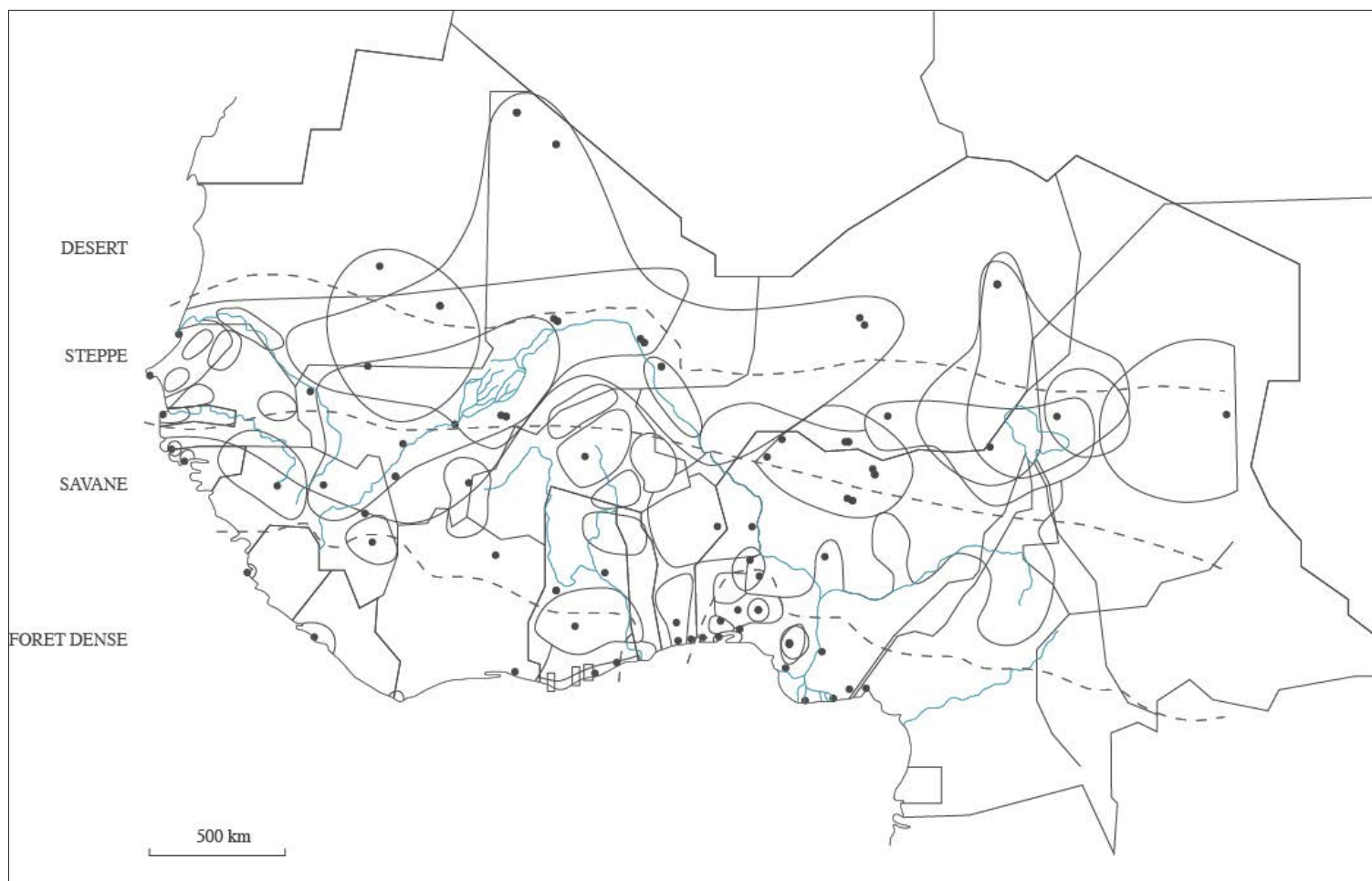
Vers 1945



Colonisation



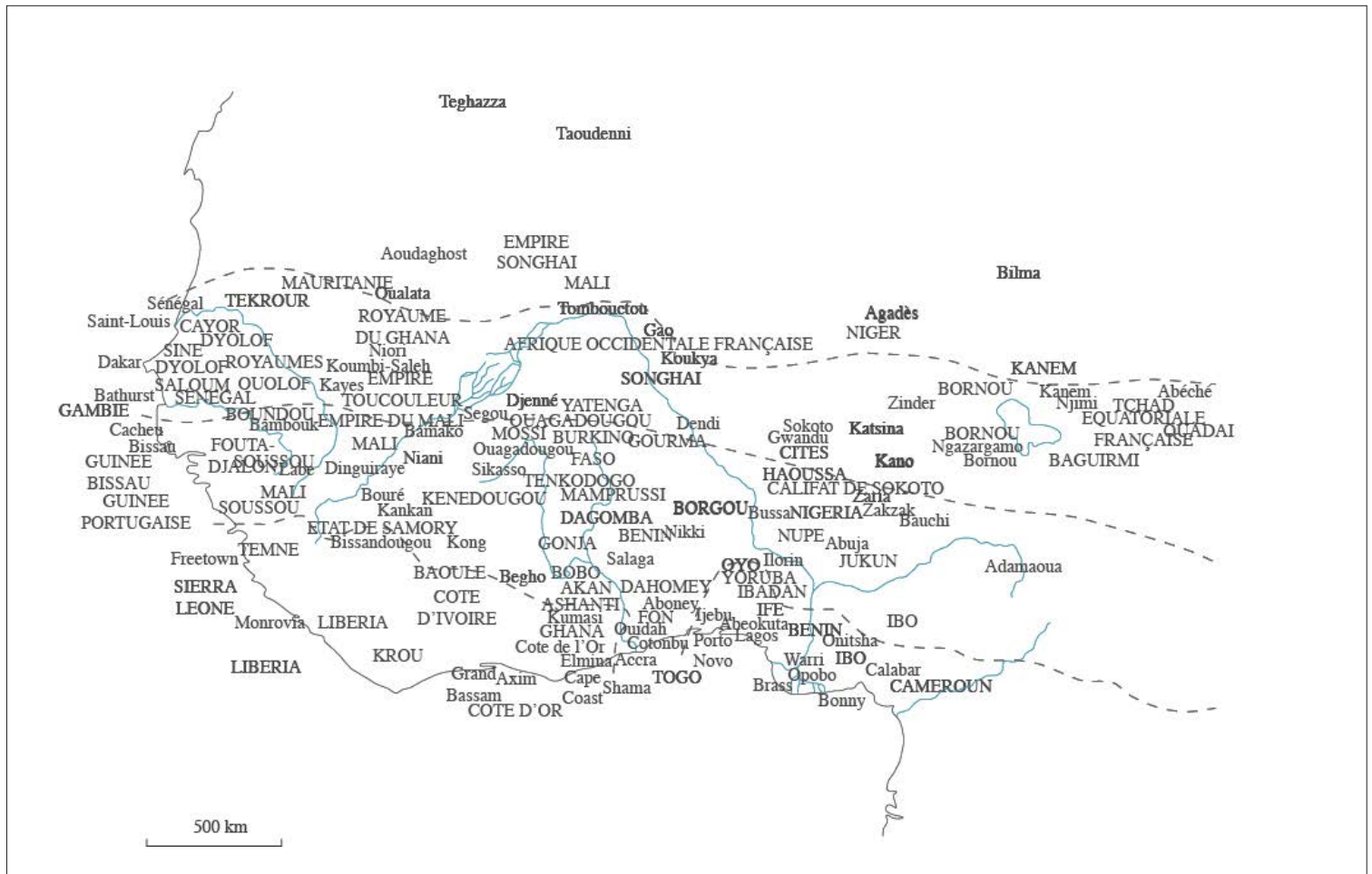
Aux indépendances



Superposition des frontières

re-dessin de l'auteur

Sources : SELIER Jean, *Atlas des peuples d'Afrique*, La découverte, Paris, 2002, première édition 1991.



Superposition des toponymes

II.

CONSTRUIRE

AVEC LA « COMMUNAUTÉ »

EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Chapitre 1 :

L'INTRODUCTION DE LA MODERNITÉ EUROPÉENNE DU XXE SIÈCLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La lecture historique de la métropole de Ouagadougou a permis de comprendre la fabrication du territoire dans l'espace et le temps. Nous sommes arrivé à proposer la formule de « métropole-villages contemporaine » pour désigner la complexité du territoire marquée par des idéologies différentes sur un temps relativement court. Quels sont les facteurs aménageurs à prendre en considération pour penser la métropole de demain ? Pour cette deuxième partie, nous abordons la dimension du « projet ». Le projet, comme production savante de l'architecture en Afrique subsaharienne. Nous focalisons plus précisément notre propos sur la notion de « communauté ». Comment apprendre des échelles communautaires et des dispositifs spatiaux qui en résultent ? L'analyse des propositions d'architectes permettra de comprendre l'apport de la pensée européenne pour le continent et inversement, l'apport du territoire africain comme lieu d'expérimentation ou d'apprentissage pour le projet architectural.

Ce premier chapitre a pour objectif de comprendre l'introduction dans le continent de la modernité européenne du XX^e siècle. Une « nouvelle architecture » produite dans le temps de coexistence entre les Africains et Européens. Bien que des fortifications et des maisons coloniales constituant des relais pour le commerce fluvial aient été construites bien avant l'ère de la colonisation à la fin du XIX^e siècle, nous focalisons notre étude sur une architecture en Afrique destinée aussi bien à la sédentarisation des Européens que des autochtones. En effet, c'est lors de ce processus de sédentarisation que les Européens ont introduit la pensée technique moderne de l'architecture et de l'urbanisme. En Afrique subsaharienne, cette pensée technique moderne fut introduite à différentes échelles : de la construction d'édifices à la planification urbaine. Les opérations à l'échelle des villes furent très visibles, marquant considérablement le paysage urbain même pour des chefs-lieux comme Ouagadougou où

l'investissement français fut fait à minima. Il fallut « déguerpir », « lotir » et installer des équipements de ville. L'urbanisme remodelant le territoire, imposa le pouvoir de l'autorité européenne. Des outils développés en Europe seront appliqués en Afrique. Pour certains architectes et urbanistes, il s'agissait d'expérimenter des théories développées précédemment en Europe. Des utopies ne trouvant pas leur champ d'expérimentation en Europe, seront testées dans les colonies. Par exemple, Ernst May (1886-1970) après ses expériences en Allemagne et en Russie, partira en Afrique de l'Est en 1934. Il proposera les nouveaux principes d'urbanisme de la ville de Kampala (Kenya). Jane Drew (1911-1996) et Maxwell Fry (1899-1987), membres de la *Modern Architecture Research Society* (MARS) créée en 1933 par Wells Coates (branche britannique des CIAM), feront des études et des projets en Afrique de l'Ouest dans les années 1940. Jean Prouvé (1901-1984), à partir des systèmes de productions préfabriqués et de la standardisation proposera le prototype de la « maison tropicale » pour l'Afrique subsaharienne à la fin des années 1940. Les colonies étaient des territoires « neufs » en matière d'urbanisme. A l'échelle de l'édifice, ce fût de grandes expérimentations entreprises quand il fallut pour les colonisateurs retrouver un confort de vie du à un environnement climatique qui diffèrait de l'Europe ou bien s'accommoder des ressources locales pour construire. A plus grande échelle, il s'agissait de l'exploitation de ressources premières nourricières pour la machine industrielle occidentale. Il fallut équiper toutes les régions de routes et de chemins de fer afin de rendre accessibles les chefs-lieux urbanisés. La relation ville-campagne était importante dans la stratégie coloniale. Des villages agricoles ont été aménagés pour un meilleur rendement. Ce temps d'expérimentation de la modernité européenne en Afrique commence avec les premiers aménagements de villes coloniales et continue après les années d'indépendance. En effet, ce processus d'introduction de la technique moderne européenne s'est perpétué car les politiques des jeunes nations africaines l'utilisèrent pour « moderniser » les pays. Ainsi, certains architectes européens s'installèrent également en Afrique, se passionnèrent et contribuèrent à l'émergence d'une nouvelle architecture dans le continent.

1. CONTEXTE : UN NOUVEAU MONDE D'ÉCHANGE ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE

1.1 ENTRE PRIMITIVISME ET TECHNIQUE MODERNE

Lors des chapitres précédents nous avons pu comprendre et voir l'impact de la matérialisation de la présence européenne à Ouagadougou et dans la colonie de la Haute-Volta, cependant pour comprendre les enjeux de ce nouveau monde d'échanges et de relations se formant entre l'Afrique et l'Europe, il est intéressant d'analyser les représentations de l'Afrique dans le monde européen. Quelles images fabrique-t-on du continent ? Comment ces images fabriquent-elles un nouveau corpus intellectuel et théorique pour les architectes du monde moderne contemporain ?

Nous savons que bien avant l'ère de la révolution industrielle, les Européens étaient déjà familiarisés avec l'image de l'Afrique. Ainsi, ce sont les premières explorations côtières des Portugais à partir d'environ 1450¹ et par la suite la conquête de l'hinterland africain (fin XIX^e siècle) qui suscitent de nombreuses représentations des peuples indigènes. Un imaginaire est construit avec l'exploitation des ressources africaines, l'implantation des comptoirs, ainsi que la déportation des esclaves vers les colonies d'Amérique du XV^e siècle au milieu XVII^e siècle. A partir du XV^e siècle, les écrits des premières expéditions de découverte du continent africain concernent seulement les régions côtières. L'intérieur du continent reste inconnu, les écrivains décrivent un « territoire imaginaire² » illustré de stéréotypes d'espaces, d'animaux et d'hommes hostiles et sauvages. A cette époque, l'Afrique noire est la partie ignorée dans ses dimensions géographique et cartographique. C'est à partir du XVIII^e siècle que l'on entreprend des explorations. Des études géographiques, cartographiques et des écrits alimenteront la connaissance de l'hinterland africain. « Le discours ayant une double histoire : celle de l'exploration progressive du continent et celle des attentes des lecteurs auxquels ils sont destinés³ ». Ainsi, les représentations créées durant ces siècles sont

¹ La recherche des Portugais pour les routes maritimes alternatives aux Indes, à partir d'environ 1450, a marqué le début de l'ingérence européenne «moderne» en Afrique.

² GALLOUET Catherine, DIOP David, BOCQUILLON Michèle, LAHOUATI Gérard, *L'Afrique du siècle des lumières: savoirs et représentations*, Voltaire fondation, University of Oxford, 2009. p. xi (avant-propos).

³ *ibid.*, p. xi (avant-propos).

une image basée sur un regard européen ethnocentrique. Les peuples africains deviennent des spécimens de travaux de recherche scientifique, ce qui conduit, par la différenciation scientifique fondée sur l'étude des races, à une exclusion. L'indigène, non civilisé, ne trouve pas sa place dans une société policée. Ce qui peut paraître paradoxal pour nous aujourd'hui lorsque nous nous souvenons que les Droits de l'homme sont proclamés en 1789 par un texte qui se veut universel.

Les peuples colonisés et leur exotisme deviennent peu à peu des sujets des cabinets de curiosité et seront exposés lors des expositions universelles et par la suite dans les expositions coloniales. On expose des « races de l'Afrique », la mise-en-scène d'un lointain exotique et primitif viendra former la représentation d'un monde sauvage pour les Européens⁴. Ce sont des spécimens humains que l'on expose dans leurs vies quotidiennes. La mise en scène jouait deux rôles, d'une part de voir la physionomie ethnique des peuples primitifs, et d'autre part de voir une collection d'objets ethnographiques liée aux activités de la vie quotidienne (instruments de musique, bijoux, objets artisanaux). On médiatise l'image de l'indigène et de ses modes de vie. On y retrouve aussi la reproduction de l'habitat primitif comme une cabane de pêcheur dahoméen et des pavillons construits pour l'occasion (Pavillon dahoméen), mais aussi des habitats adaptés aux colons résidant dans les colonies pour montrer leur « rude existence ». Les expositions universelles représentent « une ébullition culturelle » associant des extrêmes idéologiques : du primitif au moderne, du plus naturel à l'artificiel, pouvant aider à construire une nouvelle pensée.

Lors des expositions universelles, la démonstration de multiplicité culturelle de ce nouveau contexte est installée, dès lors que, sont représentés au plus haut degré dans un même lieu, faisant de plus office de vitrine, l'artificiel avec l'industrie et la nature avec l'invention de la

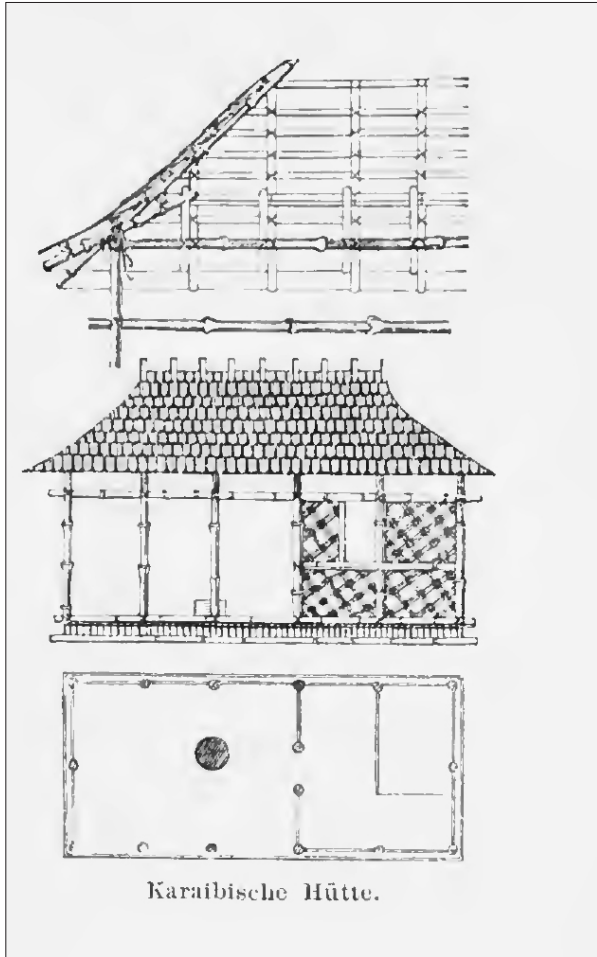
⁴ L'Europe inventant le « sauvage » avec des expositions devenant « l'expression d'une mise en distance de tout peuple (ou d'une race exotique), le reflet d'une identité ou d'une difformité, voire la fusion des deux, alors commence le processus de construction d'une altérité radicale, souvent prélude de l'exclusion ». Un processus qui sera mondialisé : « Ce que nous avons désigné ailleurs à travers le concept de « zoo humain » devient une mécanique mondialisée, opérante tout à la fois à Hambourg (1874), à Amsterdam (1883), à Paris (1889), à Chicago (1893), à Barcelone (1896), à Bruxelles (1897), à Osaka (1903) comme à Wembley (1925) ». BLANCHARD Pascal, BOETSCH Gilles, JACOMIJN SNOEP Nanette, (sous la direction de), *L'invention du sauvage. Exhibitions, Actes Sud*, 2011. Catalogue de l'exposition présentée au musée du quai Branly du 29 Novembre au 3 juin 2012. p. 20.

perception du « sauvage » (les peuples primitifs avec leurs modes d'habiter et leurs croyances ancestrales). Un univers de possibles pour les architectes est introduit, l'un faisant référence à l'archétype de la cabane primitive et l'autre à la technique moderne. Ainsi, la présentation de la « hutte caraïbe » lors de la première exposition universelle de 1851 à Londres inspire Gottfried Semper. On retrouve dans son traité, *Der Stil in den technischen und tektonischen Künsten*⁵, les plans de la « hutte caraïbe » (Fig. 1). Ces événements symboliques explorant simultanément monde sauvage et monde technique sont la divulgation et l'installation d'une équation, celle de la complexité du monde contemporain que les architectes des territoires expérimenteront en formulant des hypothèses pour répondre à cette nouvelle réalité contemporaine.

Les vecteurs d'internationalisation que Jean-Louis Cohen énonce pour la construction d'une « architecture du futur depuis 1889 », tels que la technologie permettant la circulation des personnes et des images ou les expositions universelles, deviennent des spectacles où des gens venant de loin se rencontrent. Les professionnels voyagent plus facilement, les revues d'architectures sont diffusées plus facilement (la photographie est un puissant vecteur de circulation des formes architecturales « réelles ») et un marché d'architecture au travers de grands concours permet, selon l'auteur, aux architectes d'avoir accès à des canaux d'informations ouvrant à des cultures multiples. « Les architectes ont désormais à leur disposition des recueils d'exemples dans lesquels les compositions et les ornements de l'Orient, proche ou extrême, peuvent être copiés ou interprétés⁶ ». Nombre d'architectes que

⁵ SEMPER Gottfried, *Der Stil in den technischen und tektonischen Künsten*, München, Friedr. Bruckmann's Verlag, 1879, p. 263.

⁶ COHEN Jean-Louis, *L'architecture au futur depuis 1889*, Phaidon, Paris, 2012, p. 26.



1. La hutte caraïbe

Source : SEMPER Gottfried, Der Stil in den technischen und tektonischen Künsten, München, Friedr. Bruckmann's Verlag, 1879, p. 263.

se soient des CIAM⁷ ou des Team 10⁸ seront amenés à expérimenter de nouveaux principes dans les colonies. Dans la production architecturale engendrée par le biais des relations entre Afrique subsaharienne et Europe, quelle richesse ces architectes ont apporté au continent africain ? Comment l'expérience de l'Afrique a-t-elle enrichi la construction de la pensée du projet des architectes internationaux ?

1.2 NAISSANCE D'UNE « NOUVELLE ARCHITECTURE » EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

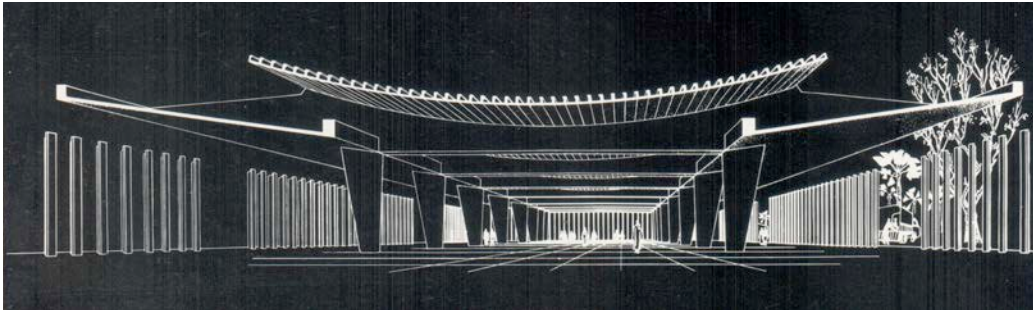
En 1963, Udo Kultermann publie « *Architecture nouvelle en Afrique*⁹ ». L'auteur met en évidence d'une part la multiplicité de la culture d'habiter des Africains et d'autre part l'aptitude d'adaptation des architectes expérimentant le continent africain en formulant des projets. En 1962, Udo Kultermann recense à l'échelle du continent des projets construits et pensés par des architectes tant européens qu'africains. Son étude compte une vingtaine de pays d'Afrique subsaharienne¹⁰, une centaine d'architectes ayant travaillé dans le sens de cette « nouvelle architecture ». On retrouve des nationalités diverses avec des allemands

⁷ Les échanges occasionnés lors du concours pour la société des Nations et l'Exposition de Stuttgart en 1927, ont amené des architectes à faire le constat de l'intérêt de partager leurs expériences et d'échanger dans le but d'adopter une éthique. En juin 1928 au château de La Sarraz (Suisse), un groupe d'architectes novateurs et élitistes à l'échelle mondiale se réunissent et créent les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM). De 1928 à 1959, les architectes se réuniront à onze reprises : 1928 au château de La Sarraz (Suisse), 1929 à Francfort-sur-le-Main (Allemagne), 1930 à Bruxelles (Belgique), 1933 à Athènes (Grèce), 1937 à Paris (France), 1947 à Bridgwater (Royaume-Uni), 1949 à Bergame (Italie), 1951 à Hoddesdon (Royaume-Uni), 1953 à Aix-en-Provence (France), 1956 à Dubrovnik (Croatie), 1959 à Otterlo (Pays-Bas). Des personnalités telles que Le Corbusier, Sigfried Giedion, Walter Gropius, Ernst May, Aldo Van Eyck, Alison et Peter Smithson, et bien d'autres, alimenteront et animeront les discussions.

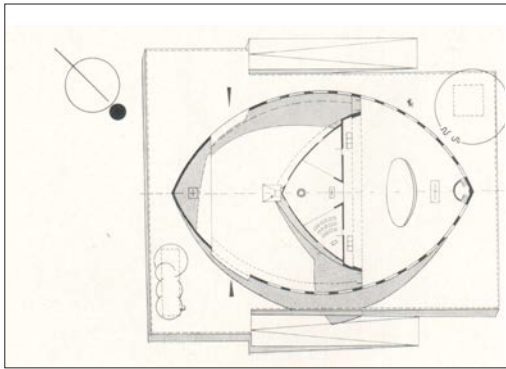
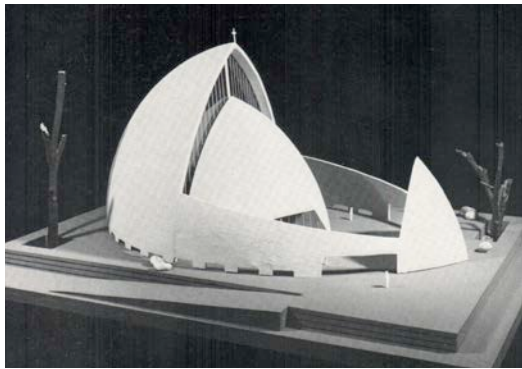
⁸ Une nouvelle génération d'architectes reprochant aux anciens la démarche « universaliste » des CIAM, au lendemain du congrès d'Aix-en-Provence en 1953, Bakema, Van Eyck, Georges Candilis, Alison et Peter Smithson, Giancarlo De Carlo créent les Team 10 pour dépasser le « conformisme moderne ». Les Team propose en 1954 le manifeste de Doorn. Le manifeste met en avant la notion de « communauté », insistant sur les relations des habitants entre elles et avec les autres échelles de la société. Les réunions seront fréquentes mais informelles. Les principes se basent sur le fait d'appréhender la complexité, la spécificité locale, les phénomènes de croissance et de changement du monde qui nous entoure, et de redonner place à l'univers des usages dans l'architecture et l'urbanisme.

⁹ KULTERMANN Udo, *Architecture nouvelle en Afrique*, Editions Albert Morancé, Paris, 1963.

¹⁰ Soudan, Haute-Volta (Burkina Faso), Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal, Guinée, Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Dahomey (Bénin), Nigéria, Cameroun, Gabon, République du Congo, Tchad, Fédération Rhodésie (Zimbabwe) et du Nyassaland (Malawi), Union Sud-Africaine, Tanganyika (Tanzanie), Ruanda-Urundi (Rwanda et Burundi), Ouganda, Kenya, Somalie, Ethiopie



2. LODS Marcel : Projet du marché couvert à Ouagadougou, Haute-Volta, p. 42.



3. DAHINDEN Justus : Maquette et plan d'une église pour la Haute-Volta, p. 54.



4. FRY E. Maxwell, DREW Jane, DRAKE Lindsey et LASDUN Denys : Maison pour famille à Lagos, Nigéria

5. MAY Ernst : Maison pour famille à Molo, Kénia, p. 144.

Source : KULTERMANN Udo, Architecture nouvelle en Afrique, Editions Albert Morancé, Paris, 1963.

tels qu'Ernst May, des français comme Marcel Lods ou Yona Friedman, des britanniques tels que Maxwell Fry et Jane Drew, le japonais Tzamasu Yoshizaka, le danois Peer Abben, ou bien des architectes de nationalité africaine ayant étudié en Europe, comme les nigériens Hameed Balogun, Olewole Olumuyiwa ou Ekwueme. Les ouvrages recensés concernaient des échelles diverses, allant de plans d'aménagement de villes à la construction d'édifices. Les programmes proposaient des équipements publics (écoles, ambassades, immeubles administratifs, complexes d'habitat pour les fonctionnaires), des bâtiments pour les investisseurs européens (bâtiments commerciaux, usines, hôtels), des commandes de maisons individuelles pour des Européens, ou bien des maisons pour les indigènes.

A l'échelle des villes, nous remarquons que des villes comme Abidjan seront édifiées par des productions en grand nombre d'architectes français notamment Henri Chomette dont les ouvrages domineront dans le paysage. Ou au contraire, la ville de Lagos sera le lieu où une diversité d'architectes exerce. L'équipe britannique Jane Drew, Maxwell Fry, Drake et Lasdun édifieront des immeubles de bureaux et des bâtiments scolaires. John Godwind et Gillian Hopwood projeteront des immeubles de bureaux et d'habitation, des locaux d'expositions et des écoles. Des maisons individuelles seront réalisées par l'agence Architect's Co-partnership. Le français Henri Chomette édifiera un groupe de maisons d'habitation à Lagos-Ikoyi, puis les nigériens, Olewole Olumuyiwa des immeubles de bureaux, des écoles, un centre culturel, et Hameed Balogun la maison de l'Ambassadeur du Libéria au Nigeria.

Pour Udo Kultermann, ce corpus de production architecturale constitue l'ouverture vers une architecture créatrice en devenir, « l'entrée dans une phase nouvelle ». Il relève la multiplicité des systèmes constructifs de l'architecture traditionnelle, telle que le style hamitique¹¹ et le style éthiopien et la tente des nomades, qui pourrait servir de base de réflexion pour la production savante. C'est l'exemple de projets de l'architecte hongrois Yona Friedman et du Français Roland Simounet (Fig. 6) qui présente des analogies avec l'architecture en nid d'abeille des oasis de la Matamata au sud de la Tunisie. Udo Kultermann affirme même que des projets et réalisations d'architectes européens et américains, tels qu'Antoni Gaudi, Herman Finsterlin, Salier et Courtois, ou Jhon Mac, présentent des analogies avec

¹¹ La population hamite est située en Afrique orientale, Éthiopie, et Lybie entre autres.



6. SIMOUNET Roland : Ensemble d'habitation à Djenan-El-Hassan, Algérie, Vue d'ensemble, p. 148.



7. ELLIOTT Julian et CHARBONNIER Philippe : Ensemble d'habitation à Elisabethville, Congo (photo et maquette), p. 160-161.

Source : KULTERMANN Udo, Architecture nouvelle en Afrique, Editions Albert Morancé, Paris, 1963.

les traditions africaines¹². L'étude de Kultermann souligne deux éléments spécifiques de la culture africaine pour penser le projet architectural. Pour l'auteur, dans ce contexte, il est nécessaire d'appréhender les notions de « nature » et de « communauté ». Ces dimensions sont fondamentales pour formuler une « nouvelle architecture » en Afrique. Il écrit : « l'homme ne cherche pas en Afrique à s'isoler dans des locaux mais à être au contraire en communion permanente avec la nature et la communauté. Construire c'est donc en Afrique créer un centre de cristallisation ouvert permettant les relations mutuelles ¹³». Udo Kultermann donne des pistes de ce nouveau vocabulaire en construction. Pour lui, il est impératif de tenir compte des « conditions déterminées ¹⁴» pour formuler des propositions architecturales appropriées au contexte. Ces « conditions déterminées » se rapportent à la dimension physique et climatique de l'environnement : température, vent, humidité, soleil, végétation. Des caractéristiques qui orienteront le choix des matériaux. « La règle la plus fondamentale est de tirer ces matériaux du pays lui-même¹⁵ ». Un contexte qui demande une nouvelle conception de l'urbanisme et du territoire, producteur de nouvelles formes, l'enjeu sera de « réaliser simultanément une communauté par une disposition aussi serrée que possible d'habitations individuelles et un isolement aussi grand que possible dans le domaine privé¹⁶». Soulignant les expériences de Candilis et André Studer à Casablanca (Maroc) avec des immeubles de lotissement réinventant la cour traditionnelle intérieure en hauteur avec des balcons à l'abri des regards, ou de Julian Elliot conçu à Elisabethville (Congo) un lotissement associant simultanément cohésion et isolement des différentes familles (Fig 7), Udo Kultermann émet l'hypothèse que l'architecture produite en Afrique pourrait alimenter un « désir analogue en matière d'habitation », que l'Europe et l'Amérique entretiennent, celui de « réaliser un isolement parfait dans le cadre d'une grande densité d'habitation ¹⁷».

¹² KULTERMANN Udo, *Architecture nouvelle en Afrique*, op. cit., p. 7.

¹³ *ibid.*, p. 7.

¹⁴ *ibid.*, p. 7.

¹⁵ *ibid.*, p. 7.

¹⁶ *ibid.*, p. 7-8.

¹⁷ *ibid.*, p. 8.

2. CONSTRUIRE « POUR LA COMMUNAUTÉ »

2.1 LA NOTION DE COMMUNAUTÉ DANS LE PROJET ARCHITECTURAL

Les débats produits lors de la scission entre nouvelles et anciennes générations des CIAM, amènent le nouveau groupe des Team 10 à proposer en 1954 le manifeste de Doorn. Le manifeste met en avant la notion de « communauté », insistant sur les relations des habitants entre elles et avec les autres échelles de la société. La dimension de lecture et de conceptualisation du territoire présente dans les travaux d'Alison et Peter Smithon nous éclairera. Puis, la dimension sociale et philosophique apportant un renouvellement du regard sur le monde et le projet architectural qu'Aldo Van Eyck tire de l'enseignement de l'observation des communautés Dogon (Mali) alimentera la réflexion menée.

- La ville relationnelle selon Alison et Peter Smithon

Bien loin du contexte africain, la démarche d'Alison et Peter Smithon nous intéresse dans sa dimension de « projet théorique ¹⁸ ». La méthode dans le processus de conception architecturale entreprise pour fonder la théorie de la ville relationnelle et les éléments de connaissance produits pour répondre aux besoins de la communauté alimentent notre réflexion. A partir de l'idée de retrouver « l'unité perdue de la communauté humaine ¹⁹ », Alison et Peter Smithon sont à la recherche d'outils pour projeter des espaces communs pour la société moderne. Les architectes s'inspirent des lieux d'échange d'autrefois : la rue, le jardin, la fontaine de quartier, les magasins à l'angle des rues. « L'espace extérieur doit retrouver le contact (un mot-clef de cette époque) avec l'habitat ²⁰ ». Cependant, l'objectif étant de produire des nouvelles formes ayant la capacité de générer des espaces d'échange et de partage comme les anciens lieux d'autrefois pour ne pas perpétuer les formes contraignantes de la vie moderne. A partir de cette démarche formelle, ils développent la théorie de la « ville relationnelle ».

¹⁸ Alison et Peter Smithon pratiquent la « conceptualisation permanente de leurs propositions, la formalisation abstraite par diagrammes, la transposition des modèles du quartier au territoire », ROUILLARD Dominique, *Superarchitecture. Le futur de l'architecture 1950-1970*, Editions la Villette, Paris, 2004, p. 72.

¹⁹ *ibid.*, p. 23.

²⁰ *ibid.*, p. 29.

La notion de communauté serait l'essence de cette théorie. Ils définissent l'espace de communauté comme « les réseaux de relations entre les gens, leurs déplacements entre les bâtiments, les services, les échanges routiers²¹ ». Appréhendant la notion de « communauté » dans toute sa « hiérarchie d'association », les Smithon formulent l'hypothèse du « *Scale Association* », où le degré d'association est proportionnel à la densité d'habitation. « Une échelle de 4 degrés était proposée : 1 degré pour la grande ville, 2 pour la ville moyenne, 3 pour le village, 4 pour les habitations dispersées²² ».

Alison et Peter Smithon mettent en pratique leur réflexion en élaborant des concepts, des dispositifs et des propositions projectuelles. Tout d'abord, ils analysent des dispositifs de la ville traditionnelle. Le travail consiste à extraire l'idée²³ des espaces de partage d'autrefois pour produire des formes pour la société moderne. Avec l'exemple de la proposition du dispositif du « *deck* » qui serait l'idée extraite de la place moyenâgeuse croisée avec la forme d'ouverture et de continuité de la rue²⁴, est créée une « rue-pont » s'ouvrant sur l'extérieur et surélevée pour se protéger des nuisances de la circulation (Fig. 8). Ainsi, dans la proposition, la forme de la place moyenâgeuse disparaît mais les pratiques d'échange subsistent. A l'échelle territoriale, ils appliquent les dispositifs à l'aide du concept de « *cluster city* ». Pour les Smithon, « Le terme de cluster permet de penser l'image globale d'une structure hiérarchisée et non figée, une « hiérarchie ouverte » : quand l'organisme urbain croît, l'image des parties conserve son identité et ses connexions aux autres. C'est un système diffus et non pyramidal, polycentrique et non isotopique²⁵ ». Spatialement le territoire s'organise comme un réseau ponctué de « fixes » et générant des « intervalles ». Les « fixes » sont les « les structures ou édifices permanents (les infrastructures et édifices) opposés aux bâtiments à l'existence et à l'appartenance « transitoire » ; tantôt ils constituent « les éléments fixes d'un programme ou les données préexistant au site [...] ou tantôt encore, ils désignent les points d'échange ou de croisement du réseau, un *event* (« événement ») selon la terminologie smithonienne, une

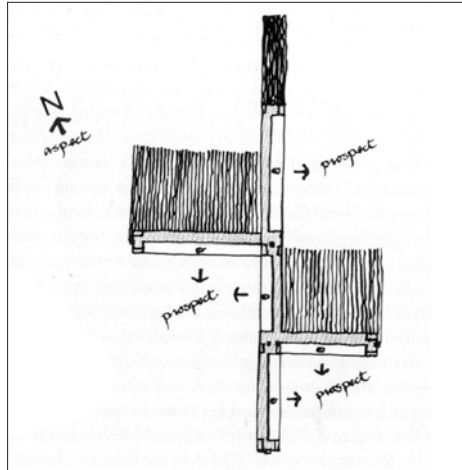
²¹ *ibid.*, p. 24.

²² *ibid.*, p. 74, note 4 du chapitre.

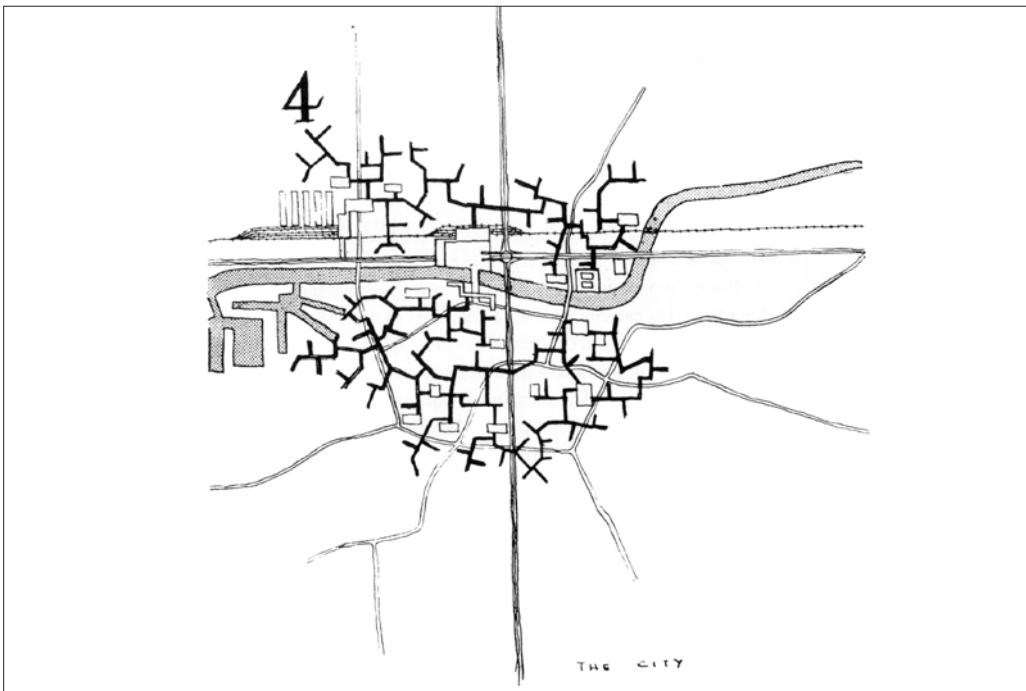
²³ *ibid.*, p. 26. Les Smithon insistent sur « l'idée et non la forme ».

²⁴ *ibid.*, p. 26.

²⁵ *ibid.*, p. 48.



8. SMITHSON Alison et Peter, *Golden Lane Housing*, p. 28.



9. SMITHSON Alison et Peter, *The City*, 1952, p. 25.

Source : ROUILLARD Dominique, *Superarchitecture. Le futur de l'architecture 1950-1970*, Editions la Villette, Paris, 2004.

existence liée à une activité commerciale par exemple²⁶ ». L'intervalle est l'espace « entre des « ponts d'intensité », par l'intervalle entre les évènements majeurs d'une structure urbaine ²⁷». Pour nous, ce projet théorique conduit à mieux voir les dispositifs créés par la communauté. Il donne des éléments pour le procédé inverse de celui de la lecture des espaces fabriqués par la communauté. Il nous permet de regarder le territoire autrement. L'enjeu est de déceler les « fixes » et les « intervalles », des concepts élaborés tant dans la dimension des échelles spatiales (réseaux) que dans la dimensions des échelles temporelles (provisoire / permanent). Nous retiendrons aussi « l'usage » comme producteur d'intensité d'échange (« *event* »). Intégrant aussi, l'éphémère et le durable, la notion d'intensité d'échange et d'interaction est un axe à privilégier lors du processus de lecture du territoire. La pensée en système de relations que développent les Smithon permet d'établir des principes de récurrence des dispositifs, et de concevoir l'adaptabilité des dispositifs sur le territoire. Ainsi, l'articulation de l'échelle territoriale à l'échelle du dispositif, le va-et-vient entre territoire physique et vision conceptuelle amène à proposer des principes de fabrication du territoire aux différentes échelles communautaires.

- La communauté dogon selon Aldo Van Eyck

Pour cette réflexion sur la communauté, Aldo Van Eyck adoptera une démarche différente. En posant la question du sens de l'architecture des peuples primitifs, Aldo Van Eyck, s'intéresse plus particulièrement à l'architecture Dogon. Pour Aldo Van Eyck, la forme bâtie résulte des modes d'usage et d'appropriation des occupants d'une part, et se rendrait sensible d'autre part par la compréhension des processus de construction. Comment l'inspiration de l'architecture traditionnelle africaine des Dogons a permis à Aldo Van Eyck de construire un renouvellement de son regard d'architecte moderne inscrit dans « l'idée du changement ». Il définit l'idée du changement²⁸ comme un *continuum* entre le passé, le présent, le futur. Interrogeant perpétuellement le présent, il s'agit « d'être conscient de tout ce qui « existe » dans

²⁶ *ibid.*, p. 52-54.

²⁷ *ibid.*, p. 59.

²⁸ VAN EYCK Aldo, « L'intérieur du temps » in *Le sens de l'architecture* de Françoise CHOAY, Seuil, Paris, 1972, p. 93.

le présent - de ce qui est venu pour y trouver sa place²⁹ », par l'accumulation d'expériences et de savoirs du passé, tout en intégrant les projections et les utopies sentimentales du futur.

D'autres bien avant lui s'étaient intéressés à la culture dogon, tel que Dr. Parin et Dr. Morgenthaler (psychanalystes suisses) et Marcel Griaule (ethnologue français), cependant l'études portaient plus dans une dimension anthropologique et ethnographique. Le peuple Dogon se révèle comme de talentueux sculpteurs. Pour les Dogon les masques et les statuettes symbolisant la matérialité de leurs croyances spirituelles, sont créés comme des objets les rattachant à leurs croyances spirituelles et divines, objets du quotidien que les Européens voient comme de réels chefs-d'œuvre, objets artistiques, convoités pour leur dimension plastique et formelle. C'est à partir des éléments ethnographiques et psychanalytiques sur la culture dogon qu'Aldo Van Eyck lira l'architecture de la communauté dogon.

D'après les études et observations des peuples Pueblos d'Amérique latine et les Dogon du Mali, Aldo Van Eyck propose la notion de « juste mesure » pour appréhender l'espace architectural. La « juste mesure » privilégie la compréhension de l'espace dans sa dimension qualitative plutôt que dans sa dimension quantitative. Un mécanisme de lecture qui réfute selon Aldo Van Eyck « les absolues et les antonymiques quantitatives ³⁰», où les dualités telles que « ordre et chaos, continuité et discontinuité, déterminé et indéterminé, s'unissent pour notre plus grande satisfaction ³¹». La « juste mesure » montre que « ce que grand et petit, beaucoup et peu, loin et près, partie et tout, unité et diversité, simplicité et complexité, etc... signifient, *qualitativement* ou relativement, dépend de ce qu'ils signifient l'un par rapport à l'autre, c'est-à-dire la séquence *couplée* qu'ils forment³² ». La dimension qualitative donne une signification multiple aux éléments composant l'architecture. Dans la culture dogon, Aldo Van Eyck le démontre avec l'« identification réciproque maison-village-région-habitants ». A partir d'un texte du psychanalyste suisse Friz Morgenthaler³³ où ce dernier restitue un

²⁹ *ibid.*, p. 91.

³⁰ VAN EYCK Aldo, « Un dessin ne s'ordonne que sur la grâce » in *Le sens de l'architecture* de Françoise CHOAY, Seuil, Paris, 1972, p. 110.

³¹ *ibid.*, p. 110.

³² *ibid.*, p. 110.

³³ MORGENTHALER Friz, « Les Dogons » in *Le sens de l'architecture* de Françoise CHOAY, Seuil, Paris, 1972, pp. 116-124

dialogue avec Andimbolo, un jeune homme dogon, qui veut lui montrer sa maison. Après un parcours cheminant à travers différents lieux de son village : de l'espace de réunion des anciens, à la maison du chef du village, à la maison du prêtre, à la maison du chef de famille, pour arriver enfin dans sa cour. Friz Morgenthaler comprend que pour le jeune homme dogon que « chez lui » est un réseau de localisations multiples. Dans cet exemple ce qu'on appelle « maison » signifie « ceux qui les habitent ». Cet attachement à des localisations multiples, définit la perception comme une « série d'emboîtement d'espace ³⁴ ». Marcel Griaule, ethnologue français parle d' « emboîtements successifs » qui vont de l'homme au cosmos, chaque niveau contenant un tout. Un état qui produit un réseau multiple de référents d'appartenance communautaire à différentes échelles: ma maison, mon village, ma région. Ces référents étant affiliés à l'individu, Aldo Van Eyck affirme que l'expérience des Dogon apprend que « nous sommes la maison ou la cité ». Il s'agit d'un transfert de la matérialité bâtie aux personnes qui l'habitent. La perception de l'espace habité chez les Dogon conduit à ce que chaque individu de la communauté conçoive chaque dispositif spatial comme sa propre maison. Ainsi, un « homme qui se sent chez lui partout où il va, transporte ses racines avec lui, est à lui, est à lui-même sa propre maison, habite un espace intérieur qui lui est propre, et un temps qui lui est propre. Il sera capable aussi d'habiter, simultanément en quelque sorte, tous les endroits auxquels il est lié psychologiquement, par le souvenir ou par anticipation, comme association mentale ³⁵ ».

C'est par cette appartenance affective à la communauté qu'est généré selon Aldo Van Eyck l'esprit écologique de chaque individu permettant de construire un environnement habitable. Il s'agit de prendre soin autant de sa région, de sa ville, de son village, de son quartier, comme de sa maison et de partager son espace de la maison avec l'univers. On peut rapprocher cette idée de l'écologie sociale de Félix Guattari où il propose de « reconstruire l'ensemble des modalités pour l'être-en-groupe³⁶ ». L'enjeu contemporain serait d'imaginer « ce que pourrait être des dispositifs de production de subjectivité allant dans le sens d'une re-singularisation

³⁴ VAN EYCK Aldo, « Un dessin ne s'ordonne que sur la grâce », *op. cit.*, p.128.

³⁵ VAN EYCK Aldo, « Quelques commentaires sur un détour plein d'enseignement », in *Le sens de l'architecture* de Françoise CHOAY, Seuil, Paris, 1972, p. 128.

³⁶ GUATTARI Félix, *Les Trois Ecologies*, *op. cit.*, p. 22.

individuelle et/ou collective³⁷ ». L'expérience d'Aldo Van Eyck décrivant la culture de l'habiter dogon, nous amène à concevoir l'appréhension de l'espace communautaire dans une dimension qualitative : comment habiter la terre comme un intérieur ? Nos travaux s'inspireront de cette démarche afin de percevoir le tout dans de petits objets et de voir le petit dans le grand.

2.2 LE PLAN « KULTUR» DE KAMPALA D'ERNST MAY

Ernst May (1886 - 1970), architecte allemand participa aux rencontres des CIAM de la Sarraz et de Francfort. Il expose lors de cette deuxième rencontre ces travaux réalisés lors des expériences de Francfort. Dans le contexte d'une « municipalité sociale-démocrate ³⁸» favorisant des programmes de logement social, Ludwig Landamm, maire de Francfort, nomme Ernst May *Dezernent für Bauwesen* (directeur de toutes les constructions municipales). Les pouvoirs étendus permirent à May d'expérimenter et de mettre en œuvre les principes d'un urbanisme moderne. Son savoir-faire est restitué par la revue « *Das neue Frankfort*³⁹ », où il publie un plan d'aménagement articulant les différentes échelles de pensée projectuelle.

May construit à Francfort 15 000 logements (les 90% de la production totale), presque tous réunis dans la zone au nord de la ville, dans la vallée de la Nidda, et séparés du centre historique par une ceinture verte, un « nouveau Francfort » autonome et dans la verdure, pourvu d'écoles, centres commerciaux et restaurants. Le programme comporte des logements, des industries et des espaces végétalisés. Le développement organisé en *Trabantenprinzip*, renoue avec l'expérience d'Unwin à Hampstead à laquelle May a participé⁴⁰. Ainsi lors de son deuxième séjour en Angleterre de 1910 à 1912, May travaille comme projeteur dans l'agence de Raymond Unwin, il traduit pour sa publication en allemand l'ouvrage d'Unwin : *Town Planning in Practice*. Pour le programme du « nouveau Francfort », Ernst May développe

³⁷ *ibid.*, p. 21.

³⁸ PANERAI Philippe, CASTEX Jean, DEPAULE Jean-Charles, *Formes urbaines- de l'ilot à la barre*, Editions parenthèses, Marseille, 1997, p. 108.

³⁹ *ibid.*, p. 110.

⁴⁰ *ibid.*, p. 113.

les « *Siedlungen* » qui « sont des quartiers d'habitation dans une grande ville industrielle. Un réseau de transport public les relie aux centres et aux zones de travail, et l'on n'implante sur place qu'un minimum d'équipements répondant aux besoins les plus élémentaires ⁴¹ ». A l'échelle de l'édifice, les éléments de construction sont standardisés et produits en série pour répondre à une demande en masse comme la célèbre cuisine de Francfort dessinée par Grete Schütte-Lihotsky qui avait auparavant travaillé avec Adolf Loos à Vienne.

A la fin de l'année 1930, Ernst May part en URSS avec 21 collaborateurs des services techniques de Francfort. L'équipe établira des projets pour Magnitogorsk, Stalinsk, Nischni-Tagil, Antostroj et pour le plan d'extension du grand Moscou. Ernst May émigre ensuite en Afrique où de 1934 à 1937, il s'installe avec sa famille comme fermier au Tanganyka (actuelle Tanzanie). Il bâtit sa ferme dans la région de Arusha. Il exploite du café et des fruits. Ce sont trois années où Ernst May vivra en autarcie, il développera des techniques de subsistance d'autosuffisance et s'avérera un vrai gestionnaire puisque sa plantation était de 160 hectares⁴². De 1944 à 1954, il ouvre son agence d'architecture à Nairobi, il réalisera des bâtiments commerciaux, des écoles, des musées, et des résidences pour colons au Kenya, Tanganyika et en Ouganda, avec divers partenaires britanniques. Il sera interné en Afrique du Sud par les Anglais pendant deux ans et demi, considéré comme un « ennemi étranger⁴³ » en raison de sa nationalité allemande. En janvier 1945, il est mandaté par le Gouvernement britannique à Entebbe (Ouganda) pour concevoir un plan d'extension de la ville Kampala. Une réelle opportunité pour mettre en pratique son savoir-faire tant dans le domaine de l'urbanisme, que grâce à son expérience du contexte et des réalités locales, puisque cela faisait quatre ans qu'il vivait en Afrique de l'Est. Il travaillera comme partenaire privilégié de l'Angleterre jusqu'en décembre 1953 où il rentrera en Allemagne pour participer à la reconstruction de son pays après la guerre.

Selon Gutschow Kai K., le travail de May sur le plan de Kampala se relie avec ses travaux

⁴¹ *ibid.*, p. 113.

⁴² GUTSCHOW Kai K., « *Das Neue Afrika : Ernst May's Kampala Plan as Cultural Program* », Chapitre 7 de DEMISSIE F., *Colonial Architecture and urbanism in Africa : Intertwined and Constested Histories*, Ashgate, Londres, 2012, p. 236.

⁴³ *ibid.*, p. 237.

antérieurs par cette volonté de générer à travers les propositions spatiales une nouvelle société, c'est-à-dire de créer une *Gemeinschaftskultur*⁴⁴. Pour lui la planification est un outil pour éduquer les populations dans le but de créer des valeurs communes, *Gemeinschaftskultur*⁴⁵, pour l'Afrique il ambitionne de créer une nouvelle société et culture urbaine : « *Das neue Afrika*⁴⁶ », processus alimenté par des expériences vécues et expérimentés avec les projets de « *Das neue Frankfurt* » et « *Das neue Russland* ». Le premier plan de Kampala a été fait en 1929 par l'urbaniste britannique, A.E. Mirams. Après que le gouvernement britannique ait assaini la région de la menace de la mouche tsé-tsé, A.E. Mirams dessine un plan d'un centre d'affaires pour accueillir les activités commerciales des Européens. Il préconise un deuxième centre, avec un axe principal, regroupant des équipements administratifs et culturels comme un musée et un théâtre national. Deux dimensions caractérisent les propositions formulées par Ernst May pour le plan de Kampala. Tout d'abord, les théories sur l'urbanisme moderne, c'est-à-dire imaginant donner la possibilité à toutes les couches sociales d'accéder à un logement salubre et moderne grâce aux techniques industrielles. Puis, le contexte de colonisation révélera le côté ségrégatif de la planification. La stratégie de projet se fonde sur le doublement de la population. Ernst May travaille deux ans sur un cadre théorique. En observant la ville : embryon de centre urbain, une urbanisation diffuse, un paysage de végétation dense, des collines. Il imagine la ville comme un grand jardin. Enrichie par son expérience des cités-jardins avec Unwin en Angleterre et influencé par les écrits théorique de « *biological planning* » de Lewis Mumford ainsi que par les idées du « *regional planning* » de Patrick Geddes⁴⁷, il projette une « ville-jardin ». Il imagine l'idée d'une constellation de neuf communautés épousant la topographie (fig. 10).. Partant de la diversité des populations, avec trois « races » dominantes : les Européens, les Asiatiques, les Indigènes ; la coexistence ne pouvait s'opérer qu'en proposant une séparation des différents groupes sociaux selon leur mode et niveau de vie reflétant leur « état d'évolution » selon les principes de la politique coloniale. Il aborde la notion de « primitif » pour sortir les indigènes d'une vie primitive grâce à l'urbanisme. Dans cette perspective d'éduquer les populations, il traite dans le plan de Kampala trois dimensions : planification sociale, planification physique

⁴⁴ *ibid.*, p. 242.

⁴⁵ *ibid.*, p. 242.

⁴⁶ *ibid.*, p. 240.

⁴⁷ *ibid.*, p. 248.

et l'architecture. Une idée déjà présente dans son urbanisme et dans un article en 1928 : « *The New Building as Educator*⁴⁸ » (le nouveau bâtiment comme éducateur) où « l'homme nouveau exige un nouvel environnement, mais le nouvel environnement exige également de nouvelles personnes⁴⁹ ». Le tableau de la « Social and Cultural Structure ⁵⁰ » que Ernst May développe pour la planification de Kampala, propose des unités sociales et des catégories programmatiques d'équipements urbains. Il affine à chaque unité sociale des prérogatives. Nous retrouvons quatre unités sociales : la « *family* », le « *neighborhood* », la « *community at all the neighborhood* », et le « *twonship* ». Les prérogatives concernent des propositions programmatiques de différents équipements nécessaires pour le fonctionnement de chaque sphère sociale. Les équipements sont regroupés en sept catégories : administration, culture, santé, sport, récréation et loisirs, industrie et services de commerce ateliers et hôtels. Selon des directives ségréguées, le tableau formule aussi un système de planification affilant pour chaque échelle communautaire un état d'évolution. Ernst May développera par la suite des typologies variant du modèle de la hutte indigène à l'immeuble moderne pour les Européens. Cependant, l'insertion d'équipements publics dans les quartiers réservés aux populations indigènes permettait d'introduire l'idée du nouveau bâtiment comme éducateur. La planche de dessin « *Typical Solutions for dwellings on steeply sloping sites* » illustre les trois typologies de bâtis (Fig. 11) pour les trois races dominantes (africaine, asiatique, européenne), permettant à l'architecte de composer les unités communautaires réparties en 9 quartiers structurant le plan d'extension de Kampala à la grande échelle. Nous observons qu'Ernst May dans sa planche, développe trois typologies d'habitat selon les races dominantes. D'un habitat minimaliste pour les Africains à un habitat plus spacieux pour les Européens et pour les Asiatiques une proposition intermédiaire, les trois variantes de logements se préoccupent des différents moyens économiques. Des cellules simples à une pièce à des cellules à trois pièces sont proposées pour les Africains. Pour les Asiatiques, Ernst May développe des propositions allant jusqu'à quatre pièces intégrant l'espace réservé au séjour. Les propositions pour les Européens sont de cinq pièces (1 séjour + 4 chambres),

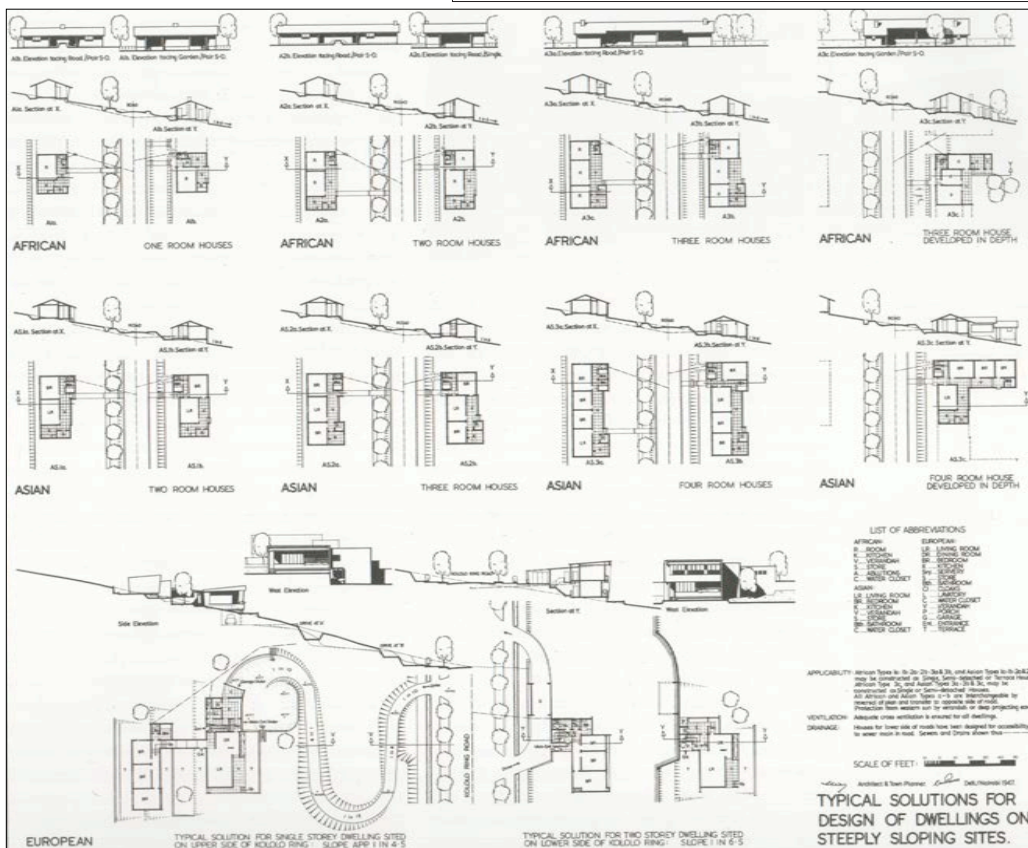
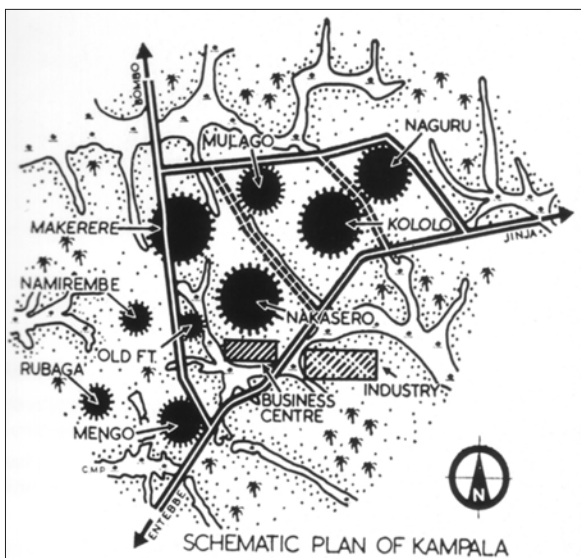
⁴⁸ *ibid.*, p. 255.

⁴⁹ *ibid.*, p. 255.

⁵⁰ « Using a « social and Cultural Structure » chart in his published plan, May broke the city down into a matrix of nested groups and cultural institutions, including family, neighborhood, community and twonship, each group requiring different forms of support, educational facilities and communal government », GUTSCHOW Kai K., *op.cit.*, p. 253.

10. MAY Ernst : Schéma d'extension de Kampala

Source : GUTSCHOW Kai K., «Das Neue Afrika : Ernst May's Kampala Plan as Cultural Program », Chapitre 7 de DEMISSIE F., *Colonial Architecture and urbanism in Africa : Intertwined and Constested Histories*, Ashgate, Londres, 2012, p. 235.



11. MAY Ernst : Typologie d'habitat pour les Africains, les Asiatiques et les Européens.

Source : QUIRING Claudia, VOIGT Wolfgang, CACHOLA SCHMAL Peter et HERREL Eckhard, *Ernst May ; 1886-1970*, Prestel Verlag, Munich; London; New York, 2011, p. 207.

il rajoute des terrasses, et le logement dispose d'un étage supérieur. La planche est illustrée avec des plans, des coupes et des élévations. Les plans montrent l'organisation intérieure du logement, l'accessibilité à partir de la rue et la nature proche (arbre et pelouse). Les coupes montrent l'implantation du bâti sur le site en pente, ainsi que les distances avec la rue. Ernst May propose pour chaque variante un système de ventilation naturelle en intégrant des dispositifs telle que la véranda. Ainsi, le climat le conduit à « maximiser des espaces extérieurs », recherche d'une ventilation naturelle et un travail sur l'orientation des bâtiments. Il utilise pour cela des dispositifs intermédiaires : avancée de toiture pour créer des espaces ombragés, des filtres et écrans pour se protéger de l'ensoleillement. On retrouve le système de la toiture à double couche comme solution à une ventilation naturelle. Ces expériences avec le contexte de pénurie durant la guerre, le menèrent à expérimenter des techniques économes et d'autosuffisance. Associant technique moderne et ressource locale, il expérimente le pisé, l'adobe, la terre cuite et des panneaux de béton⁵¹. En donnant l'accès à des équipements et logements modernes, comme avec l'exemple de l'amélioration de la hutte indigène, May vise une acculturation progressive des populations.

2.3 LA THÉORISATION DU «VILLAGE UNIT» DE JANE DREW ET MAXWELL FRY

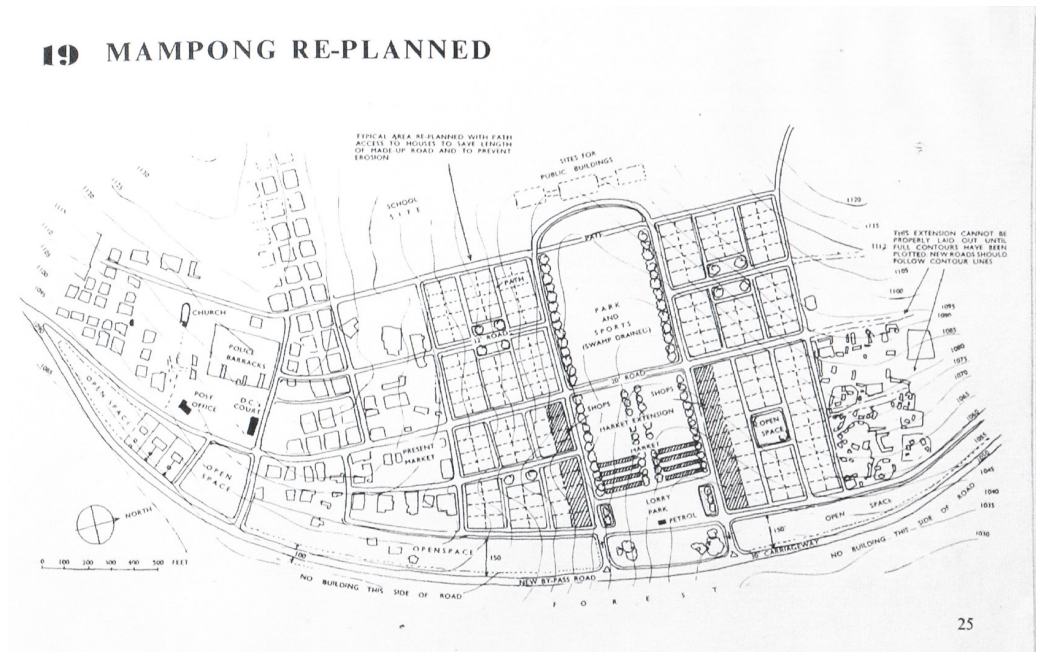
Jane Drew (1911–1996) et Maxwell Fry (1899–1987) sont des architectes britanniques, membres de MARS, branche britannique des CIAM. Ils travaillent sur divers projets en Amérique latine, en Afrique de l'Ouest, et sur le plan de Chandigarh (Inde). Après des expériences en Afrique de l'Ouest, l'ouvrage *Village housing in the tropics*, de Jane B. DREW, E. Maxwell FRY en collaboration avec Harry L. FORD, publié en 1947 se présente comme guide pour l'aménagement et la conception de villages en milieu rural pour les milieux tropicaux. Ayant conscience que chaque établissement villageois détient des spécificités propres, ils esquissent des principes généraux pour aider à une meilleure compréhension du système villageois. La stratégie coloniale britannique se base sur la nécessité de prendre en considération des villages dans l'aménagement territorial en relation avec les centres urbains. Les villages sont les lieux d'exploitation des ressources, ville et village doivent

⁵¹ *ibid.*, p. 238.



12. Le village de Mampong (Ashanti), Existant, p.24.

19 MAMPONG RE-PLANNED



13. Le village de Mampong (Ashanti), Proposition, p.25.

Source : DREW Jane B., FRY E. Maxwell in collaboration with FORD Harry L., *Village Housing in the Tropics. With special reference to west africa*, LUND HUMPHRIES LONDON, London, 1947.

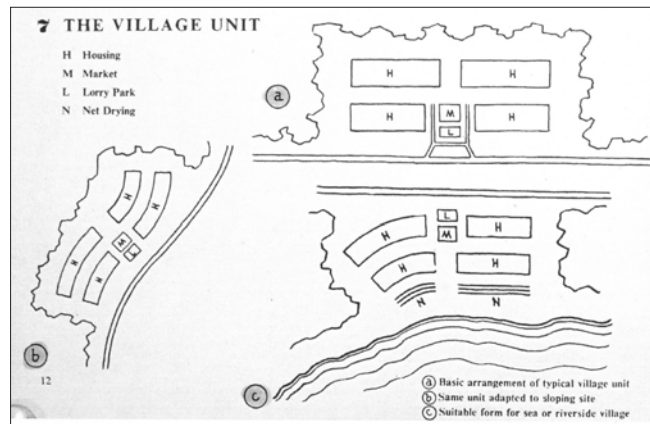
fonctionner ensemble⁵². L'étude décèle dans le territoire trois spécificités environnementales d'implantation des villages: la spécificité du nord du pays, le milieu de la forêt dense et le littoral. La taille du village est en relation avec les aires d'activités agricoles qui en résultent.

Les architectes procèdent en établissant un relevé à multiple dimension, le « survey ». L'état des lieux est construit à l'aide du « dessin » et de la « photo ». Ils recensent l'environnement physique naturel (relief, écosystème eau / végétal et arbres), les structures de mobilités et d'exploitation mis en place (équipements d'eau existants : forage, puits - routes et chemins - équipement de commerce - aires agricoles), le bâti et l'état des constructions. Ils décèlent les lieux où l'on pourra étendre l'agriculture. Jane Drew et Maxwell Fry nous interpellent sur des dangers environnementaux à l'échelle de la région. Subsistent des risques d'érosion, conséquences de l'exploitation des sols par l'agriculture itinérante, de la déforestation pour les constructions et le bois de chauffe mais aussi du aux feux de brousse. Ils observent un appauvrissement des sols provoqué par une érosion naturelle due au vent et à la pluie. Il alerte le département de l'agriculture et des forêts. Il préconise des types d'implantation en fonction du vent, les arbres formeraient des masques pouvant protéger les constructions en banco. Avec un aspect pédagogique, les architectes développent des schémas principes de stratégie d'implantation pour se protéger de l'érosion provoquée par le vent et préconisent un plan d'irrigation avec des équipements permettant la gestion de l'eau.

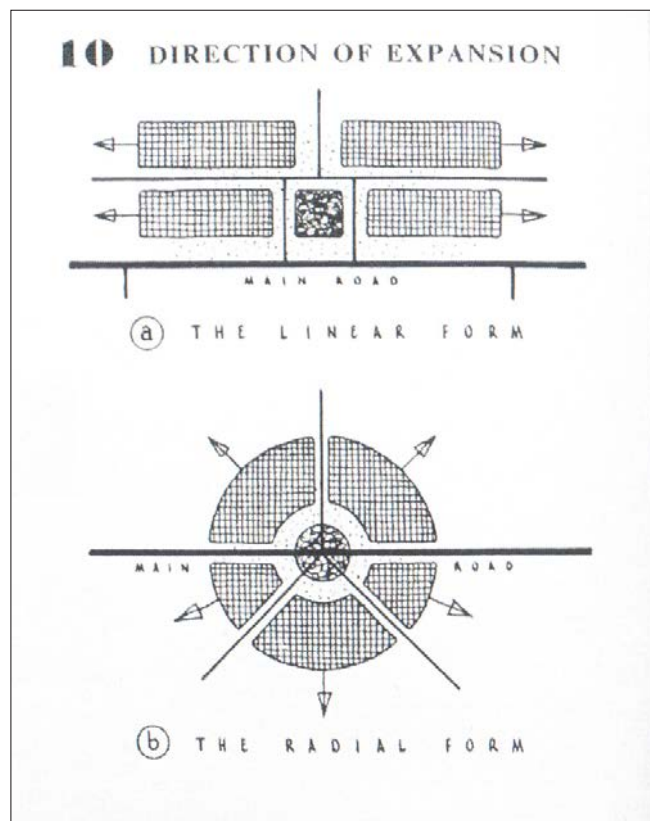
- Le « village unit »

Grâce à leurs expériences, ils énoncent six points qui structurent la compréhension des enjeux : l'eau, l'érosion du sol, l'implantation du village en relation avec le vent et des aspect généraux, l'implantation du village en relation avec les routes principales, l'implantation du village en relation avec la savane et la brousse. Le village est perçu comme une interface entre monde urbain (relié avec les grandes routes) et la brousse avec ses différents degrés

⁵² DREW Jane B., FRY E. Maxwell in collaboration with FORD Harry L., *Village Housing in the Tropics. With special reference to west africa*, LUND HUMPHRIES LONDON, London, 1947. « The creation of efficient villages where a high standard of life is possible is a prime town planning responsibility of the coast, p. 5. Traduction : «La création de villages efficaces où un niveau standard de vie est possible est une première responsabilité de la planification de la ville de la côte».



14. Le «village unit» : trois configurations, p.12.



15. Le «village unit» : modèle d'expansion, p.16.

Source : DREW Jane B., FRY E. Maxwell in collaboration with FORD Harry L., *Village Housing in the Tropics. With special reference to west africa*, LUND HUMPHRIES LONDON, London, 1947.

de domestication de la nature. A partir de cette base, Jane Drew et Maxwell Fry élabore une vision théorique pour aménager les villages agricoles. Ils proposent le concept du « village unit ». Trois configurations (basic / site en pente / en bordure d'eau ou littoral) sont développées (fig. 14).. Le noyau du « village unit » est composé de commerces, de bâtiments administratifs et publics. Le nombre d'équipements sera en fonction de la taille de chaque village. Jane Drew et Maxwell Fry préconisent une articulation par la proximité entre ce noyau central et la route principale, qui est elle à l'échelle de la région (reliant à d'autres villages et à d'autres villes). Ils aménagent un espace intermédiaire, tampon, trouver la bonne « distance » dans le but de protéger le village de la circulation et des flux dus à l'économie et l'exploitation. Les espaces tampons seront aménagés comme des jardins, salons extérieurs à l'ombre d'arbres, cimetière, lieu récréatif ou de loisirs pour les populations. Pour ces espaces tampons, Jane Drew et Maxwell Fry orientent vers des aménagements végétalisés et plantés. C'est un noyau à partir duquel les logements pourront se développer. Deux schémas de développement sont dessinés pour l'expansion du « village unit » : un système linéaire et un système radial (ou radioconcentrique) (fig. 15). L'échelle du regroupement de maison, « *neighbourhood houses* » ou unité de voisinage est un concept qui alimente la proposition. Ils dessinent, avec toujours un aspect pédagogique (ce qu'il ne faut pas faire et ce qu'il faut faire), une forme d'établissement intégrant cette unité et les concessions.

En 1956, après des expériences accumulées, Jane Drew et Maxwell Fry proposeront avec une dimension plus générale et théorique un ouvrage développant des principes et méthodes d'investigation dans les milieux humides. Un bon nombre de projet au Nigéria, Gold Coast, Floride, Mexique, Brésil, Inde, Sierra Leone enrichissent cette recherche dans le contexte tropical. L'ouvrage, *Tropical architecture in humide Zone*⁵³, nous montre une similarité dans une dimension purement technique et climatique. Selon les auteurs, les trois dimensions de « besoins des populations », « le climat et l'environnement physique » et « les matériaux mobilisés pour la construction » doivent être au centre de toute démarche de projet dans ces contextes au climat humide. Par exemple, ils aborderont l'échelle de l'édifice avec les systèmes constructifs par des expériences sur l'amélioration du banco en le stabilisant avec

⁵³ DREW Jane B., FRY E. Maxwell, *Tropical architecture in humide Zone*, B. T. BATSFORD LTD, London, 1956.

un pourcentage de ciment. La première maison réalisée en banco stabilisé sera en 1944 à Kumasi (Ghana). Les trois dimensions mentionnées ci-dessus permettent à Maxwell Fry et Jane Drew de formuler la théorie du « village unit » comme une échelle privilégiée permettant le croisement des multiples échelles du territoire ; le « village unit », se construit localement avec les équipements nécessaires pour les populations et s'inscrit à l'échelle territoriale dans un système d'interrelation entre ville et village. Le concept démontre aussi que l'échelle de la communauté villageoise permet d'intégrer dans le processus de projet les dimensions multiples du territoire : économiques, sociales et environnementales.

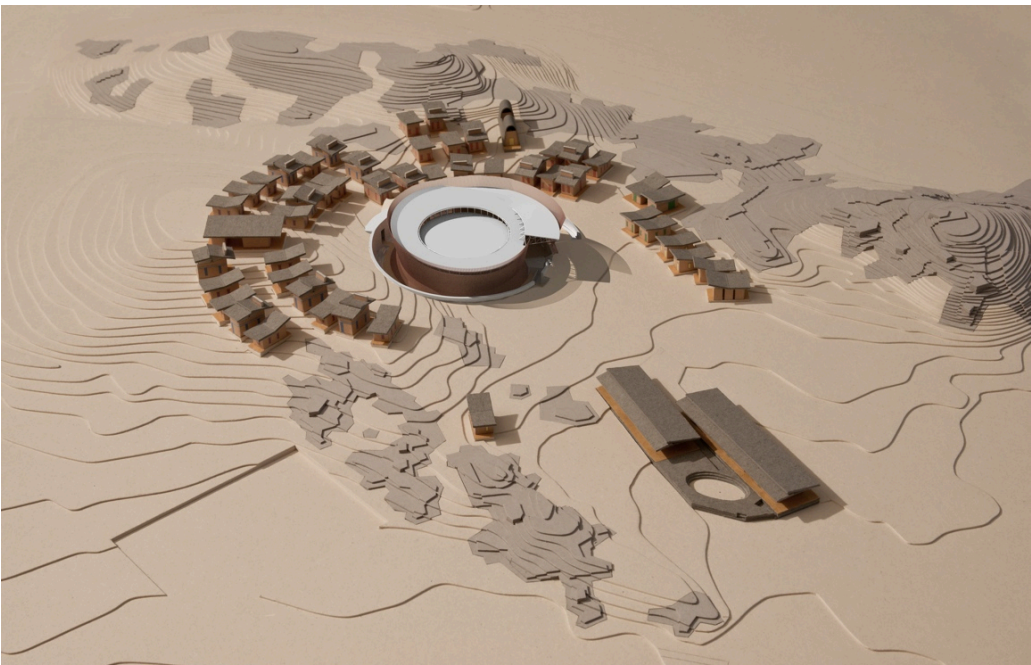
Lors de ce premier chapitre nous avons pu comprendre l'introduction dans le continent de la modernité européenne du XX^e siècle, une « nouvelle architecture » produite dans le temps de coexistence entre Africains et Européens. Avec l'analyse de démarches et de propositions d'architecte qui construisent pour la communauté, nous avons pu nous doter d'outils pour mieux appréhender la notion de communauté. Cependant nous distinguons le projet « pour la communauté » et le projet « avec la communauté ». Comment le passage de pour/avec la communauté s'opère-t-il ? Il semble que pour construire avec la communauté, il est nécessaire d'intégrer la communauté dans les différentes phases du projet architectural. Quels sont les outils qui nous permettent dans la lecture du lieu et la conception de propositions d'intégrer la communauté ? Comment renouveler les connaissances à partir d'analyses des formes produites spontanément par la population et comment extraire l'idée de ces formes ? Sachant que des dispositifs spatiaux sont construits spontanément par la communauté fonctionnent, comment croiser l'expérience vernaculaire et la culture savante de l'architecte ? Les chapitres 2 et 3, à l'aide de deux exemples de projets contemporains, analysent les outils de réflexion projectuelle dans le contexte burkinabé : le projet du village-opéra à Loango et le projet Ceinture verte de Ouagadougou. Ces deux chapitres proposent d'une part de comprendre le glissement de construire pour/avec la communauté et d'autre part de lire autrement la réalité des enjeux métropolitains de Ouagadougou.

Chapitre II

LE PROJET « OPERNDORF AFRIKA » : UN « VILLAGE-OPÉRA » AU BURKINA FASO

« *Operndorf Afrika* » est un projet en cours de réalisation né de la rencontre de l'artiste allemand Christoph Schlingensiefel et de l'architecte burkinabé installé en Allemagne Diébédo Francis Kéré. Sur 14 hectares se déploie un nouveau concept d'établissement villageois à partir de l'idée d'« opéra » développée par Christoph Schlingensiefel. Deux idées coexistent dans ce projet d'« opéra ». La première renvoie à l'interrogation de la terminologie «village-opéra» qui allie deux notions qui semblent antagonistes. Le « village », que l'on peut interpréter comme lieu d'origine des valeurs africaines, dialogue avec une conception purement européenne de la musique, «l'opéra». Cette antithèse traduit la volonté d'inscrire dans le processus de la pensée du projet un dialogue entre deux mondes. La deuxième est le choix du site qui est essentiel pour le « village-opéra ». Au coeur de la savane, tout à la fois proche et lointaine de la métropole ouagalaise, on projette un établissement villageois à l'impact métropolitain. Il s'agit d'impulser un processus territorial où des villages pensés en réseau deviennent des acteurs du grand territoire contemporain. Le « village-opéra » est à la fois acteur du grand territoire et ancré dans la multiplicité des facteurs naturels et des conditions de vie locale.

Le « village opéra», rêvé par l'artiste Christoph Schlingensiefel et dessiné par l'architecte Diébédo Francis Kéré peut être appréhendé selon quatre composants qui se succèdent dans le temps : *une vision – un concept – un site – une proposition*. Ces composants définissent des étapes dans le processus de conception du projet. La *vision* énonce la volonté commune de l'artiste et de l'architecte à construire un rapport réciproque entre l'Occident et l'Afrique.



1. Christoph Schlingensiefel et Diébédo Francis Kéré sur le site de projet.
2. Maquette du village-opéra

Source : Kerearchitecture

« Apprendre de l’Afrique, voilà la clé du projet¹ », disait Christoph Schlingensief. Il ambitionnait d’inventer une autre vision² d’un opéra en Afrique où la création artistique devient support d’un développement local et territorial. Il assigne à l’architecte Diébédo Francis Kéré la concrétisation de son utopie, comptant sur la nature réaliste de celui-ci et du contexte africain pour mettre en « scène la vie ». Le *concept* naît de la métaphore de la coquille de l’escargot. Une spirale se développe, dont l’axe d’ancrage est un édifice-dispositif : l’opéra. Ce système organique a pour but de contaminer le territoire. L’édifice-dispositif devra générer des transformations, qui par la suite engendreront des systèmes autonomes. Le *site* amène l’édifice-dispositif à s’ancrer dans le territoire. L’opéra déformé par les multiples dimensions du territoire procède à un transfert : de l’opéra il devient « village-opéra », c’est-à-dire, vécu par les villageois. Les besoins locaux viennent construire la *proposition*.

La genèse du projet tient en la vision commune du scénographe allemand et de l’architecte burkinabé, et de l’échange réciproque entre leurs cultures. Il est donc nécessaire de retracer les parcours respectifs des deux protagonistes. Comment Christoph Schlingensief construit-il son utopie d’offrir un opéra à l’Afrique ? Comment Francis Kéré doté de son expérience rend-il faisable cette utopie ? Ensuite, nous étudierons le dialogue entre les deux personnages pour formaliser le concept et mettre en scène le village-opéra. L’apport de la métaphore de la coquille de l’escargot résultant de ce travail d’échange permet d’inscrire le projet dans une pensée organique. Puis, nous étudierons l’environnement qui permettra d’accéder à une interprétation du projet. Enfin, nous verrons comment les propositions sont productrices d’innovation sociale et d’invention technique dans le contexte burkinabé.

¹ « *Knistern der Zeit. Christoph Schlingensief und sein Operndorf in Burkina Faso* », ou « Grésillement du temps. Christoph Schlingensief et son Village Opéra au Burkina Faso » traduction française, film documentaire de 106 minutes, réalisé par Sibylle Dahrendorf avec Christoph Schlingensief, 2012.

² DAHRENDORF Sibylle et SCHLINGENSIEF Christoph, *Knistern der Zeit. Christoph Schlingensief und sein Operndorf in Burkina Faso*, Perfect Shot Films Produktion, 2012, 106 minutes. « Ma vision de ce lieu est fondée sur l’espoir que certaines parties vont prendre vie dès que les gens vont l’investir et que l’école ouvrira. Ce serait super. Je me fiche qu’un Wagnérien soit déçu de ne voir que des chèvres, une école, des terrains de sport et une fontaine. S’il est déçu, cela montre qu’il n’a rien compris à l’opéra. Ce qui importe ce n’est pas de chanter des arias ou de jouer des symphonies. Cela arrivera peut-être mais ce n’est pas primordial. L’idée du village-opéra se répand déjà à travers le monde. Les gens vont avoir envie de venir voir eux-mêmes. Ils verront les enfants, l’école, les terrains de sport, les champs, la clinique, ils pourront peut-être louer une chambre, la scène sera toujours accessible, pour y monter et dire quelque chose... Voilà en quoi consiste le projet ». *Knistern der Zeit. Christoph Schlingensief und sein Operndorf in Burkina Faso* », 00 : 34 min.



3. KERE Diébédo Francis : L'école primaire de Gando (Burkina Faso)

Source : Kerearchitecture

1. L'ÉCOLE DE GANDO COMME « PROTOTYPE »

1.1 PARCOURS DE L'ARCHITECTE DIÉBÉDO FANCIS KÉRÉ,

Diébédo Fancis Kéré est un architecte d'origine burkinabé et naturalisé allemand. Il est né en 1965 à Gando, un village de 5.000 habitants situé à environ deux cents kilomètres de Ouagadougou. Son père, B. Henri Kéré, chef du village décide que son fils aîné, Diébédo Francis Kéré doit partir pour la ville pour apprendre à lire et à écrire, et revenir l'aider pour les nombreuses correspondances écrites que le statut de chef du village exige. A l'âge de sept ans, Francis Kéré quitte Gando pour Tenkodogo. Il réside alors chez son oncle. A l'issue de l'enseignement de l'école primaire, il entreprend une formation de menuiserie à Fada n' Gourma et obtient le CAP. Il a ainsi appris à construire des charpentes. En 1985, il obtient une bourse de la Société Carl Duisberg pour effectuer un stage en Allemagne. A la fin de son stage, il décide de rester en Allemagne, il prend des cours du soir durant cinq ans et passe son baccalauréat allemand. C'est à l'âge de 30 ans que Francis Kéré entreprend des études d'architecture à l'Université Technique de Berlin dont il obtient le diplôme en 2004.

Alors qu'il est encore étudiant, Francis Kéré va créer une association «*Schulbausteine für Gando*³» dans le but d'améliorer les conditions de vie des gens de son village. Il souhaite « donner quelque chose en retour », que les enfants de son village puissent recevoir comme lui une éducation. Sensible aux conditions difficiles d'étude des enfants dans son pays, il déclare : «Enfant, je n'avais pas un rêve mais simplement l'envie de construire une petite école chez moi⁴». En 1998, il édifie dans son village natal, avec l'aide des habitants, une école primaire adaptée aux conditions climatiques, pour laquelle il reçoit le prix Aga Khan d'architecture en 2004. Il fonde son agence « Kéré architecture » en 2009, installé à Berlin avec une antenne au Burkina Faso. Il définit l'objectif principal de son travail : «l'utilisation et le développement des matériaux et des techniques, l'adaptation des nouvelles technologies de façon simple et le potentiel de la communauté locale⁵». L'architecte est engagé comme

³ Traduction : «des briques pour l'école de Gando», d'après le site web : www.fuergando.de

⁴ Article du 6 Février 2013: «Diébédo Francis Kéré, le pouce dans le sable, Courier de l'architecte, http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_4137.

⁵ Se référer à www.kerearchitecture.com.

collaborateur scientifique à l'Université Technique de Berlin, menant des réflexions sur la réalisation de bâtiments adaptés aux conditions climatiques, avec l'utilisation de matériaux durables et l'intégration de main-d'œuvre et savoir-faire locaux. Dans cette perspective, il propose des enseignements dans des universités comme Harvard à Boston et depuis 2013 à l'Académie d'architecture de Mendrisio en Suisse. La presse esquisse le plus souvent le portrait d'un humaniste qui est engagé activement pour le bien-être des habitants de son pays, même au-delà du domaine de compétence de l'architecte. Aujourd'hui, ses ouvrages vont au-delà des frontières de son pays natal. Il a construit le Parc national de Bamako (Mali), le centre de l'architecture de terre à Mopti (Mali), le *Zhoushan housing development* (Chine), le Musée de la Croix rouge à Genève (Suisse), et des projets en cours à Londres (Royaume Uni), Sanaa (Yémen), Fuerteventura (Espagne), Dattigaon (Inde).

1.2 LE PROJET DE L'ÉCOLE DE GANDO

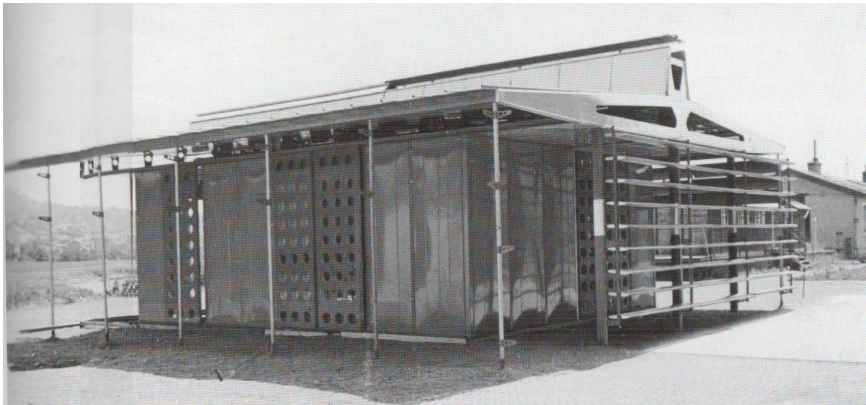
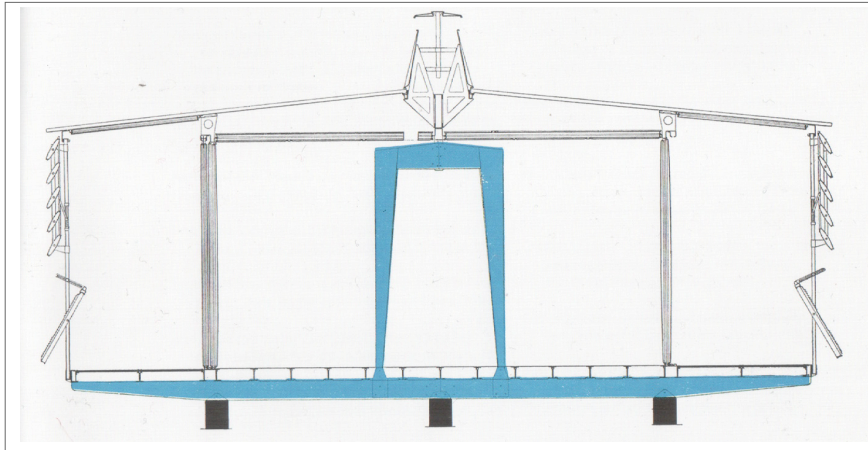
L'école de Gando est le premier projet de l'architecte Diébédo Francis Kéré, édifié en 1998. Une démarche singulière où il fallut tout d'abord consulter la chefferie coutumière ce qui contribuera à un projet construit avec la communauté. Préoccupé par les mauvaises conditions des écoliers, son objectif est de réduire la surchauffe des salles de classes. Pour ce faire, il propose un bâtiment avec un système de double toiture pour permettre une ventilation naturelle. Le projet de l'école de Gando contribue à expérimenter un système spatial et constructif pour le contexte burkinabé. Les trois éléments expérimentés dans ce dispositif s'adaptent aux conditions climatiques et sont modulables selon les modes de vie locaux. Ainsi, le socle avec le rehaussement par rapport au sol naturel crée une distance par rapport à l'eau en cas d'inondations. Nous verrons par la suite comment la composition de plusieurs socles dessine un plan d'irrigation à l'échelle du village-opéra. Le bloc de base, répété à trois reprises pour l'école primaire de Gando, génère deux espaces intermédiaires couverts et non fermés. La toiture décrochée a une double fonction, tout d'abord elle couvre les blocs, les espaces intermédiaires et les coursives latérales, mais elle permet aussi une ventilation naturelle de l'espace de vie par un effet Venturi.

Nous formulons l'hypothèse que Francis Kéré grâce à son projet de l'école de Gando, conceptualise un « prototype ». Une démarche similaire à celle de Jean Prouvé (1901-1984)

lorsqu'il développe le prototype de la « maison tropicale » pour l'Afrique. Dans un contexte historique et économique totalement différent, celui de la reconstruction de l'après-guerre, Jean Prouvé répondra à la demande du développement des infrastructures pour les colonies françaises. La maison coloniale, est la « maturation continue de la pensée de Prouvé sur la standardisation et la préfabrication, de sa traduction effective dans des types constructifs éprouvés et dans un catalogue de pièces reposant sur le principe de la modularité ⁶». Jean Prouvé rencontrera deux difficultés majeures pour l'adaptation de ses expériences au contexte tropical : la protection contre le rayonnement et l'abaissement de la température intérieure. Il proposera deux réponses : des brise-soleil et une toiture ventilée. A partir de 1948, il dessinera trois modèles, l'un pour Niamey et les deux autres pour Brazzaville.

La première commande, en août 1947, est un concours pour un ensemble de bâtiments scolaires pour l'université de Dakar. Le projet mené par Henri Prouvé avec Jean Prouvé fonde les bases de la construction tropicale : « portiques intérieurs, ventilation naturelle et aération en toiture, brise-soleil par lames mobiles, panneaux de façades pourvus de matière isolante ». La construction est légère pour être transportable par avion. Les dimensions plus grandes que les modèles de « baraque » conceptualisés pour la France, sujet d'étude qui amena Jean Prouvé à développer le dispositif du portique en 1939. Pour la maison tropicale, les façades seront renforcées pour être des éléments porteurs. La ventilation naturelle est produite par la forme courbe de la toiture, la pente douce et relevée de part et d'autre du faîte. L'unité des éléments permet d'assurer l'étanchéité du toit. Cependant cette première commande n'eût pas de réalisation. La deuxième commande est une sollicitation de Jean Prouvé par les architectes Paul Herbé, architecte-urbaniste, en charge du territoire du Soudan et du Niger, et Jean Le Couteur, tous deux associés à Jean Démaret, pour un collègue à Ouagadougou, le palais du gouverneur, et le palais de justice à Niamey. Un bâtiment de démonstration est commandé par les autorités locales pour s'en convaincre. Le prototype est un logement pour le directeur du collège à Niamey. L'ensemble des pièces est préfabriqué à Maxéville et deux travées seront assemblées dans la cour de l'usine pour être expédiées en cargo-avion à Niamey. « La toiture de grande dimension (10x26 m) abrite deux cellules d'habitation (l'une pour la vie le jour, l'autre pour la nuit), un patio entre les deux et une

⁶ Catalogue d'exposition, « Jean Prouvé ; La maison tropical », Centre Pompidou, Paris, 2009, p. 32



4. PROUVE Jean : Coupe du Logement du directeur pour le collège de Niamey (Niger), monté dans la cour de l'usine, p. 157.
5. PROUVE Jean : Logement du directeur pour le collège de Niamey (Niger), monté dans la cour de l'usine, p. 89
6. PROUVE Jean : Bureau d'information de l'aluminium français à Brazzaville (Congo), p. 110.

Source : Catalogue d'exposition, « Jean Prouvé ; La maison tropical », Centre Pompidou, Paris, 2009.

galerie périphérique ⁷ ». La troisième commande est faite avec l'objectif de promouvoir l'aluminium français en Afrique, seulement deux constructions sont réalisées par Jean Prouvé à Brazzaville (Congo) : le bureau d'information de l'entreprise et un logement de fonction. Un montage partiel est réalisé à l'usine de Maxéville. Des constructions portées sur des pilotis en béton armé, « en pignon, la poutre de plancher apparaît avec son profil caractéristique intégrant le porte-à-faux des galeries. L'édification en hauteur entraîne des aménagements mineurs comme la mise en place de rambardes pour les coursives : là encore sont dessinés des éléments en aluminium intégrant des grilles de ventilation ». Une entreprise qui engendre un coût nettement supérieur à une construction de maison traditionnelle, il n'y aura pas d'autres opérations.

Ainsi, l'expérience du relogement massif avec l'industrialisation en France conduit Jean Prouvé à faire la proposition d'un produit d'exportation par avion - un bâtiment en pièces détachées - pour la maison tropicale. Les échecs du prototype de la maison tropicale résultent du coût trop élevé de la construction, tant par le choix des matériaux (aluminium) que par la production d'éléments préfabriqués. Francis Kéré au contraire, conceptualisera un prototype avec les ressources locales. Un système constructif accessible aux savoir-faire locaux et produit avec des matériaux locaux. Le prototype a le potentiel de questionner le cycle et les filières de production actuels. Il nécessite de former les artisans à ce nouveau système constructif et d'améliorer la filière de production des matériaux en terre, qu'ils soient en banco, en BTC, ou en béton d'argile. Avec le projet village-opéra, comment le « prototype » est-il appliqué dans une vision territoriale ?

Quand Francis Kéré rencontre Christoph Schingensief à Berlin en janvier 2009, il pense que le projet d'un opéra en Afrique est une plaisanterie. Les échanges et les discussions avec Schingensief persuadent Francis Kéré de la faisabilité d'un équipement artistique au Burkina Faso qui aurait un impact direct sur les populations locales et un effet boomerang en questionnant la conception d'un équipement public européen tel qu'un opéra.

⁷ *ibid.*, p. 32.

2. L'UTOPIE DU « VILLAGE-OPÉRA »

2.1 LA VISION DU SCÉNOGRAPHE CHRISTOPH SCHLINGENSIEF

Christoph Schlingensiefel naît en Allemagne, à Oberhausen en 1960. L'artiste allemand est éclectique, réalisateur, metteur en scène et acteur. Grâce à ses œuvres engagées dans les débats culturels et politiques allemands, il a reçu de nombreuses distinctions, la dernière en date étant le Prix Helmut-Käutner en 2010. Christoph Schlingensiefel se sait condamné par un cancer du poumon. C'est en 2008 qu'il décide de bâtir son plus grand projet, « l'œuvre de sa vie » : un opéra en Afrique. L'œuvre deviendra, dit-il, un témoignage de son existence sur terre. L'artiste veut marquer son temps par une nouvelle manière de penser un monument. Sa mort deviendra alors le commencement d'une impulsion qui permettra au projet de perpétuer sa mémoire. Comment peut-on penser un « monument » aujourd'hui au Burkina Faso? Pour nous, le village-opéra représente une nouvelle manière de penser un « monument » contemporain dans un contexte où les besoins primaires de subsistance, de la vie, sont primordiaux. On traite l'idée de « projet utopique ». Considéré comme l'enfant terrible du monde artistique allemand, souvent contesté pour ses interventions provocatrices et dénonciatrices, Schlingensiefel mettait l'Allemagne dans une position délicate. Quel type de culture l'Allemagne peut-elle exporter en Afrique ? L'image de l'Allemagne aux mains de cet artiste incontrôlable, inquiétait l'audience.

Le portrait de Schlingensiefel est construit sur la base des démarches et postures qui l'inspirèrent. Schlingensiefel cite la « sculpture sociale » de l'artiste Joseph Beuys, réinterprète l'« action scénique » du musicien Luigi Nono. Grâce à lui, je me suis plongée dans le Fitzcarraldo de Werner Herzog pour pouvoir imaginer l'impact d'un univers musical sur un autre continent. Les questions de société sont au centre de sa démarche. Pour Christoph Schlingensiefel, l'art doit mettre en scène la vie. Cet engagement est inspiré des œuvres de Joseph Beuys (1921-1986). Au moment où de nombreux de ses contemporains s'orientent vers l'« abstraction totale » dans l'art, Joseph Beuys pense que toutes les formes du travail humain peuvent être perçues dans leur dimension créatrice. « Chaque personne est un artiste⁸ ». La citation résulte de l'idée

⁸ DOLEVICZENYI-LE PAPE Isabelle, « Joseph Beys : l'esthétique du reliquaire », in *L'esthétique du deuil dans l'art contemporain allemand: du rite à l'épreuve*, Harmattan, 2009, p. 87.

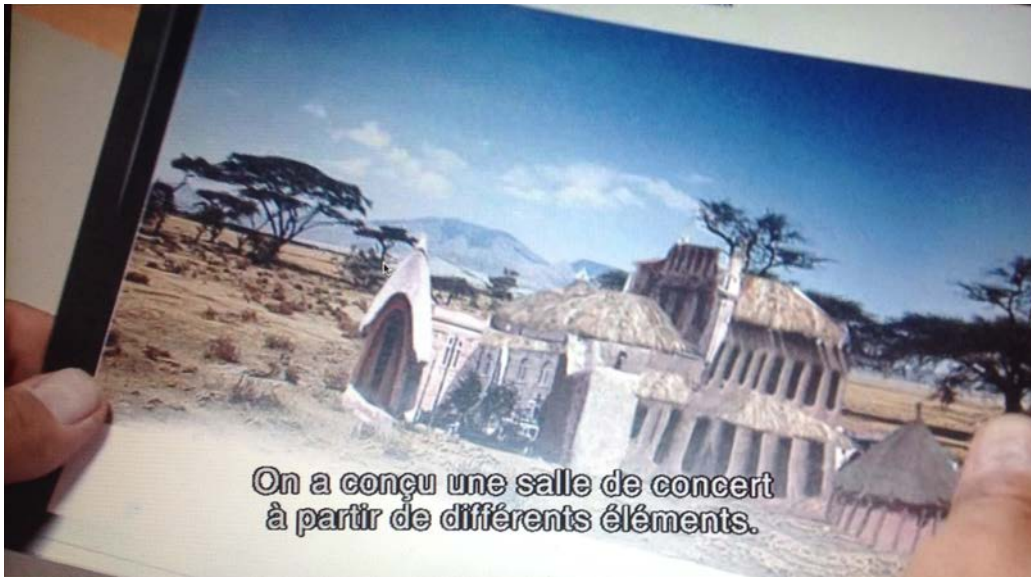
que l'activité des hommes construite sur la base de leurs histoires aux travers des institutions est source de création. L'art ne doit pas être seulement réservé à une minorité d'individus désignée par la classe bourgeoise. L'acte créatif doit être accessible à tous. Ce concept élargi de l'art, sortant des œuvres classiques de son époque, intègre la dimension créatrice du travail humain. Se détachant de toute idéologie capitaliste ou communiste, Beuys s'intéresse à la relation entre les hommes et les politiques, c'est ainsi qu'il définit le concept de « sculpture sociale ⁹ » en tant qu'œuvre totale. Un processus social créatif ambitionnant de réconcilier l'individu et son environnement. Il produit de nombreux dessins, sculptures et performances. Influencé par l'art du « happening¹⁰ » venu d'Amérique dans les années 1950, Beuys produit avec le groupe international « fluxus » une série de performances. Il met l'accent sur l'art en action et moins sur l'œuvre d'art elle-même. La datation de nombreuses de ses œuvres par durée, illustre cette démarche basée sur un processus : l'œuvre évoluant avec le temps. Beuys inscrit ses oeuvres dans l'histoire traumatique de l'Allemagne en interrogeant la question du souvenir. Quelle forme le souvenir doit-il prendre? Ainsi, il fabrique des souvenirs collectifs à valeur exemplaire pour la société, l'objectif étant d'affecter et de transformer la société. Il travaille sur la construction et la transformation du lieu, réinventant et réinterprétant des espaces par le biais d'objets ou de dispositifs qui changent toute la symbolique du lieu.

Porté par cette conception de l'art pour tous, Christoph Schlingensief pense le village-opéra dans ce sens nouveau élargi. Il déclare pour justifier son choix du Burkina Faso : « Ici, le monde fonctionne différemment. L'art a plus à offrir que «l'art pour l'art». Dans sa forme idéale, l'art est un organe qui se développe à partir de la vie, tout en générant de nouvelles énergies¹¹ ». C'est dans cet esprit qu'il alla à la recherche d'un site idéal en Afrique. Après avoir visité de nombreux pays, tels que le Cameroun, la Namibie, le Mozambique et rencontré différentes personnalités des pays, il n'est toujours pas satisfait. Il fallut la rencontre avec l'architecte Diébédo Fancis Kéré en janvier 2009, pour que Christophe Schlingensief décide que son projet d'édifier un opéra en Afrique sera réalisé au Burkina Faso. Il est séduit par la démarche de l'architecte burkinabé.

⁹ *ibid.*, p. 87.

¹⁰ Indépendamment de référents artistiques classiques, le « happening » est une intervention artistique sans public, seul les intervenants valorisant l'art en action.

¹¹ DAHRENDORF Sibylle et SCHLINGENSIEF Christoph, *op. cit.*, 46:04 min.



7. Christoph Schlingensief explaining the representations in collage to the Burkinabé authorities

Source : DAHRENDORF Sibylle et SCHLINGENSIEF Christoph, *Knistern der Zeit. Christoph Schlingensief und sein Operndorf in Burkina Faso*, Perfect Shot Films Produktion, 2012, 13:18 min.

2.2 LA RECHERCHE D'UN SITE IDÉAL

Le challenge de construire un rapport réciproque entre cultures européennes et cultures africaines, que les deux hommes se donnent, a comme effet de transformer radicalement le rapport jusqu'alors unilatéral. Il s'agit d'affirmer la contribution des Africains à la culture européenne en réinterrogeant la notion d'opéra. Selon Schlingensief: «En Afrique, j'ai toujours trouvé tout beaucoup plus direct, tangible. Parfois c'était si difficile que j'ai tout de suite voulu partir, revenir à ma coquille d'escargot allemande. Le sentiment de sécurité est différent. Quand j'étais en 2009 à la recherche d'un lieu pour le village-opéra et que je suis venu au Burkina Faso, j'ai expérimenté la sécurité à l'état pur¹²».

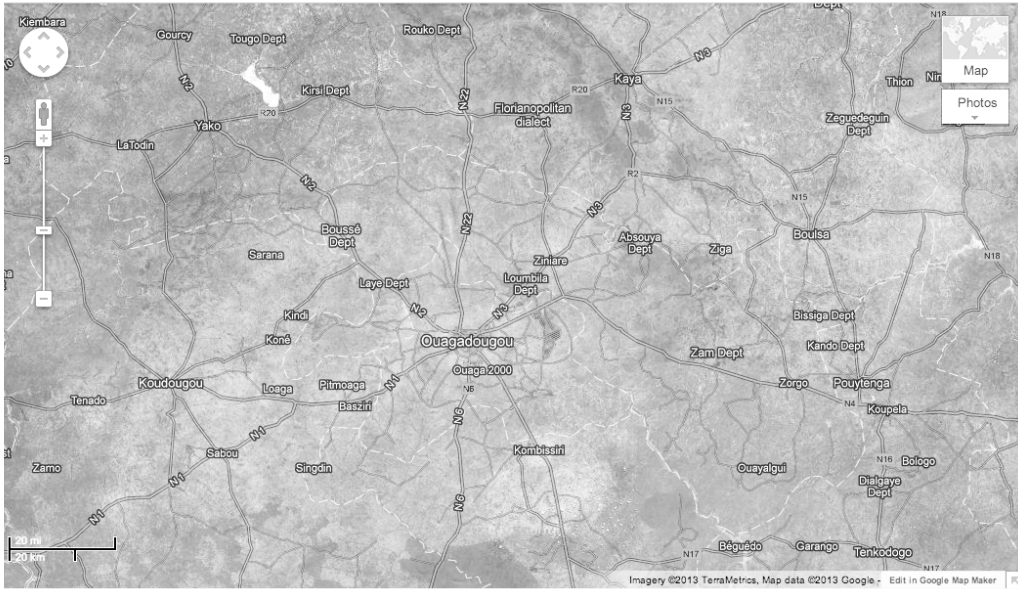
Il n'y pas de plan, disent-ils, l'objectif est d'apprendre de l'Afrique. En janvier 2009, les deux protagonistes arrivent au Burkina Faso. C'est à partir de ce moment-là, grâce à la confrontation avec les conditions réelles du pays que la vision va commencer à se transformer en projet réel. Les rencontres des autorités locales officielles tels que des membres des ministères permettent d'inscrire le projet dans un projet d'équipement métropolitain. Christoph Schlingensief présente les collages (fig. 7), la maquette de l'opéra, et son programme flou de déploiement avec des structures éducatives, de santé, des modules de restauration et de résidence. Et il conclura sur une demande : « Mon rêve est de trouver un endroit, avec votre aide, qui soit assez central pour que les gens puissent s'y rendre sans frontières, sans obstacles. Que tout le monde puisse y aller. Voilà mon idée ¹³». L'audience approuva le projet d'un complexe dédié à la promotion artistique, un Reemdoogo¹⁴.

La première hypothèse de site propice à recevoir le projet était un territoire intercalé entre des parties loties et des parties non-loties de Ouagadougou. Le projet aurait alors été comme une suture entre ces deux modes opératoires de fabrication du territoire : l'un spontané, l'autre planifié. L'idée de réconcilier la fabrique informelle des populations et le tracé formel

¹² Traduction de VERY Françoise de l'allemand : «*In Afrika fand ich immer alles viel direkter, greifbarer. Manchmal war es so hart, dass ich gleich wieder abreisen wollte, zurück ins deutsche Schneckenhäuschen. Aber Geborgenheit sieht anders aus. Als ich 2009 auf der Suche nach einem Ort für das Operndorf Afrika nach Burkina Faso kam, habe ich Geborgenheit in reiner Form erlebt.*», <http://www.operndorf-afrika.com>.

¹³ DAHRENDORF Sibylle et SCHLINGENSIEF Christoph, *op. cit.*, 13:29 min.

¹⁴ En moore, « reemdoogo » signifie une maison dédiée à la promotion des arts du spectacle.



8. Localisation du site de projet
Source : Google earth

9. Vue aérienne du village opéra en 2010.
Source : Kerearchitecture

des aménageurs, séduisaient les acteurs : construire un équipement qui pourrait être alimenté par les deux modes de pensée. L'idée fut abandonnée. Le traumatisme des inondations du 1^{er} septembre 2009 était toujours présent. Le site choisi faisait partie d'un territoire qui avait été entièrement inondé. De nombreux mois plus tard, les habitants étaient toujours en train de reconstruire leurs maisons. Comment dans ces conditions les populations allaient-elles recevoir le projet ? N'allaient-elles pas interpréter que l'Etat prenait leurs préoccupations de reconstruction comme moins important qu'un équipement culturel ? Etait-ce l'urgence du moment ? Même si l'intention était tout autre et que le projet pouvait devenir justement une aide pour les populations sinistrées. En plus de concilier loti et non-loti, le projet aurait pu concilier l'urgence de la reconstruction et l'inscription de cette reconstruction dans un processus plus durable. Mais, le projet allait-il « germer » ? Le souhait de l'implication des populations attendue par les deux projeteurs allait-il se réaliser? L'expérimentation représentait un risque majeur car les habitants étaient au premier rang. Donner la possibilité au germe de prendre signifie mettre les populations au cœur du projet. La catastrophe des inondations avait donné une autre dimension au projet. Schlingensief et Kéré décidèrent de développer un moyen d'aider les gens pour la reconstruction nécessaire après les inondations de 2009. Pour cela, des modules d'habitation seront proposés comme prototypes expérimentant des systèmes spatiaux et constructifs accessibles aux populations les plus démunies. Pour garder une liberté d'expérimentation, le site idéal ne pouvait pas être un lieu exclusivement conditionné par les préoccupations des populations sinistrées. Il s'agissait de penser autrement les choses : accéder à la liberté que la nouveauté peut produire, et réfuter la restriction que le conformisme entraîne. La décision, pour difficile qu'elle fût, les acteurs tranchèrent pour un site dans un lieu moins soumis aux contraintes de l'urgence de l'habitat. Pour la bonne marche du projet, on s'écarta de cette hypothèse.

La maquette de l'opéra proposait un édifice de 28 mètres de diamètre. Ayant en tête le gabarit du dispositif, ils repartirent visiter d'autres lieux. Le territoire recherché devait être assez vaste pour accueillir l'opéra et son déploiement. Les visites permettaient aux deux projeteurs d'accorder leur concept à des réalités environnementales. Ils se questionnaient sur les conditions climatiques de la région de Ouagadougou, telle que la spécificité des grandes chaleurs en saison sèche et des vents violents durant la saison des pluies. Ils étudiaient les ressources à proximité et ce qu'il faudra fournir, ainsi l'eau et l'électricité. Au fur et à mesure des visites, leurs attentes se précisaient. Christoph Schlingensief voulait un site avec

plus de végétation, en retrait des nuisances sonores, mais accessible aux populations. Ses orientations conduisirent l'Etat à proposer un site à Laongo dans la commune de Zinaré, à 30 km de Ouagadougou. Découvrir le site pour le mettre en scène fut comme emprunter un « chemin mystique ». Il associait le lieu à un paysage lunaire, où le relief permettrait de gravir des collines. Il pouvait alors envisager l'implantation de l'opéra et le déploiement des équipements annexes. Tout trouvait sa place, et au loin, on trouvait des groupements d'habitat villageois qui eux aussi seraient intégrés dans des projets futurs. Néanmoins, la distance par rapport au centre-ville de Ouagadougou les préoccupait. C'était une évidence pour tous que le site était idéal par ses attraits environnementaux. Entourés de la nature, et des sculptures taillées dans la roche par des artistes de la région, un écosystème artistique était réveillé. A proximité, les villageois pourraient bénéficier de l'impulsion du projet qui les entraînerait dans un nouveau processus de développement. L'implantation de l'équipement métropolitain faisait en quelque sorte de Loango un village-centre que les aménageurs projetaient dans le SDAGO où plusieurs pôles de développement étaient prévus dans les villages environnants de la ville de Ouagadougou. Les village-centres auraient comme vocation d'activer une dynamique locale en proposant de nouvelles trames loties recevant des équipements de villes mais aussi accueillant des populations des territoires non-loties de la capitale. C'est à partir de ce moment-là que le concept prit forme. Du concept d'opéra africain ou de *Reemdoogo*, en langue more, il devint « village-opéra » et « *Operndorf Afrika* » en allemand.

Un travail de projection scénique débuta. A partir des dialogues de Christoph Schlingensiefel et du travail de Francis Kéré sur le site de Loango, le projet commença à prendre corps. Les scénarios testent des positions pour l'édifice en tant que dispositif. Les deux protagonistes expérimentent une variété d'angles de vue selon le relief. Ainsi, sur un point bas : « Tu verras des pilotis en bois. C'est pour ça qu'on les met. On verra une grande construction », confirme Francis Kéré. Et sur un point haut : « Tu verras tout ce qu'il y a au-dessus ¹⁵», affirme Francis Kéré : « Voilà ce que tu verras ¹⁶», en s'aidant d'images de synthèse imprimées sur papier. L'architecte construit un parcours séquentiel alimenté d'effets sensoriels : « D'ici, on voit les maisons et la curiosité augmente. Tu emprunes ce chemin, tu montes les marches, puis

¹⁵ *ibid.*, 25:32 min.

¹⁶ *ibid.*, 25:32 min.

tu montes et tu arrives à destination. Voilà l'effet qu'on doit obtenir¹⁷». Le scénographe se projette comme usager : « Une fois qu'on aura les maisons, l'école, les plantes, le café... [...] Je fais le tour en voiture, je me gare là, je passe par là, et je suis au paradis¹⁸». Pour Francis Kéré, l'édifice-dispositif génèrera un processus qui se « développera doucement ». Ce processus définira des phasages temporels qui s'étaleront sur vingt ans.

La synchronisation du concept et du site qui permet l'émergence de dispositifs spatiaux s'alimente aussi de la rencontre avec les populations des villages environnants. Ainsi, comme nous l'avons évoqué précédemment, le germe prendra et se rendra autonome à la condition que le village-opéra soit accepté par les autochtones. Les propos du film documentaire « *Knistern der Zeit. Christoph Schlingensiefel und sein Operndorf in Burkina Faso* », témoigne de cette importance. Moussa Diallo, un habitant nous raconte : « Nos arrière-arrière-grands-parents vivaient ici. Il y a très longtemps. En des temps aussi anciens que ce baobab. Il y a près de 300 ans. Les arrière-arrière-petits-enfants vivent ici. Nos ancêtres ont été les premiers à s'installer ici. On a appris qu'ils voulaient construire quelque chose. On ne sait pas quoi. Donc on ne peut pas en dire plus. On voit qu'ils commencent à construire quelque chose.¹⁹»

Une femme de la famille Sidibé réagit : « On nous a dit qu'il y aurait des maisons et des classes. Nos enfants iront à l'école. Ils feront des films qu'on pourra regarder. L'école nous aidera et aidera nos enfants. Les films apprendront de nouvelles choses à nos enfants. C'est une bonne nouvelle.²⁰ » Un autre membre de la famille Sidibé rajoute : « Le projet qu'ils font est très bien. [...] Tu pourras aller à l'école et surveiller les animaux. Tu pourras faire les deux. [...] Il y a très peu à faire, par ici. Il n'y a d'emplois que pendant la saison des pluies. Alors, la nature nous aide²¹ ».

¹⁷ *ibid.*, 25:42 min.

¹⁸ *ibid.*, 26:05 min.

¹⁹ *ibid.*, 30:13 min.

²⁰ *ibid.*, 48:38 min.

²¹ *ibid.*, 53:44 min.

Les propos révèlent l'attente des habitants vis-à-vis de ce projet. L'acceptation est conditionnée par l'épaisseur d'un lieu déjà habité depuis des générations et les empreintes coutumières qui en résultent. Les conditions de vie en milieu rural sont très difficiles, le climat est un frein aux initiatives individuelles. Les structures éducatives et de santé sont inexistantes.

2.3 VIA INTOLLERANZA II : L'ACTION SCÉNIQUE COMME OUTIL DE PROJET

Christoph Schlingensief, enfant construisait un théâtre automatique en plaçant des figurines sur un disque vinyle en marche. La scénographie était rythmée par le vinyle en mouvement, l'histoire se construisait au hasard de la structure instable. Quand Schlingensief met en scène *Via Intolleranza II*, il s'inspire de cette démarche où l'instabilité est reproduite d'une part par la substance créative des artistes, et d'autre part grâce à l'histoire du lieu. Pour lui, le site est marqué par endroit comme le sont des « encoches » nettes à l'écoute d'un vinyle. Le scénographe alors formule la métaphore du grésillement du temps. *Via Intolleranza II*, devenait alors l'un des outils dans le processus de conception.

La pièce met en scène une version modernisée de « *Intolleranza* », une pièce scénique de Luigi Nono (1924-1990). La première représentation eut lieu en 1961 à la Biennale de Venise, c'est une œuvre de référence de l'opéra européen du XXème siècle qui représente une déclaration politique contre le racisme, l'intolérance et le pouvoir d'État. Luigi Nono a voulu créer de la musique socialement engagée, qui ne se limite pas à l'esthétique-artistique des formes, mais à un impact direct sur le public. Il a appelé son opéra « action scénique », où voir est tout aussi important qu'écouter. Quand Schlingensief traduit *Intolleranza* dans un contexte burkinabé, la pièce devient une plateforme conceptuelle interactive pour faire émerger cet univers bien particulier du projet village-opéra. La pièce jouée par des artistes européens et burkinabé raconte l'utopie du village-opéra. C'est l'histoire du scénographe luttant contre la maladie, et la mise en scène de sa mort. Il témoigne aussi des réalités traversées entre l'Afrique et l'Europe. D'autres aussi, raconte leur vision du village-opéra : des hommes, des femmes, des enfants. L'une propose de planter de belles fleurs, une autre de tagger les murs, et le garçon nous ouvre la porte de sa nouvelle école. *Via Intolleranza II* reconstruit l'imaginaire de ce

monde artistique superposant des rêves, des ambiguïtés naissent. Schlingensief met l'accent sur les conflits sociaux. *Via Intolleranza II* aborde des questions de différences culturelles : pourquoi les occidentaux ont sans cesse besoin d'aider le continent africain tout en étant incapables de critiquer leurs propres modes de vies?

La pièce se lit comme une superposition de projections sur écrans, de textes, de sous-titres, de dialogues en plusieurs langues, d'images vidéo, de sons, de musique et de performances. Les outils numériques et les rythmes traditionnels emportaient les spectateurs dans des séquences jouées sur scène ou des projections d'images mouvantes tournées sur le site de Loango. *Via Intolleranza II* fut la dernière pièce de théâtre mise en scène par Schlingensief. Après avoir été répétée à Ouagadougou et à Berlin, le spectacle fut présenté à Bruxelles, Hambourg, Vienne et Munich.

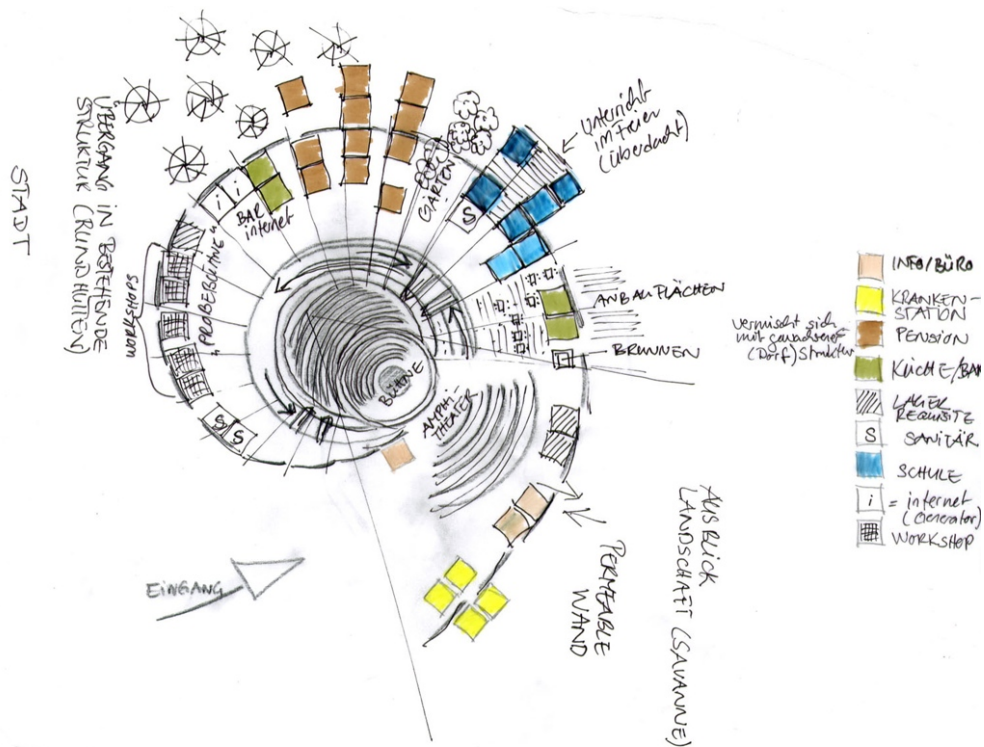
Cette nécessité de construire une plateforme de dialogues entre différents acteurs pour montrer que le projet naît de discussions et de collaborations est aujourd'hui visible sur le site internet du projet *Operndorf Afrika*²². La présence sur le site des noms des membres des conseils allemand et burkinabé, artistes et de politiciens, montrent cette volonté démocratique pour la bonne poursuite du projet.

3. LE VILLAGE-OPÉRA COMME DISPOSITIF DE VIE

3.1 DU CONCEPT À LA PROPOSITION CONTEXTUALISÉE

La métaphore de la coquille de l'escargot dessine un tracé en forme de spirale. La figure marque le territoire pour organiser les éléments du projet comme le ferait une grille. Ce système organique a pour but d'orienter le territoire en générant des transformations progressives. Ce système propose des formes hybrides qui par la suite deviendront des formes locales et autonomes. Le schéma-concept esquissé par Francis Kéré nous livre un principe de déploiement. Le point d'ancrage est l'édifice-dispositif. L'opéra est de forme circulaire avec une paroi de 15 mètres de hauteur. Les éléments de la scène et de la salle ont

²² <http://www.operndorf-afrika.com>.



10. La pièce de théâtre : Via Intolleranza II

Source : DAHRENDORF Sibylle et SCHLINGENSIEF Christoph, *Knistern der Zeit. Christoph Schlingensief und sein Operndorf in Burkina Faso*, Perfect Shot Films Produktion, 2012, 82:18 min..

11. Principe de déploiement du village-opéra et programmation

Source : Kerearchitecture

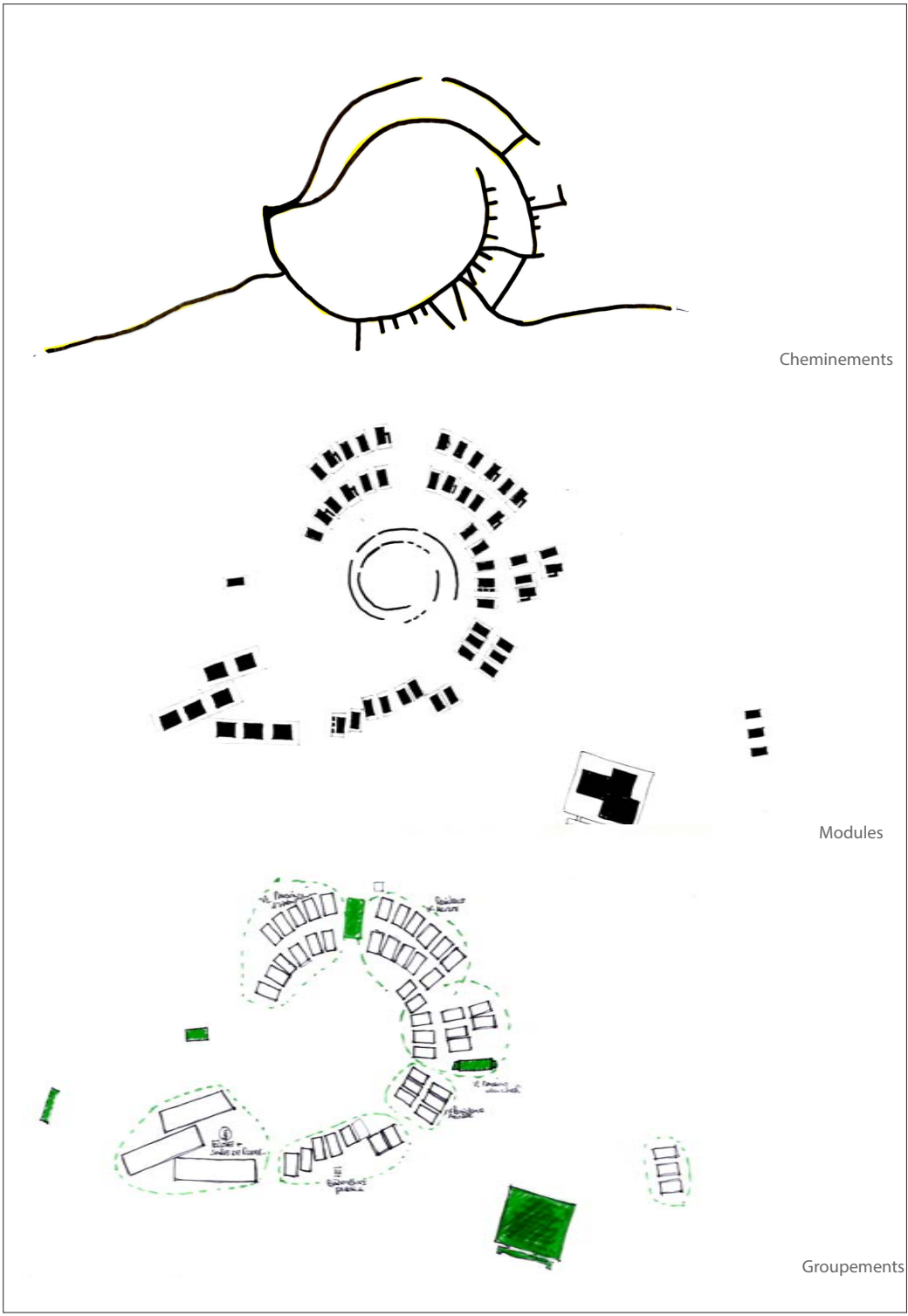
été récupérés d'une installation théâtrale en Allemagne qui n'a pas été réutilisée par la suite. Au centre, l'opéra active le déploiement des équipements complémentaires. Son schéma tout d'abord installer les équipements ressources (eau/électricité/école) et ensuite, grâce à la liberté qu'il offre, des typologies variées d'habitat pourront s'implanter.

Nous retrouvons comme composants programmatiques l'école et la salle de musique qui comprend trois bâtiments principaux, les modules fonctionnels où l'on retrouve les bureaux, les modules médiatiques avec le studio de musique, de cinéma, de photographie et les modules d'habitations réservés pour les maisons d'hôtes, l'antenne médicale ainsi que les modules de restauration pour la cantine, le terrain de football, des trames de lotissement et la maison du chef de village.

Aujourd'hui, des éléments du village-opéra tels que l'école, des cellules d'enregistrement, des résidences d'artiste, des blocs de restauration, le centre de santé ont été édifiés. La délimitation de l'édifice-dispositif avec l'arrivée des conteneurs marque le territoire et initie le projet. C'est un projet sur 20 ans, confie Francis Kéré, des phasages se succéderont conditionnés par les moyens financiers²³. Il se laissera aussi orienté par les appropriations des populations locales : un village à croissance organique dédié à la musique, aux artistes et aux enfants, en plein coeur du Burkina se développera.

L'engagement de Francis Kéré est aussi celui de la formation des maçons et artisans dans le processus projectuel à travers le chantier. Selon son habitude, Francis Kéré construit avec la communauté, ici il construit avec les artisans des villages environnants. Les briques sont produites sur place, ainsi que les charpentes métalliques. Il utilise des matériaux locaux, avec ce qui est déjà-là, à disposition, et présents dans le quotidien des villageois. Le seul élément

²³ « Christoph Schlingensiefel décède à 49 ans. Son ami bâtisseur, plus que jamais déterminé « à concrétiser son rêve », parvient alors à mobiliser encore un peu plus les bailleurs de fonds que sont le Goethe Institut, la Fondation fédérale culturelle et le ministère des Affaires étrangères allemands, qui lui accordent 1,1 million d'euros de financement public. Récemment, de multiples donateurs privés ont doté le projet de 600 000 euros. « Mais il faut encore trouver « 2 à 3 millions d'euros supplémentaires » pour construire la pièce maîtresse du projet ». PITROIPA Abdel, « Diébédo Kéré, l'architecte de l'harmonie sahélienne », article de Jeune Afrique paru le 15 mars 2013. <http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subsaaharienne/15936-diebedo-francis-kere-larchitecte-de-lharmonie-sahelienne.html>.



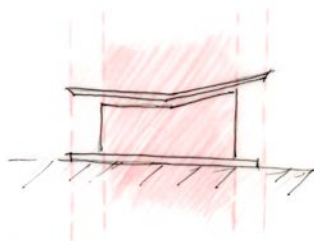
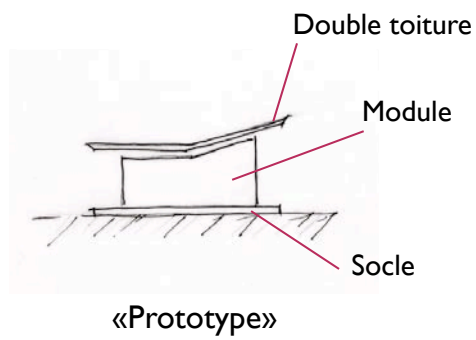
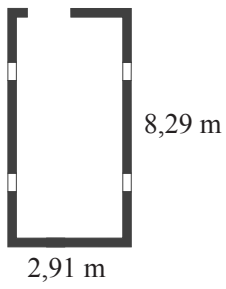
12. Shématisation du concept de l'escargot
 Source : re-dessin de l'auteur à partir du plan masse du village-opéra (Kearchitecture)

venant de l'extérieur est la structure pour l'opéra. Jusqu'ici les conteneurs sont fermés, et pourtant le projet commence à vivre.

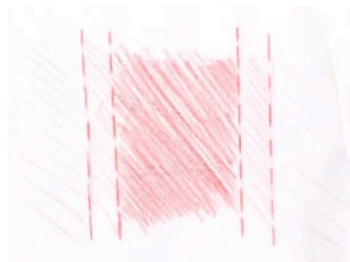
3.2 MODULARITÉ, VARIATION TYPOLOGIQUE ET ESPACE D'ENTRE-DEUX

La répétition d'un module de base (8,29m x 2,91m) présent sur le plan, montre l'expérimentation que Francis Kéré développe. Déjà présent dans son premier projet de l'école de Gando, le dispositif formé par un module de base comprend trois éléments : le socle, le bloc de base, la toiture décrochée (Fig.13). Ce dispositif articulant ces trois éléments définit un système spatial et constructif. Il peut être aussi bien utilisé pour la conception de petites constructions que pour de grands équipements. Pour les édifices du « village-opéra », Francis Kéré reprend le dispositif expérimenté pour l'école de Gando avec deux nouvelles dimensions architecturales : l'organisme spécifique pour les spectacles et la relation au territoire. Nous avons vu comment la recherche du terrain pour le « Reemdoogo » a été difficile. Et comment l'idée du schéma en spirale pour l'organisation semble au contraire être facilement née et réalisée grâce à l'expérience de l'école de Gando qui offrait un modèle de relations édifices-interstices. Les interstices entre les cellules génèrent des usages communs et partagés : chaque module dispose de son espace de déploiement, certains modules rapprochés mutualisent l'espace en partageant le même socle, c'est l'exemple des cantines qui viennent créer une terrasse commune. L'étude des petits modules du village-opéra montre la déclinaison en trois typologies (Fig.15) : le module simple, le module se déployant horizontalement avec de petits équipements, et le module se développant verticalement en prenant de la hauteur. A l'issue de l'exercice de décomposition des trois déclinaisons typologiques, nous observons que le dispositif fonctionne selon deux procédés, l'imbrication d'intériorités permettant les passages successifs de « dedans-dehors » et le rayonnement sur l'extérieur ondulant des espaces du plus intime au plus partagé (Fig.14). Ces procédés sont visibles à la grande échelle comme une progression d'éléments du plus artificiel au plus naturel, du plus humanisé au plus sauvage, en passant par différentes phases de domestication.

Le prototype ainsi défini présente trois imbrications d'intériorité ou trois rayonnements sur l'extérieur. Le travail de conception, ajustant des dimensionnements, la variété des distances



«Espaces intermédiaires»



«Gradation dedans-dehors»

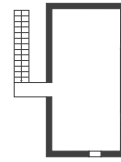
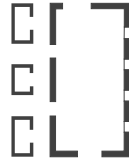
- 13. Le prototype : socle-module-double toiture
- 14. Le prototype : relation intérieure-extérieure
- 15. Trois déclinaisons typologiques (page droite)

Source : re-dessin de l'auteur à partir des documents du projet village-opéra (Kearchitecture)

Simple

+ Equipements

+ Hauteur



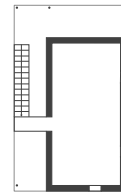
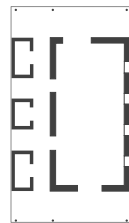
Éléments modulaires



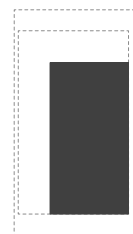
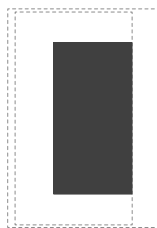
Socle



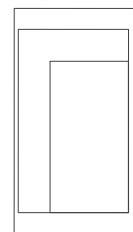
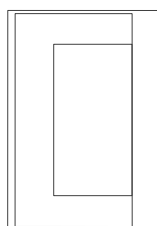
Toiture



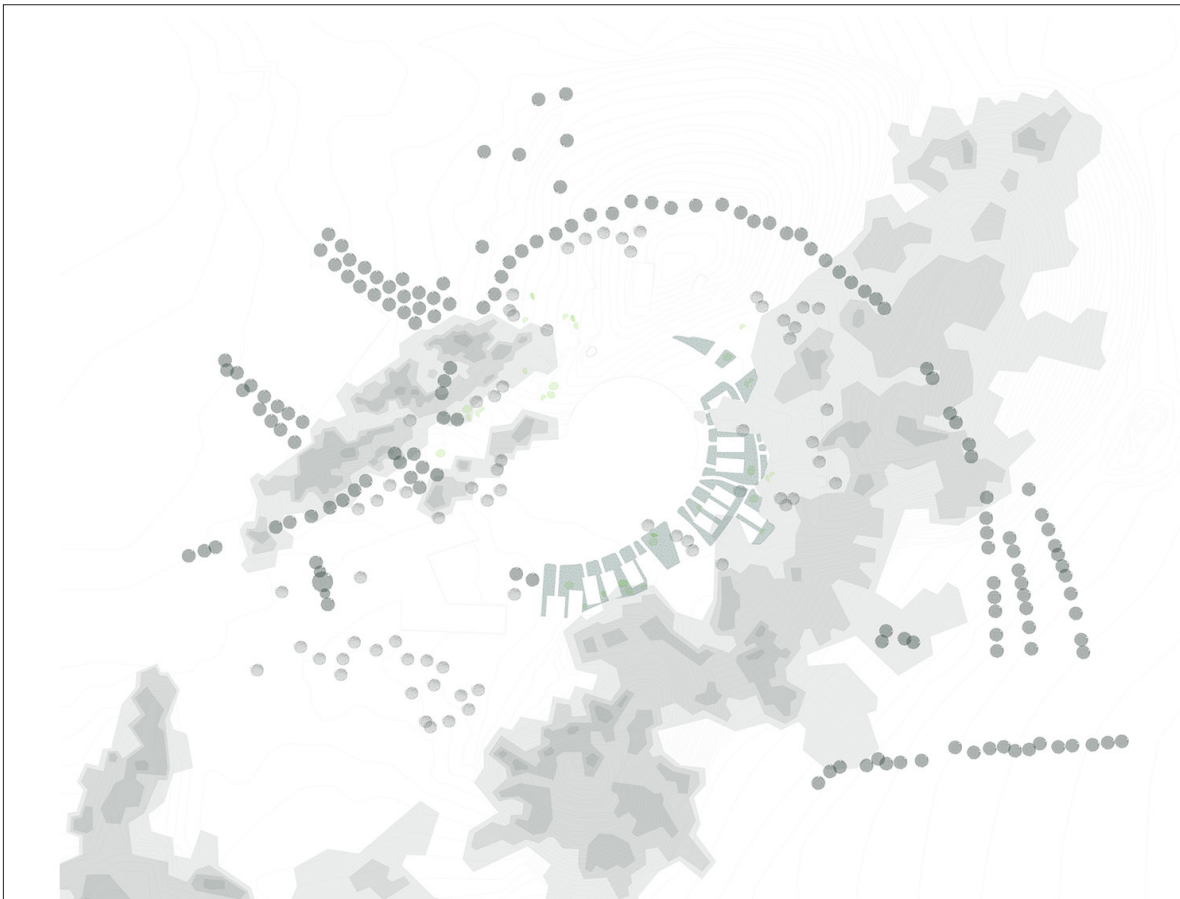
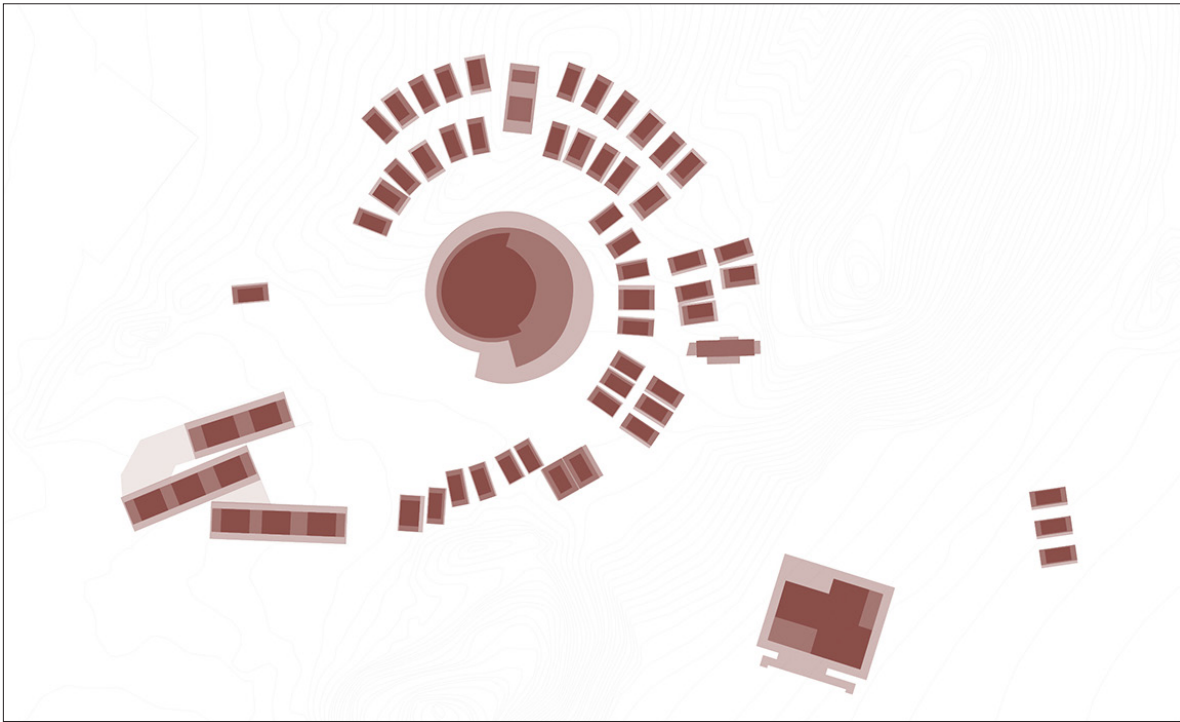
Structures



Rayonnement



Imbrication



16. Gradation d'intimité des modules

17. Structure végétale et relief

Source : re-dessin de l'auteur à partir des documents du projet village-opéra (Kerearchitecture)

230 - Projet "Operndorf Afrika"

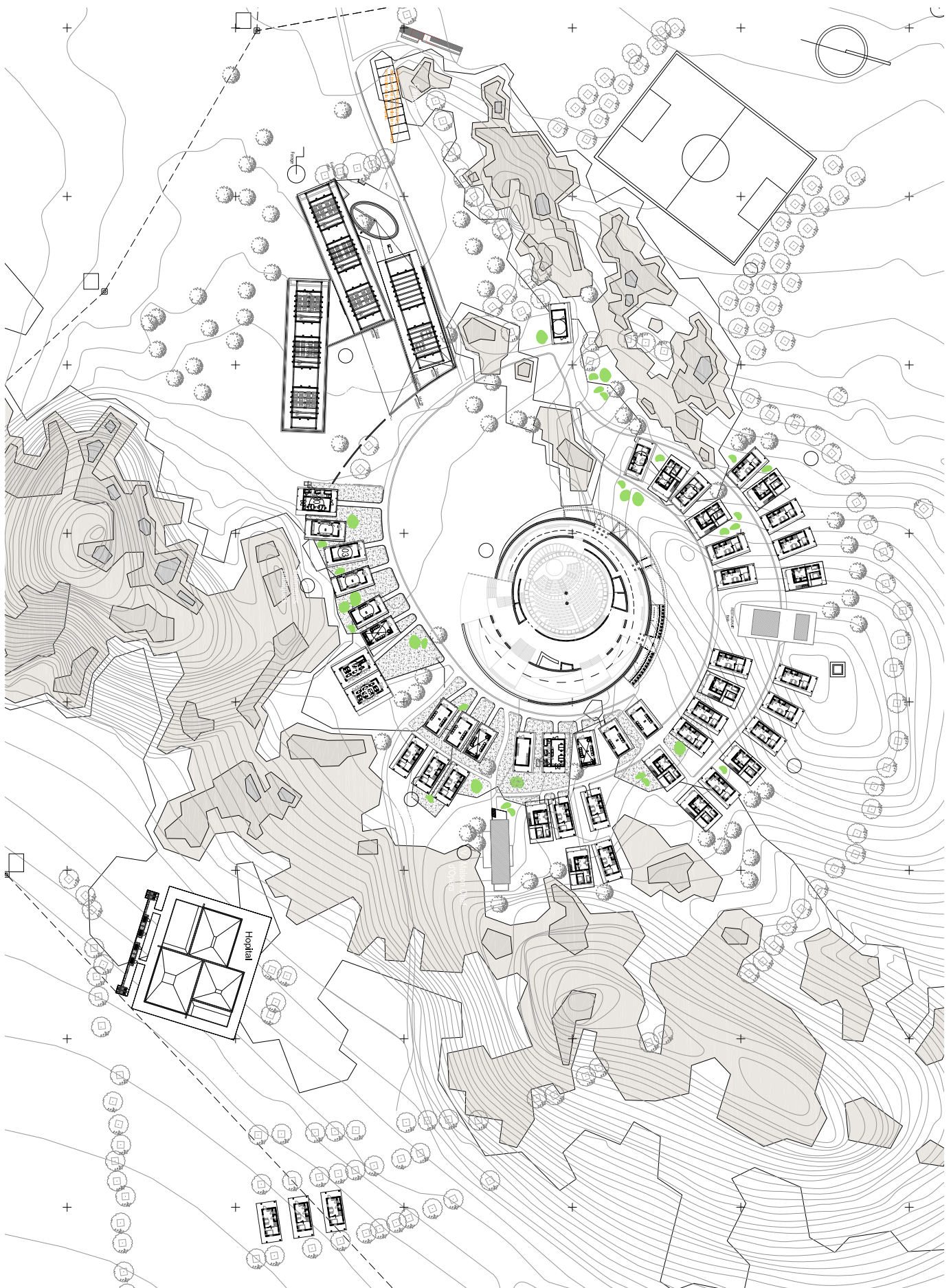
entre les modules, les espaces ouverts entre les groupements, reconstruit un territoire d'intervalle. Intervalle que l'on associe à des interstices spatiaux de différentes échelles de relation variant du plus intime au plus partagé, proposant des « justes distances » à la fois à dimension métrique et symbolique.

Les modules sont diffus et rythment le territoire. Cette dispersion génère de petits interstices destinés à divers usages. Ils sont organisés en groupement programmatique, des ensembles articulés avec de plus grands interstices définis soit par des espaces vides ou des équipements repères tels que la maison du chef du village et le restaurant. La lecture du plan que nous proposons est un territoire composé d'emboîtement d'échelles de relations. C'est ce que nous allons essayer de démontrer par la suite, en redessinant les dispositifs spatiaux du projet. Nous verrons la dispersion des modules définissant des intervalles plus ou moins rapprochés, créant des espaces de terrasses plus ou moins partagées ou communes. Les groupements plus ou moins distancés créent des placettes, des places et des esplanades. Pour nous, le village-opéra crée un socle environnemental pour asseoir un écosystème de vie et de production. Tout en préconisant des systèmes constructifs et des petits espaces économes en ressources.

3.3 L'UTOPIE COMME ATTITUDE DE PROJET

Cette vision d'un opéra au coeur de la brousse, nous rappelle le film de Werner Herzog²⁴ intitulé *Fitzcarraldo* dans lequel un baron du caoutchouc rêve d'édifier un opéra en plein coeur de l'Amazonie. L'oeuvre de Werner Herzog décrit la passion d'un homme pour l'opéra. À l'aide de son phonographe, le personnage, Fitzcarraldo partage sa passion. Mais pourquoi ce partage de son amour pour l'art ne se résume pas simplement à l'écoute, pourquoi une volonté de consacrer un lieu dédié à la musique, retiré dans un milieu hostile? Tout au long du film, Fitzcarraldo centre toute sa vie sur cette utopie, celle de faire vivre un espace d'écoute et de création : accorder un paysage brut et sa passion. Dans cette oeuvre, Werner

²⁴ Werner HERZOG est né à Munich en 1942, réalisateur, metteur en scène, et acteur allemand, qui représentait le nouveau cinéma moderne des années 1960-1970. Il réalise de nombreuses fictions, documentaires, courts et longs métrages, parmi les plus connues : *Aguirre, der Zorn Gottes* (Aguirre, la colère des dieux, 1972), *Jeder für sich und Gott gegen alle* (L'énigme de Kaspar Hauser, 1974), *Nosferatu: Phantom der Nacht* (Nosferatu, fantôme de la nuit, 1979), *Fitzcarraldo* (1982), *Cave of Forgotten Dreams* (La grotte des rêves perdus, 2010)..



18. Plan du village-opéra

Source : re-dessin de l'auteur à partir des documents du projet village-opéra (Kerearchitecture)

Herzog définit l'utopie comme une idée folle mais bien concrète dans sa réalisation des actions où l'inattendu est un ingrédient majeur. Le protagoniste ne donne aucune limite à ses investigations. À l'aide des autochtones, il va même jusqu'à élever son cargo pour traverser une colline. L'utopie laisse place à la surprise, à des scénarios inattendus, une expédition, une aventure, une découverte. L'inconnu devient un atout dans le processus de création et d'innovation. Cette démarche est en opposition avec une autre oeuvre de Werner Herzog «*Aguirre, la colère des dieux*», où une expédition en Amazonie est entreprise dans un autre rapport avec les autochtones (des esclaves). Ces explorateurs se retrouvent dans un territoire hostile dont il leur semble que le seul moyen d'échapper est de retrouver un monde de civilisation qui leur ressemble, un campement européen. La folie ne vient pas de la finalité de l'expédition comme dans Fitzcarraldo, mais dans la manière dont l'expédition est entreprise et vécue : indépendamment de la réalité environnementale et locale. En collaborant avec les autochtones, Fitzcarraldo intègre les composantes locale et environnementale, physique et humaine.

Christoph Schlingensiefel confronte l'utopie à l'environnement. La pauvreté et les inégalités sociales frappantes en Afrique, l'amènent à s'interroger sur la possibilité d'offrir une multiplicité de scénarios de vie. Ainsi, il entreprend la même démarche utopiste que Fitzcarraldo. L'utopie étant la finalité, pour ce faire les phasages bien concrets du projet utopiste amènent à construire un projet bien réel. Ce projet utopique devient dialogue entre les différents acteurs : le scénographe, l'architecte, les autorités, les artistes, les habitants²⁵.

Il est intéressant de faire un rappel sur la notion d'utopie. Utopie du grec Utopia («en aucun lieu»), est un mot créé par Thomas More²⁶ en 1516. Le premier livre de l'ouvrage se présente comme une narration entre trois interlocuteurs qui débattent sur des thèmes fondamentaux de la société du XVIe siècle. Le dialogue est ainsi articulé selon trois figures: Thomas More, Pierre Gilles, Raphaël Hythloday qui représentent trois regards différents sur la

²⁵ Pour construire ce dialogue, notons des outils spécifiques : un conseil des sages, un site web, un film documentaire, la pièce de théâtre, la maquette et des collages.

²⁶ MORE Thomas, *L'Utopie* (1516) traduction française (1842) par Victor STOUVENEL. Edition électronique réalisée par TREMBLAY Jean-Marie (professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi). http://classiques.uqac.ca/classiques/More_thomas/l_utopie/utopie_Ed_fr_1842.pdf

société. Raphaël est aventureux, il entretient des relations réciproques avec les mondes qu'il découvre. Il explique comment « lui et ses compagnons, par leur douceur et leurs bons offices, s'attirèrent l'amitié des indigènes, et comment ils vécurent avec eux en paix et dans la meilleure intelligence²⁷ ». Aussi reconnaît-il l'importance du savoir traditionnel, il souligne qu'il rencontre « d'habiles navigateurs connaissant assez bien le ciel et la mer, mais sans aucune idée de la boussole²⁸ ». Quant à Pierre Gilles, « jeune homme, qui jouit d'une position honorable parmi ses concitoyens, en mérite une des plus élevées, par ses connaissances et sa moralité, car son érudition égale la bonté de son caractère²⁹ », l'Anversois représentait le citoyen français notable et cultivé. Thomas More est l'homme politique et humaniste anglais. Les trois protagonistes s'interrogent sur la science du gouvernement et prennent l'exemple de tuer pour un vol³⁰. Raphaël dénonce les injustices, les inégalités sociales et la conception de la liberté construite sur les maux de la société du XVI^e siècle. Dans le deuxième livre de l'ouvrage, Raphaël propose comme remède une vision d'un monde idéal, « *utopia* » où les modes de vies et les règles qui en découlent sont régis par la possession commune. *Utopia* nous relate une représentation d'une réalité idéale, un lieu imaginaire où les individus vivent en harmonie avec un régime politique idéal, à savoir une société parfaite. Le livre I critique la société réelle de l'Angleterre, en réponse le livre II propose un modèle imaginaire et idéal, *Utopie*, situé en aucun lieu et intemporel.

Françoise Choay dans son ouvrage « *La règle et le modèle*³¹ », fait une lecture de l'espace utopien. Se penchant spécifiquement sur la dimension spatiale, elle propose une interprétation du modèle d'organisation de l'espace. Pour l'auteur, Thomas More décrit *Utopia* en superposant deux images : l'espace modèle et l'espace portrait. Le portrait se référant au lieu, caractérise son « individualité par ses caractères physiques », traits physiques naturels.

²⁷ *ibid.*, p. 11.

²⁸ *ibid.*, p. 11.

²⁹ *ibid.*, p. 9.

³⁰ *ibid.*, p. 15. « Le simple vol ne mérite pas la potence, et le plus horrible supplice n'empêchera pas de voler celui qui n'a que ce moyen de ne pas mourir de faim. En cela, la justice d'Angleterre et de bien d'autres pays ressemble à ces mauvais maîtres qui battent leurs écoliers plutôt que de les instruire. Vous faites souffrir aux voleurs des tourments affreux; ne vaudrait-il pas mieux assurer l'existence à tous les membres de la société, afin que personne ne se trouvât dans la nécessité de voler d'abord et de périr après? »

³¹ CHOAY Françoise, *La règle et le modèle ; Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Seuil, Paris, 1980. Edition consultée 1998.

Le modèle se réfère au prototype, à la dimension reproductible des éléments ou principes. Nous retenons que le projet utopique se basant sur des questionnements sur un monde réel, se construit d'une part par la réalité d'un site, lieu et contexte, mais d'autre part selon une dimension créative et d'innovation grâce au modèle proposé. Ces deux images : le portrait et le modèle sont intrinsèquement liées dans la réflexion de projet utopique, nous notons que tous éléments constitutifs du modèle urbain d'*utopia* sont liés à une pratique sociale. Pour chaque besoin est apportée une solution. Chaque dispositif spatial propose de nouvelles pratiques sociétales.

Thomas More partage le texte d'un projet fini. Quand l'utopie prend la forme d'un projet architectural, comment le procédé s'expérimente-t-il ? Le village-opéra comme un projet utopique réalisé questionne la manière dont les territoires se fabriquent aujourd'hui. L'analyse du projet nous a révélé le village-opéra comme dispositif de vie collective, à la fois rural et urbain, une utopie sociale pour le projet de Métropole-village(s). Il s'agit d'inverser le sens de lecture pour penser une métropole-village(s) à partir d'un noyau villageois. Le village devenant dispositif territorial créé et expérimenté dans la réalité à partir d'un site. Il impulse une nouvelle trame, grille ou spirale pour une Métropole-village(s). L'équipement « opéra » est ainsi, redéfinit comme une infrastructure métropolitaine, support d'un développement local infléchissant le territoire dans ses multiples dimensions : sociale, économique et environnementale. A l'échelle de l'édifice, le prototype expérimenté enseigne sur la dimension constructive et spatiale. Il formule sur le site des propositions d'espace économes tant en dimensionnement qu'en ressources mobilisées. L'innovation dans le processus de projet, est aussi présente par la synergie entre les acteurs: architecte, scénographe, politiques, habitants et artistes locaux dialoguent dans un processus créatif pour de nouvelles perspectives, le projet devient une démonstration qui ouvre le champ des possibles.

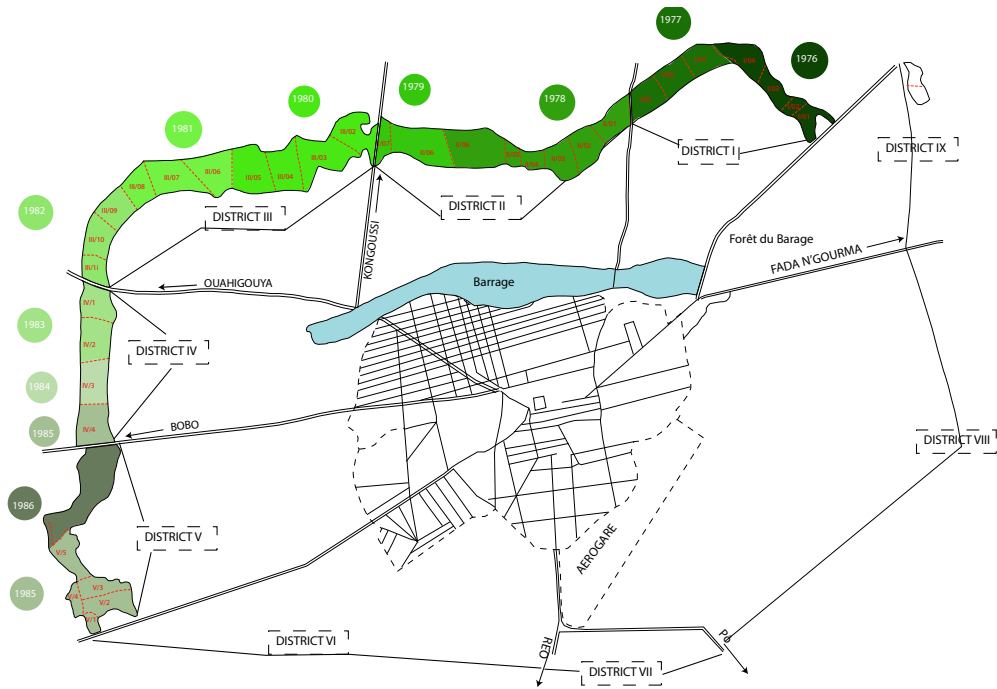
Chapitre 3 :

LE PROJET « CEINTURE VERTE DE OUAGADOUGOU », UNE INFRASTRUCTURE TERRITORIALE POUR PENSER LE « GRAND OUAGA ».

L'intérêt porté à la Ceinture verte est survenu lors d'une réflexion¹ menée sur la requalification d'un quartier spontané de Ouagadougou. Il s'agissait de projeter un nouveau quartier où les populations pourraient être logées tout en maintenant les activités économiques préexistantes sur le site qui permettaient aux populations de subsister. Le site, situé au sud de la capitale, est rattaché à une zone d'agriculture urbaine. Il a fallu intégrer dans la programmation des zones d'activités agricoles car la majorité des habitants vivent de cultures maraîchères. Nous retrouvons ces caractéristiques dans d'autres territoires ouagalais. L'agriculture urbaine est présente aux abords des barrages interurbains et dans la Ceinture verte qui entoure la ville. La stratégie globale du travail se fondait sur l'aménagement de nouveaux quartiers où des écosystèmes de vie et de production mêlent logements et activités agricoles au sein de la Ceinture verte.

Le chapitre précédent décrivant l'exemple du projet Village-opéra à Laongo, nous a amenés à comprendre comment l'architecte Diébèdo Francis Kéré formule un projet manifeste dans le but de proposer un nouveau mode d'établissement villageois. Il rejoint l'idée proposée

¹ Dans le cadre du double diplôme intitulé *Réinventer le village à Ouagadougou métropole du troisième millénaire: Apprendre de l'habitat spontané - Planification inversée grâce à la pharmacopée*, réalisé avec Sayouba Tiemtore et soutenu en juin 2008. Puis, en 2009, le projet « De l'habitat spontané au projet de sol. Réinventer le village à Ouagadougou, Métropole du III^e millénaire » de MAMA AWAL Halimatou et TIEMTORE Sayouba obtint le premier prix d'urbanisme Cadet, « Prix Tony Garnier », décerné par l'Académie d'Architecture.



LEGENDE DE CARTE

- == Route principale
- || Nom et limite de District
- 4 - - - Nom et limite de la parcelle
- 1979 Date de reboisement



E: 1:50000

1. Historique du reboisement de la Ceinture verte

Source : redessiné par YAAM International

depuis 1999 par le SDAGO de villages-centres. L'architecte démontre ainsi que de nouvelles trames d'accueil peuvent être réalisées. Cette proposition d'une architecture totalement nouvelle issue du paysage ouagalais, conjuguée à la pensée rationnelle de l'architecture moderne du début du XX^e siècle instruit notre regard d'architecte pour le XXI^e siècle. Une nouvelle attitude de projet peut ainsi être mise en place pour proposer la réhabilitation de territoires déjà habités comme ceux de la Ceinture verte de Ouagadougou où se pose aujourd'hui la question de la cohabitation urbanisation moderne et biodiversité naturelle. Nous passons ainsi d'une pensée du projet issue d'une éthique mise en place par les sociétés sociales-démocrates du début du vingtième siècle en Europe à des recherches architecturales avec les populations autochtones.

En 1976, le projet « Ceinture verte de Ouagadougou » a été décidé par le gouvernement de la Haute-Volta. La Ceinture verte devait remplir de multiples fonctions. Un rôle hygiéniste : elle protégeait la ville en diminuant l'influence du vent et de la poussière (l'Harmattan). Un rôle d'équipement urbain : elle devait limiter la croissance désordonnée de la ville et servir d'espace de repos et de loisirs. Un rôle environnemental : elle se projetait comme un tapis végétal pour lutter contre l'érosion éolienne et hydraulique surtout près des barrages, principaux réservoirs d'eau de la ville. Enfin, un rôle économique : elle permettait la production de bois tout en garantissant un reboisement permanent, ainsi que la création d'emplois pour des agriculteurs. Elle assura ainsi la fonction d'approvisionnement et d'alimentation par une culture combinée agro-forestière.

La mise en œuvre a été effectuée en 1976 par une mission forestière allemande qui a commencé la mise en place d'une ceinture d'arbres autour de la ville. Le plan de l'historique du reboisement (Fig. 1), nous montre comment dès 1976 la Ceinture verte est projetée comme un espace planifié urbain. Le plan de reboisement prévoyait un rythme annuel de plantations d'environ 100 hectares. Sur le plan de reboisement, nous remarquons qu'une distance est prévue entre la ceinture et la ville aménagée. L'idée était bien de contenir la ville future dans l'enceinte de la Ceinture verte. L'entité verte entourant la ville est alors partagée en neuf districts. En 1986, date à laquelle le projet s'interrompt, la Ceinture verte a couvert une superficie de 1032 hectares soit environ 21 kilomètres de longueur et environ 500 mètres de largeur.

C'est en 2010 que le projet Ceinture verte est reconduit grâce à la coopération décentralisée entre les villes de Grenoble et de Ouagadougou² à partir d'une question posée par son maire d'alors Simon Compaoré. A partir de 2010, la question de la Ceinture verte est posée dans un programme d'appui à la mise en place d'une politique d'aménagement pour la ville de Ouagadougou afin d'offrir un cadre de vie de qualité à la population.

1. PROCÉDÉ DE « LECTURE » MULTIPLE DU TERRITOIRE

Quand on se réfère au plan urbain actuel³, le dessin d'une ceinture entourant la capitale est présent. Cependant, pour les populations, l'entité est appelée « bande verte ». C'est un espace qui est aujourd'hui dans la ville, puisque la ville en s'étalant a englobé la Ceinture verte, celle-ci perdant définitivement la possibilité d'être barrière de l'étalement urbain. Le franchissement de cet espace accentue son caractère fermement délimité et interdit. L'espace étant délimité, on lui confère une épaisseur, en moyenne de 500 m. La définition de la « bande verte » pour les services de l'urbanisme de Ouagadougou constitue un espace délimité et affilié à une réglementation spécifique en tant que réserve verte de la ville. Pour les populations, il s'agit d'une délimitation réglementaire du territoire définissant une partie du territoire non accessible où l'on ne peut s'installer officiellement : c'est une propriété de la Ville. Toutefois les populations ont une définition très vague de la fonction de la « bande verte » puisque c'est un lieu privé d'initiatives d'aménagement public. Cette impression est encore plus accentuée dans les 60 % de l'espace situé au sud de la ville qui n'a pas été reboisé. La Ceinture verte est démunie de fonctions spécifiques, de statut spécifique. Cependant des gens y vivent et y travaillent. De 1986 à nos jours, le territoire de la Ceinture verte, malgré les interdictions a été investi par des activités informelles de subsistance comme de l'habitat spontané ou de l'agriculture urbaine. Pour les aménageurs, c'est un risque majeur car on remarque une destruction de la diversité végétale, en particulier avec la coupe abusive du bois de chauffe par les populations pour cuisiner. L'étalement urbain est un danger pour la préservation de la Ceinture verte. Le projet pensé à l'origine comme une figure spécifique

² En 2010, une convention a été signée entre la Ville de Grenoble et l'Ecole Nationale supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG), le cadre propose une expertise technique pour la Ville de Ouagadougou.

³ Voir Introduction, Fig.6. Carte de Ouagadougou dans le diagnostic de l'agglomération de la commune de Ouagadougou élaboré par l'agence d'urbanisme et d'architecture G2 Conception.

est aujourd'hui empreint d'une multiplicité d'appropriations, ce qui demande de construire un nouveau regard pour appréhender l'impact des appropriations informelles de ce territoire afin d'intégrer les nécessités qu'elles représentent dans le futur métropolitain.

L'étude du projet Ceinture verte a permis de mettre en place des outils méthodologiques de « lecture » dont le projet est le moteur⁴. Le procédé de lecture pour mieux comprendre les enjeux multiples de la « bande verte » a été construit pour mettre en place une écriture du territoire en devenir. Nous verrons que ces deux temps que l'on nomme communément « phase d'analyse » et « phase de projet » se succèdent en appartenant au même processus. L'analyse est déjà intellectuellement projet. Paola Vigano parle de la reconstruction d'un « territoire conceptuel⁵ » pour cet exercice d'interprétation d'un territoire selon sa matière physique, sociale, économique et environnementale. La lecture restitue les carences et les potentiels des sols, interroge les réseaux sociaux préexistants pour mettre en relief une culture de l'habiter spécifique. Elle construit un état des rentabilités économiques possibles pour chaque acteur et fabrique de nouveaux substrats paysagers. L'enjeu de l'analyse est la lecture de la complexité contemporaine. Le territoire de la Ceinture verte est le produit de phénomènes considérés jusqu'alors comme antinomiques. La Ceinture verte se compose d'aménagements planifiés et d'appropriations spontanées où les coutumes traditionnelles et les législations modernes se superposent. Acteurs des économies formelles et informelles se rencontrent dans les constructions comme dans les espaces ouverts. Pour rendre visibles ces réalités multiples, « le territoire conceptuel » du projet « Ceinture verte » a été construit grâce à quatre outils : la cartographique dynamique, le film documentaire, le projet comme hypothèse et la rencontre des acteurs.

A l'aide de relevés physiques du site, la cartographique dynamique restitue les appropriations réelles dans un « plan d'occupation des terres ». Grâce au dessin numérique induit par les

⁴ En référence à DE CARLO Giancarlo, *Architecture et Liberté*, Editions Du Linteau, Paris, 2003. « Il faut lire avec un esprit de projet », p. 8

⁵ Paola VIGANO, *Les territoires de l'urbanisme ; Le projet comme producteur de connaissance*, Métispresses, Vicenza, 2012. Paola VIGANO propose trois familles d'opérations pour la pratique du projet. L'acte de conceptualisation, de description et de construction d'un futur. Ces familles permettent de définir « le territoire conceptuel », « le territoire de la description » et « le territoire du futur ». Ainsi, elle définit « la conceptualisation comme la création d'un espace ou d'un temps d'abstraction où reformuler la pensée, le regard et notre imagination des territoires contemporains », p. 12.

Systèmes d'Information Géographique (SIG), le territoire devient palpable aux yeux des acteurs de la Ceinture verte. L'implication des populations vivant et travaillant sur le site et des spécialistes, techniciens et scientifiques, permet de construire par une narration des usages et des expériences vécues un imaginaire de la « bande verte ». Les témoignages des acteurs sont restitués dans le film documentaire qui nous informe de l'état actuel, des transformations de la Ceinture verte, de sa création à nos jours, et d'en imaginer des perspectives futures. Les hypothèses projectuelles formulées par des étudiants dans le cadre des Projets de Fin d'Etudes⁶ ont également ouvert un champ de possibles afin de démontrer la nécessité d'inventer de nouveaux principes d'établissements humains conciliant des matériaux de différentes natures. Le dialogue créé entre les acteurs de la Ceinture verte lors de l'atelier de concertation⁷ fit ressortir les enjeux organisés sous les thématiques de l'habitat, de l'agriculture urbaine, de l'hydraulique et du couvert végétal. Les quatre outils, cartographie dynamique, film documentaire, projet comme hypothèse et l'atelier de concertation, ont permis d'accéder à une image matérielle et conceptuelle de la Ceinture verte de Ouagadougou. Les statuts multiples de la « bande verte » énoncés lors des échanges permettront d'imaginer la nouvelle région habitée de Ouagadougou, avec ses nouveaux modes de vies et d'organisation sociale, économique et environnementale.

Aujourd'hui, il est nécessaire de redéfinir administrativement le statut de la Ceinture verte, étant donné qu'elle est englobée dans la ville et que le plan de reboisement n'a pas été terminé. Il est alors nécessaire qu'elle dépasse ses fonctions originelles.

⁶ Dans le cadre du Master « Aedification - Grands territoire – Villes » (ENSAG), <http://www.grenoble.archi.fr/pdf/etudes/master-thematique-4.pdf>

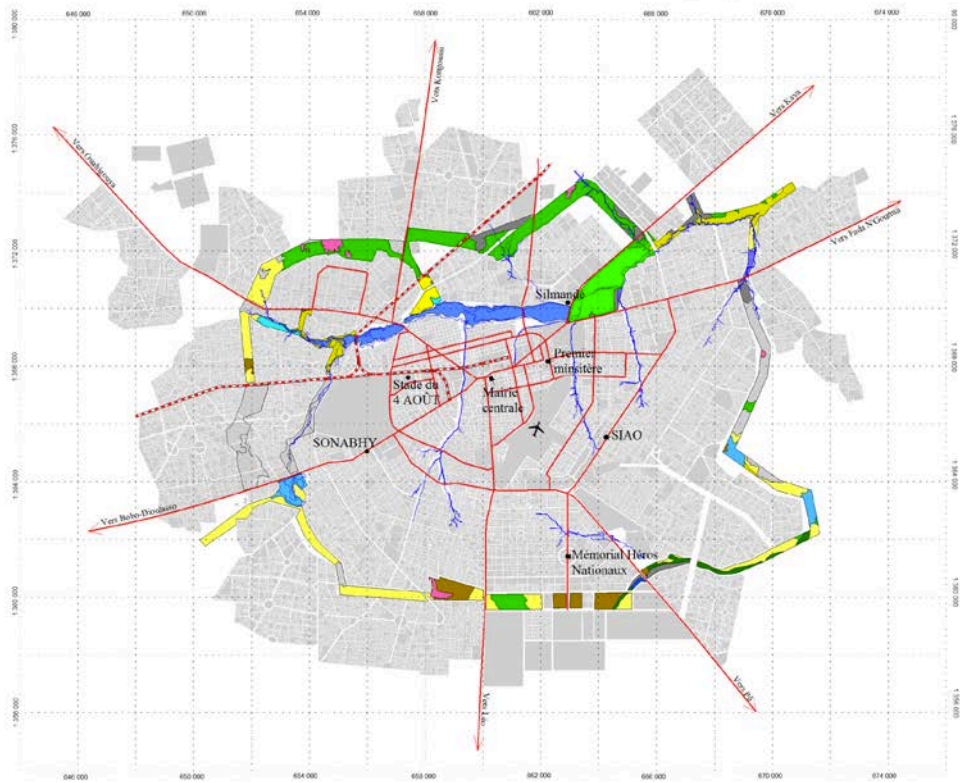
⁷ La « Rencontre des acteurs de la Ceinture verte » s'est déroulée les 1-2 et 3 Février 2012 à Ouagadougou, une restitution est proposée dans le manuel élaboré par VERY Françoise et MAMA AWAL Halimatou, *Pour de nouvelles formes d'urbanisation en Afrique de l'Ouest De Grenoble à Ouagadougou, synthèse des travaux, ébauche d'un cadre d'outils pédagogiques propre à l'enseignement d'une architecture de l'Afrique de l'ouest*, Les Métiers de l'Histoire de l'Architecture, édifices-villes-territoires (MHAevt), 2013.

1.1 LECTURE GÉOGRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE

La première opération fut de restituer la réalité physique de la Ceinture verte. La composante végétale est délimitée par les urbanistes sur le plan, cependant sa réalité physique restait inconnue dans la mesure où, depuis l'interruption du programme de reboisement en 1986, elle avait été investie par des appropriations spontanées et informelles, au sens de non planifié et de non règlementé. Pour accéder à une lecture réelle de la Ceinture verte, un état des lieux a été réalisé afin de la cartographier totalement. En partant de son tracé d'origine, son empiètement a été estimé à partir de vues aériennes et d'observations *in situ*. Et sa délimitation a été redéfinie à partir de l'existant. Pour ce faire, l'outil Système d'Information Géographique (SIG) a été l'instrument du travail de terrain. « On peut définir les systèmes d'informations comme l'ensemble des procédés pour le recueil, la codification, le stockage, l'analyse, la récupération de données ainsi que pour la présentation de l'information qui s'y rapporte. Les systèmes d'information géographique sont ceux dont l'objectif est de travailler avec des informations géographiques. Les Anglo-saxons proposent pour les GIS (*Geographical Information System*) la définition suivante: un ensemble de matériels et de logiciels permettant de saisir, corriger, manipuler, éditer des informations géographiques⁸ ». A partir de la base de données, les SIG produisent des représentations visuelles (cartes et graphiques). L'intérêt de cet outil est de combiner la dimension graphique (cartographie) et la dimension descriptive (tant quantitative que qualitative). La cartographie représente les formes spatiales des objets ainsi que leur géolocalisation. La base de données descriptive permet d'associer des attributs aux objets. Ainsi chaque objet spatialisé et localisé est rattaché un nombre variable d'informations. Cette base de données permet de dépasser le caractère figé des cartographies classiques et de rendre dynamique la lecture. Cette cartographie a permis la création d'une base de données restituant l'occupation des terres à partir de laquelle des données de différentes natures peuvent interagir, ce qui permet d'accéder à une lecture dynamique du territoire de la Ceinture verte.

⁸ SALGE François, « Le système d'informations géographiques de l'Institut Géographique National ou mettre à la disposition de la communauté des utilisateurs une référence numérique fiable et commune », in *Espace géographique*, Tome 19-20 n°1, 1990, p. 19.

Occupation des terres de la Ceinture verte de Ouagadougou en 2009



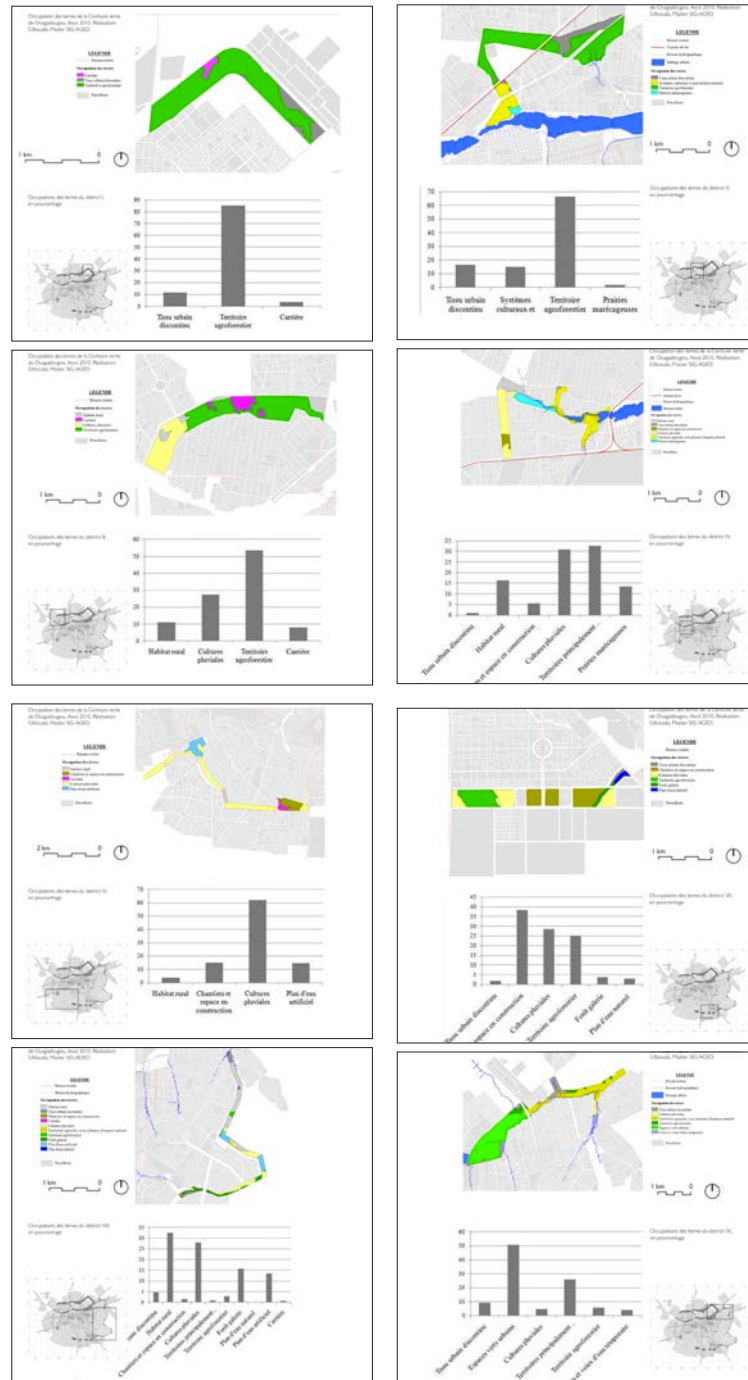
LEGENDE	
•	Infrastructure
✈	Aéroport
—	Réseau routier
- - -	Chemin de fer
—	Réseau hydrographique
■	Barrage urbain
■	Parcelle
□	Limite de la ceinture verte
Occupation des terres	
■	Habitat rural
■	Tissu urbain discontinu
■	Chantiers et espace en construction
■	Carrière
■	Cultures pluviales
■	Systèmes culturaux et parcellaires naturels
■	Territoires agricoles, avec présence d'espaces naturels
■	Espaces verts urbains
■	Territoire agroforestier
■	Forêt galerie
■	Cours et voies d'eau temporaire
■	Prairies marécageuses
■	Plan d'eau artificiel
■	Plan d'eau naturel

2. Occupation des terres de la Ceinture verte en 2009

Source : redessiné par YAAM International

Dans le cadre de la mission donnée au laboratoire Les Métiers de l'Histoire de l'Architecture, édifices-villes-territoires (MHAevt), lors de cette phase d'état des lieux, il a fallu croiser différentes techniques et disciplines. L'équipe constituée de spécialistes locaux, un architecte, un géographe, un géomaticien et un sociologue a permis d'associer différents « gestes » et « regards » pour la production des données de la cartographie dynamique. Chacun pouvant faire valoir ses compétences et alimenter la base de données selon des modalités différentes et complémentaires. Grâce au GPS et à l'outil SIG, le géographe pointe – c'est-à-dire géolocalise les sites - en associant des attributs (géo-référence) déterminés par l'architecte, le géomaticien et le sociologue. Ces données, tant dans des domaines quantitatif et qualitatif, nous renseignent sur la nature des sols, les qualités spatiales (architecturales, urbanistiques et paysagères), les structures sociales et communautaires existantes. Les chiffres donnent des quantités, des superficies, le nombre des populations, etc. Les différentes modalités territoriales peuvent être également représentées, tels que des espaces d'agriculture, de logements, les carrières, c'est-à-dire les différentes formes que prend le couvert végétal, les « qualités » sont ainsi présentes dans la base de données.

L'analyse de la production cartographique permet de mettre en place différentes méthodes efficaces pour la lecture du territoire. Grâce aux images satellitaires de 1992 et de 2002, on a pu retracer l'évolution historique du couvert végétal. Puis le travail in situ a permis d'élaborer l'occupation des terres en 2009 (Fig.2). Les interprétations des experts constatent une augmentation des territoires urbains discontinus (non-lotis) au détriment des espaces ouverts végétalisés. Pour mieux observer, les compositions très diversifiées de l'occupation des terres, il est nécessaire de changer d'échelle, et de passer d'une vision globale à une vision locale. A Ouagadougou, on compte douze (12) arrondissements dont neuf (9) bénéficient d'une partie du territoire de la Ceinture verte. Grâce à l'échelle locale de l'arrondissement, on accède à une lecture fragmentée qui permet de voir les spécificités locales pour en extraire la multiplicité des pratiques (Fig.3). Cependant, il est difficile de rendre visible la consolidation du couvert végétal dans la mesure où il est dispersé, fragmenté, discontinu et interrompu dans l'ensemble de la Ceinture verte. Le couvert végétal prenant la forme d'agriculture urbaine, on observe que ce sont les cultures alimentées par les eaux de pluie (en opposition aux cultures irriguées) qui dominent. Elles sont très présentes dans la partie sud. Les carrières constituent un facteur majeur de dégradation du couvert végétal, même si l'habitat spontané



3. Occupation par district des terres de la Ceinture verte en 2009

Source : redessiné par YAAM International

qui en est à l'origine, est faiblement représenté au sein de la Ceinture verte. Cependant c'est un territoire servant d'extraction de la matière de production par le biais des carrières pour les constructions des habitations et territoires non-lotés à proximité de la « bande verte ». La filière de fabrication des briques de banco est très présente. Il y a des carrières en fonctionnement et d'autres abandonnées, conséquence de l'achèvement du cycle de construction du territoire spontané avoisinant. Ce qui entraîne la nécessité de la sécurisation des lieux environnants de ces carrières et la reconversion de ces « trous » du territoire. La question de l'eau, de son stockage et de son irrigation est nécessaire à la préservation d'une biodiversité végétale, ces trous peuvent constituer une base pour l'aménagement de la Ceinture verte en devenant stockage des eaux de pluies et de ruissellement. Des systèmes d'irrigation pourraient à partir de ce stockage améliorer la production de l'agriculture urbaine. L'étude a également recensé les différents points humides de la bande verte : les cours et voies d'eau temporaires, les plans d'eau artificiels, les plans d'eau naturels, les lieux de circulation et de stockage des eaux.

L'objectif étant de montrer avec la cartographie la délimitation réelle de la Ceinture verte aujourd'hui ainsi que son empiètement par la construction de logements spontanés. Ces constructions entraînent la création de carrières et de surfaces bâties. La cartographie distingue des tissus urbains discontinus, de l'habitat rural, des espaces de chantiers, et des carrières. Ces espaces se caractérisent par leur inscription dans un processus d'établissement : de la carrière servant d'extraction de la matière pour la construction (brique de banco ou brique de latérite), aux espaces de chantier en cours, jusqu'à l'état fini de l'habitat, qui se formalise soit par un « type rural » ou un « type non-loti ».

Les espaces ouverts et végétalisés prennent différentes formes : le vert urbain, l'agro-forestier, les forêts galeries, les cultures pluviales, les systèmes culturels et parcellaires naturels, les territoires agricoles, les prairies marécageuses. Ce qui est nommé plus globalement « couvert végétal ». Ce couvert végétal préservé pourrait devenir un moteur d'impulsion pour un territoire métropolitain soutenable. Poumon vert que l'on pourrait réglementer et classer comme réserve naturelle de la métropole. Dans le dictionnaire de l'urbanisme et

de l'aménagement pour « réserve naturelle ⁹», renvoyant à « parc naturel¹⁰ », les réserves naturelles, créées par la loi du 1 juillet 1957 (modifiée par la loi du 10 juillet 1976), sont des parties du territoire d'une ou plusieurs communes, où des mesures spéciales de protection sont appliquées en vue de la conservation d'espèces animales ou végétales ou de milieux naturels présentant un intérêt remarquable du point de vue scientifique (en particulier d'espèces menacées de disparition) ¹¹. Cette classification, préservant la biodiversité, peut aussi intégrer des activités traditionnelles si elles sont compatibles avec la préservation. Dans la mesure où ce sont les populations vivant dans la Ceinture verte ou à proximité qui contribuent à la régénérescence du vert sous différentes formes, ne peut-on pas s'interroger sur la possibilité de légitimer les lieux d'habitation ? Et spécifiquement pour des logements de type rural dont la présence était antérieure à l'instauration de la Ceinture verte en 1976.

Ces appropriations où interagissent eau, habitat et végétal, sont des écosystèmes de vie et de production. L'établissement de cette cartographie dynamique nous montre la nécessité de penser pour le devenir du territoire un cadre réglementaire multiple et d'entreprendre des études afin d'inventer de nouvelles formes d'établissements humains conciliant l'homme et son environnement physique, les substrats (eau – habitat – végétal) associés dans des terrains d'expérimentation pour de nouvelles formes d'urbanisation se référant aux réalités de la « bande verte ».

2.2. LECTURE NARRATIVE : LE FILM DOCUMENTAIRE

La cartographie dynamique a révélé la multiplicité des acteurs concernés : les personnes habitant et travaillant dans la « bande verte », les différentes disciplines convoquées, géographie, hydrologie, environnementalistes, urbanistes, architectes, et bien d'autres, ainsi que des personnalités de l'institution étatique et des instances coutumières. Ce qui a permis d'enclencher la deuxième phase de la lecture du territoire, celle du vécu des acteurs

⁹ MERLIN Pierre, CHOAY Françoise (sous la direction de), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, 1988. Edition consultée, 2009, p. 779.

¹⁰ *ibid.*, p. 607.

¹¹ *ibid.*, p. 609.

que la réalisation d'un film documentaire, « La ceinture verte de Ouagadougou. Pour une métropole durable pour tous¹² », a pu restituer sous forme d'une lecture narrative. Des formes d'appropriation multiples et de différentes natures interfèrent et interagissent au sein de cette composante territoriale. Ce qui revient à considérer la multiplicité et la diversité des acteurs de la Ceinture verte. Il y a ceux qui y vivent, qui y habitent et qui y travaillent : les habitants. Il y a ceux qui nous permettront de mieux comprendre les phénomènes territoriaux : les chercheurs et les institutions. Il y a ceux qui la projettent : les urbanistes, les paysagistes et les architectes. Le film documentaire se donne comme ambition de construire une histoire à travers les témoignages des différents acteurs. Il devient alors support de narration, il vient nous raconter l'histoire vécue et racontée par tous. Cet entrelacement d'histoires vécues montre la richesse de la « bande verte », mais aussi la complexité des rapports qu'elle génère entre les acteurs et ses différentes composantes. Complexité vue comme la base d'une multiplicité et d'une biodiversité territoriales.

Le film documentaire met en parallèle des témoignages et des regards d'habitants, d'institutions, d'urbanistes et d'architectes oeuvrant pour la Ceinture verte. Il nous montre la multiplicité des acteurs concernés pour le projet à venir. Nous observons que les dialogues sont répartis de manière à donner une place considérable aux occupants du site. On compte une vingtaine de témoignages des habitants ou travailleurs du site. Les représentants de la Mairie de Ouagadougou interviennent 12 fois, ces prises de parole sont réparties entre 4 personnalités : Jean-Christophe Ilboudo (premier adjoint de la Mairie), Boureima Kabore (directeur des études et de la planification), Issa Sawadogo (directeur des aménagements paysagers), Moustapha Saar, directeur du parc urbain Bangr Weoogo. Les quatre chercheurs scientifiques témoignent en 6 fois : Maître Titinga Pacere (anthropologue), Françoise Very (architecte-chercheur), Patrick Thépot (architecte-chercheur), Halimatou Mama Awal (architecte – doctorante). Quant à la ville de Grenoble, partenaire dans le cadre de la coopération décentralisée, elle intervient une fois avec Jean-Michel Detroyat (conseiller municipal). Une place particulière est accordée à Soayouba Tiemtore (architecte et spécialiste de l'aménagement du territoire) avec 15 interventions, et Boureima Kabore avec

¹² COUDURIER Jeanne, *La Ceinture verte de Ouagadougou. Pour une métropole durable pour tous*, film documentaire de 50:02 minutes, avec la collaboration de TIEMTORE Soayouba et le laboratoire MHAevt, 2011.

7 interventions, étant les principaux coordinateurs locaux de la cartographie dynamique et du film documentaire.

L'histoire rapportée par tous est articulée sur une dimension temporelle. En effet, trois temps sont définis dans ce documentaire : le passé, le présent et le futur. Nous avons très peu d'éléments de témoignage sur le passé. Seul Jean-Christophe Ilboudo, premier adjoint de la Mairie de Ouagadougou, nous rappelle l'instauration de la Ceinture verte en 1976 et ses fonctions d'origine. Quelques habitants retracent en les situant par leur vécu des éléments historiques. Ainsi, un habitant de Watinoma étant installé depuis 8 ans sur la « bande verte » nous raconte une installation légitime du point de vue communautaire et coutumier de nombreux habitants, alors qu'avec la règlementation de la Ceinture verte ils se retrouvent dans une situation d'illégalité. Il nous explique ainsi la fragilité et la précarité de leur installation, d'une part par le statut foncier et d'autre part par les systèmes constructifs des maisons s'écroulant lors des intempéries. La question des occupants antérieurs à l'instauration de la Ceinture verte ou de la légitimité coutumière des personnes s'étant vu octroyer une parcelle par les autorités coutumières avant le projet, est précisée par autre habitant : « La terre ici est répartie en plusieurs villages. Chaque village avait son propriétaire terrien. Au moment où l'on faisait ce lotissement-là, on avait laissé ça comme réserve. Mais nous qui sommes venus là pour payer, pour construire, qui allions venir avec nos enfants, on n'avait pas su que c'était un espace vert. C'est après qu'ils nous ont vendu ça, puisqu'ils ne nous l'ont pas donné gratuitement, nous, nous avons payé avec nos propres sous ¹³». Le récit du passé montre l'expérience de chacun, que ce soit les acteurs travaillant pour la municipalité de Ouagadougou, ou bien les habitants. Ils contribuent à nous faire comprendre la manière dont les espaces ont été fabriqués. Mais aussi, ils restituent de quelle manière les uns et les autres se sont vus attribuer les terres. L'accession à une terre que ce soit pour cultiver ou pour édifier son logement se fait par des propriétaires terriens traditionnels. Ces informations historiques soulèvent l'ambiguïté entre la législation moderne et la législation coutumière dans le domaine du foncier.

Le présent, c'est-à-dire l'état actuel de la Ceinture verte, prend la plus grande partie du

¹³ *ibid.*, 35:08 min du film documentaire.

film documentaire, et implique une diversité d'acteurs : les populations, les scientifiques, les institutions de la Mairie et de l'Etat et les instances coutumières. L'espace-temps du présent questionne la définition de la « bande verte ». Les populations interpellent sur le manque d'information et demandent plus de « sensibilisation ¹⁴». Grâce à l'état des lieux effectué et de son expérience du site, Patrick Thépot, chercheur MHAevt, souligne la multiplicité de la Ceinture verte avec une interprétation graphique de la spatialité¹⁵. Ce qui soulève nettement le décalage entre le projet initial et l'état actuel et questionne le statut réglementaire. Le documentaire nous renseigne sur les modes d'appropriation diversifiée. Aujourd'hui, la Ceinture verte est un lieu de production agricole avec des cultures variées. Les cultivateurs nous renseignent sur leurs productions : fraises, tomates, oignons, choux. Ils confient qu'ils sont aussi dans une recherche d'expérimentation de nouveaux produits. Les travailleurs des carrières, produisant des briques et réparant les routes, nous informent sur les conditions de travail et la rentabilité du cycle de construction allant de l'exploitation des matériaux dans les carrières à la construction de l'habitat. Ces deux activités productrices d'économie locale, sont les principales filières économiques dans le secteur de l'informel. Un représentant de la communauté partage son opinion au sujet de ces activités : « si on travaille [...] le gouvernement y gagne, donc si le gouvernement est gagnant, ça aide tous les citoyens¹⁶». Ainsi, légaliser et légitimer des activités tels que le maraîchage au sein de la Ceinture verte est bénéfique pour tous : le gouvernement et les populations.

Boureima Kaboré insiste sur le risque de pénurie alimentaire et la compétitivité internationale pour les produits agricoles. Les enjeux écologiques sont majeurs, préservation de la biodiversité en ville et l'importance de penser des écosystèmes de vies et de production ainsi que des biotopes permettant de préserver une continuité écologique. Soayouba Tientore observe qu'il faut éviter des ruptures en évoquant l'exemple du site du barrage de Boulmiougou où l'aménagement de l'axe routier Bobo-Ouaga a engendré une rupture de part et d'autre du barrage. Constatant que l'on « se retrouve avec une partie du barrage qui est complètement

¹⁴ Les propos d'un habitant: « Quand on parle de la « bande verte », je ne sais pas ce que ça veut dire. Si on pouvait avoir de la sensibilisation, ça nous permettrait de mieux savoir ce que c'est « la bande verte » et de connaître le fond », 00:30 min du film documentaire.

¹⁵ COUDURIER Jeanne, *op. cit.*, 07:03 min du film documentaire.

¹⁶ *ibid.*, 18: 24 min du film documentaire.

asséchée où l'activité maraîchère est menacée¹⁷». D'autre part, le manque d'aménagement sur la Ceinture verte constitue un risque pour les populations vivant et travaillant sur le site. L'insécurité se traduit dans un contexte plus général, dans la mesure où de grands espaces demeurent vides, c'est-à-dire en « *no man's land* », en territoire non habité, ce qui constitue selon les autorités de la commune des lieux d'insécurité où du banditisme peut prospérer. Et particulièrement les sites de carrières, avec des trous béants pouvant atteindre de grandes profondeurs, constituent un risque important pour tous les promeneurs ou riverains du site, ces lieux ne bénéficiant pas de barrières ou d'autres dispositifs de protection. La rareté de l'eau est une insécurité pour les populations par l'incertitude des réserves pour les cultures. Inversement lors des intempéries, l'eau devient alors danger dû aux inondations, l'espace n'étant pas aménagé avec des réseaux de drainage pour les eaux de pluies. Paradoxalement, ces risques constituent aussi des potentiels pour soutenir des activités au sein de la Ceinture verte. En réponse aux inondations, les esprits étant fortement marqués par les souvenirs du 1^{er} septembre 2009, l'état des lieux nous a montré un réseau de carrières abandonnées qui pourraient être reconverties en bassins de rétention d'eau. L'ambivalence de l'eau, rareté et risque, révèle une carence d'équipements de gestion des eaux. Il est nécessaire de repenser à l'échelle de l'ensemble du territoire un réseau d'équipements : forages, puits, plans d'eau, barrages, marigots, étangs et canaux.

L'installation d'habitats informels montre les besoins en logements et en parcelles pour les populations. Le statut illégal et précaire des habitants sur le territoire de la Ceinture verte, entraîne une absence d'équipements publics ou urbains. L'application de la réglementation de la ferme interdiction de s'installer sur le territoire de la Ceinture verte induit des opérations de « déguerpissement » de la part de la Mairie. Une habitante témoigne : « Nous qui sommes ici, ce sont les parcelles que nous voulons. En vérité nous qui sommes ici nous nous connaissons et nous nous aimons. S'ils peuvent nous trouver un endroit pas loin d'ici, pour nous classer pour qu'on reste. Sinon si nous devons aller ailleurs, nous ne savons pas comment ça va être là-bas. Donc si nous avons un endroit pas loin d'ici, ça va nous plaire ¹⁸». Comment préserver les réseaux sociaux existants dans les quartiers non-lotis ? Peut-on

¹⁷ *ibid.*, 12:40 min du film documentaire.

¹⁸ *ibid.*, 38:02 min du film documentaire.

envisager des délocalisations à proximité, peut-on imaginer que des parties de la Ceinture verte soient loties, sachant qu'une opération similaire a déjà été mise en œuvre par l'un des maires d'arrondissement ? Le phénomène de l'habitat non-loti est une question générale pour Ouagadougou. Il faudra trouver des réponses au besoin de parcelles et au problème de la «spéculation». Le processus d'accès à un statut légal se fait par le recensement et l'attribution d'une parcelle dans une trame d'accueil. On se questionne sur la forme de ces nouvelles trames d'accueil. Le constat du niveau économique faible et précaire des habitants des non-lotis demande d'entamer des réflexions sur la question du logement pour tous par le biais des trames d'accueil. Doit-il être un habitat transitoire ? Locatif ? Dans un sens plus large, comment cohabiter aujourd'hui à Ouagadougou ? L'agencement des espaces non-lotis révèle une forme de mode de vie et de cohésion sociale. L'étude de ces espaces peut amener à mieux comprendre les modes de vies collectifs dans la capitale.

Le présent nous a restitué essentiellement ce que représente la Ceinture verte aux yeux de chacun : pour les uns un problème, pour d'autres un territoire d'investigation et de subsistance par des activités d'agriculture, de carrières ou d'habitat. Ce nouvel état doit être pris en compte pour les enjeux métropolitains futurs. En effet, les dimensions démographiques à venir nécessitent de repenser la gestion urbaine.

La Ceinture verte peut être décrite comme un lieu de loisir et de détente sous-tendu par une vision de parc à l'échelle de la métropole. Rappelons les pratiques de préservation de la biodiversité en ville déjà existantes qui constituent une base d'expériences réussies pour penser le développement soutenable de la métropole : le parc Bangr Weoogo, la partie nord des installations plus organisées et ancrées dans le temps, ainsi que l'implication des structures de recherche et universitaires sur le site avec des partenariats entre cultivateurs et centre de recherche (INRA). Le parc Bangr Weoogo, lieu de préservation de la biodiversité de la région, tout aussi bien structure de recherche que lieu de détente, de pause et de loisirs, et l'agriculture urbaine, tremplin économique, sont présentés comme modèles d'un projet territorial durable. C'est ainsi que le futur se projette à travers les préconisations et la reconnaissance des dangers. La coexistence de l'expérience pratique, de l'expérience scientifique et d'une production écologique pourrait être expérimentée dans des sites choisis pour projeter de nouvelles formes de vie en cohérence avec un écosystème naturel. Comment à partir du réaménagement de la Ceinture verte peut-on réfléchir à la continuité écologique de

l'ensemble des éléments qui la constituent ? Moustapha Saar, directeur du parc urbain Bangr Weogo, explique : « Bangr Weogo, c'est la forêt où l'on acquiert le savoir. Cette forêt constitue 265 hectares aujourd'hui au coeur de la ville de Ouagadougou. C'est un massif forestier, c'est le poumon vert de la ville de Ouagadougou, c'est une biodiversité complète, et c'est un site de loisirs et de détente. Aujourd'hui, nous sommes à près de 250 000 visiteurs par an. [...] Leur délivrer un message de sensibilisation, [...] Ce qui est fondamental dans la structuration du parc est que ce soit une gestion participative¹⁹ ». C'est dans l'idée de dialogue entre habitants, techniciens, spécialistes et la municipalité que le projet peut se penser. Ayant conscience de la précarité tant des habitants que des travailleurs, se pose la question du statut sécuritaire et légal. Il s'agit de réfléchir sur ce nouveau statut multiple de la Ceinture verte pour qu'elle acquiert la possibilité d'avoir un statut sécurisé et légal pour les populations qui y résident et y travaillent. On peut ainsi imaginer les travailleurs des secteurs informels comme acteurs d'un projet territorial. Ainsi, concernant la question du logement, les habitants sont souvent confrontés à la reconstruction de leurs logements. Les aménageurs font la promotion des techniques de construction locales en terre et en adobe. Le territoire de la Ceinture verte regorge de carrières spontanées de briques, ces carrières constituent des emplois pour des populations. Le développement de la filière permettrait l'amélioration des pratiques de constructions en adobe et pourrait être une passerelle entre des connaissances techniques savantes et les maçons. Cette question de formation dans la production architecturale est permanente.

Le film documentaire énonce des notions intemporelles nous rappelant l'équilibre entre l'homme et la nature. Maître Titinga Pacere nous alerte : « Dans la culture traditionnelle, [...] la forêt entoure le village qui est l'unité de référence de la communauté en Afrique. La forêt est le symbole d'un autre monde, [...] autre élément de la création tout autant que l'homme, [...] pour l'Afrique, la forêt est importante, elle doit être préservée parce que si elle disparaît, c'est l'homme, c'est sa vie, c'est l'homme qui disparaîtra²⁰ ». Dans cette conception, où la forêt et l'homme coexistent, l'urbanisation doit trouver un équilibre avec les écosystèmes naturels.

¹⁹ *ibid.*, 9:56 min du film documentaire.

²⁰ *ibid.*, 7:58 min du film documentaire.

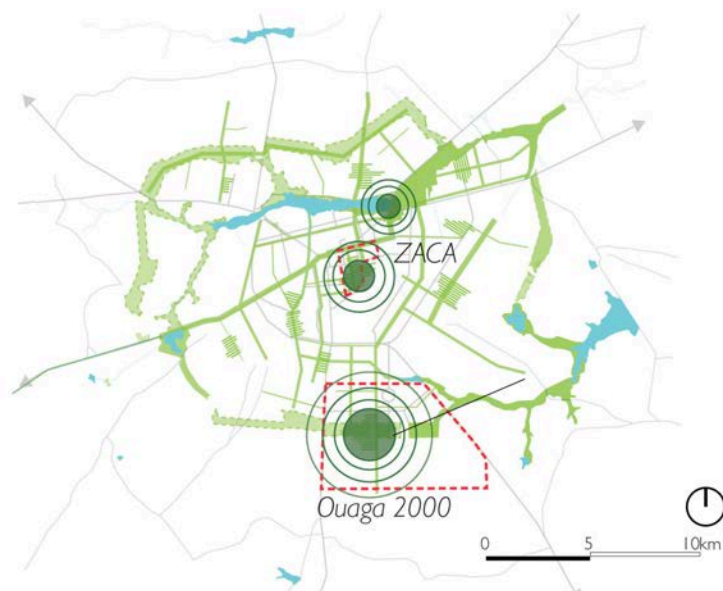
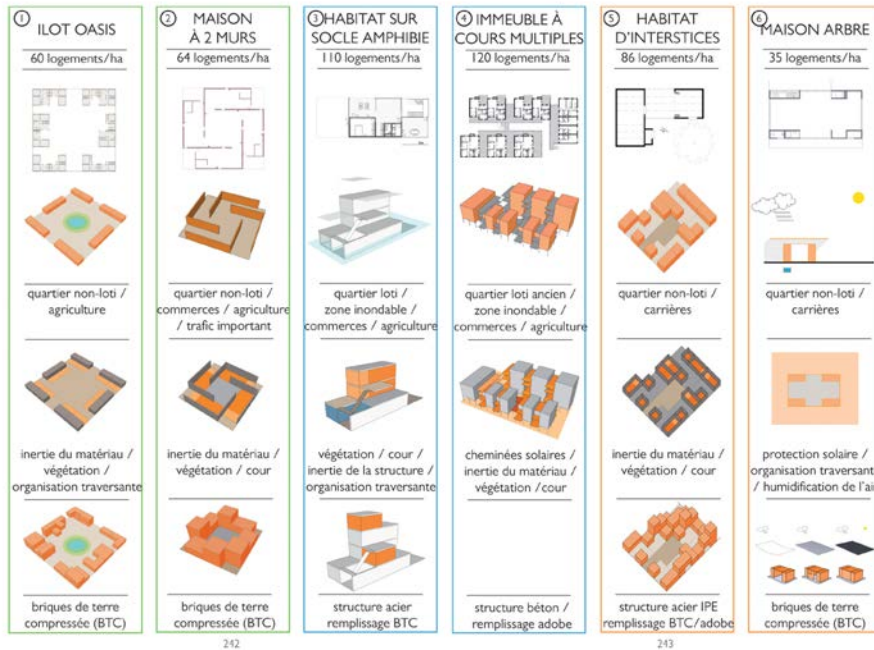
1.3 LECTURE PROJECTUELLE : LE PROJET COMME HYPOTHÈSE

Les deux lectures, « géographique » et « narrative », ont révélé et renforcé la réalité multiple de la Ceinture verte. Le glissement de ses fonctions d'origine à des fonctions multiples en devenir a amené la nécessité d'imaginer de nouvelles formes de vie pour la réhabilitation de la « bande verte » de Ouagadougou.

Dans le cadre de l'atelier international « Grenoble-Ouagadougou » du master « Aedification - Grands Territoires - Villes » (ENSAG), le territoire de la Ceinture verte a fait l'objet d'hypothèses de projet. Le master initie les étudiants aux démarches de projet à des échelles multiples simultanées : des édifices au grand territoire. Il est également l'occasion d'explorer des contextes métropolitains diversifiés (Ouagadougou, Istanbul, Grenoble, etc.). La méthode développée propose des stratégies projectuelles inversant la pensée du rapport entre territoire et ville. Il ne s'agit plus de partir d'un « centre », la ville, mais d'un support vivant, le territoire. Le parti pris du « projet comme hypothèse », questionnant le territoire entendu comme « système de transformation en acte », permet de réévaluer conventions et normes prédéfinies. Cette inversion de la pensée, qui, pour Ouagadougou, donne un nouveau statut à la Ceinture verte, non plus limite de la ville, mais infrastructure régionale, est une méthode qui peut être généralisée. Cela permet aux étudiants d'expérimenter des méthodes d'analyse, de proposer des stratégies et des solutions architecturales qui pourront par la suite s'insérer dans la démarche opératoire menée jusqu'alors par le laboratoire de recherche MHAevt, la Mairie de Grenoble, la Mairie de Ouagadougou et l'agence YAAM International.

La question posée sur le nouveau statut multiple de la Ceinture verte demande aux étudiants de formuler de nouvelles typologies de l'habiter. Dans un premier temps, trois fragments mettant en évidence la réalité multiple de la Ceinture verte ont été proposés comme sites de réflexion projectuelle. Il s'agit des sites de Dapoya, Taptenga et Boulmiougou, abordant respectivement les questions de l'eau aux bords des barrages, de l'habitat informel et des cultures maraîchères.

La préservation du territoire dédié à l'agriculture urbaine est importante car l'activité contribue à l'approvisionnement alimentaire et à la création d'emplois. Cependant, les dynamiques d'urbanisation (pression foncière/ pollution urbaine/ rupture de la continuité



4. Typologies d'habitat proposées à l'échelle locale
5. Stratégie à l'échelle globale

Source : Damien BECHON Flore, FATIEN Anne GIPPET, Neil HAMMOUNI, Mathilde MANENTet Sara MEUNIER, *Ouagadougou, Capitale innovante : de la consolidation de la Ceinture verte à l'activation d'une métropole soutenable*, Projet de Fin d'études, soutenue en Juin 2011.

écologique) menacent ces espaces agricoles au sein de la métropole. L'objectif est d'optimiser le fonctionnement des sites maraîchers au sein de la ville et de multiplier les interactions entre la ville et l'agriculture en apportant des équipements qui permettent de rendre légale l'agriculture au sein de la métropole. Ce qui entraîne également des activités et des filières économiques qui font lien entre l'agriculture et l'ensemble du territoire métropolitain. Le site des barrages accueille des usages multiples (maraîchages, commerces, loisirs), or c'est un lieu très peu aménagé et équipé car il présente un fort risque d'inondation. Il s'agit de repenser le rapport au sol de l'habitat en bordure de l'eau. Celle-ci étant toujours ambivalente : potentiel paysager et de subsistance comme risque et danger à cause des inondations. Le site des carrières est inscrit dans le cycle de production de l'habitat informel. L'exploitation des carrières est perçue comme une incidence, négative aux yeux des gens, elle constitue un problème récurrent dans l'ensemble du territoire urbain. Elle reflète le « négatif du non-loti » dans la mesure où elle est l'empreinte creusée dans le sol correspondant à l'émergence du non-loti. Comment réhabiliter les carrières ? Pourraient-elles constituer un réceptacle, un réseau d'éléments structurant pour la gestion de l'eau à l'échelle du quartier, pour l'agriculture ou des parcs ? On observe que les trois modalités territoriales se retrouvent plus ou moins nuancées dans l'ensemble de la Ceinture verte.

Les étudiants disposaient de documents et d'une bibliographie sur le contexte africain et spécifiquement sur la ville de Ouagadougou, du plan d'occupation des terres et du film documentaire. Un séjour de trois semaines à Ouagadougou leur permit de visiter les territoires d'étude et d'alimenter leurs connaissances par des échanges avec les acteurs locaux tels que la Direction des Etudes et de la Planification ou des chercheurs de l'Institut National des Sciences des Sociétés (INSS). Les six étudiants ont élaboré une stratégie commune à la grande échelle intégrant leurs six propositions implantées à l'échelle locale. Les six typologies spécifiques aux trois sites furent l'îlot oasis, la maison à deux murs, l'habitat sur socle amphibie, l'immeuble à cours multiples, l'habitat d'interstices et la maison arbre (Fig. 4). Il s'agissait d'imaginer un réseau d'espaces végétalisés au sein de la ville comme vision globale et avec comme idée de projet un « système vert » interrogeant de nouvelles formes d'espaces végétalisés en ville. Dans le but de dépasser les fonctions originelles de la Ceinture verte, il s'agit d'appréhender le rapport ville/nature en pensant un maillage vert s'appuyant sur les infrastructures de mobilités déjà existantes ou la création



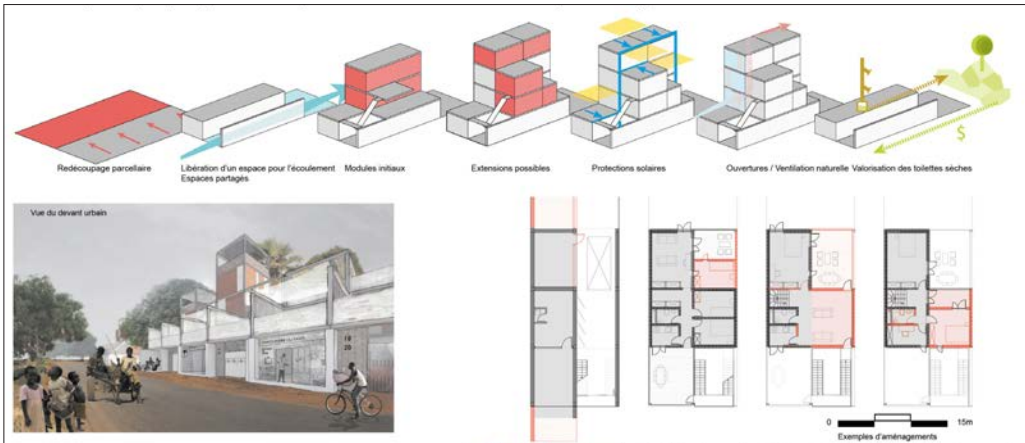
6. L'îlot oasis

7. la maison à deux murs

Source : Damien BECHON Flore, FATIEN Anne GIPPET, Neil HAMMOUNI, Mathilde MANENTet Sara MEUNIER, *Ouagadougou, Capitale innovante : de la consolidation de la Ceinture verte à l'activation d'une métropole soutenable*, Projet de Fin d'études, soutenue en Juin 2011.

de voies réservées aux mobilités douces à intégrer dans des projets paysagers. Ainsi par exemple de se raccorder à trois polarités importantes tel que le quartier résidentiel Ouaga 2000, le quartier commercial ZACA et le parc Bangr Weego (Fig. 5). Ce système vert se rattache à des petits équipements où les franges et les limites de l'urbanisation créeraient des microclimats. Les points d'impulsion au sein de la Ceinture verte sont la mise en pratique de la vision *globale-conceptuelle* dans des spécificités locales. La rencontre du « territoire comme système de transformation en acte » permet d'infléchir les processus déjà en marche. Pour ce faire, la méthode propose de réveiller des écosystèmes en veille. A partir des trois sites : l'écosystème maraîchage, l'écosystème des barrages et l'écosystème des carrières. La diversité programmatique permet des résonances à la grande échelle, ainsi de propulser d'autres écosystèmes au sein de la Ceinture verte, de la ville, voire même des villages-centres, interrogeant le rapport ville/nature à l'échelle du Grand Ouaga.

L'écosystème maraîchage prend forme avec les typologies de « l'îlot oasis » et de « la maison à deux murs ». Le site se caractérise par un établissement d'habitat non-loti, à proximité des cultures maraîchères. L'îlot oasis (Fig.6) concilie la demande de logement d'une population vivant de cultures maraîchères comme activité de subsistance. En s'inspirant des spécificités de l'installation non-lotie : un habitat évolutif, un tissu poreux et la relation vitale avec le « jardin », l'îlot oasis est composé d'un habitat minimal (1 pièce d'activité + 1 pièce de repos) ; qui se répète pour composer l'îlot. Au centre, il est traversé par une noue qui récupère les eaux de pluies et permet la prolifération des cultures. C'est un jardin collectif partagé par six foyers qui est projeté au centre. C'est le scénario de la densité maximale, l'îlot peut être moins densifié pour accueillir des productions de maraîchages plus étendues. L'activité maraîchère étant inscrite dans un cycle allant de la production à la distribution et à la vente, des lieux de distribution et de commerces sont nécessaires à la réussite de la filière agricole. La typologie de la maison à deux murs (Fig.7) permet de soutenir les activités commerciales de subsistance. Pour préserver les activités préexistantes et donner un essor à l'économie locale, la typologie est un ensemble de quatre logements individuels s'enroulant autour d'une cour partagée. Quatre murs en « L » guident l'implantation des résidents. Les interstices créés aux quatre angles de la parcelle permettent à chaque famille d'installer des micro-activités pour vivre et animer le quartier. Ce scénario maximal peut être assoupli en proposant des parcelles partagées par deux ou trois familles, ce qui permet une ouverture



8. L'habitat sur socle amphibie

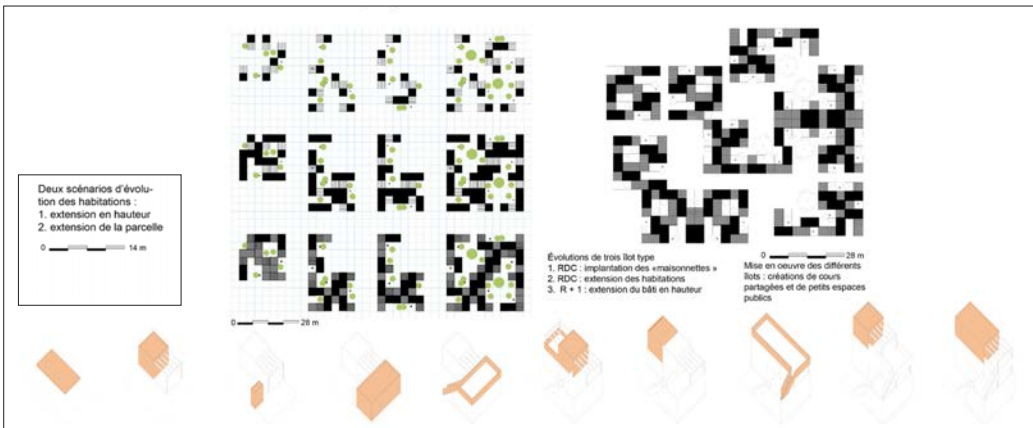
9. L'immeuble à cours multiples

Source : Damien BECHON Flore, FATIEN Anne GIPPET, Neil HAMMOUNI, Mathilde MANENT et Sara MEUNIER, *Ouagadougou, Capitale innovante : de la consolidation de la Ceinture verte à l'activation d'une métropole soutenable*, Projet de Fin d'études, soutenue en Juin 2011.

et une porosité des cours partagées, et ainsi de changer le statut de l'espace central, d'une cour intime pour quatre familles, elle devient une interface entre rue et maison, propice aux activités de commerce ou de distribution soutenant la filière maraîchère. Les deux typologies intègrent l'évolution de l'habitat avec une densification maîtrisée en hauteur correspondant aux possibilités structurelles des murs des premiers niveaux.

L'écosystème des barrages se caractérise par un territoire soumis aux inondations, il bénéficie de ce fait de franges libérées pour protéger l'habitation des catastrophes provoquées en période de crues. « L'habitat sur socle amphibie » et « l'immeuble à cours multiples » constituent une réponse au logement formant des fronts de protection et communiquant avec les franges submersibles pouvant être utilisées pour des jardins d'agrément ou des potagers. L'habitat sur socle amphibie (Fig.8), situé sur la rive nord du barrage, se compose d'un socle fonctionnel étanche qui protègerait l'habitation qui se déploierait en hauteur. En période de pluie, le socle pourrait permettre les écoulements exceptionnels, en période sèche, il hébergerait des activités. Sur la rive sud, l'immeuble à cour multiple (Fig.9) concilie l'habitat vertical et le quartier ancien de Dapoya. De la frange verte à la frange grise, l'immeuble propose en verticalité de recréer la richesse des modes d'appropriation en cour. De la cour familiale, à la cour partagée en célibatérium et à la cour privée, la typologie est surélevée par un système de pilotis et permet au sol des appropriations spontanées et communes. A partir d'une alternance de cour collective et de cour privée, l'habitat propose des logements allant de 30 m² à 98 m². Les deux typologies faisant l'hypothèse d'habiter en hauteur au bord de l'eau, l'immeuble étant un mode d'habiter très rare à Ouagadougou, il crée du lien entre l'eau, le végétal et le bâti.

L'écosystème des carrières étudié se localise en limite nord-est des territoires lotis de Ouagadougou. Au sein du quartier non-loti de Taptenga, la carrière, toujours en activité, contribue par extraction de la terre à la filière de briqueterie. L'écosystème couple la problématique de la reconversion de la carrière et de la réhabilitation de l'habitat non-loti. Inscrite dans le cycle de production de l'habitat informel, la carrière peut être perçue comme le « négatif du non-loti » dans la mesure où elle reflète dans le paysage, l'empreinte creusée dans le sol de l'éclosion du non-loti. Générant des trous au sein du territoire urbain, le phénomène est « négatif » aussi pour les autorités municipales, au sens où elle constitue



10. La maison arbre

11. L'habitat d'interstices

Source : Damien BECHON Flore, FATIEN Anne GIPPET, Neil HAMMOUNI, Mathilde MANENTet Sara MEUNIER, *Ouagadougou, Capitale innovante : de la consolidation de la Ceinture verte à l'activation d'une métropole soutenable*, Projet de Fin d'études, soutenue en Juin 2011.

un problème récurrent dans l'ensemble du territoire urbain. Ainsi, au fur et à mesure de l'extension des territoires urbanisés avec la création de quartiers non-lotés, des carrières sont créées, et sont ensuite abandonnées lors de l'achèvement du quartier non-loti. Comment un renouvellement de l'écosystème des carrières peut-il s'opérer ? « L'habitat d'interstices » et « la maison arbre » proposent de nouvelles typologies permettant de réactiver le territoire. La carrière sera le point de départ du renouvellement. Eléments structurant la gestion de l'eau à l'échelle du quartier, l'entité sera un réceptacle alimenté par les eaux de pluies et les eaux de ruissellement du quartier. L'équipement permettra de créer un bassin de rétention d'eau pour de l'agriculture urbaine ou un parc d'agrément. Ce système inscrit dans une gestion des eaux à une échelle plus importante, permettra la prolifération d'espaces végétalisés grâce à des équipements secondaires (canaux, caniveaux, puits, forages). La maison arbre (Fig.10) aura le double fonctionnement de logement et d'équipement de récupération de l'eau. La typologie se présente avec des piliers de services aux quatre angles de l'habitat. Les piliers abritent les services de la maison (cuisson, douche, toilette, stockage d'eau de pluie). Le dispositif de collecte et de stockage des eaux de pluie est possible par l'intermédiaire d'une toiture incurvée et d'une fosse souterraine avec un système de traitement des eaux. Le dispositif fonctionne aussi pour de plus grands espaces communs et des lieux de rassemblement. Comme pour le marché, il formera une canopée de parasols produisant un espace abrité et ombragé et un réceptacle d'approvisionnement d'eau plus généreux. Le scénario de l'habitat interstice (Fig.11) propose une grille conceptuelle alternant des espaces végétalisés et des espaces bâtis qui réorganisent le territoire selon deux variantes. Le premier, réhabilite le bâti existant après vérification structurelle et propose des solutions d'évolution de l'habitat. Le deuxième s'implante dans les espaces vides et propose de nouveaux logements allant de la cour individuelle à la cour partagée. Ainsi, pour les deux scénarios, l'amélioration des conditions de l'habitat informel est apportée d'une part par la possibilité d'évolutivité des typologies et d'autre part avec une construction sécurisée, une structure métallique et des murs en remplissage BTC ou adobe. Spatialement, on assiste à une densification progressive du tissu tout en intégrant des espaces ouverts, d'échanges et végétalisés.

Le projet comme hypothèse a permis de mettre en relation des modalités du territoire qui jusqu'à présent n'étaient pas pensées ensemble dans la planification de la ville de Ouagadougou. La méthode de penser des écosystèmes en résonance grâce à la Ceinture

verte, nous a montré différents aspects de la problématique de l'urbanisation du territoire. Ainsi se pose la nécessité d'inventer différentes formes d'habitats collectifs, en réponse à la précarité de logements, en soutien aux filières économiques inscrites dans des systèmes informels tels que l'agriculture urbaine, l'exploitation de carrières et le commerce.

1.4 LECTURE PROSPECTIVE : LA RENCONTRE DES ACTEURS

Les thématiques énoncées lors des phases des lectures géographiques, narratives et projectuelles, ont révélé la nécessité de faire dialoguer les multiples acteurs concernés pour penser la réhabilitation de la Ceinture verte de Ouagadougou. L'atelier de concertation s'est déroulé les 1-2 et 3 février 2012 à Ouagadougou. Ainsi, nombre de participants ont pu partager leurs expériences pour penser le devenir de l'infrastructure paysagère. Sur trois jours, l'atelier a été orchestré par Léo Orellana (directeur du programme SIRCHAL de la maison de l'Amérique Latin à Paris). La méthode de concertation et de participation s'est organisée autour de quatre ateliers selon quatre thématiques : l'agriculture urbaine, l'habitat, l'hydraulique et le couvert végétal. Les profils des participants étaient très variés, avec des représentants d'institutions d'Etat et municipales, des chefs coutumiers, des architectes, urbanistes, ingénieurs, sociologues, géographes, géologues, géomaticiens, juristes, psychologues, historiens, économistes, etc. Des personnes qui travaillent et habitent sur la Ceinture verte, telles que des jardiniers et l'association des maraîchers étaient présentes. Nous retrouvons aussi des étudiants engagés sur la question. Les journées étaient organisées selon cinq modules dont quatre faisaient l'objet de restitution collective afin de partager les pistes de réflexion et de faire dialoguer les personnes pour que les idées interagissent entre les ateliers thématiques. Le dernier module s'achevait par une présentation finale devant des élus. Pour chaque module, les échanges étaient retranscrits à l'aide d'ordinateurs. Le travail était alimenté par des présentations en séances plénières, exposant des études de cas au Burkina Faso et dans le monde. Le 10 janvier 2012, un site web a été réalisé²¹. Une plateforme interactive permettait de communiquer des informations et le déroulement des rencontres. Les restitutions d'atelier et les exposés en séances plénières y étaient rapportés.

²¹ <http://www.ceinturevertedeouagadougou.fr>. Depuis son ouverture, le 10 janvier 2012, il y a eu 402 visites de 182 visiteurs uniques. 2 506 pages vues, dont une moyenne 6,23 pages vues par visite, un temps moyen de 7min54 par visite, une moyenne de 35 visites par jour durant les trois jours de la Rencontre.

L'atelier de l'agriculture urbaine a abordé des questions concernant la préservation des sites de culture maraîchère et vivrière au sein de la Ceinture verte. Grâce aux travaux de Conchita Kidowide²² nous apprenons que l'agriculture urbaine est une activité très présente à Ouagadougou. Elle constitue une réponse aux besoins alimentaires. La présence d'associations des maraîchers nous a révélé la nécessité de l'implication de groupes communautaires. L'atelier s'est questionné sur comment inventer de nouveaux outils qui permettent le développement des filières agricoles au sein de la ville grâce aux différents collectifs déjà existants. Il en ressort que des sites agricoles sont installés dans des zones à risque, inondables, ou bien des lieux où l'eau qu'utilisent les exploitants n'est pas de bonne qualité. Pour des cultures de meilleure qualité, des études doivent être faites afin de situer les sites agricoles dans des espaces où le sol et la situation géographique sont propices à de meilleurs rendements. On préconise aussi un volet d'information pour améliorer les pratiques et techniques dues à l'activité.

Observant l'empiètement de l'habitat non-loti, l'atelier habitat, s'est interrogé sur la légitimité de la présence de logements au sein de la Ceinture verte. Tout d'abord, la justification d'une Ceinture verte non délimitée a nécessité de se questionner sur comment matérialiser les limites de la Ceinture verte. Il propose d'adopter une distance entre la ville urbanisée et la Ceinture verte, comme pour les zones inondables en limite des étendues d'eau. Le deuxième axe abordé a été de distinguer les profils des occupants de la Ceinture verte. Nous en distinguons quatre :

- les résidents avant le projet avec l'exemple des villages,
- les résidents après le projet, une majorité constituée d'habitats non-lotis et quelques exceptions d'habitats lotis,
- les exploitants des ressources naturelles tels que les maraîchers et les ouvriers des carrières de banco,

²² Conchita KEDOWIDE a fait une intervention sur le "Diagnostic de l'agriculture urbaine et périurbaine à Ouagadougou: modélisation prospective par méthodes géomatiques pour l'identification des zones agricoles dans le « Grand Ouaga ».

- les résidents et exploitants : ceux qui y résident et y travaillent.

Cet atelier a ouvert la question du problème du logement et/ou de la parcelle à Ouagadougou. La problématique de l'habitat pour le plus grand nombre est un enjeu majeur pour la ville de Ouagadougou. L'habitat doit être traité dans une vision globale de la ville. Croiser cette question globale de l'habitat et la Ceinture verte a amené à proposer d'habiter les franges de la Ceinture verte, le front bâti constituerait une nouvelle délimitation de l'entité verte. L'atelier hydraulique a suscité l'échange sur la promotion d'une vision globale de l'approche hydrique au sein de la Ceinture verte. Ainsi la gestion durable des eaux pluviales et des nappes souterraines permettrait de produire un réseau alimentant les sites agricoles. L'eau peut constituer aussi des risques pour la population. Les techniciens préconisent de prendre en compte le rôle des espaces ouverts, absorbants et réceptacles d'eau en cas d'inondation. Il s'agit aussi de doter le territoire avec des infrastructures pour cette gestion de l'eau. Pour l'agriculture urbaine, aménager des forages et des puits, mais aussi la réhabilitation des anciennes carrières qui peuvent constituer de nouveaux points d'eau.

L'atelier couvert végétal a porté sur une dimension écologique de la Ceinture verte. Tout d'abord, la lutte contre la déforestation et la préservation d'une biodiversité en ville amène à se questionner sur le type de gouvernance qui pourrait aider à cette préservation. L'observation des populations qui habitent ou résident dans/ou en lisère de la Ceinture verte amènent à proposer d'inventer des outils de gouvernance permettant de soutenir des actions participatives. A l'échelle globale, il s'agit d'imaginer une gouvernance des forêts à l'échelle régionale et nationale, un réseau dont la Ceinture verte ferait partie. La rencontre a permis de créer un espace d'échanges, de partage d'expériences entre experts autour d'un territoire. Une vision commune a émergé : le constat qu'il est possible de densifier tout en préservant la biodiversité et les espaces verts. Pour ce faire les quatre thématiques ont, sous des aspects différents, engagé une réflexion sur le statut juridique, sur les nouvelles formes, sur les nouvelles actions communautaires à entrevoir pour le devenir de la Ceinture verte. La présence d'espaces d'occupation informelle au sein d'un territoire planifié contribue à la réflexion d'une part sur le nouveau statut réglementaire nécessaire et d'autre part sur les nouvelles formes du « vert » dans la métropole. Ce phénomène devient l'axe de réflexion pour penser le devenir de la métropole ouagalaise qui devra être croisé avec la nécessité de penser la gestion de l'eau à l'échelle du territoire métropolitain, étant donné

l'importance des récentes inondations. Le bilan des rencontres met en avant la nécessité de croiser volonté institutionnelle et action populaire. Ce dialogue permet de comprendre l'intelligence des systèmes spatiaux et des structures économiques et sociales, telles que les filières de l'agriculture urbaine, les filières de la production de l'habitat informel, et de toute organisation et composition spatiale adéquate aux activités. Cet état des lieux rend compte des territoires inventés par les acteurs de l'informel pour générer des espaces d'habitat et de subsistance.

2. L'INFRASTRUCTURE TERRITORIALE

La notion de Ceinture verte existait déjà dans l'antiquité comme territoire agricole nourricier de la cité. C'est au XVI^e siècle au Royaume Uni qu'elle devient une réponse au problème d'insalubrité urbaine. En effet, Elisabeth I instaure en 1580 une *Green belt* au Royaume Uni dans le but de contrôler la propagation de la peste. Ensuite, c'est lors des premières décennies du XX^e siècle que le concept de « ceinture verte » propose une nouvelle manière de planification du territoire américain. « Dans les années vingt, l'Amérique verra s'imposer sur son territoire les nouveaux archétypes du *New Town Planning*, comme le définira Clarence Stein, sous la forme des Sunny Side Garden Community (Virginie), Radburn Community (New Jersey), Chatham Village, autant de modèles qui allaient inspirer la conception des « villes à ceinture verte » - *Green belt towns* – créées par l'administration Roosevelt ²³». C'est dans cette vision que la Ceinture verte de Ouagadougou a été conçue. L'histoire de la Ceinture verte de Ouagadougou nous a montré les différents rôles qui lui ont été attribués au fur et à mesure de l'extension de la capitale de la Haute-Volta puis du Burkina Faso. Nous avons vu l'entité verte définie comme « infrastructure planifiée » formulant une nouvelle réglementation, comme « infrastructure d'interrelation » générant des coexistences multiples et comme « infrastructure paysagère » aidant à la composition spatiale.

La notion d'infrastructure dans le dictionnaire de l'urbanisme de Pierre Merlin et Françoise

²³ MAUMI Catherine, « *Urbs in rure ou rus in urbe ? Pour une urbanité américaine, de Jefferson à Wright* », in *Ville contre-nature. Philosophie et architecture*, sous la direction de Chris YOUNES, La découverte, Paris, date 1999, p. 191.

Choay est définie comme « ensemble des installations réalisées au sol ou en souterrain permettant l'exercice des activités humaines à travers l'espace ». On distingue des catégories : les infrastructures de transports (voirie et stationnement, chemin de fer, rivières, canaux et ports, aéroport, etc.) ; les aménagements hydrauliques, énergétiques de communication ; les réseaux divers (eau, assainissement, électricité, gaz, téléphone) et les espaces collectifs aménagés (parcs, jardins, cimetières, terrains de sport). Dans l'aménagement du territoire, on distingue selon les échelles d'opération des infrastructures primaires « qui ont un rôle pour toute une ville ou une région », les infrastructures secondaires « qui concernent un quartier ou une opération », et les infrastructures tertiaires « qui concernent un groupe de logements, un équipement, une entreprise d'activités, etc. ²⁴».

Nous employons la terminologie d'infrastructure en référence à son étymologie première, l'infrastructure se composant du préfixe « *infra* », désignant « en dessous », est entendue comme une partie sous-jacente à une structure. La Ceinture verte de Ouagadougou est projetée dans la planification urbaine comme structure sous-jacente à l'aménagement des écosystèmes naturels en milieu urbain, se référant à la catégorie des espaces collectifs aménagés, à une infrastructure primaire de la ville, c'est-à-dire concernant l'échelle de la ville et de la région de Ouagadougou. L'infrastructure est pensée comme un ensemble d'espaces ouverts comme le définit Jean-Claude Nicolas Forestier dans son texte théorique « Grandes villes et systèmes de parcs »²⁵. Il propose de repenser les villes en développement du XX^{ème} siècle à partir des banlieues et des périphéries. Pour retrouver la nature dans la Grande ville, il propose des typologies d'aménagement vert : les grandes réserves et les paysages, les parcs suburbains, les grands parcs urbains, les petits parcs, les jardins de quartiers, les terrains de récréations, les jardins d'enfants et les avenues promenades. Cette vision propose un aménagement intégrant la nature dans l'aménagement territorial, elle expérimente comment la composante végétale s'intègre dans la planification. L'idée de proposer un autre mode de fabrication du fait urbain autre que celui du paradigme de la ville finie, est dans une continuité de travaux antérieurs. Il s'inspire en effet de planificateurs du nouveau monde tel Olmsted, alors que l'Europe tentait de dépasser l'idée d'une nature pittoresque vécue et reconstruite par des artistes de l'époque. La nature perçue avec ses ambivalences, la nature comme un artefact artificiel, c'est-

²⁴ MERLIN Pierre, CHOAY Françoise (sous la direction de), *op. cit.*, p. 471.

²⁵ FORESTIER Jean-Claude Nicolas, *Grandes villes et systèmes de parcs*, Norma, 1908. Edition consultée 1997.

à-dire planifiée par les hommes, et non se référant à l'idée de nature sauvage., Olmsted marqua son temps par son approche de la reconstruction d'une dialectique entre culture et nature. Robert Smithson en 1978 le définit comme un artiste car, pour lui, Olmsted fait partie de ces artistes dépassant l'idée de la nature pittoresque qui proposent dans leurs aménagements de nouveaux rapports homme-nature. La démarche d'Olmsted nous intéresse particulièrement car « sachant (que) de plus en plus les villes s'agrandissent et que l'on s'éloigne des campagnes ». La nature est dans ce contexte un artifice recréé par l'homme. Les deux attitudes que Catherine Maumi - « *urbs in rure* » ou « *rus in urbe* » - développe permet de voir le croisement d'échelle et d'enjeu en ce qui concerne la Ceinture verte de Ouagadougou. Ainsi, la recherche d'une « urbanité nouvelle » en Amérique, pour trouver un équilibre entre « ville » et « nature », amène les planificateurs et politiques à développer deux attitudes, « la ville dans le jardin » (*urbs in rure*) et « la campagne dans la ville » (*rus in urbe*). Deux attitudes que le projet Ceinture verte de Ouagadougou nous donne à voir. D'un côté la réflexion menée, nous montre la nécessité de penser la nature, c'est-à-dire la campagne et les champs, dans une dimension globale pour ainsi anticiper son intégration dans les futurs espaces urbanisés. De l'autre côté, nous devons retenir l'enseignement de ce qui a été créé, et a subsisté, depuis la création de la Ceinture verte, comme l'exemple des sites agricoles, qui sont des potentiels du territoire pour créer de la nature en ville. Ces sites nous enseignent la préservation et la création de la biodiversité naturelle au sein d'un territoire urbanisé. Au croisement de ces attitudes et des échelles urbaines et territoriales, la Ceinture verte de Ouagadougou proposerait une nouvelle centralité pour penser le « Grand Ouaga », tout comme Olmsted pour Central Park. « La leçon de Central Park, c'est aussi une pensée de la ville conçue à l'échelle – spatiale et temporelle – de la métropole en devenir ²⁶ ». « Central Park, expliquait Olmsted, n'avait pas « été conçu pour l'usage qui en est actuellement fait [c'est-à-dire le New York de 1860], mais à l'usage futur, quand il sera au centre d'une population de deux millions d'habitants alors cernée de tous côtés par l'eau ²⁷ ». De même n'entendons pas la Ceinture verte comme une image formelle mais dans une pensée formelle du processus. Une infrastructure territoriale comme un concept théorique proposant un nouveau socle environnemental pour la pensée d'un territoire métropolitain en devenir.

²⁶ MAUMI Catherine, « Keep your eye on the ball » in *La modernité suspendue, Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 28, Editions du Patrimoine, septembre 2013, p. 18.

²⁷ *ibid.*, p. 18.

III.

**LES « FIGURES » DU TERRITOIRE POUR LE PROJET
DE LA MÉTROPOLE-VILLAGE(S) DE OUAGADOUGOU**

Chapitre 1 :

LA « FIGURE » COMME OUTIL DE LECTURE DU TERRITOIRE

1. TROUVER LA « NOUVELLE RICHESSE » DANS LA « NOUVELLE PAUVRETÉ »¹

1.1 LA CONSTRUCTION ET LES LINÉAMENTS SELON ALBERTI

Comment projeter aujourd'hui? L'acte de conception demande de s'interroger sur les matériaux nécessaires pour enclencher ce processus de création qu'est la conception. « *Projeter signifie « jeter au-delà », adopter une position par rapport au futur* ²», écrit Paola Viganò pour poser l'hypothèse du projet comme producteur de connaissance. Selon l'auteur, puisque le projet est une « reconstruction » de la réalité, s'affiliant aux incertitudes du monde contemporain, s'adaptant au temps, aux changements, aux interruptions et dialoguant avec une pluralité d'acteurs et de sujets, le projet devient le moyen pour interpréter le réel. L'obsolescence des outils utilisés jusqu'alors pour comprendre le réel renforce le positionnement du projet comme hypothèse³ qui entraîne l'invention de nouveaux outils de « lecture ». Expérimenter le « projet » dans le contexte de la région de Ouagadougou revient à positionner les enjeux théoriques de « penser » et « faire » le projet architectural dans un contexte climatique, social et économique déterminé. Le cas de la région de Ouagadougou nous force à inventer des outils pour des échelles de temps et d'espace très variées qui peuvent fonctionner pour des régions du monde géographiquement éloignées et présentant

¹ TAFURI Manfredo, *Projet et utopie*, Bordas, Paris, 1979, p. 81.

² VIGANO Paola, *Les territoires de l'urbanisme ; Le projet comme producteur de connaissance* - Métispresses, 2012, p. 12.

³ Voir VERY Françoise, « Forcément théorique, l'architecture » in *Trajectoires doctorales, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* n°26/27, pp. 268-171 où le projet est présenté comme « question posée » au territoire.

économiquement la même précarité.

La traduction des systèmes « informels » que Francis Kéré propose avec le Village-opéra comme la nécessité de cartographier les appropriations spontanées de la Ceinture verte pour soulever les enjeux métropolitains de Ouagadougou révèlent l'utilité de se nourrir de l'expérience des populations. Observer la manière dont la ville se fabrique spontanément, considérer les espaces générés par la pratique « informelle », permet d'activer de nouveaux processus de projet fondés sur l'analyse de ces espaces. De l'observation de l'expérience pratique on passe à la production d'outils projectuels multiples. Grâce à l'observation des multiples scénarios de vie construits sur la base du conditionnement d'une précarité urbaine, on pourra amorcer un processus au-delà de la subsistance. L'attitude de s'inspirer de l'« informel » pour créer de nouveaux outils de pensée a longtemps été expérimentée par des architectes. Rappelons que Leon Battista Alberti lui-même mettait en avant le savoir vernaculaire pour poser les principes de l'instauration de l'édification. Alberti écrit dans son *De re aedificatoria* :

« Au commencement, les hommes se mirent en quête de lieux propices au repos dans quelque région sûre ; et, ayant découvert une aire commode et agréable pour leurs besoins, ils s'y arrêtrèrent et prirent possession du site, avec la volonté que toutes les activités domestiques et privées ne se déroulent pas dans le même lieu mais qu'il y ait des endroits différents pour dormir, pour faire le feu et pour les autres occupations ; là-dessus, ils commencèrent par réfléchir à la façon de poser des toits pour s'abriter du soleil et de la pluie ; à cette fin, ils ajoutèrent des murs, en guise de flancs, pour supporter les toits, réalisant qu'ils seraient ainsi plus sûrement protégés contre les saisons froides et les vents glacés ; enfin, ils ouvrirent dans les murs, de bas en haut, des portes et des fenêtres, non seulement pour accéder à l'édifice et s'y rassembler, mais aussi pour capter la lumière et la brise aux saisons propices, ainsi une pour chasser l'humidité et les vapeurs qui auraient pu se former dans la demeure. C'est pourquoi, quel qu'en fût à l'origine l'instaurateur – Vesta la fille de Saturne, les deux frères Euryalus et Hyperbius, Gellius ou Thrason, ou encore Tiphinchius le cyclope -, je pense en définitive que l'instauration des édifices connut ainsi ses premiers commencements et son ordre premier. J'estime qu'ensuite l'art d'édifier se développa du fait de l'usage et des techniques en inventant divers genres d'édifices jusqu'à ne plus connaître aucune limite ou presque. En effet, ces édifices sont publics ou privés, sacrés ou profanes, les uns destinés à

l'utilité et à la nécessité, d'autres à l'embellissement de la cité, d'autres encore aux plaisirs saisonniers. Mais personne ne niera que tous dérivent des principes que nous venons de recenser.⁴ »,

Pour Alberti, l'instauration de l'édifice naît d'une succession d'actions logiques, l'antécédent engendrant le suivant. Ce mécanisme deviendra le savoir-faire de l'architecte. Il est important de souligner que l'art de l'« aedification », la science d'édifier se nourrit de l'expérience de la pratique et nier cette expérience revient à condamner le travail de l'architecte.

La citation pose les six parties de l'« aedification » selon Alberti: la région, l'aire, la partition, le mur, le toit, l'ouverture. Le projet se contextualise grâce à la « regio ». Il nous demande de faire un diagnostic « géographique » du lieu en estimant les potentiels ou les risques de l'environnement. Il s'agit de prendre conscience des forces de la nature, l'air, l'ensoleillement, le vent, ainsi que de la qualité des ressources disponibles pour construire un dialogue avec la nature. Cette dialectique se composera de stratégies liées à l'implantation, aux réseaux hydriques que l'on pourra mettre en place, à la biodiversité végétale exploitable également. L'*aire* est une partie de la « regio ». C'est un espace approprié, l'aire apporte un qualificatif à la « regio ». L'aire est circonscrite : les lignes et les angles délimitent l'aire. La relation entre le sol et les édifices est définie selon la morphologie de la « regio » : plaine, pente, sommet. La relation entre l'air et les entités (murs / toiture) définit des dispositifs spatiaux. Alberti déclare que « Toute la puissance de l'esprit, tout l'art et toute la compétence d'édifier se concentre dans la partition ». La partition active la multiplicité des dimensionnements adéquats aux besoins et aux commodités. Elle compose le projet d'une variété de proportions. La construction du *mur* délimite des périmètres. Des périmètres auxquels on attribue des statuts différents selon l'importance du mur. L'épaisseur et la hauteur des murs sont conditionnées par l'importance de la construction. Le mur est structure pouvant soutenir le *toit*, ayant un rôle protecteur des murs, des flancs, et protège aussi l'homme des intempéries. Le toit prend deux fonctions. Quand il s'agit de son extériorité, il répond à l'évacuation des pluies, et pour l'intériorité, le plafond fait appel à un autre traitement. L'*ouverture* se divise en deux catégories, la fenêtre donne ventilation et lumière, la porte traite l'accès à l'édifice.

⁴ ALBERTI Leon Battista, *L'art d'édifier*, éditions du Seuil, Paris, 2004, p. 57.

Pour avoir une bonne ventilation et une bonne luminosité, l'orientation de l'ouvrage est questionnée pour placer les ouvertures dans une efficacité d'orientation. Voilà que la fenêtre, en rapport avec le paysage, nous rappelle l'importance des spécificités de la « regio ».

Les trois règles communes aux six parties décrites : les usages spécifiques, la technique (solidité et durée) et la beauté, permettent systématiquement d'inscrire des systèmes de relations entre les parties. La composition en répartissant les usages, dimensionnant les périmètres qui régissent ces usages, rend faisable le projet par des systèmes constructifs, perçant les murs pour créer un cadre de vie sain. « L'art d'édifier est entièrement fondé sur les linéaments et la construction ⁵ ». Le linéament se traduit comme une dimension purement mentale de la création architecturale et la construction comme l'apport de l'expérience pratique. En résumé, le va-et-vient perpétuel entre les deux productions de savoirs, la « pensée » et le « faire », est fondamentalement nécessaire pour le renouvellement du travail architectural.

Pour nos recherches, la lecture d'Alberti, nous a permis de saisir l'importance de la pratique vernaculaire dans le renouvellement du savoir-faire de l'architecte. Aussi nous attachons nous à la notion de « processus », il s'agit de mettre en évidence les systèmes de relation dans le temps et l'espace dans le but de comprendre les articulations entre des dispositifs spatiaux qui fabriquent le territoire. Quand Francis Kere construit avec les « artisans », le chantier devient un lieu d'expérimentation entre science savante livresque et science du concret local. Pour lui, l'expérience des artisans est une matière indissociable du projet. Les propositions deviennent des formulations scientifiques où culture livresque et culture vernaculaire se nourrissent l'une l'autre. De même, l'atelier de Rencontre des acteurs de la Ceinture verte fut une plateforme de dialogue, pluridisciplinaire et extra disciplinaire au sens où tous les acteurs du territoire intervenaient. Le site se reconstruit par le biais d'une multiplicité d'expériences qui constitue une mosaïque de connaissance du territoire. Un territoire de concertation est alors mis à l'œuvre dans le but de formaliser un territoire conceptuel, partant de l'idée que le concept est une « affaire d'articulation, de découpage et de recouplement⁶ ».

⁵ *ibid.*, p. 55.

⁶ VIGANO Paola., *op. cit.* p. 120.

1.2 LA TRADUCTION

L'« informel » dans nos études, considéré comme matériau nécessaire pour penser le futur, n'est pas perçu comme une figure désordonnée, mais comme un autre ordre, régulé par des lois. L'analogie entre l'« informel » et le « sauvage », nous questionne sur les modes d'établissement supposés « informes ». Les travaux de Lévi-Strauss démontrent qu'il existe une science du primitif construite sur des bases empiriques : « *la science du concret* ». Ainsi, il démontre aussi le désir de classification de tous les peuples primitifs : la « classification totémique » serait un procédé de classification et de combinaisons évoluées présentes dans tous les langages primitifs. Lévi-Strauss dans son ouvrage, *La pensée sauvage*⁷, fait une comparaison entre une science primitive et une science moderne en proposant deux attitudes : le bricoleur et l'ingénieur. L'ingénieur interroge le monde, cherche toujours à s'ouvrir un passage et à se situer « au-delà », il manipule les concepts qui se veulent transparents à la réalité. Le bricoleur s'adresse à un sous-ensemble de la culture, demeure en « deçà », et opère avec les signes, les significations comme l'opérateur de sa réorganisation. L'artiste tient à la fois de l'ingénieur et du bricoleur. L'articulation de ces deux dimensions impulse l'acte créatif. Pour la conception architecturale, il s'agit de créer un langage entre ces deux mondes. L'architecte s'attelle à la tâche du traducteur, réinterprétant le savoir du bricoleur et d'autre part avec celui de l'ingénieur il réinvente un nouveau langage, celui du projet, du futur.

Walter Benjamin dans « La tâche du traducteur⁸ » nous explique l'exercice de la traduction pour la production d'une langue pure : « La liberté s'éprouve plutôt au sein de sa propre langue dans l'effort fait en direction de la langue pure. Délivrer dans sa propre langue cette langue pure qui est bannie et exilée dans les langues étrangères, libérer la langue emprisonnée dans l'œuvre à travers sa transposition littéraire, telle est la tâche du traducteur⁹ ». Le traducteur aurait comme tâche de délivrer sa propre langue grâce à l'apport des langues étrangères.

⁷ LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, librairie Plon, 1962. Edition consultée de Pocket, Paris, 1990.

⁸ BENJAMIN Walter, « La tâche du traducteur », 1923 in *Expérience et pauvreté*, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2011, p.107-137.

⁹ *ibid.*, p. 132-133.

Pour compléter l'idée, il cite Rudolf Pannwitz¹⁰ pour la théorie de la traduction allemande : « Nos traductions, y compris les meilleures, partent d'un principe faux, elles cherchent à germaniser l'indien, le grec, l'anglais, au lieu d'indianiser, d'helléniser, d'angliciser l'allemand. Elles ont un respect bien plus grand pour les usages de leur propre langue que pour l'esprit de l'œuvre étrangère... L'erreur principale du traducteur est qu'il maintient l'état contingent de sa propre langue au lieu de la faire changer puissamment par la langue étrangère de l'œuvre traduite¹¹ ».

Les langues évoluent selon les sociétés, c'est pour cela que la mise en évidence de l'interaction entre les langues est pertinente pour illustrer notre propos. Les changements, les déplacements, et même les remplacements, observés dans une étude linguistique synchronique, illustre l'image de comment nous entrevoyons la démarche de lecture du territoire contemporain de Ouagadougou. Il a fallu comprendre des superpositions historiques qui ont amené à fabriquer un territoire faisant interagir plusieurs langages qu'ils soient issus de vocabulaires informels ou formels. Aussi, le procédé de relevés nécessitera d'être attentif à des structures en constante mouvance, des dispositifs spatiaux flexibles se renouvelant par l'enrichissement de la diversité des vocabulaires. Pour l'architecte, la traduction réside sur un enrichissement mutuel entre pratique vernaculaire observée sur le terrain et sa propre culture savante spécifique. Etant donné que c'est dans son évolution que l'écriture acquiert sa neutralité. On comprend que toutes formes d'écriture se projetant dans l'avenir se veulent de servir la neutralité en réinterprétant leurs structures intérieures imprégnées d'éléments extérieurs. Dès lors que le projet architectural réécrit les espaces contemporains, il adopte une écriture projectuelle ayant comme objectif de penser l'avenir, d'être « neutre ».

1.3 L'EXPÉRIENCE DU CHOC

Dans le contexte du Burkina Faso, les conditions de précarité des populations sont génératrices d'un « choc ». Une émotion qui paralyse les aménageurs, urbanistes et architectes qu'ils

¹⁰ PANNWITZ Rudolf « La crise de la culture européenne, Die Krisis europäischen Kultur », (1917).

¹¹ BENJAMIN Walter, *op. cit.* p. 134.

aient été formés en Afrique de l'Ouest ou dans des écoles occidentales. Dotés d'outils savants, ils produisent au mieux des réponses « hors contexte », mais dans la plupart des cas aucune réponse n'est formulée. Il est plus facile pour les architectes de construire à Ouaga 2000 que de faire du projet pour le plus grand nombre. Les commanditaires sont formatés par l'image de la maison occidentale, finalement l'architecte formule sa proposition en reproduisant le plus souvent des modèles venus d'ailleurs. Or, dans cette commande du plus grand nombre, les professionnels œuvrent dans un contexte dont ils ne connaissent ni les termes ni la syntaxe qui structurent ce que nous proposons de considérer comme une nouvelle langue¹². Les populations n'ayant pas les moyens de produire d'autres modèles, adoptent une position de résignation, ils se débrouillent avec les moyens du bord. C'est ainsi qu'en fabriquant ils produisent un nouveau vocabulaire spatial, un nouveau dialecte architectural. La science du concret produit les espaces de vie du plus grand nombre pour les habitants de la capitale du Burkina Faso. Les systèmes informels infiltrent autant les territoires planifiés que les territoires spontanés, autant les quartiers riches que les quartiers pauvres. Les systèmes informels structurent les espaces ouverts de la capitale. Nous entendons par espaces ouverts, tous les lieux contribuant à l'interaction entre les divers acteurs de la ville. Ainsi, le vocabulaire informel n'est pas strictement une condition de subsistance des plus démunis mais une condition de subsistance de la métropole de Ouagadougou dans son ensemble et de bien d'autres villes d'Afrique subsaharienne. Ces phénomènes se retrouvent particulièrement dans les pays de l'hémisphère sud. Comment l'architecte peut-il s'instruire de cette réalité contemporaine ?

Il faut déjà admettre un état et s'en nourrir. Manfredo Tafuri critiquant l'idéologie soutenue par les réponses que les avant-gardes apportent aux problèmes de la ville, écrit : « Le problème, maintenant, est d'apprendre à ne pas « subir » ce choc, mais à l'amortir, à l'introduire comme condition inévitable de l'existence »¹³. Tafuri reproche à l'architecture

¹² Rem KOOLHAAS parle d'analphabétisme et de cécité : « Il se peut que l'écriture de la ville soit indéchiffrable, faussée, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'écriture, peut-être est-ce que nous souffrons simplement d'une nouvelle forme d'analphabétisme ou de cécité ». in « La ville générique » in *Junkspace, Repenser radicalement l'espace urbain*, Manuels Payot, Paris, 2011, p. 58.

¹³ Manfredo TAFURI se réfère à Walter BENJAMIN pour « l'expérience du choc », dans *Projet et utopie*, op. cit., p. 73.

moderne de ne pas s'être nourrie de l' « expérience du choc¹⁴ ». En fait, son idéologie aurait été déplacée vers les tenants du capital, au lieu de répondre aux besoins du peuple. Pour lui, les architectes modernes se sont abstraits de « l'expérience du choc », de la Grande ville. Dès lors ils ont simplifié le réel, fondant leur paradigme sur l'idéologie de la ville fonctionnelle pour servir l'idéologie capitaliste. L'architecture enracinée dans cette reconstruction idéologique aurait servi d'instrument pour l'exploitation du peuple au bénéfice des « impératifs moraux de la bourgeoisie ¹⁵ ». Alors qu'à partir de l' « expérience du choc », on aurait pu accéder à un procédé d'intégration du réel et non à son rejet.

En examinant le déplacement des idéologies dans l'architecture depuis l'époque des Lumières, Tafuri cite l'introduction de Quatremère de Quincy pour le mot « architecture » dans l'*Encyclopédie méthodique*. De cette citation, nous tirons ce propos : « A ne l'envisager que sous le point de vue l'utilité, elle l'emporte sur tous les arts ¹⁶ ». L'univers de la nécessité est omniprésent dans les fondements de l'architecture. Définir ce qui est nécessaire est fondamental dans la production de l'architecture. Et ce qui est nécessaire nous pouvons l'apprendre de l'usager. La proposition du « village-modèle¹⁷ » que l'architecte Hassan Fathy dessina pour la région de Gournah en Égypte est un exemple remarquable de cette démarche décrite dans son ouvrage, *Construire avec le peuple* ¹⁸ Il explique comment le rôle de la tradition est important aussi bien dans le domaine du savoir-faire constructif, de la connaissance de l'architecture vernaculaire, que dans le domaine social et économique avec l'apport de la communauté dans le processus de conception.

Hassan Fathy et le village-modèle de Gournah

Dès l'enfance, Hassan Fathy (1900 – 1989) était sensible à la vie en milieu rural. Il cultivait l'idée d'une image paradisiaque de la campagne, où l'on pouvait accéder à « une vie plus

¹⁴ *ibid.*, p. 70.

¹⁵ *ibid.*, p. 5.

¹⁶ *ibid.*, p. 12.

¹⁷ El-WAKIL Leila (sous la direction de), *Hassan Fathy dans son temps*, infolio, Gollion, 2013, p.198.

¹⁸ FATY Hassan, *Construire avec le peuple*, J. Martineau, 1970.

simple, plus heureuse, moins angoissante que la ville ¹⁹». Evidemment, enfant de la ville, son regard était forgé loin des réalités. En grandissant, c'est l'image d'un « paradis assombri » qui était présent dans son esprit. La superposition des deux images, suscita l'objectif de faire quelque chose pour ces populations. C'est comme cela qu'il engagea sa carrière d'architecte dans le but d'améliorer les conditions de vie des paysans égyptiens en leur proposant des logements décents. Mais c'était un problème plus général qui le préoccupait. Il se heurtait à la question du logement décent pour tous tant dans les milieux ruraux qu'urbains. Face à la crise de l'architecture en Egypte, il se questionnait pour savoir quel type d'architecture devaient produire les architectes. Il voyait une architecture éclectique se fabriquer sous l'influence internationale. Il nota la césure entre l'architecture traditionnelle des tombeaux et l'architecture arabe des lieux de vie. Il l'interpréta comme la perte d'une architecture authentique. Ses premières préoccupations portèrent sur le coût de la construction des habitations modernes. L'architecture moderne proposait des espaces assainis et sécurisés, cependant son coût empêchait les populations les plus pauvres d'y accéder. La cause en était les matériaux importés utilisés (bois, métal). Pour lui, la solution résidait en l'utilisation de matériaux locaux, dans ce contexte la « boue » était le matériau courant dans la région. Pour cela, il fallait réveiller un savoir-faire traditionnel²⁰ qui serait une solution pour le logement des « pauvres » en Egypte. Hassan Fathy définissait la tradition comme l'aboutissement de l'expérience pratique de maintes générations face à un même problème, tandis que l'analyse scientifique est simplement l'observation systématique des aspects du problème. L'apport de la tradition vivante élevait l'art au plus haut niveau : « Lorsque la pleine puissance de l'imagination humaine est une entrave soutenue par tout le poids d'une tradition vivante, l'œuvre d'art qui naîtra sera bien plus grande que tout ce qu'il pourrait créer sans le savoir d'une tradition, ou il s'en écarte sciemment ²¹ ». Lors de ces premières expérimentations, il utilisa des briques de boue pour concevoir des plans de petites maisons en campagne. Il fallait renouer avec la tradition quand il s'agissait d'imaginer des toitures en boue. Les toitures construites en boue étaient inexistantes dans le paysage des campagnes égyptiennes. Le

¹⁹ *ibid.*, p. 24.

²⁰ *ibid.*, p. 33. « J'étais de plus en plus convaincu que les matériaux et les méthodes traditionnelles des paysans égyptiens convenaient tout à fait aux architectes modernes, et que la solution du problème du logement en Egypte se trouvait dans le passé égyptien ».

²¹ *ibid.*, p. 60.

savoir-faire s'était perdu, effacé par la venue du modernisme, les paysans ne construisaient plus que des charpentes métalliques ou en bois. C'est la crise économique qui amena Hassan Fathy à partir à la recherche du savoir-faire perdu des toitures en boue. C'est quand il entreprit une excursion en Nubie, dans le village de «Garb Assoum » qu'il trouva ce qu'il cherchait. Il découvrit de magnifiques voûtes et coupoles entièrement fabriquées en boue. C'est ainsi qu'il fit venir des maçons nubiens pour son premier bâtiment en toiture de boue : une ferme pour la Société Royale d'Agriculture. Les maçons avec agilité et dextérité, recouvèrent l'édifice de voûtes et coupoles. Hassan Fathy fut fasciné par le caractère rudimentaire des conditions de travail : l'unique outil était la doloire²², et deux planches posés latéralement au mur d'appui. Les « maçons travaillaient avec une connaissance intuitive extraordinaire des lois de la statique et de la science de la résistance des matériaux ²³». Hassan Fathy apprit des ouvriers nubiens l'art de la construction des voûtes et des coupoles en boue. Doté du savoir-faire des maisons entièrement en briques de boue des maçons nubiens, Hassan Fathy l'expérimenta à une plus grande échelle. On lui demanda de projeter un village pour une population de 7000 Gournis qui devaient être déplacés.²⁴ La commande se traduisait ainsi: « le projet de bâtir un village entier, c'est également quelque peu impressionnant de se voir doté de 50 arpents de terre vierge et de 7000 Gournis qui devront créer leur nouvelle vie. Tous ces gens, apparentés par de complexes liens de sang et de mariage, avec leurs habitudes et leurs préjugés, leurs amitiés et leurs querelles – délicat équilibre d'un organisme social intimement lié à la topographie, aux briques et aux poutres mêmes du village – toute cette société telle qu'elle devait être démantelée et reformulée ailleurs ». Le village de Gourna fut un village-modèle où Hassan Fathy, a eu l'occasion d'utiliser la technique de construction en boue pour un programme de logement, bien que cette opération se solda par un échec, elle mit en évidence l'intérêt de ressusciter une tradition perdue face à une crise économique. C'est bien l'image paradisiaque de la campagne qui nourrissait les réflexions de Hassan Fathy, la nécessité de changer des conditions précaires pour un monde meilleur, il a fallu

²² *ibid.*, p. 36.

²³ *ibid.*, p. 37.

²⁴ *ibid.*, p. 44-45. Le vieux cimetière de Thèbes, patrimoine important des égyptiens est composé de trois parties: la Vallée des Rois du nord, la Vallée des Reines du sud, et les tombeaux des Nobles au milieu du versant. Dans cette dernière partie, les populations Gournis se sont installées depuis une cinquantaine d'année en basant leur économie sur le pillage des tombes. Les pertes considérables des biens patrimoniaux amènent le département des antiquités à prendre la décision de délocaliser des Gournis vers un site, la « Hoshia ». Plus en profondeur de la vallée, les Gournis étaient écartés des tombeaux.

se détacher de ce qui était produit comme architecture de référence, pour inscrire une dialectique projectuelle articulant savoir traditionnel et savoir savant, articulant aussi choix de la communauté et choix de l'architecte. Cette réflexion montre l'évidence pour l'architecte d'intégrer des dimensions liées à des modes de vie régies de logiques économiques, sociales et environnementales dans le processus de conception.

Le projet d'Hassan Fathy portait l'ambition de changer les moyens de penser et de faire de l'architecture dans le contexte égyptien. La proposition questionne le contexte environnant. De même, aujourd'hui le Village-opéra dessiné par Francis Kéré propose de voir autrement la région de Ouagadougou et plus globalement le territoire planifié au Burkina Faso. L'œuvre est productrice de significations. Le projet interroge autant par les formes produites que par la manière de produire ses formes. Des formes architecturales ancrées dans un processus créatif entre un scénographe et un architecte, entre l'architecte et les artisans. Le processus nous intéresse autant que la forme proposée. Dimensions que nous retrouvons dans la démarche participative du projet de la Ceinture verte de Ouagadougou : la Ceinture verte comme territoire d'interrelation des différentes modalités du territoire de Ouagadougou. La représentation proposée de la Ceinture verte par ses multiples acteurs invente un territoire conceptuel, faisant interagir tous les ingrédients nécessaires à un territoire projectuel futur. Le territoire fragmenté de l'infrastructure paysagère crée les conditions de possibilité des projets à venir. Comment lire les territoires contemporains pour penser des écosystèmes de vie et de production pour la métropole-village(s) de Ouagadougou?

2. L'OUTIL CONCEPTUEL « FIGURE »

2.1 « *READING* » LE TERRITOIRE

La découverte de la métropole de Ouagadougou, nous a révélé qu'il était difficile de mettre en relief la réalité complexe des territoires avec les couches conventionnelles d'analyse urbaine²⁵. L'espace métropolitain mélange des substrats paraissant antagonistes et

²⁵ bâti - voirie - espaces vert - vide/plein

antinomiques : spontané-planifié, formel-informel, ville-village. Un constat qui nous conduit à définir la notion de « territoire ».

D'après le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Pierre Merlin et Françoise Choay définissent le « territoire » comme « l'étendue d'un espace approprié par un individu ou une communauté ²⁶». Le territoire est un espace « appartenant à un propriétaire ou approprié par un animal ²⁷». Les auteurs complètent la définition en précisant que le territoire n'est pas perçu exclusivement en tant qu'organisation spatiale déterminée ou s'exerce une autorité (Etat ou collectivité), mais que le « territoire » implique aussi une « dimension temporelle d'appropriation et de constitution ²⁸». Ainsi, la notion s'inscrit dans un processus qui intègre la dimension historique. Il est intéressant de relever dans cette définition que la notion de limite peut définir à la fois un concept précis, « des territoires limitrophes », et avoir un sens figuré, ainsi pour les « franges » ou les « espaces d'influence ». Cette vision pratique du territoire, synthétisée par les aménageurs et les urbanistes, met en évidence le caractère multiple du territoire, ce que Marcel Roncayolo définit comme « un phénomène multidimensionnel ²⁹». L'auteur apporte des éléments de compréhension de la notion, du point de vue de la géographie politique et de l'institution. Citant Littré, il souligne l'assignation à une gouvernance politique : « l'étendue de terre qui dépend d'un Empire, d'une province, d'une ville, d'une juridiction ». L'exemple donne au territoire une dimension spatiale en relation avec une dimension juridique. Marcel Roncayolo constate que : « Cette abstraction, cette réduction juridique fait du territoire un artefact, non une donnée naturelle, et du sol un simple support ³⁰». La territorialité qu'aborde Marcel Roncayolo pourrait-elle être considérée comme une propriété/modalité que l'on affine au sol ? Il abordera par la suite d'autres dimensions (zoologie, biologie, psychophysiologie, perception de l'espace, représentations et images) pour introduire l'ambiguïté des niveaux de territorialité qui sont à la fois larges et cependant englobés dans un continuum de système de relation, «de l'environnement immédiat

²⁶ MERLIN Pierre, CHOAY Françoise (sous la direction de), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, Paris, 1988. Edition consultée Quatrième de 2009.

²⁷ *ibid.*, p. 882.

²⁸ *ibid.*, p. 882.

²⁹ RONCAYOLO Marcel, *La ville et ses territoires*, Gallimard, Collection Folio essais, Paris, 1990. Nouvelle édition revue de 2010, p.181.

³⁰ *ibid.*, p. 181-182.

aux constructions politiques les plus audacieuses et, enfin, ramener les phénomènes sociaux, collectifs qui supportent à la fois la division de l'espace et les sentiments d'appartenance soit à des exigences biologiques communes à des séries d'êtres vivants, soit à la psychologie individuelle³¹». Cette vision complexe de Marcel Roncayolo élargissant notre perception du territoire considère la territorialité comme un système spatio-temporel qui met en relation les dimensions sociales, économiques et environnementales.

L'articulation avec nos travaux de recherche sur la métropole-village(s) de Ouagadougou et la notion de territorialité énoncée ci-dessus s'est opérée lors de la lecture des textes d'André Corboz. Alimentant notre réflexion avec des indicateurs méthodologiques et conceptuels, la définition du territoire selon André Corboz nous a permis d'aborder la notion en lien avec notre problématique de lecture du territoire. D'après André Corboz³² : « le territoire résulte d'un ensemble de processus plus ou moins coordonnés³³ ». Il le définit comme une entité physique et mentale, en tant que processus entendu comme une suite d'opérations ou d'événements. Le « territoire fait l'objet d'une construction. C'est une sorte d'artefact. Dès lors, il constitue également un produit³⁴ ». L'artefact, effet artificiel créé de toute pièce génère un produit : le résultat créatif d'une activité humaine. Le « territoire est un projet³⁵ », c'est-à-dire un ensemble d'actions ou d'activités entreprises dans le but de répondre à un besoin défini. Puis André Corboz aborde la question de la représentation du territoire : la carte comme instrument de science et le paysage comme rapport d'intersubjectivité. Selon Corboz, deux métaphores caractérisent le territoire : « le territoire comme palimpseste » en référence à l'épaisseur historique et le territoire perçu comme un hypertexte³⁶ en référence à l'hyperville qui englobe les villes et les campagnes. Il n'y plus de centre, mais des polarités ; l'un des caractères de l'hyperville c'est qu'elle est pensée en réseau. André Corboz dans

³¹ *ibid.*, p. 182.

³² CORBOZ André, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Les éditions de l'imprimeur, Paris, 2001, pp 211-229.

³³ *ibid.*, p. 213.

³⁴ *ibid.*, p. 214.

³⁵ *ibid.*, p. 214.

³⁶ CORBOZ André, « La Suisse comme hyperville » dans *Le visiteur. Ville, territoire, paysage, architecture*, Société français des architectes, Paris, 2000. « Un hypertexte, lui, est un ensemble de données textuelles numérisées sur un support électronique et qui peuvent se lire dans des ordres très divers. » p 124.

son texte « La Suisse comme hyperville » écrit : « Si nous voulons percevoir l'hyperville, il nous faut modifier notre mentalité, en profondeur. [...] l'art contemporain devrait nous avoir préparés à ne plus percevoir en termes d'harmonie mais en termes de contrastes, de tensions, de discontinuité, de fragmentation, d'assemblage, etc, bref, selon un système dynamique qui ne relève d'aucune esthétique précédente ». L'hyperville nous permet de saisir la complexité du territoire, elle questionne un « jeu d'interférences³⁷ ». Grâce à la métaphore du territoire comme palimpseste, la lecture de l'histoire architecturale de Ouagadougou, de la fondation du royaume moaga à nos jours, nous a permis de rendre visible l'épaisseur historique du territoire. Héritages superposés et imbriqués, permettant de proposer le concept de « Métropole-village(s) » contemporaine qui illustre la réalité d'aujourd'hui du territoire métropolitain de Ouagadougou où les traces du passé contribuent à construire l'image de la métropole d'aujourd'hui. A partir de la métaphore de l'hypertexte pour le territoire de l'hyperville d'André Corboz, a été développée une méthodologie permettant la lecture du territoire de la Métropole-village(s) contemporain de Ouagadougou. En effet, l'« hypertexte, au contraire, n'est pas comme tel saisissable par les sens ; il ne possède pas de structure univoque et impérative ; il se parcourt presque *ad libitum* ; à la limite, il n'a pas d'auteur ou pas qu'un seul auteur³⁸ ». L'objectif de notre recherche est de produire des données de différentes natures pour une lecture hypertextuelle du territoire. André Corboz introduit l'idée de la description comme un outil de passage entre la lecture et l'écriture : « décrire consiste à (re) construire l'objet³⁹ ». L'exercice de décrire des « micro-organisations » scénographiées dans l'espace urbain, nous permet de reconstruire le territoire avec ses réalités hypertextuelles⁴⁰, ainsi nous pourrions accéder à une clé de lecture de ses organismes autonomes et de leurs interdépendances. Ce qui par la suite mettra en évidence l'existence de systèmes complexes qui constituent le territoire.

L'exercice de relever *in situ* est donc introduit par la découverte grâce à la marche, ce qui permet de déclencher un processus de description. L'observation et l'étonnement furent le

³⁷ *ibid.*, p.128.

³⁸ *ibid.*, p. 124.

³⁹ CORBOZ André, « La description : entre lecture et écriture » dans l'ouvrage *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, les éditions de l'imprimeur, Paris, 2001, pp. 249-257.

⁴⁰ « Un hypertexte, lui, est un ensemble de données textuelles numérisées sur un support électronique et qui peuvent se lire dans des ordres très divers ». CORBOZ André, « La Suisse comme hyperville », *op. cit.*, p. 124.

moteur de cette première phase de « lecture » au sens de Giancarlo De Carlo. *Reading* au sens de Giancarlo De Carlo, c'est « identifier les signes de l'espace physique, les extraire de leurs stratifications, les interpréter, les remettre en ordre et les recomposer dans des systèmes qui soient significatifs pour nous aujourd'hui [...] Il faut lire avec un esprit de projet, afin que la lecture révèle le passé et laisse entrevoir le futur⁴¹ ». C'est un exercice qui peut être décomposé en deux attitudes : regard instruit et regard ingénu. D'une part, le regard instruit⁴² en reprenant les mots de Françoise Very, est la construction d'une culture architecturale et sa reconstruction permanente, et d'autre part le regard ingénu comme le propose Bernardo Secchi, pour lire et écrire sur la ville contemporaine, est le mécanisme de découverte du monde comme si c'était la première fois. L'étonnement entraînant la pensée philosophique⁴³. Le va-et-vient entre « regard instruit » et « regard ingénu » est permanent dans le processus de lecture et d'écriture. Ainsi, ce procédé de déconstruire et reconstruire le réel, permet à l'architecte-chercheur d'ajuster son regard selon des spécificités territoriales produites par un contexte déterminé. Simultanément instruit-ingénu, lecture-projet nous amène à voir les potentialités d'un territoire pour en penser le devenir.

2.2 L'OUTIL CONCEPTUEL « FIGURE »

L'immersion dans l'objet d'étude, la Métropole-village(s) de Ouagadougou a fait émerger une succession de questionnements : comment lire la complexité de Ouagadougou ? Par où commencer ? Comment s'y prendre pour effectuer des relevés du territoire de la métropole-village(s) contemporaine de Ouagadougou ? Une appréhension qui a permis de prendre un recul nécessaire pour éviter la lecture par une grille d'analyse préconçue, entraînant un regard trop formaté. Comment accéder à une lecture fidèle à l'objet d'étude, sans trop de restriction, ni trop de débordement et trouver un équilibre. Dans un premier temps, l'intention a été de se fondre et de vivre l'expérience d'être Ouagalais : « J'habitais dans une cour partagée de

⁴¹ DE CARLO Giancarlo, *Architecture et Liberté*, Édition Du Linteau, 2003, p. 8. Édition italienne : 1996.

⁴² VERY Françoise, « Interaction binaire-multiple dans la conception architecturale », dans le cadre de SCAN'07, Séminaire de Conception Architecturale Numérique (Liège), 2007.

⁴³ En référence à ARISTOTE. Voir DIETRE Stéphanie, *L'émergence du visible interrogée par les architectes ; Le dessin de note et la construction du regard de Charles-Edouard Jeanneret, Paul Tournon et Jean-Charles Moreux*, Thèse de doctorat d'Etat en Architecture, Université de Grenoble, 2012.

célibatérium dans le quartier Zone du bois, ensuite à Wemtenga. Je me rendais au travail à l'INSS à proximité des barrages, ou à l'agence d'architecture YAAM à Pissy. Je faisais mes courses tantôt au marché central, tantôt au marché du quartier de Zogona et me ravitaillais dans la petite boutique de mon « 6 mètres ». Ou bien, chez la petite voisine qui vendait devant sa cour de petits légumes et assaisonnements pour cuisiner. Pour me déplacer, comme à Douala ou à Bamako je me plaçais au bord du « goudron », et j'attendais le taxi. Je me suis vite rendu compte qu'à Ouagadougou pour être sûre d'arriver à l'heure au rendez-vous, il fallait se déplacer en motocycle. C'est le moyen de déplacement le plus populaire. Les taxis étaient le plus souvent pleins à l'heure de pointe et très rares pendant les heures creuses. Je me déplaçais alors en motocycle. Pour venir me rendre visite, je précisais que j'habite au niveau du goudron Charles de Gaulle, arrivé au niveau du maquis Rose du désert c'est le deuxième 6 mètres sur la gauche, puis c'est l'avant-dernière cour du 6 mètres, la maison en étage ».

A Ouagadougou, pour se déplacer et se repérer, on ne fait pas référence au nom des rues, à l'exception des grands axes structurant de la ville⁴⁴ ou du numéro de rue. En général, on ne retrouve ni nom ni numéro sur les portes et portails. Les repères seront des infrastructures et édifices remarquables (axes majeurs de circulations, échangeurs, églises, banques, superettes, etc). Une observation qui nous a conduit à être attentif au vocabulaire qu'utilisent les Ouagalais pour vivre leur expérience de la grande ville. On entend *le 6 mètres, le 6 tôles, le goudron, le non-loti, le jardin, la cour, le marché, etc.* Des mots issus de la langue française qui ont pris un autre sens d'usage, un sens contextualisé. Bien souvent ce sont des terminologies employées dans un langage familier et populaire. Par la suite, nous nous sommes rendu compte que ces mots sont des figures émergentes dans notre méthode d'interprétation du territoire contemporain de Ouagadougou. Nous entendons par «figure», l'effet de signification produit par une construction particulière. L'exemple de la figure rhétorique en littérature, à la fois science et art, nous permet de croiser les différentes couches à la fois des données techniques et sensibles. L'expérience des figures vise à créer des filtres de lecture : elle facilitera la construction d'une clé de lecture pour rendre déchiffrable la métropole de Ouagadougou. Comme dans l'hypertexte, nous verrons que l'entrée par une figure nous amènera à ressortir

⁴⁴ Comme l'exemple du boulevard Charles de Gaulle, de l'avenue Bassawarga, de l'avenue Kadiogo, etc.

par une autre, et c'est à partir de ce moment que nous considérons l'exploration de notre figure terminée. Pour nous, la figure est l'idée du système assemblant et faisant interagir des dispositifs spatiaux de différentes échelles. Pour notre étude, nous proposons d'analyser les figures suivantes :

- La « *cour* » : une interface dedans-dehors
- Le « *6 mètres* » : une rue partagée
- Le « *goudron* » : une artère structurante de l'économie marchande
- Le « *non-loti* » : un système alternatif au lotissement
- Le « *jardin* » : un régénérateur d'artefact vert

La *cour*, le *6 mètres*, le *goudron*, ont la particularité d'être situés en territoire loti. C'est à partir d'une structure planifiée qu'elles naissent. Nous considérons que ces trois figures ont la qualité de faire dialoguer et interférer le cadre formel et institutionnel ainsi que les réalités informelles des appropriations spontanées de la métropole. Placé dans la catégorie de « figure-intervalle », elles montrent à différentes échelles la coexistence simultanée entre systèmes formels et informels du territoire. Le « *non-loti* » et le « *jardin* » se retrouvent dans la catégorie de la « figure-processus » dans la mesure où ce sont des figures qui ont la particularité de contaminer le territoire en créant de nouveaux territoires urbanisés, soit en produisant des logements avec le « *non-loti* », soit en générant des espaces végétalisés avec le « *jardin* ».

Trois hypothèses ont été élaborées à la suite des observations des figures *in situ*. La première hypothèse est que l'étude de micro-installations à une multiplicité d'échelle, permet de comprendre le dispositif du « complexe ». En partant du postulat d'un socle environnemental déjà existant (trame, grille, écosystème naturel), base d'ancrage à l'émergence du « complexe », quelles sont les liaisons inventées entre « socle » et « micro-installations », et comment construisent-elles un « complexe » ? Au sein du socle sont inscrites des opportunités d'ancrage, c'est-à-dire des points où des systèmes de liaisons peuvent se créer. La connexion s'établit entre substrats primaires et substrats complémentaires. L'exemple le plus évident est constitué des relations tissées entre le propriétaire d'une parcelle (acteur de la ville formelle) et une personne (acteur de la ville informelle). Celui-ci occupe la devanture de cette parcelle pour un commerce, créant ainsi le système des relations entre limite parcelle, l'espace privé, et l'espace public. L'interstice créé par la connexion privé/public, permet au propriétaire de

louer sa devanture pour des activités économiques. Ce procédé s'observe autant dans les *6 mètres* qu'aux abords des *goudrons*. Pour l'étude, nous prendrons des exemples de chaque catégorie, l'interstice reproduira au niveau des *goudrons* des « canaux d'activités » à une échelle métropolitaine, et reproduira au niveau des *6 mètres* ce que nous avons appelé un « accotement virtuel » à l'échelle d'un quartier. Dans l'un, nous verrons sa capacité à faire réseau, et dans l'autre, nous mesurerons son indice de porosité, c'est-à-dire sa capacité à créer des relations tant spatiales que sociales.

La deuxième hypothèse est que l'existence des deux modes opératoires (le loti et le non-loti) engendrant différentes postures vis-à-vis de l'habitat, met en évidence deux logiques distinctes d'interprétation du territoire. Dans les discussions, nous entendons : « je possède une parcelle de 240 m² à Wemtenga », et aussi « je possède un 6 tôles à Taptenga ». Le premier interlocuteur détient un habitat en zone lotie : il bénéficie d'un statut foncier réglementé, il fait référence à la superficie de son terrain. Le deuxième interlocuteur possède un habitat en zone non-lotie : n'ayant pas la propriété du terrain, il fait référence au « 6 tôles », c'est-à-dire l'entité bâtie de son habitat. L'unité référentielle pour le non-loti est le « 6 tôles », la propriété du bâti est distincte de la propriété foncière. Dans le *non-loti*, la première étape du processus est donc le bâti alors que pour le loti, c'est la trame d'accueil. Ainsi, pour reconstruire la pensée spécifique des territoires pour le non-loti, nous partirons de cette logique de « propriété immobilière », l'unité « 6 tôles », pour reconstruire la figure du *non-loti*.

La troisième hypothèse est que la ville contemporaine produit des artefacts verts de subsistance liés aux appropriations spontanées. Nous assistons ainsi progressivement à la régénération et au maintien des espaces verts liés à l'agriculture ou à des espaces de loisirs et de détente. Nous nous interrogerons aussi sur la spécificité des espaces verts à Ouagadougou. Où sont-ils localisés? Quels sont les facteurs de maintien du « vert » à Ouagadougou?

L'étude des figures nous a permis de percevoir les différents processus de construction du territoire de la Métropole-village(s) de Ouagadougou. Pour ce faire, les outils d'analyse ont été la vue aérienne, le dessin technique (plan et coupe), le croquis sensible, le texte descriptif, le texte de récit-sensible, la photographie et la vidéo.

Chapitre 2

FIGURE-PROCESSUS

1. LE « JARDIN » : UN RÉGÉNÉRATEUR D'ARTEFACT VERT

1.1 DÉFINITION DU « JARDIN »

Qu'est-ce qu'un jardin à Ouagadougou? Les jardins sont les lieux privilégiés pour les loisirs. On y retrouve des zones ombragées qui créent de la fraîcheur, on y installe des restaurants et des petites buvettes de plein air, les « maquis ». Le jardin peut être programmé par la municipalité, il prend alors un caractère officiel. Le jardin peut être aussi improvisé, dans ce deuxième cas, il est considéré comme une structure informelle. Un jardin à Ouagadougou peut aussi être un espace de cultures vivrières. Jardins potagers isolés à côté des maisons ou jardins regroupés et parfois gérés par des associations, des maraîchages, le plus souvent à proximité d'une source d'eau, peuvent se situer dans la Ceinture verte. Nous avons vu que la Ceinture verte, créée dans l'idée d'arrêter l'expansion urbaine et de protéger la ville des vents, était devenue un équipement du Grand Ouaga que nous avons désigné comme infrastructure territoriale. Ce changement de statut de la Ceinture verte en fait un élément clé du « vert urbain » contemporain. Par ailleurs, le parc Bangr Weoogo, créé à partir d'une forêt sacrée, devenu « Bois de Boulogne » lors de la colonisation française, est un autre élément essentiel du « vert urbain » d'aujourd'hui. Monsieur Saar, son directeur, nous l'a présenté comme la forêt où l'on acquiert le savoir.

Ces différents « verts urbains » qui sont créés de façon formelle et informelle, publique et privée, sont des composantes structurelles essentielles pour penser le projet de métropole-village(s), qu'il s'agisse de subsistance, d'éducation ou de loisirs. Nous nous rendons compte de la nécessité de « recréer la nature » ou d'inventer une « nature artificielle recréée » pour



Jardins municipaux



Jardin municipal : intérieur "jardin de l'amitié "



Aménagement au bord du barrage



Parc Bangre Weego

1. Jardins planifiés
Photos MAMA AWAL H.

le projet de la « métropole-villages ». C'est à partir de l'idée de «nature artificielle recréée», que nous interrogeons les « verts urbains » qui fabriquent la métropole. Nous nous étions déjà interrogés sur la relation ville-nature en observant les installations spontanées imbriquées dans la Ceinture verte. Ce qui nous avait amenés à penser la planification urbaine à partir de modalités différentes du territoire.

1.2 REPRÉSENTER L'IDÉE DU « JARDIN »

La représentation de la figure du « jardin » que nous définissons comme un « vert urbain » pour le projet de métropole-village(s) a nécessité des échelles variées et des modes de représentation différentes. Considérer le « jardin » comme une figure-processus nous a menée à nous interroger sur les différentes formes et les facteurs de maintien des espaces végétalisés à Ouagadougou. Conceptuellement, l'idée du jardin, se manifeste selon trois formes : l'épaisseur, le résiduel et le ponctuel (Fig. 3). Ces différentes formes sont affilées à divers usages et statuts. Tout d'abord, nous observons des espaces planifiés et aménagés à l'initiative des autorités publiques. A l'échelle de la ville, c'est le cas de la Ceinture verte, de grands parcs comme le parc Bangr Weego, des jardins municipaux comme le jardin de l'amitié, et des dispositifs intégrés localement lors de la création d'édifices et d'infrastructures publics. Dans l'idée d'embellissement, les axes majeurs de circulation sont plantés, de petites pelouses aux abords des édifices publics principaux comme la Mairie centrale de Ouagadougou. Ces différents facteurs de maintien de vert énoncés ci-dessus peuvent être classés dans le registre public. Le deuxième registre est celui du secteur informel. Le phénomène le plus visible est l'agriculture urbaine qui selon des études est un secteur à développer dans la mesure où il constitue une réponse pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Puis, nous observons des jardins d'agrément, lieux de restauration et de détente en plein air, ce sont des espaces localisés tant dans les zones loties ou zones non-loties de la ville. Enfin, des initiatives privées plus fréquentes dans les quartiers lotis de la ville, révèlent des dispositifs d'embellissement avec des arbres, des arbustes, des petites pelouses situés sur la devanture des parcelles habitées.

Aujourd'hui les jardins municipaux au centre-ville (Fig. 7) et la plantation d'arbres en



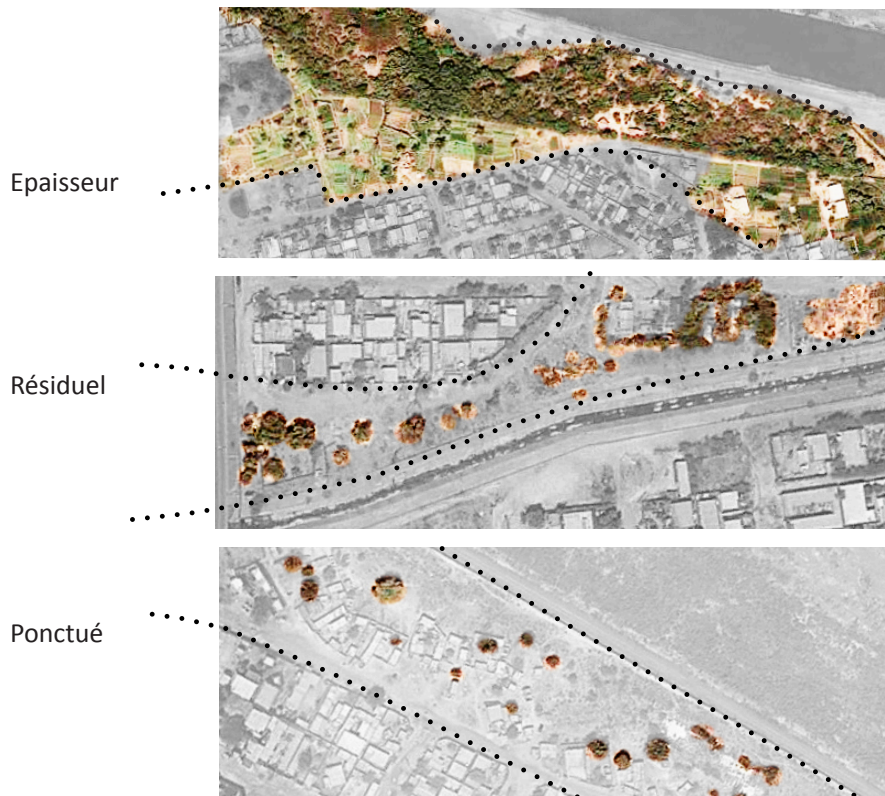
Bord du barrage



Site de Boulmiougou



Quartier non-loti



2. Agriculture urbaine
Photos MAMA AWAL H.

3. L'idée du jardin informel
redessin à partir de vue aérienne

alignement des grands axes (Fig. 8) constituent l'idée d'une « ville propre, ville fleurie ¹ ». C'est considéré pour les autorités municipales comme un plus pour la valorisation des espaces urbanisés à Ouagadougou. Nous avons l'exemple du mémorial aux héros nationaux où « le pourtour du Mémorial fait actuellement l'objet de l'aménagement d'un parc qui constitue la deuxième étape du projet. Le parc sera composé de différents éléments : une esplanade, un jardinet, des plans d'eau et des jets d'eau, des aires de promenade, des bancs publics, des jeux pour enfants (balançoires, toboggan), des kiosques (journaux, restauration), des toilettes et des parkings ² » L'ancien maire Simon Compaoré avait initié l'embellissement de la capitale grâce aux jardins, cependant l'entretien considérablement coûteux en entretien nécessite à faire recourt à des investissements privés. Nous observons une densité de végétation plus importante dans des opérations immobilières coûteuses, tel que Hotel Lybia, dans les maisons privées de Ouaga 2000, ou le quartier de Petit Paris (Fig. 9).

Pour les cultures maraichères, nous nous référons à l'étude de Conchita Kedewide. « Introduite entre les années 1920 et 1930 à Ouagadougou, l'agriculture urbaine a explosé dans les années 1970 pour se voir interdite avec la Réforme Agraire Foncière en 1996. Jadis uniquement présente autour des barrages, elle est aujourd'hui pratiquée au niveau des sources d'eau usées (canal de l'université, canal du marché central, site de l'hôpital Yaldago) ³ ». Les études menées révèlent 58 sites de maraîchages répartis sur 13 secteurs pour une superficie de plus de 80 ha en avril alors qu'en avril 1996, on comptait au nombre de 23 les sites maraîchage répartis sur 12 secteurs pour une superficie d'environ 30 hectares. Conchita Kedewide constate « qu'en 12 ans, la superficie exploitée en maraîchage a pratiquement triplé ⁴ ». Face aux réalités du territoire métropolitain de Ouagadougou, en 1999, l'agriculture sera réintroduite au SDAGO. Cependant, l'activité est contrainte par une forte pression spéculative des terres engendrant l'expropriation des producteurs. Les pratiques demandent

¹ BIEHLER Alexandra, DUPUIS Blaise, LEU Pierrick et SÖDERSTRÖM Ola, *La mondialisation des formes urbaines à Ouagadougou*. Troisième partie, rapport de recherche établi par Fonds National Suisse de la recherche scientifique, subside FN 100013-122411/1, p. 44.

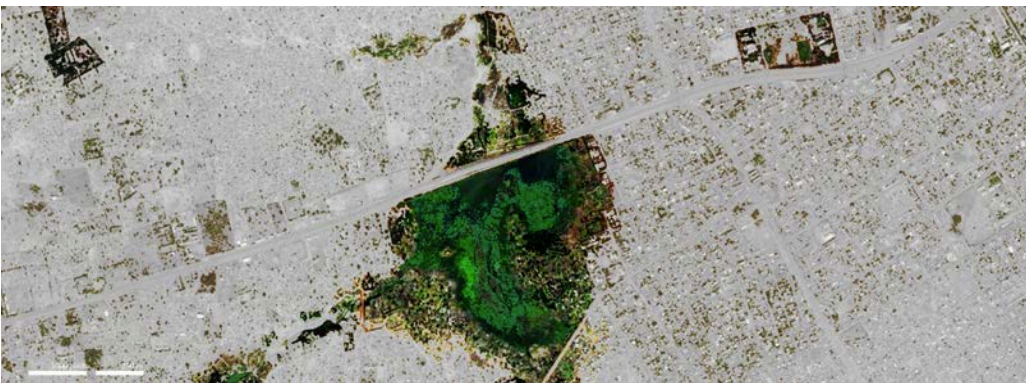
² *ibid.*, p. 194.

³ KEDEWIDE Conchita, « Diagnostic de l'agriculture urbaine et périurbaine à Ouagadougou : modélisation prospective par méthodes géomatiques pour l'identification des zones agricoles dans le Grand Ouaga », acte de communication à la 5ème Journées Scientifiques 2ie, 09 -14 Mars 2009, Ouagadougou, p. 2. http://hydrologie.org/ACT/2009_Ouagadougou_2ie/Theme3/Kedowide_C.pdf

⁴ *ibid.*, p. 5.



4. Bord du barrage



5. Site de Boulmiougou



6. Aux abords de l'aéroport

redessin à partir de vue aérienne



7. Centre-ville



8. Boulevard Charles de Gaulle



9. Quartier "Petit Paris"



10. Axe majeur planté
 11. Devanture parcelle plantée
 redessin à partir de vue aérienne

encore à être améliorées car on remarque la surexploitation des terres, la saturation des espaces et la dégradation des écosystèmes⁵. Pour les jardins informels, il a fallu un travail avec des fragments, nous montrant les différentes configurations. Nous remarquons que ces jardins informels sont localisés dans des espaces franges de la ville à des échelles variées. Les jardins informels investissent les abords d'infrastructures de la ville (aéroports, canaux, équipements culturels). Ils constituent une interface entre de grands équipements et les zones d'habitats lotis.

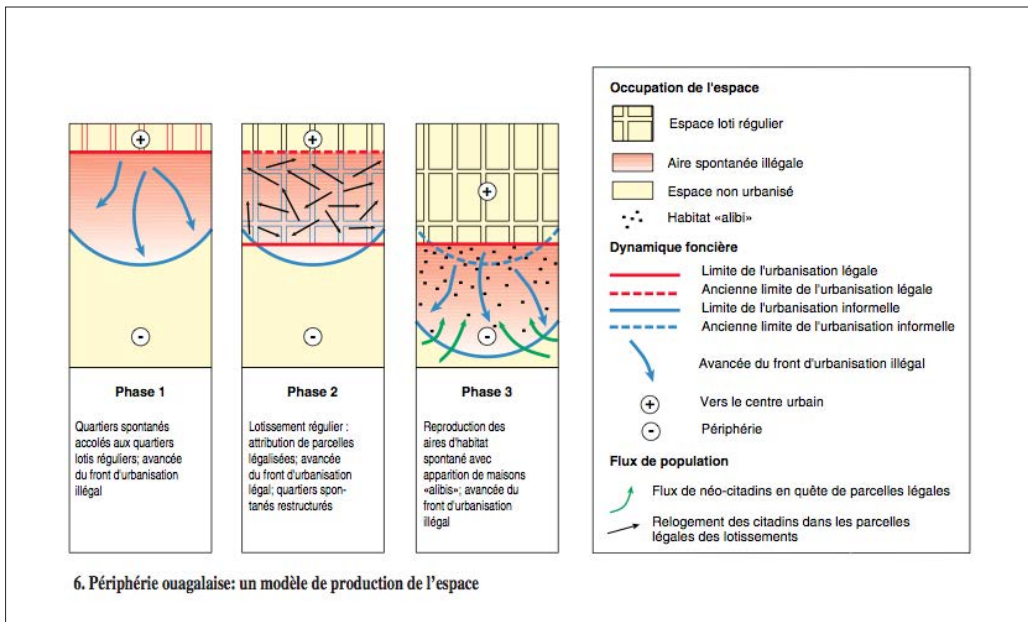
Les jardins spontanés se retrouvent le plus souvent dans des zones humides. A proximité d'un plan d'eau, la végétation prolifère d'une manière naturelle. Ce phénomène est nettement observable sur les vues aériennes sélectionnées : aux abords des barrages urbain et des grands canaux (Fig. 4 et Fig. 5). Ce sont des lieux où le « vert urbain » est recréé avec de l'agriculture urbaine ou des jardins d'agrément dont les investisseurs y plantent des arbres, arbustes et pelouse. Au sein de la ville, les infrastructures d'eau, constituent une contrainte dans les procédures de planification de lotissements. La distance entre trames loties et l'eau laissée pour se protéger d'éventuel inondation, permet l'émergence de végétation. C'est aussi le cas de grandes infrastructures urbaines, telles qu'aux alentours de l'aéroport des résidus de végétal persisteront dans ces zones tampons entre l'infrastructure et l'habitat (Fig 6). Dans ce cas de figure, ce sont des jardins d'agrément comme l'exemple des jardins municipaux, où l'on retrouve un lieu convivial ombragé, pour prendre un verre, manger, etc.

Ces observations nous ont amenés à comprendre la création ou la régénération d'artefacts au sein de la métropole. Particulièrement dans le secteur informel où les architectes et urbanistes pourraient tirer de l'enseignement pour la métropole-village(s) en devenir. A partir des différentes formes du jardin et des différentes échelles d'initiatives qui contribuent au maintien du « vert urbain », nous proposons quatre échelles spécifiques:

- le Grand Ouaga : écosystèmes villageois, des grands parcs et de la Ceinture verte
- la Ville de Ouagadougou : jardin de ville et infrastructures plantées
- les petites communautés : Agriculture urbaine et jardins informels d'agrément
- l'individu : Cours et devantures plantées

Classer selon des échelles spatiales d'initiatives existantes, nous nous rendons bien compte

⁵ *ibid.*, p. 2.



12. Axe majeur planté
Sources : Photo MAMA AWAL H.

13. Processus de production du "non-loti"
Source : PRAT Alain, « Ouagadougou, capitale sahélienne : croissance urbaine et enjeu foncier » in Mappemonde, n°1/1996.

des interactions nécessaires entre acteurs et échelles dans le domaine de la gouvernance et du projet territorial. Comme avec l'exemple de l'agriculture urbaine, nous serons amenés de plus en plus à considérer et à nous interroger pour les aménagements des futurs espaces sur les outils à mettre en œuvre pour soutenir des initiatives communautaires et individuels producteurs de « vert urbain ».

2. LE « NON-LOTI » : UN SYSTÈME ALTERNATIF AU LOTISSEMENT

2.1 LA DÉFINITION DU « NON-LOTI »

D'après l'enquête de 2009 de l'Institut de Recherche et Développement, les espaces « non-lotis » de la capitale représentent 35% des logements à Ouagadougou⁶. Le « non-loti » est une partie du territoire métropolitain construite avec des logiques spontanées. Le géographe Alain Prat, nous met en garde sur le caractère spontané du « non-loti », à la différence des phénomènes d'habitats spontanés que l'on peut retrouver en Amérique latine ou en Turquie, « Ouagadougou ne connaît pas le phénomène de quartiers d'invasion, édifiés « en une nuit » à base de matériaux hétéroclites récupérés⁷ ». Il précise que l'installation définitive que ce soit en territoire loti ou non-loti varie de 10 à 15 ans à Ouagadougou⁸. Comme pouvons nous le comprendre par l'histoire de la ville de Ouagadougou⁹, ces franges urbaines considérées comme un « espace de conquête foncière¹⁰ », s'inscrivent dans un processus temporel et spatial segmenté en trois phases ainsi qu'Alain Prat nous le décrit. Le premier établissement a lieu en périphérie près des quartiers lotis de la ville. Dans un second temps, la trame de lotissement s'étend et restructure les quartiers non-lotis qui deviennent lotis. La ville légale gagne ainsi du terrain. Dans une troisième phase, les habitants des quartiers non-lotis qui

⁶ BOYER Florence, « Croissance urbaine, statut migratoire et choix résidentiels des ouagalais » in BERTRAND Monique (sous la coordination de), *Mobilité, pauvreté : les villes interrogées*, Revue Tiers Monde, n° 201, Armand Colin, Janvier-mars 2010, p. 51.

⁷ PRAT Alain, « Ouagadougou, capitale sahélienne : croissance urbaine et enjeu foncier » in Mappemonde, n° 1/1996, p. 20

⁸ *ibid* p.22.

⁹ Voir PARTIE I, Chapitre 3.

¹⁰ PRAT Alain, *op. cit.*, p. 20.



14. Vue Aérienne d'un fragment du quartier non-loti de Taptenga
15. redessin d'un fragment du quartier non-loti de Taptenga

redessin à partir de vue aérienne Google earth

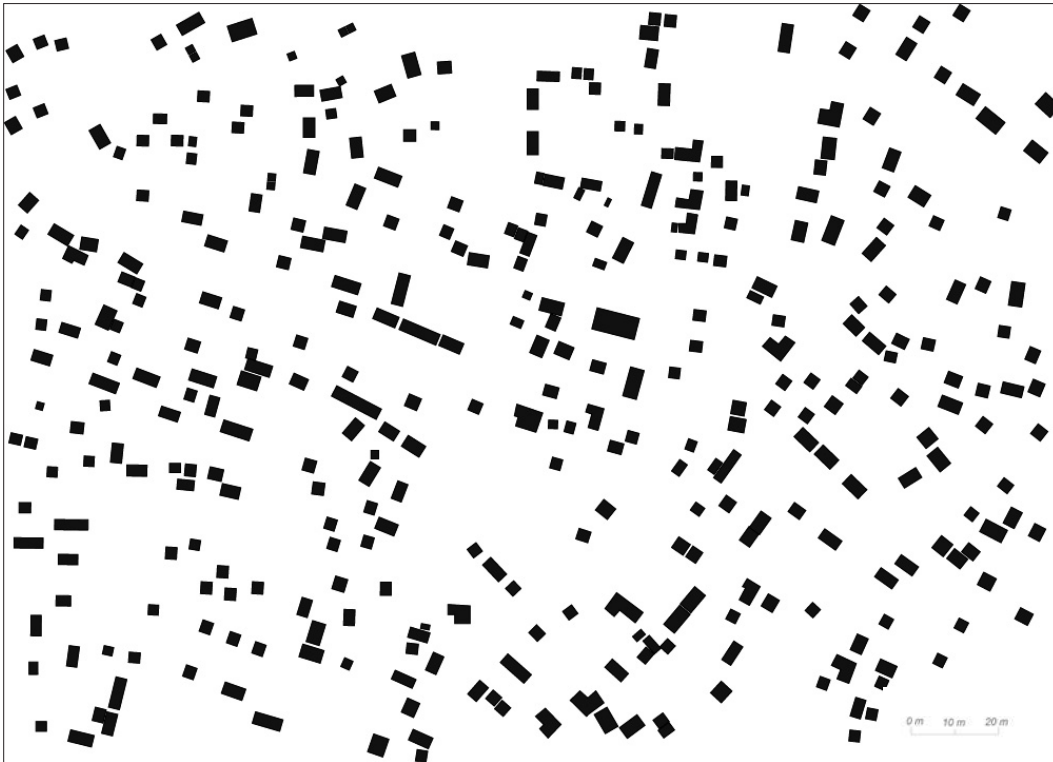
n'ont pas pu accéder à une parcelle de lotissement vont créer un nouveau quartier non-loti plus loin. La ville informelle est repoussée et de nouveaux territoires urbains informels sont créés (Fig. 13). Le « non-loti » constitue donc un établissement transitoire pour les habitants en attente d'une parcelle légale. Il s'agit d'une stratégie de « pré-lotissement ».

Les quartiers non-lotis sont très peu connectés aux équipements urbains. L'approvisionnement en eau se fait avec des bornes fontaines ou des forages. On les retrouve en périphérie où ils se rattachent aux réseaux de canalisation du quartier loti mitoyen, ou dispersés à l'intérieur du quartier. Des vendeurs d'eau allant de la borne aux cours d'habitation distribuent l'eau dans l'ensemble du quartier. Le manque d'infrastructure d'assainissement et de canalisations pour les eaux de ruissellement, provoque des zones de stagnation d'eau fragilisant les constructions, qui sont en majorité sans fondation. Dans l'étude sur les quartiers non-lotis de Bissighin et Watinoma¹¹, architectes et urbanistes constatent que « l'assainissement des eaux usées et excréta est effectuée de manière autonome par les ménages. La plupart des latrines ne respectent pas les normes et les « pseudo-puisards » sont implantés dans les espaces partagés¹² ». La question de l'approvisionnement en eau et des équipements d'assainissement révèle une extrême précarité mettant les habitants en danger. Les quartiers non-lotis ne sont pas connectés au réseau d'électricité de la SONABEL, les ménages utilisent des batteries et des plaques solaires. Notons qu'il y a des écoles publiques et privées sont implantées et que l'on peut trouver aussi des centres de soins. Les services liés aux loisirs et aux divertissements sont créés par des initiatives privées ou communautaires, comme l'exemple de vidéoclubs, cinéma, etc. On retrouve aussi des cimetières structurés et organisés par les populations. La vie de quartier est rendue possible grâce à l'installation de marchés informels, produisant de l'emploi de subsistance et alimentant les populations en denrées. Les marchés se présentent comme des structures éphémères organisées avec des tables ou des tablettes et des étalages à terre. L'étude de l'Agence perspective¹³ a révélé la présence d'organisations communautaires. Des associations oeuvrant pour le développement économique et social de leur quartier, ces organisations communautaires se réunissent autour du chef de localité. Ils

¹¹ AGENCE PERSPECTIVE, Programme participatif d'amélioration des bidonvilles – PPAB, Phase II (Rapport provisoire), Novembre 2011.

¹² *ibid.*, p. 11.

¹³ *ibid.*, p. 15.



16. Modules bâtis (Taptenga)

17. Murs (Taptenga)

redessin à partir de vue aérienne Google earth

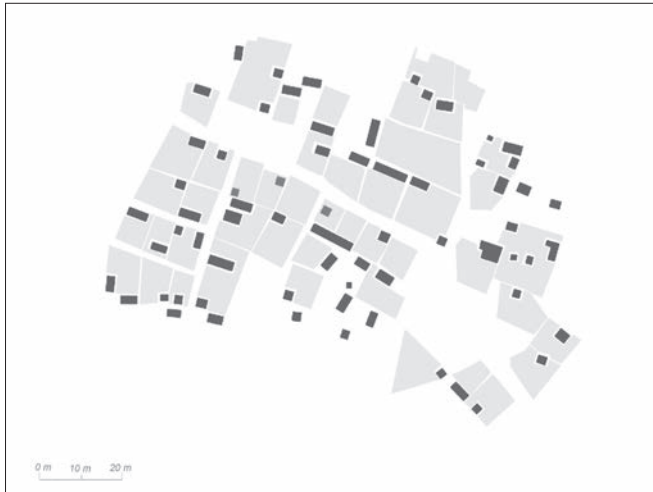
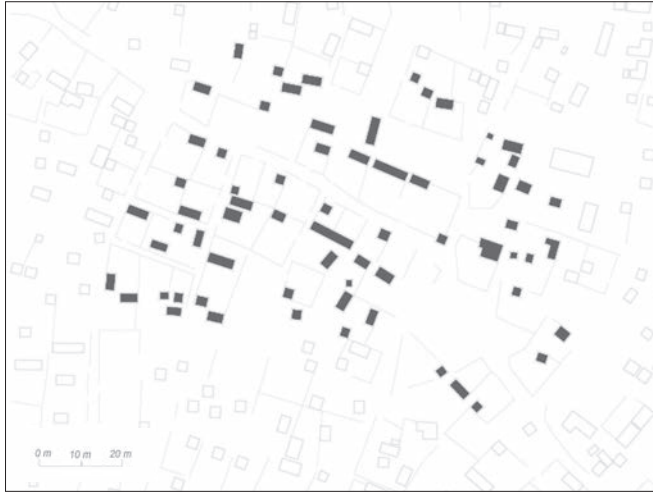
pratiquent notamment des travaux communautaires pour l'entretien du quartier, tel que la réhabilitation des axes principaux dégradés par la saison des pluies.

Lors des observations *in situ*, nous avons remarqué des caractéristiques spatiales spécifiques à la figure du « non-loti ». Tout d'abord, les quartiers non-lotis situés à proximité d'une trame planifiée développent un front d'activités commerciales. En réponse aux activités qui se sont développées de l'autre côté de l'axe (côté trame lotie), des boutiques, des kiosques, des installations minimalistes (table, présentoir, tablette) s'installent en alignement, accolés à un axe majeur, qu'il soit bitumé ou non. Nous retrouvons ces mêmes installations au cœur du quartier, ponctuant l'espace de service en complément du marché de quartier. Le système de célibatérium est aussi présent dans les quartiers non-lotis. Le regroupement de modules de célibatérium génère des cours communes. En lisière, où le tissu devenant lâche se fond avec la nature, se développent des champs de cultures. Un espace qui constitue aussi un lieu de promenade ou de flânerie. D'autres tissus alterneront, espaces agricoles et logements au cœur du quartier.

Spatialement, le « non-loti » dessine un squelette articulé par les modules de « 6 tôles¹⁴ », de murs et de petits murets. Chaque nouvel arrivant s'implante en respectant l'intimité du voisin. L'orientation de la cellule d'habitat et la distance par rapport aux autres constructions sont guidées par cette règle tacite commune. Les non-lotis à Ouagadougou ont créé leur propre système d'organisation spatiale. Les voies sont hiérarchisées en ruelles, rues et routes. Les espaces ouverts ont des échelles variables (place, placette, cour, courette) et des usages diversifiés (cour individuelle, cour partagée, cour familiale). L'organisme fonctionne sur des rapports de « juste distance¹⁵ ». Par conséquent, la différenciation des espaces ouverts devient un dispositif fondamental des territoires non-lotis, créant ainsi des espaces de partage multiples à des échelles variées. C'est une logique basée sur la propriété de l'édifice, initiée par le module « 6 tôles », avec un sol pour les édifices comme pour les espaces ouverts qui est une propriété communautaire. Cette notion de propriété dissociée constitue une piste

¹⁴ Le « 6 tôles » définit le module d'habitat minimal à Ouagadougou.

¹⁵ Nous empruntons la terminologie de « juste distance » d'André CORBOZ que Bernardo SECCHI définit comme « de nouvelles relations spatiales » dans son article « La ville européenne contemporaine et son projet » in CHALAS Yves (sous la direction de) *L'Imaginaire aménageur en mutation*, L'Harmattan, 2004, p.129.



- 18. Le "6tôles" (photo)
- 19. Ancrage module
- 20. Projection cour
- 21. Cociliation rue et ruelle / Dilatation place et placette

Photo MAMA AWAL H. et redessin à partir de vue aérienne Google earth

intéressante de réflexion pour les outils de réglementation foncière¹⁶.

Quand la trame planifiée vient s'installer, faisant « table rase » du tracé préexistant, le « non-loti » ne s'efface pas complètement. Les lieux de cultes subsistent et la présence de trous béants, vestiges des carrières au sein du tissu urbain témoigne de son ancienne présence. Le cycle du non-loti débute avec l'extraction de la terre dans les carrières, servant à fabriquer des briques de terre crue (banco), matériau utilisé pour construire le module d'habitation et les murs et murets. Aujourd'hui, les anciennes carrières nous donnent donc l'indication de la présence d'anciens quartiers spontanés. Comme nous l'avons évoqué dans la partie précédente¹⁷, les carrières sont en quelque sorte le « négatif » de l'habitat non-loti. C'est pour cela, qu'il est nécessaire pour comprendre la figure du « non-loti » de rattacher le « non-loti » à la filière de production de matériaux, notamment du banco.

2.2 REPRÉSENTER L'IDÉE DU « NON-LOTI »

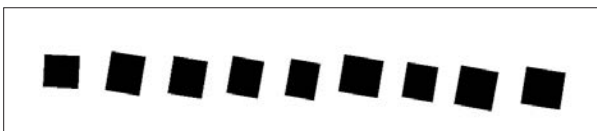
Le re-dessin à partir d'une vue aérienne d'un fragment de « non-loti » situé à Taptenga, nous a permis de distinguer deux niveaux d'observation : le module bâti et le mur (Fig. 16 et Fig.17), . Le premier niveau d'observation, le module bâti nous montre une récurrence du dispositif « 6 tôles ». Les 6 tôles composant la toiture donnent l'appellation au dispositif « 6 tôles ». Ainsi, il peut s'étendre et devenir un 8 tôles, 12 tôles, etc. Le matériau de la tôle ondulée, devenant unité de mesure, conditionne le dimensionnement du module bâti. La plus petite unité d'habitat est le « 6 tôles », une tôle ondulée standard faisant 0,9 m x 2 m avec l'épaisseur des murs, le module varie de 10 m² à 12,5 m² (Fig. 18). Les murs délimitent les cours des cellules d'habitation et les espaces réservés à la circulation.

Processus spatial

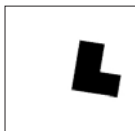
A partir de ces deux éléments, « 6 tôles » et « mur », nous reconstruisons la figure-processus « non-loti » dans sa dimension spatiale. En s'implantant, le dispositif « 6 tôles », s'oriente

¹⁶ La question de l'immigration de masse en ville a déjà été rencontrée dans l'histoire des villes. Bien souvent, la réponse était la concession du territoire en emphytéose.

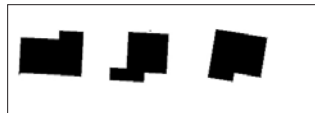
¹⁷ Voir PARTIE II, Chapitre 3.



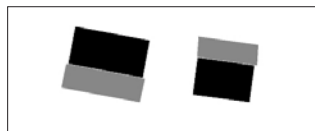
Module minimal



Module pistolet



Module + extension



Module + terrasse couverte

22. Le quartier de Wapassi

23. Plan masse fragment (Wapassi)

24. Typologie module

Photos MAMA AWAL H. et redessin à partir d'un relevé *in situ*

de manière à préserver l'intimité de l'occupant et du voisin. Ainsi, en évitant la promiscuité des vis-à-vis, l'ancrage du module projette l'espace réservé à la cour (Fig. 19). Pour ce faire, des murs et de petits arbustes créeront cette limite entre voisins et rues. Des objets, tels qu'un autre dispositif « 6 tôles » ou un petit module servant de sanitaire permettront de justifier l'espace approprié par l'intervalle généré. Les cours sont délimitées et donnent l'aspect d'un parcellaire irrégulier (Fig. 20) Cependant, dans certains cas les limites entre cour-cour et cour-rue sont très floues. On remarque une certaine porosité. A la différence des quartiers lotis, les murs d'enceinte, en moyenne d'un mètre, sont bas. Le regard s'infiltré dans les cours des habitants. De plus, à plusieurs reprises nous observons l'absence de murs ou de murets. Cependant, les passants adopteront une mise à distance pour ne pas empiéter dans l'espace intime de l'habitant. De petits dispositifs, tels que des soupçons de végétation (arbres, arbustes) ou un module annexe, créent une délimitation virtuelle de l'espace approprié. Certaines configurations provoquent des confusions, nous conduisant à traverser une cour habitée pour accéder à une autre cour. La rue devient un espace de conciliation entre habitants. C'est pour cette raison que la majorité des rues sont étroites et inaccessibles aux automobilistes, ne laissant l'accès qu'aux motocycles, vélos et piétons. Un sentiment de tranquillité est généré au cœur du quartier préservé ainsi des nuisances des automobilistes. Dans ce processus de fabrication, les rues et ruelles sont des espaces générés par la conciliation entre habitants (Fig. 21). Dans certains tissus, on peut même deviner une volonté d'alignement. Les places et placettes se dessinent comme des espaces de dilatation du tissu urbain. De petits espaces de dilatation ponctuent le quartier. Fréquemment, on observe pour chaque quartier un grand espace de dilatation et une mise à distance par les cours d'habitation. Quand l'espace est aménagé, on retrouve des édifices de cultes, ou bien, sans fonction précisée l'espace servira à des usages divers. Il sera un lieu partagé pas tous. L'espace est assez grand pour servir de terrain de football ou pour accueillir de grands rassemblements évènementiels. Cet espace a aussi la capacité de faire coexister différentes activités du quotidien, chacun pouvant s'en approprier une partie pour quelques heures. Ainsi, se succèdent des activités selon différentes temporalités sur cet espace qui sera entretenu et nettoyé par tous. C'est un espace qui n'a pas une fonction spécifique, mais une multitude. C'est comme si chaque habitant du quartier en détenait une partie, cependant sans délimitation, c'est un espace commun.

Pour mieux comprendre la figure « non-loti » dans sa dimension spatiale, nous proposons



25. Photos des rues, des passages (Wapassi).

26. Cours (Wapassi)

27. Accessibilité

Photos MAMA AWAL H. et redessin à partir d'un relevé *in situ*

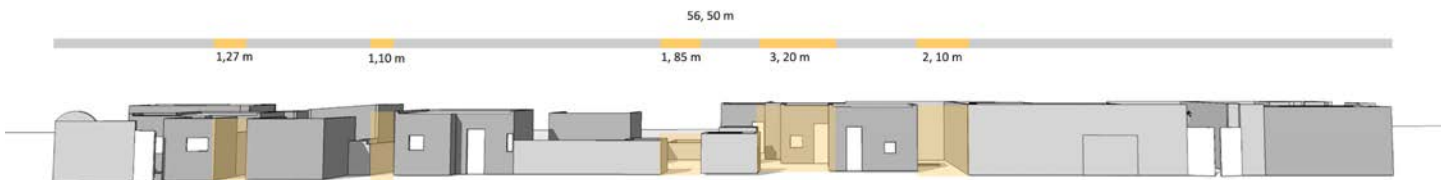
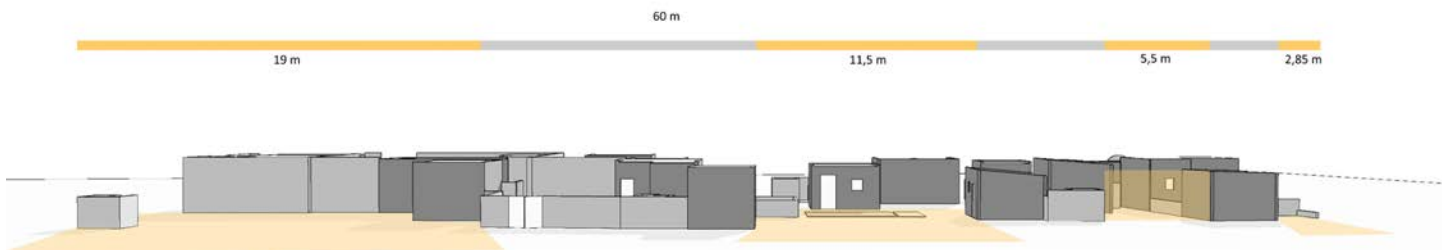
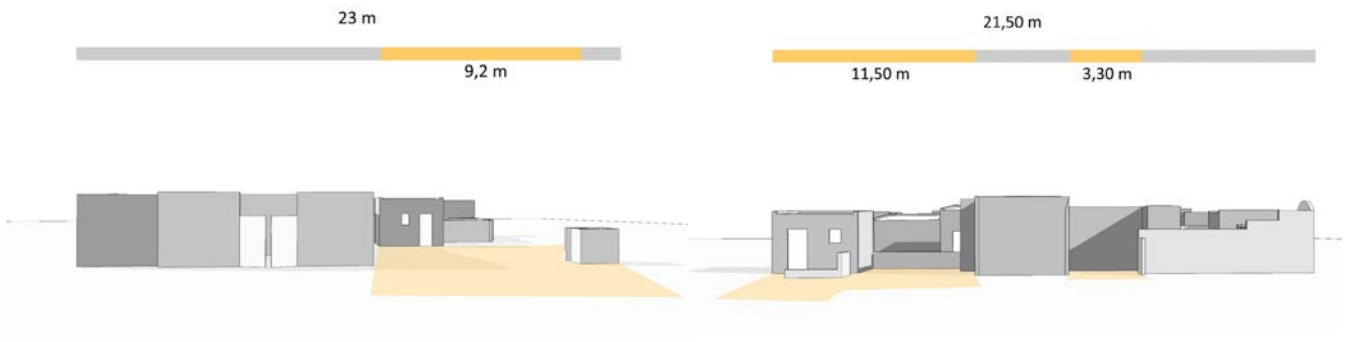
d'étudier un fragment du quartier non-loti de Wapassi. Quartier, situé au sud-ouest de la capitale, dont la construction a débuté en 2005. Le fragment étudié est composé de 15 cellules d'habitation. Nous avons procédé à un relevé *in situ* pour mieux appréhender les différents espaces qui structurent la figure du « non-loti ». Le fragment ne disposant pas de tracés urbains planifiés, il a fallu tout d'abord désigner un module-référent pour établir le dessin. Le module-référent permettait de placer les dispositifs alentour, tels que les murs et modules annexes, ensuite les cellules d'habitats voisines. Au fur et à mesure du travail le module-référent se déplace jusqu'à pouvoir reconstituer l'ensemble des 15 cellules d'habitations. En mesurant les dimensions et en dessinant, nous nous sommes rendu compte de la nécessité du passage à une représentation en trois dimensions pour rendre visibles les dispositifs. L'absence de mur ou la présence de murs de faibles hauteurs permettait au regard de pénétrer aisément dans les cours d'habitation.

- Module

Le fragment se compose de modules variant de 25 m² à 2,5 m². On compte neuf cellules d'habitation ayant seulement un module minimaliste, « chambre-coucher ». Les modules minimaux couverts de « 6 tôles » varient de 10 m² à 12,5 m². Nous observons un module d'une superficie d'environ de 15m², nommé populairement « habitat en pistolet », c'est-à-dire en forme de « L ». Trois modules variant de 17 mètres à 20 mètres sont caractérisés par des petits volumes extrudés. On peut faire l'hypothèse que ces modules ont fait l'objet d'extensions. Puis deux cellules d'habitation où les modules principaux de 24 m² et de 18 m² bénéficient d'un élément d'extension extérieure et d'une terrasse couverte.

- Espaces ouverts

Le fragment s'organise à partir de cellules d'habitation de taille hétérogène, variant de 20m² à 150 m². Les cellules d'habitation se composent de modules et d'une cour. La cour que l'on peut définir comme tous les espaces ouvertes et privatisés. Ces espaces sont délimités par les murs et les modules. Bien qu'il ait été difficile de les délimiter pour toutes les cellules d'habitation, on estime la superficie des cours entre 9 m² et 130 m². Au centre du fragment l'absence de mur révèle que des modules partagent le même sanitaire. La mutualisation des équipements sanitaires, soit dans la configuration de célibatérium soit pour des cellules



28. Profils du fragment (Wapassi).
redessin à partir d'un relevé *in situ*

d'habitation voisines à cause d'un lieu de parenté, est un phénomène fréquent dans les quartiers non-lotis. Ainsi, au sein de la cour, on retrouve de petits modules où se trouvent les latrines et douches. Ces modules sont d'environ 5,5m² quand ils sont partitionnés en deux espaces distincts, l'un servant aux toilettes et l'autre à la douche. Ils sont d'environ 3,5 m² quand l'espace sert aux deux usages et d'environ 2,5 m² dans la configuration d'un usage uniquement réservé pour les toilettes. Ce sont des équipements qui sont construits en banco avec une fosse non maçonnée, et une petite dalle béton quand la famille a les moyens. La cour est aussi le lieu où l'on retrouve le foyer pour cuisiner et lieu de discussion (séjour en pleine air). Dans ce fragment, nous remarquons que la cour sert aussi de lieu pour des activités de subsistance. Des poulaillers sont construits sommairement et des espaces sont aménagés pour de petites cultures, le plus grand n'excédant pas 12 m².

- Intervalle

Le fragment, s'apparentant à un îlot qui peut être traversé (Fig. 27).. le parcours est séquencé par les successions de différentes cours de cellule d'habitat (Fig. 26). En dessinant les profils du fragment (Fig. 28), nous avons décelé deux dispositifs qui confèrent à l'îlot une porosité. L'un, en l'absence de mur d'enclos, est l'ouverture et le débordement de la cour sur la rue. Ce dispositif donne accès au voisin ou au passant de voir la cour, une forme d'intrusion dans l'espace intime d'autrui. Le deuxième dispositif est le passage. Nous observons différents passages, de largeurs différentes permettant l'accès au cœur de l'îlot, ou de le traverser. Le passage et l'ouverture nous ont permis de voir sur les quatre profils les différents rythmes du front bâti du regroupement. Physiquement, le regroupement est d'une forme s'apparentant à un îlot rectangulaire d'environ 1350 m². Il s'organise selon un découpage qui laisserait deviner les futures parcelles. Cependant, les parcelles sont de tailles variantes, ce qui donne cette image irrégulière de l'ensemble. Puisque la figure du « non-loti » est un processus de pré-lotissement pour garantir l'éligibilité d'accéder à une parcelle lotie par la suite, on peut se questionner sur les raisons de la déformation de la forme de l'îlot rectangulaire et du découpage irrégulier qui l'organise. Deux facteurs énoncés par Alain Borie, Pierre Micheloni et Pierre Pinon dans l'ouvrage « Formes et déformation des objets architecturaux

et urbains¹⁸» donnent sens à cette forme d'îlot rectangulaire déformé par la torsion du volume, la boursouffure de l'enveloppe, l'inflexion des lignes, ou la déviation de la trame¹⁹. Tout d'abord, lors des relevés, les habitants expliquaient qu'il y'avait une volonté d'alignement et de contenir l'îlot entre deux axes majeurs lors de l'installation. Le « décalage d'axe » peut être une réponse à la déformation. « C'est le problème des formes devant obéir à deux axes différents (n'étant ni parallèles, ni perpendiculaires)²⁰ ». Puis, le facteur des relations entre les espaces dynamiques et statiques²¹ expliquerait la déformation. Ainsi, le dynamisme entre les espaces de connexion (circulations) et les espaces jouant le rôle de pôle d'attraction fixe engendrerait ces formes du « non-loti ». Ce propos illustre le processus que nous avons décrit précédemment : ancrage du module- déploiement de la cour - la rue concilié – la place dilaté. A la grande échelle, les lieux de rassemblement créés constitueront les dynamiques statiques et les premiers axes de connexions, qui infléchiront les futures territoires. A la petite échelle, la caractéristique du tissu réside sur la combinaison d'interstices et d'intervalles. Les entre-deux sont générés entre module-module, mur-mur, module-mur, qui sont eux aussi générés par les dynamiques de connexions et d'espaces statiques. Physiquement, l'îlot sera percé pour permettre des accessibilités. La porosité du tissu est aussi produite avec des murs qui varient de 0,8 mètres à 2 mètres. Le regard pénètre sans cesse dans les cours. Avec les modules bâtis, les murs produisent des intervalles de largeurs différentes. Des intervalles qui organisent l'ensemble avec des passages de largeurs différentes. L'orientation des modules, évitant la promiscuité, ainsi que l'ajustement de la hauteur des murs, permet ces petites distances entre voisins.

Processus temporel

Il est intéressant de rappeler le processus de fabrication de la figure « non-loti » à travers le temps. Ainsi, nous analysons six phases d'établissement d'un quartier informel à Ouagadougou. La première phase consiste en l'acquisition d'une terre auprès des chefs

¹⁸ BORIE Alain, MICHELONI Pierre, PINON Pierre, *Forme et déformation des objets architecturaux*, Parenthèses, Marseille, 2006.

¹⁹ *ibid.*, p.92. En références aux types de déformation des formes urbaines proposées par les auteurs.

²⁰ *ibid.*, p.65.

²¹ *ibid.*, p.60.

coutumiers. C'est pour cela, en grande majorité, les habitants se disent « propriétaires », dans la mesure où ils ont des droits octroyés par le système coutumier. La deuxième phase consiste pour la construction à l'extraction de la terre dans les bancotières pour des cellules habitation. Les ouvriers des carrières sont chargés de l'extraire et la vendre aux habitants. La troisième phase est la construction des maisons. L'auto-construction prend alors principalement deux formes : l'option du chef de famille et des membres de sa famille ou la deuxième option qui consiste à faire appel à des maçons du secteur informel. Dans les deux cas, ce sont des personnes qui se sont formées au fur et à mesure des expériences. La quatrième phase concerne la vie de quartier. Les cellules d'habitation installées, les rues et places se forment et donnent place à l'établissement de services liés aux quartiers. Une vie de quartier commence, des structures associatives seront créées. Les équipements d'eau et les écoles viendront s'installer bien plus tard quand on estime suffisantes la vie de quartier et la densité de la population. La cinquième phase se produit lors des opérations de recensement de la municipalité. Les cellules d'habitat se verront attribuer un numéro, et on sélectionnera en fonction de la légitimité des personnes pour acquérir une parcelle légale dans le nouveau lotissement. Enfin vient la sixième phase qui est celle de l'attribution de parcelles aux habitants, c'est-à-dire la phase des aménagements du nouveau lotissement par la municipalité. Il y a alors des habitants qui reconstruisent leur maison sur le même site, et d'autres, ceux n'ayant pas eu de parcelle, qui partent construire dans les périphériques où se créent de nouveaux quartiers non-lotis.

Autant dans une dimension environnementale que juridique, les six étapes échelonnées dans le temps, nous montrent la forte implication de la figure du « non-loti » dans la construction de la capitale de Ouagadougou. Le statut légal par le système coutumier, qui est en même temps un statut illégal aux yeux de la municipalité, permet aux habitants de se rendre éligibles pour la distribution de parcelle lors des opérations de lotissement. La création de carrières spontanées et l'étalement urbain constituent des préoccupations majeures pour la gestion des territoires par les urbanistes et les architectes. Cependant, la figure du non-loti nous enseigne de nouvelles perspectives pour penser un logement transitoire et social. Dans la perspective d'un logement plus décent et sécurisé, il s'agirait de penser l'habitat dans une vision globale permettant une meilleure gestion du territoire de Ouagadougou. La figure « non-loti » enseigne sur les cycles de production, comment d'une part améliorer les

techniques pour l'usage des matériaux locaux comme le proposait la structure LOCOMAT²², et d'autre par comment innover dans les objets standardisés, comme l'exemple des fenêtres aidant à la ventilation que Francis Kéré propose pour son prototype de l'école de Gando ? La figure «non-loti » porte les potentiels de penser de petits espaces économes, tant spatialement qu'en ressources mobilisées, où les différentes communautaires apporteraient des échelles intermédiaires entre l'individu et la Ville.

²² LOCOMAT est une structure qui vise à promouvoir des matériaux à travers un appui aux Petites et Moyennes Entreprises.

Chapitre 3:

FIGURE-INTERVALLE

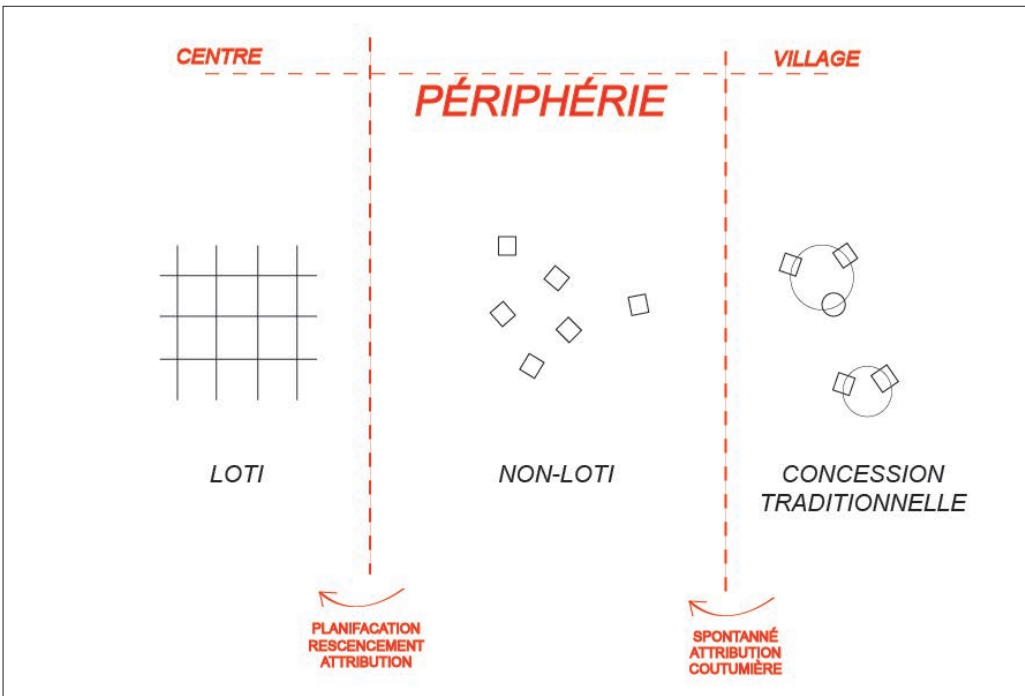
1. LA « COUR » : UNE INTERFACE DEDANS-DEHORS

1.1 DÉFINITION DE LA « COUR »

L'expérience de divers contextes nous a révélé que la « cour » est très présente dans le vocabulaire des habitants en Afrique subsaharienne. La terminologie est employée tant dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains. On entend fréquemment l'expression de la « cour africaine » pour caractériser une spécificité locale. Une expression qui révèle à la fois l'attachement au mode d'organisation villageois et au fait qu'en contexte urbain de nombreuses activités domestiques se font à l'extérieur. La cour est l'espace extérieur privé. Ainsi, dans la cour, on retrouve en plein air, le séjour, le foyer pour cuisiner, l'espace de lessive et des activités liées à l'artisanat. Ouagadougou est une ville de propriétaires, ils représentent 71,3 % de la population¹. L'intégration dans la ville se fait par l'acquisition d'une parcelle, ce qui explique cet attachement très fort à la propriété du sol. Majoritairement, les constructions ne dépassent pas le niveau du rez-de-chaussée, la ville s'étale de plain-pied.

La figure de la « cour » étudiée est située dans la partie lotie de la ville. Une portion de la ville qui se fabrique par le système de lotissement, une logique basée sur la propriété foncière individuelle : la distribution de parcelles loties. La notion de cour n'est pas exclusivement employée pour les zones loties de la ville. Dans le quotidien, la terminologie est également

¹ BOYER Florence, « Croissance urbaine, statut migratoire et choix résidentiels des ouagalais. Vers une insertion urbaine ségréguée? », *Mobilité, pauvretés : les villes interrogées*, n° 201 • janvier-mars, Revue Tiers Monde, p. 57.



1. Une «cour» dans le quartier loti de Pissy. Photo MAMA AWAL H.
2. Du centre vers la périphérie. Dessin de l'auteur

employée pour désigner l'espace extérieur approprié et délimité - par un muret le plus souvent- dans les zones non-loties de la ville. Cependant, la cour en zone non-lotie a un statut différent. « Cour provisoire », elle « pré-lotit » et anticipe la procédure de lotissement. Elle appartient à un processus, une stratégie d'établissement provisoire, générant le « non-loti » comme une figure autonome. Or, la figure « cour » que nous étudions s'inscrit dans une pérennité réglementaire. Elle nous renseigne sur les modes d'organisation au sein de la parcelle lotie. Comment les habitants investissent-ils leur parcelle ? Comment la trame d'accueil proposée par les planificateurs prend-elle forme avec l'installation des habitants ? Quelle relation, la cour génère t-elle avec le voisinage et le quartier ?

A Ouagadougou, c'est le modèle traditionnel moaga de vie en concession s'imbriquant avec le tissu parcellaire qui a donné forme à la cour observée aujourd'hui en contexte urbain. Le schéma « du centre vers les périphéries » (Fig. 1) que nous proposons met en relief les trois modes de fabrication du territoire : la logique de la trame pour les espaces lotis, la logique du module « 6 tôles » pour les espaces non-loties et la logique de la concession traditionnelle pour le village. Le passage de l'un à l'autre s'opérera premièrement par une attribution régie selon le droit coutumier (du village vers le non-loti) et deuxièmement par une attribution régie selon le droit moderne avec le recensement qui se fait lors des procédures de planification (du non-loti au loti). Les schémas d'Antoni Folkers² qui nous montrent comment la typologie de la concession rurale évolue en milieu urbain avec la contrainte de la délimitation parcellaire illustrent ce processus. A la différence du village, la cour en milieu urbain est conditionnée par une limite. Elle organise le quotidien dans un espace réglementé et délimité. Ainsi, la délimitation parcellaire a constitué le premier facteur de mutation. Ensuite, la réglementation de retrait par rapport à la limite parcellaire constitua le deuxième facteur de mutation. Donnant naissance à une typologie d'implantation, la parcelle est segmentée par le bâti en deux spatialités : le devant et le derrière.

La concession traditionnelle moaga, le *Yiri* composé de trois entités spatiales (la *zaka*, le *samandé* et le *kamanga*³) prend de nouvelles configurations en milieu urbain. Yveline

² Voir Fig. 3 : Transition de la concession traditionnelle à la cour en milieu urbain. Partie I, Chapitre III.

³ La *zaka* (cour intérieure), le *samandé* (cour extérieure), et le *kamanga* (champ de case).

HANGAR

Sur la rue



Dans la cour



Boutique + réparation motocycle

Boutique

PAN-COUCPE

3. Dispositifs d'extension (Hangar et Pan-coupé) d'après les photos de MAMA AWAL H.

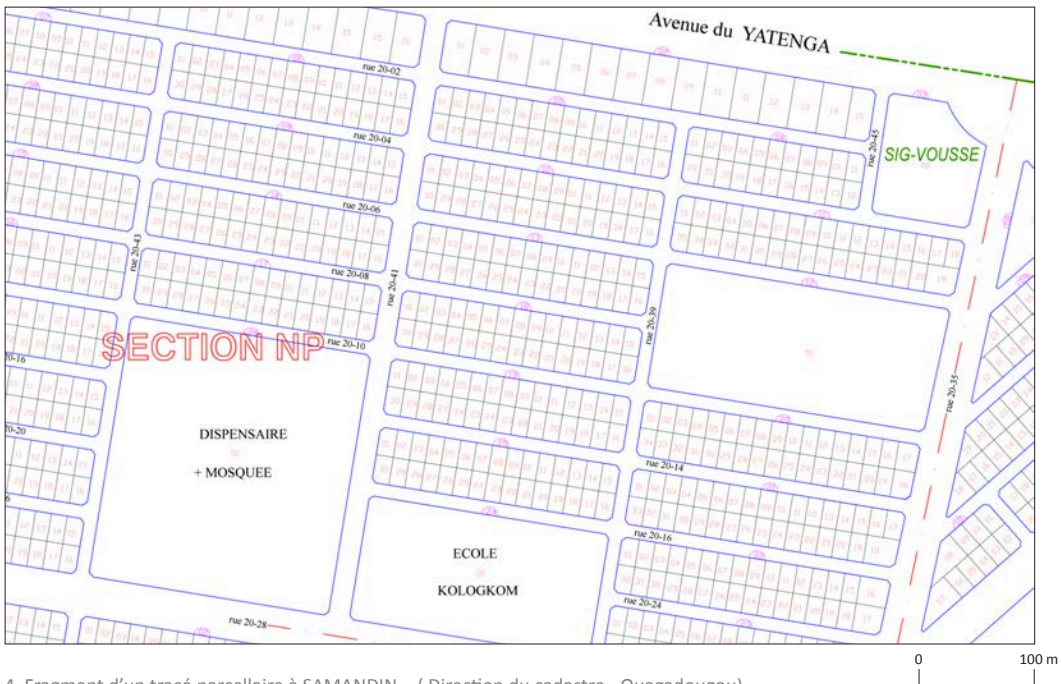
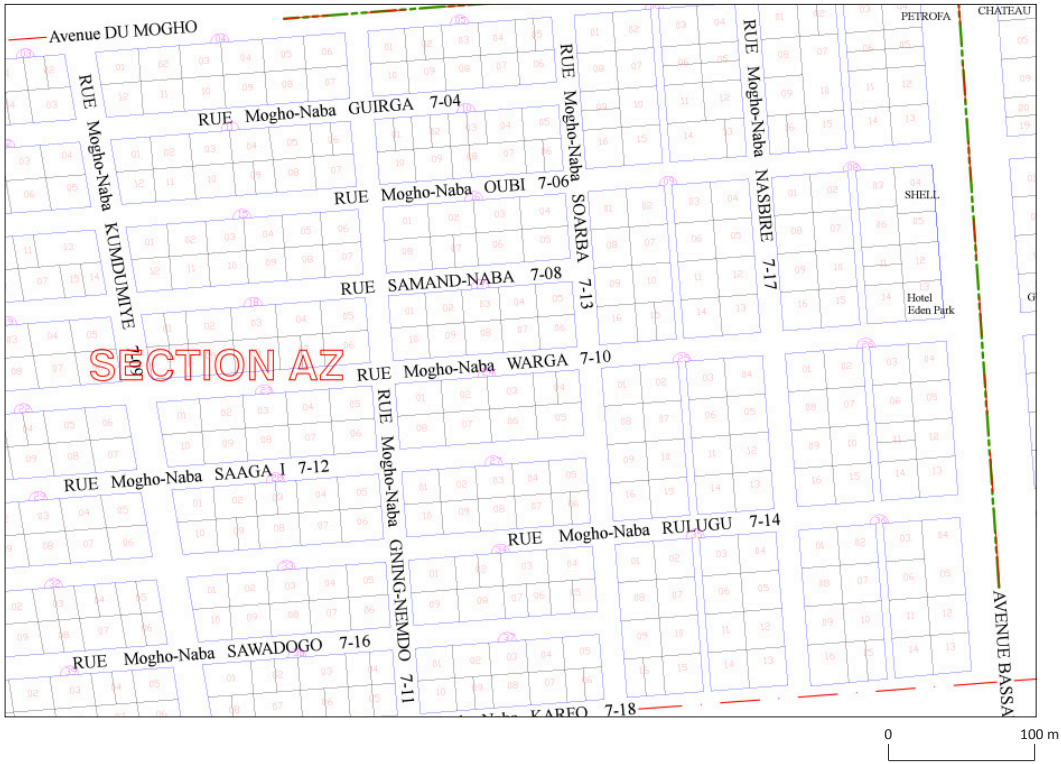
Deverin⁴ explique les mutations de la cour en milieu rural à la cour urbaine. Le *kamanga* disparaît, quelques résidus de cet héritage persistent comme les petits jardins cultivés au sein d'une parcelle. Cependant c'est un phénomène rare. Il peut se manifester avec un débordement sur la rue, accolé au mur d'enceinte ou à l'ombre d'un arbre, on s'approprie la devanture de la parcelle comme lieu de discussion et de sociabilité entre la communauté du quartier et les résidents. Les fonctions du *samandé* tantôt s'insèrent dans la parcelle, tantôt débordent sur la rue. Le « *samandé* installé et approprié avec [la] construction d'un hangar et [la] plantation d'un arbre », ou « sauvage et intermittent [...] On sort les fauteuils, on s'installe à l'ombre des murs ou d'un arbre resté dans la rue, mais le *samandé* disparaît la nuit venue ⁵ ». Dans certains cas, aucun usage du *samandé* n'existe, par choix de mode de vie, à cause d'une rue trop inconfortable pour accueillir même temporairement cet usage. La *zaka* retrouve une place privilégiée dans le contexte urbain. Ainsi, matérialisée par un mur d'enceinte au village, elle retrouve ces mêmes matérialités et formes symboliques avec les murs qui délimitent la parcelle. En milieu urbain, elle garde ses fonctions traditionnelles, « un espace central qui devient lieu de vie ⁶ ». On y reçoit, on y cuisine, on y fait la sieste, on y mange etc. Ainsi, les fonctions de la *zaka* sont très peu modifiées. La relation avec la grande échelle qu'entretenait le *yiri* (concession traditionnelle), avec des gradations paysagères de domestication - du plus humanisé au plus sauvage - s'efface à l'échelle de la parcelle urbaine. Un changement typologique est opéré par le glissement d'un modèle de vie communautaire à une propriété foncière individuelle. Toutefois, l'adaptation urbaine de cette vie communautaire se manifeste dans le phénomène du « *celibatérium* ». Le « *celibatérium* » est une forme de logement collectif et locatif où la parcelle est subdivisée en appartements de petites tailles. « Maison des bacheliers ⁷ », des « célibataires » il offre des logements en location. Observant que ce phénomène spontané permet la densification des parcelles et devient une réponse à l'insuffisance de logements, une loi n°023-2010/AN sur la co-

⁴ DEVERIN Yveline, « De la concession rurale à la parcelle urbaine. Mutations de l'habitat en pays mossi (région de Ouagadougou, Burkina Faso) », *Paysages en villes*, Les annales de la recherche urbaine, n° 85, décembre 1999, pp 132-139.

⁵ *ibid.*, p. 135.

⁶ *ibid.*, p. 136.

⁷ D'après Antoni FOLKERS, *Celibatorium* : home of a bachelor origin. Francophone Africa, dans *Modern architecture in Africa*, p. 364,



- 4. Fragment d'un tracé parcellaire à SAMANDIN - (Direction du cadastre - Ouagadougou)
- 5. Fragment d'un tracé parcellaire au Secteur 19 - (Direction du cadastre - Ouagadougou)

propriété a été votée le 11 mai 2010⁸. La loi propose un cadre légal de l'habitat collectif et permet qu'un même édifice au sein d'une même parcelle puisse avoir plusieurs propriétaires, ce qui était impossible jusqu'alors⁹. Le « *celibatorium* » se caractérise par une variation de degrés d'appropriation, des spatialités allant du plus intime au plus partagé. On retrouve des cellules bâties intimes et privatisées par les occupants, des cours privatisées et partagées, des équipements mutualisés. L'espace assemble des dispositifs de vie collective.

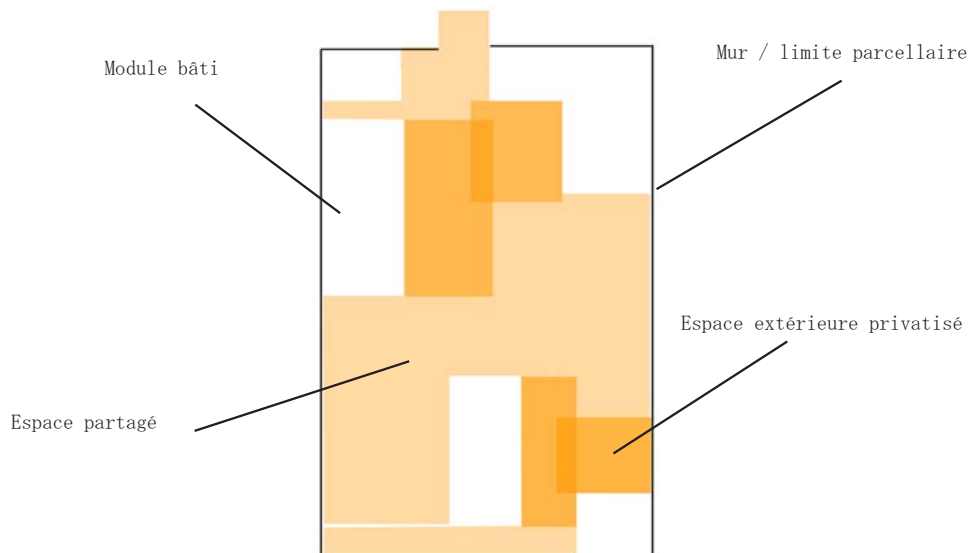
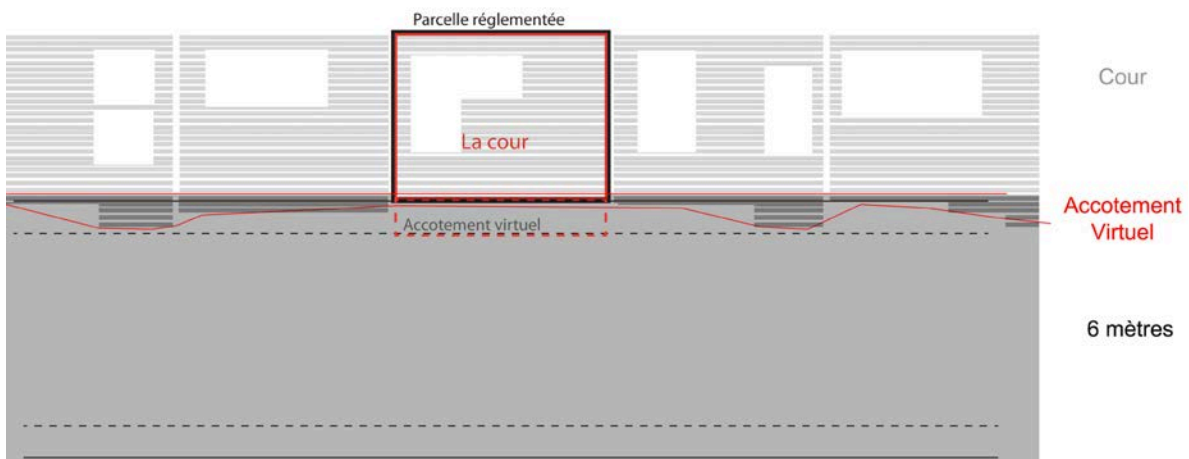
La trame d'accueil projetée définit les différents statuts fonciers : les espaces publics et les espaces privatisés. Les tracés génèrent des îlots divisés en parcelles. La taille de la parcelle varie selon les quartiers. Ainsi, l'histoire de la fabrication du territoire planifié de Ouagadougou nous a révélé que selon les vagues de lotissement, la superficie des parcelles a diminué peu à peu. Par exemple, on retrouve des parcelles de plus de 600 m² dans les anciens quartiers tels que Samandin (Fig. 4). Puis la superficie la plus fréquente fut de 240 m² (Fig. 5). De nos jours, des réflexions sont menées pour réduire cette superficie à 150m². Les cadrages sélectionnés des tracés parcellaires nous montrent que ce sont les axes de mobilité organisés selon une grille qui détermine la forme des îlots. Des îlots seront affiliés à la production des parcelles pour les habitants, et d'autres seront des réserves foncières pour l'implantation de futurs équipements urbains (cultes, écoles, dispensaires etc.). Quand on observe, l'échantillon du quartier de Samandin qui a été loti bien avant le secteur 19, on observe un changement dans les tracés. Sur le secteur 19, le dispositif du pan-coupé apparaît. Ce changement est le reflet d'une adaptation des urbanistes aux appropriations observées dans le quotidien. On retrouve au sein de la ville, de nombreux pan-coupés générant une attractivité liée à une activité économique installée (Fig. 3).

La « cour » au centre de la pensée de l'habitat ouagalais est un espace ouvert qui articule le dedans et le dehors, selon deux types d'espace : la transition « bâti-cour » et la transition « rue-cour ». La figure engendre différents dispositifs selon les formes familiales. La cour

⁸ D'après le portail officiel du gouvernement du Burkina Faso : <http://www.gouvernement.gov.bf/spip.php?article582>

⁹ GOUËSET Vincent, « Développement urbain et mobilités à Ouagadougou le rôle des politiques publiques », dans BOYER Florence et DELAUNAY Daniel (sous la coordination de), *Ouaga 2009. Peuplement de Ouagadougou et développement urbain* (rapport provisoire), fonds documentaire IRD, 2009, p. 152.

PRINCIPE D'ACCOTEMENT VIRTUEL



6. Principe d'accotement virtuel - Dessin de l'auteur

7. Principe de «gradation d'intimité» d'une cour - Dessin de l'auteur

familiale où plusieurs générations vivent ensemble, la cour individuelle hébergeant les familles de types nucléaires, la cour de célibatériums. L'étude se focalise sur la compréhension de ces trois variétés de configuration. Comment les gradations d'appropriation sont-elles construites ? Comment la cour joue-t-elle tantôt le rôle d'un extérieur et tantôt le rôle d'un intérieur ?

1.2 REPRÉSENTER L'IDÉE DE LA « COUR »

Le premier niveau d'analyse nous a conduit à élaborer un schéma-concept représentant l'idée de cour. Inscrite dans la pensée technique urbanistique, il a fallu placer le cadre, c'est-à-dire les éléments de la trame d'accueil qui permettent l'établissement de la cour. Les composants de ce cadre sont la « parcelle » et la « rue ». Chaque cour est inscrite dans une parcelle et donne sur une rue. Bien que la cour dans le vocabulaire ouagalais renvoie à la représentation de la parcelle, dans l'organisation de la vie courante au sein de la parcelle, la cour est l'espace ouvert et non bâti de la parcelle. En conséquence, la parcelle renvoie à deux entités : le bâti et la cour. La cour est donc l'espace ouvert de la parcelle. L'observation des activités débordant fréquemment de la cour vers la rue, a permis de faire l'hypothèse de l'« accotement virtuel » : la partie de l'espace public utilisé pour des usages privés (Fig.5). A partir de ce constat, il s'agira de représenter les « gradations d'intimité » au sein de la cour (Fig.6), puis les équipements de la cour en relation avec la rue.

Selon les opportunités d'accessibilité à ces espaces privatisés, les relevés ont été élaborés à partir de sept échantillons situés dans les quartiers de Pissy et de Wemtenga (Fig. 8) :

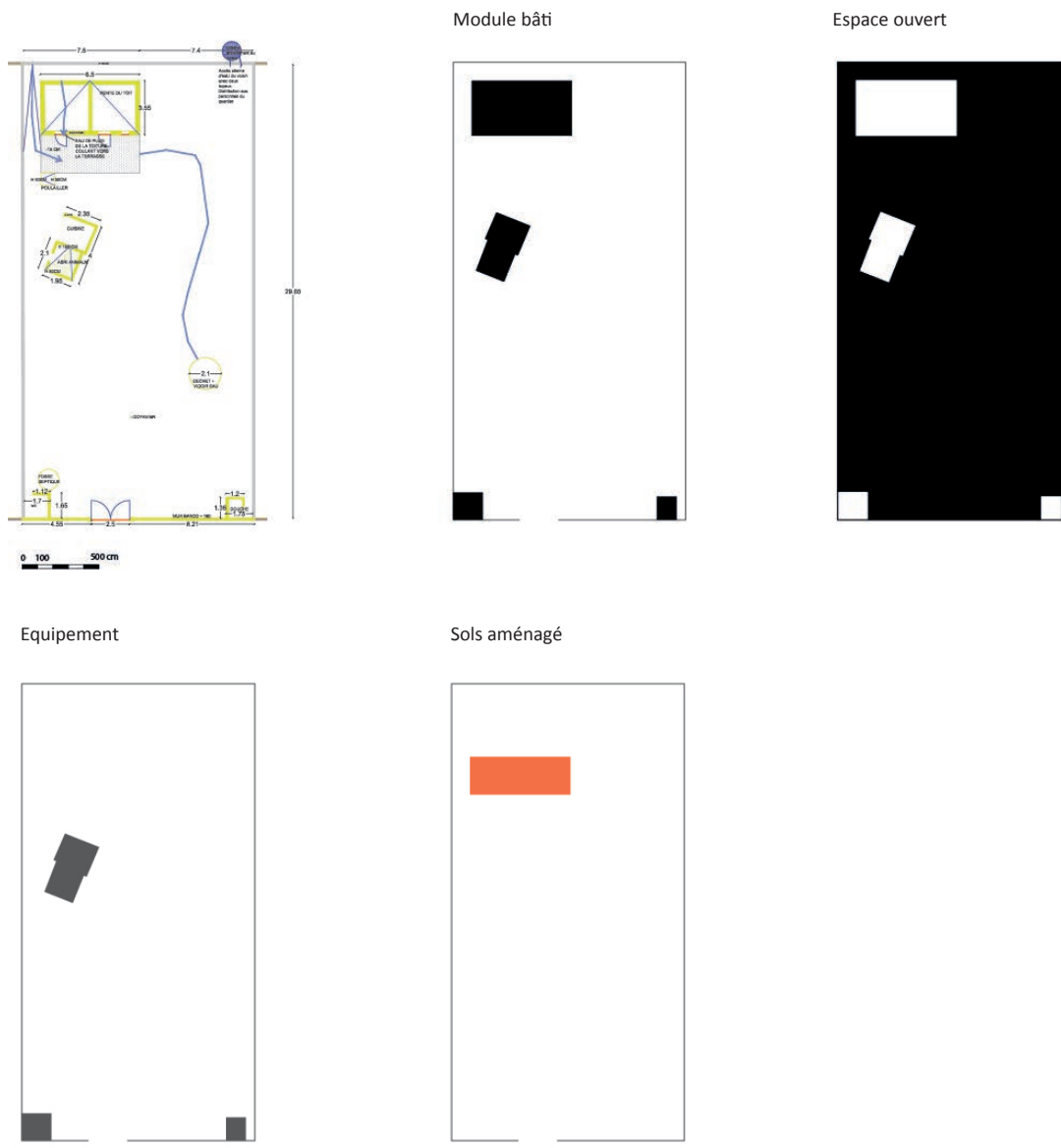
- Deux cours de type cour individuelle à Pissy
- Trois cours de type cour familiale à Pissy
- Deux cours de type cour partagée à Wemtenga



8. Localisation quartier de Pissy et de Wemtenga

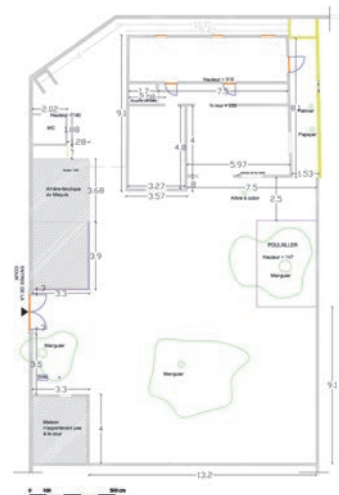
Catégorie : Famille élargie
 Localisation : Quartier de Pissy
 Superficie : 250 m²
 Nombres de résidents : 2

Une mère et son fils résident dans cette cour. L'organisation de la cour est minimaliste. Nous y observons quatre modules dont trois sont réservés aux équipements : cuisine et abris pour animaux, les sanitaires (douche + toilettes) et la fosse septique. Seul un des modules bâti est réservé comme logis pour la mère et le fils. Ce module constitué de deux « entrer-coucher » attenants. A Ouagadougou l'entrer-coucher désigne un habitat constitué d'une pièce unique.



Catégorie : Cour d'une famille de type nucléaire
 Localisation : Quartier de Pissy
 Surface : 350 m²
 Nombre de résidents : 6 personnes

La cour est celle d'une famille de type nucléaire. Le module de logis est composé d'un séjour, de plusieurs chambres et d'une douche intérieure. Les WC sont situés dans un module indépendant. Nous remarquons que deux modules sont réservés à la location. L'un en relation avec la rue a été attribué à l'activité commerciale. L'autre avec un accès à partir de la cour est un « entrer-coucher » en location. La configuration permet au module du logis un prolongement extérieur pour les activités de plein-air. Un équipement fait office de poulailler. Trois manguiers de taille variée créent de micro-espaces ombragés au sein de la cour.



Module bâti



Espace ouvert



Equipement



Végétation

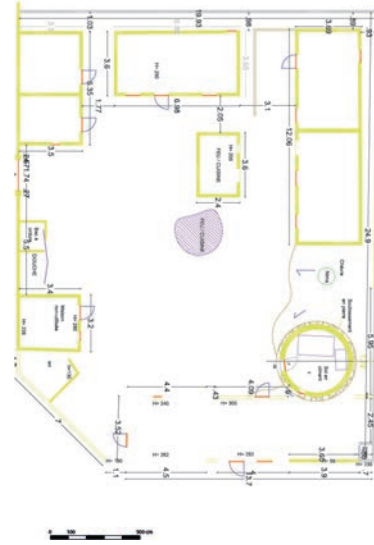


ECHANTILLON 3

Effectué en avril 2011

Catégorie : Famille élargie
Localisation : Quartier de Pissy
Superficie : 350 m²
Nombres de résidents : une dizaine

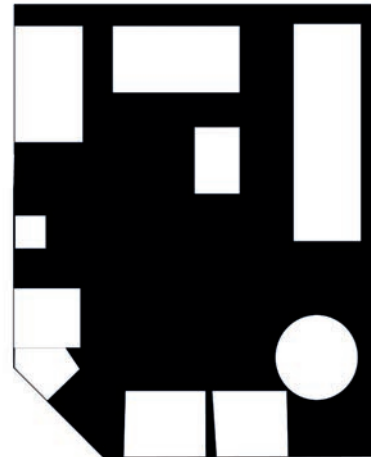
La cour rassemble différentes générations d'une même famille. Nous observons sept modules d'habitation dont l'une de forme circulaire est une case traditionnelle moaga où réside la grand-mère. Les modules sont disposés autour d'une cour centrale, au milieu de laquelle se trouve un module pour la cuisine et un foyer de cuisson. On observe trois équipements partagés par les différents membres de la famille : le foyer de cuisine, les sanitaires et le bac à ordure. Un module ayant un accès direct sur l'extérieur est réservé à la location de célibatériums.



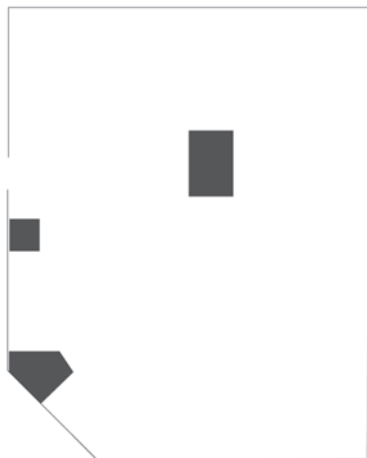
Module bâti



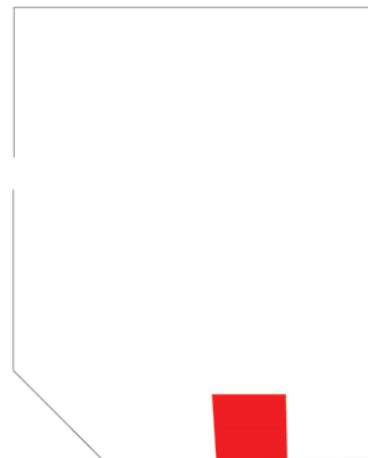
Espace ouvert



Equipement



Module en relation avec l'extérieur

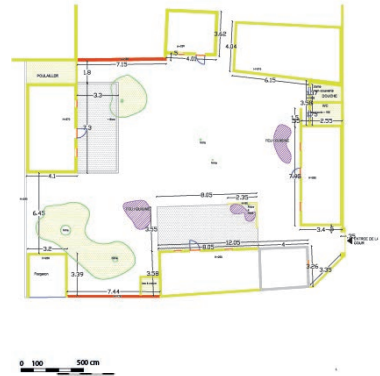


ECHANTILLON 4

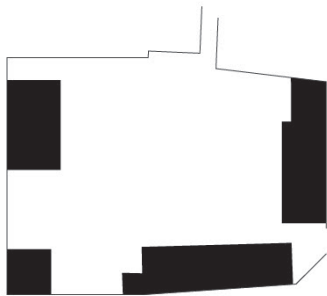
Effectué en avril 2011

Catégorie : Trois familles nucléaires
 Localisation : Quartier de Pissy
 Surface : 250 m²
 Nombre de résidents : Dizaine

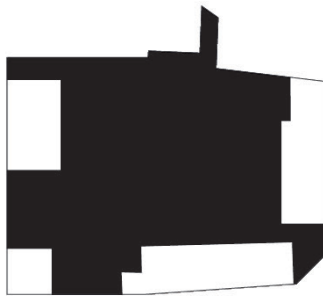
La cour rassemble trois membres collatéraux de la même famille (frères et sœurs avec leur conjoint et enfants). Elle se compose de trois cellules d'habitats autonomes. Chacune d'entre elles est composée d'un module réservé pour le logis, d'un équipement sanitaire et d'un foyer de cuisson. Dans cette configuration, la cour centrale est très peu utilisée sauf pour des événements exceptionnels. Chacune des cellules crée un espace privatif extérieur s'exprimant comme le prolongement du logis. Ce prolongement peut être matérialisé par une terrasse dallée comme on l'observe dans deux des cellules d'habitation. La cour dispose de deux accès, l'un donnant de façon classique sur la rue, l'autre communiquant avec la cour mitoyenne. On peut faire l'hypothèse que les deux font partie du même ensemble familial.



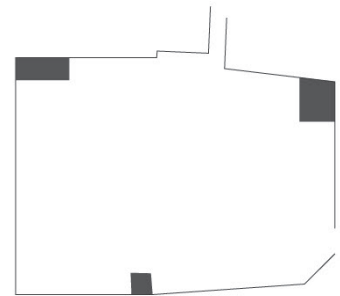
Module bâti



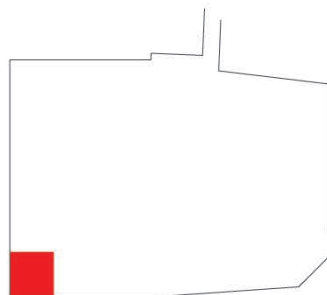
Espace ouvert



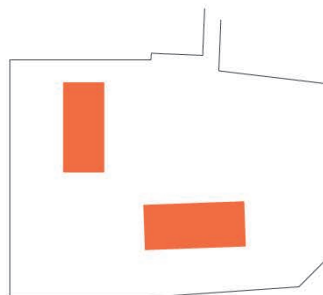
Équipement



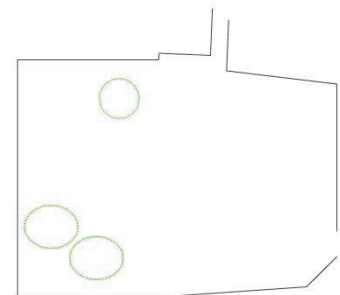
Module en relation avec l'extérieur



Sol aménagé



Végétation

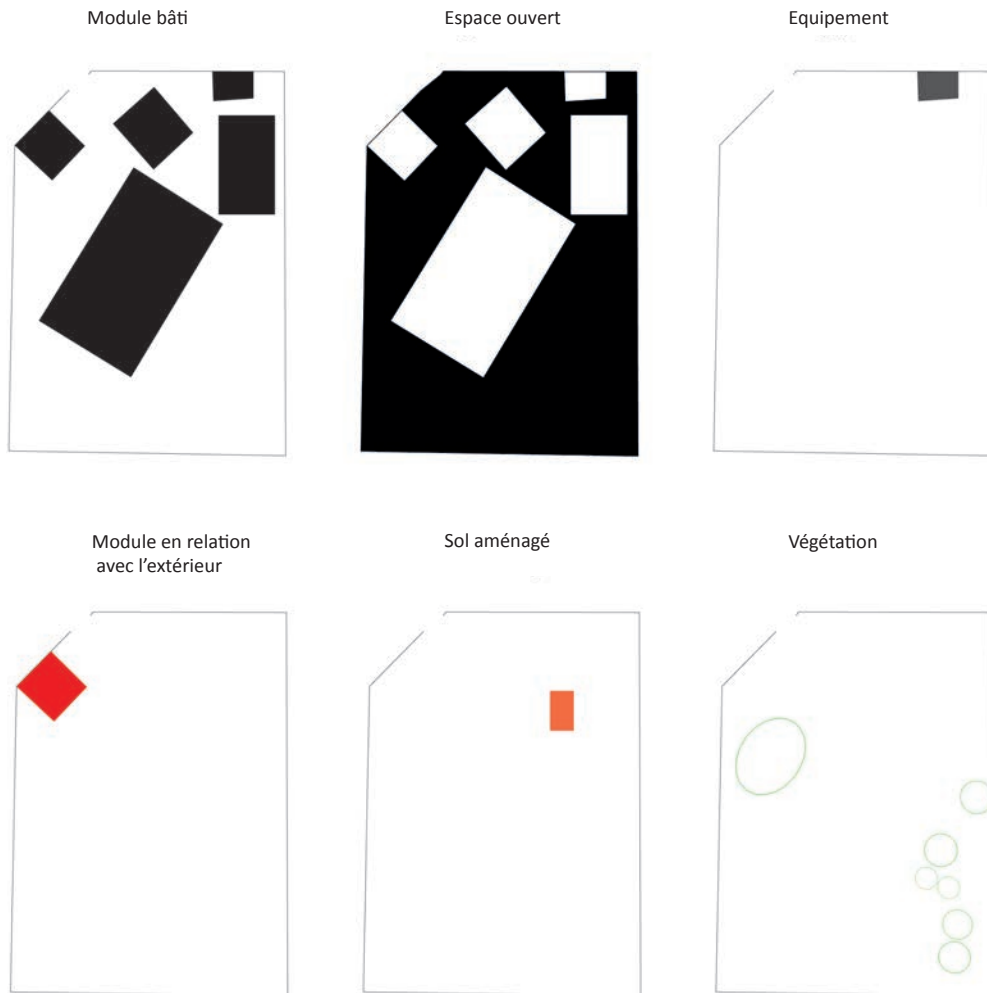


ECHANTILLON 5

Effectué en avril 2011

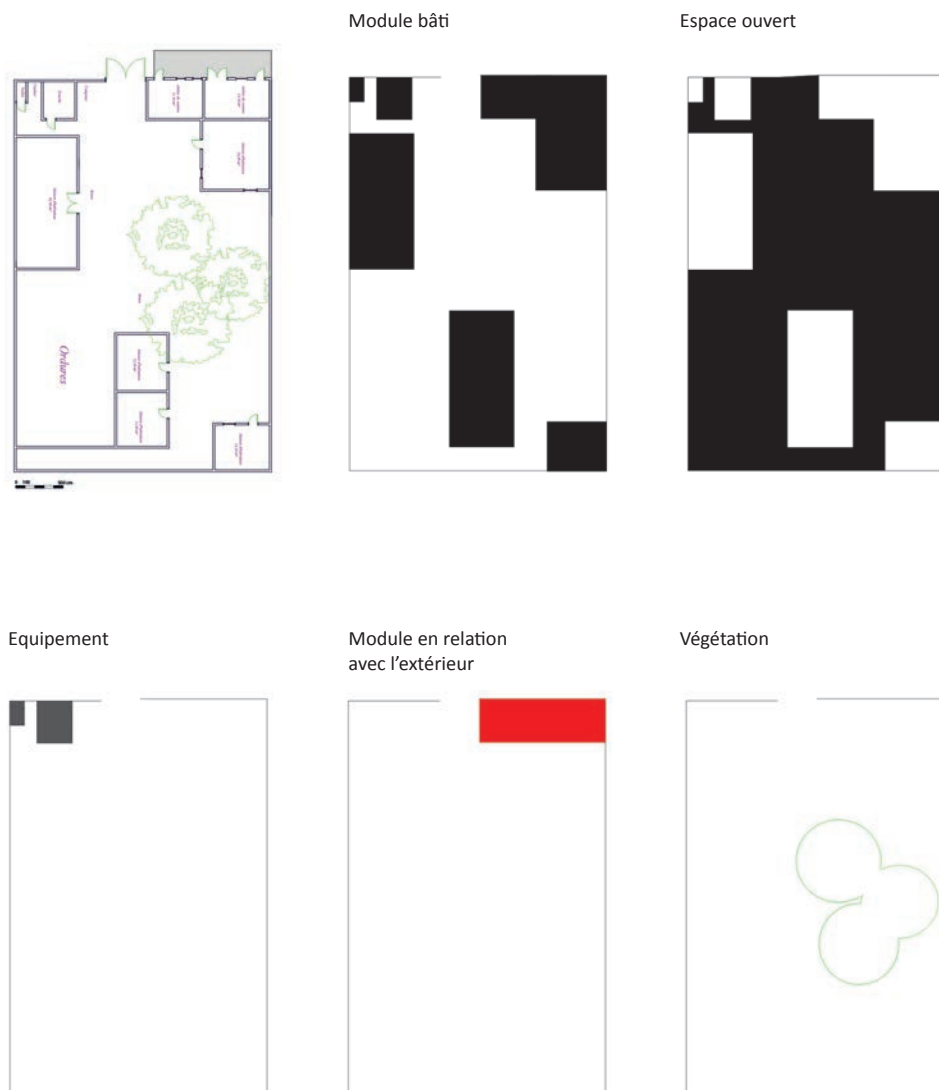
Catégorie : Famille élargie
 Localisation : Quartier de Pissy
 Surface : 450 m²
 Nombre de résidents : une dizaine

La cour rassemble différentes générations d'une même famille. Nous observons trois cellules matérialisées en autant de bâtiments. La spécificité spatiale, une disposition aléatoire des modules bâtis non alignés au tracé parcellaire, révèle que les habitants ont préservé la configuration antérieure au lotissement du quartier. C'est pour cela que les espaces générés s'apparentent plus à des dispositifs spatiaux que l'on retrouve dans les quartiers non-lotis. Ainsi, nous retrouvons une gradation de courettes allant de l'espace du seuil d'accueil en passant par des courettes privatisées pour chaque cellule à une arrière-cour végétalisée partagée par l'ensemble des occupants. La cour dispose d'un équipement sanitaire (douche + toilettes extérieures) partagé par tous les occupants. On observe que très peu de sols sont aménagés, cependant les occupants ont soigné les espaces végétalisés en plantant des arbres et en cultivant des légumes (manguiers, kola, manioc). La cour dispose d'un module de location communiquant avec la rue. Il sert d'atelier d'artiste à l'un des fils de la famille.



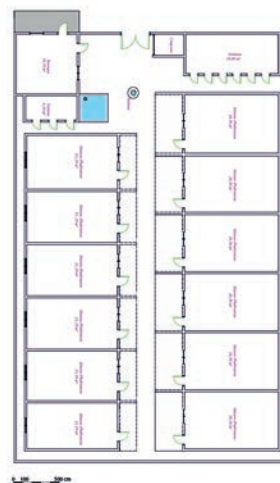
Catégorie : Cour partagée de 4 célibatériums
 Localisation : Quartier de Wemtenga
 Surface : 250 m²
 Nombre de résidents : Vingtaine

La cour rassemble quatre célibatériums organisés autour d'une cour centrale. L'offre locative propose des modules de taille variable : deux cellules de configuration « entre-coucher » et deux cellules composées d'un séjour et d'une chambre. Les quatre cellules partagent les équipements sanitaires.
 Dans cette configuration, la cour centrale est ombragée grâce à trois manguiers et permet de générer un espace central et partagé. Chacune des cellules crée un espace privatisé extérieur s'exprimant comme le prolongement du logis. Un prolongement qui n'est pas matérialisé par une terrasse dallée.



Catégorie : Cour partagée de 12 célibatériums
 Localisation : Quartier de Wemtenga
 Surface : 250 m²
 Nombre de résidents : Vingtaine

La cour rassemble douze célibatériums organisés en deux travées parallèles de six modules bâtis. Cette configuration propose aux douze cellules d'habitations une configuration en vis-à-vis. Deux variantes sont proposées pour chacune des cellules selon les deux travées. L'une propose six modules disposant chacun d'un bâti composé d'un séjour, d'une chambre et d'une douche. L'autre propose six modules disposant chacun d'un bâti composé d'un séjour et d'une chambre. Cette dernière travée dispose d'un équipement mutualisé composé de deux douches. L'ensemble des cellules partage un autre équipement mutualisé composé de six toilettes. Ce sont deux options qui sont proposées à la location de célibatériums variant dans le niveau de confort induisant des loyers différents. Cette différence de confort est même matérialisée par la taille des terrasses extérieures. Un module, avec un accès direct à la rue est réservé à la location artisanale ou commerciale.



Module bâti



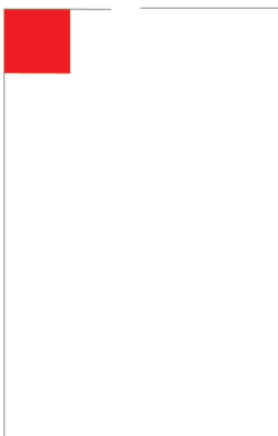
Espace ouvert



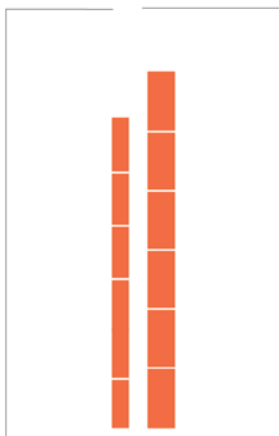
Equipement

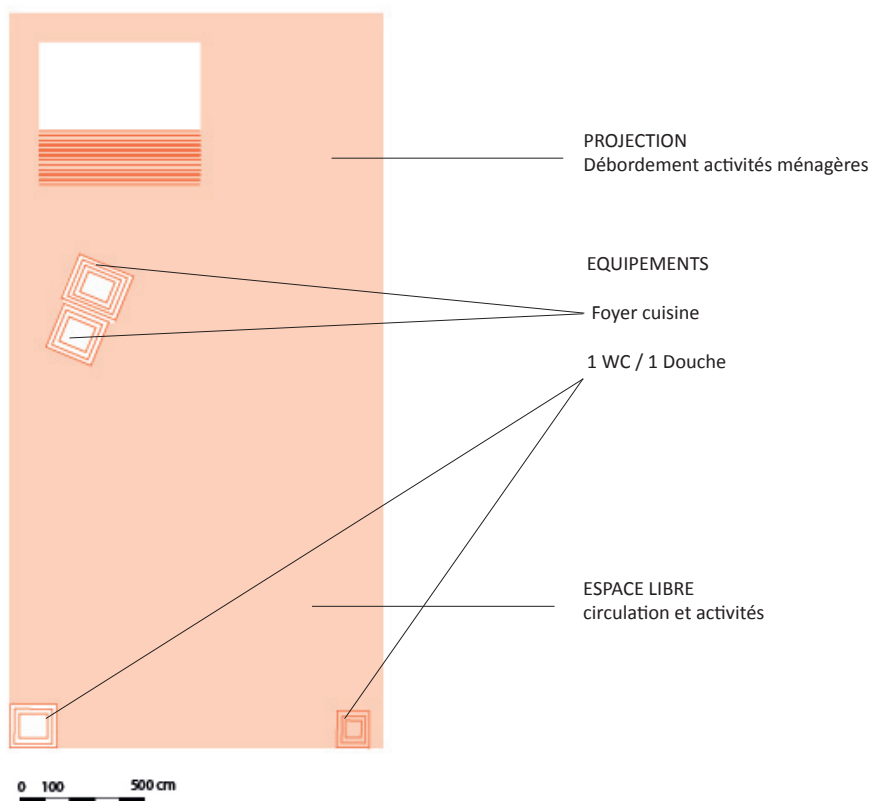


Module en relation avec l'extérieur



Sol aménagé



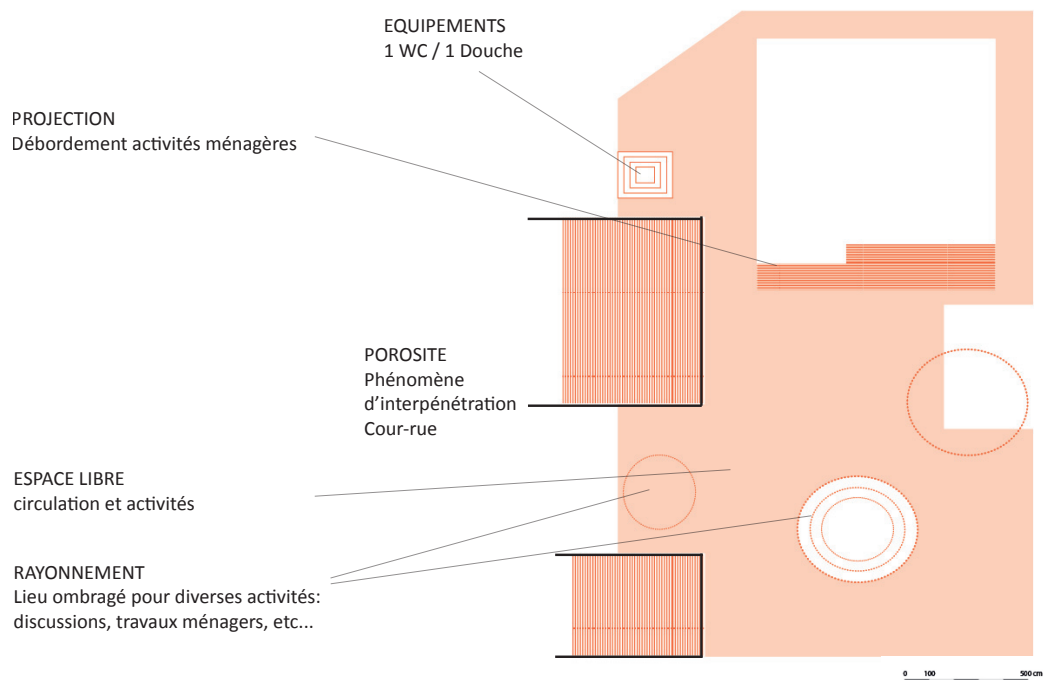


La décomposition en couches d'analyse a permis de générer un nouveau niveau d'interprétation. Afin de représenter les dispositifs fabricant des gradations d'intimité, nous choisissons d'emprunter la métaphore géographique : la topographie d'appropriation. Ce paramètre permet de reconstruire l'image de la cour composée de dispositifs et de systèmes de relation qui permettent de composer un tout : la figure de la cour. Les observations qui nous permettent de dessiner la topographie d'appropriation correspondent aux phénomènes résultant :

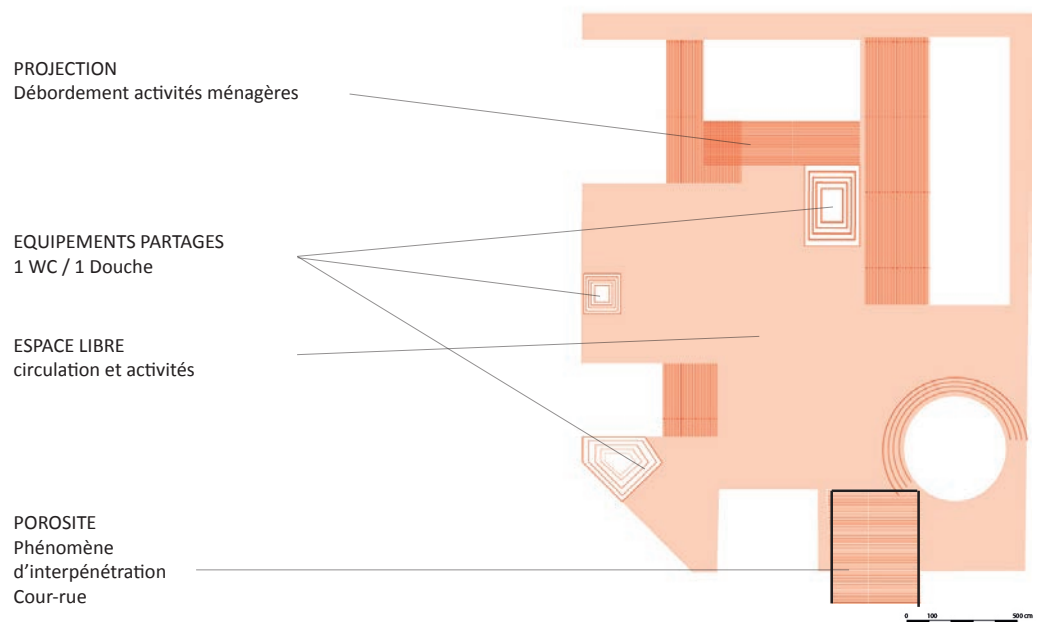
- des espaces communs : espaces partagés pour la circulation et les diverses activités ;
- de la projection de l'intimité : espaces générés par le déploiement des activités domestiques ;
- d'équipements mutualisés tels que les sanitaires et foyers de cuisine ;
- des rayonnements d'activités grâce au confort ombragé produit par la végétation ;
- des phénomènes d'interpénétration cour-rue générés par des modules de location à divers usages qu'ils soient affectés à la fonction d'habitation ou à la fonction commerciale.

L'étude de la topographie d'appropriation nous a permis de mettre en relief deux typologies de dispositifs. Le dispositif d'extension, dans un registre spatial où des séquences sont matérialisées soit par un aménagement au sol, un hangar ou des activités domestiques parsemées. Le dispositif de rayonnement dans un registre d'usage où le changement des usages sur le même espace apporte la flexibilité des espaces partagés et vécus dans la cour ouagalaise.

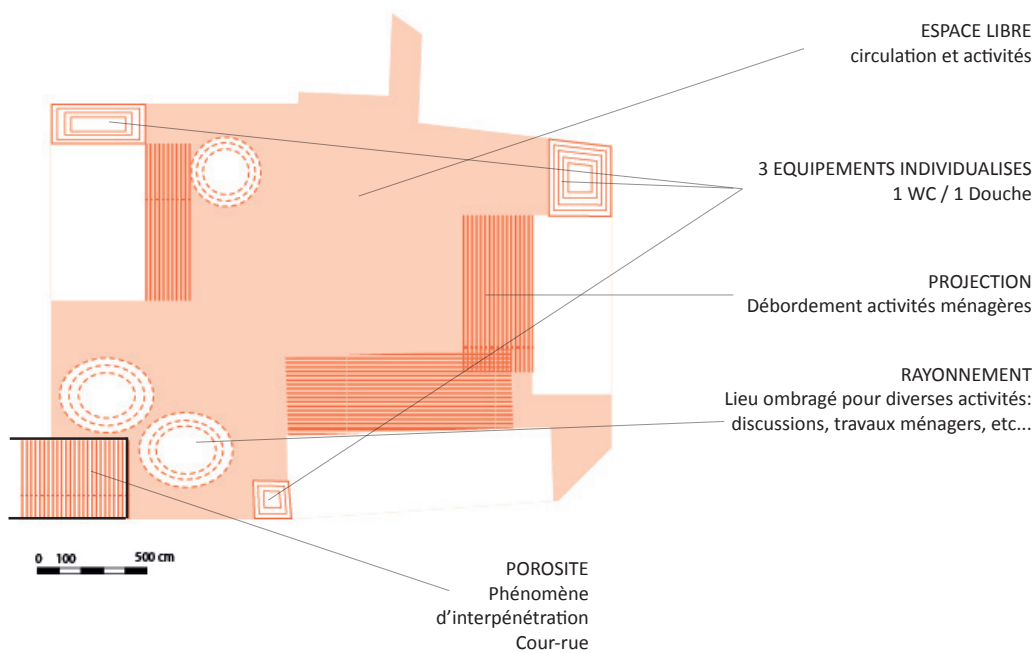
ECHANTILLON 2



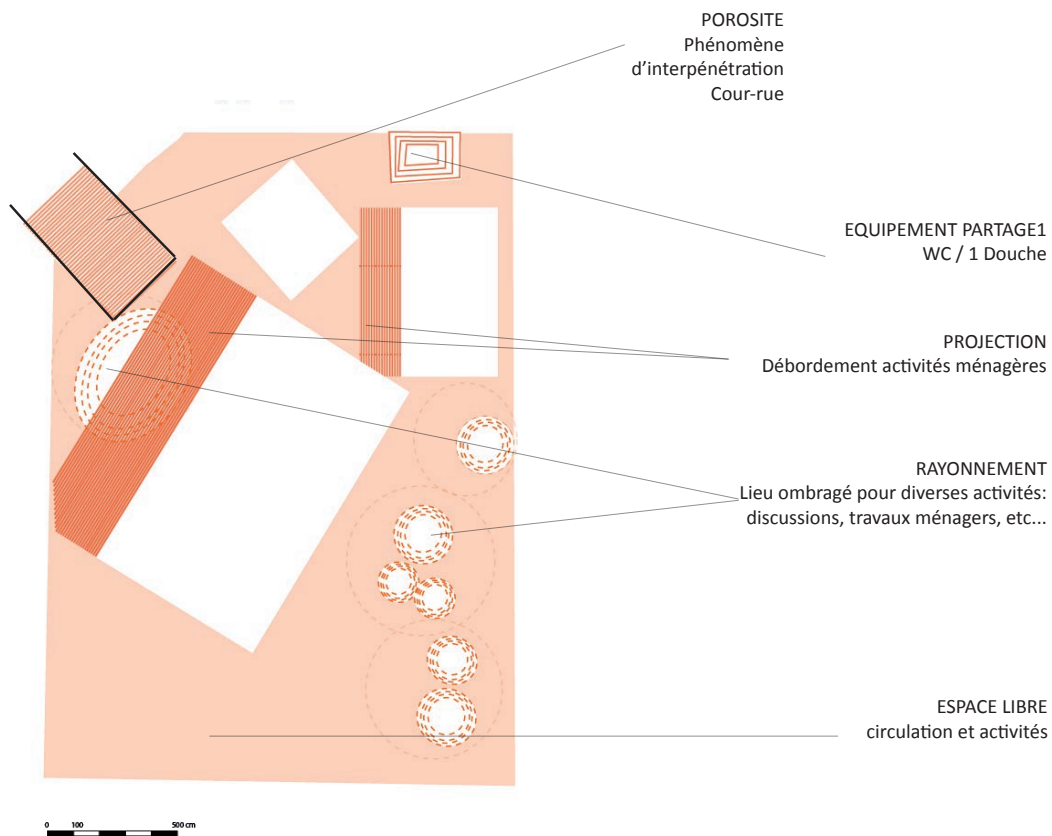
ECHANTILLON 3



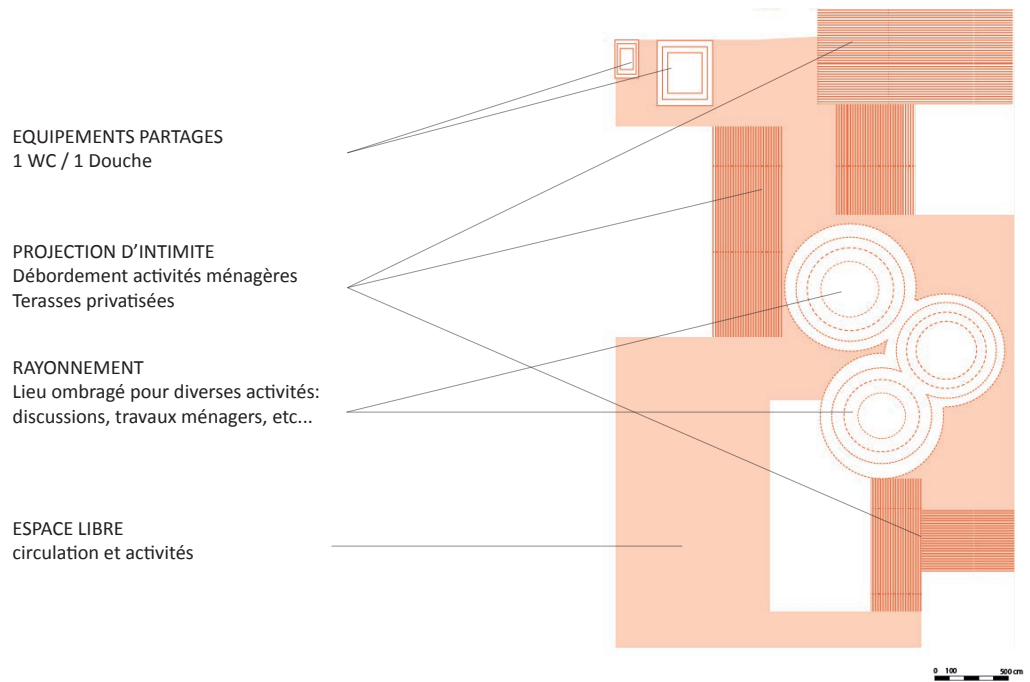
ECHANTILLON 4



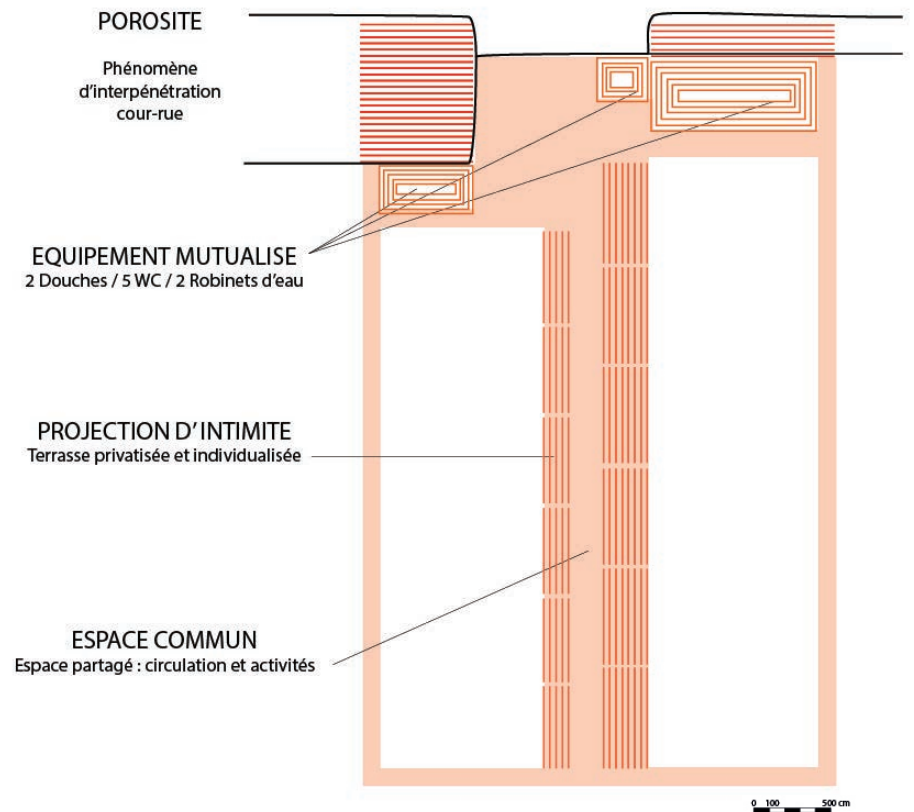
ECHANTILLON 5



ECHANTILLON 6



ECHANTILLON 7





9. Un «6 mètres» dans le quartier de Zone du Bois Photo MAMA AWAL H.
10. Maillage «6 mètres». Dessin de l'auteur

2. LE « 6 MÈTRES » : UNE RUE PARTAGÉE

2. 1 LA DÉFINITION DU « 6 MÈTRES »

Quand on ne peut pas goudronner, les urbanistes planifient des « 6 mètres ». Les « 6 mètres » sont des voiries en terre battue que l'on retrouve de part et d'autres des voiries goudronnées, c'est-à-dire au cœur des quartiers lotis de la métropole. Le « 6 mètres » est le prolongement de la « cour » : on s'y installe pour vaquer à diverses activités selon des temporalités variées. La terminologie du « 6 mètres », spécifique d'un élément structurant et repère dans la ville, vient comme nous l'avons évoqué précédemment d'une norme instaurée dans les années 50 par les aménageurs pour de nombreux centres urbains en Afrique Occidentale Française (AOF)¹⁰. Le processus de lotissement étant devenu très consommateur de territoire, la typologie du « 6 mètres » permettait d'économiser de l'espace. Tout en gardant la taille initiale des parcelles, le « 6 mètres », rue desservant les cours d'habitation, était alors réduit de 6 à 5 mètres de largeur. Aujourd'hui nous retrouvons d'authentiques « 6 mètres » faisant 5,5 mètres de largeur dans les anciens quartiers de Ouagadougou. Cependant, les Ouagalais désignent par « 6 mètres » toute voirie n'ayant pas fait l'objet d'un revêtement en bitume. A l'échelle de la ville, ils constituent une maille très fine (Fig.10), à l'inverse des voiries bitumées, le « Goudron » que nous aborderons par la suite. Les « 6 mètres » ont la particularité de fonctionner à une échelle locale de fragment urbain. Nous observons des mobilités souples et des vitesses ralenties. Le rythme de la vie inspire la quiétude, le repos, l'évasion.

Comme nous l'avons souligné précédemment, la « cour » déborde sur le « 6 mètres », générant un espace public approprié et privatisé par les occupants des parcelles. Ce que nous intitule « accotement virtuel ». Le dictionnaire « Grand Robert » nous renseigne sur la notion d'accotement qui est à l'origine un « espace compris entre la chaussée et le fossé, le ruisseau et la maison¹¹ ». L'accotement peut se matérialiser par un bas-côté, une berme, un trottoir. La notion « virtuelle » permet d'introduire « l'état de simple possibilité

¹⁰ Voir Partie I. Chp2 : La « ville » coloniale de Ouagadougou

¹¹ *Le Grand Robert de la langue française*, VUEF, Paris, 2001, p. 94.

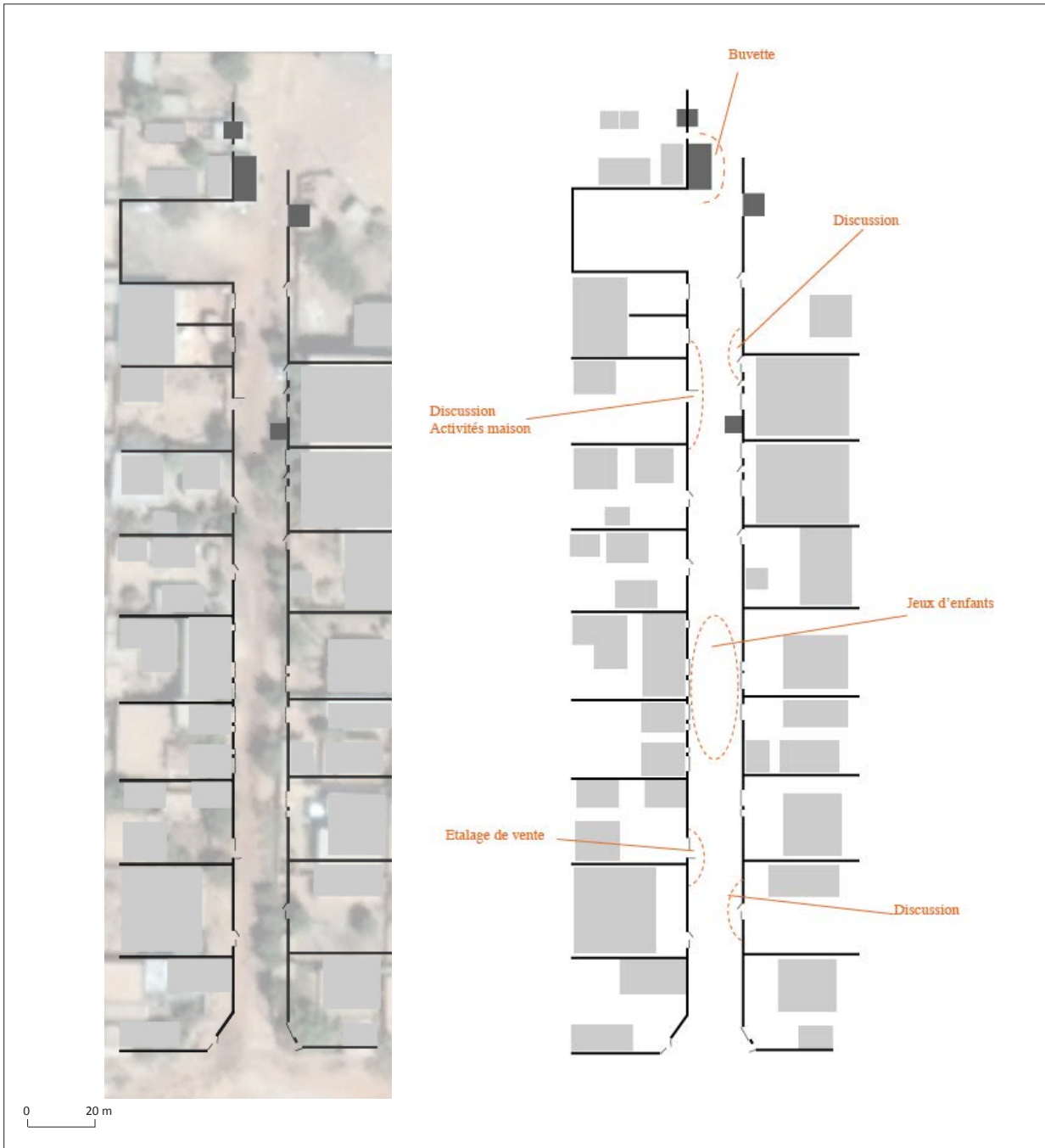


11. Localisation des quartiers de samandin, Zone du Bois et Wemtenga

dans un être réel ou qui a en soi toutes les conditions essentielles à sa réalisation¹² ». Ainsi, le concept que nous proposons est un bas-côté qui ne serait pas clairement matérialisé se basant toutefois sur le mur d'enceinte et son épaisseur variant selon le déploiement des activités qui en résultent. Le mur d'enceinte matérialise l'ancrage de l'« accotement virtuel » et la négociation avec les flux de mobilité conditionne ses limites d'extension. On s'installe devant la cour, sans pour autant gêner les passants, les voisins. Ainsi, à l'échelle de la « cour », l'appropriation dans la longueur du 6 mètres est déterminée de part et d'autre par la délimitation parcellaire. Exceptionnellement, on pourra déborder chez le voisin à condition de lui demander son autorisation. On peut conceptualiser l'« accotement virtuel » comme un espace d'interpénétration entre propriété privée et propriété publique. Un intervalle qui s'apparenterait à un consensus entre l'individu et la Ville.

Pour rendre visible l'« accotement virtuel », il a fallu observer selon différentes temporalités les appropriations qui construisent l'image de l'« accotement virtuel ». Quotidiennement, on balaie devant sa cour. L'entretien révèle que les résidents ont un sentiment d'appartenance. Fréquemment, à l'ombre d'un arbre, des échanges et discussions se succèdent tout au long de la journée. De petits étalages s'installeront pour vendre des produits du quotidien. Et ceux ayant la chance d'avoir un pan-coupé, implanteront un kiosque, une boutique. Certains produits de la vie quotidienne déborderont sur le « 6 mètres », faisant comme un signal, pour nous renseigner que dans cette cour on vend du bois de chauffe. Lieu de rendez-vous nocturne des jeunes pour partager la dégustation d'un thé. La nuit tombée, d'autres sortiront pour s'isoler, ils installeront une chaise pour faire de la lecture sous l'éclairage d'un lampadaire. En saison sèche, on verra apparaître des tas de bois de chauffe et en saison des pluies des étalages de vente d'arachides fraîches sur l'accotement virtuel.

¹² *Le Grand Robert de la langue française*, VUEF, Paris, 2001, p. 1866.



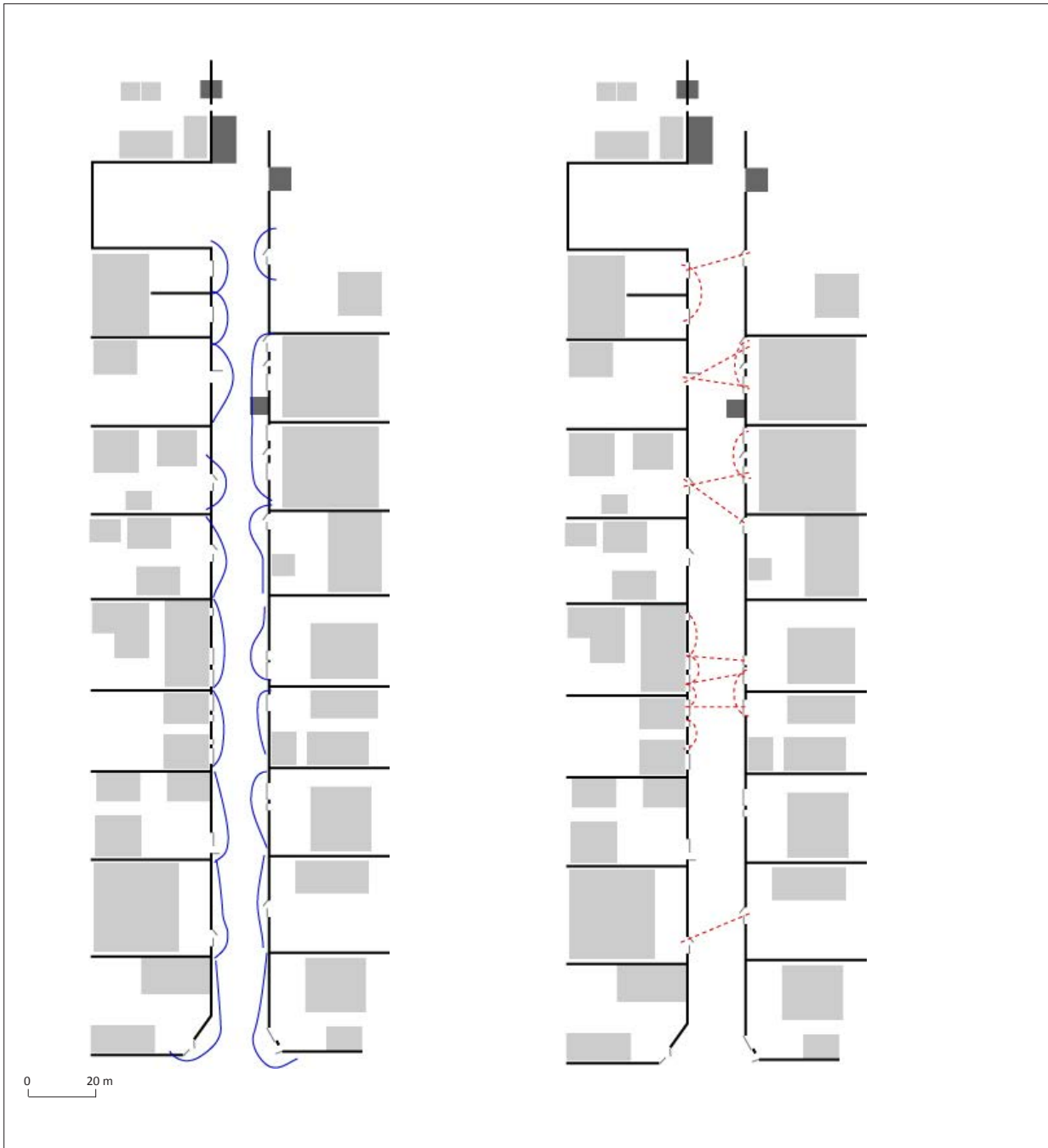
2.2 L'IDÉE DU « 6 MÈTRES »

Pour représenter l'idée du « 6 mètres », les images et souvenirs n'étaient pas suffisants, bien que nous ayons observé et vécu quotidiennement le « 6 mètres ». Il a fallu faire un redessin à partir de la vue aérienne dans le but d'avoir une lecture d'ensemble, représentant une base constituée des murs délimitant la limite parcellaire, des cours et du bâti. Avec les observations *in situ*, nous avons pu positionner les portes et portails, les kiosques et les hangars (Fig.12). Le fond de plan étant produit, nous avons placé les activités au sein du « 6 mètres » : kiosque-boutiques, kiosque-maquis, lieu de discussion, lieu d'activités ménagères, étalage de vente et les espace récréatifs des enfants (Fig.13). Puis, il a fallu représenter l'espace nettoyé et entretenu au quotidien. En balayant la cour, chaque résident est entraîné dans un mouvement l'acheminant à sortir de sa cour, ce qui l'incite à balayer et entretenir une partie du 6 mètres : la devanture de sa cour (Fig.14). La position des portes nous précise la proximité ou la promiscuité générée entre voisins. Ainsi, nous représentons les vis-à-vis : au seuil de la porte, la facilité à voir la porte du voisin. Ou bien la proximité « côte à côte » dans la situation où les portes sont rapprochées (Fig.15).

Ces données séquent le parcours au sein du « 6 mètres », cependant ce qui amène à percevoir l'accessibilité de la rue est la porosité opérée grâce au regard fuyant et intrusif du passant dans la cour des résidents. Traverser le « 6 mètres », c'est en quelque sorte rentrer dans un « intérieur commun » aux résidents du « 6 mètres ». Il s'agit alors de mesurer la perméabilité du « 6 mètres ». Pour cela, à chaque porte a été indexé un pourcentage de perméabilité. 100% représente une porte inexistante, 80 % l'existence d'une porte mais constamment ouverte et de rares fois fermée la nuit tombée. La porte fermée serait accidentelle. 50 % représente deux cas de configurations, soit une porte entrouverte constamment, soit une porte restant seulement ouverte à des moments précis de la journée mais dont la pratique est récurrente. 0 % est une porte quasiment toujours fermée s'ouvrant pour sortir et rentrer et se refermant de suite. Dans ce cas, la porte ouverte serait accidentelle. Cette couche d'analyse (Fig.16) nous a permis de remarquer que les zones du 6 mètres, où les portes sont quasiment toujours fermées (0% de perméabilité), est la caractéristique d'une configuration de proximité-promiscuité très évidente, cumulant vis-à-vis et côte à côte (Fig.17). A partir des pourcentages de perméabilité, nous avons pu représenter la perception

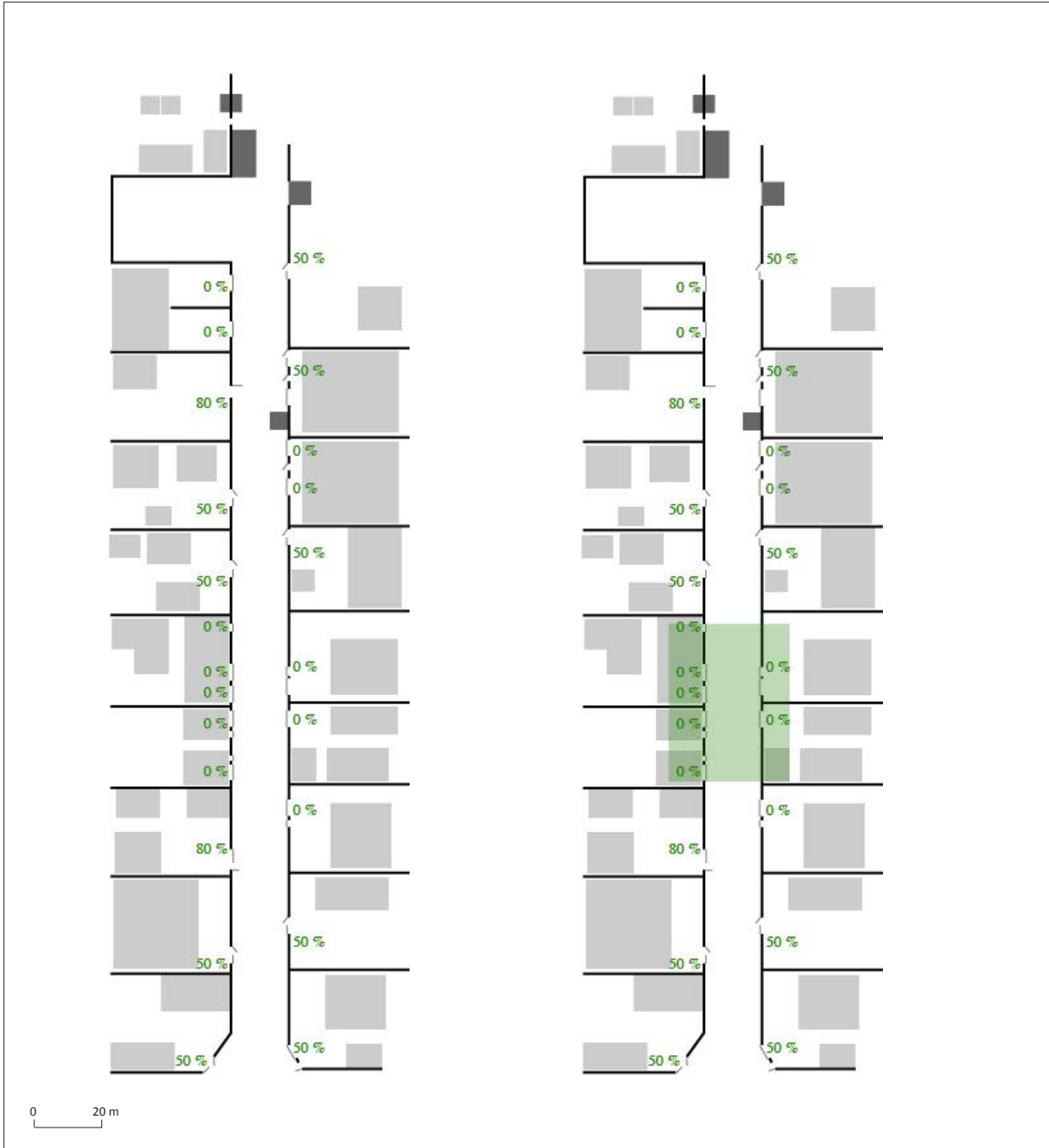
14. Nettoyage de la devanture de la cour

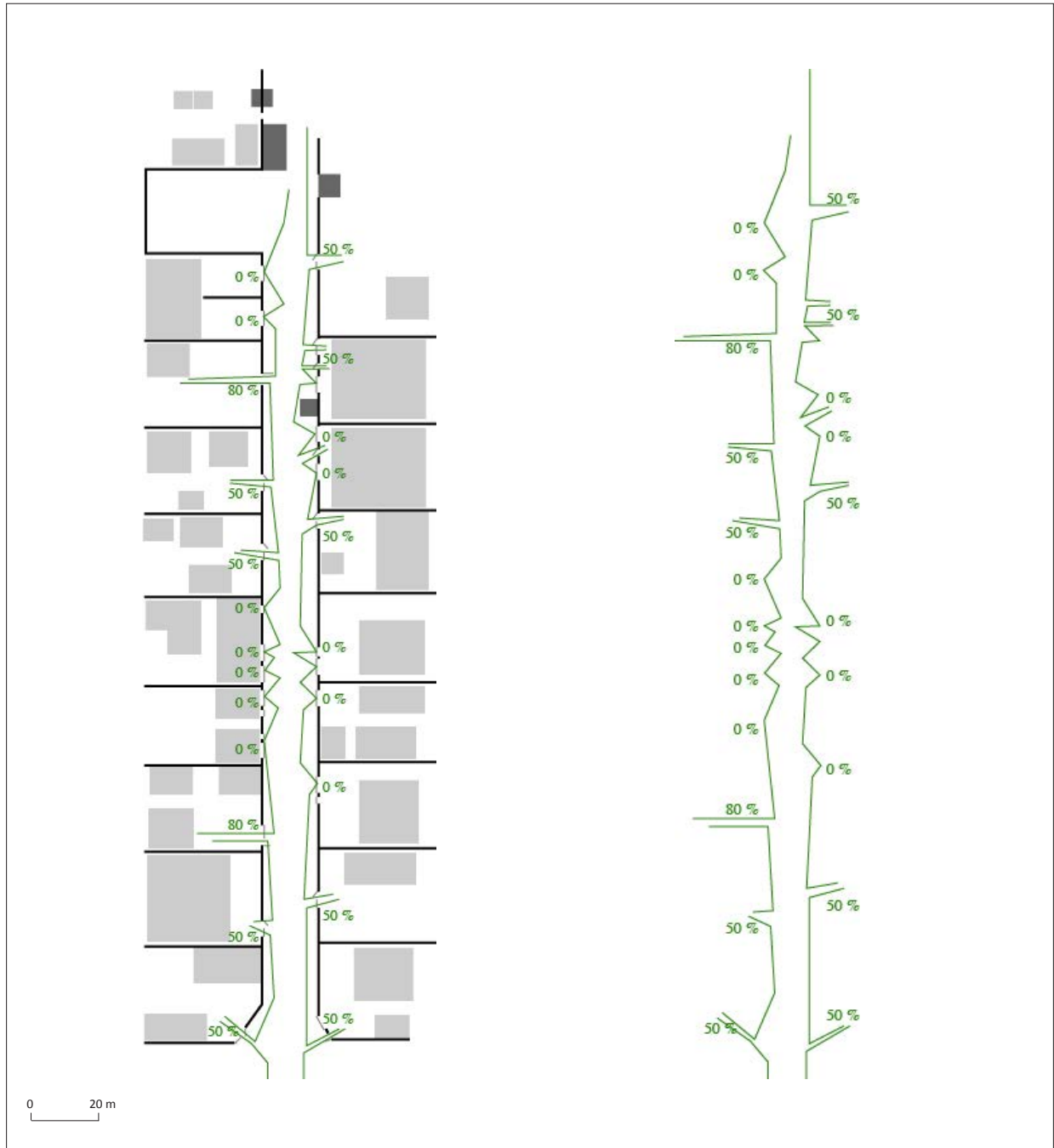
15. Vis-à-vis / côte à côte des portes et portails

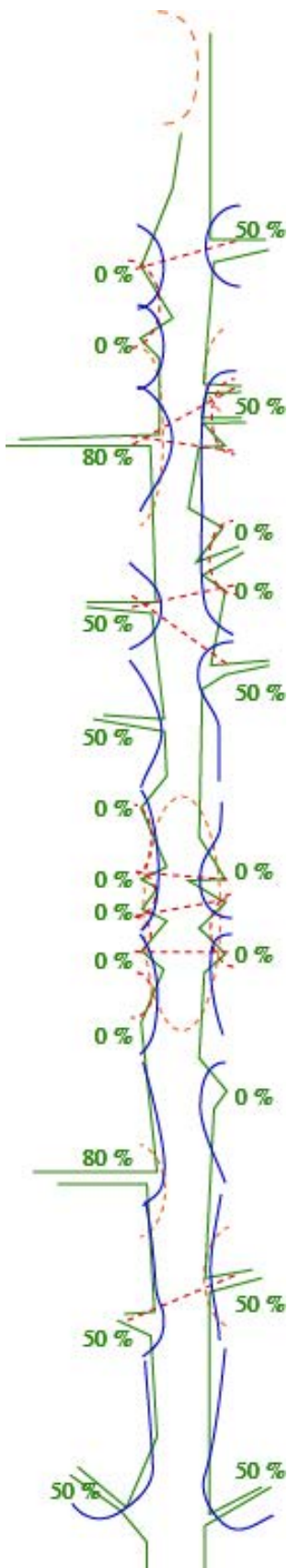


du « 6 mètres » par le regard fuyant et intrusif du visiteur, passant, promeneur. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés de l'asymptote afin de mettre en évidence le tracé continu, pénétrant de la perception dans les cours et ricochant sur les portes. Le dessin obtenu permet d'observer les infiltrations courtes et profondes dans les cours, ou l'opacité des clôtures (Fig.18). On pourrait évaluer et mesurer un indice de porosité en superposant les couches d'interprétation obtenue. Ces superpositions représentent l'idée du « 6 mètres » (Fig.20) montrant la porosité d'un espace partagé et vécu comme un intérieur commun entre voisins mais aussi accessible aux visiteurs, passants et promeneurs.

Les observations de plusieurs « 6 mètres » au sein de la capitale ont révélé que la porosité est plus ou moins présente selon la largeur du « 6 mètres ». Cela nous a conduits à faire l'hypothèse expérimentale que les types d'appropriation varient selon la largeur du 6 mètres. Les quatre échantillons étudiés, nous amènent à nous interroger sur l'épaisseur de la limite entre la parcelle d'habitation et la rue : quelle est la relation entre la « cour » et le « 6 mètres », le passage du public au privé? Nous observons que le « 6 mètres » à Samandin mesurant 5,5 mètres de largeur est très peu approprié par les habitants (Fig. 22). La largeur étant trop petite pour concilier l'espace de circulation et l'espace extérieur privatisé. Cette typologie sera appropriée seulement pour des évènements exceptionnels (mariages, baptêmes, funérailles etc.). Un tout autre scénario, à Samandin, un « 6 mètres » mesurant 15 mètres de largeur propose un autre type de configuration. De part et d'autre du « 6 mètres » un accotement virtuel est créé avec des commerces, des boutiques et des kiosques (Fig. 23). Ces deux typologies de « 6 mètres » se retrouvant dans le même fragment urbain proposent une alternance entre rue très intime et rue très partagée, entre porosité forte et porosité faible. L'observation d'un « six mètres » mesurant 20 mètres de largeur à Wemtenga nous a fait prendre conscience qu'il existe une juste distance permettant de rendre fonctionnelle l'idée du « 6 mètres ». En effet, on observe des fragments d'accotements virtuels, les structures commerciales sont résiduelles et les débordements d'activités domestiques sur la rue sont quasi-inexistants. Cette voirie que l'on nomme communément « 6 mètres » est dans l'attente d'être bitumée pour accueillir une attractivité liée au goudron et à l'échelle métropolitaine. D'ailleurs, entre le temps de notre relevé en 2012 et l'état actuel ce « 6 mètres » a été goudronné (Fig.23).







20. Schéma d'indice de porosité



21. A Samandin, un «6 mètres» d'une largeur de 5,5 mètres

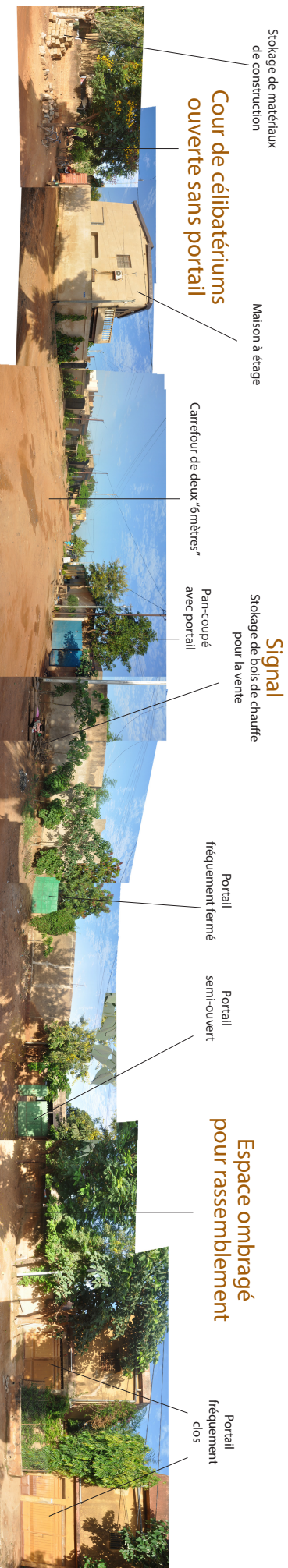
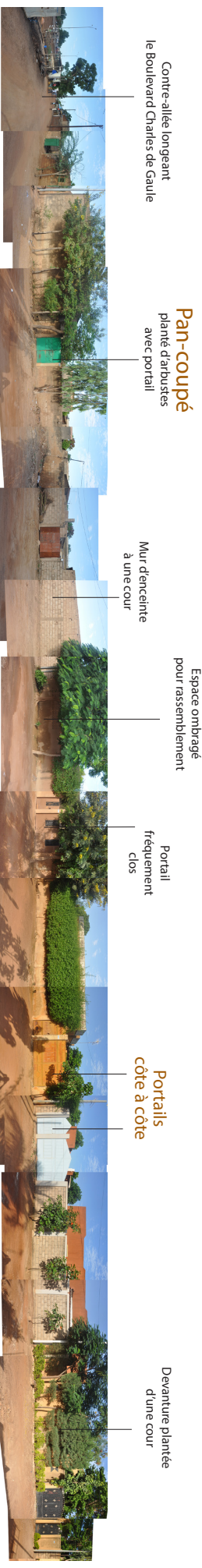


22. A Samandin, un «6 mètres» d'une largeur de 12 mètres



23. A Wemtenga, anciennement un «6 mètres» d'une largeur de 20 mètres, nouvellement goudroné

PROFIL DES DEVANTURE DE COUR D'UN "6 MÈTRES" AU QUARTIER DE ZONE DU BOIS



Pan-coupé au carrefour



Stokage bois faisant signal



Tablette de vente faisant signal



Espace ombragé avec banc

3. LE « GOUDRON » : UNE ARTÈRE STRUCTURANTE DE L'ÉCONOMIE MARCHANDE

3.1 LA DÉFINITION DU « GOUDRON »

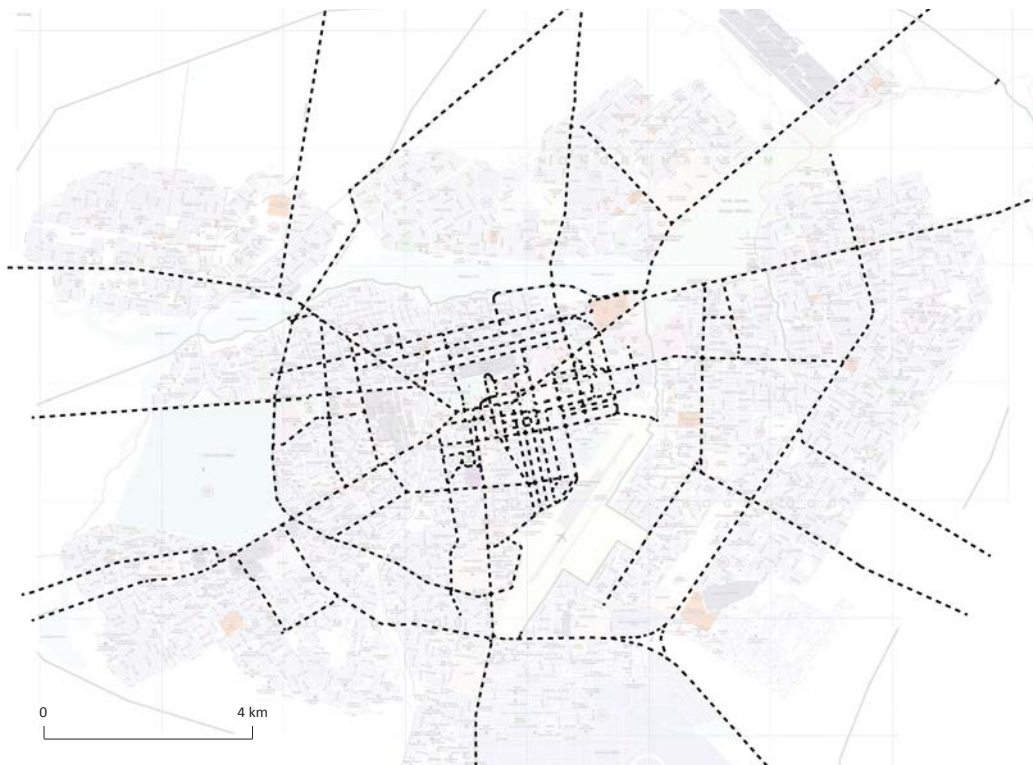
Comme nous l'avons vu précédemment avec le « 6 mètres », toutes les voiries ne sont pas goudronnées à Ouagadougou. De nos jours, le coût de construction d'une voirie bitumée est relativement élevé par rapport à l'économie locale. Penser Ouagadougou entièrement bitumé reste encore une utopie. Le « *goudron* » est donc à Ouagadougou une figure emblématique, et plus généralement, il symbolise la modernité pour les villes d'Afrique subsaharienne. Une modernité apportée par les Européens pendant la période coloniale que la littérature africaine relate. Mongo Beti, un écrivain camerounais nous raconte dans son ouvrage, *La France contre l'Afrique : retour au Cameroun*¹³, comment la piste en milieu rural, axe majeur bitumé ou en prévision, a modifié les modes de vie des habitants de son village natal. Ainsi toutes les activités et les économies du village se sont orientées sur la route. Dans *Mission Terminée*¹⁴, Mongo Beti, illustre la nostalgie qu'éprouvent les populations pour la colonisation. C'est ainsi que Kritikos, l'un de ces personnages, exprimait une nostalgie pour le « *goudron* » et les stations d'essences au Congo. Sefi Atta, romancière nigériane, fait dans *Avale*, une description de la ville de Lagos représentant une ultra-modernité, faite de ciment et de goudron, en opposition au lieu où l'on peut trouver encore de la terre, sans doute le village : «Lagos était la pire des villes, mais on s'y moquait des gens de l'intérieur du pays, comme si c'était un privilège de profiter du chaos et du déclin. Mon père disait que, à Lagos, personne ne pouvait revendiquer la terre. La ville était faite de ciment et de goudron, ceux qui plantaient leurs racines ici ne voyaient rien pousser¹⁵». Le « *goudron* » peut ainsi représenter dans les cas où il est rare une figure d'attractivité ou, au contraire, à Lagos une figure de saturation.

À Ouagadougou, les « goudrons » attirent : ils concentrent les économies. C'est une structure métropolitaine caractérisée par une densité et une mixité de mobilité, la «vitesse» est très

¹³ MONGO Beti, *La France contre l'Afrique : retour au Cameroun, La Découverte Poche, collection Essai, Paris, 2006*

¹⁴ MONGO Beti, *Mission Terminée*, Buchet-Chastel, Paris, 1957.

¹⁵ ATTA Sefi, *Avale*, Actes Sud, Paris, 2011, traduit de l'anglais par Charlotte WOILLEZ.



24. Le «goudron» du boulevard Charles de Gaulle - Photo de l'auteur

25. Réseau de «goudron» de la ville de Ouagadougou - Dessin de l'auteur à partir du plan de l'IGB

présente, l'ambiance sonore est dominante. Le fil conducteur est le bitume, il déroule ce ruban enrobé, conduisant les créateurs et les acteurs de la ville à s'y attacher avec le temps. Il devient un élément essentiel à la subsistance, il devient la sève nourricière de la ville. Ce n'est pas tant l'espace de circulation que nous déterminons comme un indicateur de subsistance, mais l'opportunité de ses abords. Être à côté du bitume est un bon investissement. Il permet à l'investisseur d'avoir une assurance de ces futures rentes, un investissement durable grâce à une position spatiale stratégique qui donne l'opportunité des flux, de personnes, de véhicules, de motocycles, de vélos. Le « goudron » devient une polarité linéaire où se superpose une multiplicité d'usage. Les stratégies d'installation sont de réelles performances artistiques. Elles interpellent le passant pour l'arrêter. A Ouagadougou, le « goudron » symboliserait-il un archétype de la rue commerçante en Afrique subsaharienne, tout comme «*the strip*» à Las Vegas que nous enseigne Robert Venturi¹⁶? Des signaux, des typologies spécifiques nous amènent à considérer un mode d'organisation basé sur des systèmes de communication pour les activités commerciales.

3.2 REPRÉSENTER L'IDÉE DU « GOUDRON »

La démarche commence par l'observation d'une variété de configurations de goudrons au sein de la capitale. Nous avons observé des abords aménagés, d'autres non-planifiés, de grands équipements communicants, la diversité des activités, la multiplicité d'appropriations planifiées ou spontanées et l'affluence ou la fréquentation de plusieurs goudrons. Ces premières observations nous ont permis de voir les différents dispositifs qui construisent le goudron. Le dispositif le plus fréquent est le kiosque (Fig. 26). Le kiosque est un dispositif provisoire, module métallique que l'on retrouve parsemé dans la ville. Spatialement, le kiosque s'active sur l'espace urbain par un procédé d'«extension» générant des imbrications d'intériorité (Fig 27). Nous retrouvons le même objet pour une diversité d'usages: vente, restauration, réparation de vélo, etc. (Fig 30) Nous retrouvons le kiosque dans une multiplicité de configurations : fenêtre sur rue, adossé au mur, face au « 6 mètres », face au « goudron » (Fig 28). La reconstruction d'une séquence (Fig.31) avec ses différentes

¹⁶ VENTURI Robert, BROWN Scott, IZENOUR, *Learning from Las Vegas*, MIT Press United States, 1977. Edition consultée: *L'enseignement de Las Vegas*, traduction française, Mardaga, 2008.

déclinaisons en relation avec d'autres dispositifs (étalages, boutiques, vendeurs ambulants) permet de reconstruire la figure du « goudron », avec ces canaux d'activités bordant la voirie bitumée (Fig 33).

Dans cet espace linéaire, se succèdent différentes polarités (Fig. 34). Nous pouvons imaginer à l'échelle de la ville des intensités variables d'attractivité (Fig. 35). Des intensités mesurables par un travail de recensement des typologies d'implantation qui peut être amélioré par un outil tel que la cartographie dynamique à l'aide des Systèmes d'Information Géographique (SIG).

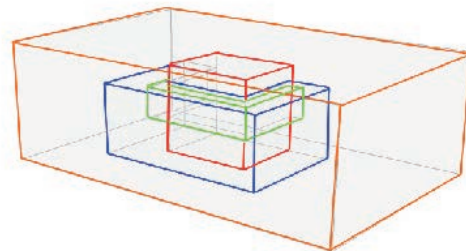
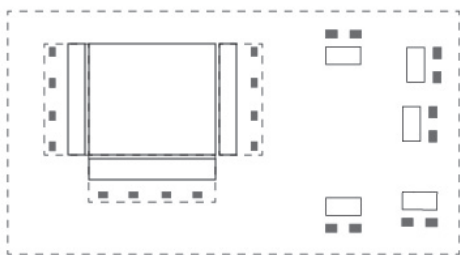
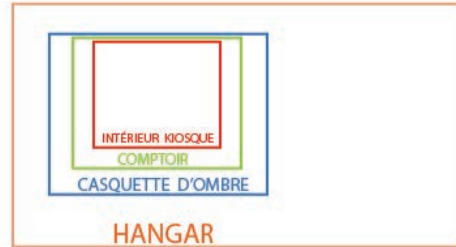
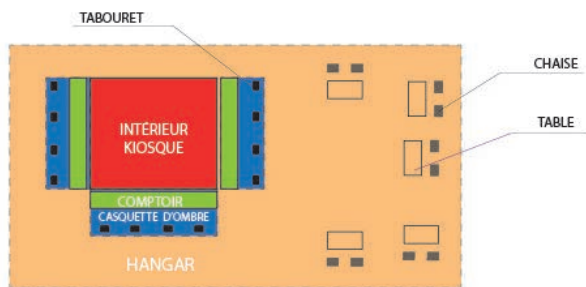
Une étude de recensement de types d'implantation qui a été expérimentée avec l'avenue Bassawarga, axe majeur métropolitain et chemin historique traversant une diversité de séquences contrastées. Le commerce étant diffus, avec des intensités variables selon les territoires, la méthode propose le recensement des structures commerçantes de différentes échelles économiques : du local au global. Nous avons fait une hypothèse de représentation de la densité des structures économiques aux abords du bitume. Le paramètre de fréquentation a permis de restituer l'affluence des potentiels acheteurs, clients ou passants. Cela a été estimé grâce aux sensations ressenties tout au long de la promenade : importance des flux, effet de foules, ambiances sonores etc. Le travail s'est effectué en marchant, en longeant le « goudron ». Les données sont restituées sur des graphiques en bâton dans un premier temps, puis cartographiées dans des schémas-concepts qui permettront de localiser les séquences à forte attractivité sur l'axe. Le croisement avec des photographies séquentielles (repère, carrefour, croisement, séquences continues, discontinues, etc.) nous permet d'accéder à une lecture dynamique de l'axe. Cette lecture combinant informations cartographiques, images photographiques, données quantitatives, données qualitatives, et le rythme séquentiel sur l'axe nous renseigne sur l'intensité d'activité présente sur la séquence de l'avenue Bassawarga (Fig. 36).

Relevés in situ : un processus descriptif par la marche

L'analyse de la figure du goudron nous a conduit, par la suite, à effectuer un relevé physique du boulevard Charles de Gaulle pour comprendre les « canaux d'activités » aux abords de la voirie bitumée. Le choix du boulevard Charles de Gaulle s'est fait sur des critères tels que la diversité des structures communicantes (université et écoles, logements, équipements administratifs, militaires, religieux, commerces formels et informel etc.), par conséquence une diversité d'acteurs (habitants, travailleurs, étudiants etc.). Le boulevard Charles de Gaulle traverse aussi des quartiers de classes sociales diversifiées, bien que l'une des particularités à l'origine du système de lotissement et de distribution de parcelles à Ouagadougou ait engendré des quartiers assez mixtes, à l'exception de Ouaga 2000, Petit Paris et de Zone du bois hébergeant une population assez aisée. Le boulevard Charles de Gaulle est communicant avec le quartier Zone du bois, ce quartier réputé pour héberger une population d'expatriés ayant un niveau de vie très supérieur au Ouagalais moyen. Ces facteurs rendent le boulevard très fréquenté par des acteurs diversifiés.

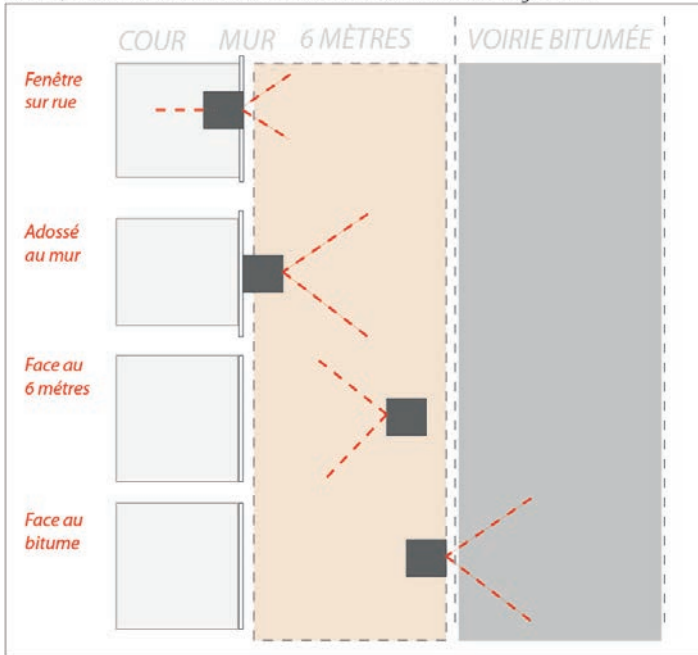
La structure du boulevard est composée dans les deux sens d'une chaussée bitumée à deux voies pour les voitures et une piste pour les deux roues (équivalent à 15 mètres). De chaque côté de la chaussée bitumée, l'avenue est longée par un bas-côté incliné et d'un caniveau (équivalent à 2,5 m) et d'une contre-allée non-bitumée (équivalent à 6 mètres). Entre la chaussée bitumée et la contre-allée, le dénivelé est d'environ 50 % (équivalent à 50 centimètres). Ainsi la largeur de l'artère est d'environ 30 mètres, sa longueur est d'environ 4 km. Le travail de relevé s'inscrit sur l'interstice situé entre la limite de la parcelle privée et la limite de la voirie bitumée de part et d'autre de l'artère.

Nous proposons un relevé représentant les tracés issus de la planification, les implantations formelles et informelles, et toutes les appropriations de l'espace qui ne sont pas forcément matérialisées physiquement par une structure construite durablement sur le territoire, tels que des vendeurs avec une tablette ou un étalage improvisé. L'échantillon du goudron choisi est de deux kilomètres ; le travail a été réalisé à partir de fragments observés, recueillis, dessinés, mesurés dans le but de montrer les différentes caractéristiques des dispositifs spatiaux à différentes échelles composant la figure du goudron. Sur deux kilomètres, on observe des séquences différentes : continu / discontinu, avec des objets métropolitains tel

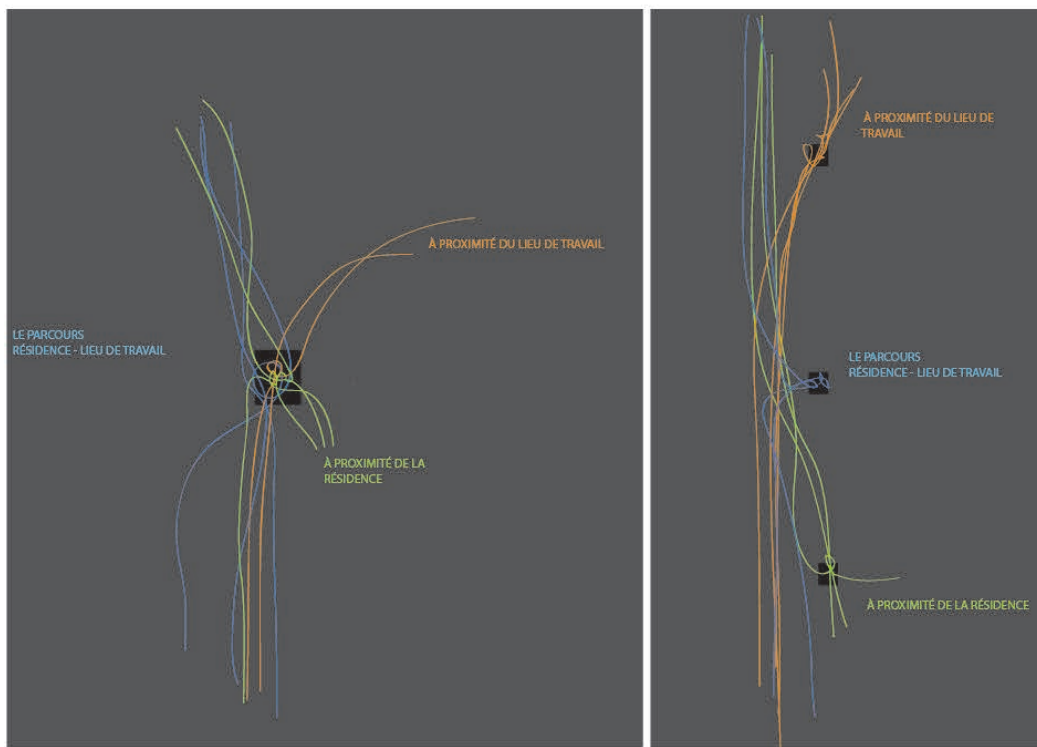


26. Kiosques dans le quartier Cité AN III - Photo de l'auteur
 27. Dispositif du kiosque - Dessin de l'auteur

« KIOSQUE » : Relation cour / mur / 6 mètres / Voirie bitumée - 4 configurations

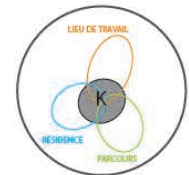


28. Multiplicité de configuration du «kiosque» - Dessin de l'auteur

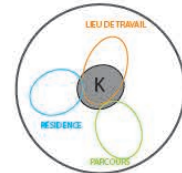


29. Fréquentation du «kiosque» - Dessin de l'auteur

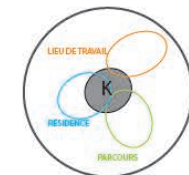
Moment d'affluence : 7h-9h
PARCOURS



Moment d'affluence : 12h-15h
PARCOURS



Moment d'affluence : 18h-20h
PARCOURS





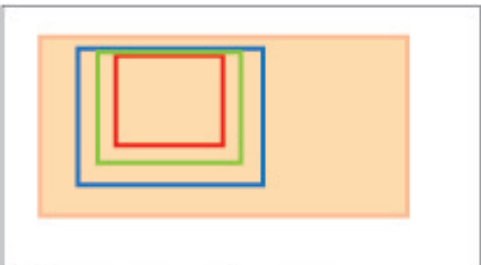
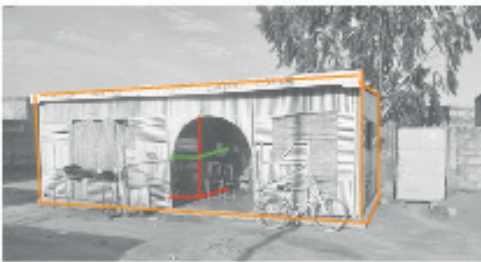
6 mètres de 15 m à Zone dubois
Maquis



Voie de quartier non-loti Taptenga
Boutique télécentre + essence



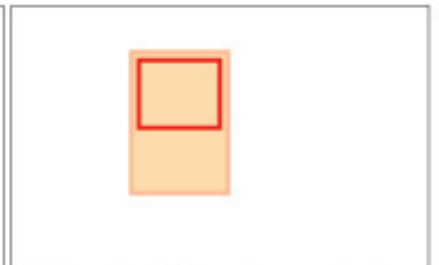
6 mètres 15 à Zone dubois
Angle cassé d'une parcelle
Boutique- Alimentation



Kiosque + comptoir + casquette +
hangar couvert et délimité au sol



Kiosque + hangar couvert



Kiosque + petit hangar couvert et
délimité au sol



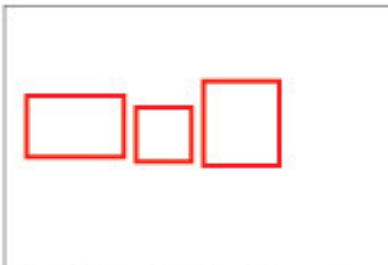
Intervalle entre 6 mètres et Goudron - Avenue Charles de Gaule - Téléphonie / chaussures



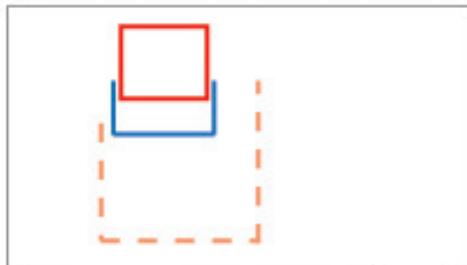
Intervalle entre 6 mètres et Goudron - Avenue Charles de Gaule - Garagiste moto



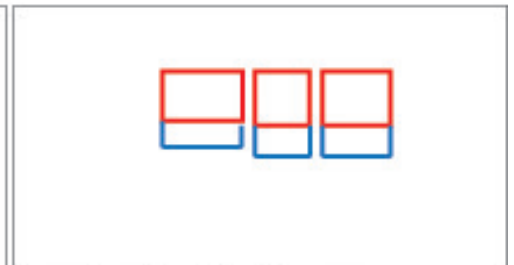
Bord du goudron - Boutiques / kiosque restaurant



Successions de petits kiosques



Kiosque + casquette + espace de travail non délimité au sol



Successions de petits kiosques + casquettes



KIOSQUE
+ EXTENSION



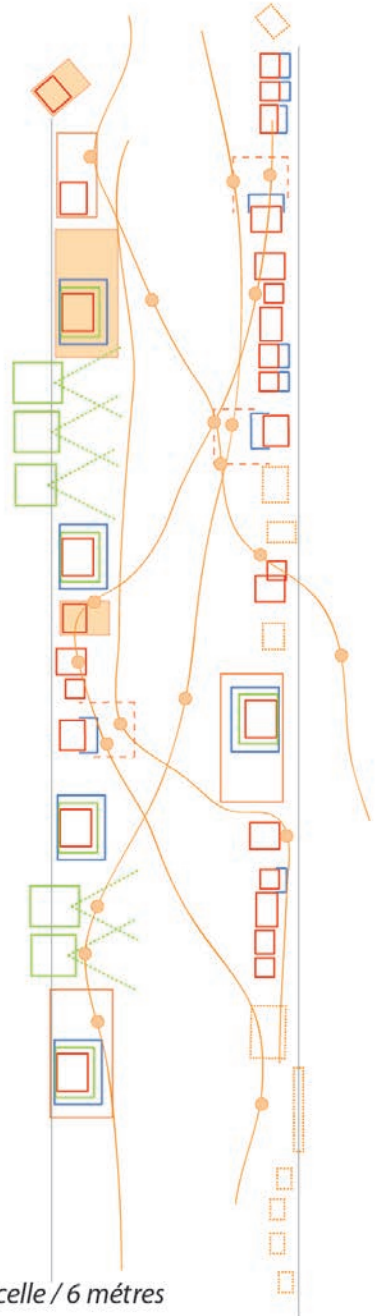
ETALAGE
+ DISPERSION



VENDEURS
+ DEAMBULATION



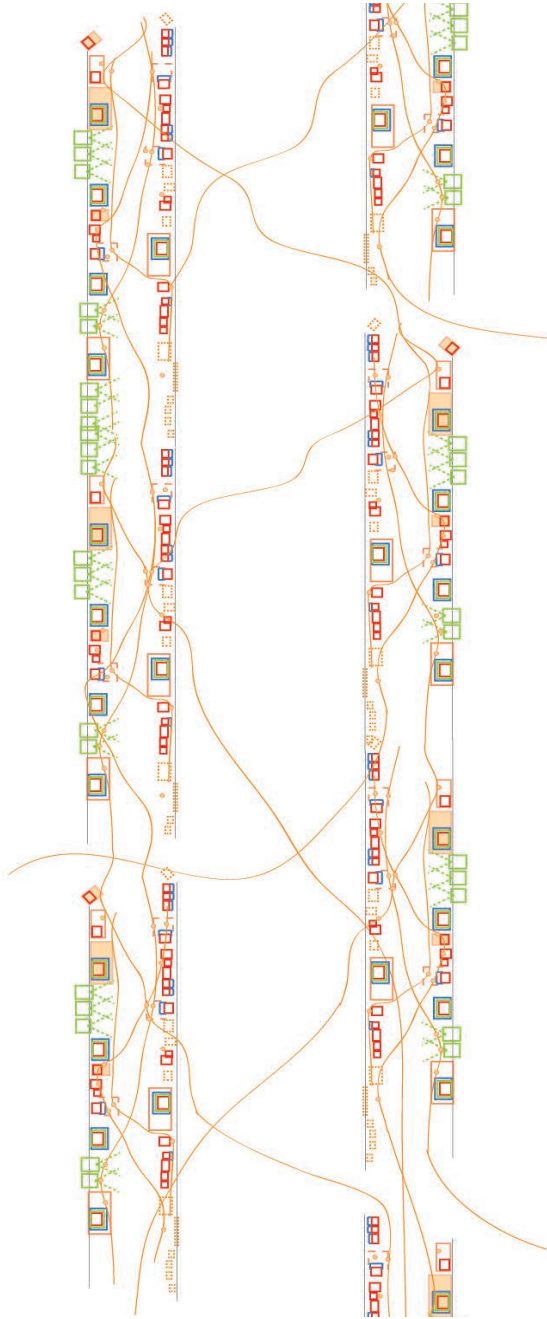
VENDEURS
+ FENETRE SUR RUE



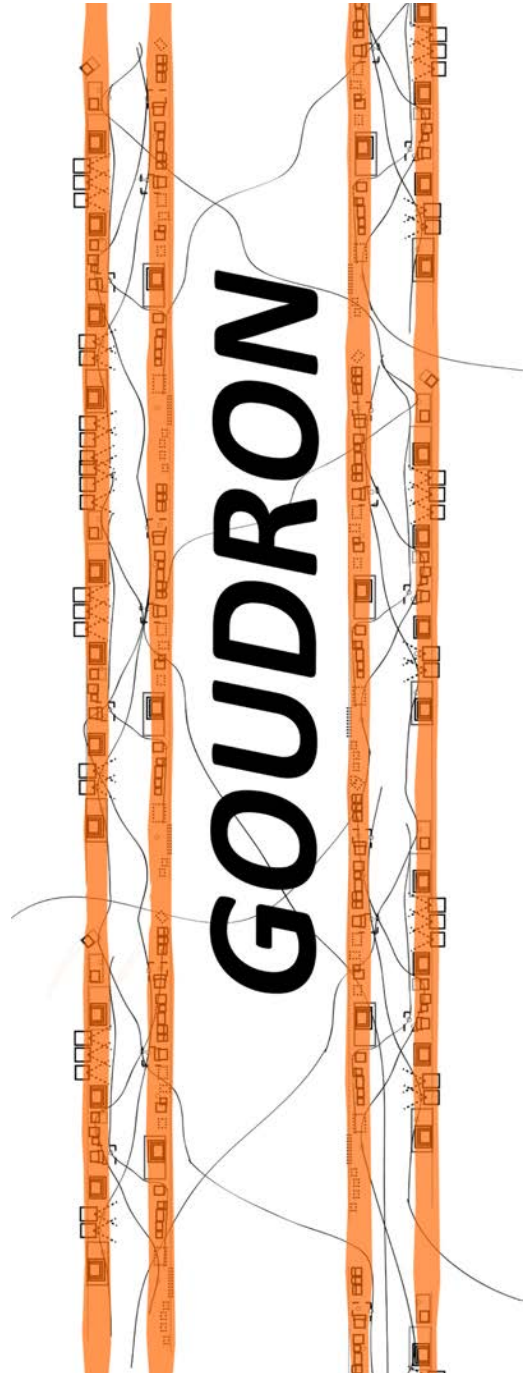
Limite parcelle / 6 mètres

Limite 6 mètres / Bitume

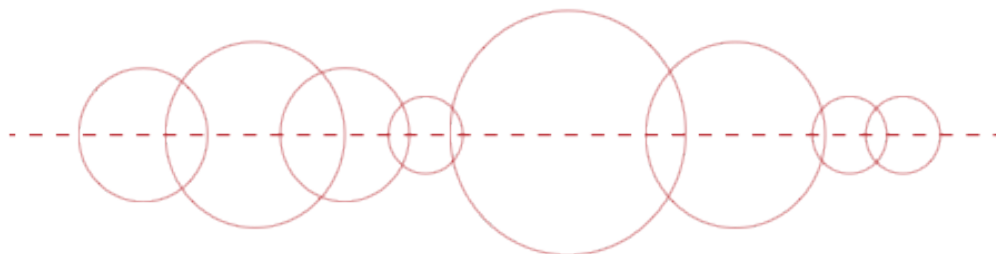
31. Reconstruction d'une séquence - Dessin de l'auteur



32. Composition de la voirie bitumé avec la séquence - Dessin de l'auteur



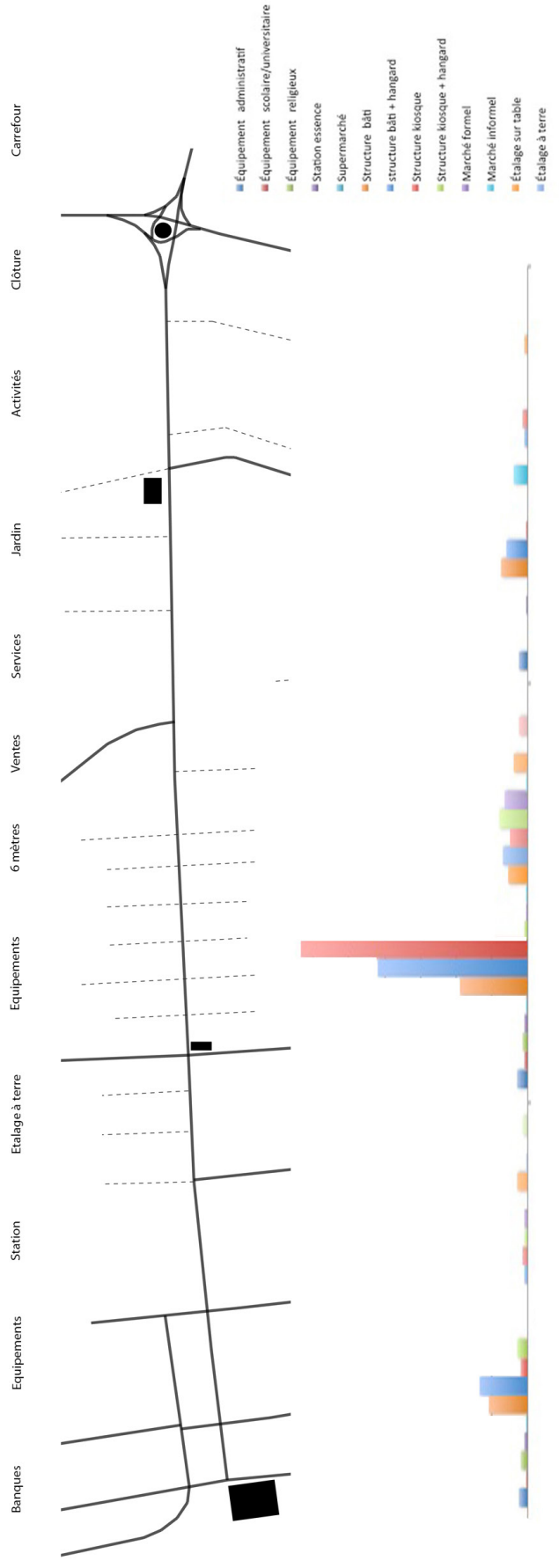
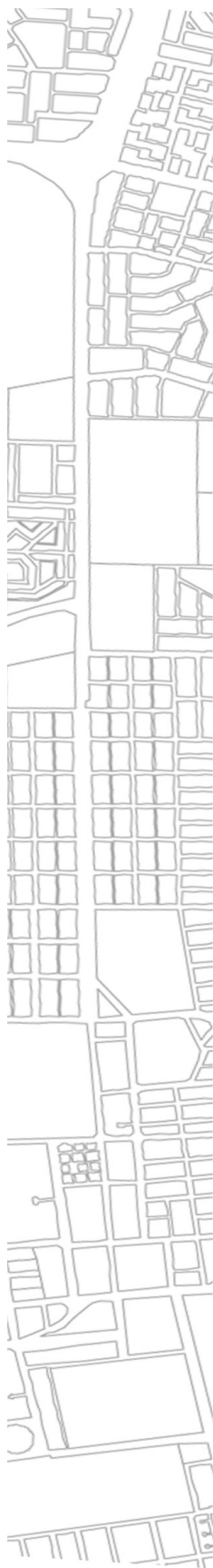
33. Canaux d'attractivité bordant la voirie bitumée - Dessin de l'auteur



34. Polarités linéaires - Dessin de l'auteur



35. Intensité d'attractivité du réseau de «goudron» de la ville - Dessin de l'auteur



36. Mesurer l'attractivité avec l'exemple de l'avenue Bassawarga- Dessin de l'auteur



37. Localisation de l'Avenue Bassawarga et le Boulevard Charles de Gaulle

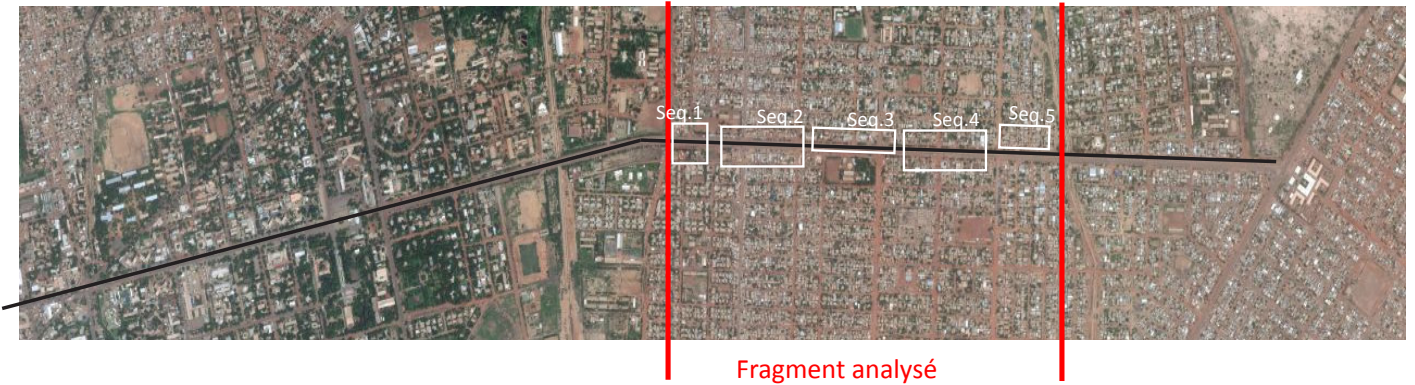
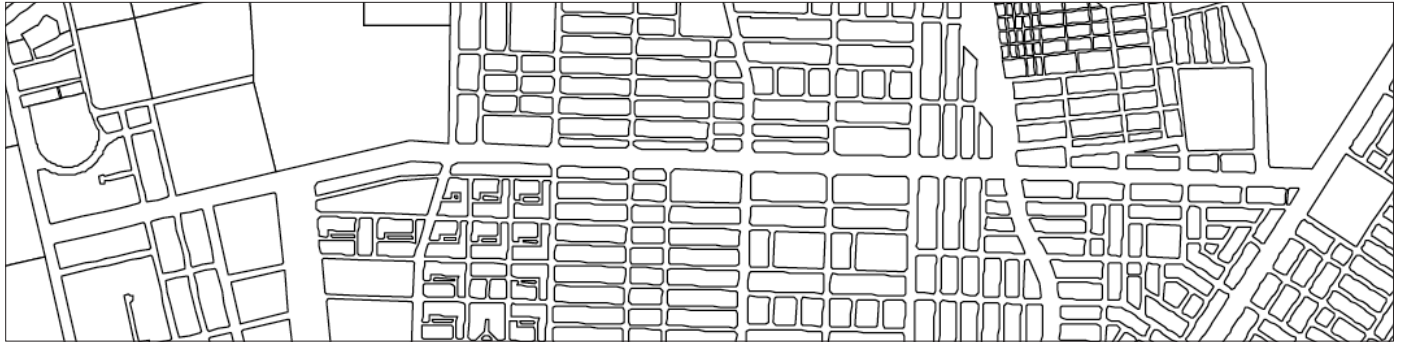
que les kiosques, les tablettes, étalages à terre etc. Des séquences qui varient selon que l'on est en matinée ou en soirée. L'objectif est de représenter « l'intervalle » entre la limite du bitume et la limite de la parcelle privée, qui donne l'idée de figure comme axe structurant de l'activité marchande.

Le travail de re-dessin

Ainsi, des séquences nous révèlent des systèmes de relations entre dispositifs, la porosité de la limite de la parcelle privée, les dispositifs d'extension sur l'espace public, les objets métropolitains. Pour rendre possible cette lecture des différents dispositifs structurant le goudron, nous proposons de dessiner dans un premier temps les couches d'analyses :

- La trame qui forme la base : tracés de planification
- Les implantations de bâtis réglementés
- Les implantations de bâtis ou semi-bâtis spontanés
- Les appropriations temporaires : étalages en table, ou à terre, vendeurs ambulants...
- Les signaux de communication : panneaux publicitaires, enseignes

Nous distinguons, dans un premier temps une « trame permanente » constituée de tracés planifiés. Cette trame est composée des voies de circulations de l'automobile, du motorcycle et du vélo, de bas-côtés, de caniveaux, de contre-allées, de fronts bâtis de la limite parcellaire. Le relevé s'est opéré en marchant, en plaçant et dessinant sur cette première « trame permanente », en devinant à l'œil nu le dimensionnement des éléments constitutifs de la figure du goudron. Nous avons placé les percées sur le front bâti (portes, portails, fenêtres) producteur d'une porosité du mur d'enceinte. Les extensions sont dessinées par « des objets métropolitains », des installations temporaires, des appropriations à l'ombre des arbres où se déroulent des discussions et s'improvisent des lieux de stationnements. C'est à partir de ce premier contact avec le lieu que l'on observe la récurrence des phénomènes qu'il a fallu créer des codes de représentations. En effet, l'idée de figure à une échelle spécifique, et avec un regard sélectif, nous a amenés à activer un processus d'interprétation et d'abstraction. Ce corpus de dessin a été alimenté par la photographie et la vidéo, support qui nous a permis par la suite à l'élaboration et à l'interprétation de dessins de relevés.

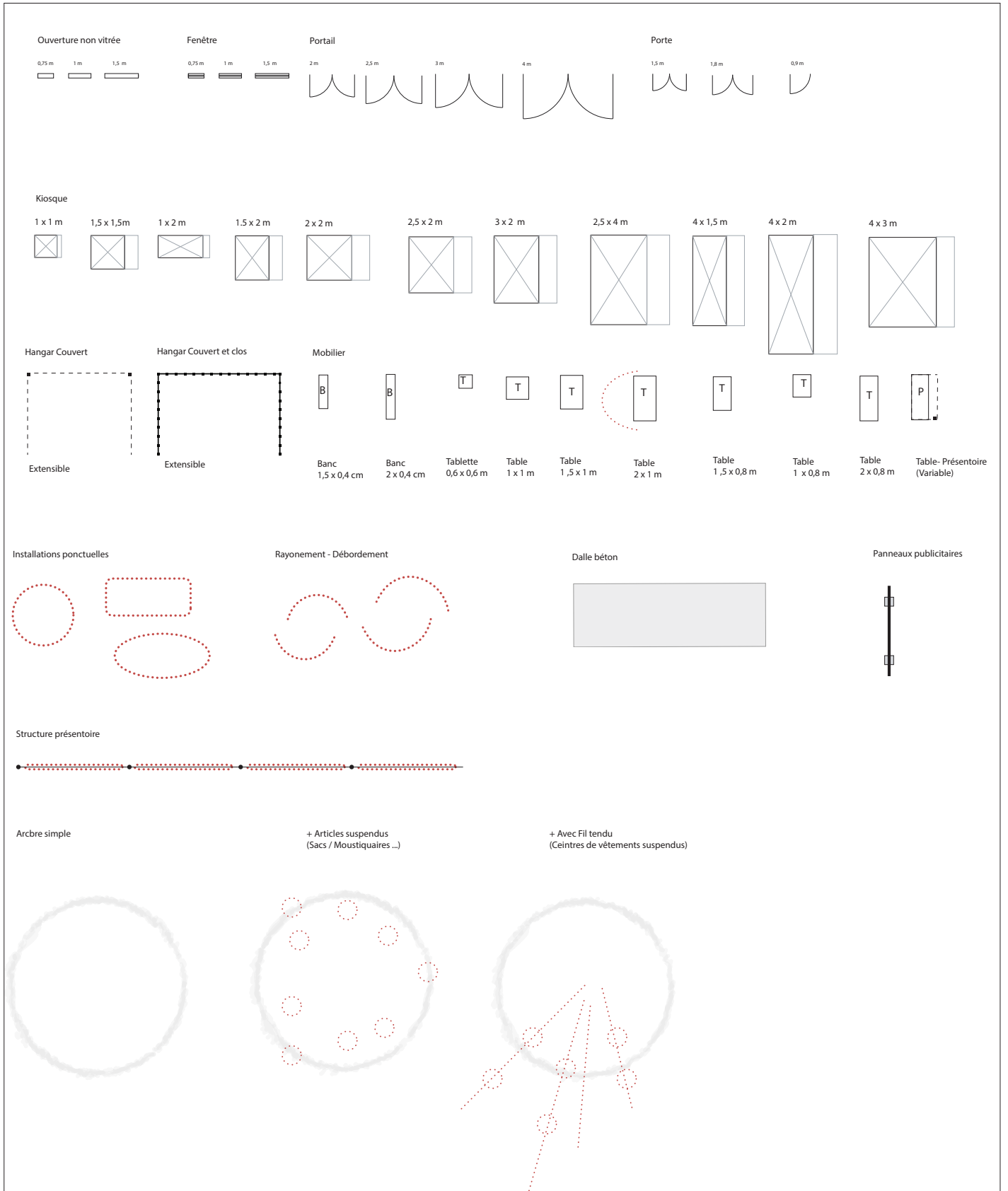


38. Séquence Boulevard Charles de Gaulle

Le deuxième temps de re-dessin, allant dans le détail et la précision, s'est ainsi effectué en croisant les premiers dessins avec les photos et la vidéo. L'intérêt de ce travail a permis d'affiner les codes de représentations et de voir d'une façon plus évidente, le défilement des séquences. Articulant, l'échelle de l'objet de composition et l'échelle de la séquence, le passage au dessin numérique a déclenché la création d'une bibliothèque d'objets (Fig 39). Sur la base de la vue aérienne, il s'agissait de positionner la « trame permanente ». L'illusion d'un axe droit *in situ*, se confronte au territoire donnant au boulevard Charles de Gaulle, sa forme réelle, incurvée par endroit (Fig. 38).

Pour comprendre l'idée de figure il a fallu représenter à différentes échelles les systèmes de relations entre les dispositifs composant la figure. L'échelle de l'objet métropolitain comme le kiosque nous a permis de voir dans un premier temps la récurrence du dispositif et dans un deuxième temps les liens et partenariats qu'ils tissent avec d'autres installations. L'échelle du complexe est celle de l'intersection, elle croise des systèmes formels et informels de la ville, elle fait interagir différents dispositifs. L'échelle de la séquence nous a révélé des intensités d'attractivité tout au long du goudron mais aussi des fragments spécialisés. A l'échelle de la métropole, il s'agit de prendre conscience de ce réseau ayant des intensités d'attractivité variables, étant connecté à des échelles locales telles que les 6 mètres ou au centre-ville. Extraire l'idée du goudron se résume à activer simultanément ces différentes échelles.

Grâce à ces multiples échelles, la figure du goudron est riche en enseignements. Cependant, il nous semble important d'en développer deux en particulier. Tout d'abord, l'interpénétration entre objet privatisé et espaces publics nous révèle l'intervalle commun qui est créé entre ces deux modes de propriété foncière. Puis, l'apparition de « complexes » émergents. Le « complexe » est un dispositif qui, à partir d'un point d'ancrage assemble des micros installations. Avec des contours rétrécissant et grandissant, le complexe génère un espace élastique permettant la flexibilité du dispositif. Ces deux observations nous ont permis de mieux comprendre les relations qui se créent entre les microstructures commerçantes dans le but de déconstruire, d'en reconstruire et d'en comprendre la complexité.



39. Collection d'objets et de dispositifs recensés pour la séquence du Boulevard Charles de Gaulle - Dessin de l'auteur

SÉQUENCE 1



Bitume / Bas-côté / Caniveau



Garage et entrepot



Ateliers et boutiques



Exposition-vente poterie



Signal vente poterie



Plateforme restauration



Maquis sur pan-coupé



Immeuble R+3 / devanture dallée



En bordure du canal, la végétation permet de configurer des Jardin-maquis



Jardin spontané



Pan-coupé aménagé en Maquis



Exposition-vente automobile + Stationnements



Kiosque restauration + hangar végétalisé



Hangar

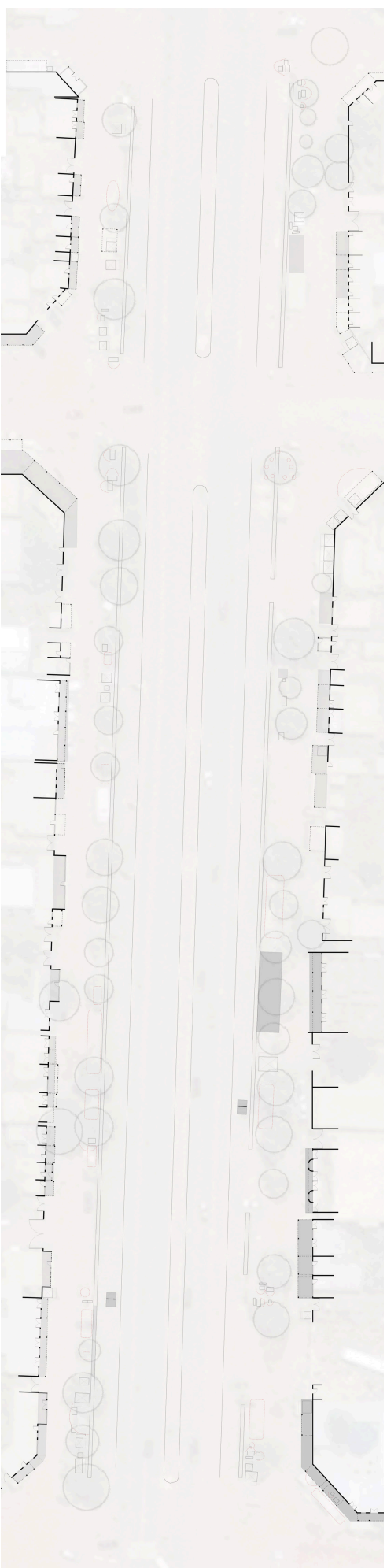


Espace de réparation vélo / motocycle

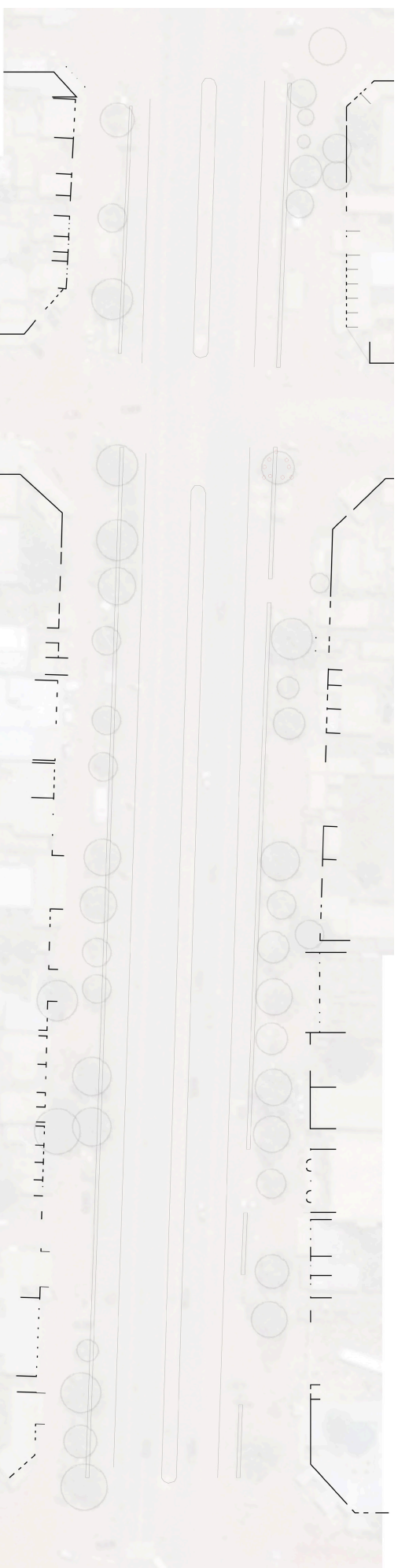


Espace de réparation vélo / motocycle

SÉQUENCE 2



SÉQUENCE 2 - POROSITÉ



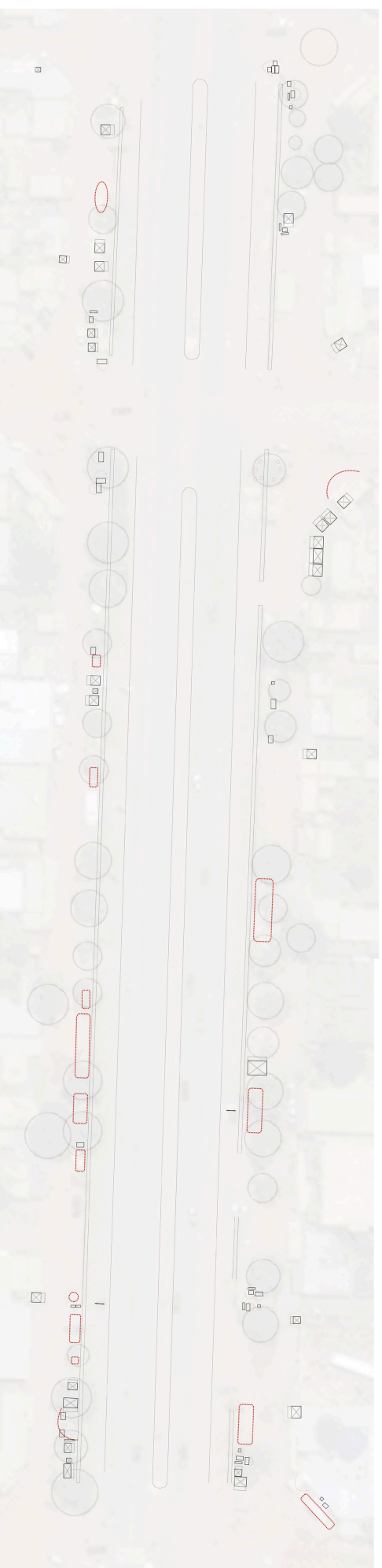
La lecture de la couche d'analyse des murs, nous révèle des percées fréquentes et régulières. A la différence des murs d'enceinte des 6 mètres, nous observons que les clôtures face au goudron présente la particularité d'une plus grande perméabilité. Etant donné que le front le bâti est structuré de diverses boutiques, ateliers, restaurants, maquis, ect. Ces différents commerces offrent des services tant pour l'usage quotidien (boulangerie, épicerie, coiffeur, pharmacie,...) que pour des usages spécifiques (menuisiers, quincaillerie, laboratoire photo...).

SÉQUENCE 2 - EXTENSION



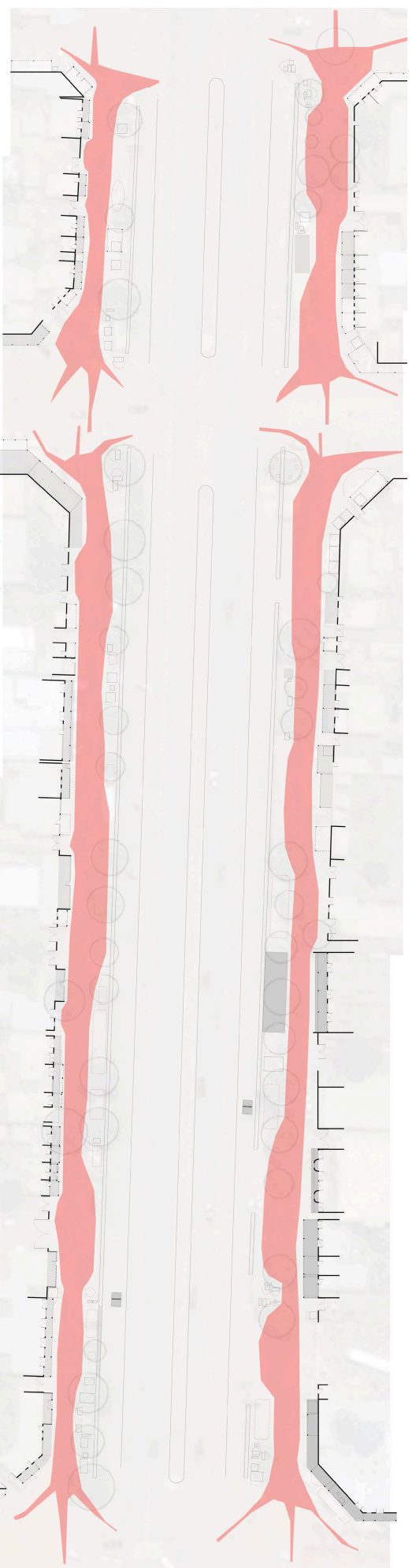
Grâce à la couche d'analyse des dalles bitumées et des hangars, nous avons pu mettre en évidence les dispositifs d'extension. Ces débordements prolongent l'espace de vente des commerçants en créant un accotement. Notons que le dispositif du pan coupé fait souvent l'objet d'extension soit par des hangars, des dalles bitumées ou la combinaison des deux. Quelquefois les dispositifs d'extension se projettent de l'autre côté de la contre allée pour proposer des terrasses dalles pour les restaurants et des hangars ombragés pour les artisans.

SÉQUENCE 2 - OBJETS



La lecture de la couche d'analyse des objets composés de kiosques de tables et tablettes, de bancs et de chaises, de présentoirs nous avons pu observer dans cette séquence que les choix d'implantations sont stratégiques à des lieux à fort potentiel de halles. Ainsi, nous retrouvons des regroupements de tables et tablettes à des tournants de voiries, à l'entrée des 6 mètres. Autre configuration de regroupement, on retrouvera des tables et kiosques à proximité de lieux à forte fréquentation. Nous retrouvons aussi des kiosques fixés aux pans coupés.

SÉQUENCE 2 - ESPACE DE CONCILIATION

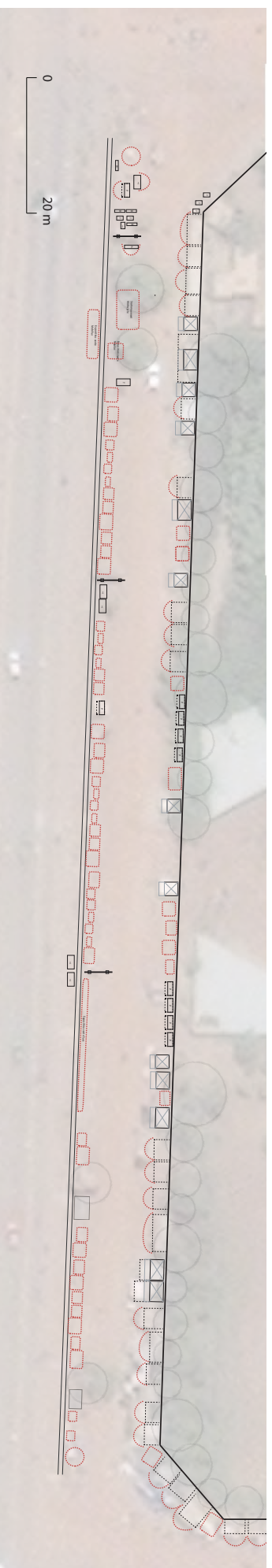


Dispositifs d'extensions et objets métropolitains structurant l'espace de la contre allée et apportant un dynamisme économique, tantôt accolé au front bâti tantôt projeté de l'autre côté de la contre allée, s'organise de manière à libérer un espace de circulation. C'est ce que nous représentons par cette couche d'analyse : « espace de conciliation ».

SÉQUENCE 3 - MATINÉE



SÉQUENCE 3 - SOIRÉE

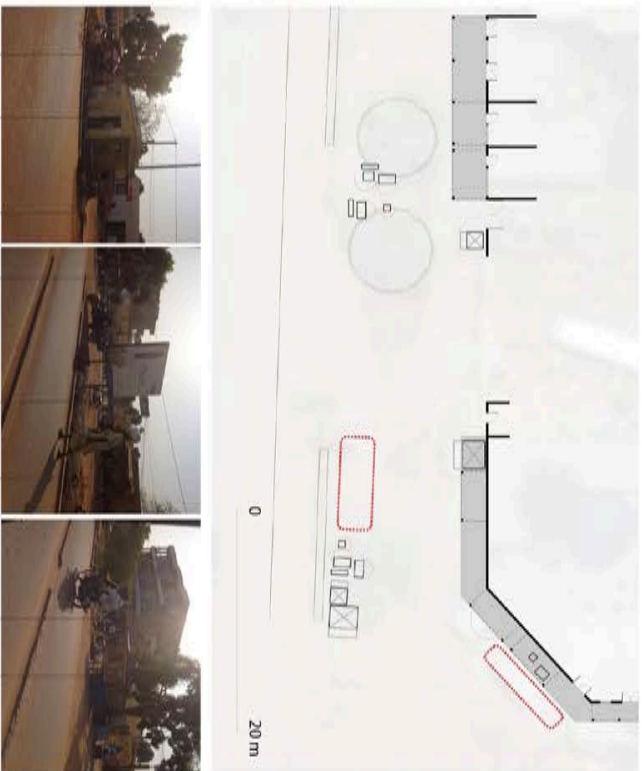


La configuration de la séquence 3 avec un mur d'enclos continu et perméable, permet d'observer des modes d'appropriation de l'espace singuliers. La matinée (jusqu'à 15 heures), une série de kiosques et de hangars sont alignés contre le mur de l'église scolastica laissant quelque fois des intervalles libres qui seront investis par des présentoirs et étalages à terre lors de la soirée (à partir de 15 heures). C'est à ce moment-là que le Yaaré du soir (marché du soir) se déploie comme un tapis d'environ deux mètres recouvrant la frange de la voirie bitumée. Des tablettes seront positionnées sur le bas-côté faisant signal, les automobilistes, les motocycles, les vélos et les piétons feront une courte halte pour s'approvisionner.

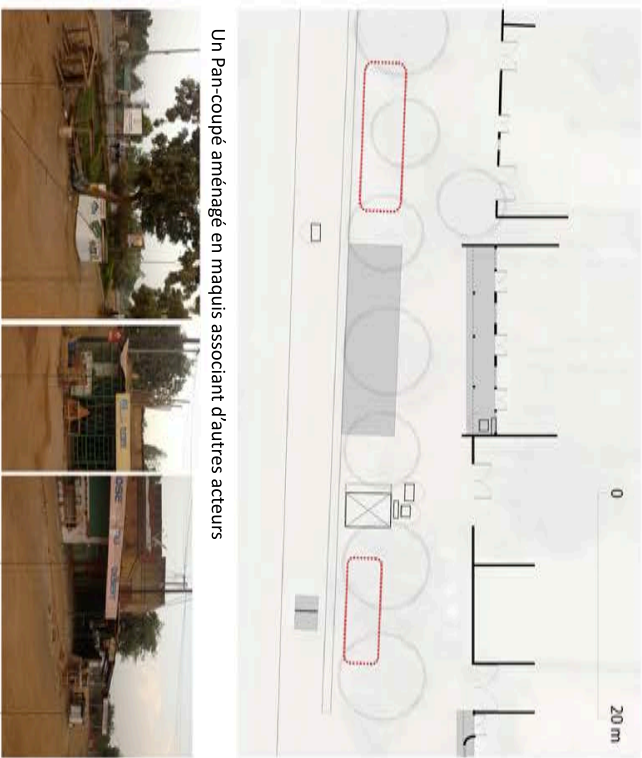


SÉQUENCE 4 - DISPOSITIFS

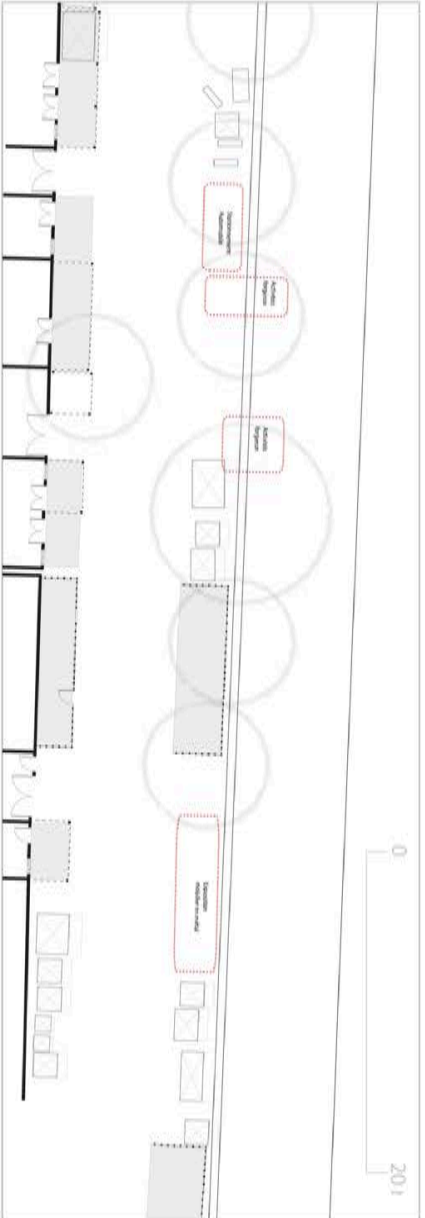
Complexe rattaché au pan-coupé et à la gare routière



Complexe rattaché à un immeuble R+2



Un Pan-coupé aménagé en maquis associant d'autres acteurs



Complexe : nous définissons le complexe comme une invitation à l'espace public pour l'intégration d'acteurs du secteur informel. Spatialement, le dispositif fonctionne avec un point d'ancrage : une structure appartenant au système formel (légal et planifié). L'ancrage se situe dans un espace d'opportunité d'attachement, comme l'exemple d'un pan-coupé où un lieu de restauration s'est développé. Autour de ce commerce sont dispersées des installations spontanées. Comme un sentiment de rayonnement, ce sont de multiples connexions qui sont créées grâce aux partenariats entre acteurs de la ville formelle et acteurs de la ville informelle.

Sur le boulevard Charles de Gaulle nous avons un exemple dont le point d'ancrage est un immeuble R+2. Au rez-de-chaussée nous retrouvons une boîte de nuit, un restaurant bar et un cyber-café. Puis est projetée en face une terrasse dallée pour la restauration. A proximité, un kiosque-restaurant, une tablette de vente de cigarette, un parking moto et un parking voiture. L'espace fait cohabiter des structures pérennes et des structures éphémères, formelles et informelles. Les appropriations sur la rue concilient un espace de circulation. En journée, seul le cyber-café est ouvert. C'est dans la soirée que l'on assiste à l'activité la plus intense et à la plus grande interaction

Le système du complexe fait cohabiter les installations de différentes natures : immeubles à étage, cours avec pan-coupé, kiosques, tables, tablettes, étalages à terre, vendeurs ambulants etc. On observe une hiérarchisation des formes d'installations et de partenariats. La possibilité d'association et la complémentarité de ces différentes structures de différentes natures et temporalités rendent le système flexible et élastique, rétrécissant et s'agrandissant selon les besoins du moment.

Le dispositif de projection : la séquence nous montre différentes formes de projection. Nous entendons par dispositif de projection le débordement avec le procédé d'objet ou d'usages projetés à partir du front bâti de la limite parcellaire. La séquence étudiée nous montre une succession de commerces projetant bancs, tables, kiosques, espaces de stationnement, ateliers artisanaux en plein air, terrasses de restauration, exposition de mobilier de vente. Ainsi, le front de commerce crée la sensation d'intériorité d'un couloir.

Séquence 5



Séquence particulière, la limite parcelaire est matérialisée par un mur d'enceinte continu. L'intervalle entre la voirie bitumée et la limite parcelaire est ponctuée d'arbres. Se développent dans l'espace des structures temporaires telles que les kiosques, les étalages à terre et les présentoirs. Nous observons deux types de présentoirs. L'un adossé au mur, est fabriqué avec des structures de bois et câbles tendus. Y sont exposés des draps et des rideaux de maisons à la vente. L'autre est un système de câbles tendus accrochés aux arbres et au sol. Y sont suspendus des moustiquaires et des chitres avec des vêtements à la vente. C'est une séquence réservée aux usagers en vélos, motos, motos et voitures. On y remarque des arrêts fréquents et courts.



L'idée du goudron est ce croisement d'échelles spatiales et d'interactions de canaux d'information. A partir du goudron, on peut accéder à l'information sur l'activité marchande à l'échelle de la métropole. Les vendeurs nous renseignent par rapport à nos besoins du circuit à emprunter. Ils nous dirigeront vers d'autres goudrons spécialisés, vers des « 6 mètres », vers des marchés de quartiers ou le grand marché. Autrement, le besoin sera satisfait immédiatement.

- 40. Multiplicité des modes de représentations et des échelles spatiales
- 41. Système de relation Locale / Globale

CONCLUSION

Souligner comment, au milieu du XXe siècle, la notion de « communauté » a pu accompagner pour certains architectes la pensée du projet architectural, nous permet de la tester dans le cadre de l'idée de métropole-village(s) que nous proposons pour Ouagadougou. Nous avons interrogé le territoire métropolitain dans ses multiples dimensions (sociales, économiques et environnementales) afin d'en comprendre les formes particulières d'établissements humains. Nous en avons présenté l'histoire pour pouvoir étudier comment le territoire a été transformé par la communauté de ses habitants d'une part et comment des planificateurs, issus d'une autre histoire et d'une autre culture, ont intégré de leur côté la notion de « communauté » dans l'aménagement du territoire.

La décolonisation intellectuelle que nous propose Wiredu Kwame¹, nous permet, à partir d'une « lecture » du territoire, instruite par son histoire et par celle de ses populations comme de ses acteurs, que nous avons représentée grâce aux outils de l'architecte, d'élaborer une méthodologie spécifique pour préparer à de nouveaux modes de projets.

La communauté dans l'histoire de Ouagadougou

L'étude historique, révélant les différentes couches idéologiques et culturelles du territoire métropolitain de Ouagadougou, nous a renseignés ainsi sur son histoire architecturale. De la fondation de la métropole à nos jours, nous avons pu suivre le glissement des concepts : du *Tenga* à la Ville-village jusqu'à la Métropole-village(s). La période précoloniale nous permet de saisir la spécificité du territoire fabriqué par le peuple moaga. Un territoire construit par un artefact, le *tenga* qui se traduit par « village ». *Tenga*, un territoire conquis sur l'espace des morts, qui pourrait se rapprocher de la notion de « territoire », comme le

¹ WIREDU, Kwame. Critique n°771-772, *Philosopher en Afrique*, les éditions de Minuit, Paris, 2011, p.635.

définit André Corboz, c'est-à-dire un produit construit en croisant différentes dimensions. La dimension sociale, le *tenga* est la communauté ; la dimension spatiale, le *tenga* est le village ; la dimension politique, le *tenga* est l'unité de base qui fait fonctionner un réseau hiérarchisé selon un pouvoir central, celui du *Natenga*. Le *Natenga* s'apparente à la notion de « métropole » : un centre avec des colonies alentour. Ensuite la dimension juridique permet de faire exister le territoire selon les lois coutumières. La notion de « ville » va apparaître lors de la colonisation de Wogdogo, une période où naît la dualité entre un mode européen de fabrication du territoire avec la colonisation française et le mode dit « indigène ». Le concept de ville-village va apparaître, ainsi la ville coloniale, sera cette dualité entre une pensée technique occidentale de la planification et la pensée d'organisation spatiale traditionnelle des autochtones fondée sur de multiples cultures locales. Dans ce contexte, le « village » représente les cultures locales qui appartiennent au terroir, ce sont les racines du territoire. La ville coloniale se projette comme un système gradient où diverses communautés vont cohabiter. Les autochtones moose et les européens représentent les deux extrêmes de cette cohabitation, et les alliés, c'est-à-dire toutes les structures ou personnes qui contribuent au fonctionnement du centre urbain colonial, sont situés dans l'intervalle. La ville coloniale de Ouagadougou rentre alors dans une réalité que l'on peut, nous semble-t-il, désigner comme « culture monde » : la multiplicité des cultures locales cohabite avec une culture plus globale issue du monde colonial. Pour ce faire, la ville coloniale se rattache à des réseaux d'autres villes africaines avec l'aménagement du chemin de fer et, avec la construction de l'aéroport, se rattache à la métropole française.

A partir des indépendances, les institutions politiques voudront moderniser la capitale de la nouvelle nation. Des partenariats vont être réalisés avec des investisseurs et des techniciens internationaux - banque mondiale et banque de l'Etat hollandais - qui vont particulièrement se préoccuper de trouver une solution pour le logement du plus grand nombre pour les espaces non-lotés de la capitale, morceaux de territoire construits spontanément par la communauté. Les méthodes utilisées introduiront une certaine forme de concertation et de participation. La rupture va vraiment s'opérer lors de la révolution burkinabé de Thomas Sankara. Dans l'idée de l'émancipation d'une nation devenant le « Burkina Faso », Ouagadougou sera un instrument de cette démonstration. « La révolution comme théorie ²»

² C.N.R : Discours d'Orientation politique, prononcé le 2 octobre 1983 à la radio-télévision nationale par le Capitaine Thomas Sankara. Ministère de l'Information de la République de Haute-Volta, 1983. « La révolution comme théorie juste pour détruire l'ordre ancien et, en lieu et place, édifier une société d'un type nouveau ne saurait être menée que par ceux qui y ont intérêt », p. 25.

selon Thomas Sankara, signifie qu'il s'inspire, pour sa politique, de l'enseignement tiré du déclenchement de la révolution, c'est-à-dire du rassemblement d'une multiplicité de communautés dans le territoire, rassemblement qui a permis la réalisation de la révolution. Supprimant tout héritage ou privilège acquis lors de la période coloniale ou du système de gestion traditionnelle moaga, il organisera pour la ville de Ouagadougou une gestion de territoire décentralisée. Pour l'administration de chaque secteur, des Comités de Défense de la Révolution auront le rôle de médiation avec les populations. Le slogan « une famille, une parcelle » contribuera à une gestion du territoire prônant l'égalitarisme social et spatial. Pour ce faire, des procédures massives de lotissement sont réalisées et des équipements publics sont répartis d'une manière équitable sur le territoire. C'est aussi une période où l'on projette le territoire dans l'avenir avec des plans d'extension intégrant les villages dans une pensée régionale du « Grand Ouaga ».

Le projet de métropole-village(s) questionne la notion de « communauté » comme outil pour le projet architectural. Comment l'architecte peut-il construire avec la communauté dans un contexte où le territoire métropolitain est en grande partie fabriqué par les installations spontanées des populations ? Pour nous, il s'agit tout d'abord de considérer que le village change le rapport au territoire. Le « village », dans ce nouveau rapport au territoire, se traduit selon deux dimensions. Une dimension d'appartenance sociale où chaque citoyen africain se rattache à une racine villageoise, proche ou lointaine. Notre recherche s'est intéressée aux pratiques villageoises imbriquées en ville, reformulant de nouvelles manières d'habiter les territoires urbains. L'agriculture, des espaces de rassemblement (image de l'arbre à palabre), le hangar, la vie dans les cours, etc., instaurent le « village » dans la métropole-village(s). C'est une structure sociale de partenariat qui va générer des espaces où se manifeste la communauté. Des sphères communautaires de différentes échelles créent des dispositifs spatiaux à de multiples échelles. Ces phénomènes permettent de repenser de nouvelles formes d'établissements humains à partir de l'idée de communauté.

Pour lire et représenter la multiplicité des formes de vie communautaire sur un territoire qui a eu des transformations d'origines multiples, nous avons focalisé l'étude sur les espaces produits par des partenariats entre les gens, producteurs de systèmes informels et alternatifs. Les échantillons analysés sont situés dans les domaines du commerce, de la création d'espaces de loisirs, ainsi que dans la manière d'appréhender, de percevoir et de s'installer dans l'espace de la rue (espace public). Ces espaces alternatifs au système de planification opérée jusqu'alors, ont constitué un corpus pour apprendre des espaces inscrits dans un vocabulaire vernaculaire. La métropole-village(s) est un projet en devenir, mais

elle est aussi un projet qui est déjà-là et qui demande à être activé. La communauté, comme outil du projet architectural permet de questionner le rôle et les pratiques de l'architecte pour une nouvelle manière « du vivre-ensemble » avec des échelles et des rapports au territoire différents.

L'outil de la « communauté » dans l'analyse pour le projet architectural

L'histoire de l'architecture nous a permis, grâce à l'analyse de projets, de comprendre comment des architectes ont pu construire pour la communauté. Le regard sur la notion de « communauté » a été alimenté avec l'expérience des travaux d'Alison et de Peter Smithson théorisant la ville relationnelle. Elaborant des « dispositifs » pour retrouver la convivialité et l'interaction entre individus, ils proposent la « *cluster city* » pour mettre en relation des « dispositifs ». Dans cette perspective, la « *cluster city* » s'enclenchera pour faire « projet ». Grâce aux concepts proposés par Alison et Peter Smithson, cette analyse nous a invités à être attentifs aux dispositifs « fixes » et aux dispositifs d'« intervalles » à différentes échelles dans la lecture des territoires construits spontanément par la communauté. Aussi, leur démarche qui propose d'extraire l'idée au lieu de la forme dans le processus d'analyse a-t-elle alimenté notre réflexion. Concernant l'Afrique subsaharienne, plus spécifiquement, les deux exemples du plan de Kampala d'Ernst May et le « village unit » de Maxwell Fry et Jane Drew, l'un partant de la ville et l'autre du village pour penser des territoires en devenir, ont contribué à instruire notre regard sur les différentes échelles communautaires. Ernst May a expérimenté à Kampala des principes nouveaux d'urbanisme. Il a abordé la notion de communauté en proposant des variantes pour des catégories de population avec des plans à différentes échelles. La ville-jardin pensée par Ernst May s'organisait en neuf grappes faisant cohabiter des cultures diverses. Manipulant et réinterprétant des modèles d'habiter issus de différentes cultures, il a acclimaté la maison européenne et modernisé la hutte indigène. Il proposait des bâtiments pour la communauté, qui se voulaient éducateurs en vue d'une nouvelle vie en collectivité. De leur côté, Maxwell Fry et Jane Drew ont théorisé le « village unit », une démarche scientifique qui développait des principes pour construire un village rural pour la communauté. Une seule échelle, celle de la communauté du village y était appréhendée. En relation avec la ville, le village était doté d'équipements pour le fonctionnement local, mais aussi inscrit dans une gestion globale d'un territoire d'interrelation entre ville et village. Nous avons considéré que ces exemples font des propositions « pour » la communauté. Le passage aux propositions « avec la communauté » s'opère quand on introduit la communauté

dans le processus de création et de conception du projet architectural. Il s'agit d'accéder à une lecture partagée du territoire, mais aussi d'instruire le regard de cette notion de « communauté » dans notre propre démarche spécifique d'architecte. Comment peut-on avoir une lecture partagée du territoire, fabriquée avec différents acteurs, donnant à saisir autrement le territoire ?

Faisant l'hypothèse que l'exemple du Village-opéra de Francis Kéré propose une trame urbaine à partir du village, le procédé inverse le regard et planifie la métropole à partir du village. Par la dimension constructive, Francis Kéré intègre le dialogue avec les maçons et charpentiers pour inventer de nouvelles techniques combinant la culture issue de l'expérience vernaculaire des artisans et la culture de l'architecte. Ainsi son « prototype » naît d'une lecture et d'un apprentissage des modes et conditions de vie locale. Un dispositif spatial qui nous a permis de mieux lire le fonctionnement du dispositif du « kiosque » dans la phase de lecture *in situ*. C'est avec un grand étonnement que l'on observe que l'idée reste la même. La combinaison dalle béton - kiosque - hangar s'apparente à la composition socle-module-double toiture, analysée chez Francis Kéré. Cette analogie révèle la possibilité du passage d'un prototype formulé par un architecte à un projet accessible au plus grand nombre. Globalement, le village-opéra est pensé comme un dispositif créant une programmation spécifique et des espaces communs spécifiques. Le projet expérimente les matériaux nécessaires pour créer une nouvelle trame d'accueil de la métropole-village(s). Dans une autre dimension, le projet Ceinture verte développe des outils pour pouvoir accéder à une lecture et à une expertise partagée du territoire. Grâce aux outils expérimentés (cartographie dynamique, film documentaire, projet théorique et atelier de rencontre), le maraîcher, l'habitant du non-loti, l'architecte, l'urbaniste, le politicien contribuent à une écriture commune de la métropole en devenir.

Ces analyses de projets d'architectes nous ont dotés d'outils pour pouvoir lire aujourd'hui le territoire construit spontanément par la communauté. L'analyse de projets instruit notre regard à la lecture du territoire contemporain.

L'outil « figure » pour la lecture du territoire

L'expérience vécue fit émerger par le dessin de schématisation-conceptualisation des « figures » caractérisant Ouagadougou. Dans un premier temps, nous avons représenté ces figures courantes dans le vocabulaire des ouagalais et spécifiques du territoire métropolitain.

A l'aide du dessin de schématisation-conceptualisation, c'est d'abord l'idée de la figure qui a été dessinée. Après des observations *in situ*, le souvenir a aidé à se concentrer sur une idée englobant la complexité des systèmes des dispositifs formant la figure. Puis, c'est dans un deuxième temps, avec des outils d'architecte (papier, crayon, appareil photos et tablette), que nous nous sommes rendus sur des lieux pour faire les relevés de la figure. Cette nouvelle étape du travail par le dessin nous a permis de mesurer physiquement le territoire. Les relevés *in situ* à la main ont permis de voir des récurrences d'objets et de séquences et d'appréhender les dimensionnements des lieux. Le passage au dessin numérique a conduit à la nécessité d'établir une bibliothèque d'objets faisant partie d'une collection. Comme dans la science du bricoleur décrite par Lévi-Strauss, « l'ensemble des moyens du bricoleur n'est pas définissable par un projet ³», mais par une collection, renouvelée selon les « moyens du bord ⁴».

Dans ce travail de « décomposition », nous avons interrogé et interprété les espaces produits par des systèmes « informels ». A partir de systèmes d'installations observées et vécues, il s'agissait de formaliser des relevés, de codifier des dispositifs, de croiser avec des photos, dans le but d'accéder à une lecture des territoires reconstruisant de nouveaux paramètres qui permettront de penser une nouvelle méthodologie du projet architectural. C'est bien un glissement du système d'installations observées et vécues à un processus de composition architecturale que nous avons tenté d'énoncer. Procédé qui contribue à considérer des nouvelles modalités pour le territoire selon différentes couches conceptuelles, au-delà de l'échelle de la ville, et qui permettrait de projeter des environnements qui constitueraient un écosystème soutenable.

La figure est un système de relations dans le temps et l'espace. La figure-intervalle aborde la dimension spatiale en illustrant des dispositifs générant un intervalle entre intérieur et extérieur comme entre public et privé. Ainsi, la figure-intervalle de la « cour » génère des dispositifs d'extérieur-intériorisé ou d'intérieur-extériorisé, lisibles par la couche d'analyse de la « topographie d'appropriation » que nous avons formulée. Les figures-intervalle du « 6 mètres » et du « goudron » génèrent, dans le premier exemple, de la proximité entre voisins en créant des dispositifs tel que « l'accotement virtuel » pour une rue partagée de

³ LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, librairie Plon, 1962. Edition consultée de Pocket, Paris, 1990, p. 31.

⁴ *ibid.*, p. 31.

tous. Le « goudron », propose des « dispositifs d'intersection » permettant des partenariats entre acteurs de la ville formelle et de la ville informelle pour l'activité marchande. C'est l'exemple du dispositif du « complexe » associant des structures de différentes échelles économiques et spatiales dans des statuts légaux ou illégaux des services municipaux. La figure-processus aborde la dimension temporelle. Nous apprenons grâce aux figures-processus du « non-loti » et du « jardin » comment le territoire se fabrique spontanément dans le temps en créant des logements alternatifs ou des artefacts verts. Le premier nous révèle le cycle de production de l'habitat et le deuxième nous montre les conditions de préservation au fil du temps d'une biodiversité au sein d'un territoire métropolitain.

Le travail de repérage, de description, ainsi que le processus d'abstraction à partir du réel que fait l'architecte, a été ici expérimenté par l'architecte-chercheur. Ce qui nous a permis de passer à un autre niveau de compréhension de l'espace générateur d'espace commun, au-delà du rapport public / privé. Est proposée ainsi, une grille de lecture conceptuelle permettant de lire autrement les territoires urbanisés de Ouagadougou. En adoptant cette posture, à savoir extraire l'idée de figure et non la forme, pour que la figure, dans ce mode d'idée, préfigure le « projet ». Se rapprochant du « schème transcendantal » développé par Emmanuel Kant⁵, « la « figure » se sert de l'imagination productrice pour extraire des idées pour le projet. Emmanuel Kant emprunte à Platon le mot « idée » pour définir les « concepts purs » de la raison⁶. Il propose de comprendre comment les concepts purs de l'entendement peuvent s'appliquer à des phénomènes en général. Il définit le « schème transcendantal » comme un terme intermédiaire entre les concepts purs et les intuitions empiriques : « Il est évident qu'il doit y avoir un troisième terme qui soit homogène, d'un côté à la catégorie, et de l'autre au phénomène, et qui rende possible l'application de la première au second. Cette représentation intermédiaire doit être pure (sans aucun élément empirique) et pourtant il faut qu'elle soit d'un côté intellectuelle, et de l'autre sensible. Tel est le schème transcendantal⁷ ». Le schème devient alors une règle pour la production d'images, permettant l'application des catégories aux phénomènes. La schématisation permet d'inscrire dans ce travail de recherches empiriques la représentation comme outil pour comprendre des objets et des

⁵ KANT Emmanuel, *Kritik der reinen Vernunft*, 1781 (première édition) et 1787) (deuxième édition). Edition consultée : *Critique de la raison pure*, Flammarion, Paris, 1987. Traduction française de l'allemand de Jules Barni revue par P. Archambault.

⁶ *ibid.*, « Le concept est soit empirique soit pur, et le concept pur, en tant qu'il a sa source uniquement dans l'entendement (non dans une simple image de la sensibilité) s'appelle notion. Un concept formé de notions et qui dépasse la possibilité de l'expérience est l'idée, c'est-à-dire le concept rationnel », p. 321.

⁷ *ibid.*, p. 187-188.

mécanismes du réel.

Le « dispositif » producteur d'espace commun

L'observation de systèmes informels spécifiques des villes de l'hémisphère sud a construit mon regard sur les notions de flexibilité et d'adaptabilité des objets architecturaux, urbains ou territoriaux. Comment penser des « dispositifs » à des échelles multiples et variées permettant une pérennité temporelle ? Des espaces que nous entendons « économes » tant dans les ressources mobilisées que dans la superficie occupée, nous ont permis d'observer que les systèmes informels à Ouagadougou créent des dispositifs producteurs d'espaces communs. Nous distinguons les dispositifs spatiaux, c'est-à-dire matérialisés, qui créent par la composition une collection d'objets associés. Nous les différencions des dispositifs sociaux, non matériels, pour lesquels tout au long du travail, nous avons utilisé les expressions « virtuels », « rayonnements » ou « débordements » d'activité. Ces deux catégories soulignent d'un côté la dimension physique du territoire que les concepteurs dessinent et de l'autre côté la reconnaissance des modes de vie nécessaires aux projets territoriaux. Le recensement d'objets ou d'usages est nécessaire pour projeter et penser du « commun ». Comment les habitants construisent ensemble des espaces de vie quotidienne, se définit à travers des dispositifs qui peuvent être d'interpénétration, ainsi l'exemple d'objets privatisés projetés sur la voie publique, ou des dispositifs qui permettent des connexions entre différentes formes d'installations et acteurs correspondant à la complexité du monde en devenir.-La ville contemporaine nous révèle cette complexité du monde en devenir, un monde où des antinomies cohabitent, où les contraires trouvent une nouvelle cohérence d'ensemble par des systèmes de relation inventés, où des usagers sont caractérisés par leur forte mobilité, car ils ont endossé une culture-monde d'une part et une culture locale d'autre part. Des usagers qui ne demandent qu'à se réapproprier ce que les aménageurs projettent. Des dispositifs projetés ayant une capacité optimum d'utilisation, d'appropriation, de détournement ou de réadaptation. Des dispositifs qui impulseront des processus territoriaux par des actions locales. Pour ce faire, il me semble qu'apprendre du « vernaculaire contemporain » devient un enjeu essentiel et majeur pour les architectes afin de comprendre et saisir les dynamiques territoriales en devenir.

Dans le champ philosophique, Antonio Negri nous propose une définition contemporaine du commun, qui serait la « richesse commune du monde matériel – l'air, l'eau, les fruits du sol et toutes les libéralités de la nature – présentée dans les textes politiques européens

classiques comme l'héritage de toute l'humanité entière, devant être partagé par tous [...] le commun comme ces résultats de la production sociale nécessaire à l'interaction sociale et à la poursuite de la production : les connaissances, les langages, les codes, l'information, les affects, etc. Cette notion du commun ne sépare pas l'humanité de la nature qu'elle exploite ou protège, mais se concentre plutôt sur les pratique d'interaction, de soin et de cohabitation dans un monde partagé, encourageant ce qui est bénéfique et limitant les formes nuisibles du commun ⁸». L'auteur questionne les conditions de conservation, de production et de distribution du commun. Cette lecture nous interroge sur comment le rôle de chaque acteur peut changer dans cette perspective de construire avec les communautés contemporaines pour tendre vers une version du commun telle que la définit Antonio Negri, réquisitionnant les modes de vie solidaire, les systèmes de gouvernance démocratiques de nos espaces. L'architecte bâtissant les nouveaux rapports entre culture et nature, doit être alimenté pour mettre en relief une biodiversité dont les matériaux sont autant de nature artificielle que naturelle.

Perspectives de recherche

L'étude d'une production architecturale en Afrique subsaharienne inscrite sur ce que nous entendons par « soutenabilité », devient un matériau pour le domaine scientifique. Nous espérons créer un réseau et une méthode de recherche permettant la création d'une base de données. La constitution d'une base de données pour la mise en place d'une histoire multiple qui fonderait les bases d'une écriture de l'histoire architecturale, tant comme matériaux historiographiques que comme documentation des réalités contemporaines qu'il s'agisse des projets d'architecture réalisés ou des pratiques spontanées des populations. Nous pourrions analyser et écrire sur des projets d'architectes, dans leurs formes et leurs matérialités, dans les processus mis en œuvre, et apprendre du « vernaculaire contemporain » avec ses dynamiques et les mutations sociales résultantes. En s'interrogeant sur les possibilités de passage des pratiques d'origines culturelles différentes des établissements humains je souhaiterais contribuer à l'émergence de nouvelles pratiques du métier d'architecte et à la recherche didactique nécessaire pour en fonder l'enseignement.

⁸ HARDT Michael et NEGRI Antonio, *Commonwealth*, Stock, Paris, 2012. Traduit de l'anglais par Elsa BOYER, p. 8.

GLOSSAIRE

6 mètres : au Burkina, voirie planifiée de largeur variable en terre battue.

6 tôles : au Burkina module d'habitation en brique de terre crue dont la toiture est construite avec 6 plaques de tôle ondulée.

Bakwai : chiffre sept (haoussa).

Balm-Naaba : principal administrateur d'un palais chez les Moose. On l'assimile à un ministre des finances du Moog-naaba (mooré).

Banco / adobe : en Afrique de l'ouest, brique de terre crue fabriquée traditionnellement avec un mélange d'argile, de paille et d'eau.

Billi : petits morceaux de bois piqués au mur et destinés à recevoir les calebasses (mooré).

Birni : la cité (haoussa).

Boalga : terre argileuse destinée à la fabrication des briques (mooré).

Boundou : une matière gluante servant pour la construction (mooré).

Brousse : en Afrique subsaharienne, traditionnellement en opposition au monde des vivants, la brousse représente le monde des esprits. Aujourd'hui la brousse est l'espace où la nature sauvage prolifère.

BTC : Brique de Terre Compressé, brique de terre crue comprimée et stabilisée pour une meilleure performance.

Case : en Afrique subsaharienne, habitat traditionnel que l'on retrouve généralement en milieu rural.

Celibatérium : habitation au Burkina Faso destinée pour un célibataire.

Concession : regroupement d'habitations formant une unité familiale.

Cour : en Afrique subsaharienne, désigne l'espace de vie extérieure et non-bâti ou l'ensemble d'une parcelle.

Dagnoe : Porte de la maison (mooré).

Dakompa : jeune gens de sexe masculin (mooré).

Dapopi : captifs affranchis, « hommes de gourdin » (mooré).

Deuk : ville, village (Ouolof)

Dougdo : marmite servant soit de malle pour les habits soit de grenier (mooré).

Dougou : village (bambara).

Dougouba : ville, un grand village (bambara).

Dougouden : personne ayant grandi dans un village, villageois (bambara).

Dougoukene : place du village, place publique (bambara).

Dougoulenya : citoyenneté (bambara).

Gàri : territoire (haoussa).

Grenier : en Afrique subsaharienne, lieu de stockage des récoltes agricoles.

Hangar : à Ouagadougou, abri sommaire couvert mais non-clôturé servant d'extension vers l'extérieur pour une maison ou un bâtiment commercial.

Harmattan : vent chaud, sec et poussiéreux en Afrique de l'Ouest.

Kamanga : champ de case (mooré)

Kamboensê, une population principalement d'esclaves affranchies qui formait la garde des fusiliers chez les Moose.

kanmé : une infusion préparée avec l'écorce du fruit du néré (mooré).

Kauyé : le village (haoussa).

Kogré : le muret qui sépare les différentes pièces d'une maison (mooré).

Kug-ziindba : Principaux dignitaires (ministres) du Moog-naaba.

Kuy: ville, village (Bobo).

Latérite : pierre rouge formant des sols dur et infertiles. La latérite est utilisée pour faire des briques.

Mogho naba (ou Moog-naaba) : souverain des Moose.

Moogo : le pays moose, l'ensemble des royaumes moose et l'univers.

Moore : langue des Moose.

Moos buudu : les descendants agnatiques masculins de l'ancêtre Naaba Wedraogo, chez les Moose.

Moose : (sing. *Moaga*) groupe ethnique du Burkina Faso et fondateur de la ville de Ouagadougou, communément appelé « mossi » depuis la colonisation.

Naaba (pl. *Nanamse*) : chef détenteur du Naam, chez les Moose.

Naam : force qui vient de dieu conférant à un homme un pouvoir politique et militaire, chez les Moose.

Naaba : chef, caste noble du pays Moogo.

Nakombse : descendants de Naaba Wedraogo, ancêtre éponyme des Moose venus du pays Dagomba, « gens du pouvoir », les conquérants.

Natenga : capitale, lieu de résidence du Moog-naaba, souverain des Moose

Nti nsom : cité (Bamoum).

Panga : la force ou pouvoir (mooré).

Parpaing : grand bloc de ciment, technique importée d'Europe.

Pilgou : corbeille ovale en paille sert à ranger les vêtements (mooré).

Pisé : système constructif en terre crue mis en œuvre à l'aide d'un coffrage.

Randega : nom d'un arbre particulier (mooré).

Reemdogo : maison aux arts du spectacle (mooré).

Riungu : royaume (mooré).

Rogo : case (mooré).

Saka : (pl. Sakse) : quartier (mooré).

Samandé : cour extérieure dans le *yiri* (mooré).

Sarki : chef (haoussa).

Sassega : désigne une pierre destinée à la construction du *yiri* (mooré).

Silpama : morceau de bois plat servant à damer le sol du *yiri* (mooré).

Songolo : installation provisoire avant la construction d'un *yiri* qui consiste pour un jeune mari en une paillote sans agrément composée des branches d'arbre. (mooré).

soustissi : louches en langue mooré (mooré).

tampuure : un tas de déchets ménagers réservé comme engrais pour les champs de culture (mooré).

Tanga : colline (mooré).

tan-nako : trou dans la terre (mooré).

Tansoaba : premier dans le protocole de la cour royale, un commandant en chef des armées (mooré).

Tenga : terre , village (mooré).

Teng demba : autochtones, « gens de la terre » (mooré).

Teng soba : chef de terre (mooré).

Teng naaba : chef de la communauté (mooré).

Tyo-pio : ville, gros village (gourounsi).

Yelle : l'histoire qui renseigne sur l'origine de la fondation d'un village, d'une cité, d'un ensemble territorial chez les Moose.

Yiri : regroupement d'habitations formant une unité familiale chez les Moose.

Yonyoose : sous groupe des Moose.

Yuiya : terme désignant les vases chez les Moose.

yumba : griots, musiciens, compositeurs de la cour moaga.

Zaca (ou zaka): la cour intérieure dédiée à des travaux domestiques dans la tradition Moose.

Zak naaba: chef de la cour (mooré).

Zande : terme désignant un espace hors de l'enclos familial, réservé pour la « réception des visiteurs dans le yiri (la concession traditionnelle moaga).

Zangoégo : un grand couteau, (mooré).

Zarsé : terme désignant des nattes rigides servant à la confection du toit d'un yiri (mooré).

ANNEXE

ANNEXE 1 : CARTE DU DECOUPAGE DES 12 ARRONDISSEMENTS ET DES 55 SECTEURS.

ANNEXE 2 : TRANSCRIPTION DU FILM DOCUMENTAIRE

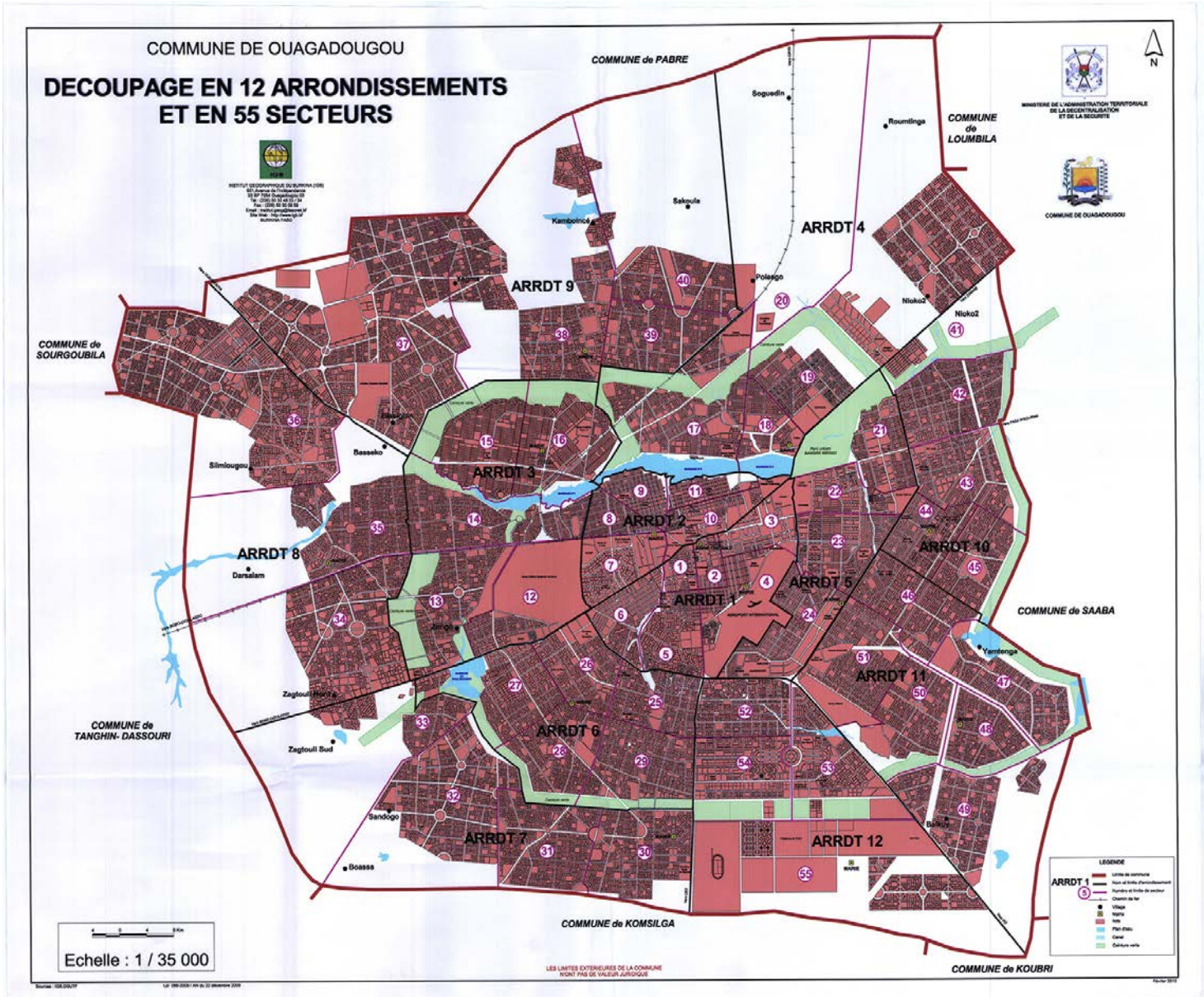
“KNISTERN DER ZEIT. CHRISTOPH SCHLINGENSIEF UND SEIN OPERNDORF IN BURKINA FASO” , de Sibylle DAHRENDORF Filmagerie 451 zeigt, eine Perfect Films Production, in Koproduction mit ZDFkultur, orf und Goethe Institut, 106 min, 2012.

Avec la collabarotaion de Christoph SCHLINGENSIEF, Aino LABERENZ, Diébédo Francis KERE

ANNEXE 3 : TRANSCRIPTION DIALOGUE DU FILM DOCUMENTAIRE

« LA CEINTURE VERTE DE OUAGADOUGOU. POUR UNE MÉTROPOLE DU 3^{ÈME} MILLÉNAIRE DURABLE POUR TOUS », RÉALISÉ PAR JEANNE COUDURIER EN COLLABOARTION AVEC SOAYOUBA TIEMTORE., 50:02 MINUTES.

ANNEXE 1 : CARTE DU DECOUPAGE DES 12 ARRONDISSEMENTS ET DES 55 SECTEURS.



SOURCE : Institut Géographique du Burkina Faso (Ouagadougou)

ANNEXE 2 : TRANSCRIPTION DU FILM "KNISTERN DER ZEIT. CHRISTOPH SCHLINGENSIEF UND SEIN OPERNDORF IN BURKINA FASO", de Sibylle DAHRENDORF Filmagerie 451 zeigt, eine Perfect Films Production, in Koproduction mit ZDFkultur, orf und Goethe Institut, 106 min, 2012.

Avec la collaboration de Christoph SCHLINGENSIEF, Aino LABERENZ, Diébédo Francis KÉRÉ

Christoph Schingensief:

*Bonsoir, mesdames et messieurs,
Bienvenue à Ouagadougou.
Je quitte mon hôtel et je sors dans la nuit.
Peut-être que vous ne voyez rien.
La technologie progresse,
la qualité de l'image ne cesse
d'être plus performante
mais peut-être que vous ne me voyez plus.
C'est un clin d'œil à l'avenir!*

Knistern der Zeit

Christoph Schingensief:

*Je n'ai pas complètement disparu.
Je suis à Ouagadougou.
Je me suis lancé dans un projet
qui me donne plus d'énergie que
tout ce que j'ai fait depuis 100 ans.*

Christoph Schingensief

Christoph Schingensief:

*Je continue à parler dans mon portable.
J'espère que vous pourrez entendre
et voir ça plus tard.*

und sein Operndorf in Burkina Faso
et son village opéra au Burkina Faso

Christoph Schingensief:

*Ça n'arrête pas de couper.
Ce village opéra
a tous les éléments de la vie.
Ça nous permet de faire le bilan
des choses qu'on n'arrive plus à faire.
Apprendre de l'Afrique,
voilà la clé du projet.
L'architecte, Francis Kéré,
est le seul expert.*

mit

Diébédo Francis Kéré
Aino Laberenz

Christoph Schingensief:

*Sans lui, je ne pourrais rien faire.
Pour ce projet, il n'y a pas de plan.
Rien n'est bien défini.
Tout est plutôt flou.*

Thierry Kobayagda

B. Henri Kéré, chef de Gando

Thomas George

Celina Nicolay

Stanislas Meda

Famille Sidibe, Famille Diallo

Ensemble von VIA INTOLLERANZA II

Christoph Schingensief:

*Ce projet parle des gens
et chaque personne est floue.
Comme vous et moi.
Me revoilà. J'ai dû arrêter:
J'ai compris qu'il fallait
tenir le téléphone comme ça.
Ou comme ça? Je ne sais pas.
Mais là, je suis de travers.
Le voilà. Un instant.
Allez. On y va.
Oui, le voilà.
Je vais arrêter.
Francis, prends le relais.*

Diébédo Francis Kéré :

*Christoph était un être unique.
Il était toujours prêt à repousser
les limites, à faire bouger les choses.*

C'était Christoph.

*Cela me fait vraiment
mal au cœur de penser
qu'il n'est plus là.*

Artiste guitariste burkinabé :

*Christoph nous a quitté.
Mais il est toujours parmi nous.
Il nous voit, seulement nous on le voit plus.
Il n'est pas mort, Christoph, il n'est pas mort.
Il n'est pas mort, Christoph, il n'est pas mort.
À Berlin, on a travaillé ensemble
Au Burkina, on a travaillé ensemble
Opéra en Afrique, pour la première fois au Burkina
Opéra, à loango. loango, loango, loango.*

Christoph Schingensief:

*Guten tag. Bonjour.
Mets ta ceinture,
Ils conduisent vite.
Je ne peux pas l'accrocher.
Tant pis.
Bonjour!
Personne derrière la caméra.
Francis, t'as remarqué?
Personne derrière la caméra.*

Diébédo Francis Kéré :

T'as raison.

Christoph Schingensief:

Un espace vide.

Diébédo Francis Kéré :

En effet.

Suche in Ouagadougou und Umgebung

Recherches à Ouagadougou et ses environs

Christoph Schingensief:

*Va plus vite. Allez.
On avance. Qu'y a-t-il?*

Enfants dans la rue:

Des blancs! Des blancs!

Christoph Schingensief:

Quel est le diamètre du théâtre?

Diébédo Francis Kéré :

*28 mètres. C'est grand.
On verra le village de loin.*

Christoph Schingensief:

Il y'a des tornades?

Diébédo Francis Kéré :

*Non
Il y'a des vents violents
pendant la saison des pluies,
vers la fin et au début
de la saison des pluies.*

Christoph Schingensief:

*Et l'électricité?
Il n'y en a pas.*

Diébédo Francis Kéré :

*Non, c'est le problème.
On doit faire venir
de l'eau et de l'électricité.*

Christoph Schingensief:

Et il ne faut pas compter sur Internet.

Diébédo Francis Kéré :

*À moins d'avoir un satellite.
Tu as raison. Hors de question.*

Christoph Schingensief:

*Bravo. En plein dans le mille.
Super!
Pour une fois que je fais un panorama,
il y'a une Super 8 dans le champ.
La vue sur le match de foot est super.
Si on se place là-bas,
ou qu'on zooms avec Google,
on voit la ville
et ensuite notre théâtre.
Visuellement, on aura l'impression d'arriver dans la campagne,
dans la savane,
ou quelque chose comme ça.
C'est vraiment un super lieu.
Pour le reste,
là, il y aura l'école.
On peut vraiment bien le situer
dans le paysage.
L'école serait là.
Le cinéma par là,
et là-bas la pension.
Mais il n'y a ni eau ni électricité.
À qui ça appartient?
Pourquoi il y'a une grosse Mercedes?
Voilà le vrai problème.*

Un habitant / un guide? :

Il y'a une université privée.

Christoph Schingensief:

*Une université privée?
Je peux peut-être finir mon diplôme ici.
Je serai enfin un universitaire.*

Diébédo Francis Kéré :

Il n'est jamais trop tard.

Christoph Schingensief:

Pour échouer.

Diébédo Francis Kéré :

*Mon ami!
Tu as encore une cinquantaine ans devant toi.
Crois-moi.
Tu peux passer un tas de diplômes.*

Christoph Schingensief:

Si on réussit, je vivrai jusqu'à 80 ans.

Diébédo Francis Kéré :

Bien sûr.

Christoph Schingensief:

*Dans l'autre endroit,
je n'aurais que deux ans à vivre.
Ici, 80 ans.
C'est génial ici.*

Via Intolleranza II

Christoph Schingensief:

*Plus vite. Allez! Suivant!
Chercheur. Ahmed. Viens!*

Christoph Schingensief dans son propre rôle:

*J'ai vécu un enfer.
J'ai écrit quatre livres sur ça.
Tous des best-sellers.
J'ai fait douze opéras sur ça.
À guichets fermés.
Maintenant je suis dans un hôtel, avec
trois patch de fentanyl dans le dos.
100mg par heure, donc...*

Issouf:

Bonjour.

Christoph Schingensief dans son propre rôle:

*Qu'y a t-il?
Issouf?*

Issouf:

Oui! Je viens pour te rappeler pour te montrer ma maison.

Christoph Schingensief dans son propre rôle:

Je ne comprends pas le français.

Qu'y a t-il?

*On s'amuse.
Attrapez-moi!*

Hello, hello, hello...

C'est fini.

*Je suis à bout de souffle.
Je n'ai plus qu'un poumon.
Comme je l'ai dit,
Des best-sellers.
J'écris un nouveau livre.
Il sortira à l'automne.
L'histoire continue, sans s'arrêter.
Un jour, j'ai eu envie de créer un monument à ma gloire.
Je veux que les gens
me vénèrent après ma mort.
Je eux que le magazine Géo
parle de moi.
Je vais vous montrer
comment ça a débuté au Cameroun.
Je cherche un lieu pour construire
Une salle de concert, un opéra.
Comme disait Joseph Beuys,
une «sculpture sociale».
Un bâtiment correspondant
à une définition plus vaste de l'art,
ou toutes les formes d'art se fondent.
Le sculpteur, le peintre,
le musicien et l'acteur.
On crée un espace où...
L'idée est de voler
quelque chose à l'Afrique.
On va vous montrer la suite.
On est allés dans le nord du Cameroun.
Tout était pixélisé.
J'étais allongé à l'hôtel.
J'étais seul et j'ai pensé :
« je vais mourir »
Puis j'ai entendu des bruits.
Là, j'ai compris.
Il fallait inverser la tendance.
Si on est fichu, il faut dire merci
et tout ira beaucoup mieux.
« Merci, je me sens vraiment mal. »
« Merci, j'ai le cancer. »
« Merci, Jésus. Tu m'as permis
de voir plus clair. »
J'ai hurlé:
« Merci, merci! Alléluia! »
« Alléluia! Alléluia! »*

.....

Christoph Schingensief:

*L'idée c'est de ne pas
forcer les choses.
Avant d'être malade, je voulais
que tout soit fait rapidement.
Sur- le- champ.
Ça ne marche pas.*

En effet.

*Je suis plus calme
pendant les répétitions.
Je me concentre mieux et plus longtemps.
C'est plus fatiguant
pour les autres
Car je suis plus exigeant
et plus attentif.*

*On veut construire quelque chose
qui pourra évoluer
de façon organique.
Ce projet sera une source
de transformation.
Il continuera à se métamorphoser
et à se développer.*

*Ce bâtiment n'est que le début.
Il y'a des salles de répétition.
On pourra y dormir.
Il y aura une petite clinique
en cas d'urgence ou d'accident.*

*Je cherche encore un lieu.
Si vous connaissez quelque part
au Burkina Faso, n'appellez pas.
On n'a pas de téléphone.
Présentez vos idées
pour qu'on puisse se rencontrer
Et aller voir des endroits.
On pourra alors voir
où on pourrait s'implanter
et lancer le projet.*

*Ça pourrait être dans la ville,
si c'est nécessaire.
Dans une zone peuplée.*

*Voilà une idée pour l'opéra.
C'est fou. Ça passe. Incroyable.
Super, mais on doit y aller.
Le ministère ne peut pas attendre.
Pas a cause de moi.*

*On a conçu une salle de concert
à partir de différents éléments.
Puis on a construit
cette maquette de l'opéra.
Il y aura de nombreuses salles.
Mon rêve est de trouver un endroit,
avec votre aide,
qui soit assez central
pour que les gens
puissent s'y rendre
sans frontières, sans obstacles.
Que tout le monde puisse y aller.
Voilà mon idée.*

...

Restez là.

...

Christoph Schingensief:
*Combien de temps
pour construire l'école ?*

Diébédo Francis Kéré :
*Sept mois. Tout le village a aidé.
En juin, j'étais à bout de nerfs
mais soulagé à un point inimaginable.
Puis la pluie est arrivée
et a tout noyé.
Les femmes du village
sont venues pleurer avec moi
car elles pensaient que la pluie
avait emporté l'argile.
C'était un miracle.
Les femmes sont parties en criant :
« L'école tient encore debout! »*

...

Christoph Schingensief:

*L'Afrique est ici,
et là, c'est l'Allemagne.
Nous, on vient de là :
Berlin.
Notre ami Francis
vit six mois à Berlin
et six mois au Burkina Faso.*

Diébédo Francis Kéré :
*Peut-être avec la grâce de dieu,
on va construire une maison culturelle
au Burkina Faso
Et si vous priez dieux, ça va marcher.*

...

*Attention, il faut pas faire fort.
Vous allez vous blessez,
La « daba », il faut dégager la « daba »
Très très bien, ok.*

Gando, Heimat von Diébédo Francis Kéré
Gando, vilage natal de Diébédo Francis Kéré

Diébédo Francis Kéré :
*J'ai grandi ici.
Il n'y avait pas d'école.
J'avais sept ans
quand j'ai quitté le village de Gando
pour aller apprendre
à lire et à écrire à la ville.
Afin que je puisse écrire les lettres
pour mon père et lire pour lui.
Il était le chef du village
et il avait beaucoup de courrier.*

Christoph Schingensief:
Oui, je vais bien.

Diébédo Francis Kéré :
*Il a décidé que je devais
aller à la ville
pour apprendre à lire et à écrire
puis rentrer ici pour l'aider.
Voilà comment je suis allé en Europe.
Ensuite, j'ai voulu donner
quelque chose en retour.
Je voulais que de nombreux enfants
aient la chance de recevoir
une éducation, comme moi.
C'était mon but ultime.
Donc j'ai construit une école.
Pour donner quelque chose en retour.*

...

Christoph Schingensief:
*J'étais un enfant très sage.
J'avais un château grand comme ça.
Je le mettais sur l'enceinte
de notre tourne-disque.
Je mettais la basse au fond
et ça se mettait à vibrer.
Je plaçais mes figurines de Mickey Mouse
et elles se mettaient à sauter
et à bouger dans tous les sens.
Puis j'inventais des histoires.
« Je vais par là. »
« OK, je te suis. »
Selon où elles allaient.
Je passais des heures à faire ça.
C'était comme un théâtre automatique.*

...

Christoph Schingensief:

*Tu es né et tu grandis au village.
Tu n'étais pas traité
comme le fils du chef du village.
Tu étais comme les autres enfants,
tu nageais dans cette eau.
Voilà comment tu as renforcé
ton système immunitaire.
Toi tu dis
que j'ai eu de la chance.
Voilà la différence.
Moi j'étais lavé du matin au soir.
Maintenant j'ai cette saleté
et je suis malade.
Si seulement j'avais nager
dans ce lac avec toi...
J'aurais peut-être pas eu de chance...
Enfin, peu importe.*

...

*Ce sont les musiciens de Brême.
Le cop.
Où est l'âne ? En bas ?
Les musiciens africains de Brême.*

...

Christoph Schingensief :

*Ce lieu n'est pas idéal.
Beaucoup de circulation.
C'est vraiment morne.
En bref, je suis plutôt...
Tendu.
Je me sens tendu.
Je préfère un lieu culturel
avec vue sur la ville,
qu'un lieu avalé par la ville.*

Diébédo Francis Kéré :

*L'idée d'évolution.
C'est naturel.
Ça va grandir en escargot.
Ou comme les cercles d'un arbre.
On ne construit pas un arbre.
On doit réfléchir à la façon
dont ça va se développer.*

Christoph Schingensief:

Super

*Vous connaissez peut-être un lieu
avec des arbres, plus de nature,
où on pourrait se dire :
« Bon là on construit l'école,
là, le théâtre, avec des plantes,
avec peut-être un mur... »
Vous avez un autre lieu à proposer ?*

Techniciens du ministère :

*Je crois que ce sera difficile
de trouver autre lieu.*

...

Acteur (petit homme) :

*Mesdames et messieurs !
Chers amis du continent africain !
Je vous envoie directement en enfer,
bande d'enfoirés !
Seulement dans vos rêves,
je vous parle !
Seulement dans vos rêves je suis à vous
avec mon petit corps,
ma belle couleur de peau,
mes doigts fins et ma douce voix !
Vous Européens, vous êtes pervers !
Tous !
Vous fuyez dans vos rêves pour éviter
l'effondrement dans votre vraie vie.
Parce que vous ne suivez pas vos rêves,*

*vous rêvez de moi.
Mais ce que vous allez voir
dans vos rêves de merde
va être encore pire que tout l'altruisme
que vous avez imaginé.
Et ça commence avec ça :
vos rêves existent car vous n'êtes
pas assez forts dans votre vraie vie.
Et ça va finir avec une réalité
qui n'existera que pour vous
parce que vous ne résisterez pas
à vos rêves.
Ce que vous avez rêvé hier
va être la dure réalité d'aujourd'hui.
La potence vous attend !
Moi, je suis réel.
Imaginez-vous, je me supporte, même.
Merde !
Je vous emmerde !
Je vous emmerde !
Maman, maman...*

...

Christoph Schingensief:

*C'est le chemin du mystique,
un reclus qui vit
avec des horreurs enfouies en lui.
J'ai déjà traité de ça.
C'est pourquoi
je ne suis pas un mystique.
J'ai besoin d'images externes.
Ce matin, je me disais
que la preuve
qu'il y a une vie après la mort
est que mon corps ne peut pas être
la seule raison de ma présence ici.
Il ne s'agit pas que de mon corps.
L'âme et l'esprit sont la preuve
qu'il y a autre chose dans l'au-delà.
Voilà ce qui me distingue
d'une fourmi, par exemple.
Je pense que l'âme et l'esprit
sont la preuve de l'au-delà.
Donc j'aurai peut-être
encore une chance.
Ce sera peut-être extraordinaire.
Ici, c'est super.*

Diébédo Francis Kéré :

Comment ça va ? Dis-le-moi.

Christoph Schingensief:

Très bien

Diébédo Francis Kéré :

Très bien ?

La nature.

Christoph Schingensief:

*Le terrain est vraiment idéal.
C'est super à partir de là. Et là.
Et à l'avant, la vue est différente.
C'est formidable parce qu'on peut
envisager l'ensemble
mais entouré par la nature.*

Assistante Allemande de Christoph Schingensief:

*Comment les gens vont venir ici ?
Je fais l'avocat du diable.*

Christoph Schingensief:

Tu as une fille !

Diébédo Francis Kéré :

*Luise va venir.
Faisons du théâtre.*

Christoph Schingensief:

Regardez. C'est un chamois ?

Diébédo Francis Kéré :
Ma fille Josefina pourra venir.

Christoph Schingensief:
Super.

Diébédo Francis Kéré :
Deux spectateurs.

...

Christoph Schingensief:
Abdullah. Qu'en penses-tu ?

Abdullah :
C'est bien.

Christoph Schingensief:
*Ça peut marcher. Reste à voir
si les enfants viendront.
Mais il viendront, n'est-ce pas ?*

Abdullah :
Je l'espère.

Christoph Schingensief:
C'est super.

Diébédo Francis Kéré :
Ce n'est pas si loin.

Assistante Allemande de Christoph Schingensief:
*C'est quand même loin.
On a roulé pendant une heure.*

Diébédo Francis Kéré :
On a mis une heure. On verra.

...

Christoph Schingensief:
Ça me plaît beaucoup.

Technicien du ministère :
C'est historique.

Christoph Schingensief:
L'homme sur la lune.

Diébédo Francis Kéré :
*C'est beau.
On va planter notre drapeau.*

Christoph Schingensief:
On est sur la lune.

...

Techniciens du ministère :
*Pour moi Christoph n'est pas mort.
Comme l'éclair, il chemine, apparaît et disparaît,
mais il laisse des traces.
Après cette disparition
il est parmi nous
comme dis la sagesse africaine
il est probablement dans cette salle
il est probablement dans mon ordinateur
il peut-être dans la photocopieuse
en tout cas il est assis avec nous,
il m'écoute, il me donne des idées
pour que je vous réponde par exemple.
Et je crois que c'est en cela que de manière spirituel
nous interprétons les morts d'un ami, d'un frère,
nous pensons qu'il n'est jamais parti
et qu'il sera constamment avec nous
dans les projets, dans le développement du projet
que nous avons mis ensemble.
Et je suis certain que ce projet*

*va se poursuivre et certainement de meilleure manière
que probablement on l'aurait peut-être imaginé.*

...

Christoph Schingensief:
*Le théâtre va jusqu'où ? Ici ?
A peu près.*

Diébédo Francis Kéré :
Le théâtre arrivera à peu près ici.

Christoph Schingensief:
*Si je me place ici,
je verrai quoi, par là-bas ?*

Diébédo Francis Kéré :
*Tu verras des pilotis en bois.
C'est pour ça qu'on les met.
On verra une grande construction.*

Christoph Schingensief:
Comme ça ?

Diébédo Francis Kéré :
*Voilà.
Tu verras tout ce qu'il y a au-dessus.
Voilà ce que tu verras.*

Christoph Schingensief:
*Si le toit
et les bâtiments sont là-bas,
on a l'impression de monter.
C'est grisant.*

Diébédo Francis Kéré :
*D'ici, on voit les maisons,
et la curiosité augmente.
Tu empruntes ce chemin,
tu montes les marches,
puis tu montes
et tu arrives à destination.
Voilà l'effet qu'on doit obtenir.
Mais il n'y pas de chemin.*

Christoph Schingensief:
*C'est super. On aura l'impression
de conquérir la colline,
en allant vers ce village.
C'est une aventure.
Une fois qu'on aura
les maisons, l'école,
les plantes, le café...
Ce sera formidable. Super.*

*Je fais le tour en voiture,
je me gare là,
je passe par là,
et je suis au paradis. Super.*

*Oui, c'est mon lieu préféré.
Je sais qu'en hauteur,
ce sera l'endroit idéal
pour les classes,
jouer de la musique et vivre.
C'est incroyable.*

Diébédo Francis Kéré :
*Comme je l'ai dit,
ça va se développer doucement.
On n'a pas besoin de concevoir
un amphithéâtre.
On peut prévoir ça sur vingt ans.
On fera ça et ensuite,
on fera l'inauguration.*

Un accompagnateur :
*Allons-y.
Je ne veux pas vous presser
mais il va faire nuit.*

Diébédo Francis Kéré :
Encore mieux.

...

*Si on marchait
une demi-heure sans parler,
on vivrait une expérience spirituelle.*

Christoph Schingensief:
Ça m'est arrivé quand j'ai pissé.

*Il y avait un crépitement, des voix,
le chant des oiseaux,
une colombe est passée.
Des détails
qu'on ne remarque pas d'habitude.*

Diébédo Francis Kéré :
Absolument.

*Ce serait mieux de construire
l'école à l'entrée.
Il faudra bien délimiter.*

*Tu es là.
Voilà exactement où tu es.
Tu es exactement là.
Tu vois la colline ?*

Christoph Schingensief:
Oui

Diébédo Francis Kéré :
Voilà, là.
....

Christoph Schingensief:
*Avec les sons qu'on entendait...
on pourrait faire un beau disque.
Il faut écouter ces sons sur vinyle.
Il n'y a pas que le numérique.
Un bon vinyle, ce serait bien.
Pas seulement par nostalgie
mais aussi pour intégrer
le grésillement du temps.
Il ne faut pas que ce soit limpide.
Avec ce grésillement, notre oreille
marque une encoche dans le temps.
On sait qu'on a déjà entendu
cette section plusieurs fois.
Le vinyle est marqué par endroit.
Ça me fait penser à ce lieu.
C'est un peu comme le saint Graal.
On a cherché le lieu idéal
et plus tard, en l'explorant,
on trouvera peut-être une grotte
avec quelque chose à l'intérieur.
Ça me rappelle quand j'étais
dans la Sarre.
J'explorais des lieux
et je bâtissais des choses.
Je retrouve ce sentiment.
D'anciennes sensations.
C'est agréable.
C'est un lieu mystérieux.
C'est super d'en découvrir les secrets
puis de les partager avec les autres.
Comme un petit garçon, je vais
leur montrer où est mon trésor.
Le trésor, c'est soi-même,
les autres, et tout le reste.
C'est une quête de toute une vie.
Le trésor, c'est le tout,
pas une chose isolée.
Même s'il y a des imperfections,
c'est le tout qui a un sens.
Voilà.*

...

Une des femmes :
*Homme blanc,
tu nous as apporté de l'argent ?
Ou de l'eau ?*

Famille Diallo und Sidibé
Famille Diallo et Sidibé

Une des femmes :
*Vous allez tous en Europe ?
On vient avec vous !
On peut partir demain.
Vous venez ?*

Moussa Diallo :

Moussa Diallo :
*Nos arrière-arrière-grands-parents
vivaient ici.
Il y a très très longtemps.
En des temps aussi anciens
que ce baobab.
Il y a près de 300 ans.
Les arrière-arrière-petits-enfants
vivent ici.
Nos ancêtres ont été
les premiers à s'installer ici.*

*On a appris qu'ils voulaient
construire quelque chose.
On ne sait pas quoi.
Donc on ne peut pas en dire plus.
On voit qu'ils commencent
à construire quelque chose.*

...

Christoph Schingensief:
*Incroyable ! C'est génial.
Les conteneurs sont en route.
Génial. C'est de la folie.
5 février 2010.
Ça a pris forme. Incroyable.
C'est la seule bretelle d'autoroute
du Burkina Faso. En plus.
Une bretelle en plein milieu du désert.*

...

Technicien du ministère :
Tous se passe bien.

Christoph Schingensief :
*Oui la route s'est bien passée.
Bonjour, mon ami ! Comment ça va ?
Très bien. Où est passée ma femme ?
Technicien du ministère :
Votre femme ? Ah, oui !
Elle est là ?*

Christoph Schingensief :
Oui, mais j'ignore où !

...

Christoph Schingensief :
*Je me retrouve sur la colline de l'opéra.
Heureusement, ce ne sera pas
une colline verte.
Ce ne sera pas Bayreuth,
je le promets.
Je peux même prêter un serment africain.
Le théâtre est arrivé en 13 conteneurs,
de l'Allemagne au Togo,
puis il a été acheminé
jusqu'ici de Ouagadougou.*

*Il vont entamer la construction.
Ça avance mais on manque d'argent.
Ce serait super
si vous pouviez nous aider.*

...

Christoph Schingensief :

*Les bancs sont là.
On peut s'asseoir.
Tout est là.
Parfait.
Et un gros générateur...
Un générateur géant.
Voilà les gens
qui travaillent avec nous.*

...

Christoph Schingensief :

*Ma vision de ce lieu
est fondée sur l'espoir
que certaines parties vont prendre vie
dés que les gens vont l'investir
et que l'école ouvrira.
Ce serait super.
Je me fiche qu'un Wagnérien soit déçu
de ne voir que des chèvres, une école,
des terrains de sport et une fontaine.
S'il est déçu,
cela montre
qu'il n'a rien compris à l'opéra.
Ce qui importe
ce n'est pas de chanter des arias
ou des jouer des symphonies.
Cela arrivera peut-être
mais ce n'est pas primordial.
L'idée du village opéra
se répand déjà à travers le monde.
Les gens vont avoir envie
de venir voir eux-mêmes.
Ils verront les enfants, l'école,
les terrains de sport, les champs,
la clinique, ils pourront
peut-être louer une chambre,
la scène sera toujours accessible,
pour y monter et dire quelque chose...
Voilà en quoi consiste le projet.*

...

*Quelqu'un doit me prévenir
quand l'autre mixeur est là.
Ensuite, il faudra rappeler
et dire que je ne suis pas content.
On perd une journée de travail.
Je ne veux pas perdre mon temps.
Il me faut de la musique.
J'ai besoin d'un meilleur son.*

...

*Depuis des années,
on me traite d'enfant terrible.
L'enfant terrible
a encore fait ceci ou cela.
Toute ma vie j'ai été confronté
à des gens qui savaient soudain
exactement ce que je faisais
et pourquoi c'était vraiment
une mauvaise idée, bien sûr.
C'est difficile de se défaire de ça.
C'est même impossible.
C'est le plus gros problème.*

...

Comédien de la troupe :

*C'aurait été mieux d'avoir
des critiques disant :*

*« c'est bizarre,
je ne sais pas quoi en penser. »*

Christoph Schingensief :

Oui tu as raison.

Comédien de la troupe :

Cela aurait suffi.

Christoph Schingensief :

*Comme on a pu le voir,
il y en a toujours un qui finit
par parler de lui-même
et de ses problèmes.
Il tourne la question sur lui-même.
Il se demande : « Qui suis-je ? »
« Pourquoi je veux être
plus fort que je ne le suis ? »*

....

*il faudrait s'éloigner du ...
éooo éooo éooo
Et le rendre plus...
é O é O é O
Plus staccato.
Plus dur.*

Traducteur :

*Mais toute la façon de jouer ce morceau,
devenez maintenant beaucoup plus agressif.*

Comédien :

*Ce qui m'a intéressé beaucoup pour ce projet,
J'ai compris que c'est un échange culturel.
Mélange culturel, j'ai compris comme ça,
à ma manière.*

Christoph Schingensief :

*Mon but n'est pas de faire un projet
où je vous force
à devenir des Européens.
J'espère que ce projet sera,
comme il l'a dit,
un échange culturel,
mais qu'on fera aussi des erreurs.
Comment dire ?
On doit faire des erreurs.
On ne doit pas toujours se dire
qu'on sait comment ça marche.
L'opéra sur lequel on travaille
est une histoire
que les Européens
ne trouvent pas réaliste.
Ça raconte l'histoire
d'un villageois qui se rend à la ville,
en croyant qu'il va s'enrichir
et qu'il aura une vie meilleure.
Il arrive à la ville,
il est arrêté, torturé.
C'est un homme brisé.
Ses illusions sont anéanties.
Si vous avez une idée, dites-la.
J'ai besoin de gens créatifs.
Je ne veux pas de gens qui demandent
ce qu'ils doivent faire
mais des gens prenant des initiatives.
C'est une expérience.
Je crois qu'il faut avoir
le courage de dire :
voilà le continent africain
et voilà le continent européen,
et soudain, c'est l'impact.*

...

Operndorf, Grundsteinlegung

village-opéra, pose de la première pierre.

Diébédo Francis Kéré :

Tirez. Vite. Tirez !

...

Tu as l'air bien.
On était un peu...
C'est bon. Il fallait que ce soit dit.

Christoph Schingensief :
Hier soir j'ai demandé à Aino :
« Que me veut ce démon ? »
« pourquoi me torture-t-il ? »
Mais je me suis battu
et je me sens bien.

Diébédo Francis Kéré :
On va le tenir à l'œil.

Christoph Schingensief :
Oui

...
Stanislas. Ravi de te revoir.

Stanislas :
J'ai quelque chose à te donner.
Pour ton discours.

Christoph Schingensief :
Pour ton discours ?

Stanislas :
Oui viens voir !

Christoph Schingensief :
Maintenant ?

Stanislas :
Oui

Christoph Schingensief :
C'est vr'ai ? C'est pas trop ?

Stanislas :
Non !

Christoph Schingensief :
Ma tête est trop grosse.
En Allemagne,
on dit que j'ai une tête d'œuf.
Comme un œuf.
Ça vient de mon père.

Stanislas :
C'est bien.
Très joli.

Christoph Schingensief :
Super ?

Stanislas :
Oui très bien.

Christoph Schingensief :
Merci !
Je me disais
que quand les Allemands verraient ça,
ils se disent que c'est encore
une plaisanterie de ma part,
mais ils ignorent que c'est la tenue
traditionnelle et que c'est important.
Fantastique !

Stanislas :
Tu es un fils de notre terre.

Christoph Schingensief :
Absolument.
Je vous remercie !

Chargé du protocole :

Il faut signer la dernière page.
Il signe et le ministre signe.
Puis on fait l'échange.

Diébédo Francis Kéré :
Ce que vous voyez ici,
c'est le cœur du projet.
C'est le théâtre,
autour duquel tout se développera.
Ensuite, parallèlement,
C'est une école pour les élèves
de Ziniare, des villages voisins
même de très loin, pourront venir ici
et apprendre.
C'est ce que vous voyez.
C'est en quelque sorte le projet.
Je vous prie de m'excuser
parce que je suis sous pression
je ne suis pas habitué à cela
surtout que c'est chez moi
et je suis surtout très fier
de pouvoir faire venir mes amis ici
je suis très fier que vous et toute l'équipe
vous vous êtes concentré
vous nous avez encouragé
pour que ce projet naisse.
Pour que nous puissions réaliser ce projet ici.
Christoph, merci !
Tu vas voir, ça sera difficile, mais on va réussir.

...

Diébédo Francis Kéré :

Je suis avec toi.
Tout ira bien.
Très bien.

Christoph Schingensief :
Ce stylo ne marche pas bien
Tu en as un autre ?

Assistante Allemande :
Tu as un autre stylo ?

Diébédo Francis Kéré :
Tu as un stylo ? Je n'en ai pas.

Diébédo Francis Kéré :
Voilà. Merci. Bon protocole.

Christoph Schingensief :
Celui-cine marche pas non plus.

Assistante Allemande :
Quoi ? Impossible !

Christoph Schingensief :
Il est vide.
Il faut un autre stylo.
Bon augure.

Assistante Allemande :
Un autre stylo.

Diébédo Francis Kéré :
Maintenant, c'est l'échange.

Homme à l'estrade ? :
Monsieur le Ministre,
Monsieur Christoph schingensief,
j'espère que je prononce bien.
Vous êtes invité.

Christoph Schingensief :
Remdogoo sera une œuvre d'art
,
où es gens pourront vivre
et faire de l'art ensemble.

Apprendre du Burkina Faso.
Voilà notre devise.
Les premiers visiteurs
chercheront peut-être un chanteur
d'opéra avec une belle voix.
Mais il entendront peut-être
des cris d'un bébé,
né dans la petite clinique
du village opéra.
Quel chant merveilleux
que les premiers cris d'un bébé.
Mieux que de l'opéra.
Plus rai que tout
ce qu'on met en scène.
Cette petite clinique est un rappel
des pouvoirs curatifs de l'art.
L'art peut guérir.
L'art est un baume pour l'âme.
L'année dernière, j'étais très malade.
Hier soir, le père de Francis kere,
le chef de Gando,
était content de voir
que j'avais repris du poids.
Les gens du Burkina Faso
sont très ouverts,
chaleureux et toujours prêts à aider.
La vie ici n'est pas aussi facile
qu'ailleurs en Afrique.
Mais la richesse du Burkina Faso
est la pureté spirituelle des gens.
Ici, le monde fonctionne différemment.
L'art à plus à offrir
que «l'art pour l'art».
Dans sa forme idéale,
l'art est un organe qui se développe
à partir de la vie,
tout en générant de nouvelles énergies.
La politique devrait être comme l'art
et le lien entre les gens devrait
être l'ultime discipline artistique.
Un lieu spirituel,
ouverts, sans contraintes,
un hymne à la vie,
liant le ciel et la terre.
Voilà ce que Remdoogo devrait être.
Mon dernier et plus grand
remerciement à dieu.
Il est le plus grand qu'on ne le croie.
Et surtout, il est sans limite.
Longue vie au village opéra!

Interprète :

Christoph...
Le roi de Tamby Yargo
te donne cette couverture.

Christoph Schingensief :
Merci !

Interprète :
Il vous remercie.

Christoph Schingensief :
Merci.

Le roi de Tamby Yargo :
Dieu bénisse votre œuvre.
Que Dieu nous permette de voir
le fruit de votre travail.
Nous sommes contents du projet.
Merci.

Au nom du peuple.
Pour notre bien et celui de nos enfants.
Que nous soyons tous protégés.
Nos jeunes gens
viendront travailler avec vous.
Nous parlerons aux esprits.
Pour qu'ils protègent tout le monde,
le jour et la nuit.

Pour que tout le monde soit sauf.
Nous sommes contents.
Nous bénissons ce projet.
Nous donnons notre bénédiction.
Merci.

Christoph Schingensief :
Dis-lui que je lui suis
très reconnaissant.
Je suis très touché
et il m'a donné la force de continuer.

Le roi de Tamby Yargo :
C'est gentil.
On ne comprends pas votre langue
mais on est contents de vous.

...

Christoph Schingensief :
Le plan de Remdoogo,
Un film en super 8,
de quand j'avais 10 ans.
De 1970.

...

Adama Sidibé und Familie
Adama Sidibé et sa famille

Femme Sidibé :
On nous a dit qu'il y aurait
des maisons et des classes.
Nos enfants iront à l'école.
Ils feront des films
qu'on pourra regarder.
L'école nous aidera
et aidera nos enfants.
Les films apprendront
de nouvelles choses à nos enfants.
C'est une bonne nouvelle.

...

Christoph Schingensief :
Je ne suis pas ésotérique
mais je suis religieux.
Parfois c'était comme un démon,
une entité diabolique fraisant tout
pour m'anéantir avant
d'avoir posé la première pierre,
pour me clouer au sol.
Trop tard, c'est parti.
J'aimerais bien le voir.
Si je m'inclinais maintenant
je sais qu'il continueraient,
c'est certain.
Le démon peut laisser tomber.
Il a vraiment perdu.
Il pourrait m'éliminer
mais j'aimerais le voir.
S'il ne veut pas m'accorder ça,
alors je le regarderai d'en haut.
Dans tous les cas, je le verrai.
Quel que soit mon état.

...

Ces gens délimitent
le mur extérieur du théâtre.
Les lames en bois, quatre mètres
devant eux, c'est le toit.
C'est ça.
Voilà une autre unité.
Et là on voit la délimitation
des autres unités.
Notre petite maison.

Là où se trouve Aino.

Diébédo Francis Kéré

Oui

Christoph Schingensief :

*Nous allons aller voir
ce que nous regardons maintenant.*

Diébédo Francis Kéré

Oui

...

*On peut jongler.
Enlever 14 et ajouter ici.
Puisque ce mur, là...
Il faut trouver une solution.
On réduit ici. Ça donne quoi ?
On enlève un peu ici
et on le met là. Pareil ici.
La fenêtre par là.*

Artisan/ouvrier du chantier :

*Si on a un module en plan complet,
et les double module en plan complet aussi,
On peut avancer rapidement.*

...

Paysans/éleveur :

La pluie, c'est bien. Ça aide.

Diébédo Francis Kéré :

*J'ai des experts, comme Thierry,
l'entrepreneur en bâtiment.*

Ouvrier 1 :

Il n'y a pas assez d'eau.

Ouvrier 2 :

Ils en apportent.

Diébédo Francis Kéré :

*La plupart des ouvriers
viennent des villages environnants.
Quand je ne suis pas là,
le chantier avance.
On a posé les fondations de l'école
et on construit la base.
Il y aura une école avec quatre classes
et une grande salle de musique.
On a aussi commencé
à bâtir d'autres unités,
comme « La maison de Christoph ».
On a posé les fondations
de huit bâtiments,
des ateliers, par exemple.
C'est beaucoup.
En si peu de temps.
Christoph a dit d'aller lentement.
Mais ça progresse rapidement.
On construit du dur, pas une scène.
Un décor de théâtre, c'est moins cher.
Et c'est du temporaire.
Un bâtiment doit durer longtemps.
C'est fait avec du béton et du pisé.
On ne peut pas le détruire en un jour.
En tant qu'architecte,
j'ai du mal à faire passer le message.*

...

*Je dois construire
des unités cette année.
Sinon je suis un escroc.
Merde. On a un projet.*

Il y a beaucoup de rêves par ici.

C'est de la folie.

*Heureusement
qu'il y a des gens sensés.*

*Il y a trois mois,
ce lieu n'avait aucun problème.*

*Mais on est venus avec nos problèmes
et ce lieu nous observe.*

...

Famille Sidibé :

*Le projet qu'ils font
est très bien.*

C'est vrai.

*Voilà comment les blancs parlent.
Attends ! tiens, écoute.*

*Tu pourras aller à l'école
et surveiller les animaux.*

*Tu pourras faire les deux.
C'est vrai. Je le jure.*

Mets moins fort.

On souffre de la chaleur.

Les enfants et les adultes.

Nos corps chauffent.

C'est vrai, on en souffre vraiment.

Que peut-on y faire ?

C'est comme ça.

*Mais si on reste assis sans rien faire,
on finit par avoir faim.*

Il y a très peu à faire, par ici.

Il n'y a d'emplois

que pendant la saison des pluies.

Alors, la nature nous aide.

Le soleil brûle !

Tu te mets à l'ombre ?

*Où que tu le mettes,
le soleil suivra.*

Où vas-tu ?

Aide-moi à piler.

Paresseuse.

J'aime pas piler.

*On aura assez à manger
pour aujourd'hui ?*

Avec une machine, ça irait plus vite.

Tu nous aides ?

Chacun son travail.

Alors va t'occuper des vaches !

Je vais me trouver un mec.

Bonne idée ! Vas-y !

...

Christoph Schingensief :

Peut-il le chanter dans son style ?

Tout en développant le côté rap ?

*Tout le rap qu'on entend,
aux États-Unis ou en Europe
est très similaire.*

*Ce serait intéressant
si tu pouvais l'amener
dans une nouvelle direction.*

*On pourrait faire des expériences
et innover dans le rap.*

C'est possible ?

Artiste-rappeur :

Il faut essayer, on y travail.

*J'aime ça, c'est ce que je fais
mais je voudrais rentrer chez moi !*

Écoute bien !

Je suis malade dans la tête.

Ici, ça me rend encore plus malade.

*Je veux rentrer chez moi !
J'ai appelé le cousin au pays,
je lui dit :
« apporte-moi de l'argent »
il dit :
« il y a pas d'argent, mon frère ».
Je veux rentrer chez moi !
Mais je fais comment ?
Chez moi on meurt de dalle.
Ici, on meurt de famine.
Qu'est-ce qui se passe ?
Je veux rentrer chez moi !
Écoute !
Je veux rentrer chez moi !
Je veux rentrer chez moi !*

Christoph Schingensief :
*C'est dur. C'est bas.
Coupe. Puis haut.*

Artiste-rappeur :
*Je veux rentrer chez moi !
Je veux rentrer chez moi !
...*

Christoph Schingensief :
*Il est du pays.
Que veut-il dire,
quand il dit qu'il est politique ?
Peut-il me dire
ce qu'il faudrait changer ici ?
Ou quels sont les points positifs ?
Qu'as-tu à critiquer
dans la vie politique ?
Qu'est qui te plaît ?*

Artiste-rappeur :
*La politique,
je dis que c'est un gros mensonge.*

Christoph Schingensief :
*Un jour, j'ai fondé un parti politique
pour voir ce que ça faisait
d'être politicien.
Quand j'étais politicien,
j'ai perdu la tête.
Ça a laissé des traces.
Donc je sais qu'il a raison.*

...

(Chanteur rappeur en hommage à Christoph)

...

Christoph Schingensief :
*Il faudrait commencer par ici
et expliquer
à quoi ça va ressembler.
En imaginant.
Il faut parler du jardin
et de la vue magnifique.
En août, tout sera vert.
Je pourrai faire pousser
la rose de l'opéra.
Tout ce qui plaît aux Européens,
aux nez blancs.
Ils devront se sentir bien
en venant ici.*

Comédienne1 (dame) :
*Je pense que je vais faire mon jardin ici.
Un jardin où je mets pleins de fleurs
pour faire plaisir aux visiteurs.*

Comédienne2 (jeune fille) :
*Ici, là... sur le mur,
nous, on va faire des graffitis.*

Comédienne1 (dame) :
Je t'en pris pas de graffitis !

Comédienne2 (jeune fille) :
Des graffitis comme ça !

Comédienne1 (dame) :
Non, pas de graffitis !

Christoph Schingensief :
*Dis : « je vais rassembler un gang. »
Puis je vais
tout recouvrir au spray. »
« je vais tout tagger et chanter. »
« Je vais tagger tout ça et là-bas aussi. »
« Je vais tout saccager.
Je vais tout démolir. »
Tout ce qui a été construit
doit être détruit.
Une pensée est comme une tente.
Mais une opinion
est comme un bloc de béton !*

Comédienne1 (dame) :
*Je t'en prie ma fille, je t'en prie
Pas de graffitis sur mes murs
Pas de graffitis sur mes murs
Ici, c'est mes fleurs.
C'est mon jardin*
Comédienne2 (jeune fille) :
*non, non, il n'y aura pas de jardin
C'est ici on va faire un grand mur comme ça,
on va faire les graffitis
On va tout détruire
Tous ça, tous ça*

Comédienne1 (dame) :
Mais qu'est ce que tu me raconte là ?

Comédienne2 (jeune fille) :
*On va détruire !
On va détruire !
Tous ça on va détruire !*

Christoph Schingensief :
Elle devrait jeter une pierre.

Comédienne1 (dame) :
Ça c'est quelle manière ça ? Détruire quoi ?

Christoph Schingensief :
*Ne vous disputez pas !
Pas de dispute\$
Ne vous bagarrez pas !
Ne vous bagarrez pas ! Séparez-vous !*

*C'était super.
On va faire
la discussion philosophique.*

...

Christoph Schingensief :
*Parfois, j'ai peur
de ce qui va se passer.
J'aimerais bien voir
le projet terminé.
Mais parfois, j'ai peur
et je me dis, et si...
Ce sentiment est plus fort maintenant
que lorsqu'on voyageait,
ou il y a six mois.
A l'époque, j'aurais parié sur ma vie
« sur ma vie »
que tout irait bien.
Maintenant, je me dis :
« je ne sais pas comment
les choses vont évoluer,
donc j'aimerais vraiment bien
voir les élèves arriver. »*

Ce serait super.

...

Christoph Schingensief :

*« Bonjour mesdames et messieurs !
Bienvenue ! »
« Je vais vous montrer mon école. »
« Voilà où je vais aller à l'école.
C'est fou ! »
Comme un vendeur à la criée.*

Comédienne3 (petit homme) :

*Maintenant je vous présente mon école, venez !
Là, c'est mon tableau, vous voyez
Voilà, bientôt je vais écrire ici
venez*

*Il y une fenêtre là comme ça
et il y a ne autre fenêtre là
Là, aussi !*

Christoph Schingensief :

*Ensuite tu repars et tu dis :
« Je vais filmer ma propre vie. »
« Mon plus grand rêve
est de filmer ma vie. »
« Avec ses hauts et ses bas. »
« Ses succès et ses échecs. »
« Parce que j'ai 32 ans. »
Mais tu ne dis ça que quand
tu parles de ton film, d'accord ?
C'est trop compliqué ?*

Comédienne3 (petit homme) :

Non, non ... Il veut que j'imagine.

Christoph Schingensief :

*Imagines
Exactement !*

...

L'imagination !

...

Comédienne3 (petit homme) :

*Je veux réaliser des films africains
de conviction et de force.
Ce qui m'intéresse,
c'est undernow ! Skokarno ! sukenberg!et skokozen et et delaiz !
Et rien d'autres ne m'intéresse !
Bye, bye, au revoir mesdames et messieurs !
Au revoir ! Au revoir ! Au revoir !*

...

La troupe :

*Est-ce que vous nous voyez ?
Avec tous les peuples du monde,
à la recherche de la liberté
et du progrès.
Pour la patrie ou pour la mort
nous vaincrons.*

*Une femme ou un homme marche.
- Homme ou femme !
Est-ce une femme ou un homme ?
- Homme ou femme !
Attends, rends-moi un service !
Un service pour ma mère.
Dis-lui qu'il est revenu chez moi.
Il est venu pour qu'on le bénisse.
L'année où les blancs arrivent,
j'enterrerai mes parents,
et j'irai avec les Blancs.*

...

Ouvrier 1 :

Comment va ?

Christoph Schingensief :

*Bien. Merci.
C'est super.*

Ouvrier 1 :

Formidable. Merci.

Christoph Schingensief :

*Très intéressant
et surtout très impressionnant.
Pour la caméra, travaillez
trois fois plus vite.
Ça doit paraître fou.
N'importe quoi.
C'est déjà assez fou comme ça.*

Yida, tu peux venir ?

Allons à l'ombre.

On ne va pas mourir ici.

Laissons quel-qu'un d'autre le faire.

Il ne faut pas que ça se reproduise.

On a tous fait cette erreur.

On a un théâtre

*qui attend dans les conteneurs
depuis des mois.*

Soudain, c'est le branle-bas de combat.

« Christoph arrive donc il faut

lui montrer que ça avance. »

« Christoph arrive ! »

« Christoph arrive ! »

Alors ils creusent un gros trou.

Mais pour finir, vous avez

construit quelque chose,

vous avez dépensé de l'énergie

pour une chose qui ne servira pas.

Il ne faut plus que ça se reproduise.

Alors ce que je veux savoir :

pourquoi quand le président Köhler vient

ou quand Christoph vient,

les gens travaillent soudain

d'arrache-pied ?

Comment faire

pour que le travail continue

quand je ne suis pas là,

ou si le président

ou le chancelier meurt

et que l'Allemagne n'existe plus ?

Comment peut-on y arriver ?

Voilà ma question.

Ouvrier 1 :

On leur a donné une confiance

comme quoi il y'aura du travail

si il y a du travail, ils sont sur de travailler

et d'avoir de l'argent pour nourrir leur famille

Donc ils viennent au chantier, ils partent au champ

Donc tous les jours, il y a des ouvriers

et on travaille.

Interprète :

La plupart ont des champs

qu'ils cultivent.

Pour nourrir leurs familles.

Christoph Schingensief :

Bien sûr.

Interprète :

Il leur dit qu'il y aura

encore plus de travail,

et qu'ils pourront gagner de l'argent

pour nourrir leurs familles.

Christoph Schingensief :

*Il y aura de l'argent
si on évite ces erreurs et qu'on
ne construit pas des choses inutiles.
On devrait dire : « Il faut une école.
Comment fait-on pour y arriver ? »*

...

*A cause de mon état de santé,
je suis plus terre-à-terre qu'avant.
Je suis beaucoup plus concentré.
Je suis très intransigeant.
Si les gens veulent entendre des âneries
ou attendent un scandale,
je tourne les talons.
Si mon architecte ne ne dit pas
clairement comment ça va avancer,
s'il commence à me dire :
« Je veux réaliser ta vision »,
je n'ai pas de patience.
C'est n'importe quoi.
La phase des avances est terminée.
On ne tourne plus au ralenti.
Finis les fous d'Allemagne,
d'Afrique ou du Burkina Faso
courant sous la pluie.
On est passées à la phase réelle.
Je ne sais pas si c'est bien ou pas,
Aino ne sait pas non plus,
mais je suis très terre-à-terre.
Je ne suis plus rêveur.
Je ne veux pas me laisser aller.
Je peux me laisser aller. Je dors.
Mais je ne peux pas me dire :
on verra ce qu'il arrivera.
Pendant les répétitions,
je veux que ça avance. Vite.
Je ne veux pas regarder des acteurs
pendant trois heures
se remettre de leur gueule de bois.
C'est idiot. Je n'ai pas besoin de ça.
Je n'ai pas le temps pour ça.
Ce n'est pas à cause de ma maladie.
Je ne supporte pas les gens
qui font perdre du temps aux autres.
Je ne veux pas de ça.
Je veux qu'on soit efficaces.
Après, on pourra faire la fête.
Après, on pourra se détendre.
Pour le moment, c'est fini.*

...

*A demain ;
Merci !*

...

Ouvrier 1 :
*On prie dieu que sa santé aille de mieux en mieux.
Voilà, qu'il retrouve la santé, si c'est possible.
Et qu'il soit toujours avec nous pour avoiner les travaux
S'il est en bonne santé, je sais que ça va aller
Voilà, peut-être que c'est une pression aussi qu'il a
et qu'il fait qu'il n'est pas très convaincu
il n'est pas très sûr, il n'est pas content
mais ça pourrait s'arranger
j'espère*

...

Christoph Schingensief :
*On est arrivés à un point
où je ne sais plus
si on peut continuer
à maintenir le rythme.
Ce projet m'épuise.
Je ne sais pas comment
résoudre le problème.
J'ai besoin d'aide.*

*J'ai atteint mes limites.
Le chantier avance
mais il faut plus de transparence.
Comment faire ?
Je suis tendu et inquiet.
Je ne connais pas la solution.
L'un d'entre vous
pourrait parler à Francis Kéré.*

Stanislas :

*Le bon choix que nous a avons fait ensemble,
c'est de mêler les deux ensemble,
théorie et pratique, donc ce pragmatisme.
Et je sais que c'est une force des germaniste,
le pragmatisme allemand.*

Christoph Schingensief :

*Je suis tout à fait d'accord.
Je me lance souvent dans
des décors qui sont hallucinants.
Jusqu'à ce qu'on m'arrête.
« C'est trop fou, trop cher,
reviens sur terre, fais un plan. »
Le pragmatisme d'un côté,
et le chaos de l'autre.
Les deux doivent cohabiter
pour que le village voie le jour.*

Stanislas :

*L'hélicoptère, lui il peut s'envoler sans courir
mais ici, on dit que toutes choses,
avant de pouvoir s'envoler doit courir.*

Christoph Schingensief :

*Il faut d'abord courir
avant de s'envoler.*

Stanislas :

*C'est pour ça d'ailleurs que les gros avions
cour d'abord avant de s'envoler.*

Christoph Schingensief :

Pour prendre de la vitesse.

...

Diébédo Francis Kéré :

*Un projet que les gens acceptent
et qui leur est destiné
doit évoluer à leur rythme.
Bien entendu, il faut prendre en compte
la maladie de Christoph.
Pour le moment, il est très malade.
Mais cela ne veut pas dire
qu'on doive se presser.
Il ne faut pas se précipiter
à cause de sa maladie.
Sinon, on va perdre de l'argent.
J'ai parlé aux gens.
Ils veulent ce projet, c'est certain.
Inutile de dire sans cesse :
« Plus vite, plus vite... »
Ça va assez vite.
Aucun autre projet n'évolue
aussi vite. Les gens le voient.
Mais on ne cesse de leur répéter
qu'il faut aller plus vite,
et personne n'arrive à dire
à Christoph : « Arrête. »
Personne ne peut le faire.
C'est dommage.*

...

Christoph Schingensief :

*Comme on le voit, ça verdit.
C'est la saison des pluies.
Il y aura un hôpital avec dix chambres.
Voilà la vue que les patients*

auront de leur chambre.
Au loin, la savane.
L'avenir du passé.
Droit devant.

...

Soudain on voit
un groupe d'hommes sauvages
qui ont découvert quelque chose.
De l'or.

Ouvrier :
Fantastique.

Christoph Schingensief :
Investissez ici. Vous marcherez
sur un chemin couvert d'or.
C'est génial.
Quelle surprise.
Une vraie surprise.

Ouvrier 1 :
Donc c'était la surprise !

Christoph Schingensief :
Chers amis.
Je suis vraiment très content
de voir ça.
Je ne m'y attendais pas.
Je vous remercie du fond du cœur.
C'est génial. Merci.

...

Là, on se tient à l'endroit
où il y aura le théâtre.
Là-bas.
Devant il y aura des appartements,
des ateliers, des maisons.
C'est le chemin qui va y mener.
Quand on sera là-haut,
il y aura une vue sur le paysage.
Et là, il y aura...
le théâtre.
La salle de concert.
Le centre communautaire.
Remdoogo...
ou peu importe
comment ça s'appelle.
Ce sera l'escargot.

Radio :
Le promoteur de l'opéra africain à Loango est décédé le 21 août dernier
L'allemand, Christoph Schingensief, avait 49 ans et caressait le rêve de construire
l'opéra au Burkina. L'homme se savait déjà condamner par la maladie et son ultime
souhait est de voir aboutir son projet.

...

Diébédo Francis Kéré :
Où est Christoph, maintenant ?
Où sont les ancêtres ?
Je l'ignore.
Mais j'espère qu'ils sont
dans un environnement meilleur
d'où ils peuvent nous observer.
Mais j'espère vraiment que Christoph,
comme il le disait,
peut parler à Dieu
en face-à-face.
Et qu'il nous donne
parfois des réponses.
Je l'espère, si c'est possible.
Je serai fâché contre lui
s'il ne nous dit pas comment c'est.
Vraiment fâché.
Je ressens un mélange de doute,

de douleur et de colère,
depuis le départ de Christoph.
Je ne comprends toujours pas
pourquoi c'est arrivé si vite.

...

B. Henri Kéré, Chef de Gando

Diébédo Francis Kéré :
Il a beaucoup plu.
Les champs sont inondés.

B. Henri Kéré, Chef de Gando :
Ça va pour le moment
mais il ne doit pas pleuvoir plus.
On ne sait jamais. Mêmes les haricots...

- Il sont inondés

Diébédo Francis Kéré :
Vous avez commencé
la récolte très tôt.

- Oui cette année, on était les premiers.

B. Henri Kéré, Chef de Gando :
Je n'oublierai jamais
le jour de notre rencontre.
J'emmènerai ce souvenir dans ma tombe.
On s'est vue une seule journée
mais on a parlé longuement.
Je n'ai jamais parlé à mon père
aussi longtemps.
Maintenant, il est parti.
Je ne peux plus lui parler.
Quand je vais me coucher,
quand je mange un bon repas
ou que je passe un bon moment,
je pense toujours à lui.
Dieu guidera mon ami au paradis.
Nous nous y retrouverons.
Si le paradis existe,
nous nous reverrons là-bas.
J'en suis persuadé.

...

Depuis des années,
le désir de rentrer au pays me ronge.

Christoph Schingensief :
Liberté !

...

Christoph Schingensief dans son rôle:
Je suis content d'avoir lancé ce projet.
Je ne veux pas l'abandonner.
Pas question.
Mais vous devez apporter
votre contribution.
Mais vous devez apporter
votre contribution.
Là-bas, on attrape des boutons,
ou on a la diarrhée.
J'ai perdu la moitié de mon équipe.
Je ne sais plus quoi faire.
Afrique de merde !
C'est super
et il faut changer les choses.
Mais sans nous.
Autrement, Ok ?
Quand je suis là, j'appelle
un numéro de taxi européen.
Je numérote le 22 22 22222 22...
C'est facile à retenir.
Le Taxi arrive et m'emmène
dans la chaleur de la savane.

*On repart en Europe
et je prends un bon bain chaud.
J'appelle mon assurance
et je prends des nouvelles
de mon assurance
vie, santé, ordinateur,
femme, chien, logement,
de mon assurance tout court.
On me dit : « Bonne nouvelle,
tout va bien. »
« Vous êtes assuré à 100 %. »
Je me sens bien,
heureux et réconforté.
Je m'allonge dans mon bain
en sachant que tout va bien.
Je suis assuré.
Voilà pourquoi je n'y retourne pas.
L'aide étrangère devrait s'arrêter.
L'aide culturelle aussi. L'argent
devrait être versé directement.
Voilà de quoi il retourne.
Appeler un taxi, partir, la boucler.
Une chose est claire :
je pars et ils nous aiment !
Taxi !
Taxi !*

...

Aino Laberenz :

*Je voulais dire rapidement
qu'il s'agit d'un chantier
et non d'un village terminé.
Quand on fera le tour,
vous verrez que c'est conçu
comme un escargot avec un point central,
où il y aura un marché,
ou plus tard, une salle de concert
qui sera le cœur du village.
C'est fondé sur les méthodes locales
de construction.
Ce que vous voyez, le bâtiment
le plus avancé, c'est l'école.
C'est l'aspect le plus important
de la première phase.
Parfois, je sens vraiment
la présence de Christoph.
Surtout ici, bien sûr,
car c'est son lieu.
Je peux clairement le voir.
Même si ça change, que ça évolue
et que Christoph ne peut pas
être témoin de l'évolution.
J'aimerais que dans son avenir,
son avenir actuel, Christoph
puisse vivre longtemps.
Que les gens puissent
l'entendre et le voir.
C'est ma responsabilité pour l'avenir.
Je veux que ça continue.*

...

Guide / Ouvrier :

*Maintenant qu'il y'a les bâtiment,
il faudrait que l'on aille voir,
l'arrivée qui est conçue comme une scénographie.
La montée et la découverte progressive des bâtiments.*

....

Aino Laberenz :

*Je ne veux pas que quelqu'un
se l'approprie.
Je veux que ça devienne autonome,
comme le voulait Christoph.
J'aimerais qu'il soit là, bien sûr.
Pour qu'il voie ça.
J'aimerais voir son visage.*

*J'imagine son expression
et ce qu'il ressentirait.
Il verrait que son rêve
est devenu réalité.
Parfois je lui demande :
« C'est ce que tu avais en tête ? »*

*Le monde semble plus exalté
quand on est sur le point de mourir.
C'est un moment
de clairvoyance exacerbée.
Ces voyages et ce projet
me poussent à penser à l'avenir
et à rêver, ce qui est formidable.
C'est bien de se projeter dans l'avenir
et de se demander :
que doivent savoir les autres
quand je serai parti ?
Qui a construit cette route ?
Qui a mis ce siège là ?
Mais il est évident
que si d'autres personnes ne s'étaient
pas mises en quatre pour moi,
ce projet n'aurait pas été possible.
Voilà pourquoi je me dis
que je vais continuer le chantier
pour que d'autres
puissent continuer après moi.
Tant pis s'ils n'arrivent pas
à prononcer mon nom.
Ici, je m'appelle Singelfinger.
Schlingensiefel, c'est trop dur.
Singelfinger. « M.un Doigt »
C'est formidable.*

...

Enseignant :

*Allez, respirez !
Vous voyez votre estomac bouger ?
Maintenant, dites :
« MEHA » !
Comme ça. Bien !
Pas « MEHEI ».
Qui veut montrer comment ça fait ?
Bien !
Et maintenant « MEHI » !*

...

Diébédo Francis Kéré :

*Le savoir se retransmet chez nous sous un arbre.
Et moi j'ai la chance d'utiliser ça, ici pour faire ça.
C'est tout ce que nous allons faire.
On va utiliser l'ombre l'arbre
on va utiliser l'arbre comme le corps physique
comme l'élément qui reflète
notre culture traditionnelle
voilà, on veut conjuguer les deux
la modernité, et puis le savoir faire traditionnelle
et dans trois jours, on aura ça
donc, il faut faire vite, vite, vite
comme toujours, oui !
On nous à dis, que non, le projet doit aller avec son temps
En bon allemand :
« Le projet doit évoluer lentement. »
Tu parles ! Lentement...
En fait, on aurait dû dire :
« Il faut le faire du jour au lendemain. »
ç'aurait été plus réaliste.
Mais c'est la vie.
C'est très bien.
Vous voyez qu'on se bat,
ou disons qu'on travaille dur.
Et ça prend forme.
Le chantier continue mais les enfants
apprennent déjà l'alphabet.
C'est bien.*

Enseignant :

Essayez et on verra.
Montrez-moi.
Tu n'as pas encore fini ?
C'est bien. Bien...
Montre-moi.
Essaie encore une fois.
Et le mien !

...

Bien sûr, je pense beaucoup à Christoph
et l'ouverture sans lui
c'est pas facile
J'aurai voulu, j'aurai aimé
qu'il soit là pour voir ce que l'on a pu faire
pour voir les enfant qui sont là
les enfants qui courent partout
et qui s'amusent, qui sont content
C'est ça, mais malheureusement
dieu en a décidé autrement

...

Ouvrier 1 :
D'accord venez, je vous montre quelque chose là-bas.

Christoph Schingensief :
Qu'as-tu découvert ?
Tu vois quelque chose ?
C'est dangereuse ?
Que se passe t-il ?
On n'entend rien !
Je ne peux rien voir.

Ouvrier 1 :
Il n'a rien de spécial.

Christoph Schingensief :
Rien de spécial ?
C'est vrai ?

Interprète :
Il n'est pas initié
donc il ne peut rien dire d'autre.
C'est un secret.

Christoph Schingensief :
Les secrets, ça ne se dévoile pas.
Je comprends mieux.
Allons-y.
J'en ai assez des secrets.
Un aperçu du paysage conciliatoire.
Je vois le chantier.
C'est le secret !

...

Diébédo Francis Kéré :
Christoph n'est plus là,
mais le voyage continue.
Son projet se poursuit.
Sa visions nous a rassemblés,
et elle va continuer de se développer
pendant longtemps.
Je suis au milieu de cette vision.
On a réussi la première phase,
comme prévu.
Presque. Il y a un trou au centre.
Là où le théâtre devrait être.
Il le remarquerait.
Je lui dirais que le bébé
n'est pas encore né.
Mais qu'il y a déjà un tas d'enfants.
Voilà ce que je lui dirais.
Cet endroit est vivant.
S'il veut, il peut passer faire un tour.

...

Viens là !

- Moi !
Toi aussi.
Allez-y. Essayez d'être rapides.
C'est bon. Ces deux-là ont le fil
et vous venez faire le truc.

...

Ouvrier :
Travaillez en chantant.

...

Autorité :
Comment ça va ? Bien arrivée ?

Aino Laberenz :
- Tout va bien.

Artiste-chanteur :
Bienvenue à tous !
Christoph, où es-tu ?
Fondateur de l'opéra...

...

Christoph Schingensief :
On la refait

...

Artiste-chanteur :
Fondateur de l'opéra
au Burkina
à Laongo !

...

Christoph Schingensief :
Mesdames et messieurs. Bienvenue !

...

Christoph Schingensief :
Je vais vous montrer mon école.

...

Christoph Schingensief :
Je vais aller dans cette école.
C'est fou !

...

Aino Laberenz :
C'est un jour formidable.
Je suis très émue
quand je vois le travail accompli.

...

Mais surtout,
aujourd'hui, l'opéra village prend vie.
Je ne peux pas citer tous les gens
qui ont rendu ce projet possible,
alors que nous inaugurons l'école.
Je tiens à vous remercier tous
de votre soutien,
d'avoir l'idée
et de votre engagement personnel
pour faire de ce projet une réalité.

...

Je vous remercie au nom de Chrisoph.
Malheureusement, il n'est plus là.
Mais moi je suis là.
Je suis sûre qu'il est là
quelque part et qu'il nous regarde.
Il serait très heureux
et très fier.
Il aurait surtout été très heureux

que son rêve de créer
un centre communautaire culturel
soit devenu votre rêve.
Chers burkinabés,
vous nous avez tant appris.
Aujourd'hui nous fêtons
le fait que l'idée de Christoph
nous a rassemblés,
et qu'elle continuera
de nous rapprocher.
Demain nous continuerons le chantier
de notre village opéra.
Pour citer Christoph encore une fois :
longue vie au village opéra.

...

?? : ministre Iboudou ?
Marché, dimanche 21, première !

...

Christoph Schingensief :
Dans ces moments-là,
je me dis que c'est de la folie.

...

Voilà mon rêve le plus fou :
donner des caméras aux enfants.
Ils pourraient filmer leurs parents
et leurs grands-pères,
monter le film eux-mêmes
et le passer sur Youtube.
Sans qu'aucun Blanc
ne puisse intervenir.
Sans qu'aucun Européen ou Américain
ne décide si c'est utile ou non.

...

Enfant qui film :
Tiens-là dans l'autre sens ? Sidiki !
Ne fais pas ça !
Sidiki, ne fais pas ça !
Ce qu'on voit dans la caméra,
c'est pareil ?
Oui, c'est pareil.
Sidiki, arrête !

...

Maman, ne fais pas la grimace.
- La grimace ?

...

Tu filmes quoi ?
- La vache.
Silence !
- Fais-lui peur pour qu'elle bouge.
Ils bougent à l'intérieur.
Dans la caméra ?
- Oui.

...

Là !

...

Diébédo Francis Kéré :
Partout où tu vas, tu apportes la vie.
Il faut y croire.

Christoph Schingensief :
Génial. C'est la pluie
que je t'avais promise.

...

Diébédo Francis Kéré :

Tu peux le boire. Tu devrais.
Mais pas trop.
Vas-y, bois.

Christoph Schingensief :
C'est quoi ?
C'est chaud. Farineux, salé.

- C'est bon.

Diébédo Francis Kéré :
Tu peux le boire.

Christoph Schingensief :
-Oui. C'est très bon.

Diébédo Francis Kéré :
Il y a un milliard de bactéries
Mais elles ne te feront rien.
Elles lutteront contre les microbes.
Crois-moi.
J'y crois. Vraiment.

...

Christoph Schingensief :
Tout doit rester bien propre.
Allez, e-mail, lance-toi. Vas-y !
Ça ne marche pas.
Je dois l'envoyer.
Allez !

ANNEXE 3 : TRANSCRIPTION DIALOGUE DU FILM DOCUMENTAIRE

**« LA CEINTURE VERTE DE OUAGADOUGOU. POUR UNE MÉTROPOLÉ DU 3^{ÈME} MILLÉNAIRE DURABLE POUR TOUS »,
RÉALISÉ PAR JEANNE COUDURIER EN COLLABORATION AVEC SOAYOUBA TIEMTORE., 50:02 MINUTES.**

La ville de Ouagadougou et la ville de Grenoble présentent

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Est-ce que parmi vous il y'en a qui connaisse la bande verte ?

C'est quoi la bande verte ?

La Ceinture Verte de Ouagadougou

Pour une métropole du 3^{ème} millénaire durable pour tous

Habitant de Ouagadougou :

Quand on parle de la bande verte, je ne sais pas ce que ça veut dire.

Si on pouvait voir de la sensibilisation, ça nous permettrait de mieux savoir ce que c'est la bande verte et de connaître le fond.

Jean-Christophe ILBOUDO (Ville de Ouagadougou) :

Le Burkina Faso est un pays sahélien qui subit comme vous le savez une avancé significatif du désert, mais aussi qui connaît les conséquences néfastes liées au vent emprunt de sable qui perturbe énormément le fonctionnement des activités au niveau de notre pays.

Face à ce constat, le gouvernement de notre pays, le gouvernement a décidé en 1976 d'instaurer ce qu'on appelle la Ceinture Verte. Qui est un espace boisé d'une superficie de près de 1032 hectares dont la vocation, je dirais simplement, les fonctions principales visent à assurer bien entendu la protection de notre ville face au vent, donc face à la poussée éolienne en provenance du désert et qui est chargé de poussière.

Halimatou MAMA AWAL (Architecte doctorante Laboratoire MHAevt) :

Selon l'ONU-habitat, la population mondiale tend à être majoritairement urbaine. Nous observons aujourd'hui 1,8 millions d'habitants, en prévision pour 2025, 3 millions d'habitants pour la capitale de Ouagadougou, donc se pose vraiment des questions de gestion urbaine.

Boureïma KABORE (Ville de Ouagadougou) :

Aujourd'hui, nous n'avons pas en connaissance un statut clair de la Ceinture verte. Donc au niveau de la commune, les autorités sont en négociation avec le gouvernement pour définir ensemble un statut clair pour la Ceinture verte. Afin de permettre des actions d'envergures sur cette Ceinture verte.

Un Représentant de la communauté :

Pour ce qui concerne le naba (chef), il ne s'implique pas vraiment sur les questions de terre

Du point de vue traditionnel, il y'a des aînés

le territoire à un aîné

ces personnes là, ces aînés, dont les ancêtres ont vécu sur ces terres,

sont les personnes qu'il faut rencontrer pour avoir un terrain

Parce-que le naba (chef), lui, s'occupe des populations

Celui qui nous a attribué les terres pour qu'on cultive ici est un vieux qui était à Nonsin

même là où on travaille, c'est lui qui nous l'a donné

on est toujours le petit de quelqu'un

Quand nous voulons des terres, nous partons le voir,

et il choisit les terres qu'il veut nous attribuer

même mon espace, c'est lui qui me l'a attribué

et je cultive.
c'est comme ça.

Boureima KABORE (Ville de Ouagadougou) :

En gros c'est un projet intégré : environnement, agriculture, hydraulique, que nous envisageons en tout cas pour la Ceinture verte, pour la restaurer d'abord dans sa fonction originelle. Parce que de plus en plus elle avait tendance à être occupé par des habitats spontanés, les habitats avaient tendance à détruire l'environnement par la coupe abusive du bois. Donc il faut restaurer cette ceinture verte là, qui est le poumon, le véritable poumon vert de ville dans sa fonction originelle et aussi lui conférer un autre statut, qui est aussi important, un statut économique, un statut de pourvoyeur d'emplois et d'aliments pour la ville de Ouagadougou.

Jean-Michel DETROYAT (Conseiller municipal - Coopération décentralisée - Ville de Grenoble) :

C'est un très beau chantier parce que c'est un chantier qui a une vocation écologique. C'est un chantier qui est très innovant, qui vient donc renforcer les autorités locales pour leur permettant de développer leurs moyens. C'est un chantier qui a vocation de faire quoi ? De dire qu'il y'a autour de Ouaga toute une Ceinture verte aujourd'hui, soit en espace naturel, je pense tout particulièrement au parc de Bangr Weoogo, mais le parc n'est qu'un petit morceau, il faut faire le tour de Ouaga, continuer à faire le tour de Ouaga avec des zones maraichères, des zones arborées, pour conserver cet aspect espace vert, il faut bien sûr contrôler l'urbanisation.

Françoise Very (Architecte enseignante Laboratoire MHAevt) :

Et la Ceinture verte est ce qui va nous servir, en fait de lieu réel mais aussi de lieu conceptuel pour penser la nouvelle région habitée de Ouagadougou et ses nouveaux modes de vies et d'organisation sociale, économique. Donc une échelle régionale et puis bien sûr l'échelle mondiale de la capitale mais d'une certaine manière se pense dans une couche conceptuelle architecturale différente.

Patrick THEPOT (Architecte enseignante Laboratoire MHAevt) :

Donc nous avons la Ceinture verte qui obéit en faite à cette figure. Et nous la retrouvons également en partie inférieure sud au niveau du barrage. Et le statut de cette Ceinture, finalement est multiple, dans le sens ou il y'a des parties où nous retrouvons comme nous l'avons dit un parc urbain, nous avons également des parties marécageux, nous avons des parties qui sont exploitées de manière nourricières et nous avons des parties qui sont aussi urbanisées.

Maitre TITINGA PACERE :

Pour l'Africain, en règle général, à partir de la civilisation que je connais. Nous avons le village, mais l'espace dénudé les maisons, des arbres d'accord. Mais nous avons la forêt qui entoure le village, dans leur conception la forêt c'est le symbole d'un autre monde, c'est le symbole pas tout a fait de l'au-delà, mais qu'on sache que c'est un autre monde, qu'on ne connaît pas, qu'on ne maîtrise pas, mais surtout comme autre élément de la création au même titre que l'homme et à part entière, et a égalité, il faut respecter la forêt. Parce que donc c'est une conception, c'est une création divine, mais dans leur entendement, la forêt vit et coexiste avec eux, cela signifie et la pratique a fini par confirmer cela, et confirme cela, il ne peut pas vivre sans la forêt, la forêt qui leur donne les fruits, la forêt qui leur donne des animaux sauvages, la forêt qui régule en quelque sorte même leur vie, la forêt fait partie de la définition de l'homme. C'est pour cela que, pour l'africain, pour l'Afrique, la forêt est importante, doit être préservée parce que si elle disparaît, c'est l'homme, c'est sa vie, c'est l'homme qui disparaîtra.

Moustapha SAAR (directeur du parc urbain Bangr Weoogo) :

Bangr Weoogo, c'est la forêt où l'on acquière le savoir. Cette forêt constitue 265 hectares aujourd'hui au coeur de la ville de Ouagadougou. C'est un massif forestier, c'est le poumon vert de la ville de Ouagadougou, c'est une biodiversité complète, et c'est un site de loisirs et de détente. Aujourd'hui, nous sommes à près de 250 000 visiteurs par an. Que ce soit des scolaires, des visiteurs privés, ou non scolaire, tout le monde vient. Et nos guides sont formés pour accueillir tous ces publics là. Et leur délivrer, leur permettre une découverte. Leur délivrer un message de sensibilisation, sans en faire une école et les amener à aimer la nature, à découvrir, aimer la nature et éventuellement à en faire des défenseurs de cette nature. Il y'a que dans la structuration du

parc et c'est ce qui est fondamental, c'est une gestion participative, un. Très ouverte. Et l'implication des populations riveraines, rurales, autochtones, est un facteur primordial sinon incontournable si on veut aller vers le succès dans la gestion de toute terre.

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Nous sommes dans la partie ouest de la Ceinture verte, donc qui est traversé par la route nationale qui mène de Ouaga à Bobo et qui inclut aussi l'un des principaux barrages de Ouagadougou, notamment le barrage de Boulmigou.

Aujourd'hui, donc nous allons aborder donc un enjeu qui a été important pour nous. C'est-à-dire l'enjeu écologique de comment la Ceinture verte va être réfléchi comme étant une infrastructure de la ville mais aussi qui permet de mettre en place la préservation des écosystèmes.

Donc les travaux qui ont été menés ici sur l'axe routier Bobo-Ouaga, ont été faites de manières très directives en intégrant justement de mettre en place cette route, mais qui ne prend pas en compte la continuité écologique qui existait auparavant entre les parties de part et d'autre du barrage où il y'avait des traversés de l'eau de part et d'autre et du coup on se retrouve dans un enjeu où une partie du barrage qui est complètement asséché où justement l'activité maraîchère est menacée. Voilà, pour nous aujourd'hui la démarche de la Ceinture verte doit permettre de pouvoir s'ouvrir sur cette question : comment à partir le réaménagement de la Ceinture verte on peut réfléchir sur à la continuité écologique de l'ensemble des éléments qui peuvent existés, que ce soit de l'eau, des espèces naturelles et aussi des espèces animales.

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Nous sommes au centre des semences forestiers, une direction du ministère de l'environnement et du cadre de vie. Qui a pour objectif de pouvoir améliorer la connaissance sur la biodiversité, sur les nouvelles plantes botaniques qui peuvent se retrouver sur la zone sahélienne. Donc ici, il expérimente les plantes fruitiers sous des serres, donc l'idée des serres c'est de pouvoir réduire de 30 à 40 % la température à l'extérieur. Ce qui permet aux plantes de pouvoir bourgeonner dès le début.

La démarche du ministère de l'environnement c'est aussi de promouvoir via ce centre, un dispositif qui accompagne aussi l'université. Dans il y'a pas mal d'étudiants qui viennent faire leur stage, qui viennent expérimenter de nouvelles plantes, de nouveaux supports de boisement, comment la terre peut être additionnée à d'autres substituants comme le sable, comme d'autres produits naturels assez écologiques pour justement rentrer dans une démarche de développement durable.

Habitante / maraichère :

Nous on a toujours besoin de savoir, parce-que là où on est, c'est l'obscurité.

Si on peut avoir un peu plus de connaissances (agricoles, ndlr) pour savoir de quoi il s'agit lorsque les gens discutent (de la Ceinture verte, ndlr). On est des veilles mais si on veut avoir ce type d'information ça nous ferait du bien.

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

La Ceinture verte c'est aussi des lieux de loisirs, des maquis qui s'installent sous les manguiers au bord du barrage. Du coup, elle prend un air d'esplanade, de lieu balnéaire où les Ouagalais viennent le weekend, donc à la fin de la soirée ils viennent s'asseoir pour s'abreuver. Donc on est vraiment dans un esprit de la forêt en ville. Qu'est que ça peut servir ? Ça peut aussi servir à des lieux de détente, des lieux de pause.

Boureima KABORE (Ville de Ouagadougou) :

La ville de Ouagadougou, la population de la ville s'accroît, les besoins alimentaires s'accroissent et de plus en plus nous avons des difficultés à alimenter la ville de Ouagadougou, surtout en produits maraîchères qui de moins en moins arrivent dans la ville car il y'a la concurrence avec les pays voisins qui viennent acheter ce qui fait que si nous développons pas une activité de grande envergure en matière de maraichage dans la ville de Ouagadougou on peut être confronté un jour à des questions de pénurie et même des questions d'insécurité alimentaire dans la ville de Ouagadougou.

Cultivateurs :

Je travaille les fraises, les tomates, les oignons, les choux.

Autre cultivateurs :

C'est les oignons que l'on cultive le plus. Hormis les oignons, il y'a les choux... j'ai un ami de l'autre côté lui aussi il essaye de faire la pomme de terre

En quelque sorte tous ce que l'on peut faire la carotte, tous ce que la terre en quelque sorte accepte, puisque en fonction des sols il y'a certaine semences qu'on met, ça ne donne pas trop, mais ici on a essayé l'oignon l'année passée, on a pas été déçu.

Donc voici pourquoi on veut le développer

Puis on a eu cette chance d'utiliser l'engrais *Ecosan* qui est un engrais, qui est en quelque sorte n'a pas de conséquence sur la santé. Puisque j'ai essayé de discuter avec eux, j'ai été à l'INRA l'année passée j'ai discuter et j'ai vu que c'est par la suite il n'y pas de conséquence cancérigène comme ... donc ca me, c'est écolo, c'est écologique et ca me plait de travailler

Autre cultivateurs :

Pour ce qui est des bénéfiques nous en faisons quand on travaille un peu un peu ces cultures là. Ca nous aide souvent, et on gagne 5 francs 5 francs et on remercie Dieu.

Un Représentant de la communauté :

Si quelqu'un n'a pas mangé, il ne peut pas travailler

Quoi qu'il en soit, il faut manger avant d'aller travailler

Donc l'activité maraîchère est bénéfique pour nous

Et ça va au delà de nos frontières

Ca fait rentrer de l'argent qui aide notre gouvernement

Puisque si on travaille et que c'est vendu à l'étranger

Alors le gouvernement y gagne

Donc si le gouvernement est gagnant, ça aide tous les citoyens.

Femme maraîchère :

Les enfants qui savent lire et écrire ici ne sont pas nombreux

...

C'est les marécages... les voici habillés en haillon

Nous rentrons dans les marécages,

Nous puisons l'eau jusqu'à transpirer

Après on va se coucher.

Si tu puises et que ce n'est pas bénéfique

Tu te réveilles sans rien

Mais si tu y vas et que c'est rentable

Tu prends, tu manges

Au bout de quelques mois tu as tout dépensé

Et tu n'as plus rien.

La pauvreté est de retour

Ton mari souffre, tes enfants souffrent et toi aussi tu souffres.

Mais si les enfants savent lire et écrire

Même si c'est devant la porte de quelqu'un

Tu peux t'arrêter et dire : « oui, oui, allo, allo »

Et puis tu prends, tu empoches,

et puis un jour tu as la retraite

Mais si tu ne connais pas cela,

Tu vas mourir dans les marécages

Le froid va te tuer

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

L'idée aussi pour nous dans ce projet c'est de pouvoir accompagner les familles dans le cadre de l'éducation des enfants et de créer aussi, voir des possibilités qu'il y'est des accompagnements scolaires pour justement qu'on soit dans une réflexion assez large, ne pas seulement aider es gens à produire mais aussi les aider à pouvoir éduquer leurs enfants, à créer aussi des cadres d'intégration solidaire des population à Ouaga.

Issa SAWADOGO (Ville de Ouagadougou- directeur des aménagements paysagers) :

C'est espace qui est là, où pratiquement on a coupé tous les arbres et qui est devenu aujourd'hui un lieu où les bandits et cela est favorisé par les cultures pendant la saisons des pluies que les populations y mènent.

Et vous êtes sans ignorer que ces cultures là, surtout quand il s'agit de cultures hautes, comme le mil, le maïs, alors à un certain moment ça constitue des nids de bandits.

Habitant riverain de la Ceinture verte :

J'ai été deux fois secourir deux personnes qui avaient des problèmes, sans compter tous les jours toutes les nuits on entend des cris ici, il y'a pleins de bandits dans la zones là.

En tous cas nous on souhaite que si la bande verte on pouvait trouver une solution pour ça parce que elle est beau mais mal pour nous aussi.

Habitante – maraîchère :

L'eau n'a pas de grand débit

A partir d'Avril il n'y pas plus d'eau,

On doit abandonner les légumes

L'eau finit totalement

et nous abandonne et on retrouve sans rien

Cultivateurs :

Notre première demande

Nous n'avons pas d'eau

Nous creusons des puits de 12 à 15 mètres

Mais l'eau n'a pas un grand débit

A partir de février il y'a plus d'eau dans les marécages.

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

La Ceinture verte c'est aussi une multiplicité de creux, de marigots, des étangs, qui sont par la suite devenus des étangs d'eau, donc des barrages qui ont été aménagés dans l'ensemble de la Ceinture verte. Donc on dénote à peut près 4 endroits comme ça, des étangs qui sont devenus des réserves pour la ville. Ici qui servent de lavoir mais qui peut aussi servir à la construction.

Donc pour nous l'idée de préserver de la Ceinture verte, c'est aussi de mettre en valeur ces étangs d'eau qui peuvent aussi servir de complément au barrage principal de la ville qui sont des barrages situés à coté de Silmande.

Boureïma KABORE (Ville de Ouagadougou) :

Aussi la ville s'est dotée d'un plan stratégique de drainage des eaux pluviales pour permettre aux eaux de pluies de pouvoir être drainé facilement, donc vers les barrages pour éviter les inondations.

Habitante :

Nous vivons à un endroit où l'eau s'écoule

Quand il pleut beaucoup, les maisons s'écroulent

Nous ne voulons pas rester ici

Nous voulons qu'on nous donne d'autres terrains pour pouvoir partir.

01 septembre 2009

(images vidéo)

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Donc l'idée c'est de voir comment à partir de ce barrage qui est là, à partir de la présence des canaux secondaires qui sont là, comment on peut recréer de nouveaux canaux qui permettront de diriger la masse d'eau en trop du barrage vers de nouvelles réserves qui vont se situer dans l'ensemble de la Ceinture verte.

Aimé Camille SOUBEIGA (Directeur Général de la Promotion de l'Habitat et du Logement) :

Les initiatives de la prise en charge du 1^{er} septembre vers les populations a été d'abord d'aménager des nouveaux terrains pour permettre de délocaliser les populations dans les zones inondables et de leur apporter des aides pour la reconstruction en mieux de leur logement.

Le gouvernement a eu à élaborer et à engager la promotion des techniques de construction en mieux, dans les mêmes matériaux accessibles aux populations, notamment la terre et l'adobe.

Travailleurs –carrière :

Notre travail concerne les constructions et la fabrication des briques, c'est ça seulement que nous faisons. Ou bien lorsqu'il y'a des trous sur les routes, on met de la terre pour que les gens puissent passer.

Autres Travailleurs –carrière :

Certains qui sont ici utilisent du matériel que les gens leur fournissent pour travailler.

Ceux qui gagnent un peu un peu, ils enlèvent leur argent et ils embauchent d'autres personnes. Les pelles et les pioches coûtent environ 2000 CFA.

Donc si tu te débrouilles bien tu peux t'offrir le matériel et travailler.

Travailleurs –carrière :

Le travail à tendance à finir.

Quand la construction des non-lotis va finir, ce sera fini aussi de la fabrication des briques.

Autres Travailleurs –carrière :

On vient nous chasser ici, les policiers viennent nous déranger ici pour qu'on ne travaille pas.

Alors que nous n'avons pas d'autre travail. Parce que les trous que nous creusons y'a des personnes qui tombent dedans. Et c'est des discussions sans arrêt, on nous demande d'arrêter, alors que nous n'avons pas d'autre travail. Le fait d'être ici nous permet de nous débrouiller. Aller quémander ou voler n'est pas une bonne chose. Nous aussi on est là on travaille.

Mais eux aussi ils voient que les trous que nous creusons font tomber des gens et ça leur cause des problèmes. Mais c'est le monde qui est comme ça. Sur le goudron y'a des accidents où les gens meurent mais ils n'ont jamais interdit de fréquenter le goudron, c'est à nous qu'on vient faire la force ici.

Boureima KABORE (Ville de Ouagadougou) :

Au niveau de la Ceinture verte, engager une grande opération de comblage ou bien de comblement de ces carrières sauvages. Ça ne rime pas à quelque chose à partir du moment où l'on peut réutiliser à autre chose. Si on peut l'utiliser aujourd'hui pour faire la rétention d'eau qui va servir à une agriculture urbaine, mais on en fait une opportunité.

Pour le principe d'un projet qui se veut durable et humain a pour principe fort qu'un projet ne doit pas venir tuer une activité qui nourrit des gens. C'est pas parce qu'on va avoir un financement pour réaliser un vaste projet sur la Ceinture verte que ceux qui étaient là bas, qui exploitaient les carrières pour vivre vont être jeter comme ça à la rue du jour au lendemain, sans plan de récupération. Donc il est tout à fait indiquer que ces gens là vont être intégrer dans le schéma de mise en oeuvre du projet en tant qu'acteurs et voir comment on peut les requalifier pour qu'ils sortent des carrière, pou faire autre chose de plus rentable, de plus sein et moins dangereux.

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Donc voilà, la question est de comment insérer ses populations malgré les conditions souvent très difficiles de la production

des briques dans une dynamique de réhabilitation et de reboisement de la Ceinture verte. Donc on pourrait penser que ces populations qui travaillent dans ces carrières sont des jeunes, donc qui ont des bras, pour être déployé pour le grand projet de la Ceinture verte. Employer le maximum de ces jeunes pour utiliser des champs de vergers, donc de responsabiliser ces populations à pouvoir entretenir ces forêts, à être complètement réintégrer dans un processus de contrat entre l'Etat et ses jeunes, ces populations qui vont entretenir eux-mêmes cette Ceinture verte via le reboisement, et qui seront aussi soumis à des ... voilà qui vont aussi participer comme ça à des démarches d'écocitoyenneté, de participation, de reboisement.

Moustapha SAAR (directeur du parc urbain Bangr Weoogo) :

La responsabilité des jeunes et leur orientation vers la création d'entités forestières pour une exploitation à but lucratif. Je pense que ça peut être un chantier socio-économique extrêmement important. Et je pense que se serait solidaire et ça va nous permettre d'aller attaquer avec l'appui, soit de l'Etat ou de partenaires au développement des zones qui aujourd'hui ont été détruites qui sont aujourd'hui désertiques, peuvent être réhabilitée.

Issa SAWADOGO (Ville de Ouagadougou- directeur des aménagements paysagers) :

Un espace de l'étendue de la Ceinture verte est convoité par donc que les populations pour les besoins de parcelles, pour les besoins de logement.

Aimé Camille SOUBEIGA (Directeur Général de la Promotion de l'Habitat et du Logement) :

Toutes occupations anarchiques est en tout cas proscrit donc au niveau de la Ceinture verte. Ce qui fait que nous menons périodiquement des actions de déguerpissement afin d'y déloger donc ceux qui y occupent de façon anarchiques les espaces au niveau de la Ceinture verte.

Un habitant :

Cela fait 8 ans que l'on est à Watinoma. Quand ont est arrivé c'était un espace vide et les propriétaires des lieux nous ont donné l'autorisation des vendre des terrains. Et c'est moi qui ai vendu les terrains et après donné l'argent aux propriétaires des lieux. Les gens sont devenus nombreux et après on a choisi cet endroit pour en faire un espace vert. Nous avons beaucoup souffert, nous avons négocié, mais ils ont cassé certains logements. Et laissé certains logements, dont nous qui sommes restés là. L'année dernière, la pluie a fait tomber beaucoup de logement. Ils se sont occupés des gens et ils ont dit qu'ils vont s'occuper de ceux qui restent. Effectivement ils se sont occupés des gens, et cette année ils sont venus faire un recensement. Il doit y avoir des espaces verts et ils veulent récupérer certains logements.

Boureïma KABORE (Ville de Ouagadougou) :

Mais il y'a aussi une opération de prévention, parce qu'il ne faut pas laisser les gens toujours continuer à s'installer et après dire « mais comment on fait ? ». Il faut éviter que les gens même s'installent.

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Nous sommes dans le quartier non-loti, donc habitat spontané et ce quartier ici est appelé Watinoma. Donc c'est un quartier composé de beaucoup de familles qui vivent sur la Ceinture verte. Donc ils sont installés de manière si l'on peut appeler ça illégale sur la Ceinture verte.

Un habitant :

La terre ici est répartie en plusieurs villages. Chaque village avait son propriétaire terrien. Donc ça fait qu'au moment qu'il faisait ce lotissement là, il avait laissé ça comme réserve. Mais nous qui sommes là venue pour payer, pour construire et puis prochainement avec nos enfants là, on avait pas su que c'est un espace vert. C'est après qu'il nous on vendu ça, puisqu'il n'ont pas donner gratuit, nous, on a payé avec notre propre sous.

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Donc nous on va s'interroger sur la question d'insertion sociale de ces familles là. Essayer au plus possible de pouvoir garder des familles dans ces quartiers là parce que l'une des difficultés que l'on remarque dans ce quartier c'est qu'ils ont déjà créer un réseau familial proche des quartiers lotis.

Un habitant :

Et surtout, on souffre au niveau des frais de scolarité, si c'est privé, vous voyez que c'est difficile. Par exemple tu es là, tu as deux à trois enfants que tu veux mettre à l'école, d'ailleurs tu n'as même pas de boulot, tu n'as même pas de boulot d'abord, n'en parlons même pas de la scolarité des enfants. Parce qu'il y'a pas d'école public comme ça. Vous voyez, donc c'est difficile, mais on ne peut pas laisser nos enfants sans les mettre à l'école. Est-ce que vous voyez tous ça ?

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Donc les non-lotis pour nous, c'est en gros, plusieurs problématiques, donc un premier problème qui est assez crucial, c'est le problème de manque d'eau, d'électricité, et aussi le problème des réseaux viaires. Le projet de la Ceinture verte va essayer d'intégrer cette question de réaménagement des quartiers non-lotis tout en les réhabilitant, tout en les inscrivant dans la Ceinture verte de manière à trouver un cadre d'habitats solidaires, d'habitats sociaux pour ces familles là.

Un habitant :

Nous qui sommes ici, nous vivons en bonne harmonie. Quand il y a des rassemblements et que les gens sont informés, ils viennent. Quand il y a es baptêmes ou des mariages, tout le monde participe. Les gens s'entendent bien, mais comme on dit qu'on va nous déguerpier, nous ne savons pas si nous allons nous retrouver de l'autre côté en bonne harmonie, ça nous ne savons pas.

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Nous allons aussi essayer de se projeter sur la question de comment créer, organiser les parcellaires qui sont inscrits dans cette Ceinture verte là. De manière à garder des tissus, cette configuration un peu, si on va dire assez chaotique mais qui dialogue dans l'agencement des espaces mais aussi dans le rapport entre les voisins pour que justement la vie solidaire, la vie de quartier puissent continuer à perdurer.

Une habitante :

Nous qui sommes ici, ce sont les parcelles que nous voulons. En vérité nous qui sommes ici nous nous connaissons et nous nous aimons. S'ils peuvent nous trouver un endroit pas loin d'ici, pour nous classer pour qu'on reste. Sinon si nous devons aller ailleurs, nous ne savons pas comment ça va être là-bas. Donc si nous avons un endroit pas loin d'ici, ça va nous plaire.

Aimé Camille SOUBEIGA (Directeur Général de la Promotion de l'Habitat et du Logement) :

Les non-lotis de manière globale font l'objet aujourd'hui d'une prise en charge effective au niveau du département, ministère de l'habitat et de l'urbanisme et une direction de la rénovation urbaine de l'environnement est créer avec pour mission de lancer cette réflexion qui est déjà lancé de longue date mais où les solutions assez efficace pour régler la question, n'ont pas encore été réellement trouvées. On a dans la gestion des non-lotis beaucoup de spéculation et dans la pratique, cela a été positionné comme une voie d'accès à une parcelle légale, donc ça alimentait beaucoup les non-lotis sur la base de construction qui ne corresponde pas à des besoins réels de logement mais à une demande de parcelle.

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Donc en 2008, on dénottait plus de 300 000 des populations qui vivaient dans les non-lotis. Donc depuis la ville de Ouaga et l'état on entreprit de grosses opérations d'attribution de parcelle et aussi des relogements de ces familles là. Ici, donc que ce numéro référence qui veut dire que certaines familles qui vivent dans les non-lotis sont officiellement référencer en tant que demandeurs de parcelles et susceptible de pouvoir avoir des attributions de terrains. Donc cette démarche est intéressante parce que de la part de la ville on commence à réfléchir sur comment on va organiser des lieux qui vont pouvoir accueillir les gens. Comment on pourra lotir ? Dans le cadre des non-lotis ce qui intéressant, c'est de se rendre compte comme c'est une zone qui est classée espace vert, donc les populations, toutes les populations qui sont ici sont censés être partis, être déguerpis un jour, voir éventuellement si on a des terrains pour eux, pouvoir les reloger. Nous ce que l'on trouve un peu dommage c'est que dans cette démarche c'est que bon, on pourrait imaginer que cette population qui sont référencer puisse aussi être complètement déployer sur le même site, voir réhabiliter ces quartiers pour que justement la démarche d'insertion sociale puisse être effective.

Aimé Camille SOUBEIGA (Directeur Général de la Promotion de l'Habitat et du Logement) :

Quoi qu'on dise ceux qui construisent dans les non-lotis, en banco etc., c'est des populations à faible niveau de revenus. Donc aménager des zones spécifiques pour réinstaller la masse des populations à faible niveau de revenus peut présenter des problèmes.

Françoise Very (Architecte enseignante Laboratoire MHAevt) :

La question de l'habitat spontané est liée évidemment à la sédentarisation. On a eu des exemples relativement récents, il y a un peu plus de 30 ans, par exemple à Rome en Italie où Julio Carlo Argan, un des plus grands historiens de l'architecture du XX^{ème} siècle, a été élu maire, la première chose qu'il a faite, ça a été de légaliser l'habitat spontané. Tout simplement pour que les gens puissent avoir de l'eau, de l'électricité, des égouts.

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Nous sommes sur la partie sud de la Ceinture verte. Donc ici la Ceinture verte est située sur un sol ferrugineux, donc un peu latéritique on va dire. Où il ne pousse aucun arbre, là sur le coup on est vraiment sur du foncier libre, prédisposé pour l'activité des carrières, donc la confection des briques. Donc voilà, la problématique sur la question environnementale est beaucoup plus liée à la question de réserve foncière ou on peut se poser la question de la légitimité de la Ceinture verte à ce niveau là. De voir comment on peut l'exploiter pour d'autres fins, voir la création de logement en référence à Yagma, on pourrait imaginer une partie de la Ceinture verte comme ici qui peut abriter aussi des familles, en tout cas qui peut attribuer des parcelles à des populations les plus défavorisées.

...

Nous sommes dans la partie nord de la Ceinture verte, donc la partie qui a fait l'objet d'aménagement avec des reboisements sur l'ensemble d'une grosse partie.

Habitants :

La cité perdue que l'on appelle là, notre bloc-ci d'abord, je parle de la section 391. Il y'a au moins 86 parcelles.

Sayouba TIEMTORE (Architecte et spécialiste aménagement du territoire) :

Mais aussi c'est une partie de la Ceinture verte qui fait objet de beaucoup de problématique, notamment des endroits où des parcelles ont été attribuées pour des personnes. Ces personnes se sont installées et on construit des bâtiments, donc l'un des enjeux sur lequel il faudra aussi voir c'est comment, voilà ces personnes là on peut pas les dégager, donc il faut prendre en compte justement qu'une partie de la Ceinture verte est déjà lotie, est appelée à être lotie. C'est aussi un enjeu pour la ville de pouvoir à la fois maîtriser sa Ceinture verte mais aussi à la fois offrir des habitats pour des gens.

Boureïma KABORE (Ville de Ouagadougou) :

C'est une réflexion qui engagée avec l'Etat et qu'est qu'on en fait aujourd'hui, au jour d'aujourd'hui. Est ce que c'est possible d'associer habitat et aménagement paysager, est ce qu'on reste scripto sensu dans le statut Ceinture verte Environnement, un point c'est tout ?

Maitre TITINGA PACERE :

Au Burkina Faso, on dit qu'il y'a 8000 villages. A mon égard, mon village, il y'a 13 lieux sacrés. Et c'est un petit village. S'il y a 8000 villages, qu'on multiplie 8000 par 13, pour voir ce que c'est. On a 100 000 forêts sacrées. 100 000 forêts, si nous n'avons pas porté atteinte aux forêts sacrées, 100 000 forêts sacrées aujourd'hui, 100 000 hectares, ect. Calculer. Vous voyez ce que ça peut emporter de superficie. C'est dire que la forêt sacrée constitue un poumon, disons des poumons puisque dans chaque village il y'a plusieurs forêts sacrées, constitue des poumons qui de manière indirecte, peut être pas directement voulue et calculé dans la société traditionnelle, mais du fait que elle s'est donner comme rêve de protéger la forêt, elle s'est peut être sans le savoir en même temps donner pour règle de réguler le climat, l'écologie qui l'entoure et réguler sa propre vie dans l'équilibre avec la nature.

BIBLIOGRAPHIE

THÉORIE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

ALBERTI, Léon Battista, *L'art d'édifier*, édition du Seuil, 2004, texte traduit du latin, présenté et annoté par Pierre Caye et Françoise Choay du *Dereaedificatoria*, Florence, 1452.

ANSAY Pierre, SCHOONBRODT René, *Penser la ville, choix de textes philosophiques*, AAM éditions, Bruxelles, 1989.

BENEVOLO Leonardo, *Histoire de l'architecture moderne ; 1. La révolution industrielle*, Dunod, Nancy, 1984, 1^{ère} éd., *Storia dell'architettura moderna*, Laterza, Bari, 1960.

BENEVOLO Leonardo, *Histoire de l'architecture moderne ; 2. Avant-garde et mouvement moderne (1890-1930)*, Dunod, Nancy, 1984, 1^{ère} éd., *Storia dell'architettura moderna*, Laterza, Bari, 1960.

BENEVOLO Leonardo, *Histoire de l'architecture moderne ; 3. Les conflits et l'après-guerre*, Dunod, Nancy, 1984, 1^{ère} éd., *Storia dell'architettura moderna*, Laterza, Bari, 1960.

BENEVOLO Leonardo, *Aux sources de l'urbanisme moderne*, Horizon de France, France, 1972, 1^{ère} éd., *Le origini dell'urbanistica moderna*, Laterza, Bari, 1963.

BENEVOLO Leonardo, *Histoire de la ville*, Parenthèses, Marseille, 1994, 1^{ère} éd., *Storia della città*, Gius. Laterza & Figli, Roma-Bari, 1975.

BORIE Alain, MICHELONI Pierre, PINON Pierre, *Forme et déformation des objets architecturaux*, Parenthèses, Marseille, 2006.

BOUISSON Michel et MEADOWS Fiona (sous la direction de), *Voyage au cœur de la cuisine de rue*, Catalogue d'exposition, Cité de l'architecture, les éditions Alternatives et Gallimard, Paris, 2013.

CERDA Ildefonso, *La théorie générale de l'urbanisation*, Seuil, Paris, 1979, 1^{ère} éd. 1867.

CHOAY Françoise, *L'urbanisme, utopie et réalités*, Essais Points, Paris, 2006, éditions 1^{ère} éd. Seuil, 1965.

CHOAY Françoise, *La règle et le modèle. Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Seuil, Paris, 1980.

CHOAY Françoise, *L'urbanisme, utopie et réalités*, Essais Points, Paris, 2006, 1^{ère} éd. Seuil, 1965.

CHOAY Françoise, « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », in DETHIER Jean et GUIHEUX Alain, *La ville, art et architecture en Europe 1870-1993*, Centre Georges Pompidou, Paris, 1994, pp. 26-35.

COHEN Jean-Louis, *L'architecture au futur depuis 1889*, Phaidon, Paris, 2012.

CORBOZ André, « La Suisse comme hyperville » dans *Le visiteur. Ville, territoire, paysage, architecture*, Société français des architectes, Paris, 2000.

CORBOZ André, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, Besançon, Editions de l'imprimeur, 2001.

CORBOZ André et TIRONI Giordano, *L'espace et le détour: entretiens et essais sur le territoire, la ville, la complexité et les doutes*, l'Âge d'homme, Lausanne, 2009.

DAL CO Francesco et TAFURI Manfredo, *Architecture contemporaine*, Gallimard/Electra, 1991, 1^{ère} éd. Electra, Milano, 1976.

DAMISCH, Hubert, *L'Origine de la perspective*, Paris, Flammarion, 1987, 1^{ère} éd. Flammarion, Paris, 1993.

DAMISCH, Hubert, *Traité du trait*, Paris, Réunion des musée nationaux, 1995.

DAVIS Mike, *Planet of Slums*, Verso, Londres-New York, 2006, éd. Française consultée, *Le pire des mondes possibles, de l'explosion urbaine au bidonville global*, La découverte, Paris, 2006.

DE CARLO, Giancarlo, *Architecture et liberté*, Éditions du Linteau, Paris, 2003, Anna Rocchi-Pullberg pour la traduction française de l'italien, 1^{ère} éd., *Architettura e liberta*, Elèuthera, Milano, 2000.

DIETRE Stéphanie, *L'émergenec du visible interrogée par les architectes ; Le dessin de note et la construction du regard de Charles-Edouard Jeanneret, Paul Tournon et Jean-Charles Moreux*, Thèse de doctorat d'Etat en Architecture, Université de Grenoble, 2012.

DREW Jane B, FRY E. Maxwell, (en collaboration avec Harry L. FORD), *Village Housing in the Tropics: with special reference to West Africa*. Lund Humphries, London, 1947.

DREW Jane B., FRY E. Maxwell, *Tropical architecture in humide Zone*, B. T. BATSFORD LTD, London, 1956.

FREY Pierre, *Learning from vernacular ; Pour une nouvelle architecture vernaculaire*, Actes Sud, Paris, 2010.

LIGTELIJN Vincent, *Aldo van Eyck ; Works*, Birkhauser Publishers, Amsterdam, 1999

FORESTIER Jean-Claude-Nicolas, *Grandes villes et systèmes de parcs*, Paris, Norma, 1997. 1^{ère} éd. Hachette et Cie, Paris, 1908.

FRIEDMAN Yona, *Théorie et images*, Institut Français d'Architecture, 2000.

FUSTEL DE COULANGES, *La cité antique*, Flammarion, Paris, 2009, 1^{ère} éd. 1984.

GEDDES Patrick, *L'évolution des villes*, Temenos, Paris, 1994, 1^{ère} éd. *Cities en Evolution. An Introduction to the town planning movement and to the study of civics*, Williams & Norgate, Londres, 1915.

GROSJEAN Bénédicte, *Urbanisation sans urbanisme*. Mardaga, Wavre, 2010.

GUTSCHOW Kai K., «*Das Neue Afrika : Ernst May's Kampala Plan as Cultural Program* », Chapitre 7 de DEMISSIE F., *Colonial Architecture and urbanism in Africa : Intertwined and Constested Histories*, Ashgate, Londres, 2012.

KHOOLAAS Rem, *Junkspace. Repenser radicalement l'espace urbain*, Payot & Rivages, Paris, 2011.

KOOLHAAS Rem, BOERI S., KWINTER S., TAZI N., OBRIST H.-U., *Mutations*, catalogue d'exposition, Barcelone et Bordeaux, ACTAR et arc-en-rêve, 2000.

KOOLHAAS Rem, MAU Bruce, OMA, S, M, L, XL, 010 Publishers, Rotterdam, 1995.

KOOLHAAS Rem, *New York Délire - Un manifeste rétroactif pour Manhattan*, Parenthèses, Paris, 2002, traduction de Catherine COLLET, 1^{ère} éd. 1978.

LAVEDAN Pierre, *Géographie des villes*, Gallimard, Paris, 1936.

LAVEDAN Pierre, *Histoire de l'urbanisme. Époque Contemporaine*, Paris, Henri Laurens, 1952.

LEFAIVRE Lian, TZONIS Alexandre, *Aldo van Eyck ; Humanist Rebel*, 010 Publishers, Rotterdam, 1999.

Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine n° 15-16, *Savant, populaire*, Editions du patrimoine, Paris, juillet 2004.

LE CORBUSIER, *Manière de penser l'urbanisme. Soigner la ville malade*, Denoël/Gonthier, Médiation, Paris, 1982, 1ère éd. de *L'Architecture d'Aujourd'hui*, Paris, 1946.

LE CORBUSIER, *Urbanisme*, Flammarion, Paris, 1994, 1ère éd. Paris Crès & Cie, 1925.

LE CORBUSIER, *Vers une architecture*, Paris, Flammarion, 1995, 1ère éd. Paris, Crès & Cie, 1923.

LUCAN J., *Architecture urbaine*, in *Architecture en France, 1940-2000 – Histoire et théories*, Le Moniteur, Paris, 2001, pp. 257-273.

LYNCH Kevin, *The Image of the City*, the MIT Press, 1960, nombreuses rééditions françaises.

MANGIN David, PANERAI Philippe, *Projet urbain*, Marseille, Parenthèses, 1999.

MANGIN David, *La ville franchisée ; Formes et structures de la ville contemporaine*, Editions de la Villette, Paris, 2004.

MAUMI Catherine, « Keep your eye on the ball! », in *La modernité suspendue*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, septembre 2013, n°28, pp. 13-24.

MAUMI Catherine, « Pour une réintégration ville-nature ou comment rendre la Terre plus habitable? », in *Agriculture métropolitaine ; Métropole agricole*, Cahiers thématiques Architecture et Paysages, Conception/territoire/histoire, février 2012, n° 11, pp. 63-74.

MAUMI Catherine, « L'Appalachian Trail : une « nouvelle exploration » en vue de rendre la Terre plus habitable », in *La montagne*, Les carnets du paysage, avril 2012, n° 22, pp. 205-228.

MAUMI Catherine (sous la direction de), *Pour une poétique du détour: rencontre autour d'André Corboz*, La Villette, Paris, 2010.

MONTESQUIOU Jean-Louis, *Rem Koolhaas : « L'architecture tourne le dos à la ville »*. Books. Rev. Mensuel, Janvier 2013, numéro 39.

MORE Thomas, *L'Utopie* (1516) traduction française (1842) par Victor Stouvenel

PANERAI Philippe, CASTEX Jean et DEPAULE Jean-Charles, *Formes urbaines ; de l'îlot à la barre*, Marseille, Parenthèses, 1997.

PAQUOT Thierry, YOUNES Chris (sous la direction de), *Le territoire des philosophes ; Lieu et espace dans la pensée au XXe siècle*, La découverte, Paris, 2009.

POËTE Marcel, *Introduction à l'urbanisme*, Paris, 1929, 3ème éd. Sens & Tonka, Paris, 2000.

PRELORENZO Claude et ROUILLARD Dominique (sous la direction de), *La métropole des infrastructures*, A. et J. Picard, Paris, 2009.

RONCAYOLO Marcel, *La ville et ses territoires*, Gallimard, Collection Folio essais, Paris, 1990, éd. consultée de 2010.

ROSSI Aldo, *L'architecture de la ville*, In Folio, Paris, 2001, nouvelle traduction de l'italien par Françoise Brun, 1^{ère} éd. *L'architettura della città*, Marsilio, Padoue, 1966.

ROUILLARD Dominique, *Superarchitecture ; le futur de l'architecture 1950-1970*, La Villette, Paris, 2004.

ROWE Colin et KOETTER Fred, *Collage City*, Centre G. Pompidou, coll. Supplémentaires, 1993, 1^{ère} ed., MIT 1978.

SECCHI Bernardo, « La ville européenne contemporaine et son projet », in Chalas Yves, *L'imaginaire aménageur*, L'Harmattan, Paris, 2004, p. 121 et suivantes.

SECCHI Bernardo, Première leçon d'urbanisme, éditions Parenthèses, Marseille, 2006, 1^{ère} ed., *Prima lezione di urbanistica*, Gius. Laterza & Figli, roma-Bari, 2000, Traductions françaises.

SECCHI Bernardo et VIGANO Paola, *La ville poreuse*, Métispresses, Genève, 2011.

STEIGENGA W., « L'urbanisation moderne des Pays-Bas » dans *Annales de Géographie*. 1963, t. 72, n°391. pp. 303-313.

TAFURI Manfredo, *Projet et Utopie*, Bordas, Paris, 1979, 1^{ère} ed. Laterza, Rome-Bari, 1973.

TRIBILLON Jean-François, *L'urbanisme*, La découverte, Paris, 1990, réédité en 2002.

VAN EYCK Aldo, « L'intérieur du temps » in *Le sens de l'architecture* de Françoise CHOAY, Seuil, Paris, 1972.

VENTURI Robert, BROWN SCOTT, IZENOUR, *Learning from Las Vegas*, MIT Press United States, 1977, éd. française consultée: *L'enseignement de Las Vegas*, traduction française, Mardaga, 2008.

VERY Françoise, « Forcément théorique, l'architecture » in *Trajectoires doctorales, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* n°26/27, pp. 268-171.

VERY Françoise, « Interaction binaire-multiple dans la conception architecturale », dans le

cadre de SCAN'07, Séminaire de Conception Architecturale Numérique, Liège, 2007.
VIGANO Paola. *Comment j'ai dessiné certains de mes desseins*, ENSA Paris-Malaquais, 2009.

VIGANO Paola, *Le territoire des urbanistes ; Le projet comme producteur de connaissance*, Métispresses, Genève, 2012.

VYJAYANTHI Rao, « Slum as theory: the South/Asian city and globalization », *International Journal of Urban and Regional Research*, Volume 30, Issue 1, pp. 225–232, Mars 2006.

YOUNG Michael et WILLMOTT Peter, *Le village dans la ville*, Centre Georges Pompidou, CCI, Paris, 1983. Traduit de l'anglais *Family and Kindship in East London, Londres 1957* par Anne GOTTMAN avec la collaboration de Bernard d'HELLENCOURT.

VITRUVÉ ou Marcus Vitruvius Pollio, *De architectura*, Ier siècle avant notre ère. Édition consultée, Auguste Choisy, *Vitruve*, édition de Fernand Pouillon, Paris, F. de Nobele, 1971.

ZEVI Bruno, *Apprendre à voir l'architecture*, Les éditions de minuit, Paris, 1959.

ZEVI Bruno, *Apprendre à voir la ville*, Parenthèses, Marseille, 2011, traduit de l'italien et présenté par BELS Marie, 1^{ère} ed., Giulio Einaudi, Torino, 1960.

LA VILLE DE OUAGADOUGOU ET BURKINA FASO

AGENCE PERSPECTIVE, *Programme participatif d'amélioration des bidonvilles ; PPAB, Phase II* (Rapport provisoire), Novembre 2011.

BARAT Jacques, DEREK El Zein, LAMBRET Nicolas, *Géopolitique du Burkina Faso*, SEM, Gap, 2008.

BIEHLER Alexandra, DUPUIS Blaise, LEU Pierrick et SÖDERSTRÖM Ola, *La mondialisation des formes urbaines à Ouagadougou*. Troisième partie, rapport de recherche établi par Fonds National Suisse de la recherche scientifique, subside FN 100013-122411/1.

BINGER Louis-Gustave (Capitaine), *Du Niger au golfe de Guinée*, 1888.

BOURZAÏ Marie-Pierre, *Les mutations du centre-ville de Ouagadougou : 1985-1997*, Mémoire de maîtrise : Université Paris-X-Nanterre, 1997.

BOYER Florence, « Croissance urbaine, statut migratoire et choix résidentiels des ouagalais. Vers une insertion urbaine ségrégée ? », *Mobilité, pauvretés : les villes interrogées*, n° 201 • janvier-mars, Revue Tiers Monde.

BOYER Florence et DELAUNAY Daniel (sous la coordination de), *Ouaga 2009. Peuplement de Ouagadougou et développement urbain* (rapport provisoire), fonds documentaire, IRD, 2009.

CONGO Kassoum, *Conséquences de la colonisation sur la vie coutumière en pays Mossi*, Montpellier, 1955.

DAO Oumarou, *Ouagadougou : étude urbaine*, Thèse de doctorat du 3^e cycle, Montpellier III, T.1, 1972.

DEVERIN Yveline, « De la concession rurale à la parcelle urbaine. Mutations de l'habitat en pays mossi (région de Ouagadougou, Burkina Faso) », in *Paysages en ville*, Les annales de la recherche urbaine n° 85, décembre 1999, pp.132-139.

DÉVERIN-KOUANDA Yveline, *Le corps de la terre Moose de la région de Ouagadougou : représentations et gestion de l'environnement*. Thèse de doctorat : Géographie : Université Paris-I, 1992.

DIM DELOBSOM A., *L'empire du Mogho-Naba, Coutumes des Mossi de la Haute-Volta*, Les éditions Domat-Montchrestien, Paris, 1932.

FOURCHARD Laurent, *De la ville coloniale à la cour africaine. Espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), fin XIXe siècle-1960*, L'harmattan, Paris, 2002.

FOURNET Florence, MEUNIER-NIKIEMA Aude, SALEM Gérard, *Ouagadougou (1850-2004). Une urbanisation différenciée*, éditions IRD, Paris, 2009.

G2 CONCEPTION, *Diagnostic urbain de Ouagadougou*, établi par l'agence en 2006.

GOMGNIMBOU Moustapha, COMPAORE Maxime, HIEN Pierre-Claver, *Monographie de Koulouba : recherches sur l'origine et l'évolution de la chefferie*, Ouagadougou, CNRST/INSS/Imprimerie de l'avenir, 1999, 78 pages.

GOUËSET Vincent, « Développement urbain et mobilités à Ouagadougou le rôle des politiques » in BOYER Florence et DELAUNAY Daniel (sous la coordination de), *Ouaga 2009. Peuplement de Ouagadougou et développement urbain* (rapport provisoire), fonds documentaire, IRD, 2009.

HIEN Pierre-Claver, *Le jeu des frontières en Afrique occidentale : cent ans de situations conflictuelles au Burkina Faso*, Thèse de doctorat, Université De paris I, 1996.

HIEN Pierre-Claver, « Ethnicité, administration territoriale et évolution politique en Haute-

Volta (1896-1947) », in MANDE et STEPHANSON (éds), *Les historiens africains et la mondialisation/African Historians and Globalisation*, Bamako/Paris, AHA/ASHIMA et Karthala, 2005, pp. 133-148.

HIEN Pierre-Claver, COMPAORE M. (sous la direction de), *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, Ouagadougou, DIST/CNRST, nouvelle édition et augmentée, 2006.

HIEN Pierre-Claver, « Chefferie coutumières, impôt de capitation et de décapitation des imposables », in *Espaces Scientifiques* N°007, février-avril 2006, pp. 10-13.

HIEN Pierre Claver, GOMGNIMBOU Moustapha (sous la direction de), *Histoire des royaumes et chefferies au Burkina Faso précolonial*, DIST (CNRST), Ouagadougou, 2009.

IZARD Michel et Françoise Iazard-Héritier, *Les Mossi du Yatenga. Étude de la vie économique et sociale*, Antony, Les auteurs, 1959.

IZARD Michel, *Le Yatenga précolonial : un ancien royaume du Burkina*, Paris, Karthala, 1985.

IZARD Michel, *Gens du pouvoir, gens de la terre : les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (bassin de la Haute-Volta blanche)*, Cambridge, Cambridge university press ; Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1985.

IZARD Michel, *L'Odyssée du pouvoir. Un royaume africain : État, société, destin individuel*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1992.

IZARD Michel, *Moogo : L'émergence d'un espace étatique ouest-africain au XVIe siècle*, Karthala, Paris, 2003.

JAGLIN Sylvie, « De la défense révolutionnaire à la gestion urbaine : Le cercle des CR disparus, (Ouagadougou 1983-1991) », pp. 247-274, dans *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, OTAYEK R., SAWADOGO F.M. et GUINGANE J.-P. (sous la dir. de), Karthala, Paris, , 1996.

JAGLIN Sylvie, *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou. Pouvoirs et périphéries*.Karthala-OSTROM, Paris, 1995.

JAGLIN Sylvie, *Pouvoirs urbains et gestion partagée à Ouagadougou : Equipements et services de proximité dans les périphéries*, Thèse de doctorat de l'Université de Paris VIII en Urbanisme et Aménagement, Paris, 1991.

KAMBOU-FERRAND J.-M., *Peuples voltaïques et conquêtes coloniales : 1885-1914, Burkina Faso*, Paris, A.C.C.T./L'Harmattan, 1993.

KEDEWIDE Conchita, « Diagnostic de l'agriculture urbaine et périurbaine à Ouagadougou : modélisation prospective par méthodes géomatiques pour l'identification des zones agricoles dans le Grand Ouaga », acte de communication à la 5ème Journées Scientifiques 2ie, 09 -14 Mars 2009.

KERE Basile, *Architecture et cultures constructives du Burkina Faso*, (CRATERRE-ENSAG), Villefontaine, 1995.

KIETHEGA J.-B. et al. *Etats des lieux des savoirs locaux au Burkina Faso. Ouagadougou*, (CAPES-RGC-B), 2006.

LOUDE Jean-Yves, *Je t'offre ma ville*, NEMO, Grenoble, 2000.

OUATTARA Ardjouma, « Les enjeux de l'urbanisation à Ouagadougou », in EUREKA, Bulletin du CNRST, n°6, juillet 1993, p. 18 à 30, 1993.

OUATTARA Ardjouma, « Le phénomène d'urbanisation dans le monde contemporain ». Communication à l'atelier de la Commission « Population et Développement » de l'Assemblée des Députés du Peuple (ADP- Burkina), Tenkodogo, du 18 au 21 juillet 1996, 30 pages.

OUATTARA Ardjouma, « Migrations et urbanisation : caractéristiques, incidences et enjeux ». Communication à l'atelier d'appui au Réseau National des Journalistes en Population et Développement (RJPOD), Ouagadougou, du 4 au 6 octobre 2000, 15 pages.

OUEDRAOGO N., M.G.H., « Le problème de l'habitat spontané à Ouagadougou ». Actes du Colloque de Genève, 6-8 juillet 1998 sur Politiques urbaines étatiques et stratégies populaires d'accès au foncier. International conference research community for the habitat agenda. Linking researches and policies for sustainability for human settlements, 1998, pp. 233-243.

MADIEGA Yenouyaga Georges et NAO Oumarou, *Burkina Faso Cent ans d'histoire*, Tome I, , éd. Kathala, Paris, 2003.

MADIEGA Yenouyaga Georges, « Esquisse de la conquête et de la formation de la colonie de Haute-Volta ». Dakar, *Bulletins de l'I.F.A.N.*, Série B. N°3-4. 1981.

MADIEGA Yenouyaga Georges, « Esquisse de la conquête et de la formation de la colonie de Haute-Volta ». Dakar, *Bulletins de l'I.F.A.N.*, Série B. N°3-4. 1981.

MAMA AWAL Halimatou et TIEMTORE Soayouba, « *De l'habitat spontané au projet de sol. Réinventer le village à Ouagadougou, Métropole du IIIe millénaire* », Prix « Tony Garnier 2009 » décerné par l'Académie d'Architecture en France.

MAMA AWAL Halimatou et TIEMTORE Soayouba, «Réinventer le village à Ouagadougou

métropole du troisième millénaire», Projet de Fin d'études, soutenu en juin 2008.

MARC Lucien (Lieutenant), *Le pays mossi*, Thèse en faculté des lettres et de l'université de Paris, Emile Larose, Paris, 1909.

POUSSI Marcel, « Ouagadougou capitale de la Haute-Volta (esquisse historiques et sociologique) », Notes et documents voltaïques, 8 (4) juillet-septembre 1975, pp. 21-38.

PRAT Alain, « Ouagadougou, capitale sahélienne : croissance urbaine et enjeu foncier », mappe monde. D.E.A Université Paul Valéry, Montpellier, 1996.

SCHWARTZ Alfred, « L'évolution du pouvoir local villageois sous l'impact de la révolution sankariste dans les sociétés acéphales de l'Ouest : continuité dans le changement », in OTAYEK R., SAWADOGO F.M. et GUINGANE J.-P. (sous la direction de), *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Karthala, Paris, , 1996, pp. 157-167.

SISSAO Claude, « Les enjeux de pouvoir communal pendant la colonisation : le cas de Ouagadougou (1927-1960) », in MASSA G. et MADIEGA Y. G. (sous la direction de), *La Haute-Volta coloniale, témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, 1995 pp. 117-128.

SKINNER Elliot P., *African Urban life : The transformation of Ouagadougou*, Princeton University Press, 1974.

PRAT Alain, « Ouagadougou, capitale sahélienne : croissance urbaine et enjeu foncier » in Mappemonde, n°1/1996.

VERY Françoise et MAMA AWAL Halimatou, *Pour de nouvelles formes d'urbanisation en Afrique de l'Ouest De Grenoble à Ouagadougou, synthèse des travaux, ébauche d'un cadre d'outils pédagogiques propre à l'enseignement d'une architecture de l'Afrique de l'ouest*, rapport de recherche, Les Métiers de l'Histoire de l'Architecture (MHAevt), 2013.

YRA, Abdoulaye, *L'extension spatiale de Ouagadougou : un défi à l'aménagement et à l'équipement de la ville*, Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de formation supérieure en planification régionale et aménagement du territoire (DFS/PRAT), IPD-AOS, 2001.

AFRIQUE : HISTOIRE ET ARCHITECTURE

ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, DIALLO Amadou, MOTCHO Kokou Henri, *Villes et organisation de l'espace en Afrique*, Karthala, Paris, 2010.

ATTA Sefi, *Avale*, Actes Sud, Paris, 2011, traduit de l'anglais par Charlotte WOILLEZ.

BERTRANT Monique (sous la direction), *Mobilité, Pauvretés : Les villes interrogées*, Revue Tiers Monde n° 201, Armand Colin, Paris, janvier-mars 2010.

BERTRAND Monique, *Les villes secondaires d'Afrique noire, 1970-1997 : bibliographie analytique commentée*. Bordeaux (France) : CEAN (Centre d'études d'Afrique noire), 1997.

BERTRAND Monique, DUBRESSON Alain, *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*. Paris : Karthala, 1997.

BOCQUIER Philippe, TRAORÉ Sadio, *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest : la croissance urbaine en panne*. Paris : L'Harmattan, 2000.

BINET Jacques, « Urbanisme et langage dans la ville africaine », OSTROM, Fonds documentaire, 1983, N°380lexl Cote B, p 90 à 113.

BOURDIER Jean-Paul et TRINH T. Minh-ha, *Habiter un Monde. Architectures de l'Afrique de l'Ouest*, Editions Alternatives, Paris, 2005.

CHENAL Jérôme, *La ville ouest-africaine. Modèles de planification de l'espace urbain*, MétisPresses, Genève, 2013.

CHOPLIN Armelle, « Désoccidentaliser la pensée urbaine », *Métropolitiques*, 2 novembre 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Desoccidentaliser-la-pensee.html>

COLLYN Jean-Paul, *Regard documentaire*, Centre Georges Pompidou, Paris, 1993.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, (sous la direction de) *L'informel en question*, L'harmattan, Paris, 1991.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, (sous la direction de) *Pour une histoire du développement*, L'harmattan, Paris, 1988.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, (sous la direction de) *Processus d'urbanisation en Afrique*, L'harmattan, Paris, 1988.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, (sous la direction de), *Connaissance du tiers monde, Approche pluridisciplinaire*, 10/18, 1978.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Afrique noire*, coll., Magnard, Paris, 1984.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *Histoire des villes d'Afrique, Des origines à la colonisation*, Albin Michel, Paris, 1993.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *L'Afrique et les Africains au XIXe siècle*, Colin, Paris, 1999.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, PUF, Paris, 1974, 3ème édition révisée, 1992.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, *La découverte de l'Afrique : l'Afrique noire atlantique, des origines au XVIIIe siècle*, collection Archives (Julliard 1965, Gallimard 1970), réédition L'Harmattan, Paris, 2003.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, et GOERG Odile, *La ville européenne Outre-mers : un modèle conquérant? (XVe – Xxe siècle)*, L'Harmattan, 1996.

CRITIQUE n°771-772, *Philosopher en Afrique*, les éditions de minuit, Paris, 2011.

CULOT Maurice et THIVEAUD Jean-Marie, *Architectures françaises Outre-mer*, Liège, Mardaga, 1992.

DIOP GUEYE Fatou Ndèye, SECK WONE Salimata, et SY Moussa, *Agriculteurs dans les villes ouest-africaines*. 1st ed. Paris, Karthala, 2009.

GALLOUET Catherine, DIOP David, BOCQUILLON Michèle, LAHOUATI Gérard, *L'Afrique du siècle des lumières: savoirs et représentations*, Voltaire fondation, University of Oxford, 2009.

GNONSEA Doue, *Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga*. L'Harmattan, Paris, 2003.

DENYER Susan, *African Traditional Architecture: A Historical and Geographical Perspective*, London (Heinemann), 1978.

DULUCQ Sophie, *La France et les villes d'Afrique noire Francophone, quarante ans d'intervention (1945-1985)*, L'harmattan, paris 1997.

ELA Jean-Marc, *La ville en Afrique noire*, Karthala, Paris, 1983.

El-WAKIL Leïla (sous la direction de), *Hassan Fathy dans son temps*, infolio, Gollion, 2013.

FATY Hassan, *Construire avec le peuple, actes sud*, 1996. Traduit de l'anglais par Yana KORNEL, 1^{ère} ed. Sindbad, 1970.

FOLKERS Antoni, *Modern architecture in Africa*, SUN, Amsterdam, 2010.

FOUCHARD Laurent, « La rue de Lagos : espaces disputés/espaces partagés », *Métropolis / Flux*, 2006/4-2007/1 - n° 66-67, pp. 62-72.

KI-ZERBO Joseph, *Histoire de l'Afrique noire d'hier demain*, Paris, Hâtier, 1978.

KI-ZERBO Joseph, *Histoire générale de l'Afrique*, UNESCO, 2004.

KULTERMANN Udo, *New Architecture in Africa*, New York (Universe) , 1963. Ed. Française consultée *Nouvelle architecture en Afrique*, 1963.

MARQUET Jacques, *Les civilisations noires*, Horizons de France, Paris, 1981.

MASUDI Alabi Fassassi, *L'architecture en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris, 1978.

MAXIMY DE René, «*Tous les chemins ne mènent pas à Tombouctou*» in *Processus d'urbanisation en Afrique* de COQUERY-VIDROVITCH C., L'Harmattan, Paris, 1988, (Villes et Entreprises). ISBN 2-7384-0081-7 Fonds documentaire IRD, pp. 11-25.

MONGO Béti, *La France contre l'Afrique : retour au Cameroun*, La Découverte Poche, collection Essai, Paris, 2006.

MONGO Béti, *Mission Terminée*, Buchet-Chastel, Paris, 1957.

MOUGHTIN Cliff J., *Hausa Architecture*, Ethnographica, London, 1985, p. 21.

OLANREWaju Smith B., MOUSTIER Paule, MOUGEOT Luc J.A., FALL Abdou, *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone*, Cirad/Crdi, 2004.

ROCHEGUDE Alain, PLANÇON Caroline, *Décentralisation, acteurs locaux et foncier*, Imprimerie Chirat, 2010.

SELLIER Jean, *Atlas des peuples d'Afrique*, La découverte, Paris, 2003. Nouvelle Edition consultée de 2011, p. 89.

SIMONE A. M., « People as infrastructure. Intersecting fragment in Johannesburg », public, 2004.

SIMONE A. M., *City Life from Jakarta to Dakar*, Routledge, New York, 2010.

TRIBILLON Jean-François, *Villes africaines nouveau manuel d'aménagement foncier*, ADEF, Paris, 1993.

UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, t. VII et VIII, 1987 et 1993.

VAN DER CRUYSSSE Dirk, *La Cap*, Fayard, Millau, 2010.

VAUTHRIN Jak, *Villes africaines, Anarchie et raison d'une architecture*, L'harmattan, Paris, 1989.

PHILOSOPHIE ET ANTHROPOLOGIE DE L'ESPACE

BALANDIER Georges, *Anthropologie politique*, PUF, Paris, 1984.

BENJAMIN Walter, *Expérience et pauvreté*, éditions Payot & Rivages, Paris, 2011, traduction du texte allemand de 1923 par Cedric Cohen.

BLANCHARD Pascal, BOETSCH Gilles, JACOMIEN SNOEP Nanette, (sous la direction de), *L'invention du sauvage. Exhibitions*, Actes sud, 2011. Catalogue d'exposition présentée au musée du quai Branly du 29 Novembre au 3 juin 2012.

CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien*, Gallimard, Paris 1990.

CHARMES Eric, *La rue : village ou décor ?*, L'harmattan, Paris, 2005.

DELEUZE Gilles, *Empirisme et subjectivité*, PUF, Paris, 2003, 1^{ère} éd., 1953.

DERRIDA Jacques, « Genèse et structure » dans *L'écriture et la différence*, Editions du Seuil, 1979.

ERVING Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, les éditions de minuit, Paris, 1973.

FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris, 2010, 1^{ère} éd., Gallimard, 1966.

GUATTARI Félix, *Les trois écologies*, Galilée, Paris, 1989.

HABERMAS J., *L'espace public*, Payot, 6th ed., Paris, 1993.

HALL Edward T., *La dimension cachée*, Editions du seuil, Paris, 1971, pour la traduction française, éditions originales : *The hidden dimension*, Doubleday & C°, New York, 1966.

HALL Edward T., *Au-delà de la culture*, Editions du seuil, Paris, 1987.

HARDT Michael et NEGRI Antonio, *Commonwealth*, Stock, Paris, 2012. Traduit de l'anglais par Elsa BOYER.

HEIDEGGER Martin, « La questions de la technique » dans Martin Heidegger *Essais et conférence*, traduit de l'allemand par André Préau, Gallimard, 1993.

KANT Emmanuel, *Kritik der reinen Vernunft*, 1781 (première édition) et 1787) (deuxième édition). Edition consultée : *Critique de la raison pure*, Flammarion, Paris, 1987. Traduction française de l'allemand de Jules Barni revue par P. Archambault.

LAPASSADE Georges, *L'éthno-sociologie*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1991.

LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, librairie Plon, 1962. Edition consultée de Pocket, Paris, 1990.

LEVI-STRAUSS Claude, *Race et histoire*, Folioplus, Paris, 2007, 1^{ère} éd., Unesco, 1952.

LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes tropiques*, Pocket, Paris, 2009, 1^{ère} éd., Librairie Plon, 1955.

LUSSAULT Michel, *L'avènement du Monde, Essai sur l'habitation humaine de la terre*, éditions du Seuil, Paris, Février 2013.

MERLEAU-PONTY Merleau, *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1976. 1^{ère} édition en 1945.

SAID Edward W., *L'orientalisme ; L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, Paris, 2005, 1^{ère} éd., 1978.

SALGE François, « Le système d'informations géographiques de l'Institut Géographique National ou mettre à la disposition de la communauté des utilisateurs une référence numérique fiable et commune », in *Espace géographique*, Tome 19-20 n°1, 1990.

SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace : Habiter, Fonder, Distribuer, Transformer*, Armand Colin, Paris, 2007.

SEGELEM Martine, Le WITA Béatrix, *Chez soi, objets et décors : Des créations familiales?*, Éditions autrement, Paris, 1993.

DICTIONNAIRE

ALEXANDRE R.P., *La langue Moré*, Tome 1, IFAN-Dakar, 1953.

BONTE Pierre et IZARD Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, QUADRIGE/ PUF, 4th éd. Paris, 2014.

CARON B. et AMFONI Ahmed H., *Dictionnaire Français-Haoussa*, IFRA-Khartala, Paris 1997.

DONNIYA, *Dictionnaire Français- Bambara*, Bamako, 1998.

DUMESTRE Gérard, *Dictionnaire Bambara-Français*, (d) Fascicule 2, 1983.

Le grand robert de la langue française, VUEF, Paris, 2001, en 6 volumes.

MERLIN Pierre et CHOAY Françoise, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses universitaires de France, Paris, 1988. Edition consultée 2009.

NANTET Bernard, *Dictionnaire de l'Afrique - Histoire civilisation actualité*, Larousse, Paris, 2006.

NEWMAN Roxana Ma, *An English-Haoussa Dictionary*, Yale University Press New Haven and London, 1990.

TOPALOV Christian, COUDROY DE LILLE Laurent, DEPAULE Jean-Charles, MARIN Brigitte (Sous la direction de), *L'aventure des mots sur la ville*, éditions Robert Laffont, Paris, 2010.

TRAVELE Moussa, *Petit Dictionnaire Français- Bambara et Bambara-Français*, Librairie orientaliste paul GEUTHNER, 1954.

WESTAFRICANISCHE STUDIEN – *Frankfurter Beiträge Spach-uno Kunturgeschichte*, Neil SkunnerRüdiger Köppe Verlag. Köln, 1996.

Conférence et Exposition

Conférence de Diébédo Francis KERE du 13 décembre 2013 à Arc en rêve (Bordeaux), «Bridging the gap».

Exposition de la démarche et des projets de Diébédo Francis Kéré, « Brindging the gap » à Arc-en-rêve, de novembre 2012 à Avril 2013.

SITE INTERNET

Banque mondiale, *indicateurs mondiaux de développement*, [En ligne], 2010. [<http://donnees.banquemondiale.org/pays/burkina-faso>]

Fuergando.de, (2014). *Home*. [En ligne] <http://www.fuergando.de/>

Gouvernement.gov.bf, [En ligne] 2014, [<http://www.gouvernement.gov.bf/spip>].

php?article582].

Jeune Afrique Economie | L'actualité économique et financière de l'Afrique, (2014). *Diébédo Francis Kéré, l'architecte de l'harmonie sahélienne*. [en ligne] ,2014, [http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subsaharienne/15936-diebedo-francis-kere-larchitecte-de-lharmonie-sahelienne.html].

Kerearchitecture.com. *Kéré Architecture*. [en ligne], 2014, [http://www.kerearchitecture.com/about/]

Lecourrierdelarchitecte.com. *Le Courrier de l'Architecte | Diébédo Francis Kéré, le pouce dans le sable*. [en ligne] 2014 [http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_4137/]

www.lefaso.net

Metropolitiques.eu, (2014). *Désoccidentaliser la pensée urbaine - Métropolitiques*. [en ligne], Available at: . [http://www.metropolitiques.eu/Desoccidentaliser-la-pensee.html].

Operndorf-afrika.com,, *Unsere Oper ist ein Dorf“ - Operndorf Afrika*. [en ligne],2014, Available at: html [http://www.operndorf-afrika.com/index.php/das-projekt/articles/unsere-oper-ist-ein-dorf].

THOMAS SAKARA WEBSITE, JAFFRE Bruno, « Biographie de Thomas Sankara », [En ligne], 2012 [http://www.thomassankara.net/spip.php?article1219].

United Nations Department of Economic and Social Affairs (UNDESA), *Urban Population, Development and the Environment*, [En ligne], 2011 . [http://www.slideshare.net/undesarural-population-development-and-the-environment-2011t]

United nations development programme, *Indicateurs du développement humain et tableaux thématiques*, [En ligne], 2012 [http://hdr.undp.org/fr/data]

Résumé

La ville africaine s'étale et intègre les villages environnants en devenant métropole. Que ce soit le mouvement des ruraux vers les villes ou bien de la ville vers la campagne, ces phénomènes inquiètent les spécialistes. La pensée traditionnelle du monde qui opposait ville-campagne, ville-village, ville-brousse, n'est plus d'actualité. Les réalités du territoire sont devenues autres. Quels sont les outils qui nous permettent de lire ces nouvelles réalités? Comment opérer ce changement de «lunettes» que nous propose Bernardo Secchi pour lire et écrire la «ville contemporaine»?

Pour nos recherches, nous considérons Ouagadougou comme un véritable observatoire. L'objectif est d'apprendre des lieux d'initiatives où se construisent de nouveaux modes de vie dans des dynamiques imprévues. Aujourd'hui, la capitale burkinabé est caractérisée par une double identité foncière. Une organisation foncière publique importée de la pensée coloniale dite « lotie », et une organisation foncière informelle issue de la culture villageoise dite « non-lotie ». À force de coexistence, le développement de métropole n'a-t-il pas engendré d'autres phénomènes, avec des degrés et des intensités variés de planification et de spontanéité? La rencontre des deux modes opératoires ne définit pas un rapport dual, mais un intervalle. Dans ce contexte, le « village » entendu dans sa dimension sociale et communautaire devient, en milieu urbain, générateur d'espaces communs. Les structures communautaires testent les possibles et inventent la métropole au quotidien : elles rendent flexible toute forme de planification. Ainsi, nous formulons l'hypothèse que l'étude de la « Métropole-village(s) » de Ouagadougou peut amener à de nouvelles connaissances permettant la création d'outils de compréhension des territoires urbanisés contemporains.

Abstract

The African city spreads and incorporates the surrounding villages becoming metropolis. Whether the migration from rural to urban or from the city to the countryside, these phenomena became a concern for specialists. Traditional thinking of the world that opposed city-countryside, city-village, city-bush, is no longer valid. Territory's realities became different. What are the tools that allow us to read these new realities? How can we proceed to a change of "glasses" that Bernardo Secchi is proposing, in order to read and write the "contemporary city"?

For our research, we consider Ouagadougou as a true observatory. The objective is to learning places of initiatives which build new lifestyles in unexpected dynamics. Today, the capital of Burkina Faso is characterized by a dual identity of the land. Public land organization imported from the colonial thinking called "lotie" (subdivided area) and an informal tenure arrangements after the village culture called "non-lotie" (non-subdivided area). To force to coexistence, hasn't the metropolis generated new phenomena, with different degrees and intensities of planification and spontaneity? The meeting of the two procedures does not define a dual report, but an interval. In this context, the "village" understood in its social and community dimension becomes an urban environment generating shared spaces. Communal structures are questioning what is possible and redefine what a metropolis is every day: they make flexible any form of planning. Thus, we hypothesize that the study of "City-village(s)" of Ouagadougou may lead to new knowledge to the creation of tools for understanding contemporary urbanized territories.

